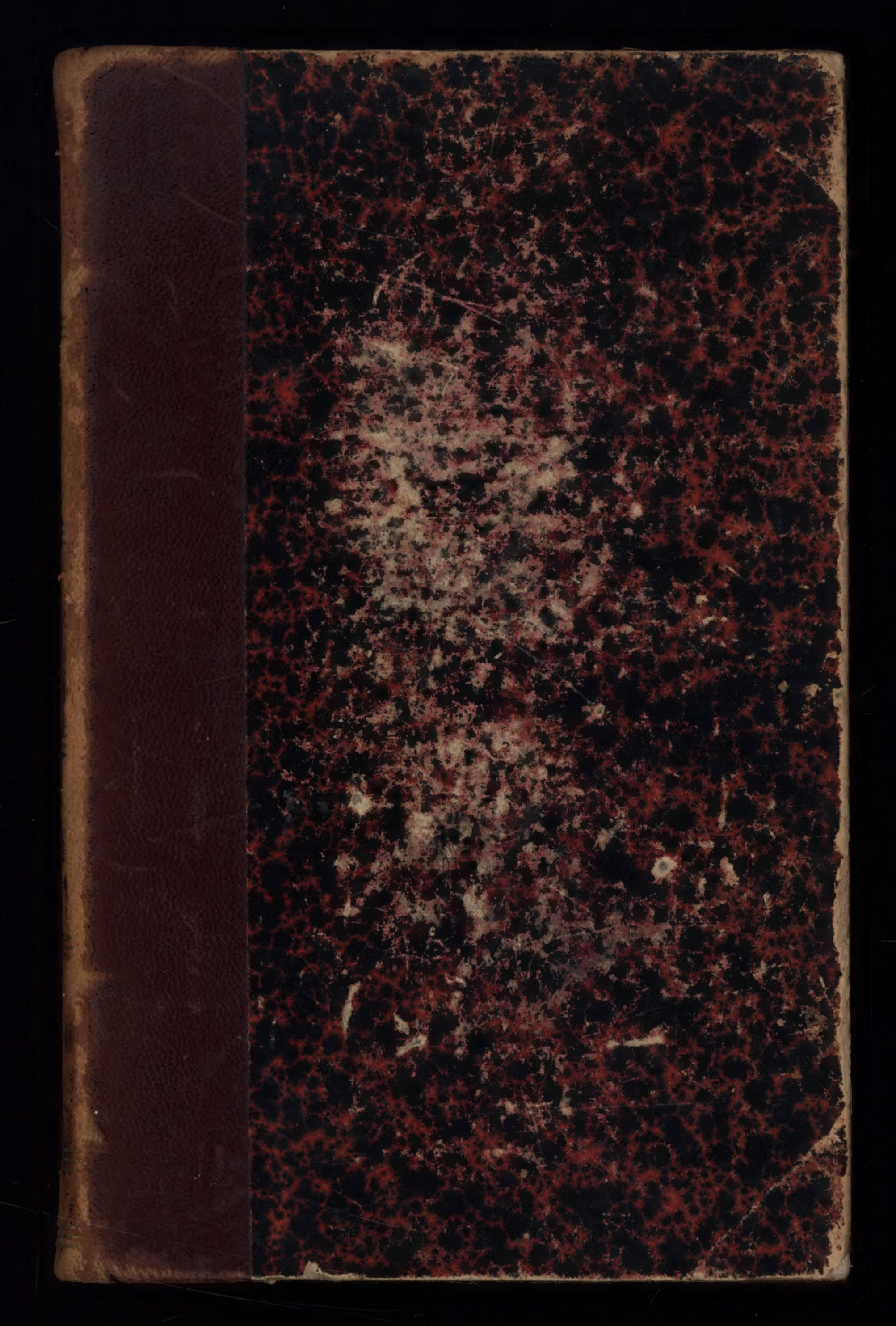
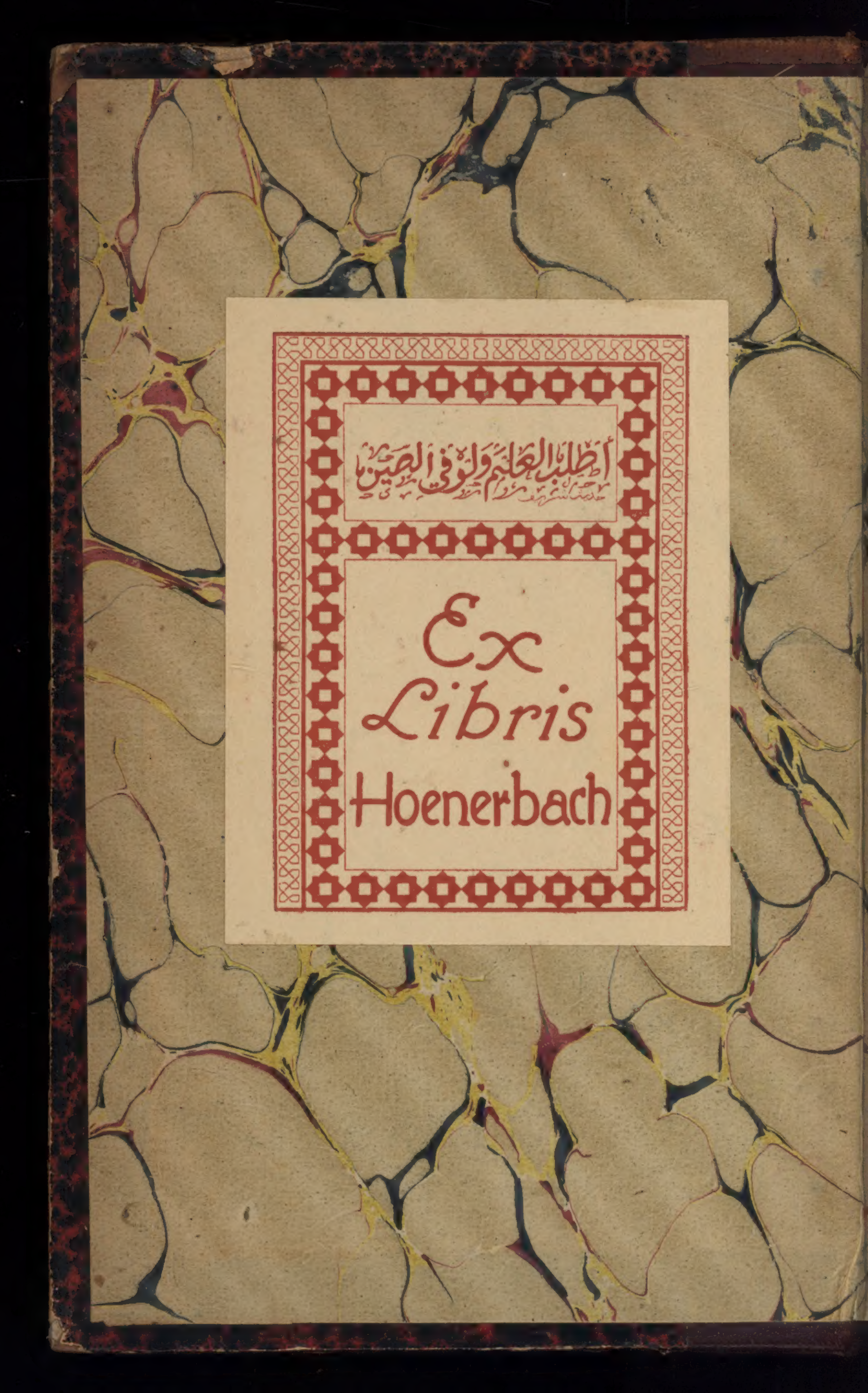
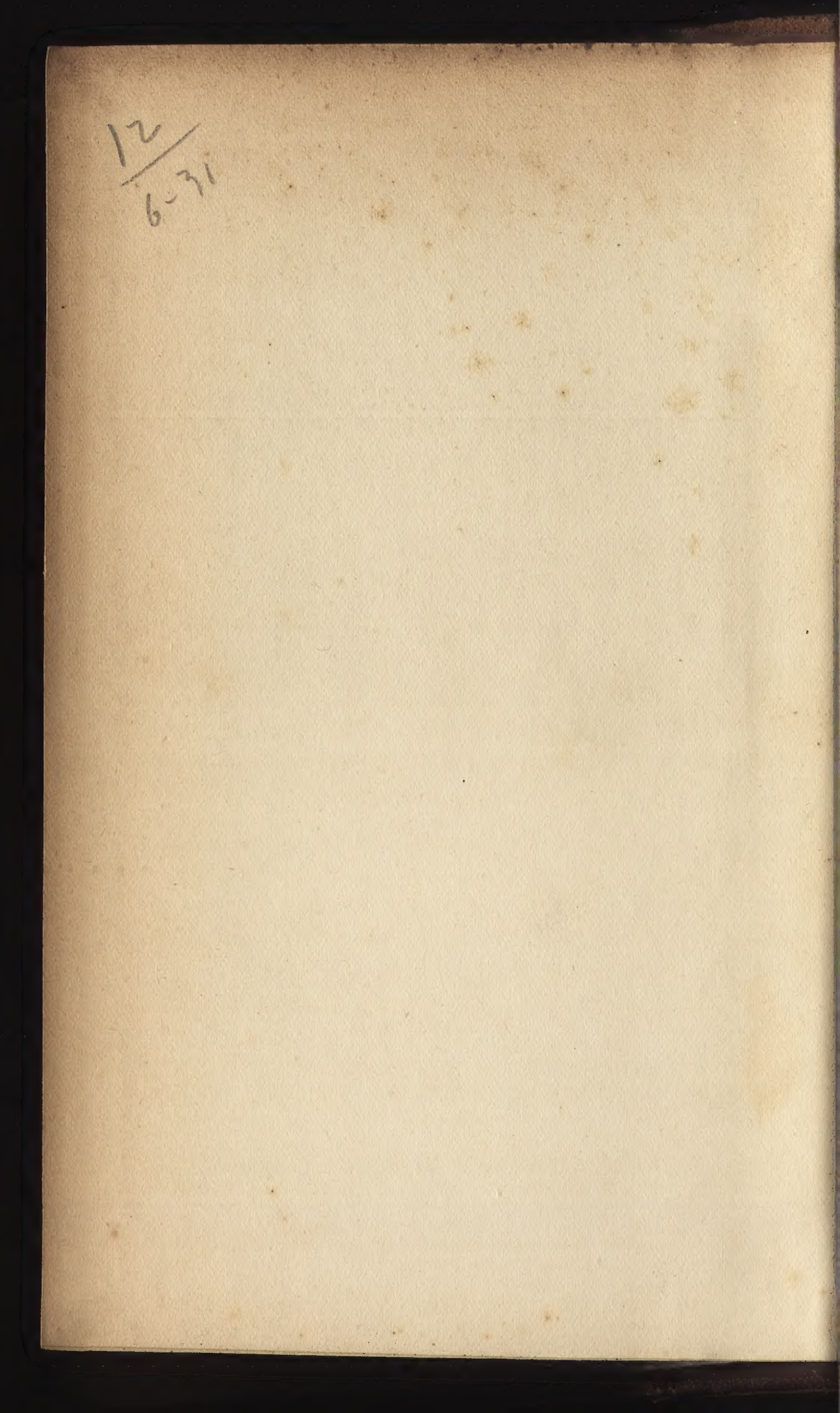
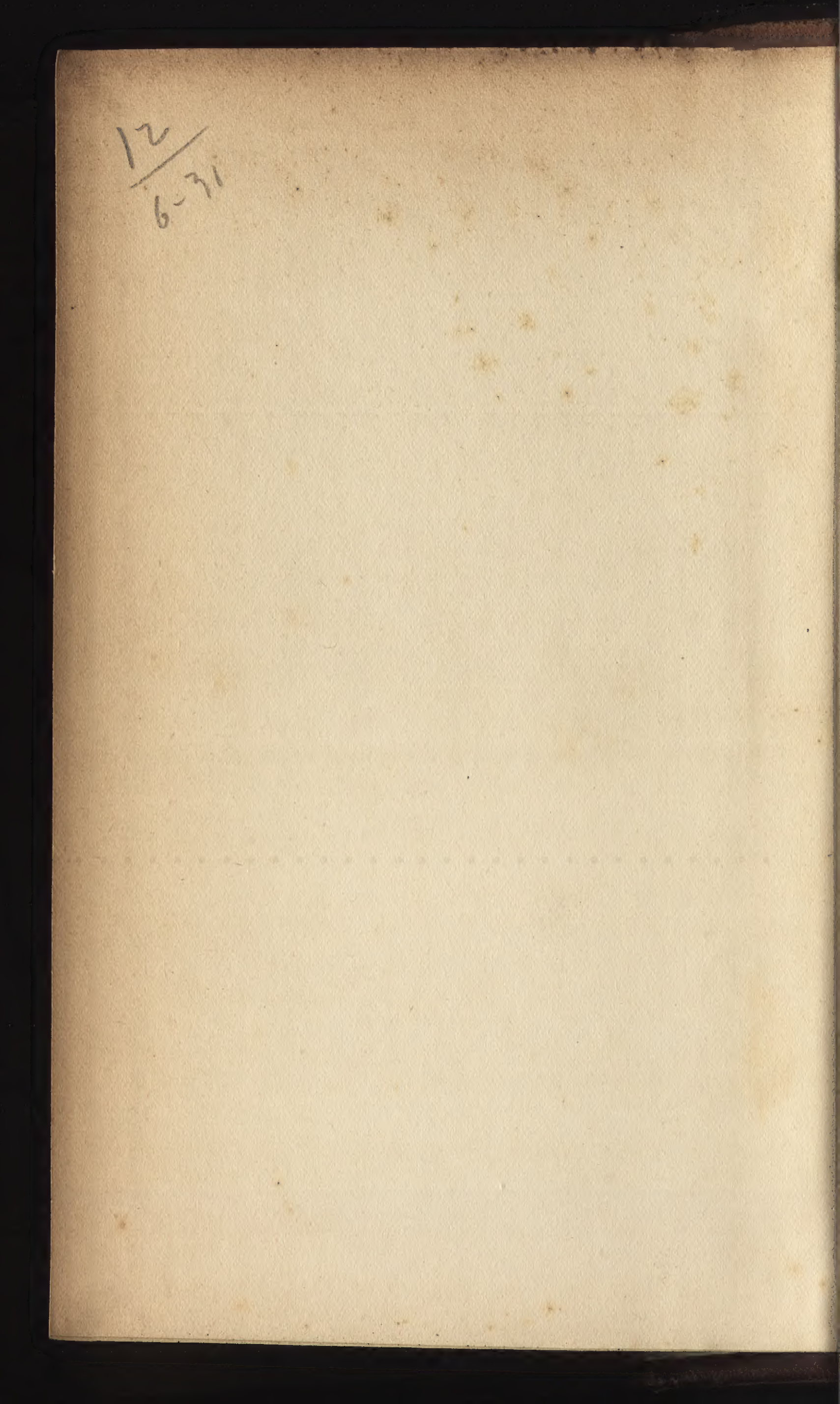



اطلب العلم ولو في الصين
Ex Libris
Hoenerbach




12/6-31


12/6-31

LE MAROC

d'aujourd'hui

Illustration 1-4. 1911. Articl. et Carte
Zone Espagnole au Maroc Illustration 13 et 27/1 12

EUGÈNE AUBIN

LE MAROC d'aujourd'hui

AVEC TROIS CARTES EN COULEUR HORS TEXTE

TROISIÈME ÉDITION



Librairie Armand Colin
Paris, 5, rue de Mézières
1907

PRÉFACE

Arrivé à Tanger en septembre 1902, ma bonne fortune m'a entraîné quelques semaines plus tard vers le Maroc Méridional ; j'y ai visité Marrakech, avec les deux principales vallées du Grand-Atlas, le Goundafi et le Glaoui. A peine de retour à Tanger, dans les premiers jours de janvier 1903, j'ai dû repartir pour Fez, où je suis resté six mois. La série de lettres qui forme ce livre, a été écrite sous la tente, au cours de ma promenade à travers le sud, puis dans le jardin planté d'orangers, que m'avait attribué, à Fez, l'hospitalité chérifienne; la plupart ont été publiées au fur et à mesure dans le *Journal des Débats ;* les plus importantes ont été insérées dans la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris* et la *Renaissance Latine*.

Ces lettres contiennent les renseignements et les notes que j'ai recueillis, dès le début de mon séjour au Maroc, afin de mieux comprendre un

pays, si spécial et si nouveau pour moi, au milieu duquel je devais me trouver placé, pendant la crise décisive de son histoire. C'est ce qui explique pourquoi l'information, restée d'abord assez vague dans toute la partie relative au sud de l'Empire, se précise peu à peu, à mesure que mon séjour se prolonge au Maroc, que j'en aborde les régions septentrionales, et que mes expériences de Fez me permettent d'observer de plus près les détails de la civilisation Maure, l'organisation du makhzen et l'agitation de Bou Hamara.

J'ai naturellement profité de mes longues heures de solitude pour lire la plupart des ouvrages publiés sur le Maroc. En dehors des données historiques, je n'ai guère trouvé à y puiser ; car il n'existe, à ma connaissance, aucun livre, écrit dans une langue quelconque, qui expose, pour ceux que cela peut intéresser, le mécanisme de la vie marocaine et du gouvernement marocain.

C'est donc en interrogeant le plus grand nombre de gens possible que je suis parvenu à me faire de ce pays, resté si complètement fermé à toute pénétration européenne, une idée que je crois juste : il va sans dire que j'ai toujours cherché l'information à sa source la plus sûre et que je me suis efforcé, quand faire se pouvait, de contrôler les renseignements les

uns par les autres. Quantité de personnes ont ainsi contribué à me fournir les renseignements contenus dans ce livre. Le chapitre, relatif au makhzen, a été fait d'après les indications recueillies auprès de personnages autorisés; l'un des premiers poètes de Fez, l'un des musiciens les plus renommés, la *cheikha* le plus en vogue de la ville, m'ont renseigné sur la poésie, le chant et la musique. C'est le feqih de la zaouïa d'Ouazzan, qui m'a raconté les traditions de cette illustre maison chérifienne et de la confrérie des Taïbiyin; c'est un chérif, descendant de Sidi ben Aïssa qui m'a expliqué l'organisation des Aïssaoua.

Ignorant la langue arabe et isolé dans une contrée aussi rebelle à tout contact avec les Européens, il m'eût été impossible d'entreprendre une pareille tâche, sans le concours d'un Algérien, Si Kaddour ben Ghabrit. Si Kaddour a été, pendant mon long voyage à travers le Maroc septentrional, le plus dévoué des compagnons et le meilleur des informateurs, — justifiant, une fois de plus, cette vérité évidente que nos *fellow-subjects* algériens sont parmi les plus précieux ouvriers de l'œuvre française au Maroc. Je ne veux point oublier non plus un autre Algérien, Si Allal Abdi, attaché au vice-consulat de France à Mogador, qui m'a accom-

pagné à Marrakech. Ce sont les négociants français, établis sur les divers points de la côte Atlantique, qui m'ont fourni les données économiques ; je ne saurais non plus passer sous silence les indications utiles, que m'ont multipliées, sur une foule de sujets, MM. Eug. Fumey, premier interprète de la Légation de France à Tanger, et H. Gaillard, Vice-Consul de France à Fez. Je suis également très obligé à M. R. de Flotte-Roquevaire qui s'est fait une spécialité de la cartographie marocaine et a bien voulu dresser les cartes jointes à ce volume.

J'ai eu la rare fortune de voir le Maroc à une époque unique, où l'intensité de la crise, provoquée par les imprudences européennes du sultan Moulay Abdelaziz, entr'ouvrait, pour la première fois, un pays, obstiné dans sa résistance contre l'étranger, où l'émotion du moment incitait aux confidences des personnages, qui, en d'autres temps, n'eussent point voulu d'un chrétien pour témoin de leurs affaires intérieures et où apparaissaient à nu les ressorts du makhzen, tendus à l'extrême sous la pression des événements. C'est dans ces circontances particulièrement favorables, qu'il m'a été permis d'observer la féodalité marocaine, c'est-à-dire une sorte de Saint-Empire, figé dans l'Islamisme, avec sa fédération incohérente de tribus, ses coutumes d'un

autre âge et son jeu compliqué d'influences religieuses ; toutes choses qui font du Maroc le plus extraordinaire des États musulmans et lui impriment un caractère si déconcertant pour le nouveau venu. J'ai vécu plusieurs années au Caire et à Constantinople ; il m'a été donné de parcourir la plus grande partie des terres musulmanes, l'Algérie et la Tunisie, la Syrie et l'Égypte, les Indes, la Crimée et le Caucase, les pays balkaniques, les Turquies d'Europe et d'Asie ; je n'ai rien rencontré nulle part qui ressemblât au Maroc et j'ai eu tout à apprendre en abordant l'Extrême Occident de l'Islam.

En terminant ce livre, qui raconte l'incident marocain de ma nomade existence, je veux dire tout le plaisir que j'en ai ressenti. Les longues chevauchées à travers une campagne perpétuellement fleurie, le campement, qui se forme, au coucher du soleil, sur le point atteint par la course du jour, l'étude d'une civilisation mulsumane, immobilisée dans le plus lointain moyen âge, l'incertitude même qui résultait du développement de la présente agitation, — rien n'était plus propre à faire ressortir le charme incomparable du Maroc pour ceux qui ont mis dans la mobilité et dans l'effort la joie suprême de leur vie.

Tanger, décembre 1903.

CHRONOLOGIE MAROCAINE

Comme les Marocains calculent volontiers d'après la durée des dynasties ou les règnes des souverains récents, il a été jugé nécessaire, pour l'intelligence des époques mentionnées dans ce volume, de donner les dates principales de la chronologie marocaine :

Chorfa Edrissites	788-990.
Zenata	990-1061.
Almoravides	1061-1149.
Almohades	1149-1269.
Mérinides	1213-1524.
Chorfa Saadiens.	1524-1668.
Chorfa Alaouites	1649-
Moulay er-Rechid	1664-1672.
Moulay Ismaïl	1672-1727.
Moulay Abdallah	1729-1757.
Sidi Mohammed Ben Abdallah	1757-1790.
Moulay Sliman	1795-1822.
Moulay Abderrahman	1822-1859.
Sidi Mohammed ben Abderrahman	1859-1873.
Moulay el-Hassan	1873-1894.
Moulay Abdelaziz	1894-

VOCABULAIRE ARABE[1]

'Abd : plur. *'abid* : esclave. D'où le nom propre *'Abdallah* serviteur de Dieu, et tous ceux qui sont formés par l'adjonction de l'une des 99 épithètes d'Allah; *'Abdelaziz*, *'Abderrahman*, etc...

' Achourâ : le 10 du mois de *Moharrem* ; ancien jour de jeûne, institué par Mahomet, en imitation du jeûne juif du Yom Kippour, le 10 du mois de *Tichri* ; le jeûne de l'Achourâ fut ensuite remplacé par celui du Ramadan. C'est, pour les Chiites, le jour anniversaire de la mort des fils d'Ali. Au Maghreb, l'Achourâ est devenue une fête, où réapparaissent d'anciennes réjouissances locales ; c'est le carnaval du Maroc.

' Adoua : rive ; *adouat el-Andalous* et *el-Qarawiyin* sont les deux quartiers de Fez el-Bali, séparés par l'oued Fez. Ce mot s'appliquait jadis aux deux rivages du détroit de Gibraltar.

Afrag : « Séparation », toile de 2 mètres de haut, qui, en voyage et en campagne, entoure les tentes du sultan.

Aguedal[2] ; **gedâl**, plur. *gedâlât* : pré réservé.

' Aïd el-Kébir : « la grande fête » ; ou *aïd el-qourbân* : « la fête des sacrifices », célébrée dans tout l'Islam le 10 du mois de *dhou el-hidja*, au moment où a lieu à Mina, près de la Mecque, le grand sacrifice qui termine le pèlerinage.

' Aïd ec-ceghir « la petite fête » : ou *'aïd el-fithr*, « la fête de la rupture du jeûne », célébrée le 1er du mois de *choual*, qui suit le mois de *ramadhan*.

' Alem, plur. *'ouléma* : savant, équivaut à *feqih*, jurisconsulte.

Amin, pl. *oûména* : « l'homme de confiance ». Au Maroc, le corps des oumana est formé par les intendants chargés des services financiers.

' Askri, pl. *'askar* : fantassins recrutés dans les tribus marocaines ; orig. *asker*, armée ; d'où fr. *lascar*.

[1] Je suis très obligé à M. Gaudefroy-Demombynes, secrétaire de l'École des Langues orientales, qui a bien voulu établir le vocabulaire des mots arabes revenant le plus souvent dans le présent volume.

[2] Quand un même mot est écrit avec diverses orthographes, la première est l'orthographe qui répond à la prononciation courante et est utilisée par les colonies européennes du Maroc. C'est cette orthographe, souvent erronée mais entrée dans l'usage, qui est toujours employée dans ce livre.

Amel : gouverneur d'un amalat (province) Ex : l'amel d'Oujda.

'Azib : enclos, ferme concessions de terre ; *'azaibiya*, gens de l'azib, travailleurs agricoles.

Baraka : traduit d'ordinaire par « bénédiction » ; c'est le don qu'ont les saints, les marabouts et les Chorfa, de transmettre à leurs fidèles les vertus et les pouvoirs qu'ils possèdent, et qui, suivant l'orthodoxie musulmane, leur seront accordés par Dieu. Ils peuvent transmettre la baraka de leur vivant ou après leur mort. On l'obtient surtout par attouchement, direct ou indirect.

Bou Mouareth. «L'homme aux héritages » : fonctionnaire chargé de la surveillance des héritages.

Bsâth : à Fez, édicules de papier découpé, montés sur de légers châssis de bois et éclairés à l'intérieur, que l'on exhibe aux fêtes de l'Achoura; le sens est à la fois « tapis » et « réjouissance, divertissement ».

Caïd, *qâïd*, plur. *qiâd:* « conducteur », gouverneur des villes ou des tribus, chef militaire.

Chéchiya, châchyia : coiffure, calotte de drap rouge portée par les hommes raha.

Cheikh, plur. *chioukh*, « vieillard » : chef de village, de fraction de tribu, de confrérie religieuse. Poëte, maître chanteur, fém. *cheikha*, plur. *cheikhât*. — *Cheikh en-nedhar :* « cheikhs de l'inspection », experts en matière commerciale.

Chérif, plur. *chorfa* ; fém. *chérifa*, pl. *chérifât:* « noble », personnage qui descend ou prétend descendre du Prophète par sa fille Fatima, femme d'Ali.

Chouari, plur. *chouarât* : sac ou panier double, en sparterie ou en feuilles de palmier, dont les deux parties, *'adila*, « égale » pendent sur chaque côté de la bête et sont réunies entre elles par une pièce dite *qanthara* « pont ».

Couscous, en arabe *tha'am:* « nourriture » : mets confectionné avec de la semoule — *semid* — cuite à l'étuvée et roulée dans les mains par les femmes ; on l'assaisonne à la graisse, au beurre ou au sucre.

Debiha, dzebiha : « victime », animal que l'on sacrifie le jour de l'aïd el-Kébir, ou bien, à d'autres époques, pour un motif quelconque, s'il s'agit d'obtenir le *mzaoug*, de se concilier la faveur d'un grand personnage, ou de demander l'appui d'une tribu ; ce sacrifice s'effectue également sur les tombeaux des saints pour solliciter leur protection.

Demma, dzemma . situation du *dzimmi*, c'est-à-dire, en terre d'Islam, de tout sujet non musulman, qui paie la taxe de capitation.

Deqqaq : « heurteur », personnage qui, au Maroc, dans les nuits de Ramadan, va heurter le marteau des portes, à

deux heures du matin, pour avertir qu'il est temps de prendre le dernier repas licite.

Diffa, dhifa : repas offert à l'hôte.

Djellâba : vêtement habituel des Marocains, sorte de sac fait d'une étoffe quelconque et dans lequel des fentes permettent de passer la tête et les bras, petites manches courtes et capuchon.

Djèich, guich : corps d'armée, troupe.

Djéziya : taxe de capitation.

Fahs, fahç : campagne autour d'une ville ; banlieue.

Faqir, plur, *foqra:* « pauvre », nom que portent les affiliés d'une confrérie religieuse.

Fatiha : premier chapitre du Coran, qui est récité dans toutes les circonstances solennelles de la vie : elle accompagne certains gestes, de prière et de bénédiction.

Fetoua : consultation juridique ou théologique, rendue par un personnage important, cadi, imam ou savant, ou par une réunion de ces personnages.

Fondaq, plur. *fenâdeq :* caravansérail pour les hommes et les bêtes, marché ; *fondaq ech-chemmdin,* marché des marchands de bougie.

Fraja, fradja : spectacle réjouissant ; divertissement.

Ghassoul : terre savonneuse, terre à foulon, dont on se sert aux bains.

Gheyyâth : individu qui, durant les nuits de Ramadan, annonce certaines heures du haut des minarets, en jouant de la *ghâitha*, sorte de musette à anche à sept trous.

Gnaouagnawa : corporations de nègres guérisseurs de maux nerveux, tireurs de sorts, etc... ; ce nom viendrait d'une forme altérée de Djenné, ville du Niger supérieur.

Hadhariya : vie raffinée du *hadhari* ou *hadhri*, habitant d'une grande ville, *hadhra*; par opposition à la *âroubiya*, vie des Arabes, et à la *badiya,* vie des Bédouins. En général, *âroubiya* s'applique aux cultivateurs sédentaires et *badiya* aux nomades.

Hadhra: réunion d'affiliés d'une confrérie religieuse, dans laquelle ils se livrent à des pratiques mystiques, récitation du *dzikr*, etc...

Haïthi : « mural », pièce d'étoffe pour décorer les murs.

Hézeb, hizb : courte formule de prière, souvent répétée, qui fait partie du dzikr d'une confrérie. Le Coran est divisé en soixante parties égales, ou *hizb*, qui servent d'unité de récitation dans les cérémonies. Chaque *hazzab* en récite un ou plusieurs.

Horm : « interdiction », qui empêche les infidèles de pénétrer dans certains lieux ; *haram*, interdit ; d'où *harem*, l'appartement interdit, réservé aux femmes.

Jamor, djamour : « étincelant », boule en métal qui surmonte les tentes des principaux personnages d'un camp marocain.

Khaima, khima : tente basse et allongée des nomades ; elle est faite de bandes, que les femmes tissent de laine, de poils de chèvre ou de fibre de palmier.

Khathib : imam spécialement chargé de prononcer, les vendredis et jours de grandes fêtes, un sermon nommé *Kholba*, dans les mosquées cathédrales, *djamaâ*, plur. *djou-amâ*.

Marabout : en arabe *mrâbeth*, régul. *mourâbith*, « l'homme du *Ribâth* », forteresse-couvent, qui servait de retraite aux pieux combattants de la guerre sainte, soit contre les infidèles, soit contre les schismatiques : les almoravides (*al-mourabithin*) tirent leur nom du ribâth où Yasin les forma. — Personnage considéré comme jouissant de la baraka, soit par sa naissance (chérif), soit par sa science et ses vertus, soit par ses miracles ou ses excentricités. Ce saint personnage est enterré dans une *goubba* (Koubba).

Mchergui : « oriental », l'un des modes de la chanson légère, *griha*.

Meqsoura, maqçoura : « partie séparée », partie de la mosquée isolée par une cloison de bois ouvragé et destinée au sultan, parfois aux femmes. Se dit aussi d'une pièce attenant au *mirhab* de la mosquée.

Meksour-el-djenah : « qui a les ailes coupées », l'un des modes de la griha affecté aux élégies. Cette expression, qui doit être empruntée à une chanson, s'emploie dans la langue courante pour dire « accablé de douleur ».

Mesriya, maçriya : au Maghreb, petite chambre du premier étage, donnant sur la rue et ayant accès par un escalier partant de la rue ou du vestibule d'une maison.

Mezloug : « glissé », l'un des trois modes de la poésie légère, griha.

Mézouar : « surveillant », prévôt des divers groupes de chorfa.

Mezrâg : « lance », ensemble d'obligations de protection et de respect à l'égard des personnes et des propriétés, qui sont la conséquence de certains rapports sociaux : jadis résultant de la remise d'une lance en garantie d'union.

Mkebb : couvercle en forme de chapeau, fait d'osier ou de fibres de palmiers, placé sur les plats pour les protéger.

Mlâqiya : « réception », offrandes faites au sultan en sa qualité de chérif couronné.

Mohendicin : « qui ont étudié la *hendasa* », — géométrie, — géomètres, architectes, ingénieurs.

Moristan, persan *bimaristan* : endroit où sont les malades, *bimar*, et notamment les fous.

Mouaqqetin : fonctionnaires qui dressent le calendrier de façon à calculer exactement les heures (temps, *ouaqt*) de la prière.

Moudjahidin : « combattants pour la guerre sainte », *djehad;* au Maroc, volontaires pour la guerre contre les chrétiens ; déjà aux XIVe et XVe siècles, nom des volontaires marocains qui vont faire en Espagne des guerres saintes, où les intrigues mêlent d'ailleurs étrangement les chrétiens avec leurs irréconciliables ennemis.

Moul, moulet et **moualin** : personnel masculin et féminin au service du sultan : *m. el-couchina*, esp. *cocina ; m. eth-thas*, bol, cuvette en cuivre, où on se lave les mains : *m. eç-çaboun*, du savon ; *m. ez-zif*, de l'essuie-main ; *m. el-medhall* « maître du parasol » ; *medhall*, qui signifie « qui fait ombre » désigne le grand chapeau de paille des bédouins.

Mouloud : « naissance », anniversaire de la naissance du Prophète, le 12 du mois de Rébi Ier.

Mouna : provisions journalières fournies aux hôtes.

Moussem : fête d'un saint, célébrée à époque fixe. Le mot semble venir de *Wasm*, marque de propriété des animaux. Le *maousim* aurait été, dans l'Arabie anti-islamique, la fête annuelle du marquage des jeunes bêtes, chamelons et agneaux ; puis les foires tenues à cette occasion ; puis la fête du pèlerinage ; enfin toutes les fêtes revenant à époque fixe. — Un sens secondaire est « saison », « vent de saison », d'où, par le portugais, le français *mousson*.

Msalla, moçalla : espace libre, en dehors des villes, où la prière a lieu, devant un grand concours de populations, lors des trois grandes fêtes ; la *qibla* peut y être indiquée par un mur blanc — Fez — par une pierre, etc.

Mzâoug : « apparié, accouplé », cérémonie destinée à faire rentrer en grâce une tribu auprès du makhzen par une debiha.

Neffâr : individu qui, durant les nuits de Ramadan, sonne de la trompette, *nefir*, du haut du minaret des principales mosquées. Le mot *nefir*, qui désigne originairement le « départ pour la guerre sainte », puis l'appel à la guerre sainte, a fini par se restreindre à l'instrument qui sonne cet appel, à la trompette.

Neggâfa, nedjdjâfà : négresse présidant aux cérémonies du mariage. Ce mot vient peut-être de *nedjaf* « seuil », et le nedjdjâfa serait celle qui veille au seuil de la chambre nuptiale. En Algérie, on dit *djallâsa*, celle qui « s'assied ».

Nouba : « tour de rôle », fanfare ou musique jouant à heures fixes, air joué par la musique.

'Oud : « bois », mandoline à quatre cordes doubles. Avec l'article *el'oud*, a donné l'espagnol *ludo*, le français *luth*.

Ouli, o : heure de midi. — Il semble que ce mot vienne de *aouli* (*awwéli*), « celui du premier », nom que l'on donne au

Maghreb, au premier appel (*adhân*) de la prière de *dohor ; awwel*, s'emploie, en Tunisie, au sens de midi, sans doute pour la même raison.

Qâa-ez-zit : « le carreau de l'huile » à Fez, comme on dit le carreau des halles.

Qacida : forme de poésie arabe, qui date de la période anté-islamique : le poète y décrivait le campement abandonné, sa maîtresse, ses chameaux, etc... Il terminait par l'éloge du personnage auquel il adressait son poème et dont il attendait une récompense. Dans la poésie citadine, ce n'est plus qu'un jeu de l'esprit.

Rahbat ez-zebib à Fez : « halle au raisin sec ».

Rezza : longues bandes de mousseline blanche, entourant la *chéchiya* pour former le turban.

Sahhâr : au Maroc, personnage qui, durant les nuits de Ramadan, parcourt les rues à deux heures du matin et, en frappant sur un tambourin, avertit les fidèles qu'ils peuvent faire le dernier repas de la nuit, le repas de l' « aurore », *sahar*. En Orient, ce repas s'appelle *sahour*, et le *sahhâr* est dit *mousahher*.

Salat el Istisqa, çalat... « prière de l'arrosement », cérémonie destinée à obtenir la pluie.

Siouan, ciwân : « protection », tente en toile, élevée en bordure de l'afrag du sultan.

Tajin, tadjin : nom générique des mets non rôtis : viande de mouton ou de poule, cuite lentement et confite dans un jus épais, avec addition de sauce, *merga*. *Tadjin* est exactement le vase en terre où cuit le ragoût, ou celui dans lequel on le sert au sortir du chaudron, *gedra*. Il y a un grand nombre de tadjin qui portent des noms différents.

Tekhridja : « éducation », « sortie » de l'ignorance, fait qu'un écolier a achevé d'apprendre le Coran par cœur, exactement *Khetma*, « achèvement » : fête donnée à cette occasion.

Tertib : « règlement », réforme fiscale ; même racine que *rateb*, solde fixée par un règlement.

Zerîba : « enclos en branchages ».

Zribet el-Khecheb : l' « Enclos au bois de construction », à Fez.

LE MAROC D'AUJOURD'HUI

CHAPITRE PREMIER

MOGADOR

police du port confiée aux cadres français par l'acte d'Algésiras

De Tanger à Mogador. — La raison d'être et les origines de Mogador; le trafic du Sous. — La kasbah et la colonie européenne. — Mouvement commercial. — Les intérêts français. — La communauté israélite. — L'influence anglaise. — Le sanatorium de Palm Tree House.

Mogador, le 10 novembre 1902.

De Tanger à Mogador, 360 milles et soixante-cinq heures de navigation[1].

Parmi les huits points[2] de la côte marocaine ouverts au commerce européen, Mogador est le seul qui donne à peu près l'idée d'un port. Construite sur une

1. A bord d'un vapeur anglais de la Compagnie Forwood, qui assure le service entre l'Angleterre, le Maroc, les îles Canaries et Madère. Avec un départ hebdomadaire de Londres et de Darmouth, cette compagnie est la régulatrice du commerce anglais sur toute la côte atlantique du Maroc; elle attire même vers ces parages peu visités un afflux de touristes britanniques, désireux de passer, à bon marché, vingt-cinq jours en mer, sur des bateaux convenablement aménagés.

2. Les huit ports marocains ouverts au commerce extérieur sont : Tétouan, Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi et Mogador.

langue de terre, qu'une lagune coupe presque complètement du continent, la ville se prolonge par une bande de récifs, qu'une passe étroite et peu profonde sépare d'une île escarpée. L'origine de Mogador est récente, et les circonstances qui ont provoqué sa fondation ont également déterminé les conditions de son existence et de son développement. Elle est née, en 1760, d'une volonté chérifienne, sur les ruines d'un petit établissement portugais. Le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah, ayant eu maille à partir avec les gens du Sous, prit le parti de les réduire en les ruinant. Il ferma donc le port d'Agadir et fit construire, pour le remplacer, la ville de Mogador. Depuis lors, sauf à rares intervalles, Agadir n'est plus abordable au commerce européen et la prospérité présente de Mogador est faite du malheur des Sousis.

La construction de la nouvelle ville fut confiée au groupe assez nombreux de captifs chrétiens et de renégats qui se trouvait, à l'époque, retenu au Maroc. Ce fut un Français, Cornut, originaire d'Avignon, qui en fut l'architecte. Il y travailla dix ans. Obligé de construire sa ville sur un plan marocain, c'est-à-dire d'en faire rentrer les divers quartiers dans des enceintes murées, notre compatriote réussit à imposer à sa création notre alignement national, et je ne connais pas de ville dans tout l'Islam qui jouisse d'une plus parfaite rigidité de lignes. Ce modèle nouveau frappa, du reste, à tel point les imaginations indigènes que la ville fut baptisée du nom arabe *Es-Soueïra* (le petit tableau), qui est devenu son nom officiel.

La ville compte de 20 à 25.000 habitants; dont

bon nombre sont originaires du Sous. Lors de la fermeture du port d'Agadir, le commerce local fut invité à se transporter à Mogador et une colonie de juifs du Sous furent les premiers à s'installer dans le *mellah* à la suite de leur trafic primitif. Mogador se trouve à l'extrême limite méridionale des pays arabes ou arabisés ; à peine traversé l'oued Kseb, qui se jette dans l'Océan à la sortie de la rade, on entre en pays purement berbère. Aussi les origines, la proximité et les relations commerciales font-elles que la population presque entière, tout en parlant arabe, connaisse aussi le *chleuh*, dialecte berbère, usité dans toute la région du grand Atlas.

De fait, le commerce du Sous, de l'oued Noun, du Draa — voire jusqu'à ces derniers temps des oasis du Sahara et même du Soudan — fait la prospérité de Mogador. Débouché des provinces accidentées et peu agricoles de Chiadma et de Haba, n'attirant qu'une faible partie du commerce de Marrakech, Mogador est réduite au trafic du Sud, mais ce trafic est encore assez important pour lui assurer l'un des premiers rangs parmi les ports marocains. Malheureusement, depuis notre occupation du Soudan, Mogador a perdu ses relations avec Tombouctou, d'où venaient naguère des caravanes annuelles de 5 ou 600 chameaux, chargés d'ivoire, de plumes d'autruche et de poudre d'or.

A l'heure actuelle, la place de Mogador n'exporte plus que les peaux de chèvre, venues de Marrakech et du Sous, les amandes du Sous et de Haha, les huiles et la cire, enfin les gommes du Sous (gommes arabique et sandaraque, utilisées en Europe dans les

industries chimiques et pharmaceutiques; gomme ammoniaque, expédiée en Egypte, Algérie, Tunisie, et employée pour l'épilage, selon les usages musulmans); les caravanes du Sous et de Marrakech aboutissent journellement au port.

Les négociants arabes, auxquels elles étaient autrefois consignées, ont tous disparu depuis une vingtaine d'années, et les Juifs sont devenus les maîtres presque absolus de la place. Eux-mêmes, pour la plupart, originaires du Sous, ont pour correspondants très actifs leurs coreligionnaires du Sud; aussi les caravanes ont-elles pris l'habitude de vendre et d'acheter aux négociants juifs ou par l'intermédiaire des courtiers juifs. Quant aux négociants européens, ils n'ont aucun rapport direct avec les gens du Sous. De puissantes maisons juives sont établies à Mogador. Comme elles importent surtout des bougies, des cotonnades et du thé, elles font la plupart de leurs affaires avec l'Angleterre, et quelques-unes possèdent même des comptoirs à Manchester.

Dans de semblables conditions, il n'y a point de place pour une nombreuse colonie européenne: celle de Mogador compte environ 300 personnes, dont le tiers espagnol et une cinquantaine de Gibraltariens; artisans en majeure partie; le reste composé d'Anglais, d'Allemands, d'Italiens, de Suisses et de Français, Tout ce monde habite dans les deux kasbahs, l'ancienne et la nouvelle, séparées par l'esplanade du méchouar. Au grand souk, situé hors la ville, aboutissent les caravanes de Marrakech et du Sous; elles doivent y demeurer, sans franchir les portes, jusqu'à ce que leurs marchandises aient

trouvé acheteurs ; chameaux et chameliers y campent sur le rivage dans la saleté et le dés rdre ; à côté d'eux sont étalées sur le sol des peaux de chèvre, amenées de l'intérieur dans la fiente et le sel, que les exportateurs font sécher avant leur embarquement.

Les deux kasbahs sont le centre de la vie uropéenne ; mais celle-ci s'y perd au milieu d'une population juive de quelque 2.000 individus, les plus aisés de la communauté, qui ont réussi à déborder du mellah. N'étaient les mosquées, on s'y croirait volontiers dans une ville quelconque du midi de l'Espagne, avec ses maisons blanches et ses terrasses surmontées de miradors. Le makhzen est propriétaire de la quasi-totalité des immeubles, qu'il loue à raison de 6 p. 100 du capital investi. Il en résulte que les Européens sont logés à fort bon compte dans de vastes maisons ouvertes sur des patios intérieurs et distribuées selon un modèle identique, le rez-de-chaussée servant de magasin et le premier étage à l'habitation... J'ai dit que les négociants juifs détenaient désormais le commerce avec l'Angleterre ; à côté d'eux, le commerce européen, qui a toujours existé sur la place, est représenté par cinq grandes maisons, une italienne, deux allemandes et deux françaises, qui, toutes, ont des comptoirs ou des agents à Marrakech.

En ce qui concerne l'exportation, le principal débouché des amandes est l'Allemagne, puis l'Angleterre ; la France ne s'adresse au Maroc pour cet article qu'en cas d'insuffisance de la production italienne ; les cires, les gommes et les huiles vont également en Allemagne, puis en Angleterre ou en France ; les peaux en Angleterre, aux États-Unis et en France.

En réalité, l'Allemagne fait, pour l'exportation, une redoutable concurrence à l'Angleterre; pour l'importation, au contraire, elle reste fort loin, tandis que nous nous rapprochons le plus des chiffres anglais; nos rivaux fournissent les cotonnades (1.300.000 fr. en 1901), les thés, les bougies et les fers; nous-mêmes les sucres (1.750.000 fr.) et les soieries[1].

En y comprenant les naturalisés et les protégés (Algériens et juifs), notre colonie à Mogador compte une soixantaine de personnes: deux grandes maisons françaises y sont installées, la maison Robert Boulle, et la maison Borgeaud et Reutemann, également établie à Tanger et à Alger. La Compagnie Paquet, de Marseille, dessert le port, ainsi que le reste de la côte. Un de nos compatriotes tente en ce moment même d'installer un moulin. Une dame française a ouvert un excellent hôtel. Le directeur de l'école de l'Alliance israélite est Français; enfin, l'un des nôtres, juif algérien converti au protestantisme, dirige une mission protestante. A défaut de médecin[2]

1. Commerce total du port de Mogador. Importation: 1898, 6 millions 46: 1999, 5,97; 1900, 6,38; 1901, 7,82. — Exportation: 1898, 7,57; 1899, 8,36; 1900, 10,78; 1901, 7,52.

Commerce avec la France. Importation: 1898, 1,20; 1899, 1,60; 1900, 2,11; 1901, 2,72. — Exportation: 1898, 0,51; 1899, 0,47; 1900, 2,03; 1901, 0,63.

Commerce avec l'Angleterre. Importation: 1898, 3,63; 1899 2,98; 1900, 3,53; 1901, 3,10. — Exportation: 1898, 4,15; 1899, 3.95; 1900, 2,63; 1901, 1,99.

Commerce avec l'Allemagne. Importation: 1898, 0,41; 1899, 0,60; 1900, 0,36; 1901, 0,55. — Exportation: 1898, 1,67; 1899, 1,97; 1900, 3,39; 1901, 1,67.

2. Un jeune médecin d'Alger est venu cette année même s'installer à Mogador.

français, le service médical est assuré par trois docteurs allemand, anglais et espagnol. C'est dans une maison mise par le makhzen à la disposition du gouvernement français que sont installés notre vice-consulat et la poste française ; le vice-consulat dispose d'un commis algérien et d'un taleb indigène, tandis qu'un jeune Syrien naturalisé dirige le bureau de poste, assisté d'un Israélite indigène, qui fait office de facteur. Tel est le personnel bigarré qui représente, avec beaucoup de zèle, l'influence française à l'extrémité méridionale du Maroc.

Grâce aux efforts de l'Alliance israélite, qui s'emploie à propager parmi les juifs du Maroc la culture européenne avec notre langue et nos idées, la communauté juive de Mogador peut être considérée comme appelée à former dans l'avenir un élément appréciable de notre influence : et cela bien qu'elle ait marqué jusqu'ici des tendances anglaises assez prononcées. La communauté de Mogador occupe, en effet, dans le judaïsme marocain une situation particulière : elle compte près de 10.000 individus, c'est-à-dire plus du tiers de la population totale de la ville ; d'autre part, grâce à son importance commerciale, elle y joue un rôle considérable. C'est donc, proportionnellement, la première cité juive du Maroc.

La communauté possède un conseil qui préside aux œuvres d'assistance et de scolarité. Ces œuvres vivent, en dehors des ressources locales, de subventions des Sociétés israélites de l'étranger. Or, l'influence anglaise a été la première qui ait touché les juifs de Mogador : c'était la conséquence naturelle des relations commerciales établies entre les grandes

maisons juives de la place et l'Angleterre. Les principaux négociants qui ont été élevés dans ce pays ou y ont même vécu se sont volontiers anglicisés, et l'anglais est devenu la langue de leur famille. D'où une tendance naturelle à l'expansion de l'anglais dans toute la communauté. De cette tendance sont nées, depuis une vingtaine d'années, une école de garçons avec une soixantaine d'enfants, surtout une école de filles et un cours de demoiselles, qui réunissent à elles deux près de deux cents élèves ; ces institutions sont anglaises et subventionnées par l'*Anglo-Jewish Association,* qui est une émanation purement britannique de l'Alliance Israélite.

L'Alliance elle-même ne s'est établie à Mogador qu'en 1888 ; elle n'y possède jusqu'ici qu'une école de garçons paraissant encore peu développée, eu égard à une communauté aussi nombreuse : ses deux professeurs donnent, avec beaucoup de dévouement, l'enseignement français à 199 élèves ; 75 d'entre eux, qui sont très pauvres, sont nourris par une cantine scolaire et participent à des distributions de vêtements ; le soir, des cours d'adultes réunissent une vingtaine d'auditeurs ; une bibliothèque publique, composée, en majeure partie, de livres français, est installée dans l'école.

Le climat de Mogador est excellent ; presque égal tout le long de l'année, il oscille entre 15° et 25°. Les pluies sont abondantes, rarement durables. Les médecins affirment que ce serait une excellente station pour les gens malades de la poitrine et qu'elle pourrait avantageusement concourir avec Madère et les Canaries. Un Gibraltarien, très en avance sur son temps, a établi un sanatorium à 10 kilomètres de la

ville, sur un plateau rocheux recouvert de buissons de genêts, de lentisques et d'arganiers, qui s'étend entre la mer et les premiers contreforts de l'Atlas. Afin de se rendre à *Palm Tree House,* on quitte Mogador par la route du Sous pour suivre la longue plage circulaire qui entoure la rade et forme la promenade favorite des habitants. Une fois l'oued Kseb passé à gué, la piste longe le petit village de Diabet, tout enclos de murs, qui s'élèvent sur de hautes dunes de sable, pour trouver une ligne droite, tracée à travers les genêts, et conduisant directement au sanatorium. C'est une maison rouge, sans étage, installée avec un confort précieux dans ces solitudes; les malades n'y viennent point encore, mais elle reçoit, de temps à autre, quelques hôtes anglais, en route pour visiter Marrakech ou en quête d'un bon terrain de chasse. Ceux qui recherchent ce sport sont servis à souhait, le plateau abonde en perdrix, lièvres, sangliers et porcs-épics.

---

(1) Dans le n° 10-10 du Var. Mens. à l'article "Stations hivernales" au § Maroc, on lit: « Mogador et Tanger sont les deux points de la côte marocaine les plus recommandables aux hivernants. La première des deux localités est encore la meilleure

CHAPITRE II

DE MOGADOR A SAFFI

Organisation de la caravane. — La *Harka*. — Les routes du Makhzen. — Le massif du djebel Hadid. — L'arganier. — La province de Chiadma; la famille des Regraga. — En campement. — Le passage de l'oued Tensift. — Le régime agricole : *Dars* et *Azibs*. — L'azib d'Israël Lalouz chez les Ouled-Selman. — La ville et le port de Saffi. — Mouvement commercial. — Décadence du commerce français. — La colonie européenne et la communauté israélite.

Saffi, le 15 novembre 1902.

C'est à Mogador que nous avons formé notre caravane pour gagner Marrakech à travers le Maroc méridional. Le voyage est aisé, dans une région très sûre, et la seule difficulté consiste à réunir les animaux nécessaires. A cet effet, une lettre du délégué du Sultan à Tanger invitait le gouverneur de Mogador à nous prêter son secours.

Nous trouvons le gouverneur actuel de la ville, Si el-Ayyad el-Menehbi au *Dar el-Caïd*, dans un réduit obscur, s'ouvrant sur une cour étroite ; il est accroupi devant une table à peine élevée au-dessus du sol. Mais le malheur veut qu'il ne puisse en rien nous servir, car les temps sont difficiles et il n'y a plus de chevaux disponibles à Mogador, la

harka ayant réquisitionné toute la cavalerie de la province.

Nous tombons, en effet, dans un moment fâcheux, où le gouvernement marocain vient de pratiquer une de ses opérations essentielles. Quand les tribus se mettent à témoigner d'une inquiétante agitation, le sultan a coutume d'entreprendre contre elles une expedition militaire. Pour faire face à de semblables expéditions, qui remplissent à peu près complètement le règne des souverains du Maroc, l'armée régulière est insuffisante et le makhzen doit lever des contingents supplémentaires. A cet effet, une harka est décrétée, la décision portée à la connaissance des caïds et ceux-ci doivent percevoir, sur leurs administrés, l'impôt extraordinaire qu'elle comporte. Cet impôt consiste à la fois en argent et en soldats; les hommes qui ne partent point se rachètent, et chaque unité de recrutement (une ou plusieurs tribus ou fractions de tribus) doit fournir, en outre, 600 cavaliers, à raison d'un cavalier par cinquante feux. Le contingent part avec les caïds et rejoint le makhzen dans un endroit fixé d'avance. Il va sans dire que le départ s'effectue sans joie et que, tout le long de la route, de multiples désertions affaiblissent la colonne.

La levée actuelle est particulièrement importante, car les circonstances sont assez graves et l'agitation devient générale dans tout le nord du pays. A la fin d'août, les tribus berbères voisines de Fez (Ghérouan, Béni-M'tir, Zemmour) ont pillé le bazar de Mékinez. Il y a un mois, une autre tribu, celle des Riata, s'est payé le luxe de proclamer un nouveau sultan dans la ville de Taza; donc la présente harka

est double; on réclame à chaque unité 1.200 cavaliers et autant de chevaux. Le contingent local est parti, il y a plus d'une semaine, de Mogador, pour Rabat, point de réunion fixé; et les premiers déserteurs viennent à peine de rentrer en ville.

Le 12 novembre, les arrangements sont terminés, et nous sommes en mesure de partir. Toute la matinée se passe à organiser le départ, et le groupement général se fait sur l'esplanade du méchouar. Nous sommes trois[1] à nous mettre en route, accompagnés d'un domestique européen et d'un cavalier algérien, le caïd Ahmed. 34 colis contiennent nos bagages, des provisions pour un mois (conserves, vin, eaux minérales) et les objets de campement. 11 mules, dont 8 de charge, sont affectées au transport des hommes et des bagages, sous le contrôle de 5 muletiers. Un *mokhazni* nous a été adjoint par le gouverneur, afin d'assurer à notre petite troupe la protection gouvernementale.

Vers midi, notre convoi commençant à s'ébranler par groupes successifs, traverse la rue principale de Mogador et sort de la ville par la porte du Nord, qui donne sur la lagune entre des jardins maraîchers et les cimetières. La plage, bordée de dunes sablonneuses, s'étend toute droite et la vapeur d'eau, qui vient des vagues, noie les contours du paysage. Dix kilomètres plus loin, à la *nezâla*[2] de Chicht, toute

1. J'ai fait le voyage du Maroc méridional avec M. Joseph Ollé-Laprune, attaché à la Lègation de France à Tanger et Si Allal Abdi, fonctionnaire algérien attaché au vice-consulat de France à Mogador.

2. Les *nezâlas* sont le plus souvent des carrés de terrain, entourés d'une haie, avec une hutte en branchages pour les

la caravane se trouve réunie. Dans le lointain, Mogador forme une apparition très fantastique, s'élevant des sables et de la mer, avec ses grandes murailles crénelées, ses maisons blanches et les tours carrées de ses minarets.

De Mogador à Saffi, sur 110 kilomètres, le chemin direct suit la plage ; mais nous préférons abandonner la route makhzen et faire un détour par l'intérieur, en traversant le massif du *djebel Hadid*. Le djebel Hadid est un vaste plateau qui s'élève dès le rivage et que domine une crête allongée, dont l'altitude maxima dépasse à peine 600 mètres. La plus grande part en est recouverte d'un épais taillis, parfumé de lavandes, composé de genêts, de lentisques, de jujubiers, de thuyas et d'arganiers. Tous ces arbres forment une broussaille compacte, favorable aux sangliers, aux renards et aux chacals. Les arbres ont, en effet, trop d'ennemis pour pouvoir se développer librement, et c'est la raison générale de la rareté des forêts au Maroc. Les chèvres se chargent de dévorer les jeunes pousses, tandis que les indigènes ont la déplorable habitude de couper les tiges pour en faire du charbon et les branches épineuses pour enclore leurs champs. Le sol est rouge et pierreux ; l'eau rare et recueillie dans des citernes. Le blé, l'orge et le maïs sont les seules cultures ; comme arbres fruitiers, les figuiers, les nopals, les caroubiers, quelques dattiers, dont les

gardiens. Ce sont les lieux de campement établis sur les routes du makhzen, en vue d'assurer la sécurité des caravanes. En échange de leurs services, les gardiens sont autorisés à percevoir un droit de passage sur les animaux de bât et sur les juifs.

régimes ne sont point mangeables, enfin les arganiers.

L'arganier est indigène à la région et y constitue la caractéristique du paysage : il n'existe guère que dans les deux provinces de Chiadma et de Haha, entre l'oued Tensift et l'Atlas; son tronc, qui atteint à peu près les mêmes dimensions que l'olivier, est noueux et se partage en branches multiples, sa verdure est sombre, ses feuilles poussent petites, allongées et drues; il produit un fruit en forme d'olive, dont le noyau contient une amande; ces amandes, une fois extraites, sont pressées par les femmes dans des moulins à main et donnent une huile susceptible d'être employée aux usages domestiques.

Tout le djebel Hadid paraît une contrée de médiocre richesse, mais boisée, verdoyante et fort belle à parcourir; au Nord, plusieurs oueds ont creusé dans le plateau des crevasses profondes; au Midi, des vallées bien arrosées, dont les noms mêmes indiquent la précieuse humidité — *Oummel Oyoun*, mère des sources; *Aïn el-Hadjar* source des pierres — développent des jardins d'oliviers et de grenadiers, ombrageant des cultures maraîchères. Aucun village sur le chemin; les habitants vivent dans des *dars* en pierre ou dans des *nouwâlas*[1], recouvertes de chaume. Ces habitations sont le plus souvent dissimulées dans la verdure; et n'étaient les clôtures des champs, les troupeaux de vaches, de moutons et de chèvres, ainsi que de rares passants voyageant sur des ânes ou conduisant à la ville des chameaux

1. On appelle *nouwâlas* au Maroc les chaumières que l'on nomme *gourbis* en Algérie.

chargés de céréales, on ne soupçonnerait guère au djebel Hadid l'existence de la vie humaine.

Le djebel Hadid appartient à la tribu des Chiadma, qui sont Berbères arabisés. La tribu a quatre caïds; ceux-ci et les cheikhs des Kabyles habitent des maisons fortifiées, surmontées d'une haute tour crénelée. Caïds et cheikhs représentent dans Chiadma l'autorité administrative. L'influence morale, et même politique, se trouve appartenir à la famille maraboutique des Regraga. D'après la légende, l'auteur de la famille fut un Berbère, qui, frappé d'une inspiration d'en haut, se rendit en Arabie auprès du Prophète. Il paraît que Mahomet lui adressa la parole en chleuh et lui confia le soin de convertir à l'islamisme son pays d'origine. Ses descendants exploitent aujourd'hui une tradition aussi flatteuse; bien qu'ils ne possèdent point de *zikr* spécial, aucune confrérie religieuse n'a pu prendre pied dans le Chiadma; tout le monde s'y reconnaît serviteur des Regraga et, à ce titre, leur apporte des aumônes. La plupart des marabouts, dont les tombes sont vénérées dans le pays, appartiennent à leur ascendance et c'est d'eux seuls que relèvent toutes les zaouïas.

La promenade de Mogador à Saffi nous a pris trois jours et demi. A cette époque de l'année, où la nuit vient vite, nos montures ne peuvent guère faire plus de sept à huit heures de route, soit un maximum de 30 à 40 kilomètres par jour. Un peu avant le coucher du soleil, la caravane s'arrête dans le voisinage d'habitations, susceptibles de fournir l'eau, les vivres et les gardiens pour la nuit. Les mules sont déchargées et entravées côte à côte, réunies par une longue corde; on leur donne de l'orge et de la paille hachée.

Nos tentes se dressent et chacun de nous s'installe dans un logis confortable, muni d'un mobilier sommaire. Le cuisinier creuse un trou dans le sol, le remplit de brindilles et de charbon de bois et prépare le repas du soir sur ce fourneau improvisé. Tout un groupe d'indigènes paraît surgir de terre et se forme autour de nous; on apporte du pain d'orge ou de semoule, du lait, des œufs, des poulets, parfois un mouton ou des légumes. Si nous avons la bonne fortune d'être campé près d'un dar aisé, nous voyons venir, en outre, un couscous, à titre de *diffa* ou d'hospitalité gracieuse. Au cas où les gens se montreraient récalcitrants à notre égard, nous sommes munis d'un document qui nous permet de réquisitionner la *mouna*, c'est-à-dire les vivres nécessaires. Pendant la nuit, on nous fournit des gardes — *assâssa* — pour assurer la sécurité du camp. Le lendemain, dès avant le jour, tout le monde est debout; les tentes sont abattues, les charges rassemblées et l'on se prépare pour le départ.

Après avoir traversé la ligne de faîte du djebel Hadid dans une gorge boisée, l'oued Tensift forme une large plaine d'alluvions, pour se jeter à quelque distance de là dans la mer entre deux hautes dunes rougeâtres. C'est, après l'Oumm-er-Rebia, le cours d'eau le plus important du Maroc méridional. Il draîne toute l'extrémité occidentale du versant nord du grand Atlas, ainsi que la plaine de Marrakech. Les pluies dans les grandes montagnes l'exposent à des crues subites et l'on n'est sûr de pouvoir continuer sa route qu'une fois le fleuve franchi. Entre le djebel Hadid et la mer, le privilège des gués appartient aux deux zaouïas de Sidi-Aïssa et d'Ertenana,

ainsi qu'à l'importante fraction des Ouled-el-Hadj qui bordent sur ce point le cours du Tensift. Quand l'eau est basse, les gués sont libres; si le fleuve devient plus gros, le transport des hommes, des bêtes et des charges appartient à ces passeurs patentés (*aouâmm*, nageur), qui réclament, en échange du service rendu, un prix proportionné à la difficulté du travail. L'oued Tensift nous fut clément, nous le passâmes au pied même du djebel Hadid, un peu au-dessus de la zaouïa de Sidi Aïssa, dont la koubba et les murs étagés s'abritent dans un repli de collines. Sur ce point, la largeur du fleuve est d'une cinquantaine de mètres dans un lit encaissé; mais nos montures n'eurent d'eau que jusqu'au poitrail.

Du Tensift à Saffi nous avons cheminé, pendant une douzaine d'heures, au travers d'un interminable plateau mamelonné, coupé de vallées qui s'élargissent à mesure que l'on pénètre dans la province d'Abda. Une ligne de collines, prolongement du djebel Hadid, disparaît à l'horizon, en s'inclinant vers l'Est. C'est une contrée de transition, où s'achève la végétation de l'arganier, où finissent, avec la région montagneuse, la tribu des Chiadma et les populations berbères arabisées. On entre désormais en pays purement arabe et en terres de grande culture. La limite incertaine des tribus, la nature du sol propre aux embuscades font passer notre route dans un endroit fort malfamé — le *Châb et-Trâd*, — où de fréquents amas de pierres rappellent le souvenir des combats et des meurtres, qui s'y sont produits.

Une fois franchie cette frontière maudite, les champs se multiplient et de petits groupes de nouwâlas apparaissent sur les points élevés. Puis peu à

peu les espaces cultivés s'élargissent, les arbres deviennent très rares ; il faut faire une longue route pour trouver quelques oliviers, un verger de figuiers, des plantations de vigne ou des haies de nopals. Le sentier se prolonge monotone à travers les genêts et les palmiers nains, sur un tapis d'herbe parsemé d'iris, de narcisses, avec des tiges de scil et des touffes d'asphodèle. Les taches blanches dans la campagne indiquent les fermes des grands propriétaires, qui se partagent la majeure partie du pays : ce sont des *dars*, si le propriétaire en a fait son installation permanente, des *azibs* si, habitant ailleurs, il y vient seulement, par intervalles, pour les travaux des champs. Dars ou azibs sont désignés par les noms de leurs propriétaires, en y joignant le nom de la fraction, sur le territoire de laquelle ils sont installés.

Trois heures et demie avant d'arriver à Saffi, nous faisons halte dans l'azib d'un israélite tunisien, Israël Lalouz, chez les Ouled-Selman : son père vint s'établir à Saffi, comme employé au service sanitaire. Resté dans le pays, il y fit souche et fortune. Israël Lalouz est le seul juif agriculteur du pays ; il exploite dans la province une demi-douzaine d'azibs ; son fils possède à Saffi une importante maison de commerce. C'est un vieillard aisé, fin de traits, vêtu comme un Arabe, qui semble mener son affaire au milieu des caïds et des gouverneurs marocains avec l'habileté de sa race. Trois de ses azibs sont groupés dans la Kabyle des Ouled-Selman. Les terres en sont assez étendues pour que 42 citernes y recueillent l'eau des pluies ; une trentaine de silos, dont le plus grand contient la charge de 150 chameaux, emmagasinent la récolte.

Le domaine où nous sommes accueillis comporte une grande maison d'habitation blanchie à la chaux; elle s'adosse à un double enclos pour les bœufs et les chevaux; le long des murs en pierre sèche, vivent six familles dans des nouwâlas recouvertes de branches de genêts. Ce sont les métayers — *khammès* — auxquels le propriétaire fournit le logement, le cheptel, les semailles, du maïs pour leur nourriture quotidienne; il partage la récolte avec eux, et, dans la région, leur part habituelle est du huitième; un peu plus loin, derrière un buisson de figuiers de Barbarie se dissimule un autre groupe de chaumières, où habitent quelques familles de travailleurs, que notre hôte, en cas de besoin, engage à la journée.

La côte de Saffi est une falaise circulaire, que domine, au Nord, le cap Saffi, avec les ruines d'une ancienne vigie portugaise; la ville, se presse sur un éperon qui descend rapidement vers la mer du plateau d'Abda. Au bord même du plateau s'élève la kasbah, c'est la seule partie de Saffi que l'on aperçoive, en arrivant de l'intérieur. Se trouve-t-on, dans la forteresse, on voit à ses pieds une étroite cascade de maisons blanches à toits plats, dévalant jusqu'au port entre deux murailles parallèles; des tours crénelées flanquent les murs, et, sur le rivage, un grand château fort complète ce système de fortifications, qui est d'origine portugaise.(1) Au milieu de toute cette blancheur, surgit la masse carrée d'un seul minaret. Vers la droite, un ravin profond, contenant pêle-mêle de pauvres chaumières et quelques koubbas, au milieu de la verdure. A gauche, le faubourg de Rabat, qui renferme les

(1) Illustr^on 17.9.27. les Canons de Saffi

entrepôts des négociants et une grande zaouïa, élevée sur le tombeau du marabout, patron de la ville.

A mon sens, Saffi est la plus jolie cité marocaine de la côte ; je laisse de côté Mogador, qui n'est qu'une fantaisie européenne sur un thème marocain. A part Rabat, ces villes ont peu d'histoire, et, partant, peu de monuments. La vie nationale s'est toujours concentrée dans l'intérieur du pays, et, depuis plusieurs siècles, les ports ont été considérés comme sacrifiés au contact avec le monde extérieur. Ils ne possèdent ni belles mosquées ni grands bazars; leurs rues sont sales et banales. Il n'est donc point d'endroit, dans tout l'Orient méditerranéen, qui ne paraisse plus intéressant à visiter que les ports du Maroc; et pourtant, il est difficile de ne point se plaire un instant à ces villes si blanches, encore si peu pénétrées par l'Europe, dont les murs crénelés sont de si moyenâgeuse apparence, et qui se pressent vers la mer, en épousant d'un si joli mouvement les déclivités du sol.

Au point de vue commercial, Saffi n'est pas dans des conditions favorables pour prospérer et les plaintes y sont générales. C'est bien, il est vrai, le port le plus rapproché de Marrakech et il reçoit encore, de ce fait, une faible part de l'importation destinée à la capitale du Sud; mais le commerce le délaisse de plus en plus. Cela tient à la difficulté des opérations du port, où les barcasses doivent accoster dans une anse minuscule, commandée par un gros écueil; le moindre mouvement de la mer fait déferler les vagues sur la barre, et, faute d'un wharf, les navires restent souvent plusieurs jours en rade, sans communication possible avec la terre. Presque tou-

jours inutilisable pendant l'hiver, le port de Saffi se réduit à n'être qu'un simple port local pour les provinces limitrophes d'Abda, d'Ahmar et le Sud de Doukkala ; il exporte des grains (maïs, fèves, pois chiches, graines de lin, alpistes), quelques peaux et même un peu de gomme arabique, quand l'été a été chaud dans les collines des Ahmar. Le tonnage du port ne dépasse pas annuellement 60.000 tonnes, tandis que celui de Mogador est de 250.000[1].

Ainsi que l'indiquent les statistiques, le commerce anglais est prépondérant : les trois maisons anglaises de la place sont à peu près maîtresses de l'importation ; pour l'exportation, elles sont vivement concurrencées par les Allemands, qui sont représentés par la succursale d'une maison de Mogador. Par malheur, notre commerce tend à disparaître de la place de Saffi : nous n'y avons aucun commerçant, la maison consulaire est vide et la poste française confiée à un Gibraltarien ; seule, la Compagnie Paquet fait quelques apparitions dans la rade.

Dans la colonie européenne, qui compte quelque 150 personnes, il n'y a qu'une famille française, dont le chef tente, en ce moment même, d'établir dans la

1. Commerce total du port de Saffi. — Importations : 1897, 2 millions 02 ; 1898, 1,79 ; 1899, 2,16 ; 1900, 2,07 ; 1901, 2,10. — Exportations : 1898, 2,93 ; 1899, 1,90 ; 1900, 3,58 ; 1901, 2,37.

Commerce français. — Importations : 1898, 0,09 ; 1899, 0,05 ; 1900, 0,10 ; 1901, 0,09. — Exportations : 1898, 0,04 ; 1899, 0,12 ; 1900, 0,14 ; 1901, 0,06.

Commerce anglais. — Importations : 1898, 0,82 ; 1890, 0,99, 1900, 1,20 ; 1901, 0,99. — Exportations : 1898, 1,53 ; 1899, 0,83 ; 1900, 2,22 ; 1901, 1,41.

Commerce allemand. — Importations : 1898, 0,08 ; 1899, 0,12 ; 1900, 0,05 ; 1901, 0,33. — Exportations : 1898, 1,18 ; 1899, 0,57 ; 1900, 0,86 ; 1901, 0,63.

ville un moulin à vapeur. Comme ailleurs, la plupart des Européens établis à Saffi, sont des artisans Espagnols ou Gibraltariens. Les négociants sont Anglais ou Allemands, parfois juifs. Un médecin espagnol, la mission franciscaine espagnole, qui a ouvert une petite école, enfin une mission protestante anglaise complètent le personnel européen.

Sur les 10.000 habitants de Saffi, il y a environ 1.500 juifs; ceux-ci n'ont point l'obligation de vivre dans un Mellah et se répandent par toute la ville. Sauf quelques commerçants bien placés, la communauté est misérable; de tout petits marchands, quelques bateliers et portefaix. Le Conseil de la communauté dispose de ressources si restreintes qu'il ne peut fournir une subvention suffisante pour obtenir de l'Alliance Israélite l'ouverture d'une école. Actuellement une vingtaine d'enfants juifs fréquentent l'école franciscaine et y apprennent l'espagnol.

CHAPITRE III

ABDA

De Saffi à Marrakech. — La tribu des Abda. — Une province du *blad el-makhzen*, dans le Maroc méridional. — Kasbahs, zaouïas et souks. — La féodalité marocaine ; la kasbah de Si Aïssa ben Omar. — A travers les Ahmar et les *Djebilet*.

Marrakech, le 19 novembre 1902.

De Saffi à Marrakech, vingt-deux heures de voyage, soit 150 kilomètres, que nous mettons près de quatre jours à parcourir.

Pendant quatorze heures, notre route passe par la tribu des Abda, qu'elle traverse dans toute sa largeur, perpendiculairement à la mer. Les Abda constituent une tribu puissante, forte de 35.000 feux ; de race purement arabe, ils occupent un territoire fertile, riche en chevaux et en bétail. C'est une des cinq tribus quasi-makhzen du Maroc méridional.

Dans le *blad el-makhzen*, l'administration marocaine distingue entre les villes et les campagnes. Les premières, sont confiées à des gouverneurs ; tout le reste du pays est réparti entre les tribus, — *nedja*, ou *qebila* — qui forment la véritable unité administrative, ayant à leur tête un ou plusieurs caïds.

La répartition des tribus paraît assez arbitraire.

Toujours anxieux de révoltes possibles, le makhzen, n'hésite pas à les morceler en cas de besoin. Il les divise entre plusieurs caïds ou les réunit sous l'autorité d'un seul, selon qu'il le juge plus conforme à sa politique. Il en détache brusquement des fractions qu'il constitue en tribus indépendantes, ou en attribue des enclaves au caïd d'une autre tribu. La carte administrative du Maroc imiterait, à s'y méprendre, une carte de l'Allemagne, à l'époque la plus embrouillée du Saint-Empire.

A moins qu'il n'ait affaire à une tribu récalcitrante qu'il cherche à faire réduire par un gouverneur à poigne, le sultan choisit d'habitude les caïds dans les familles les mieux placées de la tribu. Il compte, en effet, que ces gens trouveront intérêt à mettre leur influence à son service et s'emploieront plus efficacement à maintenir leurs administrés dans la soumission.

Comme le sultan dans son empire, le caïd est théoriquement maître absolu dans son caïdat; il réunit entre ses mains tous les pouvoirs. C'est lui qui nomme les cheikhs des fractions, qui recrute le contingent militaire et répartit l'impôt : ce sont ses agents qui sont chargés de le percevoir. Enfin, il est juge en toute matière qui ne relève point de la loi religieuse ; par contre, c'est au makhzen qu'appartient le choix du cadi de la tribu, qui constitue le tribunal du *Chraâ,* en appointant sur les divers points les *naïbs* nécessaires.

Les caïds ne sont pas seulement menacés par les intrigues du makhzen ; ils ont encore à se garer de l'humeur indépendante de leur propre tribu. Aussi sont-ils installés dans des kasbahs conformes à leur

richesse ou à leur puissance ; véritables forteresses, susceptibles de soutenir un siège, en cas d'événements. Tout autour de l'enceinte fortifiée se groupent la famille et la fraction du caïd, et celui-ci s'appuie sur elles de même que le sultan sur les tribus makhzen.

En outre, l'action politique des caïds se heurte à l'action morale qu'exercent les zaouïas, fondées sur le territoire de la tribu. Aucun minaret indiquant une mosquée n'existe dans les campagnes marocaines ; des lieux de prières sont bien ouverts dans les kasbahs ou dans certains azibs, desservis, à défaut de clergé organisé, par des *feqihs* ou des *tolba* de bonne volonté. Mais la dévotion publique se porte de préférence vers les koubbas. On y vient en pèlerinage — *ziara* — et une fête annuelle — *moussem* — réunit une foule nombreuse auprès du tombeau de chaque *seyyid*. Plusieurs de ces koubbas ont provoqué la fondation de zaouïas, qui sont d'assez vastes bâtiments, servant de mosquée et d'hôtellerie, parfois même d'école ou d'hôpital. Les zaouïas sont considérés comme lieux d'asile, et les gens fixés sur leurs domaines échappent à l'autorité administrative ; elles relèvent de confréries religieuses, de familles chérifiennes ou maraboutiques, et, selon les cas, le *moqaddem*, le chérif ou le marabout qui y résident, sont des personnages à ménager par le caïd.

On n'aurait pas une idée complète des éléments dominant la vie des tribus, si l'on négligeait les marchés — *souks* — qui se tiennent, chaque jour de la semaine, sur un point différent de leur territoire. Ce sont endroits traditionnels, choisis en rase campagne et connus sous le nom du jour fixé pour le

marché. Aussi, à défaut de villages, les cartes du Maroc marquent-elles quantité de points désignés de la sorte : *es-sebt*-samedi, *el-khemis*-jeudi, *et-tléta*-mardi, etc..., auxquels on ajoute, pour les distinguer, le nom de la fraction intéressée. A l'endroit indiqué, se trouvent des enclos de pierre sèche ou des étals en branchages, déserts tout le long de la semaine, et ne prenant vie qu'au jour prévu où les courtiers et les colporteurs l'atteignent dans leurs longs circuits à travers la tribu. De la ville voisine, on y apporte quelques produits d'Europe, thé, bougies et sucre; de la campagne, viennent les produits de la région et les objets de consommation. Ces marchés constituent, avec les moussems, les véritables lieux de réunion des indigènes, dispersés dans des habitations isolées ; on y prend des contacts, on s'y communique les nouvelles, on y couve le mécontentement, et l'on y prépare les révoltes. Averti à temps par le cheikh de la kabyle, le caïd s'empresse de déplacer le marché coupable et de le rapprocher d'une kasbah.

Le caïd Abda, Si Aïssa ben Omar, est un des plus grands chefs du Maroc méridional. En fait, il contribue à tenir cette immense région pour le compte du makhzen, avec deux autres seigneurs de même importance, le caïd Ber Rechid, des Chaouya, près de Casablanca, et le caïd M'touga, dont la résidence est au pied de l'Atlas occidental.

Voici près de soixante-dix ans que la fonction de caïd appartient à la famille de Si Aïssa; lui-même a grandi sa position en réduisant les Abda, soulevés à l'avènement du sultan actuel, et en dégageant Saffi, assiégé par les révoltés. Ainsi est-il devenu le caïd unique d'une tribu, qui jadis en comptait six. Les

Abda sont une tribu si nombreuse qu'elle comporte une subdivision spéciale entre le caïd et la fraction; c'est le cinquième — *khoms* — auquel préside un *khalifa* (lieutenant) désigné par le caïd. — Un de ces cinquièmes, celui des Ahmar, a été constitué en tribu indépendante; mais, pour l'impôt et le contingent militaire, il reste uni aux Abda, si bien que ses trois caïds obéissent volontiers aux suggestions de leur puissant voisin, dont l'influence s'étend ainsi jusqu'aux portes de Marrakech. Si Aïssa possède, en outre, une enclave dans la tribu limitrophe des Doukkala et le contrôle de nezâlas éparpillées; mais pour lui enlever toute idée de communiquer avec le monde extérieur, le makhzen lui a récemment soustrait le port naturel de Oualidiya, pour en faire un caïdat particulier.

La principale résidence de Si Aïssa est une immense kasbah, située dans la forte kabyle des Temra, à laquelle il appartient, et qui se groupe autour de lui. Il possède aussi des maisons à Saffi et à Marrakech. Personnage fort puissant, il passe dans tout le pays pour un seigneur très magnifique. Son hospitalité est fastueuse; il dispose d'une garde particulière de 150 *mchaouris;* entretient cent fauconniers et un haras d'étalons. Bien qu'encore dans toute la force de l'âge, la voix publique lui attribue soixante-trois fils en état de monter à cheval.

De Saffi à la résidence du caïd Abda, nous avons quatre heures et demie de chemin à travers une lande inculte, plate et rase, où se concentre, pendant l'hiver, alors que les champs sont en culture, tout le bétail de la province.

Il fait tard et déjà clair de lune quand nous

arrivons à l'enceinte crénelée de la kasbah. Le caïd est absent : il est allé à Fez, rejoindre le Sultan, avec son contingent pour la harka. Son fils, Si Ahmed, qui est son khalifa, nous accueille à l'entrée du *dar edh-dhiâ*, l' « appartement des hôtes », ce que l'on appellerait en Turquie le selamlik. Il vient à nous, tout de blanc vêtu et entouré de formes blanches, qui se détachent dans la nuit claire sur les sombres murailles de la forteresse.

Notre mobilier de campement est vite installé dans la pièce où l'on nous introduit et qu'éclairent de grands chandeliers de cuivre — *haska* — posés sur le sol. Pour le dîner, on place devant nous une table ronde très basse — *teifour*, — sur laquelle sont apportés les plats dans de multiples terrines, avec des couvercles en terre rouge. On groupe également autour de nous de petites tables munies de rebords circulaires — *méida* — avec un monceau de poulets rôtis, un dessert de beurre rance, recouvert de miel; enfin un gâteau — *bestila* — en pâte feuilletée, saupoudré de sucre, qui renferme un hâchis d'œufs et de chair de pigeon. L'eau est servie dans une outre; nos gens reçoivent, en même temps, un couscous aux navets, des paquets de thé et des pains de sucre.

Les kasbahs sont des enceintes fortifiées qui forment dans la tribu, les boulevards de l'autorité des chefs, ces enceintes entourent un espace assez vaste pour loger une garnison ou servir de lieu de refuge; au milieu s'élève l'habitation du maître.

La kasbah du caïd Abda forme une énorme masse, que l'on aperçoit de très loin dans la campagne. — C'est un ensemble de constructions carrées et massives, hautes de plusieurs étages, sans fenêtres exté-

rieures : le tout est circonscrit dans un rectangle de murs en pisé, qui descend la pente d'une colline, avec des tours multiples et des portes sur chaque côté. Au dehors, où que l'on regarde, s'espacent des agglomérations de maisons et de chaumières, qui contiennent la propre kabyle du caïd, toujours prête à lui fournir main-forte en cas de besoin. Au dedans les vastes enceintes, divisées par des murs intérieurs, sont remplies de chameaux, de mulets et d'ânes ; tout autour vivent les employés et la domesticité du caïd. Une meute de lévriers s'ébat sur un tas d'ordures; au milieu des écuries, un enclos isolé renferme les chevaux de parade ; devant autant de mangeoires maçonnées sont entravés une vingtaine d'étalons, de race barbe. Dans la cour précédant l'habitation du chef, se presse un peuple de réclamants venus de tous les points de la tribu et attendant patiemment l'audience, en groupes accroupis sur le sol. Aux heures de la prière, l'appel religieux s'élève d'un point invisible, et l'on entend tout proche le monotone murmure d'une école coranique. Dans l'immense bâtiment, qui forme le centre de la kasbah, est la résidence même du caïd. C'est de là qu'il administre sa tribu, qu'il accueille les plaintes ou les sollicitations; ses banquiers juifs lui font parvenir des informations sûres de Saffi et de Marrakech, il a auprès de lui des feqihs pour aumôniers, des tolba pour secrétaires, deux cadis pour rendre la justice selon le Chraa; et ce seigneur féodal dispose même d'un bouffon attaché à sa personne.

En l'absence de Si Aïssa, la kasbah paraît vide; le contingent est à l'armée; fauconniers et faucons sont disséminés dans la campagne; le goum laissé auprès

du khalifa, est lui-même parti pour un moussem voisin. Le fils du caïd reste isolé dans la demeure paternelle. Si Ahmed est un très jeune homme, légèrement de couleur, l'air doux et un peu efféminé, il est fort élégant dans le *haïk* de gaze fine qui l'envelopppe. Depuis un temps assez long, le khalifa est sans nouvelles de son père; il sait seulement qu'il fait partie de l'armée, désignée pour combattre l'usurpateur de Taza. Faute d'informations précises, les gens de la kasbah s'appliquent à multiplier les bruits favorables à leur maître. On y raconte que le caïd se serait couvert de gloire, en se rendant à la cour, qu'il aurait réussi à saisir sur sa route les principaux chefs Zemmour et à les conduire soumis auprès du sultan; aussi, dans le makhzen, l'étoile de Si Aïssa serait-elle plus éclatante que jamais.

Depuis la kasbah du caïd Abda, il faut traverser, pendant de longues heures l'interminable plaine, qui forme le territoire de la tribu. Le pays est très riche; on ne voit en tous sens qu'habitations agricoles, avec des vergers de figuiers et de nopals, parfois quelque palmier isolé. Point d'eau, mais des citernes fréquentes, dont une margelle ruinée indique l'orifice. Le bétail est beau et nombreux. Nous sommes à l'époque des semailles, qui se font dès les premières pluies d'automne. La charrue avec un soc de bois terminé par une tige en fer, est traînée par des couples souvent disparates de juments, de chameaux et d'ânes.

Le premier soir, après avoir quitté la maison du caïd Abda, nous campons à *Ras ech-Châba*, (tête du ravin), au pied des collines qui bordent la tribu, chez le cheikh de la fraction des Mouisat. Si Tahar ben

Bachir fut jadis un des caïds des Abda, partant l'un de ceux aux dépens desquels s'est élevée la grandeur de Si Aïssa. Sous le coup de son infortune, il vit complètement retiré dans sa modeste kasbah; il ne sort point de sa demeure pendant toute la durée de notre séjour; mais il ne veut point pour cela oublier ses hôtes et nous fait porter un couscous pour notre dîner. Jusqu'au campement a été amené en main un joli cheval isabelle, à crinière blanche, que Si Ahmed nous envoie, selon la coutume des grands de ce pays, en souvenir durable de son hospitalité d'un jour.

Après les Abda, la large piste, réunissant Saffi à Marrakech, traverse toute la tribu des Ahmar jusqu'aux Djebilet, sur quelque dix heures de marche; des seuils successifs l'élèvent du niveau de la mer à l'altitude de près de 500 mètres où se trouve la grande ville du Sud. La terre est rougeâtre ; plus un arbre, ni un buisson, sauf des jujubiers, des champs immenses et peu d'habitations visibles ; les indigènes vivent dans des nouwâlas en forme de ruches, ouvertes par une entrée très basse. A droite, un lac salé, le lac Zyma, égaie un momentce paysage désolé; plus loin, à gauche, de grands murs en pisé rouge : c'est un azib du sultan, où furent élevés naguère plusieurs chorfa de la dynastie régnante, puis la kasbah d'un caïd des Ahmar. A mesure que l'on avance, les innombrables pitons des Djebilet se détachent en noir sur la masse neigeuse de l'Atlas, dont la ligne barre l'horizon noyé de soleil. Le chemin monotone et triste n'en finit point au travers de ces « montagnettes » successives, qui forment un désert de pierres.

Enfin, l'on débouche dans la vallée du Tensift,

et l'on aperçoit au loin entre deux collines noirâtres, dernières extrémités des Djebilet, la haute tour de la Koutoubya et la palmeraie de Marrakech. Nous croisons un groupe pittoresque de chasseurs qui viennent à cheval de la ville, précédés de rabatteurs et de valets de chiens avec une meute de lévriers ; enfin, à l'entrée même de l'oasis, nous voyons arriver à notre rencontre, Si Omar ben Medjad, agent consulaire de France, et le censal d'une grande maison française du Maroc, Si Mohammed ben Abdelaziz Barrada.

Les indigènes appellent le Maroc Maghreb-el-Acsa (le pays du couchant extrême) empruntant ce nom à la ville de Marrakech (Geog. Colon. de Quillet 22 p 200.

CHAPITRE IV

MARRAKECH Illustration = 14-9-12
" 6.2.26 (M. ville de tourisme

Marrakech et sa palmeraie. — La capitale du Sud. — Maroc septentrional et Maroc méridional : *Gharb* et *Haouz*. — L'administration de la ville. — La kasbah et le Dar el-makhzen — La Koutoubiya. — Les jardins : *riâdhs* et *arsas*. — La *Djama el-Fena*. — La médina. — Le commerce : souks et fondaks. — Le marché aux esclaves. — Société indigène. — La colonie européenne : *Southern Morocco Mission*.

Marrakech, le 23 novembre 1902.

Un peu avant d'arriver à Marrakech par la route de Saffi, on longe un groupe de rochers noirâtres, le djebel Ghilis. Le sommet le plus élevé est couronné par la koubba du principal patron de la ville, Sidi bel Abbès. C'est là qu'il faut monter pour avoir une vue d'ensemble de Marrakech. La large plaine du Tensift, rougeâtre et désolée, s'étend à perte de vue de l'Est à l'Ouest; au Nord, les montagnes dentelées des Djebilet; au Sud, la ligne neigeuse du Grand Atlas. Au pied du djebel Ghilis, s'étend la palmeraie, due au réseau serré des affluents du Tensift, qui descendent des grandes montagnes sur ce point privilégié. De cette humidité bénie est sortie la forêt de palmiers, qui forme l'oasis de Marrakech. Les dattes n'en sont pas bien bonnes; les régimes sont petits,

de qualité médiocre ; mais les dattiers abritent, dans des clôtures en terre, sous une végétation d'oliviers, de figuiers, de mûriers et de grenadiers, de précieuses cultures de piments, d'aubergines, de courges et de fèves. L'oued Issil s'est creusé un lit profond à travers toute la palmeraie, pour rejoindre le Tensift auprès du vieux pont d'el-Kantara, jeté par les ingénieurs marocains sur des arches massives et qui assure, malgré les crues du fleuve, la permanence des communications avec la mer par la route de Mazagan. Parmi la verdure grisâtre des palmiers, une immense tache rouge : c'est l agglomération de maisons en pisé, qui constitue Marrakech, dominée par le minaret carré de la Koutoubiya ; tout autour, une enceinte de murailles et de tours, marquant vers l'Atlas une saillie très accentuée, pour enclore les jardins impériaux de l'Aguedal.

Nous arrivons à Marrakech par la porte de Doukkala. Son entrée coudée est contrôlée par des oumana privés, chargés de percevoir le « droit des portes », dont le revenu est affermé par le gouvernement à une société particulière. Nos hôtes nous conduisent directement dans un *riâdh*, qu'ils ont bien voulu aménager pour notre séjour à Marrakech. C'est une petite cour, plantée d'orangers et de myrtes, sur laquelle s'ouvrent des chambres. Le campement est vite installé dans notre nouveau logis, et l'hospitalité arabe se traduit aussitôt par les envois coutumiers : un mouton, des poulets, du thé, des conserves et des pains de sucre.

Marrakech est une des quatre villes impériales, avec Fez, Mékinez et Rabat. Mais ces deux dernières ne constituent pour le makhzen que de simples

étapes, Fez et Marrakech, centres des deux principaux royaumes, dont la réunion forme l'empire, sont en fait les seules capitales alternatives de l'Etat chérifien. Capitale du *Gharb* (Maroc septentrional), Fez jouit sans conteste du plus grand prestige, et possède une réelle prééminence, à la fois politique et religieuse. Mais, le nord du pays, où survit encore le souvenir des luttes séculaires avec l'Espagne, est plus âpre et plus fanatique ; la race y est plus forte, mais aussi plus actif est l'esprit de discussion ou de révolte. Fez passe pour une ville d'opposition, et les tribus berbères, qui l'enveloppent, ont l'insoumission si prompte, qu'elles deviennent pour le makhzen une perpétuelle menace. S'il ne devait s'assurer de la ville la plus importante de l'empire, le sultan vivrait plus tranquille à Marrakech au milieu des grandes plaines du *Haouz* (Maroc méridional). Les incursions des Berbères de l'Atlas y paraissent moins redoutables, et la population arabe ou arabisée, plus douce et plus indifférente, supporte assez docilement l'autorité de grands seigneurs féodaux, volontiers rattachés au sultan.

Marrakech est la création des deux dynasties maraboutiques des Almoravides et des Almohades, qui, du onzième au treizième siècle, arrivèrent, l'une après l'autre, du Sahara, descendirent de l'Atlas à la tête de sectaires fanatisés et fondèrent dans le Maroc méridional un royaume destiné à promptement déborder sur tout le Maghreb et même sur l'Espagne. L'Almoravide Youssef ben Tachfin fonda Marrakech, en 1062 ; à la fin du XIIe siècle, l'Almohade Yacoub el Mansour lui donna sa principale parure, en faisant construire la mosquée de la Koutoubiya.

Après eux, Marrakech cessa d'être la capitale exclusive du Maroc ; elle fut prise et reprise dans les luttes obscures et inévitables, qui signalent les successions au trône et, sous la dynastie régnante, elle descendit à son état actuel de capitale intermittente.

Marrakech peut représenter le type parfait d'une ville marocaine. Dans son enceinte de murs délabrés, percée seulement du nombre de portes indispensables aux communications avec l'extérieur, elle contient les trois parties essentielles, nettement séparées dans des quartiers spéciaux : la kasbah pour le gouvernement, la médina pour la population musulmane et le mellah pour les juifs. Au coucher du soleil et le vendredi à midi, pendant l'heure de la prière, les portes se ferment, les trois groupes restent isolés les uns des autres et la ville s'endort en paix, séparée du reste du monde. Seule, une poterne demeure ouverte dans la kasbah, pour permettre, jusqu'à une heure tardive, l'entrée des courriers du sultan.

Une ville aussi importante est naturellement dotée d'une administration particulière, différente des autres cités marocaines. En l'absence de la cour, le sultan y délègue un khalifa pour bien maintenir le caractère impérial de la ville. Le khalifa actuel est un propre frère de Moulay Abdelaziz, Moulay Hafid. A côté de lui fonctionnent deux gouverneurs, l'un pour la médina, l'autre pour la kasbah, le mellah qui en est limitrophe, et la banlieue de Marrakech.

Dans son enceinte, flanquée de tours, la kasbah forme une ville par elle-même, la ville makhzen. On n'y accède que par deux portes principales : l'une à côté du mellah, *Bad el-Djedid,* avec des mosaïques en faïences multicolores ; l'autre, *Bab Hagnaou* fort

ancienne, l'un des plus beaux monuments de Marrakech. C'est un magnifique arc outrepassé; la légende veut que cette porte ait été apportée en morceaux, puis reconstruite à Marrakech par les Maures chassés d'Espagne.

Dans la kasbah, vit la population administrative. Les employés du makhzen se groupent autour du Dar el-makhzen, dont on aperçoit, par-dessus des murs impénétrables, les tourelles recouvertes de tuiles vertes. — Cette couleur de toiture est réservée par privilège aux mosquées, aux koubbas, aux constructions du makhzen et des chorfa. Au loin, dans la campagne, la kasbah se prolonge par la vaste forêt d'oliviers, de palmiers et de cyprès touffus, qui ombrage le parc de l'*Aguedal* (réserve). Entre la kasbah et l'Aguedal, trois énormes méchouars, dont le premier se termine par le pavillon *Koubbet es-Soueira ;* de là, le sultan a coutume de passer la revue de ses troupes ou de recevoir, le cas échéant, les ambassades européennes.

Marrakech compte de 50 à 60.000 habitants. En dehors des Juifs, la population de la ville, comme celle de toute la plaine, est berbère arabisée ; on y parle aussi bien le chleuh que l'arabe. Mais, en général, les propriétaires sont de purs arabes ; les négociants des Maures, originaires de Fez, de Tétouan, ou de Rabat.

La médina peut danser à l'aise dans la ceinture démesurée qui lui est faite ; car la taille de ses remparts avait prévu pour Marrakech des destinées trop brillantes, qui jusqu'à ce jour ne se sont pas réalisées. Il en résulte que toute la périphérie intérieure de la ville est occupée par un prolongement de la palmeraie. Ce sont les mêmes jardins fruitiers et potagers

— *arsas* — les mêmes amas de détritus, des ruines informes et de nombreux terrains vagues, où s'installent quelques nouwàlas. Il y a tout un quartier, celui des ksour, composé de jardins, propriétés particulières ou domaines du makhzen, dont la végétation est inapparente derrière des murs très élevés.

C'est à l'extrémité de ce quartier que se trouve, précédée d'une vaste esplanande, la mosquée de la Koutoubiya. En elle-même, la mosquée offre peu d'intérêt ; l'extérieur est sans prétentions et se compose de bâtisses confuses ; à l'intérieur, les arcades, que l'on entrevoit, sont lourdes, blanchies à la chaux, sans ornements ni recherche d'art. L'orgueil de l'édifice est son minaret, de 80 mètres de hauteur, que l'on aperçoit, à de longues heures de marche, de tous les points de la plaine. Yacoub el Mansour, le plus fastueux des princes Almohades, prescrivit la construction de trois minarets identiques : la Giralda, de Séville, la tour Hassan, restée inachevée à Rabat, et le Koutoubiya, de Marrakech. La tour a trois étages, dont les baies sont ornées de motifs décoratifs découpés dans la brique ; elle se termine par une lanterne, que surmontent trois globes dorés.

La place de la *Djamaâ el-Fena* (mosquée du trépas) est le cœur de Marrakech. Elle sert de trait d'union entre le quartier des Jardins et l'agglomération urbaine : un petit marché journalier l'occupe le matin et l'après-midi; un grand marché hebdomadaire, le « jeudi » de Marrakech, se tient en dehors de *Bab el-Khemîs* (porte du Jeudi). Les gens de la ville racontent que le nom de la place est dû à d'impitoyables exécutions, par lesquelles un khalifa du sultan punit naguère une intrigue ourdie contre

lui. Elle garde encore ce caractère de sang et de vengeance ; c'est là que continuent à être exposées les têtes des rebelles, promenées à travers tout le pays, comme avertissement salutaire contre les idées de révolte. Vers le soir, des appels de tambourin attirent la foule, qui se partage entre les jongleurs, les conteurs et autres baladins indigènes. Quatre ou cinq groupes se forment ainsi spontanément, et les auditeurs rangés en cercle, les uns accroupis, les autres debout, accompagnent de leurs acclamations, le geste ou la parole de l'artiste. C'est la "Place Folle" qui fait l'objet de la description de J.J. Tharaud dans leur "Marrakech".

La ville même de Marrakech est un enchevêtrement de rues étroites, sales, souvent voûtées, séparées par des portes nombreuses, que l'on ferme pendant la nuit. N'était le grand mouvement de la population, l'aspect serait celui d'une ruine.

La multiplicité des fontaines publiques est un des traits caractéristiques de la ville. L'abondance de l'eau y a encouragé de semblables fondations pieuses ; elles comportent le plus souvent un abreuvoir pour les animaux ; à côté, un bassin réservé aux besoins de l'humanité, donc l'accès est préservé par une barre transversale. Ce bassin est surmonté d'un portique avec des ornements en plâtre fouillé et un auvent en bois peint. Les plus grandes de ces fontaines sont celles d'el-Moasin et de Bab Doukkala ; la plus jolie porte le nom pittoresque d'*Echrob ou Chouf* (Bois et vois).

Le commerce est naturellement concentré dans les souks. Il y en a de locaux, pour les besoins de chaque quartier, et un central, qui réunit tous les métiers et tous les produits. Les alignements serrés de petites boutiques sont protégés du soleil par des

treillis en roseaux, recouvrant la rue. Le bazar de Marrakech est intéressant; mais la ville est trop petite pour qu'il vaille ceux de Constantinople, de Smyrne, de Damas, du Caire et de Tunis. Il a, toutefois, son cachet spécial, qui lui mériterait de longues heures de flânerie et d'observation, parmi les teinturiers, les forgerons, les herboristes, les marchands d'orviétan et surtout les armuriers; ceux-ci vendent les poignards recourbés — *koummiyas* — et les fusils à pierre ornés d'argent. Comme de juste, l'attraction principale du bazar est le souk où se fabriquent les divers objets en cuir maroquin qui doit son nom à la ville : babouches, sacoches, selles, bourses. sacs pour les balles ou la poudre, coussins et tapis aux dessins grattés dans le cuir. La peau de chèvre est tannée dans un quartier voisin, et c'est l'écorce de grenade qui lui donne sa couleur jaune. Le bazar est complété par de nombreux fondaks, servant de dépôts aux marchandises ou d'abris aux commerçants et aux bêtes de charge.

Le commerce de Marrakech appartient, presque en entier, à des maisons locales, musulmanes ou juives. dont bon nombre représentent les diverses maisons européennes installées sur les côtes marocaines. Elles font venir de l'intérieur, pour envoyer aux ports prochains, les amandes, les gommes, les huiles, les cires et les peaux de chèvre ; quant aux céréales, les frais de transport rendent leur exportation très difficile; les spécialités de la ville, babouches et haïks, sont expédiées vers le Sénégal et le Soudan. Les produits d'Europe sont vendus, soit aux détaillants dans la ville, soit aux colporteurs dans les marchés voisins, soit aux caravanes.

La sphère d'action commerciale de Marrakech embrasse la vallée du Tensift et la région montagneuse jusqu'au Tadla; le commerce du Draa y aboutit par le Glaoui. Des caravanes du Tafilelt et du Sous en apportent les produits à des époques intermittentes quand ces oasis ont elles-mêmes besoin des objets fabriqués à Marrakech. L'importation s'effectue par Mazagan, une très faible part par Mogador et Saffi. Pour l'exportation, les peaux de chèvre se dirigent vers Mogador; le reste prend la route de Mazagan, le transport par caravane étant à la fois moins coûteux et plus commode vers ce dernier port.

Le marché des esclaves est une annexe du bazar de Marrakech, il se tient trois fois par semaine, les mercredis, jeudis et vendredis. C'est, en Orient, une institution clandestine, dont les étrangers soupçonnent l'existence, mais qu'ils ne voient jamais. Ici la chose est publique, et les Européens sont assez rares pour que leur présence soit tolérée sans difficulté en cet endroit spécial. J'ai donc visité pour la première fois un marché d'esclaves. Je dois dire que l'esclavage domestique de la famille musulmane m'était toujours apparu d'une extrême douceur et je regrette de l'avoir vu, dans ce malheureux marché de Marrakech, sous un aspect fort répugnant. Nous sommes dans une cour entourée d'arcades, où les amateurs forment cercle; plusieurs crieurs promènent d'un bout à l'autre la marchandise offerte, afin de provoquer les enchères; les négresses vont ainsi par petits groupes, amenées par les caravanes du Sud ou envoyées au marché par leurs maîtres désireux de s'en défaire. Celles que j'ai vu mettre en vente étaient fort avachies, et les enchères étaient molles. Un

public insouciant tâtait les bras, les jambes et les seins des négresses, ou bien leur examinait les dents; Bref, c'était un lamentable spectacle.

En dehors de la kasbah, les plus belles habitations de Marrakech appartiennent à la succession du défunt grand vizir Ba Ahmed et à l'ancien gouverneur de la ville Ben Daoud. Or, le premier est mort depuis deux ans et le second travaille en ce moment, à Fez, pour se relever d'une récente disgrâce; ces maisons se trouvent ainsi fermées et celles que nous avons pu visiter appartenaient à des seigneurs de moindre importance.

Le khalifa de la médina, Si el-Hadj Abdesselam el-Ouarzazi, est un homme déjà âgé, originaire de Marrakech. Il est distingué de manières comme la plupart des hauts fonctionnaires du makhzen, plein de dignité dans ses vêtements flottants dont le drapement gracieux et l'extrême blancheur font toute l'élégance. Il nous reçoit au seuil de son logis avec cet empressement, ce flux de paroles et de gestes de bienvenue qui accueillent en ce pays l'arrivée d'un hôte. La formule traditionnelle: *Merahba bi koum* — « la satisfaction soit avec vous ! » — est maintes fois répétée. La main se met constamment sur le cœur, en signe de protestation ; et parfois, quand elle vient de toucher la vôtre, elle se porte aux lèvres. La résidence du khalifa comporte un jardin carré, sur lequel s'ouvrent, de chaque côté, des pavillons pour la réception ; dans le fond, la maison d'habitation.

Le déjeuner que nous avons pris chez Si el-Hadj Abdesselam constituait le repas le plus délicat pour les mets et pour le service. Les tasses à thé sont d'abord apportées sur un plateau enveloppé d'une

étoffe de soie ; des infusions diverses sont successivement préparées avec de la menthe, de la verveine, de la marjolaine et de la citronelle. On se lave ensuite dans une aiguière les mains qui vont servir de couteaux et de fourchettes ; puis tous les plats sont posés côte à côte sous des chapeaux en fibres de palmiers — *mkebb* — recouverts d'étoffes ; ce sont des poulets préparés avec des citrons confits ou du riz au raisin, de l'agneau avec une farce relevée de cummin ; pour dessert, des gâteaux de pâte d'amandes, nommés *koab el-ghezal* (sabots de gazelle) ; enfin vient le café, où l'on a versé quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger ; les mains sont à nouveau lavées, les vêtements aspergés de parfums liquides et imprégnés de la fumée d'une cassolette.

L'installation est moins raffinée chez Si bou Bekr el-Gandjaoui, le plus gros capitaliste de Marrakech. Il y possède nombre de maisons et de fondaks et passe pour avoir, en outre, une forte somme déposée à la Banque d'Angleterre. C'est un vieillard un peu vulgaire, qui, contrairement à l'usage musulman, se rase la moustache et la barbe ; son visage glabre, aux chairs tombantes, conserve une vive expression d'intelligence. Dans son fondak, accroupi par terre, entouré de papiers qui débordent de boîtes multiples et de débris de meubles européens, il représente l'incarnation marocaine d'un brasseur d'affaires retors et malin. Dans la maison d'une femme et d'un enfant favoris, où il nous offre le thé dans un service en vermeil à lui donné par le gouvernement britannique, *in recognition of his long services*[1], il apparaît

1. Si bou Bekr est protégé anglais.

comme un vieillard débonnaire, satisfait de la situation qu'il a su se créer lui-même, puisque son père était simple amin des bouchers, et passant le déclin de sa vie dans une béatitude tranquille, au milieu d'un essaim de négresses familières.

La protection française s'étend sur Si Omar ben Medjad, agent consulaire de France, et sur Si Mohammed Barrada, comme censal de la maison Braunschvig, de Tanger. Le premier est un riche propriétaire arabe, très considéré dans la ville ; le second, d'une famille maure de Fez, est l'un des premiers, parmi les négociants musulmans de Marrakech. Ses magasins donnent sur un joli patio, décoré de reliefs en plâtre et de plafonds enjolivés ; les soieries de France, les draps d'Allemagne, les cotonnades d'Angleterre y sont méthodiquement classés. Au premier étage, une jolie *mesriya* où Si Mohammed a bien voulu nous organiser, après dîner, toute une soirée musicale. Un chœur de trois voix d'hommes chantait des airs indigènes avec l'accompagnement d'un violon, d'une guitare — *oud* — et d'un tambour de basque — *târr* — ; il y avait en outre, une troupe de sept femmes à la fois musiciennes, chanteuses et danseuses. Nous nous sommes trop faits à l'idée d'un Maroc complètement barbare, parce qu'il est resté jusqu'ici fermé aux influences européennes. Le pays est, il est vrai, inorganique : le gouvernement arbitraire, le peuple dénué de culture ; mais il existe, à n'en pas douter, dans les grandes villes et dans les principales kasbahs de la plaine, une société policée qui s'est développée selon une forme spéciale de la civilisation arabe ; un étranger la rencontre avec surprise et la fréquente avec agrément.

Les Européens sont devenus rares à Marrakech. Dès le moyen âge, on y trouvait des mercenaires ou des ouvriers d'art, appelés par les princes Almohades, des renégats et des captifs. Saint François d'Assise y envoya ses premiers missionnaires, et il y eut même, un évêché catholique; jusqu'au commencement du XIXe siècle, un fondak spécial était attribué aux chrétiens. Aujourd'hui, il n'y a pas deux douzaines d'Européens, qui se perdent aisément parmi les 60.000 habitants de la ville : un couple d'Italiens et d'Espagnols, occupés à de petits commerces ou à de petites affaires; deux commerçants allemands représentant des maisons de la côte et un médecin israélite allemand; nous sommes représentés par trois juifs algériens... La plus grande part de la colonie européenne réside dans la mission protestante anglaise : la *Southern Morocco Mission* fonctionne depuis une quinzaine d'années; presbytérienne, son centre est à Glasgow. Sa station principale est Marrakech, où elle entretient trois ménages et quatre demoiselles missionnaires; puis à Mogador, avec un ménage et deux demoiselles; enfin un ménage dans chacune des villes de Saffi, Mazagan et Azemmour. L'œuvre consiste à ouvrir des dispensaires et des ouvroirs. Le dispensaire de la mission de Marrakech est quotidiennement fréquenté par une cinquantaine de malades, et sept petites Marocaines travaillent à l'ouvroir; le tout est fort bien installé et dirigé par des gens parfaits de bon vouloir et de dignité.

CHAPITRE V

LE GOUNDAFI

De Marrakech au Goundafi. — L'Islam au Maghreb. — Chorfa et marabouts. — Le chérif de Tameslouhet. — La chaîne de l'Atlas : l'*Adrar-n-Deren*. — Amsmiz. — Les populations berbères. — Le Goundafi et la haute vallée de l'oued Nefis. — Agadir el-Bour ; le cheikh Hammada. — La kasbah du caïd el-Goundafi.

Agadir el-Bour (Goundafi), le 30 novembre 1902.

Le 24 novembre, un peu après midi, nous sortons de Marrakech par la porte Bab Errobb dans la direction de l'Atlas. De ce côté, il n'y a point de palmeraie, et les murs mêmes de la ville touchent la vaste plaine rocailleuse qui s'étend jusqu'au pied de la chaîne. Avec les lettres nécessaires, le khalifa de Marrakech nous a donné deux mokhaznis dont l'un est officier, un *caïd el-mia*, quelque chose comme un lieutenant ou un capitaine, nous avons, en outre, la compagnie précieuse de nos hôtes de Marrakech, Si Omar et Si Mohammed Barrada.

Il faut près de trois heures pour atteindre Tameslouhet, à travers une région d'aspect désertique ; seuls quelques grands jardins d'oliviers, pour la plupart propriétés du makhzen — (*el-Menara, Bou*

Akas, *Chérifiya*) — animent un instant cette désolation. Tameslouhet est situé sur les bords de l'oued Gheghaïa au milieu d'une forêt d'oliviers; elle est zaouïa et sert de résidence à l'un des plus grands personnages religieux du Maroc, Moulay el-Hadj Mohammed ben el-Hosein, généralement connu sous le nom de chérif de Tameslouhet.

On sait que la kasbah du caïd et la zaouïa du chérif ou du marabout, l'action politique du château et l'action morale du monastère, sont les deux éléments dominant l'anarchie féodale au Maroc. Ceux qui ont étudié l'Islam dans les autres parties de son domaine ne peuvent manquer d'éprouver une réelle difficulté à comprendre son fonctionnement au Maghreb. Les gens à turban vert, qui font obscurément pulluler, dans toutes les villes de l'Orient, la descendance du Prophète, les koubbas et les tekkés qui s'y effacent modestement devant les merveilleuses mosquées du culte officiel, — tout cela a trouvé, dans le Nord-Ouest africain, en l'absence d'un clergé organisé et par le fait d'une religion dégénérée sous l'influence des superstitions berbères, un extraordinaire terrain de croissance. Au Maroc, le chérif est un noble, dont le prestige peut être tel que des dynasties s'y sont fondées et maintenues par cela seul qu'elles étaient chérifiennes. — Le marabout est un saint, dont la croyance populaire requiert l'intervention auprès de la divinité; la koubba du Seyyid continue à être le véritable sanctuaire de la foi universelle, de préférence aux mosquées, car la dévotion publique va bien plutôt aux saints qu'à Dieu lui-même.

Grâce à ces superstitions et à ces dons propices, la zaouïa grandit auprès de la koubba vénérée; elle

devient un lieu de refuge, échappe à la juridiction territoriale, et la famille du marabout, envisagée comme héritière des vertus de l'ancêtre, se développe en richesse et en puissance. Elle acquiert ainsi un pouvoir redoutable pour le caïd, si son influence est locale, et même pour le makhzen, si son action déborde la province pour s'étendre à tout ou partie de l'empire.

La sphère d'influence du chérif de Tameslouhet est considérable; elle s'étend sur toutes les provinces du Sud, de l'Atlas à l'Oummer Rebia. Moulay el-Hadj est un chérif édrissite; un de ses ancêtres, Moulay Abdallah ben el Hossein, originaire du Tadla, fut un cheikh très vénéré, auteur de la prospérité familiale. Sa koubba sanctifie Tameslouhet, les koubbas de la ville et des environs sont les tombeaux de sa descendance. La ville comprend un millier de maisons, soit quelque 5.000 habitants; ce sont la famille, les serviteurs, les cultivateurs du chérif, sans compter les gens en délicatesse avec les caïds du voisinage et qui recherchent un lieu d'asile. Le père de Moulay el-Hadj avait compromis par sa prodigalité la fortune des siens. Lui-même, par une économie sévère, est parvenu à la rétablir; il a racheté, paraît-il, toutes les parts de la succession paternelle; il est ainsi devenu l'unique propriétaire des terres avoisinantes et le seul bénéficiaire du tronc des koubbas. On lui attribue ainsi plus d'un demi-million de rentes.

Tameslouhet est un amas de maisons en pisé rouge et aux toits plats; on dirait une ville égyptienne. Ses murs sont ruinés, ses tours n'ont pas de créneaux, comme il convient à une ville, qui s'en remet à son seul prestige religieux du soin de sa

sécurité. Le chérif n'habite pas une kasbah, mais un simple enclos, où se concentrent les magasins à grains et les réservoirs à huile. Il vit dans une maison très haute, entourée de jardins, — dont les cyprès rigides forment la vraie parure.

Moulay el-Hadj est déjà vieux, épaissi et courbé par l'âge ; propriétaire rural actif et entendu, sachant faire rendre à sa terre et exploiter en même temps les avantages religieux qui ont arrondi son domaine. La blancheur de ses vêtements n'est point irréprochable, mais il ne quitte ni ses clefs ni sa sacoche en maroquin, et c'est lui-même qui ouvre les serrures pour nous introduire en son logis avec les plus vifs empressements d'hospitalité. Pour donner plus d'assiette encore à une situation aussi considérable, Moulay el-Hadj a préféré joindre à l'appui céleste un concours terrestre suffisamment efficace. C'est ainsi que la zaouïa et son lieu d'asile fonctionnent désormais sous la protection britannique. Le makhzen en a profité pour reprendre un peu d'autorité dans la ville et y faire installer un khalifa par le gouverneur de la kasbah de Marrakech.

L'appartement, où nous avons passé la nuit, est l'étage supérieur de la maison du chérif. Ce sont chambres décorées à la mode arabe qui s'ouvrent toutes sur une cour centrale. Par les fenêtres des appartements, ou mieux encore de la terrasse, se déroule sur tout le pays une vue merveilleuse. Moulay el-Hadj peut voir à ses pieds, au travers des cyprès, sa ville, ses plantations d'oliviers, le minaret de sa zaouïa et les toits en tuiles vertes sous lesquels reposent les restes lucratifs des marabouts, ses ancêtres; dans le lointain, la tour de la Koutoubiya,

et, tout auprès, le massif de l'Atlas, dans lequel on distingue nettement les échancrures des vallées et les arêtes transversales.

L'*Adrar-n-Deren* est l'extrémité occidentale de l'Atlas, depuis l'oued Redat, qui forme la haute vallée du Tensift. C'est là, juste en face de Marrakech, que se trouve le groupe des plus hautes montagnes de la chaîne, atteignant jusqu'à 4.500 mètres d'altitude. Les diverses parties du massif et les cours d'eau, qui en découlent, sont distingués par les indigènes sous le nom des tribus installées dans les vallées successives; — soit de l'Est à l'Ouest, Glaoui, Mesfioua, Ourica, Gheghaïa, Goundafi et Amsmiz; — puis, les sommets s'abaissent tout d'un coup, et l'Atlas, réduit à des proportions modestes, se termine au cap Ghir, dans l'océan Atlantique. Les deux vallées les plus profondes, qui pénètrent jusqu'au cœur de la chaîne, celles de l'oued Redat et de l'oued Nefis, le Glaoui et le Goundafi, aboutissent à des cols élevés, conduisant, le premier à la région du Draa et au Tafilelt, le second au Ras el-Oued, c'est-à-dire au Haut-Sous.

De Tameslouhet à Amsmiz, six heures et demie de marche. On s'élève de 500 mètres sur les ondulations de plus en plus accentuées qui précèdent les premiers contreforts de l'Atlas; les cours d'eau coulent dans des ravins profonds. La contrée garde le même aspect désertique, avec des buissons de gommiers et de jujubiers; mais, dans les fonds, et partout où aboutissent les irrigations, on aperçoit la verdure grise des olivettes et la masse rouge d'un village en pisé. Des citernes largement ouvertes ont été établies tout le long du chemin.

Amsmiz est une petite ville blottie au pied même de la chaîne, au bord d'un affluent de l'oued Nefis, dont la gorge encadre un groupe de sommets neigeux. Ses maisons en terre dominées par un minaret carré, se pressent sur un ressaut de terrain, couronné par l'ancienne kasbah du caïd de la tribu. Aujourd'hui, cette kasbah n'est plus qu'un monceau de ruines ; elle fut détruite à la mort du sultan Moulay el-Hassan, lorsque les tribus du Maroc méridional, profitant, selon la coutume, de cet instant unique du relâchement de l'autorité, se mirent à se révolter contre leurs caïds et à piller les juifs. La révolte fut presque générale et seuls furent épargnés les chefs très puissants. Le caïd el-Masmizi n'a pas jugé à propos de reconstruire la kasbah détruite ; il a transporté sa résidence hors la ville, dans un azib dont il a fortifié les murailles. Lui-même est absent comme tous les autres caïds ; en son absence, son, fils Si Mohammed ould el-Hassan, administre la tribu en qualité de khalifa.

Nous sommes désormais en pays purement berbère, et le contraste est frappant avec les régions arabes ou arabisées que nous avons parcourues depuis Mogador. Les habitations isolées qui parsemaient les plaines font place à de gros villages groupés pour la défense. La population est chleuh et parle un dialecte berbère ; seuls les gens de rang élevé savent encore la langue et portent le costume arabe ; dans le peuple, les femmes ne se voilent point; les hommes, tête nue et rasée, portent un long burnous de bure brune — *akhnif* — orné par derrière, soit d'une raie rouge, soit d'un demi-cercle bistre. Ce ne sont plus ni les empressements d'ac-

cueil, ni les raffinements d'hospitalité, ni la curiosité aimable que nous avions jusqu'ici trouvés dans les kasbahs, chez les Maures des villes ou chez les gens de la campagne. Nous avons affaire à des populations rétives et défiantes qui envisagent l'étranger sans hostilité apparente, mais avec réserve. Aucune parole mauvaise, aucun geste agressif; mais, à notre approche, les villages restent clos, les cheikhs se dissimulent, et, le plus souvent, en présence du refus des paysans chleuhs, c'est un juif qui finit par consentir à nous servir de guide. Dans les kasbahs. qui s'appellent maintenant des *agadirs,* en dialecte berbère, l'accueil est froid ; nous ne sommes plus des hôtes attendus, mais des gens imposés par le makhzen. On nous loge, il est vrai, et l'on nous donne une mouna très convenable, mais nous sommes visiblement accueillis sans le moindre plaisir. D'habitude, notre admission dans la forteresse est retardée jusqu'à ce que notre réquisition ait été reconnue bien en règle. Nous ne retrouvons l'attitude franche et ouverte d'autrefois que chez un cheikh du Goundafi, ami personnel de notre compagnon de voyage Si Mohammed Barrada.

En réalité, il y a un mur entre Berbères et Arabes. Il est clair que nos Arabes n'ont aucun désir de s'aventurer dans la montagne ; il est évident, d'autre part, que l'on n'y éprouve aucune satisfaction de l'arrivée d'étrangers, accompagnés par des mokhaznis. La plupart des tribus berbères du Maroc restent indépendantes et forment le *blad es-siba.* Le voisinage de Marrakech et la prise donnée au makhzen par le prolongement de leurs territoires en plaine ont amené la soumission des populations chleuhs de

l'Adrar-n-Deren. Mais les goûts d'indépendance n'en subsistent pas moins chez elles, favorisés par l'abri naturel des grandes montagnes. L'impôt est à peine payé, le contingent irrégulièrement fourni. Le principal avantage du makhzen est d'entretenir des rapports à peu près normaux avec des caïds dont il a confirmé la nomination. Néanmoins, on se défie les uns des autres : le gouvernement marocain redoute les idées de révolte des tribus ; les tribus soupçonnent les mauvais tours du gouvernement, et l'on se fréquente le moins possible.

Au reste, le régime politique et social, usité chez les Chleuhs, n'est point fait pour adoucir les caractères. Au lieu de la féodalité militaire et religieuse, qui superpose aux pays arabes un groupe restreint de grands seigneurs très puissants, caïds, chorfa ou marabouts, le système des pays berbères paraît être une république fédérative, dans laquelle familles et fractions sont dominées par une véritable oligarchie. Les cheikhs, élus par leurs kabyles respectives, constituent la Djemaâ, qui contrôlera le caïd. Ces fonctions sont presque toujours héréditaires et le makhzen ne recouvre le plus souvent de son investiture qu'un caïd impuissant, prisonnier d'une djemaâ, munie de tous les pouvoirs, dont les décisions sont influencées par le jeu de deux ou plusieurs partis ou *soffs*. Dans cette organisation primitive, s'agitent les vendettas entre fractions, les querelles de soffs, les disputes entre voisins pour la propriété du sol ou l'usage des eaux d'irrigation, toutes choses qui mettent promptement les armes à la main des intéressés, sans que la djemaà puisse apaiser à temps les courages émus. On conçoit qu'un pareil

régime développe une humanité plus âpre et plus fruste. La sécurité relative des principaux chefs arabes de la plaine les dispose au raffinement et à la douceur de vivre, dans des kasbahs ou des zaouïas peuplées de domesticité et de clientèle. L'incertitude du lendemain oblige les grands propriétaires berbères de la montagne à hérisser leur vie dans des agadirs sombres et sourcilleux, où la vie est terne et inquiète, entourée d'hommes armés, de cultivateurs corvéables, de juifs asservis et de nègres esclaves.

Le Goundafi remplit dans le massif du grand Atlas un rôle géographique analogue à celui du val d'Arran dans les Pyrénées. Appartenant par sa position au versant méridional de la chaîne, il donne naissance à l'oued Nefis, qui en traverse l'arête principale dans une gorge profonde, pour rejoindre la plaine de Marrakech et le système fluvial du versant Nord. Le Goundafi forme donc une région complètement fermée par un enchevêtrement de montagnes qui tombent à pic sur la rivière. Les hauteurs sont recouvertes de forêts parfois clairsemées de thuyas et de lentisques, où vit le mouflon. Au fond de la vallée principale et de ses affluents latéraux, l'eau a été soigneusement dérivée dans des canaux d'irrigation, qui longent les deux rives du Nefis, en y développant, partout où l'on a pu aménager quelque espace, soit en terrain plat, soit en terrasse, des vergers d'oliviers, d'amandiers, de grenadiers, de figuiers et de noyers; la vigne est fréquente, ainsi que les peupliers : dans le lit même de la rivière poussent les lauriers-roses et les tamarins. A mi-côte, sur les pentes, des sentiers creusés dans la roche

vive, ou soutenus par des ouvrages en pierre sèche, assurent les communications entre les villages.

D'Amsmiz à l'entrée de la gorge du Goundafi, nous avons mis cinq pénibles heures pour longer les premiers contreforts de l'Atlas, montant et descendant de ravin en ravin, de village en village, d'olivette en olivette. L'accès de la gorge est difficile. Les beaux chemins de l'intérieur n'ont point été poussés jusqu'à la plaine, de peur d'attirer les intrus, et nos mulets, peu habitués à la montagne, s'abattent ou dérangent leurs charges sur les escarpements rocheux. La marche est lente et très dure, si bien que, surpris par la nuit, il nous faut camper en pleine forêt. Après quatre heures de route dans le Goundafi, nous atteignons Agadir el-Bour, résidence du cheikh Hammada. Celui-ci est en relations d'amitié avec Si Mohammed Barrada, qui a annoncé notre venue et veut bien nous accompagner jusque-là.

Le cheikh Hammada est un des principaux personnages du Goundafi, le chef de l'un des deux soffs, qui se partagent la tribu. C'est donc un homme considérable : son soff dispose de 5.000 fusils, et la situation de sa kasbah lui permet de commander les communications de Marrakech avec le Haut-Sous, ou celles du caïd el-Goundafi avec la plaine. Tant d'avantages le placent très haut dans l'oligarchie berbère et lui permettent de traiter son caïd à peu près d'égal à égal. C'est un vieillard vêtu des blanches draperies arabes, très arabisé de culture et plus affiné de manières que les gens de sa race. Sous un caroubier à l'entrée de son village, il attend notre caravane, et nous prodigue formules et gestes de bienvenue.

Forteresse et exploitation agricole, l'une protégeant l'autre ; voilà le double caractère d'Agadir el-Bour qui se retrouve, du reste, dans toutes les grandes installations berbères; et le cheikh Hammada apparaît beaucoup plutôt comme un riche propriétaire obligé de recourir à la force pour protéger son domaine, que comme un grand seigneur recherchant l'appareil de la force pour augmenter sa puissance.

Sur un rocher, surplombant la rive droite du Nefis, se dresse la maison forte du cheikh Hammada ; elle n'a ni tours ni créneaux, mais forme un grand bloc de constructions élevées, où court un motif décoratif évidé dans la terre. Les appartements de la famille s'ouvrent sur une cour intérieure, que peuplent, pendant tout le jour, les parents, les clients ou les serviteurs du cheikh ; aucun luxe de bâtiment ni d'aménagement ; c'est la rusticité de la montagne. Au fond, les cuisines et une superposition de portes basses, donnant accès à autant de véritables chenils, logement des nègres esclaves, employés à la domesticité ou aux cultures. Au pied même de la kasbah, une enceinte rectangulaire, dans laquelle on pénètre par une seule porte, renferme un mellah : deux étages d'habitations basses y abritent une population israélite très dense, réduite, chez les Berbères, à un réel état de servage, vis-à-vis du maître qui la protège. Ces juifs s'emploient aux petits métiers et au petit commerce. Dans un coin, un rabbin dessert une synagogue rudimentaire et une vague école talmudique. Au-dessus du mellah, s'étagent les maisons des paysans chleuhs. Le village est complété par la mosquée, l'école coranique, le fondak et l'aire pour

les travaux agricoles. Tous les passants, gens du Sous. en vêtements bleus, ou âniers conduisant à la plaine les produits de la haute vallée, bénéficient de l'hospitalité du cheikh. L'espace avoisinant le village est consacré aux ruches d'abeilles et aux vergers. Le paysage est délicieux : l'automne a déjà jauni les feuilles des amandiers, des figuiers et des grenadiers ; seul l'olivier garde intact son feuillage grisâtre ; les orangers sont couverts de fruits, et, au fond d'une prairie, deux dattiers dressent, sur le fond pelé de la montagne, leurs panaches isolés.

Comme tous les grands propriétaires du pays, le cheikh Hammada vend directement aux négociants de Marrakech les produits de ses terres. Les petits cultivateurs les apportent au marché le plus proche et les livrent aux courtiers. Ce sont des amandes, noix, figues et olives, de l'huile, du miel et de la cire. Ces denrées diverses, apportées à Marrakech dans leur souk spécial, y doivent acquitter un droit de 10 p. 100 à la charge du vendeur. C'est un moyen détourné, employé par le makhzen en vue de récupérer l'impôt, que négligent souvent de lui verser les tribus de l'Atlas.

A six heures d'Agadir el-Bour, en remontant la gorge du Nefis, la rivière tourne brusquement à l'Ouest, reçoit de l'Est un gros affluent, et le Goundafi s'achève dans l'épanouissement d'une vallée allongée. Les habitations et les cultures se multiplient. Au bout d'une heure, nous apercevons, du haut d'une colline, la masse noire de la kasbah du caïd el-Goundafi, dont les murs tombent droit sur le Nefis. C'est le plus bel endroit de la vallée. Au fond, l'eau

a développé une abondante verdure; dans tous les sens, les montagnes s'étagent jusqu'à 3.000 mètres, dominées, aux deux extrémités, par des sommets neigeux. L'altitude dépasse 1.100 mètres.

Nous voici arrivés à la demeure du caïd el-Goundafi, qui est, près le caïd el-Glaoui, le plus puissant seigneur de l'Atlas... Son père réussit plusieurs fois à tenir tête dans ses montagnes au sultan Moulay el Hassan, et il se serait même permis d'entretenir une fanfare dans sa kasbah, ce qui est, paraît-il, au Maroc, un des privilèges de la souveraineté. Le fils, le caïd actuel, Si Taïeb ben Mohammed, a été moins heureux. Il s'est laissé attirer par les artifices du makhzen, et voici quatre ans qu'on le retient à la cour, loin de sa tribu, libre en apparence, mais prisonnier de fait. En son absence, le Goundafi est administré par deux khalifas, frère et fils du caïd : le premier réside dans le Gourgouri, à l'entrée de la vallée; le second dans la kasbah familiale. Ce dernier est dans tout le pays l'objet de bruits fâcheux : on le dit dur et cruel, sa kasbah n'est point hospitalière, le passage entre le Haut-Sous et la plaine rendue difficile par ses exigences. Pour s'imposer aux soffs de la tribu, il se serait entouré d'une sorte de garde racolée en dehors de la vallée et ferait méthodiquement piller les petits cultivateurs par ses mercenaires.

De fait, l'aspect de la kasbah est rude. Elle est isolée en rase campagne, à pic sur le Nefis, entourée seulement de taudis surbaissés où logent les esclaves nègres. Pas de juifs, et, par conséquent, point de mellah. Les couloirs des portes sont noirs et profonds, les cours étroites, les bâtiments élevés et leurs fenêtres barrées de grilles. La maison n'est pas

accueillante. Le caïd el-mia doit longtemps parlementer avant de nous faire admettre. La foule habituelle des kasbahs nous regarde avec curiosité et les enfants s'enfuient effrayés au moindre mouvement de notre part.

Il est évident que la présence d'Européens est rare au fond du Goundafi, et, à en juger par l'expérience, elle n'y est aucunement souhaitée. Le khalifa, notre hôte, ne s'est point laissé voir; son caïd el-méchouar, nous a conduits en un logis écarté; devant la porte se vautraient, sur un tas d'ordures, deux sangliers domestiques. Peu à peu sont apportés des nattes et des tapis, des flambeaux et même un dîner convenable. Le lendemain de bonne heure, nous sommes retournés à Agadir el-Bour, par le même chemin que nous étions venus la veille.

CHAPITRE VI

DU GLAOUI A MAZAGAN

Du Goundafi au Glaoui. — La haute vallée de l'oued Gheghaïa : Asni. — Tahaghnaout, les silos du makhzen. — Les vergers d'Ourica. — La lune de Ramadan. — Le Tlèta d'Iminzet. — La haute vallée de l'oued Redat : le Glaoui. — Le *Tighremt* de Zarakten. — Le rôle des pains de sucre dans la vie marocaine. — De l'Atlas à la côte. — Zaouïa Sidi Rehal. — Rahamma et Doukkala. — Mazagan. — Le commerce du port et la colonie européenne.

Mazagan, le 12 décembre 1902.

Le 30 novembre, nous prenons congé de l'excellent cheikh Hammada. Si Omar et Si Mohammed Barrada nous ont quittés la veille pour retourner à Marrakech.

Quatre heures de route d'Agadir el-Bour à Asni, en passant du Goundafi dans la haute vallée de l'oued Gheghaïa... Il nous faut lentement remonter, sur la rive droite du Nefis, le cours de son petit affluent, l'oued Ouirgan. Ce sont toujours les mêmes buissons de thuyas et de lenstiques, le même sol rougeâtre et raviné, les mêmes jardins d'oliviers, et les mêmes maisons en terre dans les creux irrigués. A mesure que le sentier gravit la montagne, les sommets neigeux se mettent à apparaître, et le col une fois

atteint, se développe, très peu en contre-bas, la haute vallée de l'oued Gheghaïa, qu'enferme un vaste cirque, formé des cimes les plus élevées de l'Atlas...

Asni est un groupe de villages disséminés sur les pentes dénudées des montagnes. La vallée s'y élargit pour faire place à une grande plantation d'oliviers. L'endroit est à près de 1.300 mètres d'altitude, et le panorama des hautes montagnes s'y développe avec la plus parfaite netteté. L'oued Gheghaïa sort d'une gorge boisée, formée de la réunion de deux torrents : l'Iminan, à l'Est, et l'Aït-Mizan, à l'Ouest ; les pentes verdoyantes, profondément crevassées par ces cours d'eau, remontent vers un amphithéâtre de rochers, où s'accumulent les neiges. A l'extrémité orientale, le dôme du Tizi Likoumt, dépasse 4.000 mètres et le demi-cercle se poursuit par une arête dentelée, qui s'achève en atteignant 4.500 mètres au Tizi-n-Tagherout.

Il faut près de quatre heures pour se rendre d'Asni à Tahaghnaout, à la sortie de la montagne. Le chemin se poursuit parmi les cultures ou dans le lit pierreux de la rivière; pendant des heures, notre caravane traverse des ajoncs et des lauriers-roses ; elle piétine constamment dans l'eau rapide, rougie par les pluies de la veille. C'est ainsi qu'elle franchit une gorge interminable, séparant de la plaine la haute vallée de l'oued Ghegaïa.

Le village de Tahaghnaout se compose, comme Asni, de groupes de maisons, pittoresquement situées sur les hauteurs, des deux côtés de la rivière... Un carré fortifié y contient des silos appartenant au makhzen ; comme ici l'impôt se paie le plus souvent en nature, le gouvernement marocain a dû désigner

un certain nombre de points pour recevoir et emmagasiner la part du Trésor; et le village de Tahaghnaout se trouve être la recette générale de la région. La tribu des Gheghaïa est une tribu modeste et sans conséquence; sa population est berbère, mais la langue et le costume arabes s'y accentuent à mesure que l'on descend des montagnes. Elle est si proche de Marrakech, qu'elle se trouve constamment sous les prises du makhzen; aussi la traite-t-on sans grands égards; et le caïdat en a été attribué au gouverneur de la kasbah de Marrakech.

Et maintenant, nous rentrons dans la plaine, longeant le pied de l'Atlas et décrivant un quart de cercle complet autour de Marrakech, qu'indique toujours à l'horizon le minaret de la Koutoubiya. Trois heures pour atteindre l'Ourica à travers des champs rocailleux, parsemés de buissons de jujubiers.

L'Ourica est la région privilégiée de la grande plaine; car c'est la seule où les montagnes les plus élevées de l'Atlas déversent immédiatement leurs eaux. L'oued Nefis est canalisé par la longue gorge du Goundafi; l'oued Gheghaïa irrigue toute une haute vallée avant de sortir de la chaîne; dans l'Ourica, au contraire, les sommets s'élèvent rapidement au-dessus de la plaine, leurs eaux y descendent tout droit par de courtes crevasses ou par des échancrures largement ouvertes, comme celle de l'oued Ourica. Cette rivière draine l'autre côté des cimes neigeuses, dont la masse circulaire domine l'oued Gheghaïa; l'eau bienfaisante se répand par la plaine, distribuée en rigoles multiples entre les champs et les vergers, et elle est assez abondante pour fournir encore à la palmeraie de Marrakech la plus grande

part de son humidité. Il faut plus de deux heures pour traverser cette contrée bénie, qui donne l'impression d'une merveilleuse richesse : elle développe toute une végétation d'oliviers, entremêlés de figuiers, de mûriers et de palmiers. Les maisons sont rares et isolées; car les indigènes préfèrent grouper sur les premières pentes leurs habitations de terre. Les lauriers-roses et les tamarins encombrent les lits démesurés des cours d'eau, et notre caravane avance péniblement, tantôt pataugeant dans la boue des fossés d'irrigation, tantôt accrochée aux ronces des chemins creux.

Nous entrons ainsi dans la tribu des Mesfioua. La kasbah du caïd est construite sur un gros mamelon, qui marque le commencement des montagnes et elle dresse contre la plaine un front menaçant; le reste de l'enceinte et les constructions de la forteresse se dissimulent en arrière, protégés par les déclivités du sol. Mais cette fière et indépendante allure ne peut être qu'une attitude. A cause de leurs territoires dans le plat pays, le makhzen a beau jeu, là comme ailleurs, contre les tribus berbères du Grand Atlas; s'il est obligé de ménager le Glaoui et jusqu'à un certain point le Goundafi, il traite sans pitié les seigneurs moins puissants. Le caïd el-Mesfioui a vu sa tribu divisée, et des fractions en ont été récemment attribuées à des caïds étrangers.

Encore deux heures de marche, nous campons dans un bouquet d'oliviers, sur une crête qui termine la région d'Ourica. Les contreforts de l'Atlas marquent une avancée dans la direction des Djebilet et rétrécissent ainsi la large vallée du Tensift. Notre quart de cercle autour du Marrakech se trouve

achevé, et nous allons quitter le massif, dans lequel nous cheminions depuis une grande semaine, pour aborder le groupe du Glaoui. Un admirable coucher de soleil éclaire tout l'Adrar-n-Deren : la muraille de l'Ourica, le commencement de l'amphithéâtre des Gheghaïa, la dépression du Goundafi, les montagnes d'Amsmiz, puis encore des cimes neigeuses, enfin le rapide abaissement de la chaîne vers l'Occident, — tout cela se détache sur un nimbe d'or, tandis qu'apparaît au ciel le mince croissant de la nouvelle lune. C'est la première apparition de la lune de Ramadan : elle présage à notre caravane musulmane les journées écourtées, la mauvaise humeur et la fatigue des hommes, les excès nocturnes, le lourd sommeil du matin et les départs tardifs.

Le lendemain, il nous faut à peine une demi-heure pour atteindre l'oued Mesfioua, au milieu duquel une petite île caillouteuse a été choisie comme lieu de marché. C'est le *Tleta* (mardi) d'Iminzet, et le jour où nous y passons est précisément le jour du marché. Il n'est encore que dix heures et demie, et la foule arrive, en longues théories, des quatre points de l'horizon; un marché marocain bat son plein entre midi et une heure ; toute la matinée, l'afflux se produit, et, à partir de trois heures, s'accentue le mouvement du départ. Plusieurs milliers d'hommes sont déjà réunis, presque tous en costume arabe, quelques-uns portent l'akhnif berbère, la proportion de juifs est assez faible. Un abri en branchages, établi un peu à l'écart, est destiné au cheikh de la Kabyle, qui doit faire la police et percevoir les droits du marché ; dans des enclos en pierre à moitié ruinés sont groupées les bêtes de

charge. Au milieu de la cohue, très dense, qui encombre la place, les vendeurs se réunissent par spécialité. — Les petits cultivateurs apportent aux courtiers venus de la ville les grains, la laine et l'huile dans des jarres. Les doubles sacs en sparterie (*chouaris*) sont descendus des ânes et placés sur le sol ; ils contiennent du charbon, du pain, des œufs, des légumes, des fruits, des cordes en fibres de palmier nain, des nattes en ajonc, des socs de charrue en bois et de grossières poteries de terre. Les produits de l'industrie européenne sont débités par deux ou trois négociants musulmans : des bougies et un peu de quincaillerie anglaise ; du sucre et du papier à cigarettes français ; enfin, une vague bimbeloterie allemande. — Des artisans juifs établissent des forges en plein vent. Dans un coin, se forme un marché de bétail, où l'on trouve des bœufs, des mulets et des ânes, aussi bien que des moutons et des chèvres. A des tiges de bois formant trépied, les bouchers attachent les pièces abattues pour en dépecer la viande. L'un d'entre eux nous interpelle en un français très convenable ; c'est un ancien terrassier marocain, qui naguère a travaillé aux routes dans la province d'Oran ; grâce à ses économies, il a pu devenir un commerçant aisé et s'établir comme boucher à Sidi Rehal, à cinq heures du Tléta d'Iminzet. En temps ordinaire, le marché comporte des fours pour faire cuire la viande et préparer le repas des visiteurs ; mais c'est un spectacle pittoresque dont nous prive le Ramadan.

Nous employons une douzaine d'heures, depuis le marché d'Iminzet, pour atteindre Zarakten, très avant dans le Glaoui. Encore une fois, nous péné-

trons dans la montagne : d'abord, les premières pentes pierreuses et dénudées, puis nous tombons dans la vallée de l'oued Massin, qu'habite la petite tribu des Tougana. Voici que recommencent les villages en terre à toit plat, les olivettes dans les parties irriguées et les lauriers-roses dans le lit des torrents. La contrée paraît riche et bien cultivée, dominée par le Tizi-n-Glaoui, qui commence à apparaître en face de nous, tout couvert de neiges. Nous campons dans une petite agglomération, nommée Ehl el-Arba et, le lendemain, nous montons encore. Le col une fois atteint, nous avons à nos pieds le panorama des vallées prochaines, s'abaissant vers la plaine, avec Marrakech dans le lointain, et, de l'autre côté, tout l'ensemble du Glaoui, c'est-à-dire la haute vallée de l'oued Redat, qui remonte vers les grandes montagnes. Le chemin en corniche jusqu'à Zarakten nous prend plus d'une demi-journée : il est fort mauvais, et les muletiers y gémissent sur leur infortune. Mais le paysage est admirable ; à chaque détour du sentier, le Glaoui apparaît sous un aspect nouveau ; nous traversons des bois de thuyas et de chênes-lièges ; la descente devient de plus en plus difficile, et il fait déjà nuit close, quand notre caravane est réunie tout entière pour établir le campement au pied même de la kasbah du cheikh de Zarakten.

Zarakten est situé tout au fond de la vallée, au point où l'oued Redat se forme de la réunion des torrents divers, descendus de la montagne. C'est l'endroit, où le sentier, venu de la plaine, cesse de suivre la rivière pour gagner les hauteurs et atteindre le col. Cette route est l'une des plus

importantes du grand Atlas. Le Glaoui et le Tizi-n-Télouet (2.600 mètres) servent au passage du commerce du Draa et assurent les communications de Marrakech avec le Tafilelt. Pendant l'hiver, le chemin est souvent bloqué par les neiges et les gens du Sud doivent attendre au pied du col pour faire passer leurs ânes chargés de dattes.

La vallée entière appartient à la tribu des Glaoua, mais la kasbah du caïd se trouve de l'autre côté de la chaîne sur le plateau de Télouet. Durant la mauvaise saison, si le caïd a besoin de se rendre à Marrakech, la tribu est convoquée pour faciliter le voyage de son chef, en déblayant les neiges. Le caïd el-Glaoui, Si el-Madani, est le plus puissant seigneur de l'Atlas. Son autorité s'étend sur les deux versants de la chaîne ; mais ses ressortissants du Sud restent indépendants et ceux du Nord sont seuls soumis. La politique du makhzen a su se rattacher ces derniers, comme les autres groupements berbères du Grand Atlas, en les attirant par des concessions de terres dans la plaine. En tous cas, la position particulière du Glaoui, à cheval entre le blad el-makhzen et le blad es-Siba, suffit à en faire un redoutable vassal, que le gouvernement marocain doit traiter avec ménagement. Si el-Madani est en ce moment en route, avec son contingent pour la harka, et il a la bonne fortune d'être assez bien placé pour pouvoir se rendre auprès du sultan sans risquer de fâcheuse aventure. Sur le versant méridional, l'autorité du Glaoui s'étend sur quatre cheikhs, dont le territoire va jusqu'à Tazenakht, au Sud, et jusqu'aux Mezgita à l'Est, c'est-à-dire qu'elle embrasse toute la haute vallée du

Draa. Sur le versant Nord, la tribu est divisée en « cinquièmes », et les cinq cheikhs avec leurs fractions forment confédération autour du caïd. L'allure douteuse de la tribu lui vaut un traitement de faveur, en ce qui concerne ses obligations à l'égard du pouvoir central. L'impôt dû au makhzen est très faible et le contingent réduit au quart de la proportion normale. Il ne comporte qu'un cavalier par 200 feux.

Le kasbah de Zarakten appartient à un modeste cheikh de Kabyle. Dominée de tous côtés par les montagnes, elle se blottit au confluent de trois torrents, dont la réunion forme l'oued Redat; ce sont les habitations et les murailles habituelles en pisé ; au milieu s'élève une masse carrée, dont les quatre angles affectent la forme de tours. C'est la première construction de cette espèce que nous rencontrions sur notre route. On l'appelle un *tighremt;* elle sert de forteresse en temps de guerre, et permet, en temps de paix, d'emmagasiner les récoltes. La kasbah est isolée dans une étroite olivette ; un peu plus haut se trouve le mellah, la nezâla qui assure la sécurité du transit ; enfin les maisons, disséminées dans les alentours forment l'agglomération, qui reconnaît l'autorité du cheikh de Zarakten.

Le cheikh est absent : il est descendu dans la plaine pour y surveiller les travaux agricoles ; en son absence, son fils aîné remplit vis-à-vis de nous les devoirs les plus ponctuels de l'hospitalité. Si Brahim ben Ali est un tout jeune homme, ouvert et cordial, arabisé de costume et d'allures ; après avoir fait son éducation première dans une école coranique de l'Ourica, il a étudié le droit dans une médersa de Marra-

kech, où sa famille possède une maison. Ses études terminées, il est revenu dans la kasbah paternelle, vivre de la vie placide de gentilhomme campagnard, telle que l'envisagent les tribus berbères. Il nous envoie un plat de couscous, et lui-même nous aborde, muni de l'inévitable pain de sucre, qui constitue bien la plus extraordinaire de toutes les formules de bienvenue usitées en ce pays. C'est un signe de propitiation à l'égard de l'étranger, un symbole de la douceur et de l'aménité des relations qui doivent s'établir avec les hôtes. Le pain de sucre se prête, dans la vie marocaine, aux emplois les plus variés ; il peut servir d'appoint aux transactions et d'unité pour les pots de vin, destinés à concilier aux solliciteurs la bienveillance des grands. Pour faciliter ces usages divers, les raffineries européennes ont dû créer un type de pain de sucre spécial au Maroc ; au lieu du pain normal de trois livres, elles introduisent des pains plus petits de 1 livre 5 ou 1 livre 7, de façon à en rendre la manipulation plus aisée.

La saison est trop avancée et l'encombrement des neiges trop menaçant pour que nous puissions songer à franchir le col de Télouet pour gagner la kasbah du caïd el-Glaoui. Nous devons nous contenter de faire, de Zarakten, une petite excursion, avec un guide que nous donne Si Brahim. C'est un jeune Berbère, svelte et court vêtu, les pieds chaussés de sandales ; il court devant nous sur les pentes, avec son fusil à pierre en travers des épaules.

Une heure et demie de chemin sur la route du col nous permet ainsi d'atteindre une hauteur, d'où la vue se dégage à la fois sur les grandes montagnes et sur toute la vallée inférieure de l'oued Redat. En

souvenir du passage du sultan Moulay el-Hassan, lors de son expédition au Tafilelt, l'endroit a été appelé *Argoub es-Sultan*. C'est un merveilleux panorama de tout l'ensemble du Glaoui : au Sud, largement épanouis, les massifs neigeux qui encadrent la dépression du Tizi-n-Glaoui, dont les trois cols conduisent du Draa vers Marrakech par trois vallées parallèles; au Nord, le cours de l'oued Redat, se tordant dans une gorge prolongée entre les contreforts de la chaîne qui s'abaissent graduellement jusqu'à la plaine, — celle-ci barrée, tout au fond, par la ligne noire des Djebilet. Point de rochers grandioses, mais des pentes ravinées, qui forment, sur les montagnes pelées, de multiples hachures rougeâtres; en haut, les pins, les chênes-lièges et les genévriers; plus bas, les thuyas et les lentisques; dans le lit des torrents, les lauriers-roses, les tamarins et quelques arbousiers.

De Zarakten à Sidi Rehal, huit heures de chemin. La descente est dure et peu intéressante. A mi-route, les quatre arches d'un pont inachevé marquent un joli passage de l'oued Redat; plus bas, la vallée s'élargit un instant devant le village d'Enzel et un tighremt, appartenant au caïd, y commande l'entrée de la gorge. Une heure encore pour franchir les dernières pentes rocailleuses de l'Atlas et arriver dans la plaine, à Sidi Rehal.

Sidi Rehal mérite à peine le nom de ville. C'est une agglomération de maisons en pisé, sans murs extérieurs, telle qu'il en existe un bon nombre dans la partie berbère de la plaine de Marrakech et sur les premières pentes de l'Atlas. La ville est située sur la rive droite de l'oued Redat, qui y développe,

a sa sortie des dernières montagnes, une plantation d'oliviers. Elle se compose de quatre groupes distincts, disséminés dans la plaine à peu de distance les uns des autres, mais sans cohésion entre eux. Au bas, un grand jardin appartenant au makhzen; plus haut, le mellah, la kasbah du caïd de la tribu des Zemran, qui occupe le territoire avoisinant; enfin l'agglomération musulmane. Cette dernière est une zaouïa, que dominent les toitures vertes de koubbas très saintes. Nous recevons l'hospitalité au Dar el-caïd. Comme de juste, le caïd est absent; mais son frère, Si Salah ben Kebbour qui lui sert de khalifa, nous installe dans un joli riad, sur lequel s'ouvrent deux chambres très confortables.

Si nous n'avons pu aller à la zaouïa, celle-ci a pris la peine de venir à nous. Une délégation de tolba, étudiant à la médersa, est venue présenter une belle adresse, sollicitant la munificence des étrangers. —

« Louange à Dieu seul. — De la part des tolba de la zaouïa de Sidi-Rehal. (Que Dieu le fasse jouir de ses faveurs!) — à..... — Nous vous annonçons que nous sommes réunis pour faire la nzâha, et nous espérons que vous voudrez bien nous envoyer de quoi mettre le comble à notre joie. Votre offrande vous attirera l'essence de notre bénédiction, et nous vous souhaitons un joyeux retour dans votre pays. — Salut! — 6 du mois béni de Ramadan 1320. — Nous comptons sur une réponse de votre part. — Que Dieu vous bénisse! — Nous sommes 500 tolba! »

Nous avons même reçu la visite d'un descendant du marabout. Sidi el-Fathmi est un vieillard mince et d'apparence ascétique; ses traits émaciés, sa figure pâle, lui donnent sous son capuchon blanc,

l'aspect le plus monastique. Ce pieux personnage avait eu un rêve : une voix inspirée l'avait invité à se rendre chez le caïd pour demander à des chrétiens, qui venaient d'y arriver, le prix d'un taureau à distribuer entre les pauvres de la zaouïa; docile, il était venu, et voici qu'il rencontrait les étrangers annoncés, dont le noble visage révélait la bienfaisance.

Sidi Rehal est un marabout de distinction ; son influence n'est pas très étendue, mais il a pour fils tous les habitants de la ville et quelques zaouïas, éparpillées à une certaine distance, se réclament de lui. Les serviteurs du saint homme jouissent d'une réputation déplorable, dont une légende propice explique doucement la raison. Quand Sidi Rehal voulut demander pour son peuple la bénédiction céleste, il s'apprêtait à dire : « Que tous mes fils soient savants et toutes mes filles vertueuses ! » Mais, se trompant dans sa prière, et en proie à une inconcevable erreur, il invoqua : « Que tous mes fils soient des voleurs et toutes mes filles des prostituées ! » Son descendant et moqaddem, Sidi Azzouz, est un vieillard qui ne sort point de la zaouïa, où il vit dans la piété et dans le rêve mystique; on lui attribue le don de prophétie. On affirme qu'il s'exprimerait en termes sévères sur les penchants réformateurs du jeune sultan : « Moulay Abdelaziz, aurait-il dit dans son langage imagé, est monté sur un chameau, dont le bât n'a ni sangle ni poitrail »; et les gens qui traversent la tribu se transmettent pieusement cet oracle.

Sidi Rehal était l'extrême limite orientale de notre voyage dans l'intérieur. Il nous fallut neuf heures

de marche rapide, à travers la plaine monotone pour regagner Marrakech. Quand nous y arrivâmes, le soleil était déjà couché et les portes fermées. A notre appel, on vint aussitôt ouvrir, en nous prodiguant les souhaits de bienvenue dans un excellent français. C'était un ancien soldat de notre armée d'Afrique, qui, après sa libération, était venu s'établir au Maroc, s'y était marié et avait obtenu la place d'amin à l'une des portes de la ville. Dès le lendemain, nous étions en état de repartir pour la côte.

De Marrakech à Mazagan, 200 kilomètres. On calcule approximativement trente-deux heures de voyage, le pas moyen des mules étant évalué à 6 ou 7 kilomètres par heure. Nous sommes restés quatre jours en chemin. Comme le port de Mazagan est devenu le principal débouché du Haouz, c'est la grande route du commerce de Marrakech à la côte. Mazagan doit cet avantage à un double fait : sa rade est plus sûre que celle de Saffi; et, d'autre part, les conditions des transports sont meilleures de ce côté que vers Mogador; les chameaux de le région sont, en effet, plus forts, et peuvent porter une charge normale de 200 kilogrammes, dont le prix revient à 15 pesetas.

Le voyage de Marrakech à Mazagan n'a rien d'attrayant : c'est la chevauchée longue et monotone à travers une plaine qui n'en finit point. La chaîne des Djebilet et une ligne de collines, à mi-chemin entre elle et la mer, marquent les trois gradins successifs, qui s'étagent de l'Atlantique au pied de l'Atlas.

Les deux gradins supérieurs appartiennent au territoire de la grande tribu des Rahamna. Ceux-ci habitent un pays nu et desséché, plus favorable à

l'élève du bétail qu'à l'agriculture. Ils vivent dans des groupements de petites nouwâlas, entourés de haies épineuses. Au milieu des Rahamna, se trouve, formant enclave, une fraction de la tribu des Menahba, naguère importée du Sous, et à laquelle le ministre actuel de la guerre, Si el-Mehdi el-Menehbi, devenu, par la faveur du sultan, le personnage le plus influent de l'empire, a récemment apporté gloire et fortune. Le modeste village de Sahridj, que l'on traverse, à quelque 25 kilomètres au delà des Djebilet, appartient à cette tribu minuscule et favorisée. Dans ces derniers temps, les Rahamna n'avaient qu'un seul caïd, qui vivait à Marrakech, où il exerçait également les fonctions de gouverneur de la médina. Il mourut, au mois d'octobre dernier; son fils et son neveu, compétiteurs éventuels au caïdat, se rendirent dans une koubba voisine, pour s'y prêter réciproquement serment d'amitié. Mais, sur la tombe même du marabout, le neveu faisait assassiner le fils du défunt, et prenait sans tarder la route de Fez, afin de solliciter du makhzen la succession convoitée.

Des dernières collines à la mer s'étend la grande tribu des Doukkala. C'est, d'abord, un vaste plateau, très riche et cultivé en céréales; les villages y sont nombreux. Les nouwâlas, qui, chez les Rahamna, ne dépassaient pas la dimension de grandes ruches, prennent la taille de meules, avec des ouvertures maçonnées. Les koubbas et les lieux de marché se multiplient. Les citernes sont si profondes, qu'à leur orifice, a dû être établi un système de poulies; un chameau, descendant un plan incliné, en tire la corde pour puiser l'eau. A mi-route, dans les Doukkala, le

plateau se creuse en larges vallées, et les champs font place aux pâturages ; de meules qu'elles étaient devenues, les nouwâlas reprennent leurs modestes dimensions de ruches ; elles s'alignent, dans les douars, auprès de tentes basses et allongées (*khaïma*), faites d'une étoffe brune en poils de chameaux. C'est sous la tente que vit le chef de la famille ; dès qu'ils se marient, les enfants s'installent dans les nouwâlas voisines. A mesure que l'on approche de Mazagan, la campagne se couvre de maisons blanches, qui sont les azibs des habitants de la ville. Une heure environ avant d'y arriver, on aperçoit les ruines du *Fahs* des ouled-Douib, l'une des deux forteresses qu'avaient construites les Marocains pour rendre la vie intenable aux Portugais, alors maîtres de la ville. La tribu des Doukkala est évaluée à 150.000 individus ; elle était administrée naguère par cinq caïds, mais deux d'entre eux ont été récemment éliminés par le makhzen.

Entre Marrakech et Mazagan, nous avons été, pour la première fois au cours de notre voyage, pris par un mauvais temps persistant. Dès notre départ de Marrakech, un violent vent d'Ouest s'était mis à soulever la poussière de la plaine. Les Djébilet une fois franchis, la pluie survint : des nuages bas et noirs traversaient rapidement notre route, et notre caravane passait péniblement au milieu d'averses multiples, qu'interrompaient de courtes éclaircies et les promesses toujours déçues d'arcs-en-ciel trompeurs. Bêtes et gens ruisselaient d'eau. Notre marche se trouvait retardée aussi bien par la difficulté de camper en terrain humide avec des objets mouillés, que par la transformation immédiate, amenée dans tout

le pays par la pluie bienfaisante. Quelques heures avaient suffi pour modifier entièrement la contrée : dans les creux, desséchés la veille encore, s'étaient formées des rivières ; sur les pistes, une boue glissante et, parfois même, des fondrières ; des flaques d'une eau rougeâtre noyaient les champs ; mais l'herbe s'était aussitôt mise à reverdir et les fleurs poussaient comme par enchantement.

Mazagan fut construite, en 1506, par les Portugais, qui en firent le centre de leurs établissements sur la côte Atlantique du Maroc ; ce fut aussi le dernier point qu'ils évacuèrent, en 1769, et les habitants, transportés au Brésil par les soins du gouvernement royal, fondèrent, au Para, une ville du même nom. Pour les Marocains, Mazagan devint *Djedida* — (la nouvelle). — C'est encore la vieille ville portugaise, avec ses hautes maisons, ses terrasses et ses miradors, qui est restée intacte dans une enceinte carrée de murs noircis, au-dessus de laquelle un seul minaret indique la domination de l'Islam ; sur quelques points, les habitations nouvelles ont laissé subsister l'architecture extérieure des anciennes églises, dans lesquelles elles ont pris place. Le souk, la douane et les entrepôts des négociants se trouvent à la porte même de la ville, à côté d'un petit port pour les barcasses : la population indigène est pauvrement installée dans un faubourg de nouwâlas.

La ville compte 15.000 habitants, dont 3.500 israelites. L'administration en est confiée à un excellent vieillard, originaire de Mazagan. Si el-Hadj Mohammed ben Yahia, qui régit paternellement une population très tranquille. La colonie européenne comporte environ 400 individus, en grande majo-

rité espagnols ou gibraltariens, pour la plupart artisans. L'élément français est représenté par une douzaine de personnes; M. Joseph Brudo, le doyen des Français établis au Maroc et son fils, M. Isaac Brudo, font le commerce ; un ménage de juifs algériens a ouvert une école française pour garçons et filles qui réunit une soixantaine d'enfants. La mission catholique dessert une petite école espagnole, à côté d'une station protestante de la Southern Morocco Mission. Le service médical est assuré par deux médecins, l'un espagnol et l'autre suisse. Un cercle, le *Circulo internacional*, procure des distractions limitées à l'ensemble de la colonie européenne.

La place de Mazagan attire tout le commerce des deux grandes provinces de Doukkala et de Rahamna, avec celui du nord de la province d'Abda. Elle est en outre, le principal port de Marrakech, à qui elle envoie presque toute son importation. Comme on a vu, l'exportation de Marrakech se partage entre Mogador et Mazagan, la première recevant les peaux de chèvre, la seconde les amandes, les cires, les noix et les huiles. Il paraît que les amandes de Marrakech, qui passent par Mazagan, sont préférées par le commerce européen à celles du Sous, qui empruntent la voie de Mogador : chez les premières, la proportion d'amandes amères ne dépasse pas 10 p. 100, tandis qu'elle atteint 50 et même 60 p. 100 chez les autres. Ce sont là produits de la montagne. Les produits de la plaine, sont les grains divers : maïs, fèves, pois chiches, graines de lin, alpistes (servant à la confection d'une gomme pour donner de l'apprêt aux cotonnades), cummin de la province de Rahamna ; enfin

même un peu de coriandre et de fenu grec. Mazagan exporte aussi des laines qui sont expédiées en France et en Allemagne. Une petite quantité de laines lavées est dirigée sur l'Angleterre.

Le commerce de Mazagan appartient à six maisons anglaises, toutes gibraltariennes, qui sont prépondérantes sur la place ; quatre espagnoles, deux françaises, deux allemandes et une italienne ; il y a, en outre, quelques maisons juives. Toutes ces maisons sont locales ; il faut y joindre les succursales de deux maisons allemandes de Casablanca[1].

Tous les commerçants de Mazagan ont des agents à Marrakech. Pour leurs opérations dans les tribus, ils se servent de censaux et d'associés agricoles. Les premiers sont des courtiers indigènes qui vont acheter les grains sur les marchés de l'intérieur ; les seconds des cultivateurs, auxquels leurs commettants fournissent à la fois des avances et une protection européenne. En échange, le commerçant reçoit, à bon compte, la récolte de ses associés. Ce système est en vigueur sur toute la côte de Rabat à Saffi ; il a été réglementé, en 1880, par la convention de Madrid.

1. Commerce total du port de Mazagan. — Importation . 1898, 4 millions 02; 1899, 4,99 ; 1900, 8,25 ; 1901, 10,22. — Exportation : 1898, 5,02 ; 1899, 5,02 ; 1900, 9,67 , 1901, 6,62.

Commerce français. — Importation : 1898, 0,91 ; 1899, 0,81 ; 1900, 2,99 ; 1901, 2,31. — Exportation : 1898, 0,98 ; 1899, 0,97; 1900, 1,46 ; 1901, 0,69.

Commerce anglais. — Importation : 1898, 2,60 ; 1899, 3,34 ; 1900, 3,68 ; 1901, 6,59. — Exportation : 1898, 1,45 ; 1899, 1,64 ; 1900, 3,83 ; 1901, 3,55.

Commerce allemand. — Importation : 1898, 0,11 ; 1899, 0,22; 1900, 0,40 ; 1901, 0,27. — Exportation : 1898, 1,42 ; 1899, 1,78 ; 1900, 0,97 ; 1901, 0,52.

A Mazagan, s'effectue la dissolution de notre caravane. Tandis qu'un bateau allemand de la Compagnie Wœrmann nous ramène à Tanger, mules et muletiers reprennent la route de Mogador, et nos deux mokhaznis rentrent à Marrakech.

CHAPITRE VII

DE TANGER A FEZ

Départ de Tanger. — Le Ramadan et l'Aïd es-Seghir. — Défaite des troupes impériales par Bou Hamara. — Lecture solennelle d'une lettre chérifienne. — En route pour El-Ksar. — Le Khlot. — El-Ksar. — Détour vers Larache. — La ville et le port. — Les ruines de Lixus. — De Larache à Fez. — La légende de Lella Meïmouna et de Sidi bou Selham. — Kariat el-Habbassi. — Chasse au lévrier et au faucon. — Le Gharb proprement dit. — Le passage du Sebou. — La plaine des Béni-Hasen. — Le douar des Mlaïna. — A travers les Chérarda. — Arrivée à Fez.

Fez, le 25 janvier 1903.

Le 7 janvier, notre caravane à quitté Tanger, prenant la route de Fez.

Nous devions partir dix jours plus tôt ; mais, au moment fixé pour notre départ, était survenu la nouvelle d'une grande déroute des troupes chérifiennes. En effet, le 23 décembre, l'agitateur de Taza avait surpris la colonne. Le camp impérial avait été attaqué dans la soirée, les troupes s'étaient peu ou mal défendues, bref tout le monde s'était enfui. Le lendemain matin, les fuyards étaient arrivés devant Fez, où ils avaient jeté la panique. La désaffection croissait autour du jeune sultan, dont on accusait les fan-

taisies réformatrices et les inutiles gaspillages. Ce qui restait de l'armée était démoralisé et l'on s'attendait à un siège de la capitale.

Au Maroc, où l'autorité est toujours précaire, les périodes d'agitation deviennent facilement critiques, le brigandage s'établit dans la campagne et l'on ne se sent en sécurité que dans les murs des villes. Le moment ne paraissait donc pas opportun pour un départ.

Cette année, l'*Aïd es-Seghir* tombait justement le 1er janvier. C'est la fête nommée en Orient le Baïram, et qui marque la fin du Ramadan. La veille, au coucher du soleil, la batterie de Tanger avait tiré dix coups de canon pour annoncer la rupture définitive du jeûne. Du minaret de la grande mosquée, le *neffâr* cessait de lancer sa triple fanfare de trompette, après la prière du soir, à deux heures de la nuit et avant l'aube. Dans les autres mosquées, les *gheyyâts* n'avertissaient plus, aux mêmes heures, par un air de musette. Le *sahhâr* et le *deqqâq* ne se promenaient plus, à deux heures du matin, à travers les rues, le premier en frappant sur son tambourin, le second en secouant le marteau des portes, afin de réveiller les gens pour le repas nocturne. Pendant les vingt-six premiers jours du mois sacré, le deqqâq avait chanté par toute la ville un appel en prose rythmée « O créatures de Dieu, levez-vous dans l'obéissance du Seigneur ; mangez et buvez pour que Dieu vous laisse en paix. » Et les trois derniers jours l'appel s'était ainsi modifié : « Créatures du Dieu clément, levez-vous pour faire vos adieux au Ramadan, qui est le mois du repentir et du pardon. » Le jeûne une fois terminé, ces divers fonctionnaires spéciaux au

Ramadan, qui sont appointés par l'administration des biens habous, s'en vont demander dans toutes les maisons la récompense de leurs religieux services.

Alors commencent trois jours de fête, qui sont jours de *moghafara* ou de pardon, pendant lesquels on doit se pardonner les uns les autres ; et, dans chaque famille, on prépare des gâteaux de miel. Le jour même de l'Aïd es-Seghir, le gouverneur, entouré des forces militaires dont il dispose, doit se rendre à la *msalla*, c'est-à-dire au mur droit, blanchi à la chaux, avec une simple kibla et quelques marches indiquant le mimber, qui s'élève à proximité de toutes les villes marocaines, pour servir aux grandes cérémonies. Le *khatib* (prédicateur) de la grande mosquée dit alors la khotba au nom du sultan régnant, puis prononce un sermon de circonstance sur le jeûne du mois terminé et la fête du jour. Une salve de vingt coups de canon annonce la fin du service.

Le 3 janvier, une lettre du sultan fut lue dans la grande mosquée. C'est, en effet, par missives circulaires que Sa Majesté Chérifienne communique avec son peuple. Dans toutes les circonstances importantes, au cours des expéditions multiples entreprises contre les tribus rebelles, le sultan, s'adressant par messages aux gouverneurs des villes et aux caïds des tribus, leur fait connaître les décisions du makhzen ou les victoires impériales. Le jour de sa réception, ou le lendemain au plus tard, la lettre du sultan doit être rendue publique. La lecture a lieu le matin, dans la mosquée, en dehors des heures de prière, en présence des notables convoqués. Le gouverneur s'assied à côté du mimber, entouré de

tous les soldats, qui, au commencement et à la fin de la lettre, poussent une acclamation : *Allah ibarek f'amr Sidi !* (Que Dieu bénisse la vie de mon Seigneur !) La lettre elle-même est lue par le khatib, debout sur les marches de la chaire ; et, quand la lecture s'achève, le bruit du canon marque l'instant solennel.

Cette fois, la lettre chérifienne n'a point la fierté coutumière. Au lieu d'être adressée au seul gouverneur, elle hasarde un craintif appel aux notables, aux oulémas, aux chorfa et aux marabouts. Elle dit qu'un agiteur s'est soulevé à Taza, que le sultan a envoyé une colonne pour le réduire, mais que, profitant de la nuit, les insurgés ont battu la colonne. Des préparatifs considérables sont actuellement entrepris, pour réprimer la révolte à bref délai. Moulay Abdelaziz exhorte ses loyaux sujets à la confiance et les met en garde contre les faux bruits.

Voici, du reste, que les nouvelles de Fez deviennent meilleures. Là-bas, l'Aïd es-Seghir aurait exercé sa bienfaisante influence, et l'on paraît en voie de se pardonner les uns les autres. Les rebelles ont brusquement cessé de menacer le siège du makhzen ; ils sont rentrés sur leur territoire célébrer la fête religieuse et mettre en sûreté le butin conquis. Si bien que la situation, si compromise il y a huit jours, paraît maintenant rétablie par un brusque retour de fortune. Donc, le 7 janvier, nous nous trouvons en mesure de partir.

Notre caravane est très majestueuse. Nous sommes quatre voyageurs français et un algérien, le compagnon fidèle et indispensable pour tout voyage utile en terre marocaine ; un serviteur français, un cava-

lier algérien, 7 domestiques indigènes et 4 mokhaznis, 52 mulets, 16 chevaux et 4 ânes forment sur la large piste une longue théorie, sous le contrôle d'un chef muletier qui n'est rien moins qu'un chérif, Moulay Ahmed, et de 19 muletiers.

De Tanger à el-Ksar, on calcule 90 kilomètres, soit normalement 18 heures de route. Mais notre convoi est très lourd, et nous ne pouvons atteindre el-Ksar qu'au matin du quatrième jour de notre voyage.

La contrée que nous avons ainsi à traverser, c'est-à-dire la pointe septentrionale du Maroc, est une petite péninsule qui se rétrécit de plus en plus jusqu'au détroit de Gibraltar. La chaîne des Djébala, dans le prolongement du Rif, en forme l'épine dorsale et se termine, aux portes mêmes de Tanger, par le massif de l'Andjera. Sur la Méditerranée, ces montagnes tombent à pic ; sur le versant Atlantique, elles forment une longue ligne perdue dans la brume et s'écartant à l'est dans la direction de Fez, tandis que les falaises sablonneuses de l'Océan s'infléchissent à l'ouest. Entre la montagne et la mer, s'étend un plateau allongé, creusé de larges vallées par tout un réseau de cours d'eau minuscules. Le pays est à peu près dénudé ; le chemin court à l'infini sur un tapis de verdure, parsemé de palmiers nains, de genêts et d'asphodèles, où les pluies d'hiver ont fait fleurir, depuis un mois, les narcisses et les iris ; quantité de fleurettes blanches, jaunes, mauves et violettes se sont partout épanouies, grâce à l'humidité de la saison ; et des vols constants de vanneaux viennent animer la campagne. Les rivières sont gonflées, les gués difficiles, les berges glissantes ; dans

les fonds se sont formés d'interminables marécages, où pataugе péniblement la caravane. Peu de champs cultivés en orge ou en blé ; d'assez nombreuses parcelles, où achèvent de se flétrir, depuis l'automne, les tiges coupées des sorghos. C'est surtout pays de pâturages, peuplé de troupeaux de bœufs et de moutons. Sur les hauteurs se nichent les villages, entourés de haies de nopals : leurs maisons agglomérées cessent peu à peu pour faire place à l'éparpillement des douars arabes, composés de petits groupes de tentes et enclos de branchages desséchés. En fait d'arbres, quelques palmiers isolés et de rares bouquets d'oliviers sauvages.

Notre campement, composé d'une dizaine de tentes, s'établit, le premier soir, à la nezâla de Seguedla, à trois heures et demie de Tanger ; c'est là où l'on a coutume de passer la nuit, que l'on parte de la ville ou que l'on y vienne. L'endroit est si fréquenté qu'un cafetier maure s'y est installé sous une hutte de branchages. La deuxième nuit, nous couchâmes à Berrayan, à l'extrémité de la région agricole de la Gharbiya ; la troisième, chez les Khlot au passage de l'oued el-Mkhazen.

Nous croisons sur notre route de nombreuses caravanes arrivant du Sud. A toutes nos questions les muletiers font une réponse identique : « Il n'y a que le bien ; il n'y a que la paix sur le chemin. » L'une de ces caravanes est composée de mulets non chargés ; elle est accompagnée de plusieurs mokhaznis et va chercher à Tanger un convoi d'argent pour le makhzen. Les Européens sont rares ; nous rencontrons un groupe de pauvres Espagnols, venus d'el-Ksar, et un Allemand, fort mal en point, qui arrive à pied de

Fez ; il s'était rendu dans la capitale avec une pacotille, et son négoce n'y a guère prospéré, à juger de son piteux état. Puis deux de nos compatriotes, directeurs d'une société française en relations d'affaires avec le gouvernement marocain ; ils reviennent splendidement de la cour, sur des mules données par le sultan.

De notre dernier campement auprès de l'oued el-mkhazen, il n'y a plus que trois heures de marche jusqu'à el-Ksar (Alcazar). La ville forme une ligne allongée au bord de l'oued Loukkos et ses nombreux minarets s'élèvent au-dessus de vergers d'oliviers et d'orangers. Tout autour s'épanouit la vaste plaine, entourée par la chaîne des Djebala, avec la dent du djebel Sarsar au Sud-Est. La blanche koubba de Moulay Ali bou Ghaleb, patron de la ville, et le bouquet de palmiers qui ombrage la petite mosquée de Sidi Yacoub marquent l'entrée d'el-Ksar. Point de murs de défense. Les maisons sont construites en briques jaunes très menues — *tobb* — et les toits recouverts de tuiles.

Bien qu'elle remonte au moyen âge, la ville a peu d'histoire. Elle dut son origine au sultan Yacoub el-Mansour, le plus grand bâtisseur qu'ait connu le Maroc. Dans le nord de son empire, ce prince voulut faire construire deux forteresses, l'une sur l'oued Loukkos, l'autre sur le détroit de Gibraltar. La première, plus favorisée, devint el-Ksar el-Kébir (la grande forteresse) ; la seconde, el-Ksar es-Seghir (la petite). Au XV[e] siècle, el-Ksar partagea le sort des villes du détroit et subit un moment l'occupation portugaise.

Aujourd'hui, elle a 10.000 habitants, dont

2.000 juifs, qui vivent mélangés avec la population musulmane. Le commerce y est peu actif. Quelques négociants juifs, représentant des maisons de Tanger, Larache, Fez ou même Casablanca, répartissent les produits manufacturés dans les marchés du Khlot et du Gharb septentrional : ils centralisent les laines, les alpistes et les fèves, qui vont prendre la mer à Larache, et les cires, qui se dirigent vers Tanger ; les œufs, les poulets et le bétail de la région prennent également la route de Tanger, pour être de là exportés à Gibraltar ou en Andalousie.

Placée entre la montagne et la plaine, el-Ksar pourrait aisément devenir une place de commerce fort importante. Mais il faudrait pour cela que les gens de la montagne se décident à y fréquenter. Or les Djebala sont indépendants par nature ; ils ont pris l'habitude de chasser régulièrement leurs caïds ; et le makhzen faisant emprisonner, en manière de vengeance, ceux d'entre eux qui se rendaient à el-Ksar, ils ont tout à fait cessé de se hasarder dans la ville. Leurs seules relations avec elle consistent désormais en enlèvements de femmes et en pillages périodiques.

En dehors de commerçants peu nombreux, la communauté juive d'el-Ksar est très pauvre ; elle vit de petits métiers et n'émigre point. Les principales familles envoient leurs enfants s'éduquer à Larache, et l'Alliance Israélite a renoncé à y maintenir une école. La communauté entretient de ses deniers une petite école espagnole, avec une cinquantaine d'élèves, sous la direction d'un israélite gibraltarien. De son côté, l'Alliance française fait vivre péniblement un embryon d'école française, qui réunit

17 enfants. Le professeur est un juif de Tanger ; tous les élèves sont juifs et la classe doit chômer le samedi.

La colonie européenne est réduite et ne se compose que d'une dizaine d'individus, en majorité Espagnols ; l'un d'eux a établi un moulin ; un autre, officier de santé, fait office de médecin. Notre compatriote M. Michaux-Bellaire détient l'agence consulaire et la poste française. Nous comptons d'autre part cinq Algériens, dont les principaux, Si Mohammed Odda et Si Ahmed ech-Chaouch, figurent parmi les grands propriétaires de la région. Bon nombre d'Algériens, dont quelques-uns fort bien placés, sont disséminés aux alentours. Ils ont été jadis assez nombreux pour donner leur nom à une mosquée d'el-Ksar, *Djama el-Guéziriyin*.

La vallée de l'oued Loukkos appartient aux Khlot, tribu arabe et naïba, administrée par un seul caïd. Le caïd actuel, Si Abdelkader el-Khalkhali, est originaire de la tribu et le premier de sa famille qui ait revêtu de si hautes fonctions. Il a su acquérir une situation assez forte auprès du makhzen pour obtenir, en outre, le gouvernement des villes de Larache, d'el-Ksar et de Ouazzan. Dans chacune des trois villes, le caïd est représenté par un khalifa — le khalifa d'el-Ksar, Si Bou Selham ben el-Herediya, est en même temps khalifa pour la fraction du Tlig, au sud du fleuve, la plus importante de la tribu et jouissant, comme telle, d'une certaine autonomie. Le caïd el-Kholti est actuellement à Fez avec la harka ; mais, en temps ordinaire, sa résidence est à el-Ksar.

Nous campons à el-Ksar, de l'autre côté de l'oued Loukkos, et c'est là que le khalifa de la ville veut

bien nous envoyer une abondante mouna. Le fleuve est large d'une cinquantaine de mètres, entre deux berges élevées ; il est plus sage de profiter du beau temps pour assurer de suite le passage, toujours incertain, du gué. De là, il y a encore jusqu'à Fez 150 kilomètres, soit trente heures de route.

Au moment de lever le camp, de mauvaises nouvelles nous parviennent de la capitale. La trêve marquée par l'Aïd es-Seghir a pris fin ; Bou Hamara aurait repris sa marche offensive. Les missionnaires anglais et américains, quelques Allemands et Italiens sont en train de quitter la ville ; ce serait l'exode d'une bonne moitié de la colonie européenne.

La prudence commande d'attendre les événements, et nous nous dirigeons vers Larache, à l'embouchure de l'oued Loukkos. C'est une marche de six heures environ pour 35 kilomètres, dans un terrain légèrement ondulé, sur une piste sablonneuse. Des fleurs d'une teinte rosée commencent à s'ouvrir sur les tiges d'asphodèle et de magnifiques thapsias épanouissent au ras du sol la menue dentelle de leurs grandes feuilles. A peine traverse-t-on quelques douars et, un peu avant d'arriver en ville, une grande forêt de chênes-lièges.

Nous faisons à Larache un séjour forcé d'une semaine, campés sur la falaise, en dehors de la ville, auprès de la msalla. L'endroit, tout hérissé de haies d'aloès, est appelé *Nadhour* (Bellevue). De là nous avons sous les yeux le constant spectacle des longues vagues de l'Atlantique venant se briser sur la barre ; noyée par la poussière d'eau, la côte remonte vers le nord jusqu'au cap Spartel, que l'on distingue au loin par un temps clair.

Larache : El Araïch (les Treilles) Voir Illust. Fév. 13-1-12

Larache (el-Araïch, les treilles) s'étend sur la colline qui domine la rive gauche de l'oued Loukkos, au point même où le fleuve se jette dans l'Océan. Dans le bas, le petit débarcadère pour les barcasses, les entrepôts de la douane et les magasins des négociants; sur la hauteur grimpent les maisons, dominées par deux minarets carrés. La ville est entourée d'une vieille muraille crénelée, flanquée de la kasbah, du côté de la terre et, vers la mer, d'une forteresse toute blanche, surmontée de tourelles, les *Guebibats*.

Larache est d'origine arabe; protégée par sa barre de même que Salé et Rabat, elle devint un repaire de pirates et sut mieux échapper que les autres villes de la côte à l'occupation des Portugais; ceux-ci y restèrent à peine pendant quelques années. Si les Espagnols parvinrent à s'y maintenir de 1610 à 1689, c'est que leur établissement fut acheté, argent comptant, d'un prétendant au trône chérifien. Ils y ont laissé une belle citadelle, noircie par le temps, aux angles saillants, aux fossés rigides, qui forme actuellement un des côtés de la kasbah; en outre, plusieurs canons de bronze, aux armes de Philippe III, gisant vaguement à terre dans les fortifications de la place. Larache a cette particularité d'être placée sous le patronage d'une femme, Lalla Mennana, dont la koubba marque l'entrée de la ville, en arrivant de l'intérieur.

Il y a peu d'intérêt à visiter Larache : les rues sont sales et montantes, les mosquées banales, la kasbah n'est plus qu'un monceau de ruines. Le seul coin vraiment pittoresque de la ville est la place du souk, qui contient à la fois le bazar et le marché;

elle remonte en pente douce de la porte principale des murailles à celle de la kasbah et forme un quadrilatère de blanches arcades, sous lesquelles se succèdent les petites boutiques accoutumées.

La population de Larache s'élève à 5.000 habitants, dont 2.000 Juifs; la partie musulmane est composée de Riffains et de Djébala transplantés dans la ville après la reprise sur les Espagnols. Parmi les Juifs, quelques négociants et beaucoup d'artisans; un mouvement d'émigration vers l'Amérique du Sud commence à se dessiner dans la communauté, qui est pauvre et peu organisée. L'an dernier, l'Alliance Israélite a ouvert une école de garçons et une école de filles, où l'enseignement est donné en français. La première a déjà 114 élèves, la seconde 85.

La colonie européenne comprend 150 individus, dont 120 Espagnols ; ces derniers se livrent, pour la plupart, aux petits métiers. En dehors des négociants juifs ou des agents des maisons de Tanger et de Fez, tout le commerce de Larache est entre les mains de quatre maisons européennes locales : une française, une anglaise, une italienne et une espagnole. La colonie française se compose de 10 personnes; on y peut rattacher une famille israélite protégée. Notre compatriote, M. de Laroche, est le premier négociant du pays, et, tout récemment, il a même essayé avec succès de se faire industriel. Avec des raisins achetés dans la région d'Ehl es-Serif, au-dessus d'el-Ksar, il produit annuellement une centaine d'hectolitres de vin blanc ou rouge et un excellent vin de dessert, qui rappelle le muscat de Frontignan. Ces vins trouvent un débouché dans les communautés israélites du Maroc septentrional, et doivent être fabriqués,

pour devenir kacher, par des employés juifs. M. de Laroche s'est également mis à produire de l'huile et de l'eau-de-vie anisée. Ce sont les seules industries existant à Larache, avec deux moulins et une petite tannerie.

Les Pères Franciscains desservent la mission catholique, entretiennent une modeste école espagnole fréquentée par une douzaine d'enfants des deux sexes; mais la plupart des petits Européens sont dirigés de préférence vers les écoles de l'Alliance israélite. Une mission protestante anglaise cherche à attirer quelques musulmans autour d'une tasse de thé pour leur distribuer des bibles et leur faire entendre la bonne parole, avec le secours d'images de sainteté appendues au mur. Les missionnaires — deux hommes et trois femmes — se livrent à cette ingrate besogne avec l'insuccès coutumier en terre d'Islam. Enfin un médecin espagnol assure des soins médicaux à la petite communauté européenne. En ce qui concerne les immeubles, Européens et Juifs deviennent assez facilement propriétaires, même aux alentours de la ville. Il semble que le gouvernement marocain envisage Larache avec les mêmes yeux que Tanger, et qu'il considère déjà ce port comme à peu près abandonné aux infidèles ; il se montre autrement sévère sur les autres points de la côte.

Larache sert au transit des marchandises à destination de Fez, à l'exportation des produits du Khlot et du Gharb. C'est, en fait, le port de Fez ; Philippe II le considérait, à ce titre, comme le point le plus important de la côte, et c'est pourquoi les Espagnols l'avaient choisi, au XVIIe siècle, pour amorcer leur

installation au Maroc. Par malheur la barre du Loukkos est inabordable pendant la moitié de l'année, et l'importance de Larache est de beaucoup réduite par la difficulté des embarquements. De son côté, le makhzen, qui se réserve le monopole des opérations des ports, ne s'emploie guère à faciliter les choses ; il ne met à l'heure actuelle que quatre barcasses à la disposition des chargeurs[1].

Le principal produit exporté par Larache est la laine, qui est expédiée en suint ; la moitié environ va en France ; le reste en Angleterre et en Allemagne ; les laines communes sont seules lavées. Les laines de la région passent pour les plus fines de tout le Maroc ; en seconde ligne, viendraient celles de Casablanca ; quant aux laines de Rabat, la fréquence des mélanges en aurait déprécié la valeur. Il s'exporte également des alpistes, expédiées en Angleterre, des fèves, un peu de pois chiches et même de cire.

S'agit-il de l'importation, toutes les marchandises riches et légères, telles que les soieries, débarquent à Tanger, d'où elles gagnent Fez à dos de mule. Au contraire, les marchandises lourdes (sucres, fers,

1. Commerce total du port de Larache. — Importation : 1898, 4 millions 11 ; 1899, 5,05 ; 1900, 2,86 ; 1901, 5,04. — Exportation : 1898, 1,66 ; 1899, 1,56 ; 1900, 1,17 ; 1901, 1,23.

Commerce avec la France. — Importation : 1898, 1,26 ; 1899, 1,46 ; 1900, 1,09 ; 1901, 1,46. — Exportation : 1898, 1,04 ; 1889, 0,34 ; 1900, 0,40 ; 1901, 0,37.

Commerce avec l'Angleterre. — Importation : 1898, 2,59 ; 1899, 3,09 ; 1900, 1,46 ; 1901, 3,07. — Exportation : 1898, 0,34 ; 1899, 0,76 ; 1900, 0,34 ; 1901, 0,53.

Commerce avec l'Allemagne. — Importation : 1898, 0,05 ; 1899, 0,13 ; 1900, 0,06 ; 1901, 0,10. — Exportation : 1898, 0,19 ; 1899, 0,22 ; 1900, 0,05 ; 1901, 0,02.

cotonnades, thés et bougies), sont amenées à Larache, pour être transportées à Fez à dos de chameaux. En temps normal, une charge de chameau (de 250 à 300 kilogr.), rendue de Larache à Fez, oscille entre 8 et 14 douros. Dans ces derniers temps, les fantaisies du jeune sultan ont fait voyager sur la route de Fez une quantité d'objets anormaux et particulièrement lourds. Les expéditions se sont faites à la grâce de Dieu : des pièces ont été expédiées à Fez, d'autres sont demeurées sur place. La moitié d'un ballon dirigeable, le chariot d'un canot à vapeur, tout un amas de rails, des caisses de verreries, des affûts de canons, des machines agricoles, gisent encore, vaguement répandus sur le débarcadère et dans les magasins de la douane, lamentables témoins des égarements chérifiens.

A l'extrémité septentrionale du Maroc, les intérêts agricoles des Européens sont assez considérables et l'association agricole y revêt un caractère très spécial. Ce n'est plus, comme à la côte et dans tout le Maroc central, un système purement commercial, dans lequel l'Européen intervient vis-à-vis de l'indigène comme banquier pour les avances et exportateur pour la récolte : ici l'Européen s'associe réellement pour la culture avec un indigène, soit qu'il l'engage comme métayer sur des terres louées, en lui abandonnant le cinquième des produits, soit qu'il s'entende avec un propriétaire sur la proportion de leurs apports réciproques et le partage des bénéfices.

Des vergers d'oliviers et d'orangers, qui avoisinent Larache, la vue s'étend sur toute la basse vallée de l'oued Loukkos, l'estuaire resserré par une étroite

dune de sables, les méandres du fleuve remontant à travers une plaine inondée, jusqu'à la ligne lointaine des Djébala. Juste en face, une petite colline tranche sur le pays environnant par la teinte sombre que lui donnent des buissons de lentisques, de chênes-lièges et d'oliviers sauvages. Elle se nomme aujourd'hui Chemmich et marque l'emplacement de l'ancienne ville de Lixus. Il faut près d'une heure pour s'y rendre, en traversant en barque les marécages du Loukkos, tout peuplés de flamants, de hérons, de canards et d'aigrettes. La montée est rude au milieu des broussailles, d'où partent des vols de perdrix rouges : une fois au sommet, où se trouvait naguère l'acropole, on relève encore, sous les grandes feuilles des acanthes, quelques restes de murs phéniciens et de constructions romaines.

Pendant les derniers jours de notre séjour à Larache, une ville de tentes est venue s'installer sur la falaise à proximité de notre campement. Elle grandit d'heure en heure, jusqu'à contenir tous les tolba du Khlot, au nombre de plus de 500. Ces jeunes étudiants ayant quêté dans tout le pays, ont recueilli quelques centaines de douros et décidé de se réunir à Larache, pour y célébrer une de leurs fêtes périodiques. Ils vivent dans une douce nonchalance, répartis dans leurs tentes, buvant du thé, mangeant les viandes débitées et cuites au milieu même du campement, et s'agitant parfois en vue d'une promenade collective au son d'une triste musette (*ghaïta*).

Le 18 janvier, la caravane reprit la route de Fez. Les nouvelles de l'intérieur étaient devenues meilleures ; l'agitation se calmait dans la capitale ; les

muletiers arrivés à Larache garantissaient la sécurité des chemins. Des missionnaires américains, déguisés en Arabes, campaient aux portes de la ville, venant de Fez; ils déclaraient le pays tranquille et affirmaient n'avoir quitté leur résidence habituelle qu'en prévision d'une émeute possible, si Bou Hamara se trouvait remporter un nouveau succès. Pourtant, nos gens, engourdis par le repos et les distractions relatives de Larache, mirent une certaine résistance à reformer la caravane. « Puisque Moulay Edriss[1] ne vous appelle point, disait doucement le chef muletier, dans son langage imagé, pourquoi donc voulez-vous aller à Moulay Edriss ? »

On compte 160 kilomètres de Larache à Fez. Jusqu'à l'oued Sebou, douze heures de voyage, et nous sommes arrivés sur le fleuve au matin du troisième jour. La piste court sur un sol sablonneux, partant toujours praticable, même dans la plus mauvaise saison; aussi est-ce vers Fez le véritable chemin pendant l'hiver. Après avoir quitté les falaises semées de lupins sauvages, la route s'engage à travers une succession de forêts de chênes-lièges; elle se poursuit ensuite en terrain ondulé jusqu'à la large vallée de l'oued Drader.

Peu de douars, à peine quelques champs ; le pays n'est qu'un immense pâturage où paissent des troupeaux de moutons et de bœufs, avec leurs inévitables compagnes, les fausses aigrettes, l'oiseau blanc que les Arabes appellent l'oiseau des bœufs — *ttir el-bguer*.

1. Moulay Edriss est le fondateur et le patron de la ville de Fez.

Le soir de notre départ, nous campons dans un grand village dont les tentes et les toits de chaume disparaissent derrière les figuiers de Barbarie. Une petite mosquée, chose rare dans les campagnes marocaines, y a été élevée auprès de la koubba de Lalla Meimouna. Cette vénérable dame a une grande réputation dans le Gharb et les légendes coutumières au Maghreb exaltent son miraculeux pouvoir. Il était une fois un saint homme, Sidi Bou Selham (le père à la pèlerine), qui vivait au bord de la mer dans un ermitage au point même où s'élève aujourd'hui sa koubba, à l'embouchure de l'oued Drader. Il avait pour compagnon un autre anachorète, Sidi Abdelaziz et-Tayar (celui qui vole dans les airs). Un jour que Sidi Bou Selham se livrait au plaisir tranquille de pêcher dans la mer, et-Tayar s'approcha de lui et s'amusa, pour étonner son compagnon, à réaliser un joli miracle. Il plongea la main dans l'eau et la retira aussitôt chargée de poissons, chaque poil ayant servi d'hameçon à cette pêche miraculeuse. Piqué au jeu, Sidi Bou Selham voulut, à son tour, fournir une preuve plus remarquable encore de ses talents, et, faisant un geste avec son selham, il entraîna derrière lui la mer, en jurant qu'il la conduirait à Fez, pour que les filles de la ville puissent s'y laver les mains. Suivi par la mer docile, il remonta la vallée de l'oued Drader, et arriva de la sorte jusqu'au douar, où habitait Lalla Meimouna. Devant l'imminence du désastre, la sainte femme fit observer au malfaisant thaumaturge qu'il était malséant d'amener la mer pour inonder l'habitation d'une collègue en maraboutisme et elle le pria de s'arrêter avec sa suite. Sidi Bou Selham objecta son

serment. En présence d'un argument aussi péremptoire, Lalla Meimouna fit un geste : quelques jeunes filles de Fez se trouvèrent transportées, comme par enchantement, auprès du marabout; elles lavèrent leurs mains dans la mer et rentrèrent incontinent chez elles par le même chemin qu'elles étaient venues. Ainsi fut sauvé le douar menacé. Il est naturel que la reconnaissance publique lui conserve le nom de Lalla Meimouna et y vénère sa koubba. La grande lagune d'Ez-Zerga, qui s'enfonce dans les terres à l'embouchure de l'oued Drader, reste un témoignage permanent de l'empire naguère exercé sur les eaux de la mer par Sidi Bou Selham...

Une ligne de collines, dominée par le djebel Dholl (la montagne de l'ombre), se détache des Djébala et va jusqu'à la mer pour séparer la vallée de l'oued Drader de l'immense plaine du Sebou. C'est la région du Gharb (Occident) proprement dit, qui, par extension, a donné son nom à tout le Maroc septentrional. La route passe l'oued Mda qui se perd un peu plus bas dans les marais (*merdja*) de la grande plaine; puis, un gros village, l'arba de Sidi Aïssa, où se tient, comme son nom l'indique, un marché du mercredi et nous atteignons Kariat el-Habbassi, pour y établir notre second campement.

Tout le pays du Khlot au Sebou appartient aux Béni-Mélek, tribu arabe et naïba; s'y rattache, en outre, la fraction des Ouled-Aïssa, qui est située, plus haut vers Fez, sur la rive droite du fleuve. Il y a une dizaine d'années, le caïd Si Boubekr el-Habbassi était parvenu à réunir toute la tribu sous sa seule autorité; mais, soupconné d'une richesse qu'il n'avait point, il fut brusquement emprisonné par le

makhzen. Ce fut une disgrâce éclatante : du jour au lendemain, la tribu se trouva partagée entre cinq caïds, dont trois seulement subsistent encore. La fraction des Ouled-Aïssa garde son caïd particulier ; quant au gros de la tribu, il est maintenant divisé en deux parties. Le caïd Si Mohammed ben Abdallah el-Fedli administre l'importante fraction des Seffian, et le reste est demeuré entre les mains de la famille des Hababsa, qui a, de tout temps, fourni des caïds à la tribu. Les Hababsa se considèrent comme Algériens, originaires des environs de Relizane; mais leur immigration au Maroc serait déjà fort ancienne. Le caïd el-Habbassi, en fonctions à l'heure actuelle, Si el-Arbi ben Messaïya, est un parent du caïd disgracié. Il réside à Kariat el-Habbassi et tous les gens appartenant à sa *ferqa*[1] habitent dans le voisinage.

On appelle *karia* un village de chef, n'ayant ni fortification ni caractère militaire. Kariat el-Habassi est une agglomération, simplement protégée par des haies de nopals et de morelles épineuses. Quelques habitations de meilleure apparence forment la demeure du caïd et de ses parents proches ; mais ce sont installations modestes, et la petite karia du gouverneur marocain du Nord a pauvre mine, comparée aux immenses kasbahs des puissants seigneurs du Sud. Le village descend en pente douce le long d'une ondulation de terrain ; c'est un mélange disparate de maisons de briques, de rotondes en pisé, de tentes et de nouwâlas en forme de ruche ; vers le soir, une fumée bleuâtre s'élève à travers les toitures de chaume et les étoffes des tentes. Le village comporte

1. La *ferqa* est une sous-fraction de tribu.

un bazar minuscule, avec une demi-douzaine de boutiques ; deux juifs de Tlemcen y ont ouvert une petite échoppe de ferblantiers.

Comme tous les autres caïds, Si el-Arbi est, en ce moment, à Fez. Son fils, qui fait office de khalifa, nous accueille le mieux du monde et nous envoie une abondante mouna. Au moment même où nous arrivons au camp, le jeune khalifa s'apprête à partir en chasse avec des sloughis et des faucons. Nous nous joignons à lui pour suivre la ligne des rabatteurs qui s'en vont à travers la lande parmi les palmiers nains, les asphodèles, les bruyères et les euphorbes. Les tiges de bois-joli (*ressen*) sont toutes en fleur ; dans les creux, les narcisses forment de blancs parterres et les iris poussent isolés. Le mois de janvier est, au Maroc, l'époque de l'humidité, et, par suite, la saison fleurie. C'est sur un tapis de fleurs que les sloughis courent les lièvres, et les attrapent presque instantanément pour se les voir arracher, à coups de bâton, par les rabatteurs accourus. Les faucons sont lâchés sur les perdrix. Lorsque le fauconnier à cheval détache son faucon décapuchonné, en portant en l'air sa main gauche gantée de cuir, c'est plaisir de voir l'oiseau prendre son vol et tournoyer dans l'air, obéissant à l'appel du maître, pour fondre d'une chute légèrement oblique sur la proie désignée.

Le Sebou n'est qu'à une heure de distance de Kariat el-Habbassi. Le fleuve, large d'une soixantaine de mètres, coule entre deux berges droites et profondes. Sur chacune des deux rives se trouvent des petits groupes de tentes et de nouwâlas, où vivent les passeurs, qui assurent, avec cinq grandes

barques, les communications entre Fez, Tanger et Larache. C'est un continuel va-et-vient de gens et de bêtes de charge ; si bien que le passage du Sebou sur ce point favorisé doit être une source de gros revenus pour le caïd el-Habbassi, qui en possède le privilège. Le prix du passage est de 5 réaux[1] par couple d'animaux. Notre caravane mit près de trois heures à franchir le fleuve, et, pendant ce temps, nombre de chameaux, de mulets et d'ânes s'accumulaient sur les deux berges. Ce jour-là, le transit était d'une extrême animation et le mouvement même des caravanes témoignait de la tranquillité du pays. Les nouvelles de Fez, apportées par les muletiers et les *rakkas*, courriers postaux employés par le makhzen et par les puissances européennes qui ont établi la poste au Maroc, restaient, d'ailleurs, favorables : ces gens ne parlaient que de la sécurité du chemin et du calme de la capitale.

Encore cinq heures de voyage jusqu'au campement du troisième soir, en remontant la rive gauche du Sebou, qui serpente dans son lit profond à travers la grande plaine. Quelques champs cultivés, de beaux troupeaux dans les pâturages, des douars nombreux et même plusieurs villages ; ceux-ci sont désormais enclos de branchages épineux, car les jujubiers commencent à apparaître parmi les palmiers nains et les asphodèles ; des cigognes, qui séjournent dans le pays, du mois de janvier au mois de juillet, pataugent dans la boue gluante du terrain argileux.

La région appartient à la tribu des Béni-Hasen,

1. 1 peseta. 25.

arabe et naïba. C'est la plus importante du Maroc septentrional; car elle s'étend depuis le Sebou jusqu'à Rabat, et l'une de ses fractions a même pour caïd le gouverneur de Salé. Les Béni-Hasen peuvent mettre en lignes 4 ou 5.000 cavaliers, et cette force sert à contenir les Zemmour, tribu berbère et constamment insoumise, qui est fixée dans les montagnes bordant au sud la vallée du Sebou. La tribu des Béni-Hasen fournit actuellement le plus parfait modèle des morcellements multiples, auxquels se complaît la politique du makhzen. Elle se divise naturellement eu douze grandes fractions, que les Béni-Hasen nomment *aoud* (cheval). Six de ces fractions sont réunies sous le commandement d'un seul caïd, Si Mohammed el-Gueddari, qui est devenu de ce fait le plus grand seigneur du Nord. Les autres fractions ont été partagées à plaisir ; deux d'entre elles, envisagées comme particulièrement turbulentes, supportent chacune quatre caïds; une autre en a trois, les trois dernières n'ont que deux caïds ou même un seul. Ce qui fait pour toute la tribu un total de 17 caïds. Aussi les Béni-Hasen sont-ils probablement, dans tout le Maroc, la tribu la plus riche en autorités administratives.

A la sortie des Béni-Hasen, sur la haute berge du Sebou, un peu au-dessus de son confluent avec l'oued Ouargha, qui vient du fond des Djébala, se trouve le douar des Mlaïna. C'est un grand village, d'apparence aisée, avec plusieurs maisons en briques ; il prospère, au pied de la montagne des Chérarda, au milieu de terres grasses et bien cultivées. Le campement y est recherché ; car il offre une sécurité complète, et pareilles garanties sont rares sur les limites

de deux grandes tribus. Sur ces points fâcheux les malfaiteurs se sentent, en effet, plus à l'aise, car, les confins des tribus restant assez vagues, les responsabilités, en cas d'accident, s'y trouvent moins déterminées ; d'où la règle générale pour les voyageurs au Maroc d'éviter les campements aux extrémités des tribus. Les Mlaïna sont de braves gens, et, comme Algériens d'origine, se rattachent volontiers à nous. Ils nous l'ont témoigné de reste en nous prodiguant les attentions ; aussitôt prévenus de notre arrivée, leur petit goum s'est porté à notre rencontre. Le lendemain, après que le campement eut été levé et que la caravane se fut remise en marche, les Mlaïna dressèrent une de leurs tentes allongées avec application d'étoffes bleues. Le sol fut recouvert de tapis de Rabat et de nattes fines ornées de dessins en laine, qui se fabriquent chez les Zemmour : et nos hôtes nous offrirent ce que nos Algériens appellent une diffa de *tadjin* (plats préparés), par opposition à l'ordinaire diffa, qui consiste en bétail sur pied et en matières premières non cuisinées.

Les Mlaïna du *Megran* (confluent) sont arrivés sur les bords du Sebou, après une lente migration à travers tout le Maroc. C'est sans la moindre rancœur qu'ils nous content l'histoire de leur établissement, si conforme d'ailleurs, à la constante mobilité des tribus du Maghreb. Lors de la conquête française en Algérie, une quinzaine de familles chérifiennes quittèrent Milianah et se dirigèrent vers l'Ouest ; reculant sans cesse devant le progrès de notre domination, elles quittèrent successivement Relizane et Tlemcen, pour s'établir, de l'autre côté de la frontière marocaine, dans la tribu des Zekkara. Là s'effectua

une première division : quelques familles, satisfaites de leur sort, y sont restées jusqu'à l'heure actuelle ; les autres poussèrent vers Mékinez, où elles se présentèrent au sultan. Moulay Abderrahman, celui-là même qui nous combattit à Isly, leur attribua des terres dans la tribu des Béni-Hasen : ainsi s'acheva l'éparpillement des quinze familles primitives ; quelques Mlaïna demeurèrent à Mékinez, d'autres errèrent à travers les Béni-Hasen et s'y perdirent, mais le gros des émigrants finit par former le douar, où ils ont réalisé depuis une quarantaine d'années un établissement définitif.

Ils y vivent maintenant heureux et tranquilles ; ils sont devenus propriétaires de champs de l'autre côté du fleuve et de jardins situés dans la kabyle voisine. Leur douar lui-même est un village de 40 feux. La richesse des Mlaïna est fort appréciable : ils labourent avec 30 charrues et leur cheptel comprend 150 bœufs, 400 moutons, 15 chameaux et 30 bêtes de charge. Les dahirs des sultans confirment à la fois leurs titres de propriété et leur caractère de chorfa. Car, ils ne se sont point contentés de prospérer comme agriculteurs, et ils ont également réussi à exploiter leur baraka. Plusieurs fractions du Gharb, des Béni-Hasen et même des Zemmour se sont faites bénévolement leurs serviteurs en leur envoyant des ziaras. Le succès a adouci les sentiments des Mlaïna. Ils forment une honnête république, soustraite à l'autorité administrative. Ils vivent ainsi entre eux, sous le contrôle de huit notables du douar, qui exercent une paternelle justice et savent arranger les affaires plutôt que de les porter au Chraa devant un cadi quelconque du voisinage.

Les deux principauxx des Mlaïna, Sidi el-Miliani ben Abdelhaq et Moulay Ahmed ben Moumen, tiennent à nous accompagner pendant l'étape suivante, qui nous mène en quelques heures le long du Sebou, jusqu'au Méchraâ el-Had. Le « gué du dimanche » est marqué, sur la rive droite, par un grand rocher, qui se dresse à pic ; sur la rive gauche, par le petit douar de Deqena. Le fleuve est moins encaissé ; quelques rapides s'y forment et il devient ainsi guéable.

Nous sommes désormais sortis de la plaine des Béni Hasen pour rentrer dans une région montagneuse. Le djébel s'est rapproché du Sebou ; il en est de même du massif compact formant l'avant-garde du moyen Atlas, et jusqu'au Saïs, nous resterons en pays accidenté. La route normale franchit la chaîne du djebel Selfat au petit col de Bab Tsiouka, pour piquer ensuite droit à l'Est. Les pluies récentes, le sol détrempé, devenu collant pour les chevaux, nous obligent à contourner le grand piton qui domine le territoire des Chérarda. La région est visiblement riche : les pentes sont défrichées, la végétation parasite des palmiers nains et des asphodèles a presque complètement disparu ; les orges sont déjà verdoyantes ; pour le blé, les labours se poursuivent encore. Le bétail est beau ; les villages sont fréquents, avec bon nombre de maisons de briques, mêlées aux tentes et aux nouwâlas.

Du Mechraâ el-Had, une marche de sept heures nous conduit à l'oued Mekkes, qui est un petit affluent du Sebou ; ce sont montées et descentes fréquentes, qui nous font longer tout le versant septentrional du massif du Zerhoun. Après les Chérarda, voici la

montagne escarpée des Béni-Ammar, tout entière plantée d'oliviers et creusée de gorges profondes ; la fumée du soir indique les villages sur les hauteurs. En descendant vers le pont du Mekkes, pour camper à la nezâla voisine, la vue embrasse un immense panorama de montagnes, avec les cimes neigeuses des Beni-Ouaraïn, qui apparaissent dans le lointain.

Depuis que notre caravane a pénétré dans le massif montagneux qui suit la plaine des Beni-Hasen, il est manifeste que nous sommes définitivement entrés dans la zone d'agitation, créée par l'insurrection. Chez les Chérarda, l'hospitalité est revêche ; un vieux nègre groupe nos gens autour de lui pour leur raconter les miracles de Bou Hamara ; pendant la nuit nos gardiens évitent de s'endormir de peur de surprise et se maintiennent éveillés par de pressants appels. Sur l'oued Mekkes, les cris nocturnes sont appuyés de coups de fusil pour montrer aux rôdeurs qu'il y a dans la nezâla des gens qui veillent et qui sont armés. Les nouvelles de la capitale deviennent moins bonnes ; une tribu djébalienne s'est mise à attaquer une tribu makhzen, sa voisine, et le prétendant vient de marquer un mouvement offensif. Les routes commencent à se remplir de cavaliers armés, qui viennent de Fez, isolés ou par petits groupes ; même de fantassins très débraillés, reconnaissables à la veste rouge de leur uniforme. La plupart sont des déserteurs qui, dégoûtés du service, abandonnent le makhzen pour retourner dans leurs tribus respectives. Quelques-uns cependant sont dé simples traînards, appartenant à l'escorte de deux chorfa, membres de la famille régnante, Moulay Arafa, oncle du sultan, et Moulay Mohammed

el-Mrani, qui viennent de passer par un chemin parallèle au nôtre, se rendant à Tanger. Ces personnages doivent gagner par voie de mer la région du Rif, où leur influence est réelle, afin de provoquer le concours des Riffains contre les tribus insurgées.

Il n'y a plus que six heures de marche de l'oued Mekkes jusqu'à Fez, à travers un plateau dénudé, qui s'abaisse tout d'un coup vers la grande plaine du Saïs. Les douars sont rares ; les deux nezâlas de Douiets et de Farradji marquent les dernières étapes de la route, jusqu'au moment où, d'une petite crête, à une heure de la ville, on aperçoit la longue muraille de Fez el-Djedid, barrant toute la vallée. Notre caravane entre dans la ville par la porte de Bab el-Mahrouq, où sont suspendues les têtes de rebelles, naguère recueillies par les troupes chérifiennes. Nous sommes le 23 janvier ; ce jour-là, la capitale est tranquille et se repose du sursaut des jours passés.

CHAPITRE VIII

BOU HAMARA

L'agitation dans le Maroc septentrional. — La guerre au Maghreb : *mahallas* et *sougas*. — L'expédition contre les Ghérouan et les Zemmour. — La formalité du « refuge » et l' « immolation au Makhzen ». — Révolte des tribus de la vallée de l'oued Innaouen. — L'identité de Bou Hamara : le nouveau *Rogui*. — La déroute du 22 décembre 1902. — Emotion à Fez ; l'aspect de la ville. — La souga réussie du 29 janvier 1903. — Célébration de victoire ; exposition des têtes coupées ; réjouissances publiques ; la *nzâha*. — Retraite du Rogui ; départ de Si el-Mehdi el-Menehbi avec une mahalla pour le poursuivre et le capturer.

Fez, le 10 février 1903.

C'est au mois de mars dernier que Moulay Abdelaziz s'est installé à Fez, venant de Marrakech et de Rabat. En y prenant séjour au Dar el-makhzen, il se présentait, pour la première fois, au suffrage de la capitale réelle de l'empire et de tout le Maroc septentrional, dans l'exercice de son pouvoir personnel et de ses tendances réformatrices. L'épreuve était difficile. Le Haouz, ou Maroc méridional, est une région tranquille, et ses grandes plaines forment le bloc principal du pays makhzen. Les montagnards du Gharb sont, au contraire, plus revêches Fez a

toujours passé pour une ville frondeuse et, sauf vers l'Ouest, la contrée environnant la ville se rattache plus ou moins au blad es-siba.

Donc, au cours de l'été passé, on entendit parler à Fez d'un certain chérif, qui parcourait les marchés de la vallée de l'oued Innaouen, à l'est de la capitale, en réconciliant les tribus. On apprit aussi que les notables Beraber et Djébala de la région s'entendaient entre eux pour ne point accepter la réforme fiscale du gouvernement et faisaient échange de selhams. Or, pareille coutume passe en pays berbère pour une marque d'alliance et c'étaient signes fâcheux pour le makhzen, dont la faiblesse vit de la division des tribus. Tout d'abord, on ne prit point garde à ces symptômes alarmants, mais l'agitation s'étendit. Une fraction des Aït-Youssi, qui sont dans la montagne, au-dessus de Sfrou, à quelques heures de Fez, pilla la kasbah du caïd. Dans la région accidentée, qui borde à l'Ouest la plaine du Saïs, les Ghérouan et les Zemmour s'agitaient à leur tour et saccageaient le souk de Mékinez. C'était donc un état de trouble qui s'étendait en demi-cercle et gagnait de proche en proche tout autour de Fez.

Non point qu'il y eût cohésion entre ces mouvements divers. Les tribus sont d'humeur indépendante, aussi bien entre elles que vis-à-vis du makhzen ; si elles se rapprochent les unes des autres, c'est par simples ententes locales, et il est très rare qu'un intérêt collectif en rassemble un certain nombre. Mais, si le makhzen est affaibli, quand les divisions s'y multiplient et que l'opinion devient hostile au pouvoir central, l'anarchie, qui est la base de la vie marocaine, prend le dessus sur l'orga-

nisme précaire de l'État; l'agitation s'établit spontanément, sans idée générale, sans plan préconçu, plus ou moins violente dans chaque tribu, selon le degré de leur soumission ou de leur insoumission d'habitude. Ce n'est donc ni une révolution qui surgit, ni une guerre civile qui éclate ; c'est une évolution normale de la politique intérieure du Maroc ; de même que, dans les petites Républiques de l'Amérique du Sud, les révolutions sont un phénomène inhérent à la vie parlementaire.

Quand l'agitation prit quelque consistance, le makhzen avait très peu de monde auprès de lui : 2.000 hommes au plus, — ce qui suffit amplement à le garder en temps normal. Le reste de l'armée régulière était réparti en petites colonnes, qui opéraient contre les insoumissions locales, disséminées aux quatre coins de l'empire. On s'employa aussitôt à concentrer l'armée et l'on demanda au pays makhzen des contingents auxiliaires, en proclamant la harka. La concentration fut lente : les tribus soumises étaient peu enthousiastes, et l'on réunit péniblement une quinzaine de mille hommes.

Le pillage du souk de Mékinez, qui est une ville impériale, méritait, comme de juste, la première répression. On se contenta donc de dépêcher aux gens de l'oued Innaouen un caïd el-mia, chargé, avec vingt cavaliers, de mettre la main sur l'agitateur... Cette force modeste revint en grande hâte, trop heureuse d'avoir la vie sauve ; et Fez apprit, sans y attacher beaucoup d'importance, qu'un individu surnommé Bou Hamara (le père à l'ânesse), appuyé par certains de la tribu des Riata, faisait dire en son nom la prière dans la ville de Taza, — ce qui est, en

droit musulman, le signe le plus évident de la souveraineté. Un Riati avait été par lui nommé caïd de la ville ; et le caïd du makhzen, dignement renfermé dans sa maison, achetait sa sécurité en donnant à son successeur des conseils utiles quant à l'administration de la contrée.

En octobre, le makhzen réexpédia vers Taza quelques centaines de cavaliers, chargés de s'emparer par surprise de Bou Hamara. En ce temps-là, l'agitateur n'avait toujours que peu de monde autour de lui et il ne pouvait compter que sur quelques fractions des Riata. Cependant la petite troupe du makhzen fut, cette fois encore, obligée de battre en retraite, et l'on dut se décider à envoyer dans la vallée de l'oued Innaouen une *mahalla* (camp d'une colonne expéditionnaire) de 2.500 hommes commandée par un frère du sultan, Moulay el-Kébir. La mahalla campa sur la limite de deux tribus, les Hayaïna et les Tsoul, au Tléta (marché du mardi) des Hayaïna ; et ainsi commencèrent, à proprement parler, les opérations militaires contre Bou Hamara.

La guerre au Maroc est chose très particulière. Pour réduire l'agitation des tribus, le makhzen a coutume d'installer sur le territoire désigné une mahalla qui s'applique consciencieusement à le « manger ». Tandis que l'armée ruine ainsi le pays, et se livre, de temps à autre, à des fantasias inoffensives, plusieurs chorfa, appelés par le makhzen comme jouissant d'une réelle influence locale, s'abouchent avec d'autres chorfa réquisitionnés par les tribus et s'emploient à une série de négociations, pour dissocier entre elles les fractions agitées. L'accord à peu près établi, les conditions de la soumission achetées ou posées, et le

pays complètement ruiné, la mahalla se décide à une action décisive ; elle accomplit une *souga*, c'est-à-dire une reconnaissance offensive, qui lui permet de surprendre quelques douars et de couper quelques têtes de paysans imprévoyants. Ce glorieux butin est un signe de triomphe, qui sera promené à travers les villes impériales, et la mahalla se retire, avec le sentiment du devoir accompli et de la besogne achevée.

D'ordinaire, la tâche des mahallas chérifiennes ne rencontre point de sérieuses difficultés. Mais celle de Moulay el-Kébir échappa à la loi générale, et se vit arrêtée, sans pouvoir avancer vers Taza. Faute de mieux, la mahalla se contenta de piller les tribus soumises, sur le territoire desquelles elle campait ; et elle finit même par esquisser une légère souga, qui lui valut quelques têtes et provoqua un faible mouvement de retraite de Bou Hamara.

Or, le sultan en avait, depuis longtemps, assez du séjour de Fez, de l'agitation des provinces du Nord et de l'esprit d'opposition des Fasis. Moulay Abdelaziz aspirait au retour vers le Sud et à la vie plus libre de Marrakech. On se hâta donc de prendre prétexte du petit succès de Moulay el-Kébir, afin de considérer comme close la période d'agitation dans les tribus de l'oued Innaouen ; et, au milieu de novembre, le makhzen partit pour Rabat, avec une colonne chargée de châtier, en passant, les Ghérouan et les Zemmour. Le sultan passa, sans s'arrêter, devant Mékinez, où il se contenta de faire un pèlerinage aux marabouts de la ville et au tombeau de son grand ancêtre, Moulay Ismaïl ; puis la mahalla entra chez les Ghérouan, qui apparurent en grand nombre.

Dans la guerre marocaine, où le but principal

des deux adversaires est d'intimider, puis de négocier, à la faveur de l'intimidation produite, la grande chose est de présenter un front considérable. Si les tribus ont beaucoup de monde, le makhzen ne se sent pas très fier ; si c'est, au contraire, le makhzen qui est entouré de forts contingents, les tribus rentrent sous terre. La brillante apparence des Ghérouan retint la mahalla, qui se contenta d'éventer plusieurs silos de blé et d'orge et d'opérer quelques prudentes sougas. Puis, sans insister, on se dirigea vers les collines des Zemmour, en affirmant l'intention d'atteindre le plateau escarpé du Tafoudeit, où la tribu a coutume en cas de danger, de rassembler femmes et troupeaux.

Les Zemmour sont une puissante tribu berbère' disposant de 4 à 5.000 cavaliers ; elle est, pour le makhzen, la plus gênante de toutes les tribus du blad es-siba. Ce sont en effet, les Zemmour, qui, avec les Zaïr, occupent la région accidentée, prolongeant jusqu'à la mer les derniers contreforts du moyen Atlas ; et leur insoumission permanente oblige le makhzen à faire un énorme détour par Rabat, afin de communiquer entre les deux royaumes de Fez et de Marrakech. Les Zemmour se divisent en deux grandes fractions, les Aït-Zekri et les Aït-Djébel-Eddoum, dont les subdivisions se ramifient à l'infini. Sauf deux petits groupes arabisés, toute la tribu parle un dialecte berbère. S'ils acceptent bien des caïds nommés par le sultan, ils ne leur laissent exercer aucun commandement effectif ; et la seule autorité qu'ils reconnaissent volontiers est l'autorité religieuse des chorfa d'Ouazzan, dont ils sont presque tous les serviteurs. Ils ne paient point d'impôts ; c'est le makhzen, au

contraïre, qui doit, le plus souvent, acheter leur tranquillité. Quand les Zemmour se sentent en belle humeur à l'égard du sultan, ils lui envoient la hédiya, à l'occasion des fêtes religieuses, et quelquefois même ils fournissent des contingents, en cas d'expéditions dans la région de Fez.

Tels étaient les redoutables adversaires avec lesquels se mesurait la mahalla. Aussi, après deux ou trois sougas infructueuses, se hâta-t-on de faire intervenir les chorfa. — Grâce à l'intermédiaire d'un chérif ouazzani, les Zemmour voulurent bien accepter une trêve. Quant aux Ghérouan, qui vivent dans un état mixte entre la soumission et l'insoumission, ils s'engagèrent à « remplir le pays », c'est-à-dire à réintégrer leurs villages et à assurer, sur leur territoire, la sécurité du passage ; ils promettaient, en outre, de restituer ce qu'ils avaient récemment volé aux gens de Mékinez aussi bien qu'aux tribus voisines... Afin de sauvegarder le prestige du makhzen, Ghérouan et Zemmour se prêtèrent à la formalité du « refuge » — *mzaoug*.

Quand le makhzen réside dans une ville impériale, les délégués de la tribu, qui se prête à ladite formalité, se rendent dans une mosquée quelconque servant d'asile... En colonne, les délégués se contentent de traverser la mahalla pour se placer auprès des canons alignés devant l'Afrag chérifien. Puis ils prononcent la formule sacramentelle : « *Chekoua alik ya Moulay Abdelaziz!* Je me plains à toi, ô Moulay Abdelaziz ! » En même temps, ils coupent les jarrets de plusieurs taureaux qu'ils ont amenés avec eux. Alors un mchaouri, son bâton à la main, sort solennellement de la tente impériale : « *Sidna gâl-*

koum ma lkoum. Notre Seigneur vous demande ce qu'il y a. » Quand les délégués ont brièvement expliqué leur requête, un secrétaire, ou même un vizir, dans les cas graves, entame avec eux les négociations définitives sur les bases primitivement convenues avec les chorfa. Et ces mêmes chorfa doivent encore intervenir au dernier moment ; car le makhzen fait toujours mine de se refuser à un accommodement et déclare n'y consentir, en fin de compte, que par considération à l'égard des vénérables intermédiaires.

Après que Ghérouan et Zemmour eussent ainsi « immolé au makhzen » (la cérémonie se nomme *debiha*), rien ne s'opposait plus à la reprise du voyage vers Rabat, et le sultan allait réussir à s'échapper avec décence des âpres régions du nord de l'empire, quand il se vit brusquement ramené à Fez par les événements de l'Est. Dans la haute vallée de l'oued Innaouen, la colonne de Moulay el-Kébir avait continué à camper sur la limite des trois tribus, les Riata, les Tsoul et les Hayaïna. Or, que ces tribus fussent rebelles, soumises ou bien encore dans l'expectative, les gens du makhzen razziaient indifféremment et extorquaient de l'argent sur les trois territoires. Les Hayaïna, jusqu'alors demeurés fidèles, finirent par s'exaspérer d'un pareil traitement, et ils s'arrangèrent si bien que, la mahalla ayant risqué une pointe contre les Riata, fut repoussée avec perte. Ce succès augmenta démesurément le prestige de Bou Hamara, et il eut le plus grand retentissement à Fez où, pour la première fois, on commença à prendre au sérieux l'agitateur. Dans ces conditions, il n'était plus possible au makhzen de poursuivre vers Rabat sa marche primitive, qui eût désormais revêtu l'aspect d'une

fuite et accru la puissance du prétendant. Il lui fallut revenir sur ses pas afin de défendre tout le Maroc septentrional contre les dangers d'une débordante agitation.

L'identité de Bou Hamara commençait, d'ailleurs, à se préciser. C'était un Berbère arabisé, nommé Djilali ben Driss Zerhouni el Youssefi, âgé d'une quarantaine d'années, originaire du village des Ouled-Youssef, dans le Zerhoun. Naguère, il avait étudié au corps des *Tolba Mohendisin* ou élèves ingénieurs, puis il devint secrétaire de Moulay Omar, frère du sultan actuel. Dans la maison du jeune chérif se trouvait en même temps que Djilali, remplissant les modestes fonctions de caïd el mia Si el-Mehdi el-Menehbi, qui devait promptement parvenir aux premiers rangs du makhzen, grâce à la faveur de Moulay Abdelaziz. Djilali ben Driss fut impliqué dans une intrigue, au temps où Moulay Omar était khalifa de Fez, lors de l'expédition de Moulay el-Hassan au Tafilelt. Il fut jeté en prison et n'en sortit qu'il y a deux ans. Après avoir voyagé en Algérie et en Tunisie, cette victime obscure de la politique du makhzen rentra au Maroc; et, pour vivre, il dut s'établir aspirant marabout sous le vocable de Bou Hamara. Il parcourut ainsi les tribus, multipliant les tours de prestidigitation, qui se transforment en miracles et procurent, au Maghreb, un si facile renom de sainteté. Il se fit même passer pour chérif. Le succès de Djilali ben Driss fut si grand dans son nouveau métier qu'il lui suggéra l'idée d'agir; favorisé par les circonstances et par l'inévitable réaction contre des réformes précipitées, il trouva les Riata prêts à entrer en campagne

Vis-à-vis de la foule, il déclara être Moulay M'hammed ben el-Hassan, le frère aîné du jeune sultan et se posa lui-même en prétendant au trône ; avec les chefs des tribus, il ne chercha point à dissimuler son identité et affirma, qu'une fois à Fez, il s'effacerait volontiers devant le chérif qu'il plairait d'élire. Ce furent les échecs successifs subis par Moulay el-Kébir, qui finirent par élever Djilali ben Driss à la situation de *Rogui*.

Tout homme qui, sans prétentions dynastiques sérieuses, aspire, au Maroc, à renverser le sultan et à créer un nouveau gouvernement, est désormais affublé du titre de Rogui. A vrai dire, le Maghreb a connu un nombre considérable de semblables prétendants, et l'on peut dire que toutes les dynasties marocaines, chérifiennes ou autres, doivent leur origine à des agitateurs heureux. Mais, en 1862, sous le régime de Sidi Mohammed, un individu de la fraction des Rouga, qui appartient à la tribu des Seffian, dans le Gharb, Djelil er-Rogui, souleva quelques partisans, tua le caïd de sa tribu et marcha sur Fez. Le sultan, n'eut pas grand effort à faire pour se débarrasser de ce compétiteur inefficace. La colonne envoyée contre lui recueillit son cadavre à la zaouïa de Zerhoun où il s'était refugié et où les gens du pays l'avaient aussitôt massacré. L'insurrection avait duré quarante-huit jours. Depuis lors, le surnom de Rogui est attaché à tout agitateur de même espèce, et le makhzen s'applique à l'écraser de ce sobriquet malencontreux.

L'imagination populaire n'avait pas attendu l'époque de ses brillants succès pour prêter au nouveau Rogui l'auréole des miracles, des prophéties et

des rêves, dans lesquels se complaît la monotone existence des pays marocains. Dès la première apparition de Bou Hamara, sa thaumaturgie avait partout attiré l'attention publique, et, jusqu'à Tanger, l'on parlait avec admiration de ses tours de force. Dans les zaouïas, les saints personnages rêvaient et prophétisaient de lui, en formulant leurs critiques imagées contre le sultan réformateur. L'automne passé, quand je voyageais dans l'Atlas, le peuple des kasbahs ne manquait jamais de s'informer auprès de nos gens, sur un ton de douce raillerie, si Moulay Abdelaziz était toujours sultan et s'il tenait encore contre le prétendant. On rencontrait, dans les douars du Gharb, de modestes conteurs, employés à narrer les miracles du Rogui et rapportant avec convoitise un oracle émané de sa bouche : « Quand je serai sur le pont du Sebou, j'aperçois déjà les flammes s'élevant du mellah de Fez. » Tout récemment, un mokhazni, de la kasbah de Marrakech, convaincu d'avoir parlé d'un changement de sultan, était roué de coups par ordre du pacha de guich et avait la bouche frottée de piment rouge.

Le makhzen décida donc de revenir à Fez et il y arriva le 10 décembre. Mais, pour bien accentuer le caractère temporaire de ce retour forcé, l'Afrag fut planté sur la colline du Dar el-Maharez, qui domine, au Sud-Est, Fez el-Djedid, et le sultan se réinstalla au palais sans les cérémonies accoutumées. Ce ne fut que, plusieurs jours après, sur une démarche pressante des chorfa et des notables de la ville, suppliant le souverain de prolonger sa résidence dans sa capitale du Nord, que Moulay Abdelaziz se décida à faire tirer les salves réglementaires, à

recevoir solennellement les félicitations des Fasis et à accomplir au tombeau de Moulay Edriss le pèlerinage obligatoire.

Plusieurs colonnes furent aussitôt formées pour s'avancer dans la vallée de l'oued Innaouen et soutenir la mahalla de Moulay el-Kébir. Elles furent placées sous le commandement de deux chorfa de la dynastie régnante, Moulay Mohammed et Moulay Abdesselam el-Mrani, et du propre frère du ministre de la Guerre, Si el-Abbes el-Menehbi. Les quatre mahallas étaient indépendantes les unes des autres, quoique devant opérer ensemble, et leur effectif total comportait environ 15.000 hommes. Une fois parvenues sur le théâtre des opérations, à une centaine de kilomètres de la capitale, les forces chérifiennes se mirent à réaliser, par habitude, d'indolentes sougas; puis la dissension se mit parmi les chefs, les chorfa se disputèrent avec le non-chérif, et, finalement, le 22 décembre au soir, quand les soldats rentraient au camp pour faire le repas du Maghreb, — on était à la fin du Ramadan, — les cavaliers Riata arrivèrent par surprise et s'installèrent presque sans combat, dans le campement abandonné, où ils trouvèrent le dîner préparé, les tentes dressées, des canons, des fusils et des munitions, des négresses pour les grands chefs et de simples femmes blanches à répartir entre le commun des mortels. Comme par enchantement, les 15.000 hommes du makhzen avaient disparu. Les fuyards arrivèrent, le surlendemain, devant Fez, où ils provoquèrent une effroyable panique : ils étaient en haillons, et n'avaient plus leurs armes ; car, après avoir contribué en sous-main à la déroute, les

Hayaïna rancuniers s'étaient hâtés de dépouiller les vaincus. Le désastre ouvrait au Rogui la route de Fez, si bien qu'une marche rapide pouvait mettre à sa merci la première capitale de l'empire, le makhzen et le sultan lui-même.

Mais l'événement se chargea de justifier bien vite le caractère permanent des guerres marocaines, où les faits militaires n'ont jamais pour but d'atteindre un résultat stratégique, mais simplement d'influer sur la marche des négociations. Au lieu de s'avancer sur Fez, le Rogui rentra à Taza, il y célébra l'Aïd es-Seghir, entouré d'une pompe impériale, et, pour resserrer ses liens avec les Riata, il épousa, chez eux, une fille de la puissante fraction des Ehl-Tahar. Ceci fait, il invita, par lettres, toutes les tribus orientales de l'empire à se rallier à lui ; puis il se constitua un makhzen et, avec les débris du camp chérifien, une mahalla. En face du gouvernement légitime, se trouvait ainsi installé un gouvernement révolutionnaire. Maintenant Bou Hamara avait véritablement du monde autour de lui. Toutes les tribus de l'oued Innaouen, les Tsoul, les Branes, qui sont Djébala, les Béni-Ouaraïn et les Haouara, qui sont Beraber, tendaient à embrasser sa cause, tout en maintenant un prudent contact avec le makhzen. Mais leurs contingents, le plus souvent dispersés, étaient intermittents, et la vraie force du prétendant résidait chez ses adhérents de la première heure, les Riata. On disait, en outre, que les tribus orientales du Maroc se montraient disposées à faire cause commune avec Bou Hamara, et certaines tribus djébaliennes, bien que plus réservées, trouvaient l'occasion propice pour régler de vieux comptes, en

assaillant des tribus voisines et soumises ; d'où naissait l'inquiétude de leur défection définitive. — Les Hayaïna, qui sont dans la plaine, et en avaient assez de fournir, depuis trois mois, aux deux partis, les têtes coupées et le bétail razzié, pressèrent le prétendant de placer sa mahalla en avant de leur territoire. C'est ainsi que Bou Hamara se trouva amené à s'établir à Khémis el-Gour, à six heures de Fez, puis même au Tléta de N'Khila, de deux heures plus près de la ville. Si bien, qu'un mois après sa grande victoire, le Rogui se trouvait à faible distance de la capitale ; et, de la première rencontre, si elle était favorable aux rebelles, devaient dépendre les destinées de tout le nord de l'empire.

De son côté, le makhzen n'était pas resté inactif. Une fois passé le premier moment de stupeur, il avait rassemblé son monde, soit une dizaine de mille hommes, qui s'étaient réfugiés dans les vastes enceintes du quartier de Bou Jeloud. Le tiers de l'effectif antérieur avait profité des circonstances pour déserter ; et les gens du Gharb étaient presque tous rentrés dans leurs tribus. Demeuraient fidèles au poste les contingents berbères avec ceux du Haouz. Dans les environs de Fez, la multiplicité des déserteurs devenait une menace pour la sécurité des routes. La petite colonie européenne de Fez prenait l'alarme et quittait la ville comme une volée d'étourneaux. Les deux missions protestantes, anglaise et américaine, trouvaient le moment inopportun pour continuer la diffusion de la bonne parole; trois Allemands abandonnaient leurs affaires, deux Italiens la fabrique d'armes. Seuls restaient en place les petits groupes français et anglais, comme plus intéressés

et mieux informés sur les choses du Maroc ; soit, en tout, une bonne douzaine d'Européens.

Pour enrayer le mouvement de désertion, le makhzen prit des mesures héroïques. Il releva la solde dans des proportions démesurées : chaque fantassin dut recevoir 1 peseta 25 par jour, chaque cavalier 2,50. On put ainsi reformer trois mahallas. La plus avancée fut placée en observation aux Mtafi, dans les collines des Ouled-el-Hadj, qui se trouvent à l'est de Fez, de l'autre côté du Sebou, et d'où l'on domine toute la vallée de l'oued Innaouen ; elle avait pour chef le caïd Omar el-Youssi. Comme soutien, une seconde mahalla fut établie au pont du Sebou, à une demi-heure au-dessous de la ville. Elle était dirigée par le ministre de la Guerre. Si el-Mehdi el-Menehbi, qui s'y rendait chaque matin en grand apparat et y passait toutes ses journées, au milieu du luxe de table, de musiciens et de négresses, que commandait son rang. En arrière, sur le Dar el-Maharez, restait, avec une faible garnison, la mahalla de l'Afrag, placée en réserve pour parer à toutes éventualités et assurer, en cas de besoin, la sécurité d'un départ

En dehors des mesures militaires, il fallut aussi recourir aux négociations, qui sont la plus importante affaire des guerres marocaines. Les gens des tribus berbères, voisines de Fez, descendaient journellement en ville, et l'on achetait leur tranquillité, en leur donnant de l'argent ou des fusils. De leur côté, les tribus de la vallée de l'oued Innaouen, qui s'étaient ouvertement jointes à Bou Hamara après sa victoire, pour ne point être razziées par le prétendant, envoyaient en sous-main des émissaires au makhzen et

sollicitaient les générosités gouvernementales. En même temps, elles poussaient en avant Bou Hamara de façon à dégager leurs territoires. Aussi, quand le caïd el-Youssi avait réussi à entraîner ses troupes récalcitrantes dans une faible souga, de façon à faire démonstration d'existence, à effaroucher l'ennemi et à rassurer les Fasis, le Rogui se voyait-il imposer une pointe en avant par les tribus et il devait bon gré, mal gré, se rapprocher un peu plus de la capitale.

Les timides sougas du makhzen, suivies des progrès involontaires de Bou Hamara, dominèrent, pendant cinq semaines, toute la vie de Fez. Les jours fixés pour les sougas, des cavaliers armés dévalaient en désordre à travers les rues étroites de Fez el-Bali, pour rejoindre le pont du Sebou. Le soir, la foule se pressait sur la route du fleuve, au delà de Bab Fetouh; les femmes envahissaient les terrasses des maisons; des groupes nombreux se formaient sur tous les points élevés de la ville; et les premiers cavaliers, revenant du champ de bataille, racontaient les résultats de la journée. La souga n'avait pas réussi : pour ne point revenir bredouille, on avait razzié deux ou trois douars et coupé autant de têtes; faute de pouvoir agir contre les tribus ennemies, on avait dû opérer chez les tribus fidèles, les Ouled-el-Hadj ou les Béni-Sadden. Une grande colonne de fumée, qui formait, vers l'Est, un panache roux dans l'atmosphère très pure, confirmait les dires des vainqueurs. Ces jours-là, après la prière de l'*acha*, Fez s'endormait avec un sentiment de confiance et d'exaltation. Mais on apprenait le lendemain le mouvement offensif de Bou Hamara, qui répondait à la souga de la veille; et aussitôt la ville était prise d'une anxiété

terrible ; émoi universel ; *téchouich*. Des gardiens étaient placés dans les deux bastions extérieurs et sur les remparts ; des sentinelles aux portes ; et l'on entendait leurs cris d'appel, qui retentissaient dans la nuit. Les *Moqaddems el-Hôma*, c'est-à-dire les chefs des divers quartiers étaient invités à maintenir une garde nocturne dans leurs quartiers respectifs ; et ces autorités en profitaient pour effectuer sur la population urbaine de fortes réquisitions pécuniaires. En même temps, des coups de fusil partaient dans tous les sens, du matin au soir, avec un faible répit la nuit, sans raison ni but précis, mais pour indiquer à l'adversaire éventuel du dehors qu'il y avait des gens armés pour défendre la ville, et aux malfaiteurs du dedans qu'ils auraient, en cas de pillage, affaire à forte partie.

Il va sans dire qu'au milieu d'un tel brouhaha les racontars allaient leur train. Les gens du makhzen, bien que fort troublés en dedans, affectaient une sérénité un peu dédaigneuse ; les Fasis, gens frondeurs par nature, exagéraient à plaisir les dangers de la situation, et c'était au degré de leur pessimisme que se mesurait le degré de leur opposition. La présence de contingents si nombreux avait naturellement renchéri le prix des denrées, et des spéculateurs peu scrupuleux s'appliquaient à multiplier les mauvaises nouvelles, de façon à exagérer la hausse. L'argent se faisait rare, et il fallait payer un change de 5 p. 100 pour négocier une traite sur Tanger. C'était naturellement au mellah que les racontars prenaient le développement le plus exubérant. Frappés de la gravité des circonstances, les juifs n'osaient plus sortir de leur quartier spécial ; et, dans la crainte

d'un pillage immédiat en cas d'événements, les imaginations israélites donnaient à leurs apréhensions vagues la forme de nouvelles précises. C'est du mellah de Fez que provinrent les plus extravagantes informations fournies à la presse européenne et dont les journaux espagnols se faisaient volontiers les intermédiaires. Malgré tout, il n'y eut point, durant ces longues semaines de crise, la moindre émeute à Fez ; et le principal honneur en revient au tact et à la prudence du gouverneur de la ville.

Vers la fin de janvier, on sentit l'approche d'un tournant décisif. Le makhzen avait pris des mesures multiples : en outre des deux chorfa de la dynastie régnante qui étaient partis prendre la mer à Tanger, pour chercher à soulever le Rif sur les derrières du prétendant, on avait appelé à Fez les chorfa d'Ouazzan, très influents sur les tribus rebelles, afin de solliciter leur religieuse intervention ; enfin s'étaient ouvertes des négociations utiles et l'on avait obtenu une trahison profitable, en payant fort cher, le concours d'une fraction des Béni-Ouaraïn. Le makhzen était donc plein de confiance dans une victoire prochaine et dans la capture du Rogui. Les gens de Fez se sentaient moins rassurés, et se défiaient un peu de la valeur des contingents. Il y eut même une nuit de forte panique, quand le gouverneur de Fez el-Bali fit prendre des mesures aux portes, afin d'empêcher, en cas d'échec, la rentrée des fuyards en ville.

Le 29 janvier eut lieu la souga si laborieusement préparée. La mahalla du makhzen et celle de Bou Hamara étaient à 25 kilomètres l'une de l'autre. Le prétendant avait avec lui quelque 2,000 fantassins et 700 cavaliers, qui avaient été amenés en plaine et

maintenus dans un état de fausse sécurité, grâce aux agissements des Béni-Ouaraïn. A l'improviste fondirent sur ces groupes inoffensifs quatre corps de 300 cavaliers, appartenant aux contingents du Haouz, aux Zemmour, qui s'amusaient maintenant à guerroyer pour le makhzen après lui avoir fait la guerre, au caïd el-Gueddari des Béni-Hasen et au caïd el-Youssi. Sur une simple décharge de leurs fusils, les cavaliers « cassent » la mahalla surprise et se mettent en devoir de piller le campement ennemi. Un retour offensif du prétendant rejette les cavaliers pillards ; mais survient alors le gros des forces du makhzen, commandées par Si el-Mehdi el-Menehbi, le caïd el méchouar Si Driss ben Yaïch et le gouverneur de Fez el-Bali, Si Abderrahman ben Abdessadok. Si el-Mehdi, qui montra dans cette affaire beaucoup de décision et d'énergie, arrête la retraite des cavaliers et parvient à entraîner tout son monde. Nouvelle décharge et fuite définitive des gens de Bou Hamara, qui se dispersèrent dans tous les sens, selon leur habituelle méthode. Fez et le makhzen se trouvaient ainsi dégagés de leurs téchouichs périodiques. L'affaire avait été courte et, du reste, peu sanglante. Tous comptes faits, on réussit à couper 40 têtes, dont 17 appartenaient aux Ouled-el-Hadj, gens du makhzen ; et 50 oisifs se laissèrent capturer ; les prix avaient été relevés, vu la gravité des circonstances ; on paya 5 douros par tête et 10 par prisonnier. Ainsi me fut conté par un de ses principaux acteurs l'engagement du 29 janvier.

Vers quatre heures, le bruit d'une victoire décisive et de la capture du Rogui, qu'escomptait le makhzen sur la promesse des Béni-Ouaraïn, com-

mença à se répandre en ville. La foule se mit à sortir des murs et à s'échelonner sur la route, qui, de Bab Fetouh, gagne le pont du Sebou. Des groupes tranquilles s'alignèrent au bord du chemin, dans le cimetière affecté aux feqihs, oulémas et marabouts de la ville de Fez, puis parmi les oliviers qui le prolongent. Tout ce monde témoignait d'une curiosité infiniment calme : point de bruit ni d'agitation apparente ; les mendiants, isolés ou par bandes, s'étaient réunis dans cet endroit favorisé, et un vieux *derqaoui*, armé d'un bâton vert à pomme dorée, faisait d'excellentes affaires à la faveur des événements. Les principaux de la ville se rendaient à mule au-devant des nouvelles, apportées par les arrivants de la vallée de l'oued Innaouen. Et, sur toutes les terrasses de Fez, se pressaient les habitants, regardant vers l'Est, tandis que le soleil se couchait derrière la crête du Tghat et que, du haut des minarets, retentissait une acclamation confuse, annonçant la prière du Maghreb. Peu à peu, les nouvelles se précisèrent : Fez était dégagé, mais le succès militaire était faible ; les Béni-Ouaraïn n'en avaient point donné pour l'argent reçu ; l'insurrection, à peu près intacte, traversait la plaine pour regagner la sécurité de ses montagnes. Cependant, pour se montrer impartiaux, les Hayaïna, qui, naguère, avaient si bien dépouillé les fuyards du makhzen, se livrèrent aussi à quelques rapines à l'égard des partisans de Bou Hamara.

Le lendemain, arrivèrent dans des *chouaris*, c'est-à-dire dans les doubles sacs en sparterie, pendant aux flancs des bêtes de charge, les quarante têtes, qui formaient le butin de la victoire. Derrière ces glorieuses dépouilles. les prisonniers traversèrent la

ville, en criant : « *Allah incer Moulay Abdelaziz! Allah inaal Bou Hamara!* Que Dieu exalte Moulay Abdelaziz! Qu'il maudisse Bou Hamara! » Quelques-uns étaient des Riata, la plupart des Hayaïna; ils furent aussitôt conduits à la prison de la ville. Si la Providence et les Beni-Ouaraïn eussent voulu que le Rogui lui-même ait été capturé, il aurait eu dans la ville de Fez une entrée plus éclatante; il y eût subi la *taoufa*, monté sur un âne, exposé aux coups de bâton des mokhaznis et aux lazzis de la plèbe.

Aussitôt déballées, les quarante têtes furent, selon la coutume, salées par des juifs réquisitionnés à cet effet par le cheikh du mellah; dans l'après-midi, elles furent accrochées aux créneaux de Bab el-Mahrouq, qui est le lieu ordinaire de ces sortes d'exhibition. Vers le tard, une demi-douzaine de Juifs, aux vêtements noirs, montèrent au-dessus de la porte, en décrochèrent les vieilles têtes, qui, par leur décomposition même, témoignaient des longs insuccès du makhzen; puis, lentement, méthodiquement, ils les remplacèrent par les têtes nouvelles, qu'ils fixèrent aux interstices des pierres.

En bas, une foule nombreuse était accroupie, regardant avec une curiosité placide et se livrant parfois à quelques commentaires sur la qualité des têtes appendues. Une jeune tête provoquait l'approbation du public, qui la considérait comme de bonne prise; tandis qu'une tête de vieillard était accueillie par des sourires railleurs. L'autorité était représentée par le khalifa de la ville qui, monté sur sa mule, présidait à la cérémonie. Ce khalifa, El-Hadj Driss ben Abdeldjélil est un négociant aisé; il possède une maison de commerce à Orléansville, a passé la plus

grande partie de sa vie en Algérie et sait quelques mots de français.

Malgré la très vive déception causée par la non-capture du Rogui, — ce qui menaçait d'éterniser la rébellion parmi les tribus de l'oued Innaouen, — le makhzen décida de faire célébrer comme une grande victoire l'affaire du 29 janvier. Le 31, au matin, la ville fut réveillée au son des tambourins et des musettes ; le canon tonna ; les coups de fusil continuèrent à se multiplier, non plus comme marque de frayeur, mais en signe de joie. Fidèles à la tradition, les juifs, trop heureux d'en être quittes à si bon compte, furent les premiers à pavoiser le mellah, et une délégation, accompagnée de musique, alla porter ses félicitations au Dar el-makhzen, en poussant sur son parcours les acclamations d'usage : « *Hadi ferha b' Sidna, hadi fi khater Sidna !* Ceci est une joie pour notre seigneur, ceci est un plaisir pour notre maître ! » Peu à peu, bien qu'avec un empressement moindre, des délégations de toutes les corporations et corps de métiers de la ville se succédèrent, sous la direction de leurs moqaddems respectifs, le long de la Talaà, qui remonte vers Fez-el-Djedid. Le soir du même jour, le sultan réformateur s'amusa à étonner sa capitale par le crépitement d'un feu d'artifice.

Suivirent sept jours de réjouissances prescrites par le gouvernement. La ville dut s'amuser par ordre ; et, le matin du 1er février, convoqués par le gouverneur, qui les invita à revêtir des vêtements blancs en signe d'allégresse, les chorfa, notables et oulémas de Fez se rendirent en *nzâha* chez le sultan ; à cette occasion, il y eut repas et musique au palais. Dans

les souks, les boutiques furent pavoisées; chaque négociant orna son échoppe d'un vieux tapis ou d'un brocart avarié. Pendant toute une semaine, la nzâha se poursuivit, modeste et inapparente, dans les divers quartiers de la ville; on ne s'en apercevait guère que si les intéressés avaient fermé les portes des rues, interceptant ainsi, aux heures du jour, les communications à travers leurs domaines respectifs. Le dernier jour de ces réjouissances, un riche Fasi, El-Hadj Brahim es-Soussi, qui est un des principaux négociants marocains de Saint-Louis du Sénégal, où il a acquis la naturalisation française, prêta sa maison à la corporation des meuniers, qui désiraient y célébrer leur nzâha particulière. Je m'y suis rendu sur l'invitation de notre compatriote : de nombreux meuniers, fort bien vêtus, déjeunaient au son de la musique et au murmure des eaux jaillissantes ; ils joignaient paisiblement leur joie individuelle aux enthousiasmes du makhzen ; et le même Derqaoui qui avait bénéficié, la semaine précédente, de l'émotion publique sur la route du pont de Sebou, se promenait maintenant au milieu des convives, pour recueillir les miettes de la satisfaction universelle.

Sous le coup du désenchantement causé par le caractère incomplet de l'affaire du 29 janvier, le makhzen avait décidé la formation immédiate d'une mahalla, chargée de poursuivre Bou Hamara jusqu'à Taza. Le ministre de la Guerre, subissant le contrecoup du dépit chérifien, reçut l'ordre de prendre le commandement de la colonne et de ne reparaître devant son souverain qu'une fois les tribus soumises et le Rogui prisonnier. C'était l'éloigner pour un temps indéterminé du Dar el-makhzen, — situation

fort incommode pour un ministre favori. Si el-Mehdi el-Menehbi est parti, le 1er février, avec 8.000 hommes, qui sont à peu près les dernières forces actuelles du makhzen ; quelques centaines d'hommes ont été laissés, en réserve, aux Mtafi et à la mahalla de l'Afrag. Le ministre de la Guerre a emmené avec lui son harem et ses négresses ; c'était le meilleur moyen de se procurer en campagne une existence agréable et de mettre les siens à l'abri en cas d'accident à Fez. Depuis dix jours, la mahalla de Si el-Mehdi n'a pas fait grands progrès ; elle campe, à huit heures de la capitale, à l'arba de Tissa, sur la limite des Hayaïna, sans oser s'engager sur le territoire de ces éternels félons qui négocient de tous côtés, tout en trompant et pillant indifféremment les gens du makhzen comme ceux de Bou Hamara.

Quant au Rogui, il est retourné dans la montagne des Riata. Il serait, dit-on, légèrement blessé à l'épaule et se soignerait de sa blessure. La fraction des Ehl-Tahar, à laquelle appartient sa femme, lui fournit d'ailleurs un abri sûr ; car l'honneur de la tribu, le *mezrag*, lui interdit de livrer l'homme qui, par son mariage, est devenu l'un de ses frères. Pendant ce temps, tout son monde s'est dispersé. Les tribus qui se rattachent à lui sont sans doute liées les unes aux autres par des *refouds* ou conventions de passage. En tout cas, elles ne paraissent pas vouloir rompre leur allégeance à l'égard du prétendant, car aucune d'entre elles n'a envoyé de délégués pour « égorger au makhzen », après l'affaire du 29 janvier, et c'est la première fois, de mémoire d'homme, que se produit un aussi morne lendemain de victoire.

CHAPITRE IX

LE SULTAN MOULAY ABDELAZIZ

Le principe de la souveraineté marocaine. — L'origine des dynasties chérifiennes. — Le chérif couronné. — Le cortège impérial. — La célébration de l'Aïd el-Kébir. — La présentation des tribus et la *hédiya*. — L'enfance de Moulay Abdelaziz. — Sa proclamation comme sultan ; la régence de Ba Ahmed ; l'émancipation. — La vie d'un sultan du Maroc. — Le harem chérifien : chérifas et concubines. — L'entourage du souverain : *hagib*, bouffon et chorfa alaouites. — Musique de chambre et fanfare impériale. — Tendances novatrices de Moulay Abdelaziz. — Ses premières impressions à l'égard de l'Angleterre et de la France. — L'Egypte et le Maroc. — La fête européenne. — Les amuseurs du jeune sultan. — L'exploitation chérifienne : le caïd sir Harry Mac-Lean. — Commandes, jouets et distractions variées. — La révolte de l'opinion publique ; l'opposition des Fasis.

Fez.

Un cheick riati, fait prisonnier dans la souga du 29 janvier, fut interrogé par les gens du makhzen quant aux motifs de la présente insurrection. « Nous nous sommes soulevés, répondit le montagnard berbère, car nous avons appris que le sultan était devenu un *nasrani*[1] et qu'il avait vendu le Maroc aux Anglais. »

1. Chrétien.

Non point que le sultan actuel ait abjuré l'islamisme ni vendu le Maroc à personne ; mais il avait adopté des attitudes si nouvelles et le makhzen s'était engagé dans une politique de réformes si brouillonnes et si précipitées qu'il en devait résulter, parmi la population du Maroc, une surprise extrême et un prodigieux bouleversement d'idées. D'où le mouvement de réaction, déclaré chez les tribus indépendantes du Gharb, latent chez les tribus soumises et qui a trouvé son expression dans Bou Hamara.

Sa Majesté Chérifienne règne sur des populations, en grande majorité berbères, dont les goûts d'indépendance se sont sans cesse manifestés sous le couvert de l'intransigeance religieuse. Au XVIe siècle, ce furent ces mêmes sentiments d'ardeur islamique qui poussèrent les Marocains à incorporer, non plus dans une tribu puissante, mais dans une famille de chorfa, appartenant, comme tels, à la descendance du Prophète, le mouvement de renaissance religieuse provoqué par le progrès des établissements espagnols et portugais au Maghreb, lors de la décomposition de l'empire Mérinide. Les traditions marocaines veulent que des pèlerins sahariens, venant de la Mecque, aient ramené naguère avec eux deux chorfa : l'un poussa jusqu'au Draa, l'autre resta au Tafilelt. Ces chorfa devinrent les ancêtres des deux dynasties chérifiennes successives. Ceux du Draa, qui s'étaient distingués en luttant dans le Sous contre les Portugais, fondèrent, au XVIe siècle, la dynastie Saadienne. Au XVIIe, les descendants du chérif du Tafilelt renversèrent les Saadiens et y substituèrent la dynastie alaouite, actuellement régnante.

Dans ces conditions, il est impossible d'envisager

un souverain lié par des traditions plus strictes que le sultan du Maroc. Avant d'être sultan, il est un chérif, et c'est parce qu'il est chérif qu'il est sultan. Non point qu'il soit un pontife, ni même, à proprement parler, un chef religieux. Les sultans du Maroc n'ont jamais spécialement recherché le titre de khalife, dont est si jaloux le sultan des Turcs; depuis les Almoravides, ils ont pris celui de Prince des croyants — *Emir el-Mouminin,* — et, pour bien en établir la filiation, ce titre est sept fois répété dans leurs documents officiels. Dans l'empire, le sultan est bien l'imam par excellence, qualifié pour faire la prière au nom de tous; mais la base réelle de son pouvoir reste son caractère chérifien. De ce chef, il est considéré comme ayant hérité de ses ancêtres une *baraka*, c'est-à-dire une faculté de bénédiction. Dans les croyances du Maghreb, cette bénédiction héréditaire et indivisible est l'onction céleste, qui sacre le sultan du Maroc et en fait le *chérif el-baraka* de la dynastie. De là émane toute la conception dynastique sur laquelle s'appuie la souveraineté marocaine.

En Orient, la succession au trône se produit en ligne collatérale et revient à l'aîné de la famille. Telle est la règle appliquée à Constantinople. Au Maroc, au contraire, le trône doit revenir au chérif, supposé l'héritier de la baraka paternelle, donc au fils préféré, qui, en règle générale, est l'aîné. Mais il s'en faut que cela soit indispensable, car le successeur se trouve désigné par le choix du père, qui en fait son khalifa et l'autorise, de son vivant déjà, à porter le parasol, insigne de la souveraineté; en effet, plus l'enfant a vécu dans l'intimité du sultan

défunt, plus le peuple est porté à croire qu'il a reçu communication de sa baraka.

Cette même baraka rend jusqu'à un certain point le sultan inattaquable ; on excuse volontiers ses fautes, en les attribuant à une inspiration divine, inexplicable aux simples mortels, et en prêtant à tous ses actes, même les plus fâcheux, un certain caractère surnaturel. Si les erreurs du souverain dépassent la mesure, il devient l'objet de critiques sévères, mais il n'a guère à redouter les violences coutumières aux cours orientales ; les principaux du makhzen reculeraient à l'idée d'une solution tragique, de peur d'avoir à en répondre, au jour du jugement, devant les ancêtres de la victime, c'est-à-dire devant le Prophète lui-même. Le seul danger qui puisse menacer le chérif couronné est qu'il se présente en face de lui un individu, considéré comme chérif, apparaissant muni d'une baraka supérieure et témoignant par ses succès que la vengeance céleste s'est abattue sur le sultan coupable et qu'il a perdu sa propre baraka. Mieux vaut, assurément, que le sultan soit un grand chef de guerre et un homme d'État expérimenté ; mais il doit se manifester, avant tout, comme un grand bénisseur, élu pour prodiguer à son peuple les effluves de la bénédiction chérifienne, qui s'échappent inconsciemment de toute sa personne. Chez lui, l'accueil se traduit par la *fatiha*, c'est-à-dire par le geste de bénédiction, en usage chez tous les personnages vénérables, chorfa ou marabouts, qui rapprochent leurs deux mains ouvertes, puis les portent vers la poitrine ou le visage, tandis que les lèvres bredouillent la pieuse formule du premier verset du Coran... En vertu du

même principe, quand les caïds, se rendant à la cour, apportent au sultan les cadeaux d'usage, qui doivent toujours être des sommes en or, parfois en livres anglaises, le plus souvent en louis français, ces versements sont considérés comme des ziaras et effectués, de ce chef, non point au trésor public, mais dans la bourse particulière du chérif couronné. De semblables offrandes, qui peuvent atteindre un chiffre fort élevé, sont appelées la *mlaqiya* (la rencontre).

C'est naturellement aux fêtes religieuses qu'un tel souverain se présente à la foule dans tout l'appareil de la souveraineté. Chaque vendredi, il se rend solennellement à la mosquée, comme les autres princes musulmans ; mais ce sont les trois grandes fêtes religieuses : l'Aïd es-Seghir, l'Aïd el-Kébir et le Mouloud, qui ont été particulièrement choisies pour le développement d'une pompe magnifique. Ces jours-là, entouré de son makhzen, le sultan se rend hors la ville, à la msalla, devant laquelle s'étend un large espace découvert ; il y célèbre le service, selon un cérémonial traditionnel, et, à la fin, reçoit les délégations des tribus. Les jours suivants sont jours de *hédiya*, pendant lesquels le sultan accueille les cadeaux apportés par les mêmes tribus, en signe d'hommage et de vassalité. C'est dans ces trois circonstances annuelles, qu'en présence du plus merveilleux spectacle que puisse encore offrir pays d'Islam, il est aisé de saisir, de façon palpable, le véritable caractère de la majesté chérifienne et du gouvernement marocain. Devant la msalla, c'est l'imam par excellence, le chérif couronné qui voit venir à lui ses serviteurs recherchant sa bénédic-

tion ; à la hédiya, apparaît le seigneur féodal, pour recevoir l'hommage des tribus vassales.

Ainsi que son nom l'indique, l'Aïd el-Kébir est la plus grande fête religieuse de l'année. C'est elle que l'on nomme, en Orient, le Courban Baïram[1]. A cette occasion, chaque famille musulmane a coutume de sacrifier au moins un mouton, et les familles aisées en sacrifient plusieurs... Le sacrifice a lieu l'un des trois premiers jours de la fête, de préférence le premier, et c'est le père de famille qui fait office de sacrificateur. Lors de l'Aïd el-Kébir, les grands personnages font à leurs amis et clients de nombreuses distributions de moutons ; le makhzen en profite pour renouveler les vêtements des troupes et faire des cadeaux divers. Pendant les huit jours qui précèdent la fête, un marché de moutons quotidien se tient à toutes les portes de Fez, et on ne rencontre par les rues que moutons conduits au domicile des acheteurs. L'abondance de la demande rend les prix très élevés, si bien que des moutons engraissés se paient parfois jusqu'à trente douros ; on calcule que, dans la seule ville de Fez, il y a 50.000 moutons sacrifiés pour l'Aïd el-Kébir. Comme la période de l'Aïd es-Seghir, celle de l'Aïd el-Kébir est une époque de pardon et de réconciliation réciproques. La fête dure sept jours et finit le *Sebaà-Aïd*.

Cette année, l'Aïd el-Kébir tombait le 10 mars. Afin de célébrer dignement la fête et de grouper autour du sultan des contingents assez nombreux, la mahalla, qui, depuis six semaines, opérait vainement

1. L'Aïd el-Kébir a été instituée en commémoration du sacrifice d'Abraham. C'est l'époque annuelle du pèlerinage de la Mecque.

dans le Djébel, sous les ordres du ministre de la Guerre, cherchant à capturer l'insaisissable Bou Hamara, s'était repliée pour camper dans le voisinage de Fez. C'était un prétexte honnête, à la fois pour soustraire les troupes chérifiennes à la disette qui les menaçait dans la montagne et pour dissimuler leur insuccès. Et, pendant que le Rogui présidait à Taza, au service de l'Aïd el-Kébir, l'armée du sultan prenait, pour l'heure du *doha* — entre huit et dix heures du matin — ses positions coutumières devant la msalla de Fez. Il y a, à Fez, deux msallas, — c'est-à-dire des murs allongés, avec la kibla et le mimber, — destinées aux grandes cérémonies religieuses. La msalla de la ville se trouve sur la hauteur au-dessus de Bab Fetouh, et dès que le khatib y a sacrifié son mouton, le sacrifice devient licite dans toute la partie de Fez el-Bali, située sur la rive droite de l'oued Fez. Le signal du sacrifice pour le reste de la vieille ville et pour Fez el-Djedid est donné à la msalla du sultan, située en dehors de Bab es-Segma, au pied du Tghat.

Le mur de la msalla chérifienne met une ligne blanche sur les premières pentes rocheuses de la montagne. Tout auprès, s'élève une jolie koubba en pierre rougeâtre ; la vaste esplanade est bornée par des haies d'aloès et des plantations d'oliviers. Pour la circonstance, une enceinte de toile a été installée sur trois côtés autour de la msalla, et l'emplacement de la kibla est protégé du soleil par une étoffe de tente. Dès le matin, les troupes prennent leurs positions accoutumées ; les lignes rouges de l'armée régulière forment un carré au centre duquel se trouve la musique ; un peu en dehors, les canons

sont mis en batterie ; sur tout le parcours séparant le palais de la msalla les soldats font la haie. En face, en deux immenses arcs de cercle, prend place la cavalerie naïba, avec les drapeaux des tribus. Derrière la msalla s'installent les cavaliers makhzen avec leurs étendards. C'est l'imposante disposition d'un office militaire. De la msalla, la vue est magnifique : elle s'étend sur les deux grandes lignes de montagnes qui convergent l'une vers l'autre pour former le couloir de Taza, les pays Djébala et Béraber, la plaine du Saïs avec les collines qui la bordent et l'oued Fez serpentant à travers les prairies. Au bord de la rivière s'éparpillent les tentes des contingents Béraber, qui n'attendent que la fête pour regagner leurs tribus ; de l'autre côté, sur un ressaut de terrain, s'arrondit la mahalla de l'Afrag, et dans le creux de la vallée, Fez el-Djédid, les toits du Dar el-makhzen recouverts de tuiles vertes, les longs murs d'enceinte et, tout entouré de murailles dentelées et noircies, le nouveau méchouar où se forme lentement le cortège chérifien.

Les sonneries de clairon et l'éclat de la musique annoncent la sortie du souverain, qui traverse tout le méchouar et remonte la pente conduisant à la msalla. A mesure qu'il avance, les troupes, formant la haie, se rejoignent derrière lui, se dirigeant, elles aussi, vers le lieu de prière. Voici le sultan descendu de cheval et s'approchant de la kibla avec son makhzen. Ce gouvernement de croyants, s'alignant sur des nattes, s'associe alors aux mouvements traditionnels de l'office musulman ; puis tous s'accroupissent et écoutent la parole du khatib du sultan, Sidi Abdallah el-Fasi, qui, debout devant le mimber,

immobile dans sa djellaba blanche, prononce la khotba de la fête. Quand le prédicateur s'est tu, le sultan procède, de sa propre main, au sacrifice du mouton et le khatib suit son exemple. Les deux moutons pantelants sont successivement saisis par les muletiers du makhzen, qui emportent au grand galop vers la ville les malheureuses bêtes égorgées, dont ils prennent soin de comprimer les artères. S'ils parviennent à les amener vivantes au dar el-makhzen ou au domicile du prédicateur, c'est signe de prospérité pour le palais ou pour l'humble demeure de l'*âlem*. Cette année, les muletiers se sont montrés habiles et les deux moutons sont arrivés à destination avant d'avoir achevé d'expirer. Les moutons une fois sacrifiés, la musique joue, le canon tonne ; le feu est commandé par un de nos officiers, le capitaine d'artillerie Larras, de la mission militaire française. Les décharges d'artillerie annoncent l'instant solennel et signifient à la portion de Fez dépendant de la msalla du sultan que, le souverain ayant accompli les rites, le sacrifice est désormais permis dans les maisons particulières.

Aussitôt le sultan et sa suite remontent à cheval et s'avancent vers le carré des troupes pour assister à la présentation des tribus. A tour de rôle, chaque délégation se trouve placée devant le sultan, qui progresse peu à peu avec son cortège, jusqu'à faire le tour entier de l'esplanade et reprendre la direction du palais. D'abord se présentent les gens de Fez, avec les étendards de Moulay Edriss, puis les délégués des tribus nouaïb et, tout à la fin, les cavaliers makhzen. Ceci est une admirable chose, et jamais appareil monarchique ou religieux ne fut

savamment composé pour impressionner les foules. Alignés et immobiles, les cavaliers de chaque groupe attendent l'approche du souverain. Moulay Abdelaziz est monté sur un cheval blanc, avec une selle et des harnachements vert d'eau; il est tout enveloppé dans un ample burnous de drap crème et une ganse de soie blanche fixe autour de sa tête le capuchon de sa djellaba. A sa droite, chevauche le *moul-el-meddall,* qui porte, au-dessus de son maître, un parasol de satin cerise, surmonté d'une boule dorée; à pied, devant le cheval du sultan, une douzaine de nègres esclaves, qui agitent de temps à autre des chasse-mouches en mousseline. A droite et à gauche du groupe central, formé par le souverain, se trouvent les deux *mzarguiya,* porteurs de lances, et, tout en avant, six chevaux tenus en main, avec le caïd el-méchouar, Si Driss ben Yaïch, un superbe mulâtre, à la voix tonnante, qui, à cheval et le bâton à la main, fait office de maître des cérémonies. Derrière le sultan, une ligne de cavaliers, qui sont les officiers de la couronne, portant les armes du souverain, puis le ministre de la Guerre avec son escorte; immédiatement après Si el-Mehdi el-Menehbi, se trouvaient placés les membres de la mission militaire française, le lieutenant-colonel de Royer de Saint-Julien, le capitaine Fournié et le médecin-major Jaffary. Tout ce cortège était blanc, d'une éblouissante blancheur, sur laquelle s'apercevaient à peine le délicat coloris des harnachements, la couleur des vêtements transparaissant au travers de la finesse des linges et la note cerise du parasol chérifien.

Chaque délégation était annoncée par le caïd el-méchouar : « *Ahl Fas naâm ya Sidi!* — En vérité,

mon Seigneur, ce sont les gens de Fez. » Muet et immobile, Moulay Abdelaziz s'arrêtait un instant d'un mouvement à peine apparent, communiquant aux délégués, par sa seule présence, les effluves de la bénédiction chérifienne. Ceux-ci poussaient alors un cri unanime : « *Allah ibarek f'amr Sidi!* — Que Dieu bénisse la vie de Notre Seigneur ! » auquel répondait le caïd el-méchouar, interprétant l'intention souveraine : « *Allah ibarek fikoum ou yaslahkoum gâlkoum Sidi!* — Que Dieu vous bénisse et vous dirige sur la bonne voie, vous dit mon Seigneur ! » Quand un agent diplomatique se trouve à la cour, lors de la fête, il est invité à y figurer en uniforme à côté des cavaliers makhzen : lui aussi est admis à la présentation, il participe, bien qu'avec une foi moindre, au bénéfice de la bénédiction chérifienne et le caïd el-méchouar, modifiant sa formule, lui transmet les souhaits de bienvenue du sultan : « *Merahba bikoum, gâlkoum Sidi!* — Soyez le bienvenu, vous dit mon Seigneur ! »

Ainsi s'achève la cérémonie ; tous ceux qui ont pris part à la fête, fantassins et cavaliers, sont rangés, de la msalla à Bab es-Segma, en une double file au travers de laquelle passe le sultan avec son cortège, pour revenir au Dar el-makhzen. Cette année, l'assistance fut assez réduite pour la fête de l'Aïd el-Kébir; les désertions causées par la longueur et les insuccès de la campagne avaient affaibli la mahalla, et il n'y eut guère plus de 7 ou 8.000 hommes autour du sultan. L'opposition des Fasis se manifesta par une abstention quasi-totale de spectateurs. Par contre, les contingents Zemmour, trop indépendants pour assister régulièrement à ces sortes de cérémonies, apparu-

rent assez nombreux : lors de la présentation, les cavaliers berbères, peu habitués à la présence souveraine, éclatèrent en acclamations tumultueuses, et, afin de marquer leur enthousiasme, ils se répandirent aussitôt à travers les orges de la plaine en une fantasia désordonnée.

Pendant les jours qui suivent les fêtes, a lieu trois fois, dans le nouveau méchouar, après la prière de l'aser, la formalité de la hédiya. C'est, dans la vaste enceinte, le même carré formé par les soldats de l'armée régulière, avec les mêmes musiques et les mêmes décharges d'artillerie... Les mêmes délégués des villes et des tribus nouaïb, qui se sont présentés à la msalla devant le chérif couronné, se présentent devant le suzerain pour lui offrir des cadeaux, en signe de vassalité. Ces cadeaux consistent parfois en espèces, le plus souvent en nature, selon les productions de la ville ou de la tribu. Certaines villes, comme Fez, apportent des babouches et des haïks ; plusieurs tribus offrent des chevaux; l'une d'entre elles doit amener une négresse. Le cérémonial est beaucoup moins grandiose que pour la fête religieuse; les délégués sont à pied, de même que le cortège impérial; seul le sultan est à cheval, précédé de six chevaux de main et suivi d'un minuscule carosse démodé, attelé à un petit cheval blanc. Les vizirs sont alignés à gauche de la porte du palais, modestement assis sur des sacs en paille, que l'on nomme *fertalas*. Quand le sultan apparaît, vizirs, mchaouris et soldats s'inclinent profondément ; le prince s'avance alors vers la ligne des délégués, qui offrent leurs cadeaux en poussant une acclamation rapide et se succèdent promptement les uns aux

autres. La cérémonie est expédiée en vingt minutes et le sultan rentre chez lui au milieu des mêmes marques de respect qui ont accueilli sa venue.

Le sultan qui revêt à l'heure actuelle un pouvoir manifesté d'aussi extraordinaire façon est un jeune homme d'une vingtaine d'années. Il est un fils cadet du défunt sultan Moulay el-Hassan et d'une esclave circassienne, amenée de Constantinople, Lalla Reqia. Les gens du makhzen se plaisent à raconter qu'au moment même de sa naissance son père avait déjà désigné pour le trône cet enfant d'une femme favorite, en disant : « Il doit s'appeler *Abdelaziz*, serviteur du Tout-Puissant, car il sera sultan. » Au lieu de le laisser se perdre dans la foule des jeunes princes, Moulay el-Hassan l'avait fait élever dans la maison de l'un des principaux chorfa alaouites, Sidi Mohammed el-Mrani, et il l'emmenait avec lui dans presque toutes ses campagnes. Au moment de partir pour son expédition du Tafilelt en 1893, Moulay el-Hassan avait laissé son fils aîné, Moulay M'hammed, à Marrakech, avec le titre de khalifa, qui fixait éventuellement la succession en sa faveur. Mais, à son retour du Tafilelt, il fut saisi de plaintes multiples contre son fils aîné, dont la conduite avait été déplorable; il le destitua dans un accès de colère et s'empressa de désigner à sa place Moulay Abdelaziz, en l'autorisant à porter le parasol, insigne de la souveraineté. C'était en 1894, et le jeune prince avait alors quatorze ans ; peu après, Moulay el-Hassan mourut au cours d'une campagne dans la région insoumise du Tadla. Dès que sa mort eut été rendue publique, d'accord avec Lalla Reqia, le chambellan, Si Ahmed ben Mouça, proclama sultan Moulay Abdelaziz, en

déclarant, qu'au moment même d'expirer, le souverain avait une fois de plus nettement affirmé son intention de désigner cet enfant préféré pour son successeur. Le document de proclamation fut aussitôt signé par tous les vizirs, les chorfa, les fonctionnaires makhzen et les chefs du guich présents à la colonne. Villes et tribus y adhérèrent par la *biâ* accoutumée.

Dès lors, Si Ahmed ben Mouça, qui était le fils d'un esclave nègre du palais, devint le maître absolu de l'empire, et jamais régence ne fut plus sévèrement exercée. Le jeune sultan se vit renfermé au Dar el-makhzen et soumis à un régime de stricte compression. Les Djamaï, qui détenaient auparavant la principale puissance dans l'État, avec le grand vizirat et le ministère de la Guerre, furent brusquement arrêtés et emprisonnés à Tétouan, leurs biens confisqués, leurs familles dispersées. Si Ahmed devint grand vizir et plaça auprès de lui deux de ses frères, l'un comme ministre de la Guerre, l'autre comme chambellan. De 1894 à 1900, date de sa mort, Ba Ahmed a été le sultan réel; et nul souverain du Maroc n'a plus habilement que lui rempli la double tâche, traditionnelle au makhzen, qui consiste à contenir les tribus et à écarter les influences européennes. Si Ahmed une fois disparu, Moulay Abdelaziz subit encore un temps l'influence de sa mère, qui lui fit prendre pour grand vizir el-Hadj el-Mokhtar ben Ahmed, premier secrétaire du grand vizir défunt; il choisit également comme ministre de la Guerre un ancien mokhazni de Si Ahmed, devenu caïd des Menahba, Si el-Mehdi el-Menehbi. Ainsi la politique du vieux makhzen se poursuivait

encore; mais les mains qui la maniaient n'avaient plus la même vigueur: le sultan grandissait et se montrait impatient de toute tutelle, les fantaisies souveraines commençaient à se manifester d'impérieuse façon, menaçant de ruiner l'édifice vermoulu du gouvernement marocain. Bientôt Moulay Abdelaziz n'écouta plus que ses impulsions; il écarta les conseils de sa mère, et, en avril 1901, fatigué des observations d'el-Hadj el-Mokhtar, il destitua son grand vizir.

Un vieux fonctionnaire makhzen, plus sceptique et plus réservé dans ses avis, Si Feddoul Gharnit, fut appelé au grand vizirat; Si el-Mehdi el-Menehbi devint le favori tout-puissant, le flatteur et l'amuseur du maître, tandis que l'élément conservateur se renfermait au makhzen dans une timide opposition. Depuis lors, et jusqu'à ces derniers temps, les impulsions chérifiennes, servies par les complaisances de Si el-Mehdi, ont dominé le Maroc, bouleversant l'administration et choquant les idées traditionnelles. La plaisanterie se fût sans doute prolongée plus longtemps, si Bou Hamara n'était point apparu dans les montagnes du Gharb pour représenter inconsciemment la réaction nationale et rappeler à la réalité sultan et makhzen.

Moulay Abdelaziz est assez grand de taille, solide et bien bâti. C'est un fort garçon de vingt-trois ans, un peu gros pour son âge, le teint foncé, la figure bouffie, avec une barbe qui n'a point encore complètement poussé et qui lui met sur les joues deux touffes de poils irréguliers. Son vêtement ordinaire est la vulgaire djellaba marocaine, en étoffe blanche à gros grains, qui enveloppe tout le corps et dont le

capuchon, constamment relevé sur la tête, recouvre, autour de la chéchiya rouge, les longues bandes blanches de la *rezza*.

A l'égard des visiteurs officiels, le sultan est visiblement gêné, ses paroles sont rares, ses gestes contraints, et il n'a d'amabilité que dans son sourire. Reçoit-il dans l'intimité, il passe, au contraire, à un excès de gaieté et de familiarité. Tous ceux qui l'approchent en disent du bien ; il est fin, intelligent, bien doué, bien élevé ; il paraît désireux de s'instruire et animé de l'ambition de bien faire. Mais, par malheur, il n'est connu que des membres les plus élevés de son makhzen et d'une minuscule coterie d'Européens ; les Marocains, qui ne l'aperçoivent qu'aux trois fêtes annuelles dans ses apparitions hiératiques, font circuler sur sa vie, ses intentions et ses habitudes les plus extravagantes légendes.

Il faut reconnaître que l'intérieur d'un sultan du Maroc n'a par lui-même rien de raffiné ni d'enchanteur ; et la solitaire existence que lui impose la coutume peut excuser, dans une certaine mesure, les débordements d'un souverain aussi jeune que Moulay Abdelaziz. Comme de juste, il doit soigneusement garder l'intimité de la famille musulmane, et le seuil de ses appartements privés n'est accessible à aucun homme. A chaque porte veille un eunuque, chargé d'en interdire l'accès. Non point que l'on ait jamais fabriqué d'eunuques au Maroc ; il faut les importer d'Orient; aussi est-ce un luxe inusité, réservé au seul palais impérial et, très rarement aussi, aux maisons de quelques grands chorfa.

Dans l'enceinte familiale, préservée de toute pénétration masculine, le sultan habite, au premier étage,

une grande pièce, sur laquelle s'ouvre une véranda, d'où la vue embrasse les jardins impériaux et la plaine du Saïs. C'est là qu'il travaille et prend ses repas. A côté se trouve un bain pour l'usage particulier du souverain, et, aux quatre coins, sont les chambres des quatre femmes légitimes, chacune possédant son installation propre et sa propre domesticité. Dans le palais vivent disséminées un nombre plus ou moins grand de concubines, en activité ou en retraite, qui se réunissent en groupes sympathiques, servies par des négresses. Ce personnel féminin est strictement enrégimenté sous l'autorité de *arifas*, qui sont des négresses pleines d'expérience, favorites d'anciens sultans et ayant ainsi fait leur situation au harem chérifien. Les femmes légitimes du sultan régnant et les veuves des sultans défunts disposent d'une arifa spéciale, pour veiller à leur entretien, à leur habillement et à leurs affaires personnelles. Quelques-unes se trouvent sans doute en mesure de compter assez sur la tendresse du maître pour lui présenter directement leurs exigences ; mais, en principe, c'est la arifa, qui recueille l'expression des plaintes et des désirs et se charge de les faire accueillir. Les concubines sont groupées sous la férule d'une arifa particulière.

D'habitude, les femmes légitimes du sultan sont des chérifas choisies dans les diverses branches de la dynastie régnante ; les concubines arrivent de tous côtés, envoyées par les caïds, qui ont coutume de faire parvenir au souverain ce qu'il y a de mieux dans leurs tribus en fait de filles, de chevaux et de mules. Parmi ces envois, le sultan retient ce qui lui convient et l'introduit dans son harem ; il s'y ajoute

des négresses, dont le recrutement est facile sur le marché local, et des femmes de race et de couleur variées, que les pourvoyeurs, amis du prince, vont acheter en Orient, par commission chérifienne.

Ce sont des négresses qui assurent l'entretien du palais ; elles lavent les carrelages, balaient les chambres, s'occupent de la cuisine, de la laiterie, de la beurrerie ; elles sont réparties en autant de corporations qu'il y a pour elles de besognes à remplir. Il n'y a d'hommes qu'à la cuisine, où les nègres cuisiniers, les *moualin-el-couchina,* servent également d'exécuteurs des hautes œuvres, chargés d'administrer la bastonnade aux servantes et aux concubines récalcitrantes.

Le service personnel du sultan est confié à certaines d'entre les concubines. Les *moualin-ettas* (femmes de l'aiguière), la *moulet-essaboun* (femme du savon) et la *moulet-ezzif* (femme de la serviette) l'aident à faire sa toilette ; les *moualin-el-oudhou* (femmes des ablutions) l'assistent aux bains ; la *moulet-el-makla* (femme des plats) le sert à table ; la *moulet-el-berrada* (femme de la gargoulette) lui donne à boire, et la *moulet-ettaï* (femme du thé) lui sert le thé. Il est de tradition que le sultan mange seul ; il dîne à l'*ouli* (un peu après midi) et soupe légèrement le soir. Pour la nuit, le sultan est libre de s'adresser à l'une de ses quatre femmes légitimes, ou, si le cœur lui en dit, à l'une quelconque de ses concubines, dont une équipe de douze est journellement préparée par les soins de la arifa compétente, selon un roulement déterminé. Le petit contingent de ces dames passe la nuit dans une pièce contiguë à la chambre impériale, prêt à ondre au premier appel du monarque.

Moulay Abdelaziz n'a point encore consenti à se conformer exactement à ces usages dynastiques. Bien qu'il ait déjà dépassé l'âge normal du mariage pour un homme de sa position, il ne s'est pas encore décidé jusqu'à ce jour à épouser de femme légitime. Tant que sa mère vécut, il prit ses repas avec elle, et l'on affirme que ses concubines marocaines sont lamentablement négligées. A l'heure actuelle, le souverain vivrait surtout avec trois femmes importées de Constantinople. On attribue à ces étrangères l'introduction d'allures nouvelles au harem chérifien et des façons indépendantes qui y ont provoqué grand scandale ; ce serait leur influence qui aurait développé chez Moulay Abdelaziz ses goûts de dépense et de désordre. En tout cas, aucun enfant ne serait encore né d'elles.

Le jeudi est jour de sortie pour le harem chérifien, qui, une fois par semaine, est autorisé à s'ébattre en liberté dans les jardins de Bou Jeloud. Parfois aussi, on permet à ces femmes de passer la nuit dans la koubba de N'bita, qui est au milieu des jardins de Lalla-Mina, et d'y faire la nzâha avec de la musique et des chanteuses. Aux grandes occasions, s'il s'agit par exemple de circoncisions ou de mariages dans la famille impériale, les femmes des gens makhzen et des notables Fasis sont conviées, sur invitation, à une soirée au harem impérial. Bien que les diverses cheikhas de la ville soient successivement appelées au palais, il en est une cependant, la cheikha Zineb, qui est considérée comme la chanteuse attitrée de la cour. C'est une femme grosse et vulgaire, qui a peu de réputation ; elle doit sa faveur au souvenir de sa sœur, la cheikha Haouidja, morte il y a huit ans, qui

était la chanteuse préférée de Moulay el-Hassan et le suivait dans toutes ses expéditions.

S'il y a ainsi réception chez les femmes, il n'est pas d'usage que le sultan reçoive, en dehors des audiences par lui accordées aux oulémas ou aux caïds. Deux fois par an, la nuit du 27 Ramadan, et celle du Mouloud, il invite les principaux personnages de sa cour et du gouvernement à participer avec lui aux prières nocturnes dans la mosquée du palais. Avant Moulay Abdelaziz, qui s'est mis à prendre des favoris et à installer, dans les annexes du Dar el-makhzen, une descente de la courtille européenne, les sultans du Maroc n'admettaient dans leur intimité qu'un seul individu, le *hagib,* qui était le grand maître de leur cour. Ils se choisissaient, en outre, un bouffon dont les plaisanteries s'efforçaient à les faire rire. C'était, en général, quelque Djébli plus particulièrement doué pour ces fonctions spéciales ; le bouffon actuel, Si Ali el-Blot, fait exception à la règle, car il provient du guich de Larache.

Les sultans ont même accoutumé de vivre à l'écart de leur propre famille. Les chorfa alaouites ne se groupent pas autour du souverain ; seuls, les frères, fils ou oncles du sultan obtiennent quelque distinction, en ce sens qu'ils sont parfois désignés comme khalifas dans les villes impériales ou chefs suprêmes des mahallas. Mais la volonté chérifienne les disperse à son gré. On les élève obscurément, en les répartissant dans les recoins les plus éloignés de l'empire, aux soins d'un taleb qui leur enseigne le Coran et la science du droit, avec les diverses matières professées à Karaouiyin. Une fois grands, le sultan leur fait cadeau d'une maison de ville et de quelques

jolies filles, venues des tribus à destination du harem impérial.

La plupart des princes suivent la cour : s'ils deviennent inquiétants, on les enferme dans un palais impérial comme il est actuellement fait pour le frère aîné du sultan, Moulay M'hammed. S'ils donnent lieu à des plaintes ou à des mécontentements, on les exile au Tafilelt, berceau de la famille régnante, où a été déporté, depuis Moulay Ismaïl, le superflu de sa descendance. Bien qu'ils soient l'objet d'un respect particulier, on ne rend pas d'hommages extérieurs aux parents du sultan, qui prennent grand soin de ne pas se rendre trop apparents. Quant aux chorfa alaouites, plus éloignés du souverain, ils se perdent dans la masse de la population, où ils mènent l'existence de chorfa ordinaires ; mais presque tous sont favorisés de pensions ou même de concessions du makhzen. La plupart sont groupés à Fez, à Mekinez ou au Tafilelt ; un très petit nombre sont disséminés dans les tribus. Quant aux chérifas de la famille régnante, elles sont soumises à un certain contrôle, car elles peuvent bien vivre, mais non se marier à leur guise ; celles qui ne rencontrent pas, pour les épouser, de chérif alaouite complaisant sont obligées de rester vieilles filles ; si elles n'ont plus de parents pour les accueillir, elles trouvent un asile dans l'une des deux maisons de retraite qui ont été aménagées à Fez pour les recevoir. Toute tentative de leur part pour échapper à cette règle sévère serait infructueuse ; le mortel imprudent qui se risquerait à épouser une chérifa alaouite serait aussitôt saisi par ordre du makhzen et maintenu en prison jusqu'à ce qu'il consente au divorce.

La musique a seule été prévue par la *qaïda* pour la distraction des journées chérifiennes. Le sultan dispose, d'une musique de chambre et d'une fanfare, cette dernière constituant, avec le parasol, un des signes extérieurs de la souveraineté marocaine. Dix musiciens sont attachés au service particulier de Sa Majesté, artistes choisis parmi les plus renommés du pays : quatre luths, trois violons, deux rebecs et un tambour de basque, — qui exécutent ensemble, en chantant et en jouant de leurs instruments respectifs. L'orchestre entier a deux chefs : Maâllem Séid, pour les violons ; Sidi el-Mehdi bou Setta, pour les luths et les rebecs. Ces gens doivent se présenter tous les jours au palais, attendant les ordres du maître. Quand le sultan est d'humeur musicante, ils sont introduits dans une grande pièce de l'habitation impériale, où se trouvent des tapis, un canapé et un piano ; le sultan s'assied sur le canapé et désigne les airs qu'il veut entendre. Moulay Abdelaziz aurait reçu une excellente éducation musicale ; il joue bien du rebec, un peu de violon et de guitare, et même du piano, avec une certaine facilité ; il l'aurait appris de sa mère, qui, Circassienne d'origine et achetée à Constantinople, y serait devenue bonne musicienne.

C'est la musique de chambre qui enseigne ses airs à la fanfare ou plutôt aux fanfares impériales ; car il y en a actuellement deux : l'une, qui date de Moulay el-Hassan, est composée de vieux musiciens que l'on liquide successivement ; l'autre, formée d'éléments plus jeunes, est une création de Moulay Abdelaziz. Si bien qu'il y a aujourd'hui 105 musiciens dans les deux fanfares, recrutés par engage-

ments volontaires et groupés sous l'autorité de deux caïds ; mais ces caïds n'ont qu'une autorité nominale, et la direction de fait appartient à deux chefs de musique, désignés parmi les meilleurs exécutants. Ces gens portent un uniforme spécial, un grand caftan de couleur avec la chéchiya sur la tête, et jouent des divers instruments usités en Europe. Le Maroc ne possède pas d'hymne impérial, et on s'est jusqu'ici servi d'une sorte de marche espagnole ; les autres airs, qui relèvent tous de la musique arabe, sont appris par les chefs de musique, qui les ont notés au préalable sur les indications du premier violon du makhzen.

La fanfare est chargée d'accompagner le sultan, quand celui-ci doit se présenter au peuple dans tout l'appareil de la souveraineté, c'est-à-dire en campagne, à la msalla pour les trois grandes fêtes religieuses, dans le méchouar les jours de hédiya, et chaque vendredi pour se rendre à la prière, qui a lieu dans la grande mosquée de Fez el-Djédid. Les vendredis sont les grands jours pour la fanfare : le matin dès l'aube, elle prend place devant la chambre impériale, et à moins d'une indication contraire, apportée par un serviteur, elle entame, selon l'usage de la musique arabe, la *nouba* correspondante à l'heure du jour. Elle revient à l'ouli, de façon que le départ du sultan pour la mosquée s'accomplisse en musique, ainsi que le retour; elle termine la journée en jouant encore quelques morceaux après la prière de l'aser.

Dans son ardeur à piétiner les traditions, d'ailleurs peu séduisantes, de sa dynastie, les fantaisies et les impulsions de Moulay Abdelaziz, ont paru jusqu'ici

dominées par un triple principe. L'idée directrice de la conduite du jeune sultan est un penchant immodéré à l'amusement et au plaisir, penchant qui ne raisonne point et ne veut connaître aucun obstacle, s'il s'agit de la réalisation d'un désir. Moulay Abdelaziz ne marque encore aucune prédisposition à devenir, comme ses ancêtres, soit un sultan religieux, soit un sultan batailleur ; il préfère jouir de la vie et des avantages temporels de sa situation chérifienne; et, dédaignant la fête orientale, ce descendant d'une famille religieuse, élue naguère pour défendre l'Islam au Maghreb contre les empiétements chrétiens, s'est livré de tout son cœur aux goûts européens. A mesure que s'est développé chez lui le goût des choses européennes, le sultan s'est senti davantage animé de l'idée de réformer son empire et d'y procéder avec la brusquerie que comportent l'absolu pouvoir et l'irréflexion de la jeunesse. Et c'est ainsi que Moulay Abdelaziz est apparu, depuis deux ans, au peuple le plus fermé de tout le nord-ouest africain, comme le sultan du bouleversement universel et comme le seul Marocain de son espèce...

Du moment que le sultan se mettait à entrer dans la voie des gaietés européennes, il devait se sentir plus spécialement attiré par l'une des deux nations, l'une des deux idées, l'une des deux cultures, entre lesquelles évolue le Maroc à l'heure actuelle. C'est ainsi qu'il a marqué jusqu'ici une recherche empressée vers l'Angleterre et un certain éloignement pour la France. Non point qu'un tel éloignement paraisse irrémédiable; car les gens qui approchent Moulay Abdelaziz n'ont jamais constaté chez lui la moindre antipathie irréductible contre la France ou

les choses françaises. Mais, jusqu'à une époque récente, la politique anglaise au Maroc a été mieux servie que la nôtre par les circonstances et par les hommes, et il était naturel qu'elle en tirât parti.

A peine échappé à la tutelle de Ba Ahmed, la première impression qui vint frapper le jeune sultan fraîchement éclos à la souveraineté fut la conquête du Touat par les forces algériennes. Il y sentit un danger français et, plus encore, une atteinte portée par la France à sa dignité souveraine. Au printemps de 1901, deux ambassades marocaines se rendirent en Europe : l'une visita Paris et Pétersbourg ; l'autre, Londres et Berlin ; c'était le premier contact officiel que Moulay Abdelaziz établissait lui-même avec l'Europe. De Paris, Si Abdelkérim ben Sliman rapporta un protocole excellent qui définissait la frontière entre l'Algérie et le Maroc, en cherchant à y prévenir toute cause future de conflit. De Londres, Si el-Mehdi el-Menehbi ramena, avec un vague document, faisant allusion aux réformes à entreprendre dans l'empire, des impressions très vives, des projets tout préparés et des encouragements chaleureux. Ce fut dans la voie ainsi indiquée à Londres que le sultan et son favori Si el-Mehdi s'engagèrent avec une ardeur juvénile, sans cesse excitée, de Tanger, par la diplomatie britannique.

On a, en France, une certaine tendance à mettre en parallèle les affaires marocaines avec celles d'Egypte et à tirer de nos fâcheuses expériences dans la vallée du Nil des enseignements pour notre politique au Maghreb. Il n'est pas possible de faire comparaison plus inexacte, et ceux qui voudront juger du Maroc d'après l'Égypte sont assurés de faire

fausse route. Le Maroc et l'Égypte n'ont d'autres points de contact que d'être pays musulmans, où sont parlés des dialectes arabes. Pour le reste, il n'est point de contrées plus dissemblables. Autant l'Égypte est compacte et centralisée sous la main du khédive, autant le Maroc est émietté entre des tribus incohérentes, et précaire le pouvoir chérifien. L'Égyptien s'est volontiers prêté à la pénétration européenne, à laquelle il a suffi de s'établir au centre pour dominer le pays entier; le Marocain est obstinément rebelle à toute influence extérieure, et, pour devenir effective, celle-ci devrait successivement rechercher tous les éléments de l'empire, avant de les soumettre à son contrôle. Dans la plaine du Nil, toutes les dominations ont passé sur l'insouciance du fellah cultivateur; dans les montagnes du Maghreb, aucun conquérant n'a encore affecté, de façon durable, l'indépendance berbère. Depuis plus d'un siècle, des chrétiens étrangers se sont établis sans difficulté le long du Nil et ont pénétré peu à peu le gouvernement khédivial; tandis que les établissements européens ne dépassent pas encore les côtes marocaines, où, sauf à Tanger, leur développement reste pénible; et il n'y a encore, à l'heure actuelle, aucune prise réelle au makhzen. Il a fallu les exigences du condominium pour provoquer, après un demi-siècle de patience, un lamentable avortement de mouvement national égyptien. Moins docile, le Maroc n'a même pas attendu la réalisation des réformes européennes; la réaction y a été préventive; à la première annonce, à la première menace, s'est produit un soulèvement berbère, qui a fait apparaître Bou Hamara. Rien ne serait donc plus faux que de juger avec des points de

vue égyptiens les choses et les hommes du Maghreb, et quand la pénétration européenne sera en mesure de se réaliser au Maroc, elle y revêtira par la force des choses, un tout autre caractère qu'en Égypte.

Les intérêts réciproques de la France et de l'Angleterre se présentent, d'ailleurs, tout autrement au Maroc qu'en Égypte. L'Égypte est manifestement la clef de voûte de l'empire britannique, et la politique anglaise a dû sans cesse envisager comme une nécessité inéluctable l'absorption graduelle de l'état égyptien. Le Maroc, au contraire, est la clef de voûte de notre propre empire africain, et il doit forcément rentrer, de façon ou d'autre, dans la sphère de notre action impériale ; pour l'Angleterre, il représente un simple Etat tampon chargé de préserver d'un contact continental avec une grande puissance militaire les abords de la base navale qui assure à l'empire britannique l'accès de la Méditerranée occidentale. Dans ces conditions, l'Angleterre ne semble avoir aucun intérêt à renouveler au Maroc les complications de sa politique égyptienne. — Il lui suffit d'y rechercher un système permettant de développer au Maghreb un État tampon suffisamment efficace, comme elle a réussi à le faire de l'Afghanistan vis-à-vis de la Russie et du Siam en face de notre empire indo-chinois. Toujours préoccupée de modifier à son profit le *statu quo* marocain, la diplomatie anglaise n'a jamais hésité à saisir de temps à autre les occasions qui lui paraissaient propices, afin de se procurer une prise solide au makhzen et de mettre dans le chaos marocain un ordre convenable à ses intérêts. Il faut reconnaître que l'éveil de Moulay Abdelaziz à la sensation du pouvoir, dans les conditions mêmes où il se présen-

tait, devait offrir aux agents anglais au Maroc une chance merveilleuse de succès. C'était un moment unique, où, profitant de l'inexpérience du jeune souverain, de l'impétuosité de ses goûts européens, des emportements de son caractère et de la faiblesse du makhzen, il semblait possible de brusquer les choses et de faire subir au Maroc inconscient une transformation rapide, dont il serait sorti docilement réformé par l'influence anglaise ou bien empêtré, en cas de résistance, dans un inextricable réseau d'intérêts européens.

Quand Ba Ahmed mourut et que le jeune sultan se vit ainsi délivré de la lourde tutelle du grand vizir, la cour se trouvait à Marrakech. Dès lors, les négociants européens établis dans les ports du Maroc commencèrent à trouver au Dar el-makhzen un plus facile accès et les commandes chérifiennes se multiplièrent. Marrakech offrait peu d'occasions propices pour développer l'éducation européenne du jeune souverain. La capitale du sud se rattache à une côte inhospitalière, où les ports renferment d'infimes colonies étrangères qui y végètent sans le moindre éclat ; les communications maritimes sont rares et difficiles ; les touristes se hasardent à peine dans des régions aussi peu favorisées. Quand la cour vint à Rabat, pour prendre la route de Fez, où elle s'établit en mars 1902, le sultan avait déjà acquis avec les choses européennes un contact plus étroit ; les ambassadeurs marocains étaient revenus de Paris, de Londres, de Berlin et de Pétersbourg, pour raconter à leur maître les merveilles de la civilisation européenne. A Rabat, Moulay Abdelaziz se trouvait au bord de la mer, d'où son imagination pouvait

l'entraîner, par une courte traversée, vers la réalisation de ses désirs européens. Une mission française et une mission anglaise, qui se rendirent alors à la cour, constatèrent, selon leurs intérêts, avec plaisir ou stupeur, les transformations de ce chérif couronné, de cet imam par excellence du nord-ouest africain, devenu affolé d'Europe et livré aux plus extravagantes impulsions. Le plein épanouissement des nouvelles tendances chérifiennes se produisit au cours de l'année dernière. Profitant d'une occasion aussi inespérée, des groupes d'aventuriers européens s'étaient spontanément formés, en vue d'exploiter le jeune souverain, et l'agence Cook commençait à amener à Fez un certain afflux de touristes, désireux de s'amuser au spectacle, jusqu'alors inconnu, d'un sultan du Maroc s'exerçant gauchement à notre civilisation.

Parmi les groupes qui ont usé et abusé de cette extraordinaire aubaine, le plus joyeux et, en même temps, le plus important a été constitué par sir Harry Mac-Lean. Sir Harry est un Écossais, ancien officier de la garnison de Gibraltar, qui, pour des raisons à lui, a quitté l'armée anglaise. Il passa au Maroc et y prit du service comme instructeur dans l'armée du sultan Moulay el-Hassan. Pendant vingt-cinq ans, il y végéta, formant péniblement un bataillon d'infanterie modèle, le tabor des *Harraba*, et cherchant à étendre sa faible autorité d'instructeur sur la plupart des autres tabors.

Cependant, à la faveur de ce travail ingrat effectué avec patience et ténacité, Sir Harry prenait pied au Maroc et apparaissait peu à peu, aux yeux des Marocains, comme une sorte de personnage makhzen, un

successeur de ces renégats que les sultans du Maghreb avaient toujours accoutumé de tenir dans leur suite et parfois dans leurs conseils. Il était devenu le caïd Mac-Lean, fréquentait, comme les autres caïds, le Dar el-makhzen, à l'heure matinale de la *makhzéniya*, s'installait à la porte des vizirs dans la foule de leurs clients et prenait l'humble attitude du mokhazni marocain. Il portait le turban, de larges pantalons rentrant dans des bottes jaunes, avec un caftan et un burnous ; et tout le monde le connaissait, dans les villes impériales, sous le nom du *c'ronel*.

Ce fut après l'émancipation de Moulay Abdelaziz que la fortune commença à sourire à sir Harry Mac-Lean. Il se trouvait alors, à la cour, le seul européen de son espèce qui fût permanent et purement makhzen. Son long séjour au Maroc et ses allures marocaines le faisaient envisager plutôt comme un Marocain que comme un Anglais ; il était donc en mesure d'inspirer confiance et de devenir l'initiateur européen du jeune sultan. Dès lors, ses fonctions se multiplièrent : à son modeste rôle d'instructeur militaire, qui avait été le point de départ de sa carrière marocaine, il joignit peu à peu celui d'ami, de confident et d'amuseur du sultan, d'introducteur des étrangers au palais et d'organisateur des plaisirs européens; il se fit, en outre, agent politique, commercial et financier auprès du makhzen.

Lorsque la cour se trouve à Fez, le sultan s'installe à Fez-el-Djedid. Fez-el-Djedid est une énorme kasbah entourées de vieilles murailles crénelées, défendues par des tours et des forteresses. Au-dessus des souks et des masures se dressent les murailles

élevées entourant le Dar el-makhzen, l'habitation impériale. Celle-ci se divise en deux parties : l'une publique, qui sert le matin à la réunion des vizirs et forme le palais du gouvernement; l'autre privée, qui est la demeure même du sultan et se prolonge par les jardins ombragés de Lalla Mina, puis par les plantations nouvelles de l'Aguedal. C'est là que doit s'écouler la vie d'un sultan du Maroc, pendant le temps où il habite sa capitale du Nord.

Jusqu'au moment où les plaintes de son peuple l'ont obligé à rentrer dans sa coquille, Moulay Abdelaziz avait cherché à organiser dans le cadre sévère du Dar el-makhzen la gaieté de ses amusements européens. Le matin il ne peut se soustraire à l'obligation de s'occuper des affaires de l'État ; il écoute distraitement ses vizirs, s'intéresse peu, paraît-il, aux questions dont ils l'entretiennent; et, comme il est de nature plutôt défiante, on assure qu'il leur laisse le soin entier de la décision à prendre, comptant sur leurs rivalités et leurs intrigues réciproques pour équilibrer les solutions. A peine intervient-il quelquefois pour chercher à faire prévaloir les tendances que lui suggèrent ses conseillers ou ses amuseurs favoris, ou pour affirmer le privilège de son autorité et de sa grandeur personnelles, dont il est extrêmement féru. Le soir est consacré aux joies du harem. La grande distraction des journées chérifiennes résidait dans les après-midi, pendant lesquels le sultan venait quotidiennement prendre contact avec l'Europe.

La scène se passait dans un coin du Dar el-makhzen, spécialement aménagé pour la circonstance. Une des portes coudées et massives du nou-

veau méchouar donne accès dans une petite cour de forme biscornue, tout entourée, sauf sur un seul côté, de constructions à étage ; le fond de cette cour est clos par un mur, au milieu duquel s'ouvre une porte.

Cette porte une fois franchie, on pénètre dans un vaste quadrilatère pavé avec cette mosaïque de briques émaillées coutumière à Fez, et orné de quelques parterres de fleurs. Le sol remonte en pente douce vers un pavillon badigeonné de bleu ; à gauche, un grand mur ; à droite, une série de cages grillées dans lesquelles a été installée la ménagerie impériale : des lions, des tigres, des panthères, un ours blanc et un casoar. Le lot entier a été ramené d'Allemagne par Si el-Mehdi el-Menehbi, et il était confié aux soins d'un gardien allemand auquel l'apparition de Bou Hamara a fait prendre la poudre d'escampette.

Dans les constructions de la cour d'entrée se trouvent les ateliers des employés européens du sultan et, au premier étage, une salle de billard qui constituait, pour le groupe de Mac-Lean, le principal terrain de ses opérations. Telle est la partie du Dar el-makhzen affectée à l'Europe.

Chaque jour, sur les quatre heures, le jeune monarque quittait les habitations plus intimes de son palais, sortait du pavillon bleu, pour rendre visite à ses Européens, qui, selon un cérémonial immuable, l'attendaient, à l'heure fixée, dans le billard ou dans les ateliers. Deux heures ou deux heures et demi par jour, le chérif couronné prenait avec les Européens qui se consacraient ainsi à ses plaisirs un contact familier ; il riait, plaisantait avec eux, les prenait par le bras, leur tapait sur l'épaule ; on

s'entendait comme on pouvait, car le sultan ne connaît aucune langue étrangère et la plupart de ses amuseurs savent à peine quelques mots d'arabe. On communiquait surtout par gestes. Il suffisait de parler d'une chose à Moulay Abdelaziz ou de lui montrer soit une photographie, soit une gravure de journal illustré ; la suggestion était immédiatement accueillie par la fantaisie chérifienne, et, sans se préoccuper des prix, la commande aussitôt transmise à l'un quelconque des commerçants rivaux ; parfois même elle était double ou triple, afin de ne mécontenter personne. D'ordinaire, les commandes se présentaient par séries, selon le goût du moment ; il y eut des saisons entières où l'on fut tout au sport, d'autres à la photographie, d'autres à la mécanique. L'époque récente appartint à l'art militaire, et l'on commanda avec enthousiasme des canons, des fusils et des munitions. La commande une fois faite, c'était au bénéficiaire qu'il appartenait de la réaliser de son mieux ; car les impulsions chérifiennes prenaient facilement une direction nouvelle et l'on n'y pensait plus dès le lendemain ; mais l'arrivée de l'objet lui valait un regain d'intérêt ; à peine déballé, il devenait le jouet du moment, la préoccupation du jour, jusqu'à ce qu'un jouet nouveau vînt se substituer à l'objet déjà vieilli, qui s'en allait rejoindre les autres rossignols délaissés, accumulés au Dar el-makhzen.

Les achats, que ses familiers européens ont ainsi surpris au sultan, sont souvent inimaginables. Il va sans dire que les bijoux ont absorbé la plus grande part des commandes ; mais le transport d'un billard anglais à dos de chameau entre Larache et Fez est

une glorieuse invention de sir Harry Mac-Lean ; on lui doit également un carrosse de gala rouge et or avec des coussins verts. Sont venus également de nombreuses variétés d'automobiles, de bicyclettes, un cab, plusieurs chevaux ; un chemin de fer Decauville reste à moitié posé, aux abords du palais, attendant des jours meilleurs ; des embarcations à vapeur, des ballons, des machines à glace, tous les appareils photographiques connus, des cinématographes, des télégraphes sans fils, etc., les désirs les plus multiples et les plus désordonnés ont été successivement suggérés à l'imagination de Moulay Abdelaziz, et des agents intéressés ont pieusement recueilli les impulsions souveraines.

Entre les commandes, qui étaient la principale affaire des amuseurs attitrés du sultan, il était nécessaire d'amuser le tapis. D'où la mise en train de jeux variés et de distractions ingénieuses, chargés de remplir le vide des après-midi. Parfois, on montrait à Moulay Abdelaziz des images susceptibles de provoquer d'utiles et fructueuses explications ; parfois, on le faisait jouer au billard ; d'autres fois, on installait le tennis dans la cour des ateliers et le jeune monarque y prenait part en bottes et en pantalon de cheval, la djellaba retroussée. Il était des périodes prolongées où l'on se promenait dans l'Aguedal en automobile ou en bicyclette. A certains jours particulièrement joyeux, on a vu le sultan, installé sur le siège d'arrière, conduire lui-même un cab à caisse rouge, introduit par l'influence britannique.

Comme le souverain est volontiers familier, quelques-uns de ses amis européens lui ont souvent répondu par des familiarités de mauvais goût. Un

beau jour, ses amuseurs anglais trouvèrent drôle de lui enlever sa djellaba, de lui mettre sur la tête un énorme tarbouche et de l'affubler d'un uniforme militaire de fantaisie. Qui pis est, on s'empressa de le photographier dans ce lamentable accoutrement, si bien qu'aujourd'hui on vend, au mellah de Fez, la triste image de Moulay Abdelaziz vêtu d'un costume de cirque et regardant, hagard, l'effet produit sur ses contemporains par cette monstrueuse plaisanterie. Comme les musulmans éprouvent un certain scrupule religieux à toute reproduction de la figure humaine, rien, plus qu'une telle photographie, ne pouvait déconsidérer le sultan aux yeux de ses peuples.

Le soin des distractions chérifiennes devenant un peu lourd pour les seuls intéressés, ceux-ci prirent le parti d'appeler à l'aide tous les Européens, supposés sympathiques à leurs efforts, qui se trouveraient en résidence ou de passage à Fez. Des noms furent ainsi suggérés et aussitôt honorés d'une impulsion souveraine ; si bien qu'à certains jours ce fut toute une petite société européenne qui se réunit au Dar el-makhzen ; sur la demande de ses amuseurs, le sultan se mit à accorder les plus extraordinaires audiences ; des *Cook's tourists* vinrent attendre l'inspection chérifienne dans la cour des ateliers. Alléchés par les circonstances, des aventuriers bizarres, des femmes de mauvaise vie, accoururent de Tanger pour tenter la fortune.

Une telle exploitation méthodique de l'inexpérience chérifienne a naturellement fait bouillonner dans le cerveau docile de Moulay Abdelaziz tout un flux d'idées, plus irréalisables les unes que les

autres. Ce prince, bon mais autoritaire, faible mais violent, s'est volontiers persuadé de son absolu pouvoir. Il a entrevu un Maroc arriéré et sauvage, se laissant brusquement réformer par l'effet de sa volonté souveraine, adoptant sans résistance les innovations européennes, se couvrant de chemins de fer et de routes pour les automobiles ; et il escomptait, dans une lointaine apothéose, l'accueil triomphal fait à Paris et à Londres au sultan réformateur. Comme l'œuvre réformatrice ne peut aller toute seule au Maroc, le sultan entreprit, comme entrée de jeu, avant de réformer son peuple, la réforme de sa maison. Le harem chérifien paya les frais de la tentative ; Moulay Abdelaziz se mit à essayer sur ses femmes l'effet produit sur des imaginations orientales par les objets plaisants ou sérieux qui distrayaient ses après-midi ; les femmes du sultan revêtirent des robes de soie et des chapeaux à plumes, quelques-unes se virent même infliger des perruques, et les jeudis, qui sont jours de congé pour le harem impérial, le petit pensionnat commença à travailler la bicyclette.

J'ai hâte de dire que, dans la colossale gabegie qui s'est ainsi produite, pendant deux ans, au Dar el-makhzen, notre ingéniosité nationale ne s'est point laissé distancer par l'activité britannique. Le groupe Mac-Lean a été plus voyant et plus pittoresque, et c'est pour cette simple raison que ses opérations méritaient d'être décrites de préférence. Mais nos commerçants au Maroc ont obtenu une part de commandes fort appréciable, et il est inexact, que le gouvernement marocain se soit prêté à de multiples engagements de fonctionnaires anglais. A

part quelques instructeurs militaires, de nationalité panachée, et restés, d'ailleurs, inefficaces, il n'y a pas jusqu'ici d'étrangers au service du makhzen ; quelques employés ont été seulement engagés par la maison impériale. Les Anglais ont fourni des ingénieurs, des mécaniciens, des jardiniers, un photographe et un maréchal ferrant. Les nôtres comptent deux ingénieurs et un artificier. Ce petit groupe a eu, cependant, une infériorité réelle à l'égard de ses rivaux anglais : il s'est contenté de tirer d'importants bénéfices de la situation, en faisant le plus d'affaires possible. Le groupe Mac-Lean a été plus ambitieux et s'est proposé d'entreprendre des combinaisons plus ardues : il y a gagné de donner un vernis incontestablement britannique aux deux cours du Dar-el-makhzen, consacrées aux divertissements européens, d'apprendre au sultan une douzaine de mots anglais et de se rendre responsable des enfantillages et des imprudences qui amenèrent l'agitation présente et l'apparition de Bou Hamara [1].

En effet, bien qu'en sa qualité de favori du jeune sultan Si el-Mehdi el-Menebhi couvrît chaque jour de sa musulmane présence les divertissements chérifiens, l'opinion publique éventa promptement l'as-

1. Désireux de mettre un terme au scandale causé dans la population par les amuseurs et les employés du sultan, le makhzen avait cherché à les écarter, dès le mois d'avril 1903, en réclamant, par mesure de prudence, le départ des Européens de Fez. Ce départ échoua plusieurs fois par la résistance des intéressés et par la mauvaise volonté de Moulay Abdelaziz lui-même. Le makhzen finit cependant par parvenir à ses fins. L'exode général s'est produit dans la première quinzaine d'octobre 1903, et les amuseurs durent temporairement revenir à la côte. Ils ont été rappelés à Fez dans les premiers jours de janvier 1904.

pect peu orthodoxe de ce qui se passait au Dar el-makhzen. Or cette opinion publique, représentée, non point par un quelconque, mais par la masse des oulémas, des marabouts et des chorfa, prétend diriger et contrôler le sultan ; et ces gens veulent, avant tout, être sûrs que le prince se maintient dans la voie rigide, en vue de laquelle ont été appelées au trône les dynasties chérifiennes. Les Fasis, qui ont l'esprit aigu et la critique facile, se chargèrent d'aviser les tribus et d'exciter l'opinion contre les nouveautés dangereuses, avec lesquelles Moulay Abdelaziz se mettait à jouer si imprudemment. De fait, on les troublait tout à coup dans leurs idées et dans leurs habitudes. Toutes les inventions bizarres introduites au palais leur apparurent comme autant de présages d'une perte prochaine de leur indépendance. Alors qu'ils supportaient péniblement, depuis une dizaine d'années, la présence de trois consuls, avec une poignée d'Européens, et le passage rapide de touristes peu nombreux, l'afflux subit d'employés et de visiteurs, pénétrant en maîtres chez leur souverain et bousculant dans les rues les pauvres Fasis avec une seigneuriale arrogance, leur sembla le prélude de la conquête étrangère.

Un jour vint même, en juillet 1902, où, pour célébrer la circoncision de l'un de ses frères, le sultan put réunir en un banquet une quarantaine d'Européens présents à Fez. D'autre part, les fantaisies du prince ne ménageaient guère les commodités du peuple. A certains jours, des nègres armés de bâtons chassaient la foule hors des passages et des méchouars avoisinant le palais, afin d'assurer le parcours secret des automobiles qui entraînaient le

sultan vers le progrès, avec ses amis ou ses épouses ; et, pendant des heures, les passants se morfondaient derrière les portes closes, attendant le rétablissement des communications entre Fez el-Djedid et Fez el-Bali. Le sultan ayant décidé de réunir, par un petit chemin de fer Decauville, son palais au jardin du Dar Debibagh, situé à trois kilomètres de Fez, dans la plaine du Saïs, on coupa les chemins sans hésiter par des haies de branchages épineux et les gens durent faire un énorme détour. Pour comble, Moulay Abdelaziz sembla prendre plaisir à rompre avec toutes les traditions de sa dynastie ; et cela fit grand scandale dans l'une des principales villes de l'Islam, fière de son rôle dans l'histoire marocaine et attachée au respect des coutumes. Quand le jeune monarque dut donner audience à des Marocains, il dissimulait à peine son ennui par quelques brèves paroles et congédiait aussitôt les personnages les plus qualifiés avec une nonchalante fatiha. Les solennités les plus essentielles auxquelles devait participer Sa Majesté Chérifienne furent envisagées comme barbares par le chérif couronné ; désormais, les hédiyas s'expédièrent en vingt minutes, pour permettre à Moulay Abdelaziz de ne point renoncer aux amusements du jour. Lors du dernier Aïd el-Kébir, le sultan arriva à la msalla fort en retard sur l'heure accoutumée, et, pendant toute la matinée du grand jour, les familles scandalisées attendirent, avec une croissante impatience, le signal du sacrifice annuel.

Non point que la ville ait par elle-même une dangereuse faculté d'agitation. Les Fasis sont devenus gens paisibles, desquels il n'y a plus guère à craindre d'émeute. Mais ils représentent le centre

historique du Maghreb; ils gardent le tombeau de Moulay Edriss; ils forment le groupe le plus compact de population maure et constituent, de ce chef, le plus puissant foyer de culture arabe dans tout le nord-ouest africain. Fez est une ville de savants et de commerçants; on y est trop porté sur la pente du raffinement et de la décadence pour y avoir la moindre idée de recourir à la force; mais la langue y est agile, les critiques sont aiguisées, les plaisanteries mordantes; tout ce verbiage est recueilli par les gens des tribus, plus frustes, mais plus énergiques, et colporté dans les montagnes berbères. Sur les dires des gens de Fez, les montagnards du voisinage se sont mis à s'entretenir avec horreur du sultan chrétien; ils se réunirent pour la guerre sainte; et ce sont les vaines paroles des Fasis qui se trouvent avoir armé pour l'insurrection les Djebala et les Béraber.

CHAPITRE X

LE MAKHZEN

Les origines du gouvernement marocain. — L'organisation Saadienne et les débuts du makhzen ; l'influence turque. — L'œuvre de Moulay Ismaïl. — Formation et histoire des quatre grandes tribus makhzen : Chéraga, Bouakhar, Oudaïa et Chérarda. — Le guich d'Ehl-Sous. — Les cinq tribus quasi-makhzen du Haouz. — Répartition actuelle des forces makhzen. — Organisation des tribus de guich ; leurs obligations. — Caractère aristocratique de l'institution makhzénienne. — L'élément permanent et l'élément temporaire : mokhaznis, secrétaires, caïds et oumana. — L'évolution du makhzen : création d'une armée permanente, prépondérance des secrétaires et des oumana. — L'influence des Maures de Fez.

Fez.

La crise déchaînée, par les imprudences de Moulay Abdelaziz, a eu ceci de particulier que, sauf quelques semaines, en décembre 1902 et janvier 1903, elle n'a jamais revêtu de caractère aigu. Elle s'est traduite par une agitation étendue, par une poussée de réprobation contre le souverain, par un effritement progressif du pouvoir central et par un mouvement ininterrompu de décomposition administrative. Sous l'influence des événements, l'état marocain tend à retourner vers un chaos inorga-

nique. Il ne se maintient plus que par la force de résistance du makhzen, c'est-à-dire du seul élément de cohésion susceptible de s'imposer à l'anarchie nationale.

Dans son fonctionnement actuel, le makhzen est une création moderne. Toutefois, dès que le Maroc, à la fin du VIII[e] siècle, eut, sous l'autorité des Edrissites, dégagé son individualité au milieu du monde musulman, apparurent les caractères fondamentaux du gouvernement marocain. Après la dynastie chérifienne primitive qui put vivre, deux siècles, de son seul prestige religieux, ce fut la force qui donna le pouvoir et en assura la durée. Une tribu puissante, comme les Zenata ou les Béni-Meryn, une secte fanatisée, comme les Almoravides ou les Almohades, émergeait brusquement, s'imposait à l'éparpillement des tribus, installait sa puissance militaire au centre de l'empire, et se maintenait aussi longtemps qu'elle réussissait à contenir ses dissensions intestines ou les prétentions rivales. Le groupement, ainsi favorisé, gouvernait par droit de conquête; pour bien marquer ce fait, le prince Almohade, qui, pour la première fois, réglementa l'impôt, en frappait la plaine soumise, bien que cette plaine fut terre d'Islam, se bornant à envisager l'impénétrable montagne comme pays de capitulation. Ainsi se précisait la distinction entre le blad el-makhzen et le blad es-siba ; et, dans le pays makhzen lui-même, la superposition de la fraction privilégiée, fournissant un concours militaire, à la masse dominée, qui paie l'impôt, la *naïba*, en signe d'allégeance.

Un semblable gouvernement n'exigeait pas de res-

sorts compliqués : au sommet, le caïd de la tribu ou le chef de la secte, qui devenait l'émir, celui que notre moyen âge appelait le *Miramolin;* les contribules ou affiliés composaient l'armée; les cheikhs ou moqaddems formaient le conseil du souverain et les seuls agents d'exécution étaient un hagib, faisant fonction de chambellan, un vizir pour l'administration, un secrétaire pour la correspondance, et deux cadis, l'un à Fez, l'autre à Marrakech, pour assurer les services, relevant de la loi religieuse.

Avec l'avènement des nouvelles dynasties chérifiennes, les conditions changèrent et le système primitif ne se trouva plus applicable au régime nouveau. Pour les élever au pouvoir, les chorfa n'avaient eu derrière eux ni tribu ni secte, donc point d'armée déjà constituée en vue de les soutenir. Au début du XVIe siècle, c'était la naissante autorité des zaouïas, qui avait provoqué le mouvement de renaissance islamique, dont les Saadiens furent l'émanation. Il avait suffi d'une pression générale de l'opinion pour les faire sortir des oasis du Draa et leur donner, avec l'autorité souveraine, la mission d'arrêter sur la côte les progrès des Portugais et des Espagnols. Les Saadiens n'avaient donc auprès d'eux que quelques bandes, venues du Sud, avec lesquelles ils passèrent l'A las. C'étaient, pour la plupart, des arabes Sahariens, recrutés dans le Sous : Ouled-Djerrar, Ouled-Mettaâ, Zerara et Chebanat, qui furent aussitôt installés dans le Gharb, afin de contenir les tribus septentrionales, obstinées dans leur fidélité aux Mérinides expirants.

Pour se créer des ressources, se constituer une cour et une armée, les Saadiens furent naturellement

amenés à prendre modèle sur les Turcs, qui organisaient leur récent établissement en Algérie, en appuyant la faible milice ottomane, par des colonies militaires indigènes, des tribus makhzen, exemptées d'impôts en échange du service. Au reste, les Turcs surent bien s'imposer à l'attention de la dynastie nouvelle par leur voisinage même, leurs intrigues, leurs interventions menaçantes en faveur des derniers Mérinides, enfin par l'accueil qu'ils firent à des chorfa mécontents, destinés dans la suite à s'élever au trône. Ce fut donc l'influence turque, qui présida à l'organisation saadienne. La cour marocaine prit de majestueuses allures et s'enrichit du parasol, insigne de la souveraineté. La naïba fut accrue. Le sultan militaire Ahmed el-Mansour appela des instructeurs turcs et forma le gros de son armée avec des corps de renégats, de Maures Andalous, de nègres et de Turcs. Cependant, pour donner satisfaction à l'élément arabe, il y incorpora également les troupes venues du Sous et un groupe de Chéraga. Toutes les tribus bédouines, de la région de Tlemcen Oudjda, sont englobées par les Marocains sous le nom de *Chéraga* (orientaux); les Saadiens réunirent ainsi les gens de l'Est, refoulés au Maroc par la conquête turque. De là prirent naissance les deux premières tribus makhzen.

Sous les Saadiens, ces deux tribus spéciales, en train de se constituer, subirent des fortunes inégales. Ehl-Sous fut soumis à un ingrat service de garnison au Tadla et à Marrakech. Plus heureux, les Chéraga s'augmentèrent de recrues incessantes, venues de l'Est; ils grandirent démesurément par la faveur du sultan Abdallah ben Echcheikh, finirent par former

la majeure partie de l'armée chérifienne et obtinrent, aux environs de Fez, de nombreuses concessions de terrains. Leur arrogance devint si insupportable que les Fasis se soulevèrent contre eux et en firent un grand massacre; ils furent mêlés, par la suite, à toutes les agitations, qui marquèrent la fin de la période Saadienne.

Avec la deuxième moitié du XVII[e] siècle, commence pour les Saadiens l'inévitable décomposition, à laquelle ont successivement succombé toutes les dynasties marocaines : une tribu favorisée prend la haute main dans le Haouz, une zaouïa influente domine le Gharb et les chorfa Alaouites surgissent dans le Tafilelt.

Quand ces derniers ont définitivement réussi à implanter la dynastie actuelle, il se trouve que Moulay er-Rechid, marchant vers la capitale du Nord, rattache à sa cause plusieurs fractions orientales et celles-ci viennent fournir aux Chéraga un nouvel appoint; comme le sultan veut tenir compte des plaintes des gens de Fez, il installe le groupe entier dans la boucle du Sebou, jusqu'au confluent de l'oued Ouargha. C'est là que les Chéraga ont prospéré; la prospérité les a guéris de leur turbulence, et ils y résident encore, la tribu makhzen la plus proche de Fez.

Le grand Moulay Ismaïl, qui régna de 1672 à 1727, développa les premiers germes du makhzen, en

1. Désireux de garder auprès de lui quelques-uns des Chéraga, Moulay er-Rechid fit construire, aux portes de Fez-el-Djedid, la kasbah du Khemis où il installa un groupe chargé de surveiller les routes du Saïs. C'est aujourd'hui le kasbah des Chérarda.

en faisant disparaître le caractère turc que leur avaient imprimé les Saadiens. Afin de créer une institution purement marocaine, il posa, avec les Bouakhar et les Oudaïa, les fondements solides qui ont maintenu jusqu'à ce jour l'autorité des chorfa du Tafilelt.

Quand, au début de son règne, Moulay Ismaïl envisagea la réorganisation de son armée, un personnage important de sa suite, nommé Alilech, dont le père avait été secrétaire d'Ahmed el-Mansour, lui signala le registre, contenant les effectifs des troupes noires, formées par le prince Saadien. Ainsi fut suggérée à Moulay Ismaïl l'idée d'instituer le corps des *Abid* (esclaves) [1]. Par ses ordres, 14.000 nègres furent promptement réunis et il en sortit la tribu des Bouakhar; leur descendance servit au recrutement de la puissante armée, grâce à laquelle Moulay Ismaïl parvint à tenir tout le Maroc, en répartissant des gar-

1. Chargé de rechercher les survivants de l'ancienne troupe, maintenant dispersés dans tout le Maroc, Alilech réussit à en inscrire 3000, esclaves ou affranchis. Moulay Ismaïl donna l'ordre de racheter les esclaves, de recruter les affranchis, de procurer des femmes aux célibataires et il les concentra à Méchraâ Erremel, dans la vallée du Sebou, entre Mékinez et Salé. Une deuxième levée, effectuée dans des conditions analogues chez le Béni-Hasen et les tribus du Gharb, fournit encore 2000 nègres. auxquels vinrent s'ajouter 3000 autres, sur un appel adressé à toutes les villes du Maroc. 8000 nègres se trouvèrent ainsi groupés à Méchraâ Erremel. Les deux tribus de Tamesna et de Doukkala envoyèrent chacune 2000 nègres montés et équipés. Le premier contingent fut installé au Tadla, le second à la kasbah d'Adakhnas, près de Mékinez. Enfin, en 1678, Moulay Ismaïl, ayant fait une expédition au delà du grand Atlas en ramena encore 2000 nègres, qui allèrent rejoindre à Méchraâ Erremel le gros des Abid.

nisons noires dans une succession de kasbahs, de l'embouchure de la Moulouya jusqu'à l'oued Noun. A sa mort, le registre des Abid comptait 150.000 hommes. Or, un marabout du Djébel, ayant envoyé à Moulay Ismaïl un exemplaire du livre d'Abou Abdallah el-Bokhari, qui fut l'auteur du recueil le plus célèbre de Hadith, le sultan présenta le saint livre à ses Abid, en leur disant : « Vous et moi, nous sommes tous les esclaves de la tradition du Prophète (que Dieu répande sur lui ses bénédictions !) » Et tous jurèrent sur le livre : « Tout ce que le Prophète a ordonné, nous le ferons ; tout ce qu'il a défendu, nous l'éviterons ». Depuis lors, les Abid ont été nommés Abid el-Bokhari ou, plus simplement, *Bouakhar*, c'est-à-dire les serviteurs du livre de Bokhari ; car l'exemplaire venu du Djébel est devenu leur talisman, il est encore confié à leur garde et les accompagne dans toutes leurs expéditions.

Ce fut aux femmes que le corps des Oudaïa dut sa constitution et sa fortune : la mère de Moulay Ismaïl appartenait à cette tribu, et, lui-même, au cours de son expédition au Sous, épousa la fille d'un cheikh M'gharfi, Khénatsa bent Bekkar, qui devint la mère de Moulay Abdallah [1]. Appelés par le souverain, les

1. La légende veut que, lors de son second séjour à Marrakech, Moulay Ismaïl, chassant aux environs de la ville, rencontra un berger qui gardait ses moutons : interrogé sur ses origines, l'homme répondit qu'il était des Oudaïa, à savoir d'une tribu arabe Saharienne, amenée au Sous par une disette et dispersée maintenant dans toute la région. « Vous êtes mes oncles, répartit le sultan ; puisque vous savez que je suis ici, comment n'êtes-vous pas encore venus me voir ? » L'heureux berger fut mandé au palais, reçut un costume et un cheval, et Moulay Ismaïl l'envoya, par delà l'Atlas, pour lui ramener les Oudaïa.

divers groupes de cette tribu favorisée arrivèrent successivement ; il en vint par tous les points de la montagne et jusque du Tafilelt. Les gens d'Ehl-Sous, premiers compagnons des Saadiens, que le hasard des garnisons avait maintenant installés à Oudjda, furent rappelés pour se joindre à leurs frères nouveaux venus. Si bien que l'ensemble des Oudaïa, avec leurs trois fractions, le Ehl-Sous, les M'ghrafa et les Oudaia proprement dits, fut établi dans la plaine du Saïs, dans les murs de Fez el-Djédid et dans le massif montagneux, détaché du Zerhoun, entre le Saïs et les Béni-Hasen.

A peine Moulay Ismaïl fut-il mort, qu'Abid et Oudaïa, devenus les deux groupements les plus puissants de l'empire, s'arrogèrent l'autorité et troublèrent le pays. Les Oudaïa se contentèrent de piller leurs voisins et de terroriser la ville de Fez. Quant aux Abid, ils prirent l'attitude de prétoriens, distributeurs du pouvoir, commencèrent à faire et à défaire les sultans. La prudence de Moulay Ismaïl avait relégué au Tafilelt le plus grand nombre de ses cinquante-quatre fils ; dans cette inépuisable réserve, les Bouakhar choisirent, à tour de rôle, des princes à leur convenance, pour les élever au trône puis les renvoyer aux oasis sacrés, après une éphémère souveraineté. L'un d'entre eux, Moulay Abdallah, fut plus tenace que ses frères. Détrôné six fois de suite, il sut toujours reconquérir le pouvoir, et, quand il mourut, il était sultan. Rattaché aux Oudaïa par sa mère, il finit, en 1745, par les intéresser à sa cause en les jetant, avec les Chéraga, contre les Abid. Cette diversion opportune sauva l'autorité des Alaouites; désormais les sultans purent jouer leurs

tribus makhzen les unes contre les autres et se servir d'elles, au lieu d'en être les instruments.

Moulay Abdallah dut encore user de multiples ménagements, à l'égard des Oudaïa aussi bien que des Abid; mais son fils Sidi Mohammed ben Abdallah, qui lui succéda en 1757, se sentit les coudées plus franches. Ce prince avait passé, comme khalifa à Marrakech, la dernière année de la vie de son père; les circonstances lui permirent de se rattacher étroitement les tribus, établies dans le Haouz entre Saffi et la capitale du Sud. Chassé de Marrakech par les Rahamna, il trouva un appui chez les Abda et les Ahmar; avec la mobilité coutumière aux tribus marocaines, les Rahamna eux-mêmes se hâtèrent de revenir à Sidi Mohammed et contribuèrent à assurer son retour. Deux petites tribus, originaires du Sous, les Menahba et les Hârbil, installées sur les versants des Djébilet, à quelques heures de Marrakech, complétèrent les forces dévouées an nouveau sultan.

Dans ces conditions, Sidi Mohammed se trouvait plus fort à l'égard des Oudaïa et des Abid. Il put sévèrement réprimer leur insubordination d'habitude, et chaque acte répréhensible de leur part entraîna la déportation de la fraction coupable : des Oudaïa furent transportés à Mékinez, des Abid à Mehdia, el-Ksar et dans les Chaouya. En 1775, les Bouakhar exaspérés se révoltèrent une dernière fois et proclamèrent sultan un fils de Sidi Mohammed, el-Yezid, qui s'y prêta, du reste, avec complaisance. Vaincus par les Oudaïa, les Abid durent subir des déportations nouvelles; leur puissance d'antan fut définitivement brisée. Bon nombre d'entre eux furent d'abord répartis dans les ports de Tanger, Larache et

Rabat; leur conduite y resta si fâcheuse qu'il fallut recourir à des moyens plus décisifs. Les tribus du Gharb furent invitées à se saisir des Abid de Tanger et de Larache, qui, devenus colons, se sont perdus dans la population bédouine ; ceux de Rabat furent envoyés dans le Haouz et jusqu'au Sous. Ainsi frappés, il semblait que les Bouakhar dussent à jamais disparaître; mais on s'aperçut bien vite qu'avec eux disparaissait l'armée marocaine, telle qu'elle était constituée à l'époque, et Sidi Mohammed reconstitua lui-même un corps d'Abid, qui se maintient encore à Mékinez.

Débarrassés de leurs rivaux, les Oudaïa devinrent, à leur tour, prépondérants et, par conséquent, insupportables. Comme les sultans s'efforçaient à réduire leur influence, les Oudaïa se révoltèrent. En 1824, Moulay Abderrahman ayant ordonné l'arrestation de leurs caïds, Fez el-Djedid se souleva; le souverain s'enfuit à Mékinez chercher appui auprès des Abid et il fallut un siège de quarante jours pour reprendre la capitale. Les chefs des rebelles furent arrêtés et la dispersion de la tribu commença. Chacune des trois fractions reçut une destination spéciale; les gens d'Ehl-Sous furent placés à Rabat, les M'ghafra dans les environs de Marrakech; quant aux Oudaïa proprement dits, expédiés tout d'abord à Larache, ils furent ramenés près de Fez, sur les bords de l'oued Mekkes, où ils demeurent encore. La colère de Moulay Abderrahman était si vive contre les Oudaïa qu'il voulut déclasser la tribu et l'écarter à jamais du makhzen.

La fraction des Oudaïa, déportée dans le Haouz, fut installée, à peu de distance de Marrakech, sur le

territoire des Chérarda. Ceux-ci étaient un groupe arabe, originaire du Sahara, sensiblement composé des mêmes éléments, qui avaient suivi la fortune des Saadiens et contribué plus tard à former le guich des Oudaïa, à savoir des Zerara, des Chebanat, des Ouled-Delim, des Teqena et des Doui-Belal. Au milieu du XVIIIe siècle, un d'entre eux, le Cheikh Aboul Abbès ech-Cherradi devint un marabout distingué dans la « voie » d'un cheikh du Draa, Sidi Ahmed ben Nasser, fondateur de la confrérie des Nasseriyin. Le fils du cheikh Aboul Abbès exploita la baraka paternelle, réunit des affiliés et bâtit une zaouïa, qui groupa autour d'elle toute la tribu des Chérarda. Le petit-fils, Sidi el-Mehdi, se développa à tel point que Zaouïet ech-Cherradi, devenue la plus importante du Haouz, commença à inquiéter le makhzen; une expédition, envoyée contre elle, fut repoussée; le sultan Moulay Sliman, qui vint à la tête de ses troupes, fut fait prisonnier et retenu dans la zaouïa pendant trois jours. Moulay Abderrahman réussit à venger son père. Cette fois, le makhzen fut vainqueur; la zaouïa fut détruite. Sidi el-Mehdi s'enfuit au Sahara, sa famille fut reléguée à Mékinez, et les Chérarda se virent transportés en masse dans le pays montagneux, situé entre le Zerhoun et le Sebou, à la place des Oudaïa, qui occupèrent dorénavant leurs territoires du Haouz.

Le déclassement des Oudaïa dura plusieurs années; puis survint la fâcheuse expérience d'Isly, et, surtout, l'on s'aperçut que la réduction exagérée du nombre des tribus makhzen préparait les voies à la résurrection des Bouakhar. Aussi les Oudaïa furent-ils rétablis dans leurs anciens privilèges et

les Chérarda eux-mêmes constitués en tribu de guich, sous l'autorité de Sidi el-Mehdi, revenu du Sahara pour faire sa soumission et devenir le caïd de sa tribu. Enfin Moulay el-Hassan jugea opportun de reconstituer à Fez el-Djedid le guich d'Ehl-Sous, qu'il composa d'émigrés du Sous et du Tafilelt avec un faible appoint de Djébala ; on y joignit la petite fraction des Ouled-Driss, enlevée aux Chérarda et installée dans le Saïs, sur la route de Sfrou.

Ainsi par une évolution lente, se trouva peu à peu constitué, le système actuel du makhzen, pour se substituer, sous les dynasties chérifiennes, à l'ancienne domination d'une tribu ou d'une secte. Longtemps il resta douteux si quelqu'une des nouvelles tribus makhzen ne parviendrait point à la prépondérance, en s'imposant aux autres et au sultan lui-même. Il fallut aux chorfa alaouites un siècle et demi de luttes pour dissocier ces tribus trop favorisées, les opposer entre elles, réduire leurs prétentions réciproques et les amener à leur état présent, qui les équilibre, en les groupant docilement autour du pouvoir central. Ainsi domestiquées, les tribus makhzen continuent à former, en théorie, le fondement de l'autorité chérifienne, la garde de la dynastie, la garnison des villes impériales et la principale réserve du personnel gouvernemental.

Comme on l'a vu, les quatre tribus makhzen fondamentales, qui sont toutes arabes ou arabisées, provenant du Sahara ou du Cherg (orient), sont les Chéraga, les Bouakhar, les Oudaïa et les Chérarda. Les Chéraga, les Chérarda et les Oudaïa de l'oued Mekkes sont groupés autour de Fez ; le guich d'Ehl-Sous occupe Fez el-Djedid ; les Bouakhar gar-

nissent Mékinez; une fraction des Oudaïa couvre Rabat. Enfin, outre la fraction des Oudaïa installée dans le Haouz, les Rahamna, Ahmar, Abda, Menahba et Hârbil protègent Marrakech. Mais ces cinq dernières tribus, bien qu'ayant un caractère quasi-makhzen, ne forment pourtant pas de véritables tribus de guich, elles n'en possèdent pas les privilèges et le concours, sollicité d'elles, reste strictement limité.

Fez el-Djedid, Mékinez, les kasbahs de Marrakech et de Rabat sont makhzen. Il en est de même de Larache et de Tanger, avec sa banlieue, le Fahs. A la fin du XVIIe siècle, ces deux villes avaient été reconquises sur les Espagnols et les Anglais, grâce au concours des *Moudjahidin,* des volontaires pour la guerre sainte, recrutés dans toute la région. Quand ces places eurent été évacuées par les infidèles, elles furent repeuplées de Riffains et de Djébala, et la population fut constituée en guich. Telles sont les forteresses disséminées à travers le pays, avec leurs garnisons prévues, sur lesquelles s'appuient, en vue d'assurer le gouvernement de l'Empire, le sultan et son makhzen.

Il va sans dire que les tribus makhzen possèdent une organisation différente de celle des autres tribu soumises. Ce sont, en fait, colonies militaires, don tous les membres sont gens makhzen, restent leur vie entière à la disposition du souverain. E échange de cette servitude, ils vivent sur les terres que la munificence de la dynastie a attribuées à leurs ancêtres, sont exemptés d'impôts et ont une chance, plus grande que dans les autres tribus, de parvenir aux premiers rangs de l'État.

Le gouverneur des villes makhzen est un *pacha de guich,* c'est-à-dire un gouverneur militaire. Celui de Mékinez est le pacha des Bouakhar; celui de Fez el-Djedid commande, en même temps, le guich d'Ehl-Sous. Actuellement, les Chéraga sont la seule tribu makhzen, possédant un pacha unique, réunissant les diverses fractions sous sa seule autorité; les Chérarda et les Oudaïa sont répartis entre plusieurs caïds.

Pour ces tribus spéciales, la division administrative est une division militaire. La fraction devient le *raha,* appelé à fournir un contingent permanent de 500 hommes, dont le caïd er-raha est en même temps le chef. Le caïd er-raha dispose de cinq caïds el-mia, chefs de 100 hommes, qui ont, chacun, sous leurs ordres quatre moqaddems; le simple soldat du guich porte le nom de mokhazni. Pacha et caïds er-raha sont nommés par le sultan avec l'assentiment des tribus. En principe, le contingent tout entier doit être présent dans la ville dont il relève, y recevoir la mouna, avec une solde mensuelle — *rateb.* — C'est dire que, par destination, les autorités de la tribu sont constamment absentes de leur territoire; l'administration locale est exercée par des cheikhs, qui sont les khalifas des caïds er-raha. En fait, les obligations militaires des tribus makhzen se sont de plus en plus relâchées; il est rare que chaque tribu entretienne à la fois plus de 4 ou 500 mokhaznis. Comme les tribus makhzen ont été primitivement des colonies militaires, organisées tout d'une pièce, il s'ensuit que leurs terres sont le plus souvent restées biens du makhzen; tel est le cas des Oudaïa et des Cherarda, qui sont simplement usu-

fruitiers de leurs territoires. Plus anciennement installés, les Chéraga ont obtenu en pleine propriété presque tout leur domaine. Les Bouakhar sont également propriétaires, bien que les terrains avoisinant leur résidence de Mékinez appartiennent tous au makhzen.

Chéraga, Oudaïa et Chérarda ont naturellement à remplir le premier devoir de toute tribu makhzen, qui consiste à fournir le guich. Ce contingent est proportionnel au nombre des rahas de chaque tribu; et devrait toujours être au complet. Les Oudaïa sont répartis entre trois fractions : sur l'oued Mekkes, à Rabat et dans le Haouz; les Chéraga en comprennent cinq, portant les noms des tribus orientales, parmi lesquelles ils ont été recrutés. — Ouled-Djamaâ, Hamyan, Béni-Amer, Béni-Senouss et Sejjaâ; les Chérarda, sept, désignées d'après leur origine Saharienne, Ouled-Delim, Chebanat, Zerara, etc. Mais la population de ces trois tribus est trop nombreuse pour faire tout entière partie du guich; chaque raha se borne à donner l'effectif voulu pris parmi les familles plus spécialement makhzen qui servent héréditairement; le reste demeure libre, sans recevoir aucune solde. Il forme la réserve du guich, destinée à fournir des hommes en cas de besoin, si quelque famille militaire venait à disparaître, s'il plaisait au sultan de former un corps nouveau, msakhrin, askar ou artilleurs, enfin s'il importait d'envoyer un groupe de gens sûrs pour garder un point quelconque de l'Empire. Dans ce cas, les autorités tirent au sort les nouvelles familles appelées au service du makhzen; la désignation est assez arbitraire, car ces trois tribus n'ont pas coutume de tenir un registre exact de leurs contributes.

Par contre, nul n'échappe au service parmi les Bouakhar ni dans le guich d'Ehl-Sous; pris, dès l'origine, en nombre déterminé, il en a été tenu un registre qui est entre les mains de leurs gouverneurs. Tous, sans exception, sont à la disposition du makhzen, dont ils reçoivent la mouna et le rateb, et leurs veuves peuvent même être pensionnées. Les Bouakhar sont aujourd'hui bien déchus de leur gloire passée ; leur effectif s'est réduit ; à peine pourraient-ils mettre en ligne 4.000 hommes en état de porter les armes. Mais, affectés, par privilège, à certains emplois de cour, ils envahissent les corporations du Palais et fournissent un petit corps de pages, les *chouirdet*, employés au service intérieur du Dar el-makhzen.

Les cinq tribus quasi-makhzen du Haouz ne participent pas à tant de complications ni, du reste, aux faveurs qu'elles impliquent. Elles paient la naïba comme les autres tribus soumises, et leur administration n'a rien de particulier. Les Abda, Ahmar, Rahamna, Menahba et Hârbil se distinguent seulement, en ce que chacune de ces tribus envoie à Marrakech un contingent de mokhaznis et fournit, en outre, à la Cour, un petit corps de msakhrin. Le tout est accompagné pour chaque tribu de deux caïds er-raha, qui sont le plus souvent de proches parents du caïd. Ces mokhaznis et ces msakhrin deviennent du coup gens makhzen, reçoivent la mouna et le rateb, et sont exemptés d'impôts, à la différence de leurs contributes.

Ce sont donc ces contingents du guich, inégalement répartis entre les quatre villes impériales, plus Larache et Tanger, qui forment le fondement solide

de l'autorité chérifienne. Comme ces gens servent de père en fils, appartiennent à des familles munies de privilèges, héritent le plus souvent du grade paternel, ou se trouvent portés, par le passé de leurs ascendants, vers les plus hauts emplois de l'État, on peut les envisager comme une caste spéciale, chargée du gouvernement du pays et ce gouvernement revêt, en conséquence, une forme aristocratique. Bien que le mot de makhzen soit plus particulièrement appliqué au gouvernement impérial, il est exact de dire qu'il comprend toute la collectivité dominant ainsi l'Empire, depuis le simple mokhazni jusqu'au sultan lui-même.

Cette collectivité ne cherche pas à dissimuler l'origine violente ni l'allure impérieuse de son autorité. Son chef suprême, le sultan, le chérif couronné, est, en même temps, un chef de guerre. S'il a été porté au pouvoir par le prestige religieux de sa famille et par la baraka dont il est titulaire, c'est bien plutôt la force qui le maintient contre les chorfa rivaux, empressés à faire valoir une baraka concurrente, ou contre les imposteurs, toujours prêts à exploiter contre le souverain la crédulité populaire. C'est, accompagné de toute l'armée, que le makhzen se déplace périodiquement du Nord au Sud de l'Empire, entre Fez et Marrakech, suivant la ligne d'étapes traditionnelle de Mékinez et de Rabat ; c'est dans le même appareil guerrier qu'il se dirige vers les régions excentriques, pour faire manifestation d'existence sur les points menacés d'agitation.

Dans les capitales impériales, le gouvernement ne se mêle pas à la population. Il vit à part dans un Dar el-makhzen, qui forme le centre de la kasbah.

Aucune ville ne fait mieux ressortir que Fez la situation spéciale du makhzen en dehors et au-dessus du pays. Au fond de la vallée de l'oued Fez, se trouve Fez el-Bali, qui est le centre intellectuel et commercial de l'Empire, une ville d'oulémas et de négociants, riches et raffinés, où se conservent les précieux restes de la culture et de la civilisation Maures, avec de belles habitations et de délicieux jardins. Sur la hauteur, en bordure du Saïs, Fez el-Djedid, la ville makhzen, qui renferme la cour et le gouvernement : un amas de maisons basses et vulgaires, réparties entre des passages fortifiés, d'immenses esplanades et de longues lignes de murailles crénelées. Fez el-Bali représente pour Fez-el-Djedid une constante opposition ; les Fasis critiquent, méprisent et en même temps, redoutent les gens d'en haut ; de son côté, le makhzen menace et comprime les gens d'en bas ; la couche dominante apparaît nettement superposée à la masse dominée.

Le personnel makhzénien se compose d'un double élément, l'un permanent, l'autre temporaire. L'élément permanent est, comme on l'a vu, formé par les tribus de guich. L'élément temporaire comprend des individus, venus des villes ou des tribus, dont le makhzen a recherché le concours et qui lui sont rattachés pour la durée des fonctions à eux confiés. Ce sont gens qui ne sont pas nés makhzen et le deviennent pour une période déterminée de leur vie, due aux hasards de leur carrière. Tels sont les caïds et les cheikhs des tribus, les oumana chargés des services financiers et les secrétaires du makhzen, appelés pour l'élégance de leur plume à tenir la correspondance administrative. C'est ainsi

que les groupes privilégiés par la naissance se rattachent tous ceux qui émergent de la masse marocaine, soit par leur situation territoriale, soit par leur richesse, soit par leur intelligence.

A moins qu'il ne s'agisse de tribus minuscules, ou de populations rebelles, qu'il faut faire réduire par des gouverneurs à poigne, c'est toujours aux plus grands propriétaires que reviendront les charges de caïds et de cheikhs. Les négociants les plus riches deviendront les oumana; et l'élite des étudiants de Karaouiyin aura quelque chance d'entrer comme secrétaires au makhzen. Le personnel makhzénien affecte les allures d'une classe ouverte et ne repousse point de parti pris ceux qui réussissent à s'élever. Mais, en réalité, s'il n'y a pas de gens en place dans sa famille, il est très difficile à un Marocain de parvenir aux honneurs, et chaque génération ne compte qu'une infime proportion de nouveaux venus. Car l'idée d'hérédité est au fond de toute l'administration marocaine. Si les caïds des tribus ne sont pas héréditaires, ils sont cependant choisis, en règle générale, parmi les membres des deux ou trois familles les mieux placées de la région. Dans l'armée, les gradés sont le plus souvent fils de gradés d'un rang égal; pour les services financiers, les fils d'oumana succèdent naturellement à leurs pères; et, comme secrétaires au makhzen, on choisit de préférence les fils d'anciens secrétaires, en négligeant un peu la production annuelle des médersas. Aussi, à côté de la caste des gens makhzen par la naissance s'est-il constitué peu à peu celle des gens makhzen par la fonction; et cette caste nouvelle a pris, dans ces derniers temps, un développement tel qu'elle

doit être nettement distinguée dans le personnel makhzénien, où elle tend maintenant à la prépondérance.

L'organisation d'une armée nationale et permanente fut le premier coup porté au privilège exclusif des tribus makhzen. Ces tribus fournissaient, en effet, l'unique force armée des sultans et c'était pour cette raison même qu'on les avait déclarées makhzen. Comme les Turcs d'Alger avaient promptement cessé d'être une menace pour le Maroc, l'armée makhzen, sous sa forme primitive, suffisait à son office, qui consistait à contenir les tribus. L'apparition d'un danger extérieur par la conquête française en Algérie, obligea les sultans à rechercher un nouveau système militaire. L'expérience d'Isly démontra l'impuissance de la vieille armée ; et l'approche des chrétiens permit à Moulay Abderrahman de faire sentir à ses peuples la nécessité d'une armée nationale, dans laquelle seraient incorporés, de façon permanente, les contingents de toutes les tribus soumises. Son fils, Sidi Mohammed, fut le fondateur de la nouvelle armée marocaine. Sous son règne, les mokhaznis cessèrent de former l'armée active et descendirent à leur rôle actuel, qui en fait la garnison stable des villes makhzen et leur attribue un service de gendarmerie. Les askar permanents et les nouaïb temporaires, fournis par les tribus, devinrent la force effective, employée dans les expéditions chérifiennes, et ce fut la politique de Sidi Mohammed et de Moulay el-Hassan, d'augmenter sans cesse le nombre des tribus, qui consentiraient à fournir de semblables contingents. Peu à peu la plupart des tribus soumises finirent par s'y prêter; et

il n'y a plus aujourd'hui de résistance que chez les Khlot et les gens du Gharb. En fait, depuis cinquante ans, l'armée marocaine est en transformation. Le vieux système makhzen tend à disparaître et les mokhaznis n'ont plus leur valeur d'antan. Leurs mounas et leurs ratebs sont payés avec négligence et le corps illustre des Bouakhar tombe de plus en plus en décadence. Les Chéraga, qui se sont le mieux maintenus, ne dépasseraient pas 4.500 cavaliers et les Oudaïa 2.000. La création d'une armée nationale a forcément réduit l'autorité des tribus makhzen; elles ont perdu leur primitive raison d'être et l'avantage de former une classe militaire exclusive, soutenant le pouvoir chérifien contre les autres tribus écartées du service. Toutes sont désormais appelées à servir le souverain; et, parmi les askar, les tabors des tribus makhzen ne se distinguent point de ceux des autres tribus.

Malgré ce déclassement militaire, qui les frappa au milieu du XIXe siècle, les tribus makhzen parvinrent cependant, jusqu'à une date très récente, à maintenir leur influence prépondérante dans le gouvernement du Maroc. Leur place privilégiée dans la garde impériale et parmi les corporations du Palais continuait à leur réserver l'accès du souverain, dont ils dominaient les conseils. Jusqu'à la mort de Moulay el-Hassan, qui s'appliqua strictement à maintenir les traditions de sa dynastie, les principaux personnages du makhzen étaient, en règle générale, issus de tribus makhzen; en 1894, trois de ses ministres appartenaient à la grande famille des Djamaï, qui était des Chéraga (Ouled-Djamaâ). La régence de Ba Ahmed amena au pouvoir une famille d'esclaves

gres du Palais. Le goût de réformes, qui, depuis trois ans, s'est emparé de Moulay Abdelaziz, son mépris pour les usages reçus, sa tendance à réaliser la brusque unification de l'Empire, ont été le dernier coup porté à ce qui restait de l'antique prépondérance des tribus makhzen; après avoir été privées de l'avantage exclusif de donner des soldats au sultan, elles sont en train de perdre le privilège qu'elles conservaient encore, de fournir les principaux membres du gouvernement. A l'heure actuelle, secrétaires et oumana ont envahi le makhzen, et les gens issus des tribus de guich n'y sont plus que la minorité.

A vrai dire, cette transformation est née des circonstances autant que de la fantaisie du prince; elle résulte de la complication des affaires administratives et de l'importance croissante des questions économiques, pour lesquelles ne suffisait plus le privilège de la naissance et qui exigeaient des spécialistes. Si bien que la réunion des fonctionnaires, formant, en réalité, le cabinet marocain, se compose aujourd'hui de trois secrétaires, de quatre oumana et de deux mokhaznis seulement.

Cette poussée de secrétaires et d'oumana, parvenant au pouvoir pour s'y substituer aux mokhaznis introduit au makhzen un esprit nouveau. Auparavant, l'autorité revenait à des personnages, à la fois militaires et campagnards, élevés avec leurs contributes, au-dessus de la masse arabe ou arabisée de la plaine, mais aussi bédouins que les gens des tribus non privilégiées, d'une culture restreinte et disposés à envisager la force comme la base principale de l'Etat. C'était un gouvernement militariste.

où dominait l'influence d'une sorte de noblesse rurale. Avec les secrétaires, qui sont des savants, et les oumana, qui sont des négociants, s'ouvre le régime des plus instruits et des plus riches. Le pouvoir revient à l' « intelligence » et le Maroc voit poindre l'aurore d'un gouvernement d'intellectuels. Or, la plupart de ces secrétaires et la totalité de ces oumana appartiennent à la population maure, dont le centre principal est Fez et qui essaime également à Rabat, Salé et Tétouan. Ce sont gens raffinés et cultivés, qui maintiennent dans ces villes les restes de la glorieuse civilisation maure, affectent un mépris profond pour les bédouins des campagnes, se considèrent volontiers comme d'une essence supérieure et forment entre eux une société assez analogue à celle qui s'était constituée, au moyen âge, dans les grandes cités commerçantes de l'Europe. Ces secrétaires et ces oumana doivent à leurs origines des goûts paisibles; ils sont mieux préparés au maniement des affaires et portés à considérer la politique comme un moyen plus efficace que la guerre. Avec eux s'installe au makhzen la haute bourgeoisie des villes hadhariya, et surtout la prépondérance de Fez.

CHAPITRE XI

LE GOUVERNEMENT DU MAROC

Les services du makhzen : service de Cour et service d'État. — Corporations intérieures et extérieures du Palais. — Le hagib, le caïd el-méchouar. — Les deux compartiments du Dar el-makhzen : gens du « poignard » et gens « de la sacoche ». — La *mahkzéniya*. — La composition des *beniqas*. — Le fonctionnement du makhzen. — Les vizirs : le grand vizir, Si Feddoul Gharnit ; le ministre de la Guerre, Si el-Mehdi el-Menehbi ; le ministre des Affaires étrangères, Si Abdelkérim ben Sliman.

Fez.

Autour du sultan se groupent les deux services du makhzen, le service de cour et le service d'État ; le siège de ces services est le Dar el-makhzen, qui sert de résidence au souverain. Celui de Fez est situé en plein milieu de Fez el-Djedid ; et ses murs élevés forment une masse rectangulaire, au centre de la ville makhzen. Conformément à la division des services qu'il abrite, il se divise en deux parties distinctes, réunies par un simple passage, qui fait communiquer le palais du sultan avec celui du gouvernement. Chacune des deux enceintes a son entrée propre. Les habitations chérifiennes sont précédées d'une longue cour quadrangulaire ;

après avoir franchi une porte gardée par des nègres on aborde un enchevêtrement de pavillons et de constructions confuses, qui contiennent la demeure familiale du souverain, avec les appartements de sa cour. Au-dessus pointe un minaret effilé, recouvert de céramiques vertes, qui indique la mosquée de Lalla Mina, l'oratoire particulier du prince. Le palais est entouré par les jardins ombragés de Lalla Mina, les plantations d'oliviers de l'Aguedal et la vaste esplanade du nouveau méchouar, réservée aux déploiements des troupes.

L'organisation de la Cour marocaine est fort compliquée et son personnel se trouve réparti entre un certain nombre de corporations — *hantas* —, dont les unes sont affectées aux services intérieurs, les autres aux services extérieurs du palais. La corporation la plus rapprochée du souverain est celle des *fraïguia*, ou gens de la tente, qui, en campagne, sont chargés de l'afrag chérifien, et, dans les villes, veillent aux portes de l'habitation impériale. Ce sont, les gardes du corps, et ils forment, par excellence, la corporation de confiance. Ils sont nombreux, plus de 500, spécialement recrutés parmi les Bouakhar et relevant d'un caïd er-raha, choisi dans la tribu.

Le chambellan — *hagib* — est le chef des quatre corporations, préposées au service intérieur du palais, à savoir les *moualin-el-oudhou*, les *moualin-ettaï*, les *moualin-el-frach* et les *moualin-essejada*. Les deux premières de ces corporations sont composées d'esclaves nègres de choix, élevés dans le palais même, donnés ou légués par les grands caïds. Les moualin-el-oudhou (gens des ablutions), sont les huissiers du cabinet impérial. Il en existe une

cinquantaine, sous les ordres d'un khalifa désigné par le hagib, et il était d'usage que le hagib lui-même fut choisi parmi eux. Ce hagib était donc l'esclave de confiance, le favori du maître, qui l'élevait à son intimité ; en signe de dépendance, il devait toujours rester pieds nus devant le souverain. Pendant quatre générations successives, la fonction de hagib se trouva revêtue par la famille du défunt grand vizir Ba Ahmed, qui montra, par son exemple, l'extraordinaire degré de puissance, auquel peut atteindre un esclave au Maroc.

Les moualin-ettaï (les gens du thé) sont également des esclaves nègres. Ils sont une dizaine environ dirigés par un khalifa du hagib ; ils préparent, dans une pièce à eux réservée, tout ce qui est nécessaire pour le thé impérial. Quelques-uns d'entre eux, qui sont les *moualin-el-ma*, (les gens de l'eau), doivent se procurer et distiller l'eau puisée à des sources désignées ; ils remettent l'eau ou le thé requis aux négresses, chargées du service dans les appartements privés du monarque.

Les moualin-el-frach (gens du lit), au nombre d'une vingtaine, appartiennent à certaines familles, choisies dans les diverses tribus makhzen et héréditairement titulaires de ces offices ; ils sont préposés à l'arrangement du bureau ou de la tente du souverain, et, quand celui-ci se rend le vendredi à la mosquée, ils lui portent son tapis de prière. Il est d'usage que le hagib fasse, de droit, partie de cette corporation et en devienne le chef.

Les moualin-essejada (gens de la natte) sont les gentilshommes de la chambre ; recrutés, en général, parmi les chorfa de la dynastie régnante, ou les

caïds en disponibilité. A tour de rôle, chacun d'eux a son jour de service. Ils sont porteurs de la natte de prière, qu'ils étendent à terre, aux heures rituelles et selon la direction voulue, dans la pièce où se trouve le sultan. A cette corporation se rattache le petit groupe des *moqqetin*, qui sont les muezzins du palais chargés de calculer et d'annoncer les heures de prière. Le chef des moualin-essejada est proposé par le hagib à l'agrément du sultan.

Si le hagib, avec ces quatres corporations, assure les services intérieurs du palais, la direction des services extérieurs relève du caïd el-méchouar. Ce grand dignitaire peut appartenir à une tribu quelconque, le plus souvent à celle des Bouakhar, mais il doit être pris parmi les officiers du corps des msakhrin, qui forment la garde impériale.

La première corporation relevant du caïd el-méchouar est la hanta des *moualin-erroua* (gens de l'écurie), esclaves nègres, affectés aux écuries impériales. Celles-ci renferment un grand nombre de chevaux et de mulets [1]; il y a toujours 2 ou 300 chevaux qui se trouvent réunis à la disposi-

1. Le makhzen possède des haras sur certains points du territoire, chez les Hayaïna, à Hadjra ech-Chérifa, dans le voisinage de Fez, près de Larache et dans plusieurs endroits du Haouz, chez les Abda, les Rahamna, les Doukkala et les Chaouya. Les chevaux y grandissent en liberté. Naguère, ces haras étaient fort soignés, les pédigrees établis avec exactitude; mais ils sont maintenant délaissés et la plupart des chevaux, figurant dans les écuries impériales, ont été amenés des tribus, à titre de hédiya. — Les mules proviennent des *adirs*, dépôts que le mahkzen entretient dans la plupart des tribus soumises. — Chacun de ces adirs est placé sous l'autorité d'un caïd spécial, et le makhzen, en cas de harka, en fait venir les bêtes de charge dont il a besoin.

tion du souverain et sur lesquels il prélève les cadeaux de chevaux coutumiers au Maroc. Pour le dressage, ces chevaux sont confiés au petit groupe des écuyers — *siésa* — au nombre d'une dizaine, pris indifféremment dans toutes les tribus makhzen. Les mules de bât sont confiées à la corporation des muletiers — *ammara* —, composée d'éléments choisis dans tout l'Empire. Elle est si nombreuse qu'on la considère comme indépendante et qu'elle se divise en plusieurs groupes, commandés par autant de caïds. Ces muletiers assurent tous les transports du makhzen, aussi bien pour les convois que pour les mahallas.

Deux corps de cavalerie, les *mchaouris* et les *msakhrin* sont organisés pour le service du palais. Les premiers, au nombre de 500 environ, sont recrutés dans toutes les tribus et placés sous les ordres directs du caïd el-méchouar. Ils font métier d'estafettes, attendant, au Dar el-makhzen, les ordres souverains. Les msakhrin[1] sont 3000 et forment la garde impériale ; comme tels, ils ne se séparent point du sultan ; en campagne, ils placent leurs tentes en bordure du campement chérifien, et assurent, en cas de danger, la sécurité du maître. Chaque tribu makh-

1. Les msakhrin tirent leur origine d'un corps turc, institué par les Saadiens, dont le costume comportait une chéchiya pointue avec le croissant et l'étoile. Ce corps d'élite fut peu à peu transformé, perdit son allure étrangère et c'est seulement sous le règne de Moulay el-Hassan, qu'il reçut sa forme actuelle. — Au XVIII[e] siècle, du temps de Sidi Mohammed ben Abdallah, les msakhrin, alors commandés par un caïd el-Abbès, se distinguèrent par une grande victoire sur les Aït-Youssi révoltés ; de là leur est venu la nom de *Saheb el-Abbès* (les compagnons d'el-Abbès) sous lequel on les désigne encore.

zen ou quasi-makhzen, ainsi que les guichs de Tanger et de Larache, doivent fournir leur contingent de msakhrin, avec un caïd er-raha pour le commander. Le corps entier a pour chefs directs la réunion de ces caïds er-raha et relève du seul ministre de la Guerre.

Ce sont ces cavaliers d'élite, alignés derrière leurs étendards, qui donnent si grand air aux apparitions chérifiennes. Il s'y joint, dans les grandes occasions, les titulaires de certaines charges de cour : les *moualin-el-mekhala* (gens du fusil), les *moualin-essekin*, (gens du sabre), les *moualin-el-frada*, (gens des pistolets), les *moualin-el-mahaffa*, (gens de la litière), qui, recrutés parmi les fils des caïds ou les caïds en disponibilité, forment, sous la direction du caïd el-méchouar, l'escorte immédiate du souverain. Il en est de même du *moul-el-meddall*, portant le parasol aux côtés du sultan et des *mzarguiya*, qui le précèdent avec leurs lances ; ces fonctions sont considérées comme héréditaires dans quelques familles makhzen. Les gens qui marchent par devant le sultan, en agitant des mousselines pour chasser les mouches, sont choisis dans la hanta des moualin-erroua.

Ce personnel varié, distribué dans les diverses corporations du makhzen, porte un costume uniforme, qui est celui du mokhazni, c'est-à-dire le long caftan de couleur, transparaissant sous la *faradjiya* de linge blanc et sur lequel se place le burnous; pour coiffure, la chéchiya pointue, avec ou sans rezza. Grâce à la finesse des étoffes et à la délicatesse des teintes, ce costume peut atteindre une extrême élégance; aussi rien n'est-il plus joli à voir qu'un

groupe de cavaliers makhzen, rien de plus splendide que le sultan du Maroc, au milieu de son entourage des grands jours.

Qu'il provienne des tribus makhzen ou des esclaves nègres, ce nombreux personnel de cour est presque exclusivement composé de gens de la *koummiya* — (poignard), — ainsi nommés car ils revêtent un certain caractère militaire, indiqué par un poignard recourbé, porté en sautoir. attaché à une ganse de soie. En face d'eux, le service d'état appartient, en majeure partie, aux gens de la *chkara* — (sacoche), — qui ont au côté, en place de poignard, un porte-feuille destiné à contenir les papiers d'affaires. Ce sont les fonctionnaires civils, — vizirs ou secrétaires, — chargés d'appliquer au gouvernement de l'Empire les traditions politiques du makhzen.

Ils se réunissent, chaque matin, pour installer la *makhzeniya* dans la partie du Dar el-makhzen, qui leur est spécialement réservée. A Fez, c'est une enfilade de cours et de passages, que domine le minaret de la Djamaâ el-Khadra, affectée aux dévotions gouvernementales. On y entre, du vieux méchouar, par une porte flanquée de deux tours crénelées et gardée par des mokhaznis. Après la prière de l'aube, les vizirs et les secrétaires s'acheminent sur leurs mules vers le Dar el-makhzen ; leurs montures s'alignent dans le vieux méchouar, tandis qu'eux-mêmes, franchissant la porte principale et les passages d'accès, pénètrent dans une grande cour, qui était naguère le centre de la makhzéniya. Celle-ci a été, depuis quelque temps, délaissée pour une autre de même espèce, mais plus avancée au milieu des constructions du Dar el-makhzen. La disposition

en est uniforme ; car le gouvernement de l'Empire doit toujours se retrouver dans un local identique, c'est-à-dire dans une cour oblongue, sur les côtés de laquelle s'ouvrent, précédées d'une colonnade, une série de chambres, qui sont les *beniqas* des ministres. Tout au fond, prenant jour sur un balcon, la *Koubbet en-Nasr* — (le pavillon de la victoire), — renfermant le cabinet de travail du souverain et où il accède directement, de son palais, par un corridor intérieur. Cette cour unique réunit tous les départements ministériels, où aboutissent les affaires du Maroc entier.

Jusqu'à une date récente, il suffisait, pour manier cet appareil politique, d'un vizir et de quelques secrétaires. Ils étaient sept en tout, sous le règne de Moulay Abderrahman ; mais, dans ces derniers temps, les questions se sont compliquées, la makhzéniya s'est développée outre mesure ; elle comporte désormais un véritable ministère, avec un personnel de quelque quatre-vingt secrétaires. Les principaux ministres sont maintenant appelés vizirs par courtoisie ; en fait, le seul d'entre eux qui ait droit à ce titre est le grand vizir, l'*ouzir*, le ministre de l'Intérieur. En principe, ce personnage est le véritable chef du gouvernement, l'homme d'état auquel incombe le soin redoutable de maintenir les divisions des tribus pour assurer la suprématie du makhzen. L'ouzir devient, de ce chef, le grand maître de l'administration marocaine ; de lui dépendent à la fois les caïds et les cadis, c'est-à-dire l'organisation des tribus et les services relevant de la loi religieuse. La correspondance avec le sultan passe par son intermédiaire, et, grâce à son office de négociateur avec les tribus, il est quali-

fié pour réunir entre ses mains toute la politique intérieure du Maroc.

A côté des fonctions prépondérantes de l'ouzir, les autres ministres ne pouvaient plus être, dans le passé, que d'assez minces personnages. La politique extérieure revient à l'*ouzir el-bahr* — (le ministre de la mer), — ainsi nommé parce qu'il s'occupe des affaires venues du dehors, c'est-à-dire, sauf sur la frontière algérienne, de par de là la mer. C'est lui qui assure les rapports du Maroc avec les puissances et correspond avec les caïds sur les questions relatives aux intérêts étrangers. Comme le corps diplomatique réside à Tanger, fort loin du makhzen, le contact s'établit par l'intermédiaire d'un *naïb es-sultan,* résidant en cette ville, qui devient, pour la circonstance, le khalifa du ministre des Affaires Étrangères. L'*allef* — (le payeur) — remplit les fonctions de ministre de la Guerre. Il n'était primitivement que l'intendant, chargé de la solde et de l'entretien des troupes ; il s'est peu à peu substitué au sultan pour devenir le chef réel de l'armée.

L'*amin el-oumana* est le chef du corps des oumana, choisis parmi les familles de négociants enrichis, à qui sont confiés dans tout le pays les fonctions d'ordre économique ; car on a jugé qu'ils auraient à la fois plus d'expérience pour les remplir et une fortune suffisant à garantir la sincérité de leur gestion. L'amin el-oumana tient en mains tout le service financier et se trouve être le ministre des Finances; jadis il demeurait en permanence à Fez, malgré les déplacements du makhzen. La maison de l'amin el-oumana, alors en exercice, ayant été pillée par la populace de Fez, lors de l'avènement de Mou-

lay el-Hassan, ce souverain comprit la nécessité d'assurer, en tout temps, à son ministre des Finances la protection immédiate du makhzen, et, depuis lors, ce personnage est invité a suivre les mouvements de la cour. Auprès de l'amin el-oumana figurent trois hauts fonctionnaires, dont les beniqas sont, en quelque sorte, des directions relevant du département des Finances. L'un, l'*amin ed-dekhel*, l'amin des rentrées, perçoit les revenus et les verse au Trésor ; le second, l'*amin ech-chkara*, l'amin des dépenses, puise dans ce même Trésor afin de régler les dettes du makhzen ; le dernier, l'*amin el-hsab*, l'amin des comptes, contrôle la comptabilité transmise au makhzen par les oumana en fonctions dans tout l'Empire et fait office de cour des Comptes.

L'ouzir, l'ouzir el-bahr, l'allef et l'amin el-oumana sont les quatre principaux vizirs, dont l'influence domine les conseils du gouvernement. Il existe, cependant, un autre fonctionnaire, doté d'une beniqa spéciale et qui peut être considéré comme le ministre de la Justice ; c'est l'*ouzir ech-chikayat*, le ministre des réclamations. Toutes réclamations, adressées au makhzen par les caïds ou les tribus, aboutissent à ce personnage, qui les répartit entre les juridictions compétentes, les transmettant, soit au Chraa, soit au sultan, soit à la beniqa du ministre intéressé. Les plaignants, qui encombrent le Dar el-makhzen, aux heures de makhzéniya, ont accès auprès de ce ministre, créé tout exprès pour entendre leurs doléances.

Bien que la fonction de hagib, chef des services intérieurs du palais, soit une charge de cour plutôt qu'une charge d'État, le chambellan n'en dispose pas

moins, lui aussi, d'une beniqa, dans laquelle il procède à l'ordonnancement des dépenses de la Cour. Il devient, à ce titre, ministre de la Maison impériale, et, comme sa fonction le met en contact permanent avec le sultan, il se charge souvent d'intervenir officieusement auprès du souverain et de lui faire parvenir des requêtes. Le caïd el-méchouar, chef des services extérieurs du palais, ne possède pas de beniqa propre; il est néanmoins considéré comme l'un des grands fonctionnaires du makhzen. Dans les solennités, il remplit l'office de maître des cérémonies. C'est lui qui remet en mains propres la correspondance adressée au souverain et introduit auprès de lui les caïds, ayant obtenu la faveur d'une audience. C'est également lui qui se charge de les arrêter, quand ils ont encouru la disgrâce chérifienne.

Chacune des neuf beniqas, qui s'ouvrent sur la cour intérieure du Dar el-makhzen, représente un département ministériel ; ce sont de grandes pièces complètement nues, avec des nattes et des tapis étendus sur le sol. Vizirs et secrétaires y arrivent, leur feutre replié sous le bras, et s'accroupissent à la place accoutumée. Par terre, devant le ministre, se trouve un petit bureau, contenant un encrier, des plumes et du papier. Les secrétaires moins favorisés doivent tirer tout le nécessaire de leur propre chkara. Il n'y a point de table et tout le monde écrit sur sa main. Le seul gros meuble de la beniqa est un casier, consacré aux archives, où le secrétaire-archiviste empile les registres destinés à la copie des minutes et les lettres reçues, qui sont groupées par petits dossiers, enveloppées dans des étoffes blanches à ramages. Le vizir se place au fond et au milieu de

la pièce. Les secrétaires s'alignent à sa droite et à sa gauche, selon une stricte hiérarchie, qui détermine leur avancement, de gauche à droite, au fur et à mesure des vacances; les deux premiers secrétaires, de droite et de gauche, sont les fonctionnaires les plus importants du département. Dans la beniqa du grand vizir, ce sont les deux directeurs du Midi et du Nord, celui de droite traitant les affaires du Haouz et celui de gauche celles du Gharb. Les autres secrétaires ne s'occupent pas d'affaires déterminées ; on les emploie, selon leurs aptitudes, à tel ou tel compartiment de la littérature administrative; l'un est chargé de convoquer les harkas, l'autre sait mieux annoncer les victoires et faire ressortir le nombre de têtes coupées ; un troisième a le remerciement aisé ; un quatrième le reproche acerbe ; si bien que chacun d'entre eux se voit chargé de la rédaction la plus conforme à sa manière. Ainsi s'accomplit la correspondance officielle de la beniqa, qui, contenant des ordres à exécuter, doit être soumise à la signature impériale. La correspondance particulière, dans laquelle le ministre fournit aux caïds des renseignements ou des indications, est confiée à trois ou quatre secrétaires, accroupis au-devant du grand homme ; ils sont appelés les secrétaires d'en face, en réalité le cabinet du vizir.

Chaque beniqa est constamment visitée par les gens qui y ont à faire. Il est d'usage que les caïds des tribus fréquentent le Dar el-makhzen, quand ils sont présents à la cour ; ils en profitent pour régler les affaires de leur circonscription avec le département compétent ; ou bien ils s'installent dans la beniqa d'un vizir ami ; sinon, ils restent modes-

tement assis auprès d'une porte, sur un de ces sacs en paille, usités dans les maisons marocaines, et que l'on nomme des *fertalas*. Les solliciteurs viennent assiéger le ministre des réclamations ; les caïds er-raha se rendent chez l'allef pour régler avec lui tout ce qui concerne leurs troupes. Et cela fait toujours, aux heures de makhzéniya, un mouvement très intense dans la cour spéciale, consacrée au gouvernement du Maroc.

Selon son importance, chaque beniqa dispose d'un nombre plus ou moins grand de secrétaires. C'est naturellement le grand vizir qui est le plus entouré ; car sa correspondance est abondante ; et il doit constamment envoyer en mission des agents de sa confiance pour toutes les affaires délicates à régler dans les provinces ; son personnel ne contient pas moins d'une trentaine d'employés. La beniqa de l'amin el-oumana est aussi très peuplée ; l'allef a une dizaine de secrétaires ; le ministre des Affaires étrangères un personnel un peu moindre. Chaque ministre a droit de proposition dans sa beniqa propre et choisit son monde, avec l'agrément du sultan ; il est libre de prendre son bien où il le trouve, dans les villes ou dans les tribus, parmi les tolba les plus renommés de Karaouiyin ou parmi les jeunes gens qui se sont distingués comme secrétaires auprès de quelque gouverneur ; en fait, les vizirs ont une tendance très marquée à préférer les candidats dont les pères étaient déjà au service. De plus, la plupart des secrétaires sont gens de Fez, plus rarement de Marrakech, de Rabat ou de Tétouan. A peine les tribus fournissent-elles, de-ci, de-là, quelque individualité favorisée ; tel le second secrétaire

actuel du grand vizir, Si el-Arbi el-Hasnaoui, qui -
des Béni-Hasen. Parmi les Fasis, qui encombrent en ce moment les diverses beniqas, on relève deux secrétaires d'origine algérienne — (de Mascara) —, l'un chez le grand vizir, l'autre chez le ministre des Affaires étrangères.

La tradition veut que le hagib soit le premier arrivé au Dar el-makhzen, pour faire avec le souverain la prière matinale. Dès que le sultan a pris place dans le Koubbet en-Nasr, pour vaquer aux affaires de l'État, les moualin el-oudhou s'alignent en face de lui, prêts à obéir aux indications du maître et un fraigui s'en va aviser, dans chaque beniqa, de la présence chérifienne ; car, il n'est pas permis aux vizirs de solliciter audience et ils doivent attendre l'appel impérial. Si le sultan veut s'entretenir avec un de ses ministres, il se borne à prononcer le nom de baptême de celui d'entre eux qu'il désire voir ; un moul el-oudhou s'empresse pour le ramener au plus vite. Le vizir traite de ses affaires avec le souverain, répond à ses questions et lui soumet les lettres rédigées dans sa beniqa. Le sultan relit exactement la correspondance, et. pour indiquer son assentiment, marque au crayon un trait arrondi, à l'extrémité de la dernière ligne. Dès lors, la missive peut être revêtue par le hagib du cachet impérial et expédiée à son adresse.

Naguère, la makhzéniya était soumise à des règles très strictes. Moulay el-Hassan avait le sentiment de l'autorité ; il s'intéressait aux affaires, prétendait les diriger lui-même et contrôler l'activité de ses vizirs ; chacun d'eux devait rester à sa place, sans pouvoir empiéter sur le domaine du voisin ; le

grand vizir était le premier ministre effectif et il était rare que la place n'en fût pas occupée par celui dont la voix était prépondérante dans les conseils de l'État. Moulay el-Hassan avait des amis, mais point de favoris ; il se contentait de la société de ses hagibs, qui sont les confidents naturels des sultans, et, si les liens d'affection, qui l'unissaient à Si Ali el-Mesfioui, son vizir des réclamations, étaient notoires, la science et l'intégrité du personnage étaient telles que les censeurs les plus sévères ne trouvaient rien à redire contre une aussi légitime influence.

Les heures de service étaient nettement établies au Dar el-makhzen ; vizirs et secrétaires devaient y rester de six à dix heures du matin, et de trois heures au coucher du soleil ; ils ne chômaient que le jeudi, la matinée du vendredi et lors des trois grandes fêtes religieuses. Chaque jour sans exception, tous les ministres étaient appelés par le sultan, selon un roulement régulier, en commençant par le hagib et le grand vizir ; le ministre de la Guerre et l'amin des dépenses étaient reçus les derniers, dans l'après-midi.

Sous ce régime, le makhzen était très fort ; car le sultan concentrait réellement entre ses mains toutes les forces de l'état ; un vizir n'avait à s'occuper que de ce qui concernait sa propre beniqa et il en était responsable vis-à-vis du maître. Pourvu que celui-ci fût satisfait de ses services, le vizir était libre de se payer à son gré sur le dos de ses administrés et de suppléer ainsi à l'absence ou à la pénurie de ses appointements. Il était alors d'usage qu'aucun fonctionnaire marocain ne reçût de traitement ; de temps à autre, le sultan leur faisait cadeau de maisons, de

chevaux ou de mules; aux vizirs, on donnait la mouna, plus un petit supplément en argent ; par faveur spéciale, le grand-vizir recevait 100 metkals, soit 7 douros par mois ; les secrétaires se contentaient d'une petite rémunération pour chaque lettre par eux écrite, et on leur offrait des vêtements à l'époque des trois grandes fêtes. Il va sans dire que ces gens réussissaient à s'assurer un meilleur salaire, en monnayant leur influence ; et la fonction devenait d'autant plus lucrative que le patronage en était plus étendu. Malgré leur gain dérisoire de 7 douros par mois, les grands vizirs parvenaient rapidement à la richesse ; les autres ministres ou principaux secrétaires témoignaient par le luxe de leur intérieur, de l'étendue de leurs bénéfices.

L'avènement aux affaires de Moulay Abdelaziz a bouleversé ces vieilles habitudes de gouvernement autoritaire et patriarcal. Depuis trois ans, la légèreté du jeune souverain, ou la pénétration des idées européennes ont fait ouvrir bon nombre de qaïdas nouvelles, et l'on vit poindre brusquement, dans le vieil édifice du makhzen, certains germes de gouvernement constitutionnel. Le nouveau régime enfanta un projet de réformes fiscales qui, d'un seul coup, proposait l'abolition de tous les privilèges, négligeant le fondement historique du makhzen, dont l'existence même est liée au maintien de groupes privilégiés. Sous l'empire de ces influences novatrices, la conception d'une responsabilité collective, d'une sorte de conseil des ministres, se fit jour au sein du gouvernement marocain. Désormais, à la fin de la makhzéniya, les vizirs se réunirent dans la beniqa du grand vizir, pour y tenir une réunion, qui

se nomme le *Medjlis* ou *Kourtih;* chacun d'eux y apporte les affaires importantes de son département et les soumet à la décision de tous. Enfin, les fonctionnaires se virent attribuer des appointements fixes et se lièrent, en échange, par les serments les plus solennels, garants de leur future intégrité[1].

Par malheur, le jeune souverain, qui inaugurait ainsi au makhzen le règne de la vertu, n'avait lui-même aucun goût pour les affaires. Timide et nonchalant, il ne fait plus à la Koubbet en-Nasr que de courtes apparitions et la makhzéniya tout entière s'est docilement conformée aux allures du maître. Vizirs et secrétaires se sont attribués un supplément du congé hebdomadaire ; le vendredi est devenu jour de complet chômage au même titre que le jeudi ; les heures de service ont été écourtées ; on ne remonte plus au Dar el-makhzen pendant l'après-midi ; en revanche, on prolonge le travail du matin jusqu'à complet achèvement de la besogne journalière, et les vizirs restent chez eux à la disposition du sultan, qui, en cas d'affaires urgentes ou d'incidents imprévus, les convoque à une heure quelconque du jour ou de la nuit.

1. Les caïds des tribus jurèrent sur le Coran, en présence des vizirs, selon une pittoresque formule : « Je jure, par le nom de Dieu (il n'y a de Dieu que lui seul !) de ne jamais rien recevoir de mes administrés, serait-ce simplement un œuf. » Ils promirent, en outre, de se contenter de leurs émoluments, de ne point tromper le makhzen et de réserver à son service tout leur dévouement et toute leur activité. Les secrétaires s'engagèrent à l'égard de leurs vizirs respectifs à rester des employés fidèles, qui ne solliciteraient plus rien de la générosité des caïds. A leur tour, les vizirs se jurèrent sur le livre sacré de ne point tromper le sultan et de s'abstenir de leurs exigences d'autrefois.

Moulay Abdelaziz dédaigna la société permise de son hagib pour s'entourer de favoris, qui amusaient son ennui en participant à ses distractions européennes. L'un de ces favoris, Si el-Mehdi el-Menehbi, fut introduit parmi les vizirs comme ministre de la Guerre, et sa situation même auprès du sultan lui valut dans les conseils du gouvernement une influence prépondérante. Désormais, il n'est plus tenu compte du roulement traditionnel, selon lequel tous les ministres étaient journellement appelés près du souverain : certains demeurent constamment aux côtés du prince et se trouvent mieux en mesure de faire prévaloir leurs avis ; d'autres ne reçoivent que des convocations intermittentes ; le ministre des réclamations et l'amin des dépenses, ne voient même plus le sultan. Le grand vizir a perdu sa situation prédominante et peu à peu tous les fils du gouvernement se sont rattachés entre les mains du favori.

Les vizirs écartés ont pris des allures boudeuses, et, au lieu de se cantonner dans leur département spécial, ils recherchent dans l'ensemble des affaires du makhzen, selon que leur instinct les y pousse, le moyen de saisir la faveur souveraine. La diminution de crédit, qu'ont value au ministre favori les événements actuels, a fourni un aliment nouveau à toutes ces intrigues ; il n'y a plus d'incident qui ne soit exploité, tantôt par l'un, tantôt par l'autre, pour fixer l'attention de Moulay Abdelaziz et valoir à son bénéficiaire la direction temporaire du makhzen.

En résumé, sous le règne de Moulay el-Hassan et sous la régence de Ba Ahmed, il y avait un makhzen très fort, makhzen d'employés, appelés à servir une

politique, dont le sultan, puis le grand-vizir étaient les directeurs effectifs. Avec Moulay Abdelaziz, s'est formé un makhzen très faible, makhzen de politiciens, intriguant les uns contre les autres, adoptant des attitudes diverses, et cherchant à faire prévaloir auprès de l'inexpérience souveraine une ligne de conduite déterminée.

Les intrigues présentes du makhzen sont fort délicates, et exigent d'infinis détours. Il n'y a guère de chef d'État, qui, par sa nature même, soit plus difficile à manier pour ses ministres que le sultan du Maroc ; les vizirs ne peuvent y parvenir que grâce à la douceur de caractère et à la réelle bonne volonté, qu'ils sont unanimes à reconnaître chez Moulay Abdelaziz, comme correctif à de trop fréquentes impulsions. Si le sultan ne peut se targuer d'un pouvoir absolu dans ses états, il le possède, du moins, dans son makhzen Les événements actuels ont abondamment démontré, qu'au cas où les allures chérifiennes viennent à froisser le sentiment public, il suffit aux tribus d'y répondre par une agitation generalisée, développant dans tout le pays une force d'inertie latente et interrompant du coup la marche du gouvernement. Par contre, le personnel makhzénien paraît désarmé à l'égard du souverain ; les croyances religieuses spéciales au Maghreb ne lui permettent point, comme dans le reste de l'Islam, de supprimer par la violence le chérif couronné ; d'autre part, l'incertitude quant aux intentions des successeurs possibles et la crainte de tomber de mal en pire sont faites pour écarter, chez les principaux vizirs, toute idée de déposition. Aussi les vizirs, qui représentent la classe des privilégiés, sont-ils fort empêchés de parler

nettement à un homme, dont le moindre mécontentement pourrait entraîner leur ruine. Pendant deux ans, ils ont laissé le champ libre au sultan et à ses favoris, les encourageant par leur silence et se bornant dans la mesure du possible à limiter l'excès du mal.

Jamais ils ne se risqueraient à heurter de front l'impulsivité de Moulay Abdelaziz, soit par un avis trop péremptoire, soit même par une nouvelle trop brusquement présentée. Il leur convient mieux de prendre leur sujet par la douceur; il leur fallut de longs mois avant de l'initier aux dangers de l'agitation présente et aux progrès de Bou Hamara. Prudemment ils attendirent le moment propice, avant de saper l'influence des favoris, et de faire écarter du Dar el-makhzen les aventuriers européens qui s'y multipliaient. Ce fut une œuvre de patience, effectuée petit à petit, par des allusions sans cesse renaissantes, en entourant le prince des objurgations de chorfa et d'oulémas, qui n'avaient rien à craindre de sa colère, en lui soumettant des traductions d'articles opportuns, publiés dans les journaux d'Europe et en s'abritant derrière le langage des agents étrangers en mission auprès du makhzen.

A l'heure actuelle, les principales charges du makhzen se trouvent occupées par les personnages suivants :

Ouzir : Si Feddoul Gharnit.

Ouzir el-Bahr : Si Abdelkérim ben Sliman.

Allef : Si el-Mehdi el-Menehbi.

Amin el-oumana : Cheikh Tazi.

Amin ech-chkara : Si el-hadj el-Mehdi Lahlo.

Amin el-hsab : Si el-hadj Mohammed Bennouna.

AMIN ED-DEKHEL : } Si Ahmed Erreqina.
HAGIB :

OUZIR ECH-CHIKAYAT : Si el-Mehdi Gharnit.

CAÏD EL-MÉCHOUAR : Si Driss ben Yaïch.

La composition de ce cabinet marocain est typique du nouveau makhzen; elle fait nettement ressortir la place respective prise par les divers éléments qui participent désormais au gouvernement du Maroc et le rôle prépondérant joué par l'hérédité dans la désignation aux plus hautes fonctions de l'État. Parmi ces neuf grands dignitaires, l'allef et le caïd el-méchouar sont seuls issus des tribus makhzen : Si el-Mehdi el-Menehbi est venu des Menahba, l'une des tribus quasi-makhzen du Haouz, Si Driss ben Yaïch des Bouakhar. Il est, en effet, naturel que le soin de l'armée reste confié à un membre de la caste militaire; et, pour l'office de maître des cérémonies, il a été de tradition constante, à la cour chérifienne, de considérer un nègre bokhari comme particulièrement décoratif. Si Driss est un superbe mulâtre, très foncé de couleur, de prestance magnifique, à la voix tonnante, et qui, aux jours de grande fête, tient avec dignité, le bâton de son emploi.

Le grand vizir, le ministre des affaires étrangères et celui des réclamations sortent des secrétaires du makhzen; ils occupent les trois beniqas, exigeant plus particulièrement des lettrés ou des savants. Les quatre départements financiers reviennent, comme de juste, à des oumana. Parmi eux l'amin ech-chkara el-Hadj el-Mehdi Lahlo, appartient à une riche famille commerçante de Fez; l'un de ses frères, mort récemment, el-Hadj Mohammed, habitait le plus souvent Marseille,

où il était associé d'une maison française de commission. L'amin ed-dekhel Si Ahmed Erreqina est un amin de Tétouan ; il remplit, en même temps, les fonctions de hagib, par une dérogation aux anciens usages, qui réservaient le poste de chambellan aux esclaves nègres du palais [1].

Parmi les détenteurs actuels des diverses beniqas, il n'en est aucun qui puisse être considéré comme arrivé par ses seules forces aux premiers rangs du personnel makhzénien. Tous appartiennent à des familles depuis plus ou moins longtemps parvenues aux honneurs et à la fortune et leur carrière à tous s'est développée, dès le début, dans l'entourage des grands. Si Feddoul Gharnit est né à Fez d'une vieille famille maure, originaire de Grenade, qui quitta l'Espagne, au XVII[e] siècle, lors du dernier exode de sa race. Son père fut vizir sous le règne de Moulay Abderrahman ; lui-même élevé avec Moulay el-Hassan à la cour de Sidi Mohammed ; il s'établit une intimité d'enfance entre Si Feddoul et le futur sultan. Quand celui-ci devenait khalifa dans une des villes impériales, il retenait comme secrétaire Si Feddoul, qui avançait progressivement dans la beniqa du grand vizir. Moulay el-Hassan le nomma ministre des affaires étrangères ; la régence de Ba Ahmed l'écarta des affaires ; depuis deux ans seulement, il y

1. Il semble que cette dérogation tende à devenir la règle pour Moulay Abdelaziz et que, dans sa pensée, le département de la Maison Impériale doive désormais revenir aux oumana. En l'absence de Si Ahmed Erreqina, en ce moment à Oudjda, comme chef de la délégation du makhzen, chargée de retenir les fidélités chancelantes dans l'Est de l'Empire, son intérim a été confié à un autre amin, el-Hadj Omar et-Tazi, frère du ministre des Finances.

est revenu comme grand vizir. Si Abdelkérim ben Sliman est également issu de Maures de Grenade; le goût des négresses, si fréquent au Maroc, a introduit dans sa famille une forte proportion de sang noir. Son père était mohtaseb de Fez, et son frère aîné secrétaire au makhzen. Ce dernier fut assez influent pour introduire Si Abdelkérim auprès du gouverneur de Fez, puis auprès de Ba Ahmed. Le tout-puissant vizir s'intéressa au jeune mulâtre, dont il fit son secrétaire d'en face, son chef de cabinet; il le prit pour intermédiaire auprès des missions étrangères de passage à la Cour. Si Abdelkérim était, en même temps, chargé de donner quelques leçons à Moulay Abdelaziz; après la mort de Ba Ahmed, il se trouva naturellement appelé à recueillir dans sa succession le ministère des Affaires étrangères.

Les Ouled-Tazi, juifs d'origine et venus de Taza, comme leur nom l'indique, sont maintenant répartis entre Fez et Rabat. Le père de Cheikh Tazi était un gros négociant de Fez, qui fut amin des douanes ; son frère Si Tahar devint amin ech-chkara ; un de ses proches, Si Abdesselam et-Tazi, de Rabat, ministre des Finances. Tandis que les siens pénétraient ainsi dans les beniqas du makhzen, Cheikh Tazi s'installait à Manchester pour le commerce des cotonnades ; il revint au Maroc comme administrateur des douanes à Saffi, puis fut appelé à la Cour par Ba Ahmed, en qualité d'amin ech-chkara. Lors du remaniement qui suivit la mort du Régent, il fut nommé ministre des Finances, en remplacement de Si Abdesselam. Le père de Si Driss ben Yaïch était déjà caïd el-méchouar ; avant d'obtenir cette charge, lui-même avait été gouverneur d'Oudjda et de

Tétouan. Le ministre des réclamations, Si el-Mehdi Gharnit, personnage assez effacé, doit sa beniqa à l'influence de son frère, le grand vizir. De tous, le seul qui puisse, jusqu'à un certain point, passer pour parvenu est Si el-Mehdi el-Menehbi ; pourtant son père et son frère furent caïds de la modeste tribu des Menahba ; il le devint à son tour, après avoir servi comme moul el-frach dans les corporations intérieures du palais. En fait, c'était le mokhazni de confiance de Ba Ahmed ; il vivait dans la maison du Régent et se trouva le premier à porter au sultan la nouvelle de sa mort ; un coup de fortune saisit alors le jeune mokhazni pour l'installer dans la beniqa de l'allef et en faire le principal favori du maître.

Les bouleversements du makhzen, provoqués par la poussée impétueuse de Moulay Abdelaziz et de son favori, la faculté laissée aux vizirs de devenir les inspirateurs, non plus les instruments de la politique Chérifienne, ont relégué au second plan la personnalité jadis prépondérante du grand vizir, en attribuant les premiers rôles aux ministres de la Guerre et des Affaires étrangères, Si el-Mehdi el-Menehbi et Si Abdelkérim ben Sliman, devenus, bien qu'en sens opposés, les représentants des tendances nouvelles du makhzen.

Si Feddoul n'était point homme à affirmer son personnage dans le choc d'idées, et d'incidents, qui ont marqué les dernières années. C'est un petit vieillard septuagénaire, déjà paralysé d'un côté, vieilli dans les menues intrigues du makhzen, plein de finesse, de scepticisme et d'esprit. Il avait obtenu la plus haute charge de l'État grâce à l'influence de

Si el-Mehdi el-Menehbi, qui voulait se débarrasser des remontrances de son prédécesseur et mettre en sa place un homme assez effacé et discret pour ne point contrecarrer auprès du maître l'action du favori. Si Feddoul se plia sans résistance à ce rôle peu flatteur; malgré sa grande situation nominale, sa beniqa reste inoccupée, sa maison vide de clientèle; il ne se manifeste, de temps à autre, que par des critiques timides et désabusées. Néanmoins, à le fréquenter, on ne saurait méconnaître le charme réel de sa personne. Sa figure est fine, encadrée d'une barbe blanche très soignée; ses vêtements sont faits de tissus délicats et d'une extrême blancheur; la rezza démesurée, que lui permet sa grandeur, est enroulée avec minutie. Il est de ces vieillards menus et raffinés, qui se répandent en anecdotes sur le passé, avec d'autant plus d'abondance qu'ils connaissent l'agrément de leur esprit. Bien qu'il n'ait jamais quitté son pays, il soupçonne assez de l'Europe pour savoir présenter les choses marocaines sous l'angle qui convient à ses visiteurs étrangers; Si Feddoul appartient à cette école d'hommes d'État charmants, cultivés, indifférents et résignés, qui se produisent spontanément à l'heure de la décomposition des états musulmans, et dont notre génération a connu les derniers débris à Constantinople ou au Caire.

Il fallait des esprits plus jeunes, des caractères mieux trempés pour s'emparer de la direction du makhzen, au moment où la pénétration européenne se présentait à lui avec une vigueur inaccoutumée, et trouvait un allié inattendu en Moulay Abdelaziz. Dans ces circonstances décisives, Si el-Mehdi el-

Menehbi et Si Abdelkérim ben Sliman ont incarné, selon leur âge et leur tempérament réciproques les deux aspirations qui se partageaient le makhzen ; l'une recherchant la transformation rapide et complète du vieux Maroc ; l'autre, qui sans se refuser complètement aux choses européennes, voulait y puiser avec discernement, et procéder à des réformes mesurées.

L'accident de l'occupation du Touat par les troupes françaises paraît avoir déterminé l'inévitable crise. Nous avons été portés à voir, dans ce développement nécessaire de la politique algérienne, un acte naturel, n'affectant en aucune façon l'intégrité marocaine, puisque les oasis se trouvaient placées à l'extrémité du blad es-siba et que les caïds du makhzen n'y exerçaient pas la moindre autorité de fait. Ce sont là raisons politiques, sans grande valeur au Maghreb. La possession du Touat importait, en effet, très peu à l'équilibre matériel de l'Empire. Mais on vit dans notre action une agression contre une terre d'Islam, une atteinte portée au patrimoine des musulmans et la menace d'un prochain avenir. Il n'en fallait pas davantage pour bouleverser la conscience marocaine, l'inciter à la guerre sainte et tendre à l'extrême le lien fragile unissant les tribus à un sultan, qui se montrait impuissant à défendre, contre les infidèles, les intérêts religieux du pays, par conséquent, à remplir la tâche pour laquelle avaient été élevées au trône les dynasties chérifiennes.

L'ébranlement fut si profond, les gens du makhzen ressentirent une telle impression de l'affaiblissement de l'État qu'ils furent unanimes à concevoir la nécessité d'un nouveau système et l'urgence de réformes

indispensables, aptes à rétablir la situation compromise. Afin de rechercher des conseils et des moyens d'action, les deux protagonistes du makhzen, Si el-Mehdi el-Menehbi et Si Abdelkérim ben Sliman, furent, en juin 1901, envoyés comme ambassadeurs à Londres et à Paris. Depuis lors, la carrière politique de ces deux vizirs fut déterminée par les conséquences de leur voyage.

Si el-Mehdi n'a que trente-trois ans. Avant d'avoir atteint la trentaine, il s'était déjà élevé aux premiers rangs de l'État. Chef de l'armée par ses fonctions d'allef, chef réel de l'administration, grâce à la faveur du sultan, entouré de clients et de flatteurs, disposant de la richesse et de la puissance, fastueux dans ses allures, Si el-Mehdi n'avait connu que les sourires de la fortune. Confiant dans sa jeunesse et dans son étoile, il n'était point disposé à prévoir les obstacles; si bien que le jeune sultan et le jeune favori étaient également préparés à écouter les suggestions les plus hardies. D'autre part, la médiocre origine et la croissance rapide de Si el-Mehdi avaient causé quelque scandale dans le personnel makhzénien, qui le traitait en parvenu; et, il devait être agréable à un tel homme, dégagé de toute tradition de famille, de faire prévaloir un plan de réformes, propre à réduire l'orgueil de la caste privilégiée. A Londres, Si el-Mehdi fut entretenu dans des théories séduisantes, qui envisageaient la cohésion de l'Empire chérifien par l'accroissement du makhzen, par l'appel de l'intelligence et du capital européens, en un mot, la formation d'un état musulman, unifié sous l'égide internationale, comme barrière infranchisable aux ambitions françaises. De retour au Maroc, l'allef

se mit au travail avec le concours empressé de son maître. La fête européenne battit son plein au Dar el-makhzen; on s'y entoura d'aventuriers étrangers, on parla d'emprunts et de chemins de fer. Avec une inconcevable légèreté, Si el-Mehdi se fit le metteur en scène de toute cette fantasmagorie. Aimable, il cherchait à plaire; on se sentait volontiers attiré par cet arabe, assez grand de taille, mais chétif et malingre, aux allures souples et un peu féminines, dont la jeunesse se laissait accabler par les amertumes de l'absolu pouvoir. Il publiait son goût des choses de l'Europe, disait les souvenirs inoubliables que lui avait laissés son unique voyage et son regret de ne connaître ni le français, ni l'anglais. Sa table était bien servie; sa maison, bien qu'un peu trop neuve et un peu trop riche, formait un merveilleux ensemble de céramiques multicolores, de plâtres fouillés et de boiseries peintes. Mais le Maroc était peu propice à cette ivresse d'innovations. Si l'on avait peu agi, on avait beaucoup parlé; et le bruit fit apparaître Bou Hamara dans les montagnes berbères. Rappelé à la réalité et à ses fonctions austères de ministre de la Guerre, Si el-Mehdi paya bravement de sa personne; il fit preuve de courage et d'énergie, entraîna sa mahalla récalcitrante à travers le Djébel; mais sa chance première l'avait abandonné; sa fortune s'enlisa avec l'insuccès prolongé[1].

1. Quand, à la fin d'octobre dernier, le makhzen, arrêté, depuis plusieurs mois, devant la montagne des Tsoul, dut piteusement reprendre la route de Fez, ce fut, parmi les vizirs, un tolle d'indignation contre Si el-Mehdi el-Menehbi, dont on fit le bouc émissaire de tous les embarras de l'État Le sultan lui-même abandonna son favori, qui, découragé, sollicita

Si Abdelkérim ben Sliman a dépassé la cinquantaine ; son âge, son passé et ses traditions le préservaient des aventures. Le résultat de son ambassade à Paris fut la conclusion du protocole du 20 juillet 1901, augmenté des accords complémentaires des 20 avril et 7 mai 1902, qui fixèrent définitivement la frontière entre le Maroc et l'Algérie. Dans les clauses de ces actes, l'opinion française vit, à juste titre, un premier essai de coopération franco-marocaine et l'instauration d'une politique nouvelle de pénétration pacifique au Maroc. De son côté, Si Abdelkérim espérait sans doute avoir constitué un tampon efficace, à la faveur duquel le Maroc pourrait se soustraire à la transformation trop rapide, préconisée par la diplomatie anglaise, et procéder, par ses seules forces et selon ses propres traditions, aux réformes nécessaires. De Paris, Si Abdelkérim paraît avoir rapporté une réelle sympathie pour notre pays et nos idées. Il prétend même que son court séjour en France l'a imprégné des principes de la Révolution, autant qu'il était compatible avec son double caractère de musulman et de marocain. L'idée d'égalité aurait fait de lui le plus ardent propagateur du Tertib, qui cherchait à unifier le Maroc par l'abolition des privilèges séculaires ; et il a toujours été le premier à appuyer les petites réformes humanitaires, que l'on suggérait parfois à Moulay Abdelaziz.

l'autorisation d'entreprendre le pèlerinage de la Mecque : ce qui est la forme la plus bénigne des disgrâces marocaines. Si el-Mehdi a quitté Tanger dans la seconde quinzaine de décembre, traversant toute la Méditerranée pour se rendre aux villes saintes de l'Arabie. On assure qu'il vient d'être rappelé au Maroc par ordre chérifien.

Si Abdelkérim est un mulâtre assez foncé de couleur ; sa barbe est grisonnante ; mais les traits, un peu épais, de son visage restent jeunes et il n'a pas encore pris d'embonpoint. Son accueil est aimable et souriant ; ses vêtements soignés sans recherche d'élégance, sa maison est grande, sans excès d'ornements. Il donne l'impression d'un homme sérieux et utile, entêté dans ses vues, retors dans la discussion mais loyal en affaires et plein du sentiment de sa responsabilité. Son langage est rempli d'allusions religieuses et il termine volontiers ses discours par la formule de résignation à la volonté divine : « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu ! » Il est si strict dans ses pratiques qu'il n'hésite pas à quitter ses hôtes pour faire exactement ses prières, aux heures prescrites. Il s'entoure volontiers de chorfa et d'oulémas ; dans l'intérieur de sa maison, sont appendus aux murs, par dévotion particulière, les longs cierges de cire brune, que les musulmans ont coutume de déposer sur les tombeaux des marabouts. Relégué au second plan, critiqué dans son œuvre sur la frontière algérienne, Si Abdelkérim dut ronger son frein, en assistant, sans mot dire, au triomphe de Si el-Mehdi el-Ménehbi et à l'éclosion d'une politique, qu'il considérait comme désastreuse pour le makhzen. L'apparition de Bou Hamara permit au ministre des Affaires étrangères de rentrer en scène et les progrès de l'agitateur donnèrent plus d'autorité à ses conseils[1].

1. L'éloignement de Si el-Mehdi el-Menehbi marqua le triomphe de Si Abdelkérim, qui en profita pour introduire au makhzen deux de ses plus fidèles amis. Si Mohammed el-Guebbas fut rappelé d'Alger, où il était installé comme com-

missaire marocain chargé de l'exécution des accords, et devint ministre de la Guerre, Si el-Hadj Mohammed el-Moqri entra dans la beniqa de l'amin des dépenses, rendue vacante par l'absence prolongée de Si Ahmed er-Reqina à Oudjda. Mais le triomphe de Si Abdelkérim fut de courte durée. Débarrassé de la menace immédiate du Rogui, le sultan reprit promptement ses habitudes antérieures. Il rappela à Fez sa bande européenne, prit pour favori el-Hadj Omar et-Tazi, dont le frère, Cheikh Tazi, ministre des Finances, fut en mesure de saisir la direction de makhzen.

CHAPITRE XII

L'ADMINISTRATION MAROCAINE

Caractère spécial du personnel makhzénien. — L'existence des gens makhzen; leur discipline. — L'opinion makhzen. — Le costume et les usages makhzen. — Le style makhzen. — Les grandes familles et les traditions politiques du makhzen. — L'Empire du Maroc. — Rapports du makhzen avec les tribus; les caïds. — Système fiscal; le corps des oumana. — Système militaire; *askar* et *nouaïb*. — Les réformes de Moulay Abdelaziz; le *Tertib*. — Comment ces réformes vont à l'encontre des principes fondamentaux du makhzen.

Fez.

Bien que Si el-Mehdi el-Menehbi ait paru travailler dans l'intérêt anglais et Si Abdelkérim ben Sliman dans celui de la France, il faut se garder de toute illusion sur leurs sentiments intimes à l'égard de l'Europe. Bons musulmans, purs marocains, ils sont, avant tout, retenus par le lien solide qui réunit entre eux les personnages makhzen. C'est, en effet, chose curieuse combien forte est l'empreinte makhzen chez ceux qui se rattachent, de près ou de loin, au gouvernement du Maroc. Le fait d'appartenir à cette collectivité dominante influe sur ses éléments les plus divers : mokhaznis, secrétaires, oumana et esclaves

nègres, qu'ils soient permanents ou temporaires, qu'ils datent d'hier ou qu'ils aient derrière eux une longue hérédité.

Pour mieux s'imposer au pays dont il est issu, le personnel makhzénien a adopté des usages, des façons de penser, des préjugés, des attitudes, des traditions, une politique, jusqu'à un vêtement et un style, qui doivent le différencier du commun, et mieux marquer sa séparation d'avec la masse gouvernée. Il en résulte que la classe privilégiée est la seule disciplinée au milieu de l'anarchie marocaine; elle acquiert, de ce chef, une cohésion qui assure son autorité.

L'existence même, que doivent mener la plupart des gens makhzen, les déracine, les coupe de tout contact avec leur tribu ou leur ville d'origine, pour les rattacher exclusivement à l'institution dont ils dépendent. Le gros du makhzen, formé de la cour, du gouvernement et de l'armée, est concentré autour du sultan et devient nomade comme lui. La vie se passe sous la tente ou bien, par intervalles inégaux, dans une des villes impériales ; d'où mobilité constante, sans attaches nulle part. L'horizon se rétrécit ; tout ce qui est extérieur disparaît et les gens makhzen n'ont plus d'yeux que pour cette collectivité puissante, maîtresse de leur situation et de leur fortune. L'indolence et la résignation facilitent cet abandon des individus ; ils sont déchargés de toute préoccupation d'entretien, du soin de se loger [1] et de se

1. Pour loger son monde, dans les diverses villes impériales, selon les déplacements de la cour, le makhzen possède, de nombreux immeubles, administrés par les gouverneurs locaux. En l'absence du sultan, ces immeubles sont loués,

nourrir, maintenus sous l'impression qu'ils appartiennent corps et âme au makhzen, incapables d'échapper à son formidable pouvoir. C'est un engrenage irrésistible, dans lequel, dès le début de sa carrière, est saisie la jeunesse makhzen ; elle n'a chance de développement que par le patronage de quelqu'un des grands, si bien que le principal effort tend à pénétrer, puis à plaire dans la beniqa ou devant la porte d'un personnage influent. Ainsi débarrassé des soucis matériels, l'individu makhzen peut contempler sans excès d'envie le faste des puissants; il se console en pensant que ces splendeurs sont précaires et que le caprice du maître pèse également sur les grands et sur les petits.

L'avidité du makhzen prépare sournoisement la ruine de ceux des caïds ou des oumana, considérés comme trop puissants ou trop riches. La disgrâce chérifienne entraîne l'arrestation des plus illustres, leur déportation à Larache, Rabat, Mogador, surtout à Tétouan, la confiscation des biens, la dispersion de la famille, la mise en vente des esclaves. Depuis dix ans, l'un des Djamaï est enfermé dans la prison de Tétouan ; le prédécesseur du grand vizir actuel, Si el-Hadj Mokhtar, est relégué à Mékinez; il y est gratifié d'un petite pension et vit de ses leçons dans une mosquée de la ville. Si el-Abbes ben Daoud, qui fut

mais il est spécifié que les locataires devront les évacuer au premier avis. Parfois aussi, le makhzen jette son dévolu sur les maisons de riches habitants, qu'il loue d'autorité pour y installer son haut personnel. — Le plus grand nombre est réparti dans les pauvres masures qui remplissent Fez el-Djédid et la kasbah de Marrakech.

gouverneur de Marrakech, se traîne péniblement derrière le makhzen pour solliciter un retour en grâce. Au reste, la situation de tout individu makhzen, inoccupé ou destitué, devient vite extrêmement pénible ; il est privé de toutes ressources et bien, que laissé libre de ses mouvements, doit accourir au moindre appel ; les gouverneurs ou les caïds sans place sont considérés comme trop importants pour être abandonnés à eux-mêmes; on les introduit, pour les surveiller, dans quelqu'une des corporations du palais. A l'heure de la mort, ceux-là même, qui ont réussi, leur vie durant, à se maintenir aux premiers rangs de l'État, ne sauraient échapper aux rigueurs du régime makhzénien ; leurs biens sont séquestrés et l'arbitraire souverain désigne la part de succession, attaibuée à leurs enfants. Il y a, à Fez et à Marrakech, plusieurs magnifiques jardins qui sont délaissés et des palais qui menacent ruine ; la dépouille des morts ou des disgraciés, de Ba Ahmed, des Djamaï, de Ben Daoud, qui, devenue la proie du makhzen, témoigne, par son délabrement, du néant des grandeurs marocaines [1].

Malgré l'âpreté d'un tel système, les gens qui en font partie ressentent une extrême fierté d'appartenir au makhzen ; ils se savent les membres d'un corps

1. En fait, les grands personnages sont préservés de trop brusques soubresauts : la plupart demeurent longtemps en place et les changements sont assez rares dans le personnel dirigeant. Cette stabilité est due à la force des idées conservatrices, qui ont si longtemps dominé le makhzen. Si quelque imprudent inquiète par ses tendances, on essaie souvent de l'amener à la réflexion, en lui faisant faire à la Mecque un opportun pèlerinage.

privilégié et la conscience d'un tel avantage leur fait oublier leur misère. Le dernier des mokhaznis est aussi glorieux qu'un effendi de la Porte ou un clerc du Vatican. Il en résulte un état d'esprit spécial, caractéristique du monde makhzen. Associés au pouvoir, ils prennent volontiers des airs hautains. La supériorité de leur institution les pénètre à tel point qu'ils ne sauraient douter de sa toute-puissance; les événements actuels ont révélé une classe gouvernementale, qui ne voulait jamais perdre confiance en elle-même, et dont l'optimisme irréductible était à l'épreuve des plus graves échecs. Pénétrés d'une idée commune, tous les gens makhzen sont prêts à juger les choses sous le même jour et il s'établit parmi eux une incroyable discipline d'opinion. De la makhzéniya journalière, se dégage une opinion makhzen, une façon de présenter les nouvelles et d'en envisager les conséquences, qui tend à s'imposer à l'opinion du pays. Cette opinion est si impérieuse et si unanime qu'il faut des démentis aussi éclatants que les succès de Bou Hamara pour faire douter la population marocaine du verbe makhzénien. Les discours des gens makhzen respirent tous la même foi et la même imperturbable assurance; à peine les mécontents se permettent-ils dans le particulier quelques discrètes critiques.

Il existe un costume makhzen, avec un caftan aux larges manches et une *faradjiya,* c'est-à-dire une chemise de linge fin, se boutonnant jusqu'au cou, au travers de laquelle transparaît le drap du caftan. Naguère, les gens makhzen s'abstenaient de raser, au-dessus des oreilles, deux grosses touffes de cheveux, qui leur donnaient le plus féroce aspect; cet usage

est maintenant abandonné au vulgaire des mokhaznis[1].

Les règles de la vie religieuse permettent également aux gens makhzen de se singulariser et ils ne peuvent pas appartenir aux mêmes confréries que le commun des mortels. Il n'y a plus guère parmi eux de Taibiyin, à peine quelques Derqaoua ou Tidjaniya. Suivant l'exemple de Ba Ahmed, qui jugeait utile à sa politique de concilier les influences sahariennes, la plupart se sont affiliés à la confrérie du chérif Ma el-Aïnin, établi à Chenguit, entre le Draa et la Séguiet el-Hamra. On dit Moulay Abdelaziz affilié à cette confrérie, qui, en dehors du makhzen, compte fort peu d'adeptes au bord de l'Atlas; en ce moment même, une zaouïa lui est construite à Fez.

A part les vizirs, qui disposent de belles maisons et auxquels leur situation impose un certain train d'existence, le personnel makhzénien, sous l'influence des déménagements multiples que lui imposent les déplacements de la cour, est obligé de mener une vie très simple. Il y a plus de luxe et de raffinement dans la société maure que du côté makhzen, et les deux sociétés ne se mêlent point. Les tribus privilégiées ayant été le point de départ de l'insti-

1. Pour les gens makhzen, la djellaba n'est pas obligatoire, mais le burnous est considéré comme indispensable. L'habitude de la sacoche pour les secrétaires et du poignard pour les mokhaznis est générale. Le haïk est autorisé pour les vizirs et les secrétaires; une vieille tradition prévoyait une exception pour le hagib, le ministre de la Guerre et le caïd el-méchouar, qui n'étaient pas autorisés à porter ce vêtement dans l'enceinte du Dar el-makhzen. En fait, les principaux du makhzen sont habillés de façon très recherchée; la plupart revêtent des tissus légers, avec une djellaba de drap crème, qui est extrêmement seyante.

tution gouvernementale, les coutumes bédouines ont naturellement prévalu au sein du makhzen : les femmes makhzen se coiffent du foulard et non point du hantouz des femmes de Fez. On use dans ce milieu, non point du pur arabe des villes hadhariya, mais d'un dialecte campagnard, qui fait la joie des Maures, toujours enclins à l'opposition et prompts à mettre en parallèle leur propre culture avec la grossièreté du makhzen.

Si le langage ainsi usité est d'une pureté contestable, le style employé par la correspondance administrative est d'une extrême correction, inspirée de l'arabe le plus littéraire. Même à l'époque où la plupart des fonctionnaires sortaient des tribus makhzen, on avait soin de choisir un lettré pour grand vizir. Plus récemment, l'introduction de l'élément maure a assuré le recrutement d'un personnel de secrétaires, d'une culture délicate et raffinée. Il s'est ainsi formé un style makhzen, d'une allure légèrement condescendante, comme il convient à une aussi majestueuse institution, avec des tournures particulières, des formes de discussion et même un vocabulaire spécial, qui, à défaut de mots arabes appropriés, fait de larges emprunts à la langue espagnole[1].

1. Les lettres, émanées du makhzen, revêtent toujours le même aspect extérieur. Elles sont enveloppées dans une feuille de papier, dont un cachet de cire portant un motif décoratif réunit les extrémités ; tout en haut, dans le sens de la largeur, est inscrite l'adresse. L'enveloppe une fois ouverte et la lettre dépliée, on observe qu'elle a été écrite suivant une traditionnelle ordonnance : des plis préalables dans le papier ont indiqué une marge et partagé la feuille en quatre bandes transversales, dont la deuxième, à partir du haut, est elle-même divisée en deux parties égales. C'est dans ce cadre permanent que doit se développer la missive makhzénienne,

Quand un vizir écrit à quelque agent diplomatique, l'adresse adopte volontiers des allures fleuries : « A l'ami intelligent et bon conseiller, qui travaille au bien des deux gouvernements glorifiés et amis, le distingué..., représentant d'un gouvernement illustre et honoré. » Mais les fleurs du style makhzen n'émoussent pas la force du raisonnement, et c'est toujours une surprise pour les nouveaux venus au Maroc de constater la précision de la phrase, et la vigueur de discussion, qui caractérisent les lettres rédigées

avec certaines modifications, selon la qualité du signataire et celle du destinataire. Pour les caïds, les oumana, et, en général, pour tous fonctionnaires marocains, les lettres, ayant trait à d'importantes affaires, sont signées par le sultan lui-même; les vizirs n'ont la signature que pour le menu détail. C'est encore le sultan qui écrit aux chefs d'États étrangers; il en abandonne le soin à ses vizirs, quand il s'agit des agents des Puissances à Tanger ou des négociants européens de la côte. Le modèle le plus fréquent est donc une lettre chérifienne.

Sur la première ligne est inscrite la formule d'usage, qui fut inaugurée sous les Almohades : *Elhamdou lillahi ouahdahou !* « Louange à Dieu seul ! » à laquelle s'ajoutent à volonté l'une des trois invocations suivantes : « Il n'y a de durable que son empire ! » — « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu ! » — « Que Dieu répande sa bénédiction sur notre seigneur Mahomet, sur sa famille et ses compagnons, — qu'il leur accorde le salut ! » — Immédiatement au dessous, est appliqué le cachet impérial, portant deux dimensions, selon la nature du document qu'il doit revêtir « Abdelaziz ben el-Hassan (Dieu est son protecteur et son maître !) » La ligne, qui coupe la deuxième bande, contient l'adresse : « A notre serviteur dévoué (pour un caïd ou pour un amin); à notre secrétaire (pour un vizir); à notre esclave (pour un fonctionnaire sorti des esclaves nègres du Palais, tel que le défunt grand vizir Ba Ahmed ». Suit le nom du destinataire, accompagné de la formule : « Que le salut soit sur toi ! » ou « Que Dieu te dirige ! » Avec la ligne médiane commence le corps de la lettre, qui s'achève par le mot : *Ouassalam !* Salut ! suivi de la date.

dans les beniqas gouvernementales. La rédaction des lettres chérifiennes peut être extrêmement jolie; en voici des exemples. Le sultan annonce aux population la nomination d'un nouveau gouverneur : « Nous vous ordonnons d'écouter ses paroles et de lui obéir dans l'exercice de ses fonctions. Que Dieu vous rende heureux par lui et le rende heureux par vous ! » Il prescrit à son ministre des finances de contracter un emprunt : « Par notre présente lettre (Dieu élève sa puissance et fasse briller dans le firmament de la félicité son soleil éclatant et sa lune !) nous avons autorisé notre serviteur intègre, l'amin, le taleb... à contracter, au nom et pour le compte du Trésor (Dieu le remplisse !) un emprunt de... »

Ce n'est pas seulement la correspondance, qui est soumise dans le makhzen à des règles très strictes. Il n'y a pas un détail de la vie qui échappe à la *qaïda;* et ce protocole, dont la moindre violation fait scandale, contribue pour beaucoup à maintenir la sévère discipline du personnel makhzénien, en donnant à ses principaux membres une réelle apparence d'autorité, au regard des Marocains aussi bien que des étrangers. Les rapports entre gens makhzen sont soumis à de minutieux usages. Chacun sait d'avance quelles visites il doit rendre, quelles invitations, quels cadeaux il doit faire ou recevoir, quelles félicitations il doit apporter pour les fêtes de famille, circoncisions ou mariages, quelles formules de politesse ou quelles courtoisies il doit employer dans son langage et dans ses lettres. En abordant les grands de ce monde, on observe la façon dont il faut leur baiser la main ou l'épaule, et l'on n'aurait garde de s'adresser à un vizir, sans le saluer de son titre de

feqih, qui veut dire docteur ou savant. Retenus par leur grandeur, les vizirs sont tenus à une extrême réserve; ils attendent chez eux les visiteurs qu'il leur convient d'admettre, mais ils ne sauraient rendre aucune visite.

Dès leur arrivée à la cour, les agents européens, qui y viennent en mission, sont saisis par le cérémonial et doivent bon gré mal gré y plier leurs impatiences. Ces exercices d'assouplissement réitérés expliquent l'extraordinaire vénération ressentie pour le makhzen par le petit groupe d'étrangers, qui sont avec lui en contact constant. Il faut attendre trois jours pleins avant que le sultan consente à recevoir ses hôtes, puis visiter lentement les principaux du makhzen dans un ordre déterminé. Les conversations se prolongent assez pour que le temps puisse exercer sur les revendications européennes son assoupissante influence. S'agit-il de parler affaires, les vizirs vous reçoivent dans une chambre modeste ou dans une petite cour, dénuée d'ornements, qui conviennent à la gravité de la rencontre. Ils ne vous initient à la splendeur de leurs appartements de réception qu'en vous invitant, chacun à leur tour, à un repas composé de mets arabes, mais servi sur une table européenne. Le dîner est, du reste, excellent; le seul ennui est qu'il y faille remplacer le vin par des sirops ou par de l'eau pure, pour ne point froisser les habitudes musulmanes de l'homme d'État qui vous héberge. Chez le ministre des Affaires étrangères, le premier secrétaire, qui est le directeur politique de la beniqa, demeure respectueusement assis à l'entrée de la pièce, de manière à suveiller le service.

L'envoi d'une mission à la Cour chérifienne

paraît être le seul moyen efficace d'assurer le règlement des affaires. Traitées par correspondance ou par l'intermédiaire du délégué du sultan à Tanger, elles subissent, pendant plusieurs années parfois, l'épreuve de moyens dilatoires, de discussions et d'enquêtes prolongées. Elles finiraient par demeurer étouffées sous cette procédure, s'il n'était possible de les représenter directement au makhzen, lorsqu'un ministre vient en ambassade remettre ses lettres de créance au souverain ou juge à propos de faire un voyage à la Cour. Toutes les affaires accumulées sont alors soumises à un examen définitif, et les prétentions des réclamants sont le plus souvent admises, sous réserve de fortes réductions. Il est rare que le ministre des Affaires étrangères oppose une fin de non-recevoir absolue aux demandes d'un agent européen; il cherche avant tout à obtenir le règlement le moins coûteux possible et s'arrange pour faire sentir que ses concessions sont toutes personnelles, qu'il s'y résout seulement pour acquérir votre amitié et vous laisser un heureux souvenir de votre passage au makhzen. Les négociations une fois terminées, le ministre marocain fixe les points convenus sur un document, destiné à faire foi de l'accord intervenu. Il y est joint un paquet de lettres, invitant les caïds et les oumana compétents, à exécuter les termes de chaque règlement conclu, et les lettres devront être transmises, par la légation, à chacun des destinataires. S'il s'agit d'une question politique, l'entente est marquée par un échange de lettres entre le ministre marocain et la légation intéressée. Les ambassades et les missions ont aussi pour but, et c'est parfois le point capital, d'exercer sur le makhzen une salutaire

influence, de le détourner de mesures suggérées par les diplomaties rivales et de l'incliner, si possible, dans les propres vues du gouvernement qui les envoie.

Malgré ses déplacements, le makhzen installe un système permanent dans les deux capitales de l'Empire. Quand le sultan quitte Fez ou Marrakech, il y laisse, comme khalifa, un fils, un frère ou un oncle. Un mchaouri fait fonctions de caïd el-méchouar; un secrétaire choisi maintient une apparence de makhzéniya; quelques fraiguia et une petite fraction de chacune des corporations du palais forment un diminutif de cour. Le khalifa représente la personne souveraine et concilie les tribus de la région. Au Tafilelt, berceau de la famille alaouite, le sultan entretient également un khalifa, choisi parmi ses proches parents; mais les attributions de ce personnage sont plus modestes et il se borne à une simple représentation du chérif couronné.

Le gros du makhzen suit la cour. Parmi cette cohue nomade, le temps a fait émerger un certain nombre de grandes familles makhzen, qui, depuis des générations, ne se séparent pas de la Cour, et, par une sorte de privilège héréditaire, y fournissent des candidats aux plus hautes fonctions. Certaines de ces familles sont particulièrement distinguées. Les ancêtres du pacha actuel des Chéraga, Ould ba Mohammed ech-Chergui, figurent au premier rang de cette tribu makhzen, depuis qu'une fille de leur famille, ayant épousé Moulay Abdallah, est devenue la mère du sultan Sidi Mohammed. Le gouverneur de Fez, Si Abderrahman ben Abdessadok est un riffain du guich de Tanger, dont les ancêtres descendirent de

la montagne pour commander la guerre sainte contre les Anglais, possesseurs de la ville. Depuis la reprise de Tanger, à la fin du XVIIe siècle, les Abdessadok sont devenus les plus importants personnages du nord du pays.. Plusieurs générations de Ben Daoud ont fourni des gouverneurs à la ville de Marrakech. Chez les Bouakhar, il y a quelques familles considérables ; les Knichech sont, de père en fils, pachas de Mékinez; les Ben Yaïch se succèdent comme caïds el-méchouar, Le nom de Ba Ahmed illustre les corporations d'esclaves nègres. Depuis sa reconstitution, le guide d'Ehl-Sous appartient aux Faradji et c'est un Ould Faradji qui est actuellement gouverneur de Fez el-Djedid. Les Djamaï, les Kerdoudi, les Mesfioui, les Gharnit, les Ben Driss, les Bouhacherin et les Ben Sliman se sont distingués parmi les secrétaires du makhzen et ce sont eux qui ont fourni les principaux vizirs, depuis le règne de Moulay Abderrahman.

Dans ces grandes familles se conservent précieusement les traditions politiques et les procédés de gouvernement, qui ont maintenu jusqu'à ce jour l'autorité makhzénienne ; car la politique makhzen est chose trop délicate et trop compliquée pour être le fait du grand nombre. En réalité, l'empire du Maroc est une fédération vague, englobant un grand nombre de tribus et de fractions, parfois minuscules. Chacun de ces organismes possède sa propre constitution, — chacun d'eux se montre, avant tout, jaloux de son indépendance et souhaite, pour la conserver, le maintien d'une anarchie propice. Il n'existe que deux liens, susceptibles de réunir entre eux ces atomes divergents, et de provoquer, par leur réunion, la constitution d'un état : un lien reli-

gieux, né des croyances musulmanes, spéciales au Maghreb, qui fait accepter aux tribus l'influence des zaouïas, l'action collective des chorfa, des marabouts et des oulémas, enfin l'autorité suprême du chérif couronné ; un lien politique, créé par le développement historique du makhzen, qui superpose un pouvoir central à l'éparpillement des groupes locaux.

L'exploitation prudente de ce double lien permet le gouvernement du Maroc. Encore la force centrifuge est-elle si puissante que le gouvernement doit se borner au maniement des organes essentiels, éviter toute intervention directe dans les affaires des tribus et faire de son administration une véritable diplomatie. Si les tribus avaient un sentiment quelconque de cohésion et parvenaient à s'entendre entre elles, le makhzen cesserait d'exister par le fait même ; le fondement de la politique makhzen consiste donc à les diviser, à éterniser entre elles les querelles héréditaires et à exercer, dans chacune d'elles, le maximum d'autorité, compatible avec les circonstances. Le makhzen écrase et pressure les faibles, garde certains égards vis-à-vis de ceux qui sont capables de résistance et néglige prudemment les forts. Les villes et les plaines, exposées aux coups du pouvoir central, obligées de subir ses exigences, doivent lui fournir les ressources militaires et fiscales, destinées à contenir la montagne inaccessible. Le double fait de payer l'impôt et de fournir un contingent caractérise donc le blad el-makhzen, par opposition au blad es-siba, qui garde ses hommes et son argent. Certaines tribus sont constamment soumises, certaines autres vivent, au

contraire, dans une perpétuelle insoumission ; il en existe bon nombre, sur les premières pentes de la montagne, qui demeurent dans une situation intermédiaire, apportent et retiennent leur soumission, selon les circonstances et la force du makhzen. C'est dans ces régions indécises que le sultan peut, de temps à autre, lancer quelques expéditions lucratives et exercer, grâce à son armée, une action intermittente. Développer le blad el-makhzen jusqu'à ses limites extrêmes, réduire dans la mesure du possible le blad es-siba, a toujours été le but de la politique makhzen et les plus grands souverains du Maroc ont été ceux qui surent obtenir l'impôt du plus grand nombre de tribus.

En dehors de l'impôt et du contingent, le makhzen ne peut pas avoir de grandes exigences. Il ne demande aux tribus que d'assurer sur leur territoire la sécurité du passage et les laisse se gouverner à leur guise ; elles n'ont pas de routes à entretenir, pas de travaux publics à exécuter ; le principe de la responsabilité collective leur garantit à elles-mêmes une police suffisamment efficace. En fait de fonctionnaires, le makhzen se borne à nommer les cadis, les gouverneurs des villes et les caïds des tribus. Comme la population des villes est plus malléable, il est souvent indifférent de leur attribuer un gouverneur quelconque. Il en est de même des tribus modestes, dont il importe peu de ménager les convenances, ou bien de celles qui viennent d'être réduites et qu'il s'agit de maintenir sous une vigoureuse autorité. Dans la plupart des tribus de la plaine soumise, les caïds sont choisis parmi les contributes ; parfois, quelque ancien mchaouri, issu

de la tribu, que son séjour à la cour a imprégné des idées makhzen ; plus généralement de grands propriétaires, dont les familles détiennent cette dignité depuis plusieurs générations. Cependant la désignation ne saurait être tout à fait arbitraire, et le makhzen doit au préalable s'assurer de l'assentiment de la tribu. Autrement la kasbah du nouveau caïd risquerait d'être pillée par ses administrés, puis une délégation se hâterait de venir à la cour pour se réfugier dans quelque koubba et réclamer un autre choix. Le caïd, une fois nommé par le makhzen et agréé par les siens, devient un potentat dans sa tribu, où il exerce le même pouvoir absolu que le sultan dans l'empire. C'est lui qui désigne ses cheikhs, répartit l'impôt et recrute le contingent ; — c'est lui seul que connaît le makhzen pour l'accomplissement des obligations de la tribu et c'est avec lui que s'ouvrent une correspondance et une comptabilité.

Le soin de cette correspondance et de cette comptabilité avec les tribus revient à la bureaucratie makhzénienne, qui remplit les diverses beniqas. La correspondance est considérable ; car, même dans les parties les plus reculées du blad es-siba, il n'est pas de tribu qui ne soit en rapport avec le makhzen. Bien que résolues à se soustraire à son autorité, elles tiennent toutes à garder un contact avec lui et à ne point se détacher complètement d'un pouvoir musulman, qui maintient, aux yeux des étrangers infidèles, le symbole de l'unité impériale. Ce souci ne s'est jamais mieux manifesté qu'au cours de la présente agitation, où il n'est pas une des tribus rebelles, qui, tout en le combattant par les armes, ait interrompu ses négociations avec le makhzen. La comptabilité

est naturellement plus limitée, car on ne peut entrer en compte qu'avec les tribus soumises.

Les obligations fiscales de ces tribus sont consignées dans un registre, qui fut établi, lors de la réorganisation de l'impôt par les Saadiens. Il contient, pour chaque tribu, le relevé des chefs de famille propriétaires, c'est-à-dire le nombre des unités imposables, calculé par tentes, par feux, par fusils ou par étendards. Le prince Almohade Yacoub el-Mansour avait été le premier à percevoir les deux impôts coraniques, l'*achour* et le *zekkat* ; quant à la *naïba* c'est, en principe, un impôt supplémentaire, destiné à parer aux frais extraordinaires de la guerre, que les Almohades et les Mérinides avaient déjà commencé de percevoir. Quand le premier Saadien entreprit la lutte contre les Portugais, il demanda une contribution aux gens du Sous, et chacun d'eux dut apporter un dirham. Fort de ces précédents, lors de la constitution actuelle du makhzen, ce fut la naïba qui dut fournir des ressources permanentes pour les dépenses militaires ; elle reçut alors son nom et sa forme définitive. Imposée d'abord à tous, en nature, puis en espèces, elle fut promptement épargnée aux groupes privilégiés. La dispense d'impôts, dont les chorfa bénéficiaient déjà sous les Mérinides par dahirs nominatifs, fut étendue aux tribus makhzen ; et les diverses zaouïas obtinrent successivement la même faveur. La naïba continue à peser sur la plèbe taillable à merci des tribus non privilégiées ; c'est devenu un impôt fort arbitraire dans sa perception et dont le makhzen exige le paiement, selon ses convenances, soit qu'il le réclame de toutes à propos d'une expédition chérifienne, soit qu'il l'impose à une

tribu isolée, en punition de quelque méfait. La naïba, dont l'unité, prévue au registre, peut être doublée selon les besoins de l'État, se paie en nature ou en espèces; la *daïra* est la contribution en argent, la *koulfa* l'apport de bêtes de somme, paille, orge et bœufs pour la fabrication de la viande conservée. La naïba est intermittente et doit être acquittée en sus de l'achour et du zekkat, qui sont annuellement perçus.

En outre du registre fiscal, le makhzen détient un registre des obligations militaires, dont la première idée remonte à Moulay Sliman, qui se mit à envisager la réforme de son armée, lors de la dispersion des Bouakhar. Ce furent Moulay Abderrahman et ses successeurs qui donnèrent à ce registre sa forme actuelle; il contient la liste des tribus soumises et le contingent que chacune d'entre elles est en mesure de fournir, en fantassins et en cavaliers. Les fantassins sont destinés au recrutement de l'armée permanente, et il y a quelques tribus qui échappent encore à cette obligation. Par contre, toutes se prêtent à envoyer des cavaliers, qui sont les nouaïb convoqués, dans le seul cas de harka, par un appel chérifien.

Chaque caïd reçoit une copie des registres fiscaux et militaires, en ce qui concerne les obligations de sa propre tribu et il est responsable vis-à-vis du makhzen de la façon dont elle les remplit. C'est un principe de la politique makhzen que le compte de chaque caïd reste débiteur en argent et en hommes. On pense influer ainsi sur leur docilité par la constante menace du règlement de l'arrivée; le caïd fait le même raisonnement et suit un système analogue à l'égard de ses contributes. On s'arrange, d'ailleurs,

pour laisser aux tribus le moins d'argent possible, de peur qu'elles ne l'emploient à l'achat de chevaux et d'armes ; car il est de règle, au Maroc, que la révolte soit la conséquence de la prospérité.

Si, cependant, quelque caïd s'attardait trop dans ses obligations, ou faisait mine d'indépendance, le makhzen finirait par en prendre ombrage. Il n'est pas d'usage que les chefs des tribus entretiennent des représentants auprès du pouvoir central. A moins qu'ils ne soient appelés à la cour, — soit en cas de harka, où tous doivent accourir à la tête de leur nouaïb, soit sur une convocation individuelle —, c'est par correspondance que le makhzen traite d'affaires avec eux. S'il s'agit d'une insignifiante question, la lettre est apportée de la capitale par quelqu'un des msakhrin ; l'envoi d'un mchaouri comporte déjà une missive plus importante ; dans un cas sérieux, on déplacerait même l'un des moualin el-mekhala, qui figurent, dans l'entourage du sultan, parmi les officiers de la couronne. Si l'on veut faire une tentative de conciliation, le grand vizir dépêche un secrétaire de sa beniqa ; au contraire, s'agit-il de donner un dernier avertissement, on envoie un caïd er-raha, avec quelques soldats, qui s'installent comme de véritables garnisaires. Tous les envoyés du makhzen sont porteurs d'un papier officiel mentionnant le motif de leur venue et le chiffre de la commission — *sokhra,* — que devra leur payer l'intéressé. Si les affaires se compliquent, si la puissance du caïd devient trop dangereuse ou sa résistance trop manifeste, il ne reste plus au makhzen qu'à employer les grands moyens : en pays soumis, il provoque des compétitions parmi les contributes du coupable, divise son

territoire entre plusieurs caïds, le destitue ou l'emprisonne. Vis-à-vis des tribus qui frisent l'insoumission, il doit prendre son temps et attendre l'occasion propice, avant de risquer une expédition militaire, qui, après avoir infligé au groupe récalcitrant un châtiment exemplaire, fera rentrer l'arriéré des impôts.

S'il n'est point de gouvernement, dont l'organisme paraisse plus simple que celui du Maroc, il n'en est pas non plus dont le maniement soit plus compliqué. C'est un véritable groupement de petits États autonomes, à l'égard desquels le makhzen doit procéder selon une diplomatie appropriée à chacun d'entre eux. Pour réussir dans sa tâche, il lui faut acquérir, par la concession de certains privilèges, le concours des principales influences : concours militaire des tribus makhzen, concours administratif des caïds, concours religieux des chorfa et des zaouïas ; encore doit-il s'employer sans cesse à contenir ses associés privilégiés, de peur de se trouver quelque jour à leur merci. Si le makhzen demande aux tribus de satisfaire à quelques obligations limitées, c'est à seule fin d'assurer son existence, et son ambition ne va pas au delà de développer dans l'Empire un système fiscal et un système militaire.

Malgré son étendue, sa population et ses richesses naturelles, le Maroc est, financièrement, l'état le plus faible qu'on puisse concevoir. Afin de répondre aux usage locaux, le makhzen est obligé d'accepter en nature une certaine part des impôts, si bien qu'il est facilement à court de numéraire, tout en disposant d'un excès de ressources pour fournir la mouna ou des cadeaux. D'autre part, sauf pour la naïba,

qui apparaît historiquement comme une conséquence de la conquête du pays par le groupe dominant et qui constitue d'ailleurs une rentrée extraordinaire en vue de la dépense extraordinaire des expéditions militaires, il n'est pas loisible au makhzen d'établir à son gré de nouvelles taxes. Le pays soumis paie volontiers les deux impôts coraniques, l'achour et le zekakt, puisqu'ils résultent d'un devoir religieux. L'idée féodale réconcilie avec l'obligation de la hédiya, c'est-à-dire de l'hommage, en espèces et en nature, apporté par les vassaux au seigneur suzerain, à l'occasion des trois grandes fêtes religieuses. Les superstitions du Maghreb font également admettre la légitimité des ziaras, que les caïds apportent au chérif couronné, lors de leurs visites à la cour, et qui reviennent, non point au Trésor public, mais à la bourse particulière du sultan. Le makhzen peut également toucher le revenu de ses immeubles, comme tout autre propriétaire foncier, et percevoir des droits de douane, parce qu'ils affectent le commerce étranger, sans peser directement sur les musulmans; mais c'est à cela que se bornent les recettes légitimes de l'Etat et sa faculté d'imposer les gens. Les *mostafad* ou contributions indirectes, qui comportent aujourd'hui les droits des portes et de marchés, les monopoles du soufre, du kif et du tabac à priser, sont d'institution moderne et la population ne s'y prête pas sans difficulté. Quand, pour la première fois, au XVIII[e] siècle, Sidi Mohammed ben Abdallah essaya de percevoir le *meks* (on appelle ainsi tout impôt non-coranique), en taxant, à Fez, les balances des marchés au beurre et aux huiles — taxe bien minime, puisque son revenu mensuel ne devait pas

dépasser 3.000 mitkals, — les Fasis crièrent à l'hérésie et le sultan dut interroger les oulémas de la ville, quant à la légitimité de la taxation. Ceux-ci rendirent un fetoua, reconnaissant le droit du souverain d'exiger des impôts supplémentaires, s'il ne disposait pas de ressources suffisantes pour l'entretien de son armée. C'est en vertu de ce fetoua propice qu'un début timide de contributions indirectes et de monopoles a pu être tenté au Maroc.

Pour modestes qu'ils soient, les services financiers jouissent d'une assez sérieuse organisation Ils sont confiés au corps des oumana, qui a été constitué sous le règne de Moulay Sliman, lorsque le makhzen, renonçant au monopole du commerce extérieur, se décida à établir des douanes dans les ports ouverts. De prime abord, ces oumana furent exclusivement recrutés parmi les négociants de Tétouan, de Salé et de Rabat. A la fin du règne de Moulay Abderrahman, on commença à s'adresser aux gens de Fez qui acquirent promptement la prépondérance parmi les agents fiscaux du makhzen. Chaque année, une liste est dressée par le ministre des Finances, contenant les noms des commerçants établis dans les quatre villes favorisées, susceptibles de remplir les fonctions d'amin. C'est d'après cette liste que sont pourvus les divers postes, au fur et à mesure des vacances ; il est d'usage de ne pas laisser en place un amin au delà de deux ou trois ans.

Avec la complication croissante de la comptabilité et des services, il a fallu instituer toute une variété d'oumana. Ceux des douanes, installés dans les ports ouverts, perçoivent les droits d'exportation et d'importation. Comme ils détiennent la majeure partie

des espèces recouvrées par le Trésor, le makhzen en fait ses banquiers, tire sur eux pour ses paiements et leur demande, en cas de besoin, des envois de fonds. Les *oumana el-mostafad* ont été placés dans toutes les villes comme receveurs des contributions indirectes, depuis que ces taxes ont été généralisées et développées par Sidi Mohammed ben Abderrahman, après la guerre de 1860 avec l'Espagne. Pour l'achour, les évaluations — *tekhris* — sont effectuées, par les *oumana el-khers*, qui sont le plus souvent de grands propriétaires, exerçant leurs fonctions de père en fils et disposant de circonscriptions fort étendues. Leurs agents parcourent le pays lors de la moisson et procèdent dans les tribus à l'estimation de la récolte. Ceci fait, chaque caïd devient responsable de la quantité due par ses administrés, au titre de l'achour, qui, selon les usages de la tribu ou les exigences du makhzen, doit être payé en argent ou apporté en nature au *mers* le plus prochain, contenant les silos de l'État. Quant au zekkat, il est acquitté en espèces, en proportion du bétail possédé par chaque tribu.

Dans les ports, la douane constitue une caisse publique, renfermant des fonds d'État. Dans l'intérieur, le Trésor dispose, à Fez, Mékinez et Marrakech, de trois *bits el-mal*, placés dans la kasbah, sous la garde du pacha de guich. A chacun d'eux, est attaché un *amin es-sayer*, chargé d'effectuer les paiements, sauf à Fez, où cet office est confié à un

1. Toutes les tribus du Nord du Maroc relèvent de la famille des Ouled-ed-Daouya, établie dans le Gharb, entre Larache et le Sebou, et possédant, cette sorte de recette générale, depuis le règne de Sidi Mohammed ben Abderrahman.

conseil de trois oumana, formant le *Dar Addeyel.* Les impôts, perçus en nature, aboutissent aux magasins généraux du makhzen, qui sont placés dans les trois villes précitées, sous la surveillance d'*oumana el-mers*.

Quel que soit le service dont il est chargé, chaque amin est tenu d'envoyer au makhzen, en double exemplaire, un état hebdomadaire de ses recettes et son bilan mensuel. Dans les sept jours qui suivent la fin du mois, l'amin doit avoir dressé et expédié à la Cour le compte détaillé de l'exercice du mois écoulé. En outre, avant de quitter leurs fonctions, les oumana se présentent au makhzen, avec un compte général de leur gestion, afin qu'il leur en soit donné décharge. Un exemplaire des états ainsi fournis est remis au sultan et communiqué par lui au contrôle de la beniqa spéciale, faisant office de cour des comptes. L'autre est retenu par le ministre des Finances, qui le fait transcrire sur un grand livre, tenu constamment à jour, et marquant ainsi, en recettes et en dépenses, la situation exacte du Trésor. On voit que les oumana ont apporté dans la comptabilité de l'État les habitudes régulières des maisons de commerce, dont ils sont issus; mais ils n'ont point cherché à dégager des règles propres aux finances publiques ; ils ne dressent pas de budget et ne se règlent par aucune prévision de dépenses. Aussi le système financier du makhzen se trouva-t-il excellent, tant que l'État fut géré avec une traditionnelle économie, distribuant libéralement les produits en nature, venus de l'impôt, mais réservant les espèces pour les besoins éventuels. Quand vinrent les réformes coûteuses et les fantaisies de

Moulay Abdelaziz, elles bouleversèrent du premier coup tous les comptes de l'État. Pour donner des appointements aux fonctionnaires et acquitter les commandes souveraines, il fallut beaucoup d'argent comptant et il était impossible de s'en procurer, en proportion suffisante, avec des revenus, qui ne paraissent pas dépasser un total d'une vingtaine de millions de pesetas, dont la moitié environ fournie par les douanes.

L'expérience actuelle a révélé que le système militaire n'était pas beaucoup plus apte que le système financier à supporter les soubresauts imprimés par le jeune sultan à la politique makhzénienne et que, s'il suffisait pour exercer, sur certains points, une répression locale, il ne pouvait contenir une agitation étendue, provoquée par les erreurs du souverain. Seul, le guich reste efficace. En fournissant la garde impériale et la garnison des villes makhzen, il garantit l'existence du gouvernement marocain, et le préserve contre toute agression des tribus, qui se savent impuissantes devant des murailles ou des canons. Quelque universelle que devienne l'agitation, elle peut déborder sur tout le pays et le transformer en blad es-siba; mais, tant que subsistera le guich, il y aura un sultan et un makhzen, inattaquables à l'abri des villes impériales ou dans l'enceinte du campement chérifien.

Si la défensive est ainsi assurée pour le makhzen contre des sujets récalcitrants, l'offensive est moins bien organisée. Elle appartient à l'armée permanente et aux contingents nouaïb. La plupart des tribus du pays makhzen, y compris les tribus privilégiées, consentent à maintenir sous les armes un certain

nombre d'hommes ; si bien que chaque tribu possède un tabor portant son nom et composé d'*askar*, désignés pour le service parmi les contributes. Les tribus du Haouz et des Diara de l'Atlas fournissent ainsi leur tabor à l'armée chérifienne ; quant à celles du Gharb, quelques-unes refusent encore de se prêter à cette obligation. En dehors des tabors de tribus, il s'est également constitué plusieurs tabors de volontaires, en majorité originaires du Sous, qui sont recrutés par quelques caïds renommés et prennent le nom de leur chef. Le plus connu de ces tabors est celui des *Harraba,* qui est un bataillon modèle, d'environ 2.500 hommes, formé par le caïd Sir Harry Mac Lean. Chaque tabor est commandé par un caïd er-raha, qui dispose de caïds el-mia comme officiers subalternes et de moqaddems comme sous-officiers ; un amin spécial sert de payeur au régiment. L'effectif de chaque tabor est infiniment variable : celui des tabors de volontaires peut être à peu près maintenu par la recherche de nouveaux engagements ; la chose n'en va pas de même pour les tabors de tribus qu'on évite de mécontenter en risquant auprès d'elles un appel de recrues. Il en résulte que les tabors de tribus sont nombreux à l'arrivée d'un nouveau contingent ; mais peu à peu, les désertions y accroissent les vides et ils finissent par ne plus compter que quelques askar, si même ils ne disparaissent pas tout entiers. Le soldat marocain est né déserteur; son goût d'indépendance l'écarte des drapeaux, et il y est tacitement encouragé par ses propres officiers, qui préfèrent se réserver la solde de leurs hommes. Les askar sont uniformément vêtus d'un large pantalon de cotonnade bleue, et d'une veste

rouge, leur coiffure est une simple chéchiya; ils sont armés de fusils Gras et Martini. Il va sans dire, qu'au premier besoin d'argent, ils s'empressent de battre monnaie avec leur armement et leur équipement.

Tous ces tabors, qui sont le gros de l'armée chérifienne et représentent nominalement une vingtaine de mille hommes, forment l'infanterie; les plus importants sont complétés par un petit escadron de cavaliers ou par une section de mitrailleuses. Il s'y joint quelques batteries d'artillerie, manœuvrées par plusieurs centaines d'artilleurs — *tubjiya* —, recrutés parmi les quatre tribus makhzen, avec un certain appoint de volontaires, et instruits par la mission militaire française. Les canons en service sont de toutes provenances; mais la plupart ont été mis hors d'usage par l'incurie marocaine. Depuis un an, Moulay Abdelaziz a entrepris de se constituer une cavalerie avec des Chaouya, des Abda, des Doukkala et aussi des volontaires, en tout 7 ou 800 hommes, dont il a confié l'instruction à la mission militaire française et à un major anglais appelé pour la circonstance.

Ces forces d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, qui sont toute l'armée permanente, doivent rester auprès du makhzen. Quelques détachements sont cependant répartis, comme garnisons, sur certains points du pays; il en existe à Mékinez, à Tanger et à Ouazzan; un tabor entier réside au Tafilelt; un autre à Tiznit, dans le Sous; en temps normal, la garnison d'Oudjda doit être reliée à Fez par une série de postes, qui occupent les kasbahs de Miknasa, de Messoun et d'Ayoun Sidi Mellouk; ces postes ont été naturellement enlevés par les rebelles, dès le début

de la présente agitation. La garnison des ports est assurée par des tabors locaux, appuyés de quelques artilleurs.

Le makhzen dispose de cette armée pour la lancer, en cas de besoin, contre les tribus récalcitrantes et exiger la rentrée des impôts arriérés. Les askar se jettent sur la tribu désignée, y font main basse sur la volaille et le bétail, brûlent les villages, coupent quelques têtes et se retirent, après que le makhzen a obtenu satisfaction, par l'intermédiaire des chorfa locaux. Quand il s'agit d'une expédition plus importante et que l'on s'attend à une sérieuse résistance, le makhzen convoque une harka et joint à son infanterie permanente la cavalerie des *nouaïb,* dont chaque tribu doit lui fournir un contingent. Bien qu'ils ne reçoivent pas les leçons d'instructeurs européens, les nouaïb passent pour la seule force solide, dont le makhzen puisse disposer en campagne et ils montreraient, à lâcher pied au premier coup de feu, un moindre penchant que les askar. Askar et nouaïb avaient suffi jusqu'ici à remplir leur tâche et à assurer peu ou prou le fonctionnement du gouvernement marocain. Les événements de l'an passé ont montré qu'ils ne pouvaient réduire une insurrection generalisée parmi les tribus et que leur efficacité ne dépassait pas les résistances locales.

Il faut, d'ailleurs, reconnaître que les brusques réformes, entreprises par Moulay Abdelaziz étaient faites pour décourager les meilleures volontés parmi les soutiens ordinaires du makhzen ; et l'on a vu, dans ces derniers temps, ce phénomène extraordinaire du personnel makhzénien, — vizirs et caïds en tête, — employé à défendre le makhzen, puisque

c'était sa raison d'être, mais souhaitant au fond du cœur le succès prolongé de Bou Hamara et bénissant le ciel de leur avoir suscité un adversaire aussi opportun. Les fantaisies européennes et les gaspillages du jeune sultan ont contribué pour une bonne part à ce mouvement de désaffection ; il a été surtout provoqué par le projet de réforme fiscale, qui, faisant table rase du passé, prétendait abolir d'un seul coup tous les privilèges. En septembre 1901, une circulaire annonça que « Notre maître (Dieu le glorifié !) avait reçu de Dieu la joie de pouvoir tourner son attention vers les mesures à prendre, afin d'améliorer le sort de ses sujets bien gardés, couper court aux sources d'injustice et d'arbitraire... » Ces mesures comportaient le *tertib*, c'est-à-dire une réforme fiscale, supprimant les anciens impôts coraniques, et les remplaçant par une taxe sur les terres arables, les arbres fruitiers et le bétail. La taxe devait être fixe et applicable à tous, selon un tarif annexé au projet. Des oumana et des adoul étaient désignés pour parcourir tout le pays, y faire l'évaluation de la matière imposable ; et être ensuite chargés des perceptions et des paiements. Quant aux caïds ils recevraient à l'avenir un salaire du makhzen, s'élevant, selon leur rang, de 2 et demi à 10 douros par jour ; ils ne seraient plus autorisés à percevoir des sujets de Sa Majesté Chérifienne « la moindre rognure d'ongle » et leur rôle devrait se borner à prêter main-forte aux agents du fisc.

Ce malencontreux projet, si simple en apparence, qui devait apporter au trésor un supplément de ressources et introduire, au Maroc, le règne de la justice, témoignait d'une prodigieuse inexpérience. Il

contenait en lui-même le bouleversement du makhzen et les germes de la présente agitation. De fait, il n'était pas un Marocain qu'il n'atteignît dans ses croyances ou dans ses intérêts. La plupart des tribus soumises, qui en eussent pu éprouver quelque soulagement, y virent surtout une atteinte portée à leurs convictions religieuses par la suppression des impôts coraniques; et elles se méfièrent d'une suggestion étrangère. Cela suffit pour agiter la montagne et y faire prêcher la guerre sainte contre le sultan réprouvé. Dans la plaine, les tribus se sentirent plus dégagées à l'égard de leurs caïds, dont les attributions fiscales constituaient naguère le revenu principal et la principale autorité. Si bien que les caïds, ainsi réduits à la portion congrue, se virent privés de l'influence, dont ils se servaient à la fois pour piller leurs administrés et soutenir le makhzen. Les privilégiés s'indignèrent : à quoi bon désormais appartenir à une tribu makhzen, si l'on avait à payer les taxes comme une simple tribu naïba. Les chorfa, soumis à l'impôt comme le commun des mortels, y virent une offense au sang du Prophète et mirent plus de négligence à concilier les tribus, au profit d'un gouvernement aussi mal élevé. Tous les fonctionnaires, caïds et oumana, les vizirs eux-mêmes, envisagèrent avec répugnance un régime, qui leur attribuait des salaires mesquins, et tarissait leurs anciennes sources de richesse. Du reste, les ressources du Trésor étaient trop faibles pour assurer des appointements convenables à tous les employés du makhzen. Le trouble financier se trouva encore accru par le fait que, l'ancien système ayant été abrogé avant que le nouveau eût pris sa forme défi-

nitive, les tribus ont, depuis deux ans, cessé de payer tout impôt. Le tertib avait donc eu pour résultat immédiat de fausser les ressorts constitutifs du makhzen, d'en détruire le système financier, et de provoquer une agitation, qui démontrait l'insuffisance de son système militaire.

Or, une crise aussi grave a pu être abordée par un makhzen qui était, depuis nombre d'années, en transformation et que le caractère du sultan régnant, avait particulièrement affaibli. Pourtant, grâce au prestige et à la force de ses traditions, il a pu subsister, il subsiste et il est bien probable qu'il subsistera longtemps encore. C'est en se cramponnant à son makhzen que Moulay Abdelaziz a réussi à se maintenir contre la réprobation de tout son peuple. Il est indéniable que le makhzen est faible dans ses manifestations d'autorité, battu en brèche de toutes parts par l'anarchie marocaine ; mais, s'il est limité dans son action, il est assuré dans son existence par la considération involontaire, dont l'entourent les tribus et par le sentiment inconscient qu'elles ont de son utilité. Toutes proportions gardées, le makhzen peut être compté au nombre de ces institutions vénérables, comme la Papauté, la Porte ou la maison de Habsbourg, qui, fortes de leur passé et de leur politique, se sentent nécessaires et irremplaçables, supportent avec sérénité les ébranlements les plus dangereux et résistent aisément aux plus terribles chocs. L'expérience actuelle est bien faite pour demontrer une fois de plus la solidité de l'édifice makhzénien et, jusqu'à nouvel ordre, il est impossible de concevoir sans lui le gouvernement du Maroc.

Malgré ce qu'en pensent communément les Européens, Fez est la seule capitale de l'Empire : en effet elle est la seule ville dont les Musulmans disent (et écrivent) avec un respect marqué : « Sa Seigneurie Fès » (hadrat Fas) et toutes les dynasties qui se sont succédé depuis douze siècles s'y sont installées dès que cela leur a été possible. A. P. G. Martin Afriq. du Nord p. 87

CHAPITRE XIII

FEZ. — LA VIE RELIGIEUSE

Notre séjour à Fez. — L'hospitalité du makhzen. — Le panorama de la ville ; sa fondation et son histoire. — Fez el-Djedid, le quartier de Bou Jeloud et Fez el-Bali. — La population et l'administration du vieux Fez. — Caractère musulman de Fez-el Bali. — Mosquées et biens habous. — L'organisation de la justice. — Les fondations pieuses : l'assistance publique. — L'enseignement : *msids* et *médersas.* — L'université de Karaouiyin. — La vie des étudiants ; le sultan des tolba. — La fête de l'Achoura. — Le sanctuaire de Moulay Edriss ; la zaouïa, les lieux d'asile.

Fez.

Nous sommes, à Fez, les hôtes du makhzen. On nous a assigné, dans la rue Zerbtana, au quartier d'el-Oyoun, un grand jardin planté d'orangers et de rosiers ; des eaux courantes, dérivées de l'oued Fez, le traversent en tous sens : au beau milieu, un moulin forme enclave. Nos bêtes — chevaux et mules — sont installées dans une cour, où se trouve également la tente pour la cuisine ; quant à nos gens, ils se sont accommodés de leur mieux dans les recoins les plus divers et surtout dans un petit *manzah,* pavillon situé au fond du jardin. Lorsque nous arrivâmes, les orangers étaient couverts de leurs fruits ; puis ils se

mirent à fleurir ; et, du matin au soir, leurs branches retentissaient du sifflement des merles, qui abondent dans les orangeries de Fez.

Nous habitons une maison, assez grande d'apparence, mais contenant seulement deux chambres et une modeste salle à manger. Elle a l'inappréciable avantage d'être meublée à l'européenne : quelques gros meubles, des lits, des tables, des chaises et surtout d'excellents fauteuils ; autant de raffinements très rares dans la ville et que le makhzen avait eu la bonne pensée de réserver à ses visiteurs... Du haut de la terrasse, une vue magnifique embrasse l'ensemble de Fez el-Bali, et l'horizon des montagnes avoisinantes. L'intendant du logis, el-Hadj Boubeker Guessous, homme fort empressé, s'informe avec la meilleure grâce de nos commodités et nous fait parvenir une mouna journalière (de l'orge, de la paille, du charbon, des moutons, des poulets, des légumes, des paquets de bougies et des pains de sucre, parfois aussi des dattes et quelques friandises locales). Nous avons appris indirectement que notre entretien coûte ainsi au makhzen une somme mensuelle de cinq cents douros et parfois même davantage. Les dépenses doivent être, en ce moment, fort élevées du chef de l'hospitalité : tous les caïds des tribus soumises, qui se trouvent à Fez, bénéficient, comme nous, du logement et de la mouna, fournis par le gouvernement. Nous avons précisément pour voisin, dans un jardin contigu au nôtre, le caïd des Rahamna, Si el-Mehdi ben el-Madani, neveu du défunt caïd, et celui-là même qui, l'automne passé, fit assassiner si opportunément son cousin, pour frayer le chemin de sa propre grandeur.

Si les kasbahs et les marchés de la route influent de façon déplorable sur la bonne tenue d'une caravane en pays marocain, non moins néfaste est l'action exercée par un séjour prolongé dans une ville impériale, où l'on est hébergé par Sa Majesté Chérifienne. Nos gens savent qu'ils vivent sur le makhzen et s'arrangent de leur mieux pour faire à ses dépens une nzâha permanente. Il n'est pas de force au monde pour les empêcher de vendre effrontément le superflu de la mouna et de se procurer, avec le produit, toute une colonie de filles et même de petits garçons, qui grouillent dans tous les coins de notre jardin. Ni objurgations ni menaces ne peuvent mettre un terme à cette fête déchaînée : la moitié de la nuit, on entend le son frêle du *guembri*[1]. Quand ce n'est pas notre jardin, c'est celui d'à côté qui opère, et notre seule excuse est que la conduite de notre petit monde n'est ni plus ni moins scandaleuse que chez le Rahmani, notre voisin.

Il existe, aux abords de la ville, deux points élevés, où l'on est particulièrement bien placé pour saisir, dans son ensemble, le long alignement qui forme l'agglomération de Fez : c'est, au sud, la msalla du gouverneur de Fez el-Bali et, au nord, la colline des tombeaux Mérinides. La ville a été construite à l'endroit favorisé, où l'oued Fez, après avoir traversé la large plaine du Saïs et avant de se jeter dans le Sebou, tombe en multiples cascades au fond d'une étroite vallée ; les maisons recouvrent les accidents de la rivière. A l'ouest, c'est l'immense kasbah de

1. Le *guembri* est une petite guitare à deux cordes, qui est d'un usage général au Maroc.

Fez el-Djedid, résidence du makhzen, avec sa petite annexe, le mellah, teinté de bleu, où se groupe la communauté juive. La plaine se termine avec le domaine de Bou Jeloud. qui sert de trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle ville. Puis le terrain descend brusquement par une pente rapide, qu'occupent les jardins du quartier d'El-Oyoun et la coulée des maisons de la Talaâ. Au creux de la vallée, enchâssée dans la verdure, entourée de sa ceinture de murailles, s'épanouit la masse grisâtre de Fez el-Bali, au centre de laquelle pointe la gloire de la ville, le toit carré, recouvert de tuiles vertes, et le minaret de Moulay Edriss. Les irrigations, distribuées dans les fonds et sur les pentes, développent tout autour de la ville une végétation très abondante : jardins fruitiers, clôturés de roseaux, et cultures maraîchères, au milieu des mûriers, des peupliers et des ormes. A l'exception du Caire, je ne connais point, dans toute l'Afrique du Nord, ville mieux située ni de plus bel aspect que Fez, plus favorisée par le relief du sol, par les eaux et par la verdure.

Celui qui eut la main assez heureuse pour choisir un pareil site fut un ministre du second des Edrissites[1], Oméir ben Mossab el-Azdy. Un soulèvement

1. Les ouvrages suivants fournissent des renseignements sur la ville de Fez, et, en général, sur toute l'histoire marocaine :

Le *Roudh el-Qartas* (le jardin des feuillets), écrit en 1326 par un Maure de Grenade, l'imam Abd el-Halim. Il contient les annales de Fez jusqu'au neuvième des souverains Mérinides.

Le *Nozhet el-Hadi* (la récréation du chamelier), de Mohammed el-Oufrani ; c'est l'histoire de la dynastie Saadienne.

L'*Ettordjeman Elmo' arib* (l'interprète qui s'explique claire-

infructueux, tenté à la Mecque par les descendants d'Ali, avait amené les Edrissites au Maroc : le premier Edriss, venu d'Égypte, traversa tout le nord de l'Afrique et arriva, en 788, à Oualily, dans le Zerhoun, au milieu de tribus berbères, qui firent grand accueil au chérif fugitif ; elles incarnèrent, dans ce représentant de la plus illustre famille musulmane, leurs goûts de révolte et d'indépendance, et leurs adhésions de plus en plus nombreuses permirent à l'exilé de fonder un Empire détaché du khalifat Abbasside.

Trouvant Oualily trop petite pour un souverain de son importance, le second Edriss se mit en quête d'une nouvelle capitale et le ministre Oméir fut chargé d'en choisir l'emplacement. Un jour, il arriva auprès de la source qui, depuis, porte son nom et dont les eaux se précipitaient vers l'oued Fez à travers la verdure : un peu plus bas, une soixantaine de sources, disséminées sur une colline, tombaient dans la rivière par une succession de cascatelles. L'endroit était occupé par deux fractions de la tribu berbère des Zenata, auxquelles il fallut acheter le terrain. En 808, le second Edriss commença par l'enclore de murs, puis le distribua entre les tribus qui l'accompagnaient. L'oued Fez sépara la nouvelle ville en deux quartiers, qui devinrent l'*Adouat el-Karaouiyîn*, sur la rive

ment sur les dynasties de l'Orient et de l'Occident), de Abdel Qasem Ezzayâni, qui s'achève en 1812.

L'*Istiqsa* (recherches historiques sur les dynasties du Magh reb), d'Ahmed Esselaoui, qui nous conduit jusqu'à nos jours.

Le *Sélouet el-Anfas* (la consolation des âmes), par le Cheikh Sidi Mohammed el-Kettani, professeur à Karaouiyîn, consacré aux biographies des saints, des oulémas et des feqihs, enterrés à Fez ou dans les environs.

gauche, et l'*Adouat el-Andalous* sur la rive droite. On installa, dans le premier, des émigrants venus de l'Ifrikiyah, dans le second, huit mille Maures expulsés de Cordoue ; dès le début, les juifs obtinrent le droit de s'établir à Fez, et le nom d'un quartier, *Fondak el-Yehoudi,* marque encore le point de la ville, où ils habitaient en plus grand nombre.

Le second Edriss fut enterré à Fez dans la mosquée des chorfa, qu'il avait fondée et qui est devenue le sanctuaire de Moulay Edriss ; son père repose dans le Zerhoun, sur l'emplacement de la capitale primitive, où l'on vénère encore sa koubba. En 859, sous le règne du cinquième Edrissite, les deux filles d'une riche veuve, immigrée de Kairouan, fondèrent les deux plus grandes mosquées de la ville, qui prirent les noms de leurs quartiers respectifs, el-Karouiyîn et el-Andalous. Ces mosquées illustres détrônèrent bientôt les plus modestes, fondées par Edriss lui-même, et, dès le xe siècle, on y transporta la prière du vendredi.

Les dynasties marocaines successives ne résidèrent pas toutes à Fez : les Almoravides et les Almohades préférèrent Marrakech, qu'ils avaient fondée. Mais toutes s'empressèrent à élargir les murailles de la ville, à y percer des portes, à embellir les grandes mosquées et à en construire de nouvelles, enfin à multiplier les canalisations pour distribuer les eaux de l'oued Fez dans les maisons et dans les jardins. Primitivement, les deux quartiers formaient deux villes distinctes, ayant chacune son enceinte particulière. Dans les querelles intestines, qui forment la trame de l'histoire marocaine, ces deux moitiés de Fez furent souvent ennemies et l'on se battit de l'une à l'autre. Au xie siècle, sous les Zenata, deux frères,

y installant leurs capitales rivales, poursuivirent entre eux une guerre sans merci. Les Almohades abattirent les murs intérieurs et réunirent en une seule ville Karaouiyîn et les Andalous. Mais ce fut seulement sous les Mérinides que Fez redevint capitale. Comme la ville était déjà surpeuplée, l'émir Yacoub ben Abdelhaq fonda Fez el-Djedid — le nouveau Fez — en 1274, afin d'y installer sa propre tribu, les Béni-Meryn. L'ancienne ville s'appela, par opposition, Fez-el-Bali, le vieux Fez. Deux ans plus tard, le même souverain institua le mellah où la population juive trouva un abri contre la persécution. Fez devint alors le véritable centre du Maghreb; elle atteignit ses dimensions actuelles, s'orna de la plupart de ses monuments, bains, mosquées et fondaks, et, comme foyer de vie scientifique, elle put rivaliser avec Cordoue et Kairouan. Les chorfa Saadiens la négligèrent : ils y construisirent cependant les deux bastions extérieurs; car, en 1554, la ville dut se défendre contre les Turcs, qui réussirent un instant à s'en emparer, pour lec ompte des Mérinides expirants. Les chorfa Alaouites revinrent à Fez, qui est restée, depuis lors, la principale capitale de la dynastie régnante.

Aujourd'hui, Fez-el-Djedid est la ville du gouvernement, la ville makhzen. Quand il séjourne dans sa capitale du Nord, c'est là que réside le sultan; en son absence, il y laisse un khalifa pour représenter, dans le Gharb, la permanence de la Majesté Chérifienne.

Extérieurement, Fez el-Djedid a bien l'aspect d'une forteresse destinée à commander le pays : ce ne sont qu'alignements de murs crénelés, tours massives;

l'enceinte sévère du Dar el-makhzen forme avec ses hautes murailles un grand bloc central. Les maisons, très basses, ne sont guère apparentes dans l'enchevêtrement des fortifications, que dominent seuls les minarets des mosquées et les pavillons aux tuiles vertes des habitations impériales. Dans toute sa largeur, le nouveau Fez est traversé par une grande artère. Partant de Bab es-Sègma, où aboutit le chemin de la mer, cette rue franchit toute une enfilade de cours et de passages, réunis par des portes fortifiées. Elle s'achève à Bab es-Semmârîn, et concentre toute l'activité de Fez el-Djedid.

Les gens du guich et les serviteurs du palais forment la population de Fez el-Djedid. Toutes les tribus makhzen s'y trouvent représentées auprès du sultan ; mais ce sont les Chéraga, les plus voisins de Fez qui fournissent l'appoint le plus nombreux. Au pied du bastion de Sidi Bou Nafaa, se groupe le quartier d'Ehl-Sous, habité par le guich de ce nom. Fez-el-Djedid est administré par un pacha qui étend à toute la nouvelle ville sa juridiction territoriale. En outre, le gouverneur des Chéraga exerce à Fez el-Djedid une juridiction personnelle sur ses nombreux contributes qui y résident. Chaque après-midi, les deux gouverneurs s'installent sous les portes opposées du vieux méchouar, afin de rendre la justice à leurs administrés. Naguère le tribunal du Chraa était constitué par un suppléant des cadis de Fez el-Bali ; depuis une dizaine d'années, il y a un cadi en titre, assisté d'adoul spéciaux, qui siège dans une *meqsoura* attenante à la grande mosquée.

Les établissements de cette ville purement militaire, habitée par une garnison flottante, sont très

primitifs. Il ne s'y trouve qu'un fondak pour grains et un autre pour les huiles; un unique moulin y moud la farine; trois bains maures sont à l'usage des soldats; mais pour la plupart des autres besoins de la vie, Fez el-Djedid est tributaire de Fez el-Bali. Il existe toutefois de petits souks (marchés), où se vendent les denrées indispensables et où se tient, vers le tard, le *Souiqet el Bter* — le petit marché des gens pressés : — on y met aux enchères les vieilles armes et les défroques, vieux vêtements ou uniformes, poignards et fusils.

Au nord de Fez el-Djedid, mais séparée de la ville makhzen, s'étend une grande forteresse carrée, entourée de murs rigides, avec des tours en saillie. On y accède du Saïs par une jolie porte, décorée de reliefs en briques; une autre porte, analogue mais murée, lui fait pendant de l'autre côté de la forteresse. L'intérieur, rempli de masures, a tout l'aspect d'un pauvre village. C'est la kasbah des Chérarda, qui fut construite pour donner asile au guich, chargé d'assurer la sécurité des abords de Fez[1]. Les habitants de la kasbah reçoivent des terres à cultiver dans le voisinage; ils vivent, avec leurs familles et leur bétail, dans un véritable douar fortifié.

La kasbah des Chérarda est séparée de Fez-el-Djedid par un étroit passage, qui contient un petit souk. Au delà, s'élargit le cimetière de Sidi Boubekr ben el-Arbi, savant imam, originaire de Séville, qui vint à Fez au XIe siècle, et dont la grande koubba fait l'or-

1. Primitivement affectée aux Chéraga, elle revint ensuite aux Oudaïa, qui en furent dépossédés après leur grande révolte contre Moulay Abderrahman. Depuis lors, elle appartient aux Chérarda.

nement du cimetière. On y trouve aussi la tombe ignorée d'un de nos compatriotes, M. de Saulty : c'était un officier du génie, en garnison en Algérie, dans les premiers temps de la conquête ; à la suite d'une aventure amoureuse, il déserta et passa au Maroc. Il s'y fit musulman et prit du service : la plupart des ponts, existant aux environs de Fez, ont été construits ou réparés par ses soins.

Fez el-Djedid se relie à Fez el-Bali par le quartier de Bou Jeloud, qui contient une mosquée et une petit kasbah, à côté d'un palais et de jardins impériaux. Les communications entre l'ancienne et la nouvelle ville se font par une succession d'esplanades et de passages fortifiés, où se mêlent des campements vagues, une mendicité variée et des étalages de droguistes ou de rebouteurs.

Fez el-Bali est, en réalité, la véritable Fez, le centre du Maroc. En venant de la côte, on y accède par Bab el-Mahrouq, la Porte du Brûlé, coudée et massive, dont les créneaux servent à suspendre les têtes recueillies, en preuve de victoire, par les expéditions chérifiennes. Bab el-Mahrouq doit ce sanglant privilège à ses origines mêmes : le jour précis, où l'on en achevait la construction, au début du XIIIe siècle, le cadavre d'un chef rebelle, capturé dans la montagne, était apporté à Fez : le corps fut brûlé, la tête pendue aux créneaux de la porte, la tradition s'est perpétuée. Immédiatement au delà de Bab el-Mahrouq, se trouve la petite forteresse, Kasbet en-Nouar, qui fut, avant la construction de Fez el-Djedid, la résidence des dynasties marocaines. Laissant à droite l'immense quartier des jardins, on descend rapidement vers la basse ville par deux rues parallèles, où

se trouvent les jolis minarets et les auvents en bois sculpté de la médersa el-Bou Ananiya et de la mosquée d'Abou el-Hassan.

Fez el-Bali occupe tout le creux de la vallée de l'Oued-Fez, qui, sortant du vallon de l'oued ez-Zitoun, entre dans la ville sous l'arche crénelée de Bab el-Djedid, ornée de pendentifs de verdure. Les hautes maisons, serrées les unes contre les autres, remontent les pentes des deux rives, jusqu'à toucher l'enceinte des murailles. Du quartier des jardins, situé sur la hauteur, se détache une colline avancée, où la superposition des maisons grises, dominée par la mosquée de Sidi Ahmed ech-Chaoui, forme un cap au-dessus du quartier d'el-Karaouiyîn. Tout en bas, le long de la rivière, se développent les souks et s'élèvent les plus célèbres mosquées. Sur la rive droite, Moulay Edriss, el-Karaouiyîn, Erresif ; sur la rive gauche se dresse l'auvent monumental, qui recouvre la porte principale de la mosquée des Andalous. Les quartiers de la rive gauche s'achèvent au pied d'un cimetière, qui remonte rapidement jusqu'aux koubbas éventrées des Mérinides ; au bout de ceux de la rive droite, à Bab Fetouh, un autre cimetière, le plus vaste de la ville, occupe les collines avoisinantes et pénètre même dans l'intérieur des murailles. C'est là que, sous de simples pierres ou dans de glorieuses koubbas à tuiles vertes, sont enterrés les saints, les feqihs et les oulémas de Fez. Sidi Ali ben Harazem, dont le mausolée solitaire a été construit un peu en dehors de Bab Fetouh, et Sidi Ali bou Ghaleb, qui repose dans l'enceinte même de la ville, étaient des savants illustres ; ils florissaient au XII[e] siècle, à l'époque où Fez brillait comme le

plus splendide foyer d'intelligence de tout l'Occident musulman ; dans la dévotion populaire, ils viennent aussitôt après Moulay Edriss, qui, en sa qualité de fondateur de la ville, en est resté le patron le plus vénéré.

Fez doit contenir quelque cent mille habitants. La population de Fez-el-Bali, aussi diverse que possible dans ses origines, s'est unifiée par le raffinement de la civilisation maure, qui a recouvert tous les éléments et formé le type actuel du Fasi. Fez se vante, en effet, de sa vie *hadhariya*, c'est-à-dire citadine, délicate en ses manières, distinguée dans ses goûts ; on la qualifie ainsi par opposition à la *badiya*, aux villes bédouines remplies de nomades, et à l'*aroubiya*, aux campements d'arabes installés sous la tente. Au Maroc, le privilège de ville citadine n'appartient qu'à Fez, Tétouan et Rabat, jusqu'à un certain point, à Tanger et Marrakech : « Les habitants de Fez ont l'esprit plus fin et plus pénétrant que les autres peuples du Maghreb », disait déjà le Roudh el-Qartas. De fait, Fez est la ville citadine par excellence ; on y trouve un vrai luxe dans l'habitation, le vêtement et la table ; le langage est plus pur que partout ailleurs, et la littérature plus en honneur. Les Fasis prétendent, à juste titre, former, dans l'Empire, la principale oasis de culture, au milieu des Berbères sauvages de la montagne et des rustres arabes ou arabisés de la plaine. Avant d'être Marocain, l'homme de Fez veut être Fasi, et il manque rarement une occasion de marquer son mépris à l'égard de ses compatriotes moins civilisés.

Cependant les premiers Fasis furent des Berbères, parmi lesquels se perdirent les émigrants arabes de

l'Ifrikiyah, les Maures venus de Cordoue et les Juifs autochtones. Almoravides, Almohades et Mérinides amenèrent dans la capitale un nouvel afflux berbère; le Roudh el-Qartas nous parle d'un prédicateur, qui fut éloigné par les Almohades de la mosquée de Karaouiyîn, pour la simple raison qu'il ne savait point le berbère. Au XIII[e] siècle, les Juifs de Fez étaient devenus si puissants qu'ils possédaient tout le centre de la ville et l'un d'entre eux en avait même été nommé gouverneur. Une révolte éclata contre cette communauté trop fortunée. L'émir Yacoub ben Abdelhaq, afin de les soustraire aux violences de la populace, dut les réunir dans un quartier particulier, qui fut le premier mellah du Maroc. Mais on leur interdit de posséder à l'avenir des immeubles urbains; aussi, bon nombre de Juifs se firent-ils musulmans et se fondirent dans la masse des Fasis.

Après la prise de Grenade et les guerres des Morisques, qui se prolongèrent en Espagne jusqu'au XVII[e] siècle, des familles maures d'Andalousie s'établirent à Fez. Enfin, la conquête turque et surtout la conquête française en Algérie amenèrent toute une émigration de Tlemcen et de la province d'Oran. Il va sans dire que Fez compte également un grand nombre d'individus, appelés de tous les points du Maroc : des étudiants de toutes les provinces peuplent ses médersas, et de tous côtés les artisans sont accourus, afin d'y trouver emploi. Mais le Fasi n'a rien à voir avec ces gens de passage : il est le résultat de croisements heureux, où concoururent les diverses tribus berbères, les afflux successifs de Maures andalous, les immigrations arabes de Tunisie et d'Algérie et un apport appréciable de Juifs islamisés.

La principale autorité de Fez el-Bali est le gouverneur; il descend chaque jour dans le bas de la ville, au Dar Bou Ali, où il rend la justice pour toutes les affaires qui ne relèvent point de la loi religieuse. Le gouverneur actuel est un superbe Riffain, originaire de Tanger et appartenant à une très vieille famille makhzen. Si Abderrahman ben Abdessadok est populaire à Fez, où son administration est extrêmement douce. Il a eu fort à faire, au cours de la récente agitation, pour contenir les Fasis qui, par tempérament, sont toujours de l'opposition. Les critiques, répandues à Fez el-Bali contre le sultan, avaient ému le makhzen, qui s'en était plaint au gouverneur. Celui-ci dut se résoudre à défendre les attroupements dans la rue et les réunions nombreuses dans les maisons; il convoqua donc les notables pour leur dire sa douleur d'être pris entre l'enclume de Fez-el-Bali et le marteau du makhzen; il les supplia de faire tenir les langues plus tranquilles, faute de quoi il ne lui resterait qu'à se réfugier à la mosquée de Moulay Edriss et à demander d'être relevé de ses fonctions. Par considération pour leur gouverneur, les Fasis s'imposèrent quelques jours de silence : il va sans dire qu'après ce court délai accordé à Si Abderrahman, les racontars reprirent de plus belle.

*
* *

Le Roudh el-Qartas raconte, qu'au moment de poser les premiers fondements de la ville de Fez, Moulay Edriss adressa au ciel l'invocation suivante : « O mon Dieu! faites que ce lieu soit la demeure de la science et de la sagesse, que votre livre y soit

honoré et que vos lois y soient respectées! Faites que les habitants restent fidèles au Sonna et à la prière, aussi longtemps que subsistera la ville que je vais bâtir! » A en juger par les apparences, les vœux de Moulay Edriss ont été amplement exaucés ; il n'est pas possible de rester à Fez, même pour un court séjour, sans s'apercevoir combien la vie entière y est dominée par la religion.

La division du temps en heures de jour et en heures de nuit compte assez peu pour les Fasis, qui se règlent plus volontiers sur les heures de prière. Dès l'aube, *fedjr*, vers une heure et demie, *dohr*, entre trois et quatre heures, *aser*, au coucher du soleil, *maghreb*, et à la nuit close, *acha*, se répand sur toute la ville une immense acclamation : du haut des minarets, les muezzins appellent les croyants ; seule, la prière du matin — *sobh* — n'est pas proclamée par eux. En même temps, sur une potence en bois, fixée au sommet de chaque minaret, est élevée une lanterne, s'il fait nuit, ou un drapeau blanc, s'il fait jour : « *Allah akbar! Allah akbar!* Dieu est le plus grand! Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète... Venez à la prière, venez faire le bien! *Allah akbar!* Il n'y a de Dieu que Dieu [1] ! »

Pendant les cinq dernières heures de nuit, par une coutume spéciale à Fez, ces chants se succèdent du haut du minaret de Karouiyîn. Un riche Fasi, du nom de Ben Hayoun, qui vivait naguère dans le voisinage de cette illustre mosquée, fut frappé, durant

1. Pour la prière de l'aube, avant de prononcer la formule commune à toutes les autres prières, les muezzins crient : « La nuit part avec les ténèbres; le jour apparaît avec sa lumière éclatante. »

une maladie, du silence et de la solitude des nuits. Il se décida, en conséquence, à faire une fondation pieuse ; il institua les « compagnons des malades ». Ces compagnons sont des muezzins, au nombre de dix, dont la charge se transmet héréditairement : de demi-heure en demi-heure, chaque nuit, dans le même ordre, ils se succèdent en chantant des prières; le dernier d'entre eux, à la fin de sa demi-heure, hisse le fanal de l'aube. Les noms de ces muezzins sont connus de tous les Fasis ; leurs voix sont familières à tous, et les gens qui se réveillent la nuit savent les distinguer et reconnaître immédiatement l'heure exacte, d'après la voix du religieux chanteur. Les mosquées de Moulay Edriss, d'Erresif et des Andalous entretiennent des muezzins de même espèce, pour les trois dernières demi-heures avant l'aube.

Un pavillon bleu, élevé, le matin, sur les mosquées, annonce le saint jour du vendredi. A dix heures, il est remplacé par un pavillon blanc, qui demeure jusqu'à l'heure de la prière. Parmi les multiples mosquées et oratoires de Fez, il n'existe que seize mosquées de khotba, où peut être faite la prière du vendredi. Dans chacune, elle est célébrée à des heures différentes, entre l'ouli et l'aser. Dès midi, la prière est dite dans la grande mosquée de Fez el-Djedid, où se rend le sultan, à Moulay Edriss et aux Andalous ; à une heure et demie, à Karaouiyîn ; vers trois heures, à la mosquée de Bab el-Guissa. Dans toutes les mosquées, le service est assuré par un imam, qui fait les prières journalières, par des hazzaba, lecteurs de Coran, et par des muezzins ; les mosquées de khotba disposent, en outre, d'un khatib

ou prédicateur, qui est seul qualifié pour dire la prière du vendredi. En vertu d'un usage déjà vieux, les khatibs de Fez sont tous choisis par le makhzen, parmi les descendants d'un grand savant, Sidi Abdelkader el-Fasi, qui vécut au XVIIe siècle, et dont la koubba se trouve enclose dans les maisons du quartier d'el-Qalqaliyin. Les membres de cette famille groupent leurs habitations autour du tombeau de l'ancêtre.

Sauf les oratoires qui sont de simples chambres de prières, les mosquées de Fez sont toutes construites sur un modèle uniforme : une cour intérieure, avec une fontaine centrale; sur les côtés, des arcades massives, blanchies à la chaux, formant une série de nefs. Les portes sont ornées d'auvents en bois travaillé, de sculptures sur plâtre, parfois même d'un portique extérieur, qui recouvre la faible largeur de la rue. Seuls, les minarets sont de forme et de décorations variées. Les plus anciens sont très laids : ce sont des tours lourdes et blanches, sans ornements, que coiffe une disgracieuse coupole; ils déparent les plus célèbres mosquées de la ville, el-Karaouiyîn et les Andalous. Les minarets des Mérinides sont la gloire de Fez; ils se sont élevés et amincis ; leurs parois sont recouvertes de reliefs en brique et de mosaïques de faïence; ils sont surmontés d'une lanterne légère, terminée par des boules dorées ; tels sont les minarets de la grande mosquée de Fez el-Djedid, de la médersa El-bou-Ananiya et de la mosquée d'Abou el-Hassan, à Fez el-Bali. Enfin, les minarets modernes gardent la même finesse de lignes, mais ils se reconnaissent aux plaques de céramique verdâtre, qui les recouvrent et qui sont d'un art très inférieur ;

on les voit à Moulay Edriss, aux mosquées d'Erresif et de Sidi Ahmed ech-Chaoui, ainsi que dans les deux mosquées du Dar-el-makhzen.

Ce sont les biens habous, qui font vivre la presque totalité des services urbains ; leurs revenus entretiennent le culte, la justice de Chraa, l'enseignement supérieur, l'assistance et l'édilité publiques. Certaines fondations pieuses sont créées dans un but déterminé : un habou spécial assure une distribution journalière de pain dans les prisons ; un autre, la prière et la récitation du Coran dans les bastions extérieurs de la ville ; un troisième, le logement des adoul, chargés du calcul des mois lunaires. Il y a également des habous consacrés à l'enlèvement des ordures et à l'éclairage de Fez el-Bali ; un employé est entretenu sur un habou fantaisiste, pour recueillir les rats et autres bêtes mortes, qui lui sont payées à tant par tête. Quelques habous, d'une générosité naïve, sont peu à peu tombés en désuétude : il existait naguère une œuvre de mariages, confiée à de vieux adoul, dont la boutique était transformée en agence matrimoniale ; bien plus, afin de donner aux ménages pauvres de bonnes impressions au début de leur vie commune, on les hébergeait gratuitement pendant une semaine dans une maison très confortable, dont on ne voit plus aujourd'hui que les ruines. Un groupe de musiciens devait se rendre, tous les vendredis, à l'hôpital des fous pou distraire les pensionnaires ; sur l'effet produit par l musique, on jugeait des progrès de la guérison.

A Fez, les propriétés des habous sont innombrables : on peut dire que presque tous les immeubles destinés à un usage public leur appartiennent. Leurs

souks, fondaks, marchés, bains maures, fours, moulins et abattoirs sont loués à des marchands ou à des tenanciers. Leurs maisons font l'objet de baux très longs, consentis à des particuliers, qui peuvent en acheter la clef : moyennant une somme déterminée, jointe à une faible redevance annuelle, ils deviennent ainsi de véritables propriétaires. Tous les habous, à l'exception des biens appartenant à la zaouïa de Moulay Edriss, relèvent de deux administrations distinctes : ceux de toutes les mosquées et koubbas de la ville sont confiés aux deux *nadirs* chargés de l'administration des biens de la mosquée de Karaouiyîn. L'assistance publique incombe au nadir spécial, préposé aux biens des pauvres ou biens de Sidi Fradj.

La rémunération des services urbains dépendant étroitement des habous, il s'en suit naturellement que la principale autorité de Fez-el-Bali revient, en fait, moins au gouverneur, représentant direct du makhzen, qu'aux fonctionnaires religieux, aux cadis, chefs réels du corps des oulémas. Naguère, l'unique cadi de Fez avait le titre de cadi des cadis et nommait lui-même à toutes les fonctions de l'ordre religieux ; depuis une cinquantaine d'années, ses pouvoirs ont été réduits par le makhzen, qui s'est réservé le droit de nomination, et la charge a même été dédoublée. Il y a aujourd'hui deux cadis à Fez-el-Bali, le premier et le second ; ils constituent le tribunal du Chraa et désignent eux-mêmes leurs suppléants, en cas d'absence ou d'empêchement. Le demandeur peut choisir celui des deux cadis qu'il préfère ; mais, le procès une fois commencé, il n'est pas permis de changer. Aucune juridiction d'appel

n'est instituée ; le plaideur évincé peut s'adresser à des oulémas, qui sont des savants consultants ; il réunit leurs avis sous forme de *fetouas* et les présente à son juge. Si ces fétouas paraissent offrir une suffisante valeur et si la partie adverse n'est point en mesure d'y répondre par des fetouas plus concluants, le cadi peut se résoudre à modifier son jugement primitif.

La procédure et les actes sont dressés par des adoul, nommés par les cadis, dont les petites boutiques se multiplient autour de Karaouiyîn et qui reçoivent leurs honoraires de leurs clients. Les deux cadis ont coutume de siéger dans des meqsouras, qui sont des pièces attenantes aux mosquées ; le premier se rend à Karaouiyîn, le second à Erresif. D'ordinaire, leurs audiences se tiennent de l'ouli à la prière du dohr, parfois aussi, en cas de besoin, de l'aser au moghreb ; mais, quand il s'agit d'une affaire urgente, envoyée par le makhzen, les cadis n'hésitent pas à la trancher séance tenante dans leur propre maison. Les deux cadis actuels de Fez, Si Abdallah ben Khadra et Si Homéid Bennani passent pour gens intègres. Ce sont de puissants personnages qui contrôlent l'administration des habous, proposent au makhzen le choix du clergé des mosquées, des professeurs de Karaouiyîn et des cadis pour tout le pays makhzen.

Les institutions de bienfaisance, entretenues sur les habous de Sidi Fradj, secourent les pauvres de la ville, leur donnent nourriture et vêtements et pourvoient, après leur mort, à leur enterrement. Il n'existe aucune œuvre spéciale pour les enfants abandonnés ou les malades ; on ne s'intéresse qu'aux aveugles,

pour lesquels ont été fondés deux asiles. Le centre de cette administration et l'établissement principal sont dans le *moristan* de Sidi Fradj, dont le rez-de-chaussée est une maison de fous et le premier étage une prison de femmes. En bas, des cuisinières préparent les mets destinés aux pauvres qui se présentent quotidiennement ; le matin, on distribue de la soupe, à midi, de la viande, et le soir, du couscous. Aux fêtes, on donne des aumônes en espèces et des secours aux chorfa miséreux, quand ils ont la mauvaise fortune de ne pas être pensionnés par le makhzen.

C'est l'administration des habous de Karaouiyîn qui se charge d'assurer l'enseignement public. L'instruction coranique est prodiguée dans les multiples écoles de quartier – *msids ;* — ce sont, en général, de petits recoins, situés au rez-de-chaussée, fermés par des paravents en bois découpé et d'où s'échappe le bourdonnement continu des enfants ânonnant les versets du livre sacré. Le local et le matériel sont entretenus par les habous; mais le feqih, préposé à l'école, est choisi par les gens du quartier et rétribué par ses élèves. Dès l'âge de cinq ans, les garçons commencent à fréquenter l'école ; ils y apprennent à lire, à écrire et à réciter le Coran ; selon leur mémoire, ils le repassent trois, quatre ou cinq fois, puis s'en vont, entre douze et dix-huit ans, leur éducation ainsi terminée. Il est d'usage que l'élève apporte au maître une légère redevance tous les mercredis, à la fin de chaque mois et au moment des vacances pour les grandes fêtes. Quand un enfant a achevé de lire un des chapitres du Coran, le feqih a l'habitude de tracer sur l'ardoise

de l'écolier une figure ; les parents, ainsi prévenus, envoient aussitôt une gratification, qui peut devenir fort importante quand l'enfant a atteint le dernier chapitre.

Pour les filles, il existe à Fez une quinzaine d'écoles qui sont de véritables cours particuliers, tenus par des femmes instruites ; mais la présence des enfants y est assez irrégulière, et elles quittent l'école dès qu'elles ont treize ou quatorze ans. Il y a, en outre, des écoles professionnelles, fonctionnant d'une façon analogue, pour la couture et la broderie. Les garçons ne disposent encore d'aucune école professionnelle. S'ils veulent apprendre un métier, ils doivent entrer comme apprentis, dès leur sortie de l'école primaire ; si, au contraire, ils recherchent une instruction supérieure, ils vont suivre, dans les mosquées et les koubbas, les cours des professeurs privés ou s'adressent à l'enseignement officiel, installé dans la mosquée de Karaouiyîn.

La mosquée de Karaouiyîn est la plus grande de Fez. Les étudiants et les fidèles pénètrent dans la cour par trois portes, dont les baies toujours ouvertes permettent aux chrétiens exclus d'admirer deux magnifiques fontaines ; celles-ci, rattachées aux nefs latérales par de petits pavillons en pierre sculptée, sont de tous points semblables au fameux pavillon de la cour des Lions, dans l'Alhambra. Au fond, se prolonge, obscure et mystérieuse, la longue enfilade des arcades de la mosquée, qu'embellit la piété des générations successives et dont les dimensions sont telles, dit le Roudh el-Qartas, que vingt-deux mille personnes y peuvent assister à la prière, sous les voûtes de deux cent soixante-dix colonnes. Karaouiyîn

est le seul foyer intellectuel au Maghreb. L'enseignement y est donné matin et soir. Le matin, de l'aube à l'ouli, se succèdent, en trois séances, les cours de droit; l'après-midi, du dohr à l'aser, les cours de grammaire, de syntaxe, de prosodie, de logique, d'éloquence et de rhétorique. Des professeurs de moindre importance enseignent l'astronomie et les mathématiques ; quant à l'histoire, les étudiants sont supposés l'apprendre dans les livres [1].

Il existe encore à Karaouiyîn une bibliothèque, qui fut célèbre ; l'émir Mérinide y déposa, en 1285, un fonds de livres, qui faisait partie du butin conquis sur le roi chrétien de Séville. Aujourd'hui, cette bibliothèque délaissée n'a plus guère d'importance. Les étudiants, auxquels les livres étaient prêtés jadis, s'abstinrent fréquemment de les restituer ; ce qui restait d'ouvrages de quelque valeur fut pris d'autorité par Moulay el-Hassan et réparti dans les Dars el-makhzen des quatre villes impériales, où se trouvent les plus riches bibliothèques du Maroc. Il reste aujourd'hui un millier de volumes, contenus dans une seule salle. Instruit par l'expérience du passé, le bibliothécaire ne prête plus ses livres; parfois seulement, il en débite des cahiers aux étudiants, qui désirent les copier.

La plupart des feqihs possèdent quelques livres; mais on cite peu de grandes bibliothèques particu-

1. Certains ouvrages traditionnels forment la base de l'enseignement de Karaouiyîn. Sidi Khalil, qui fut le grand jurisconsulte du rite malékite, constitue, avec ses commentateurs, le fondement de l'étude du droit. Les études littéraires reposent principalement sur deux ouvrages, l'*Adjroumiya* et *la Alfiya*.

lières : la plus célèbre de Fez est celle d'un chérif, oncle du sultan, Moulay Edriss ben Abdelhadi. Malgré le faible débit des livres, le mouvement littéraire est assez important : les savants écrivent volontiers sur l'histoire, le droit, la jurisprudence et surtout sur la religion, car les livres religieux sont assurés d'un public plus étendu que les livres de science. Les ouvrages sont imprimés par les trois lithographies qui existent dans la ville, ou bien au Caire : des négociants Fasis, en relations avec l'Égypte, achètent le manuscrit à l'auteur et se font éditeurs pour la circonstance. Il n'y a pas au Maroc d'imprimerie arabe en dehors de Fez. Le commerce des livres se fait dans huit échoppes de libraires, groupées dans les Sbétriyin, derrière Karaouiyîn. A côté, se trouve un nombre à peu près égal d'échoppes de relieurs, qui confectionnent de jolies reliures en peau, mais sans aucune des recherches d'art usitées dans certaines parties de l'Orient. Tous les vendredis, après la khotba, se tient à Karaouiyîn un marché de livres, où sont vendus à la criée les vieux bouquins des étudiants.

Les cours ont lieu dans un coin quelconque de la mosquée, où les tolba se groupent autour de leurs professeurs. C'est la voix publique qui désigne les professeurs. Un taleb réunit autour de lui quelques étudiants ; s'il réussit à plaire, il augmente son auditoire et la renommée lui attribue le titre de feqih ; enfin, il parvient à obtenir des cadis sa nomination de professeur de cinquième classe. Dès lors, il est fonctionnaire appointé par les habous, et reçoit, à l'occasion des fêtes, une *sila* du makhzen, c'est-à-dire une somme d'argent et un habit, avec une mouna

de blé et de viande. Le professeur passe par les cinq classes successives : son traitement et sa sila augmentent avec son grade. Mais il n'est en réalité que professeur auxiliaire jusqu'à la première classe, qui, seule, donne droit de s'asseoir sur la quatrième marche d'une estrade, du haut de laquelle on domine ses auditeurs. Le nombre des chaires de Karaouiyîn oscille entre quinze et vingt ; plusieurs d'entre elles ont été fondées par des habous spéciaux, qui déterminent les heures des cours et la nature de l'enseignement. Il existe actuellement dix-sept professeurs de première classe.

Les tolba originaires de Fez habitent dans leurs familles ; ceux qui arrivent de toutes les parties de l'Empire s'installent, pour la durée de leurs études, dans l'une quelconque des médersas de la ville. Il y avait, à Fez, neuf médersas : quatre ont été désaffectées. Les cinq, qui sont encore habitées et contiennent cinq cent quatorze chambres, sont : El-Mesbahiya, El-Attarin, Ech-Cherratin, Es-Seffarin, Bab el-Guissa ; toutes appartiennent aux habous. D'ordinaire, dès leur arrivée, les étudiants achètent la clef d'une chambre, qu'ils paient de vingt à deux cents douros ; ils en gardent la jouissance pendant la durée de leurs études, puis la donnent ou la revendent au moment de leur départ ; les plus pauvres s'accommodent avec un ami ou un contribute plus fortuné.

Chaque médersa est dirigée par un moqaddem qui n'est pas étudiant, mais doit être choisi par les étudiants ; il préside au balayage, à l'éclairage et à la distribution quotidienne du pain fourni par les habous. Dans les mosquées des médersas, un taleb fait

la prière et récite le Coran, à moins qu'il ne s'y trouve un imam, pris au dehors. Il est d'usage que la plupart des tolba de même origine se groupent dans une même médersa. Les gens du Haouz occupent El-Mesbahiya ; ceux du Tafilelt, quelque Djébala et les étudiants venus de l'Est, même de l'Algérie, vont à ech-Cherratin ; Bab el-Guissa reçoit le gros des Djebala ; es-Seffarin, les gens du Sous ; enfin les étudiants des villes, Rabat, Casablanca, Tétouan, etc., se réunissent à el-Attarin. Les tolba vivent généralement par petits groupes et prennent leurs repas ensemble. En dehors du pain journalier, qui vient des habous, ils comptent sur la munificence des particuliers, dont la charité a coutume de pourvoir à leur subsistance; les étudiants savent dans quelles maisons magnifiques ils sont assurés de rencontrer la harira et le couscous; certains connaissent un assez grand nombre de ces précieuses adresses pour pouvoir tirer quelque revenu de la vente des mets qu'ils y reçoivent.

Naguère, les tolba pouvaient rester dix ans en médersa ; la onzième année seulement, on leur supprimait le pain quotidien et on les expulsait de leurs chambres. Cette coutume est maintenant abolie : au bout de trois ans, on exige du taleb, qui a fréquenté Karaouiyîn, quelque preuve de science. S'il la donne, sa renommée commence à s'établir et, en l'absence de tout examen, lui tient lieu de diplôme. Une fois dispersés par la vie, la carrière des tolba est fort incertaine. Peut-être resteront-ils toute leur vie de simples lettrés ou de modestes adoul ; peut-être aussi deviendront-ils imams et khatibs dans les grandes mosquées, cadis dans les villes ou les tribus,

voire professeurs à Karaouiyîn et même secrétaires au makhzen.

En attendant les incertitudes de l'avenir, les tolba vivent doucement et gaiement de la charité publique. Une fois par an, pendant une semaine, leur gaieté est autorisée à déborder sur la ville ; à ce moment, ils élisent un sultan des tolba. C'est un usage déjà ancien, qui date du règne de Moulay er-Rechid, le fils du fondateur de la dynastie alaouite. En 1665, ce prince, ayant gagné à sa cause les tribus orientales, s'était soulevé contre son frère, Moulay Mhammed, et cherchait à s'ouvrir la route de Fez. Or, le couloir de Taza se trouvait alors sous l'autorité d'un riche Juif, nommé Ben Mechaal, qui s'était acquis une influence considérable dans tout le Djébel. Pour le réduire, Moulay er-Rechid, dont les ressources étaient faibles, eut recours dit-on, aux tolba d'Angad. La légende veut que quarante d'entre eux aient consenti à prendre place dans autant de caisses, qui furent apportées, comme cadeaux, à Ben Mechaal. Celui-ci, sans défiance, installa chez lui ces colis : la nuit venue, les tolba sortirent de leurs boîtes, tuèrent Ben Mechaal et s'emparèrent de la ville pour le compte de Moulay er-Rechid. Ce coup de main lui valut aussitôt le concours des Djébala. En récompense du service rendu, Moulay er-Rechid déclara qu'il y aurait chaque année un sultan des tolba : depuis lors, en effet, les étudiants de Fez et de Marrakech créent, dans les premiers jours d'avril, cette éphémère souveraineté.

Lorsque la fête approche, les tolba demandent au sultan l'autorisation de la célébrer. Puis, ils se groupent par médersas et préparent la mise aux enchères

de leur sultanat. Ces enchères commencent un mercredi à Karaouiyîn, par les soins du crieur qui vend les livres. Les deux premiers jours ne sont que plaisanteries ; il est entendu que les offres ne sont point sérieuses : on peut se permettre toutes les fantaisies à l'égard de la couronne mise à prix. L'adjudication effective n'a lieu que le vendredi, après la prière de l'aser. Cette année, le trône fut acheté cent vingt douros, en présence de quatre cent seize étudiants de Fez, par un taleb du Sous, Si Abderrahman ben Othman, appartenant à la médersa ech-Cherratin. Le sultan des tolba a droit à quelque faveur pour lui ou pour sa famille, mise en liberté d'un parent prisonnier, exemption viagère de tout impôt, etc. Le sultan des tolba, proclamé, nomme aussitôt des oumana, chargés de recueillir les souscriptions des principaux Fasis. L'argent recueilli doit procurer au corps entier des tolba une colossale nzâha de plusieurs jours. Sa Majesté Chérifienne, avisée, envoie à son collègue d'un jour tous les insignes de la souveraineté : une escorte de soldats, un mchaouri, un cheval sellé, un costume, un parasol, des porteurs de lances et des chasseurs de mouches. Quant aux vizirs et aux grands caïds, le sultan des tolba, par lettres scellées de son cachet, sollicite leur munificence en ces termes traditionnels :

A notre serviteur dévoué (ici les noms et titres). Je vous informe que notre Seigneur (que Dieu lui donne la victoire !) nous a autorisé à célébrer la fête habituelle, ainsi qu'elle a été célébrée sous ses ancêtres. Toutes dispositions ont été prises en vue de passer dignement ladite fête, et de grandes marmites sont déjà dressées pour la préparation des mets. Aussi vous ordonnons-nous

de verser sans délai la cotisation qu'ont toujours donnée vos pères, mille ans déjà avant la création d'Adam. — Si vous vous conformez à cet ordre, tout ira bien ; sinon nous lancerons sur vous nos armées victorieuses de puces et de punaises, qui vous empêcheront de manger à votre table et de dormir dans votre lit. Exécutez-vous vite : si vous manquez de bêtes de charge pour nous faire parvenir l'argent, nous vous enverrons pour le chercher des « ânes de Djeddah[1] ».

Une semaine ayant suffi pour préparer la nzâha, le sultan des tolba sort en grande pompe de sa médersa, le vendredi qui suit son élection : il va faire la prière à la mosquée des Andalous, puis se rend à la koubba de Sidi Ali ben Harazem : ce grand savant, venu jadis d'Andalousie pour étudier à Fez, sert de patron aux étudiants. Le cortège des tolba profite de la circonstance pour vendre au public des dattes et des oranges, qui sont achetées fort cher par les gens de Fez, désireux d'acquérir la baraka des tolba. Le lendemain, samedi, après la prière du dohr le sultan des tolba sort de la ville par Bab el-Mahrouq : passant entre Fez el-Djédid et la kasbah des Chérarda, il gagne les bords de l'oued Fez, où ont été dressées les tentes du campement. Il apparaît alors dans toute sa gloire ; il est précédé d'un groupe de Djébala, armés de fusils à pierre, dont les détonations font envoler les pigeons ramiers, nichés dans les vieilles murailles de la ville. Le mchaouri fait office de caïd el-méchouar ; les porteurs de lances le précèdent, les chasseurs de mouches agitent leurs étoffes légères ; un parasol abrite le maître, et les soldats le protègent contre l'enthousiasme de la

1. C'est le nom donné au Maroc à certain insecte.

foule. Puis, pendant sept jours, la fête se poursuit dans le campement, avec force musique et tasses de thé ; d'ordinaire, bon nombre de Fasis viennent installer leurs tentes dans la plaine voisine, afin d'y jouir de la gaieté des tolba et des premières senteurs du printemps.

La septième jour, le sultan a coutume d'envoyer la hédiya au taleb couronné. Pour la porter, il désigne plusieurs de ses fils ou de ses frères, qui vont en grand apparat, accompagnés des vizirs, remettre les dons traditionnels : 500 *metkals*[1] en argent, 30 moutons, 30 pains de sucre, des jarres de beurre, du thé, des bougies, des pains et des sacs de semoule pour le couscous. D'habitude, le campement des tolba reste plus d'une semaine sur les bords de l'oued Fez et la nzâha est prolongée de quelques jours.

Un peu avant la levée du camp, il est d'usage que le sultan réel fasse une courte promenade à cheval dans le Saïs. Au retour, il marque un mouvement vers le campement des étudiants, et les tolba, sultan en tête, se dirigent aussitôt à la rencontre de Sa Majesté. Alors s'engage un dialogue plaisant entre le souverain et le mchaouri du sultan des tolba, qui fait mine de le prendre de très haut avec l'intrus; mais la plaisanterie cesse promptement : le sultan des tolba se précipite à bas de son cheval, baise l'étrier du prince et lui remet une supplique où il énumère les faveurs sollicitées. Ces faveurs accordées terminent la fête annuelle des étudiants. Le lendemain de la rencontre des deux sultans, celui des tolba s'enfuit du camp, à la pointe du jour, et regagne

1. Un *metkal* vaut 0 fr. 40.

rapidement sa médersa. S'il venait à être surpris par ses camarades, ceux-ci s'empresseraient de lui jouer quelques mauvais tour, pour lui prouver la vanité de son pouvoir disparu.

La mascarade du sultan des tolba n'est pas la seule période de vacances accordée aux étudiants. Les leçons de Karaouiyîn sont suspendues dix jours avant, et sept jours après les trois grandes fêtes religieuses, l'Aïd es-Seghir, l'Aïd el-Kébir et le Mouloud qui sont chômées dans tout le pays. Elles vaquent également pour la fête de l'Achoura. Je crois bien qu'il n'y a pas d'autre contrée dans l'Islam, où l'Achoura revête autant de solennité qu'au Maghreb. C'est le dixième jour du mois de Moharrem, qui est le premier de l'année musulmane. A cette date, les propriétaires, après inventaire, doivent donner aux pauvres le quart du dixième de leurs revenus. La tradition veut aussi que l'eau sainte du puits Zem-Zem, de la Mecque, coule miraculeusement ce jour-là dans toutes les sources et le bain devient particulièrement salutaire, car le Prophète a dit : « Celui qui se lavera dans la matinée de l'Achoura ne tombera pas malade de toute l'année. » Beaucoup de gens ont l'habitude de sanctifier ce jour par le jeûne, et les chorfa commencent alors un deuil de vingt jours, en souvenir de la mort des fils d'Ali.

Mais, pour la masse du peuple, l'Achoura est une simple période de réjouissances. C'est le carnaval du Maroc. La veille au soir, des feux de joie sont allumés dans les rues et sur les terrasses ; les enfants reçoivent des jouets, les femmes des vêtements ; pendant plusieurs jours, on n'entend, par toute la ville, que tambourins et musettes. La *fraja* (spectacle) est

une spécialité des askar du Haouz. C'est une suite de scènes, une façon de revue, où figurent un certain nombre de types populaires au milieu d'un débordement d'obscénités : Juifs dégoûtants, derqaoua hurleurs, cadis de Fez, diseuses de bonne aventure, cheikha en vogue, petits garçons dressés à une danse lascive, médecins de la Mecque, gnaoua chargés de conjurer les maladies, fanfare du sultan, accoucheuses assistant à tour de rôle des femmes maure, berbère et juive, parfois même quelque *bachadour* étranger, qui préfère balbutier un déplorable arabe, afin d'échapper à la domination des drogmans, Cette année, tout le cortège, habillé d'oripeaux, avait envahi le jardin du gouverneur de Fez el-Bali, où nous fut donnée la représentation : il le remplissait de bruit et de lumières ; car les acteurs de la fraja ont coutume de joindre à leurs scènes comiques l'exhibition du *bsat,* qui se compose d'édicules en carton découpé, montés sur de légers châssis de bois et éclairés à l'intérieur ; le bsat de cette année avait même un bateau à vapeur, tout illuminé, qui servait d'introduction naturelle à l'apparition de l'ambassadeur.

Les revenus des habous de la mosquée de Moulay Edriss sont uniquement employés à la réparation et à l'entretien du sanctuaire ; les chorfa Edrissites, dont les générations successives s'enrichissent de la sainteté de leur ancêtre, se contentent des dons en argent et des offrandes multiples, apportés par la piété publique. Moulay Edriss et son fils Sidi Mohammed étaient primitivement enterrés dans une mosquée modeste ; mais, la dévotion à leurs tombeaux ayant grandi avec les siècles, Moulay Ismaïl se réso-

lut à faire construire, à côté de leur koubba, la mosquée actuelle. Moulay Edriss repose maintenant dans un pavillon carré, orné de tuiles vertes, que l'on aperçoit de tous les points de la ville, avec son minaret très élancé, où les reliefs de la brique se détachent sur un fond de céramique également verte. Une grande mosquée est attenante à la koubba du saint fondateur de Fez, précédée d'une cour avec fontaine centrale : tous les entours de Moulay Edriss, qui contiennent des maisons et des souks, sont considérés comme *horm*, c'est-à-dire sanctifiés par le voisinage du tombeau sacré ; une barre transversale en défend l'accès aux bêtes de charge, aux chrétiens et aux juifs.

Dans une koubba carrée, se trouve le tombeau, recouvert de draperies et d'étendards, autour duquel on entretient, la nuit, des lampes d'huile. Tout auprès, sont enterrés le fils de Moulay Edriss et de nombreux chorfa. Un tronc a été placé à la porte de la mosquée ; deux autres, les plus lucratifs de tous, aux deux extrémités du tombeau ; enfin, les passants jettent de l'extérieur des pièces de monnaie dans la koubba par une fenêtre. Les pèlerins viennent aussi offrir des cierges, et les gens qui ont une faveur à demander à Moulay Edriss lui envoient, pour le sacrifice, des bœufs et des moutons.

Tous les lundis, le moqaddem de Moulay Edriss doit recueillir l'argent des troncs, les cierges et le bétail offerts ; sous le contrôle des plus notables parmi les intéressés, il les distribue entre les cent vingt chorfa Edrissites, femmes et hommes, qui, habitant à Fez, ont participation héréditaire à cette prodigieuse aubaine. Il y a toutefois une quinzaine

de jours pendant lesquels les chorfa Edrissites de Fez sont privés du produit des troncs. A l'époque du Mouloud, leurs cousins de la zaouïa de Moulay Abdesselam, qui habitent le Djébel entre Tétouan et el-Ksar, descendent dans la capitale, s'installent d'autorité dans la mosquée et s'en approprient les offrandes. Afin de compenser les pertes causées par cette invasion de Djébala pillards, auxquels il faut passer toutes les fantaisies, le makhzen a coutume d'attribuer aux usufruitiers légitimes une indemnité annuelle de cent douros.

Le moqaddem de Moulay Edriss est donc chargé d'une administration fort importante ; la tradition veut qu'il soit alternativement choisi dans les deux familles, d'origine andalouse, des Ouled-er-Rami et des Ouled-el-Goumi. Il est nommé par le makhzen, qui désigne le personnage le plus qualifié de l'une des deux familles. Mais, si l'une fournit le moqaddem officiel, l'autre y adjoint toujours un officieux ; tous deux doivent présider ensemble aux opérations de la communauté. Toutefois, ce sont les Ouled-el-Goumi qui possèdent la garde héréditaire des clefs, et il est d'usage que l'un d'eux habite une petite chambre, auprès de la koubba, afin d'ouvrir le sanctuaire, moyennant rétribution, aux gens qui désireraient y faire un pèlerinage nocturne.

Le sanctuaire de Moulay Edriss est, en réalité, le centre de la vie fasie. Quand le sultan entre dans sa capitale, sa première visite est pour le patron de la ville, et tous les nouveaux arrivants suivent cet exemple. Toutes les aspirations des Fasis, tous les embarras du makhzen se traduisent par des sacrifices au tombeau vénéré. Les familles sollicitent la

bénédiction du saint pour un enfant qui naît ou pour un couple qui se marie ; c'est dans la mosquée que les circoncisions se pratiquent, et c'est au nom de Moulay Edriss que tous les mendiants de la ville implorent la charité des passants. De plus, la zaouïa est le lieu d'asile le plus illustre du Maroc : l'ombre redoutable de Moulay Edriss intervient, à ce titre, dans toute la vie publique de l'Empire. Quand un criminel a commis quelque attentat, quand un débiteur est insolvable, quand un fonctionnaire a dissipé les fonds du makhzen ou quand un caïd se sent à la veille d'une redoutable disgrâce, ils se précipitent vers ce refuge.

Jusqu'à ce jour, l'asile est demeuré inviolable, et cela par consentement unanime. Les grands d'aujourd'hui ne savent pas s'ils ne seront pas les persécutés de demain. A Fez, il y a nombre de saints, dont les tombeaux peuvent servir de refuge. Les plus fréquentés sont Sidi Ahmed ech-Chaoui, Sidi Abdelkader el-Fasi, Sidi Ahmed et-Tidjani et Sidi Ali bou Ghaleb ; mais les gens, qui ne sont point serrés de trop près, prennent leur temps pour aller de préférence jusqu'à Moulay Edriss makhzen ou créanciers du réfugié sont alors contraints de négocier avec lui en vue d'une transaction. Cette procédure est si bien admise, que dans une maison dépendant de la mosquée, — le Dar el-Guitoun, la maison de la tente, ainsi nommée, parce qu'en ce lieu, Moulay Edriss aurait fait dresser sa tente, lors de son arrivée à Fez, — le rez-de-chaussée est assigné comme logement aux femmes réfugiées. Les hommes s'installent comme ils peuvent, dans la mosquée ou dans la koubba ; mais ils trouveront bientôt un logis con-

venable, dans une maison que le makhzen leur fait en ce moment construire. Quand un cas de refuge se produit, le moqaddem est obligé d'en avertir aussitôt le makhzen ou les individus intéressés. Si l'affaire en vaut la peine, on entre en négociations ; le réfugié a-t-il besoin de sortir pour la commodité de la discussion, il emporte avec lui, comme sauf-conduit, un vieux morceau de bois, où sont gravés des versets du Coran, et qui aurait, dit-on, servi aux études de Moulay Edriss.

CHAPITRE XIV

FEZ. — LES INSTITUTIONS URBAINES

Le commerce de Fez : souks, kaïsariyas et fondaks. — Relations commerciales avec les divers pays de l'Afrique et de l'Europe. — L'industrie locale : l'organisation des métiers. — Les marchés. — Finances municipales. — La fonction du *Mohtaseb*. — Divisions administratives de Fez el-Bali : les quartiers et les rues de la ville. — Police et voirie. — Distribution des eaux de l'oued Fez. — Les maisons; l'industrie du bâtiment; décoration et mobilier. — Les jardins.

Fez.

La mosquée de Moulay Edriss se trouve placée juste au milieu du grand bazar, au centre commercial de Fez. Dans chaque quartier, il existe bien de petits souks où les voisins peuvent se procurer les objets de première nécessité; mais c'est seulement au grand bazar que se trouvent agglomérés les produits les plus divers ; de plus, la vente au détail des étoffes, draps et soieries, ne s'effectue que dans les galeries couvertes de la *kaysariya*, qui est une annexe du grand bazar, avec le *souk essobbat*, réservé aux marchands de babouches. Les boutiques des souks sont, pour la plupart, bien habous, et quelques-unes seulement appartiennent à des particuliers. Les marchands se groupent, comme dans tout l'Orient, selon la nature

de leurs marchandises : dans ces rues étroites, recouvertes de treillis en roseaux, les petites échoppes se succèdent, serrées les unes contre les autres.

Chacun des souks porte le nom du produit qui s'y débite, et les négociants y forment une corporation, qui a son amin désigné par ses pairs et agréé par le makhzen. En outre, le makhzen choisit, chaque année, dans la corporation, trois ou quatre experts, auxquels doivent être renvoyées toutes contestations entre négociants, à moins que les parties n'aient réussi à se mettre d'accord sur le choix d'un arbitre. Quant à la police du souk, chaque corporation se charge de l'assurer par des gens à elle. Les négociants n'ont à payer aucune patente ; mais il est d'usage que, lors de l'arrivée du sultan à Fez ou à l'occasion d'une cérémonie quelconque dans la famille impériale, chaque souk envoie au Dar el-makhzen un cadeau ; les oumana doivent également veiller à fournir une hédiya, lors des trois grandes fêtes religieuses.

Le commerce est entièrement libre, sauf pour la corporation des épiciers — *bakkâl* — qui, étant presque tous étrangers à la ville, — la plupart sont gens du Sous — et y achetant à crédit, doivent verser, avant de s'établir, une caution. Les transactions ne paient aucune autre taxe que le droit de marché, qui est affermé par le souk. Dans chaque souk, un dellal[1] procède aux ventes à la criée, et perçoit, comme honoraires, un tant pour cent sur les ventes.

1. Le *dellâl* est une sorte de commissaire-priseur, nommé par l'amin du souk, auquel il fournit caution ; les ventes à la criée se produisent d'habitude à la fin de la journée, entre l'aser et le maghreb.

Certains recoins de bazar sont réservés au bric-à-brac, Les vieilles babouches viennent échouer dans un des deux *Tarrafin*, où sont groupés les savetiers ; l'un d'eux est installé sur le pont de la mosquée d'Erresif, et le double alignement d'artisans, raccommodant des débris de chaussures, est l'un des aspects pittoresques de la ville.

Les négociants en gros sont établis dans les fondaks, aux alentours du bazar. Les fondaks sont de grandes cours, sur lesquelles s'ouvrent des chambres, au rez-de-chaussée et au premier étage. Dans le plus ancien et le plus célèbre, le *fondak en Nejjârin* (fondak des menuisiers), dont la porte est surmontée d'un auvent joliment travaillé, les Juifs sont admis à louer des chambres[1]. Les gros négociants vendent aux petits détaillants, sur paiements échelonnés, mais sans intérêts, conformément à la loi religieuse. Ils opèrent également avec les courtiers, qui parcourent les tribus voisines.

Les transports sont assurés par les muletiers et chameliers qui logent, eux et leurs bêtes, dans les nombreux fondaks, affectés à cet usage et disséminés par toute la ville. La cour y est encombrée de chameaux, de mulets, de chevaux et d'ânes ; les hommes sont logés dans les chambres du premier

1. Il existe à Fez dix *fondaks*, appartenant aux habous ; un onzième vient d'être construit par le ministre des Finances Cheikh Tazi. Le plus grand est le *fondak el Qattanin* (celui des marchands de coton) ; on compte, en outre, le *fondak et-Tat taouniyin*, où résidaient naguère les marchands de Tétouan et le *fondak el-Jeld* (des peaux), où l'on vend, le matin, des peaux fraîches, et le soir des peaux tannées. Les rares négociants européens, ayant créé des dépôts à Fez, possèdent un *dar esselad*, une maison de marchandises, qu'ils occupent tout entière à eux seuls.

étage; un chameau paie 0 p. 20 par jour, un cheval ou un mulet 0 p. 12, un âne 0 p. 06, un homme de 0 p. 20 à 0 p. 30. C'est là que se forment les caravanes. Elles doivent, au préalable, acquitter des droits de sortie au fondak en-Nejjarin, où fonctionne une administration, installée par le makhzen. Comme le blad es-siba touche presque aux portes de Fez et que plusieurs des tribus berbères, voisines de la capitale, s'obstinent à refuser l'impôt, on a imaginé de le percevoir indirectement par cette taxe sur les produits qui leur sont expédiés. Aucun convoi ne peut passer les portes de la ville, sans présenter une *nefoula*, indiquant les droits acquittés; les convois à destination des ports sont pourvus d'une nefoula d'exemption. Les droits varient suivant la nature des marchandises.

Les négociants de Fez ont des relations fort étendues, et ils essaiment dans les principales villes du pays. Ils ont même fondé des colonies dans toute la Méditerranée et jusqu'en Angleterre. Ce sont des gens d'affaires fort entendus : à Fez, le commerce est en honneur presque autant que la science ou la religion. Si bien que les Maures l'emportent de beaucoup sur les Juifs. En échange des produits d'Europe, ils exportent de la laine par les ports de Larache et de Tanger, des peaux de chèvre, des dattes du Tafilelt et des alpistes, mais surtout les produits de Fez : leurs haïks, djellabas, babouches, vêtements, foulards, ceintures et cordons en soie, etc., vont dans tous les pays arabes du nord de l'Afrique et jusqu'au Sénégal. Le cuir rouge du Tafilelt est expédié en Europe. Le cuir jaune de Fez, *ziouani*, ne trouve pas de débouché en dehors du Maroc, mais

il pénètre dans tout le Gharb, à Tanger, el-Ksar et Rabat. Le cuir violet, *bouqqami*, est envoyé à Sfrou et à Mékinez, et, de là, dans les tribus berbères, pour servir aux babouches de femmes.

Mékinez trafique pour son compte avec l'extérieur, sans l'intervention de Fez. Mais les négociants de la capitale sont généralement associés avec ceux de Sfrou, de Taza et du Tafilelt. Sfrou et Taza desservent les tribus Béraber voisines; Taza y joint une partie de la clientèle djébalienne. Le Riff se fournit à Mélilla. En temps ordinaire, une caravane mensuelle de cinquante à cent chameaux suffit aux relations du Tafilelt avec Fez; lors de la saison des dattes, il faut jusqu'à huit caravanes par mois. Sous le règne de Moulay-el Hassan, de fréquentes caravanes circulaient entre Fez et Oudjda, pour les relations avec l'Algérie. Depuis quelques années, le mauvais vouloir du gouvernement avait ralenti ces relations; le chemin était même devenu moins sûr, et les muletiers ne se hasardaient plus guère qu'avec les convois du makhzen, chargés de porter la mouna, tous les trois mois, aux garnisons des kasbahs intermédiaires. L'agitation de Bou Hamara a désormais coupé la route: Taza, elle-même, transformée en une sorte de capitale des insurgés, se développe par ses propres forces et a rompu toutes relations avec Fez. Maintenant, tous les produits de Fez, destinés à l'étranger, doivent prendre la voie de Tanger ou de Larache, où les réexpéditions sont effectuées par de petits courtiers, appelés *Qabbals*. Ce qui va en Algérie débarque à Melilla, où les taxes à acquitter par le commerce sont moins onéreuses qu'à Oran et à Nemours, puis gagne la frontière par Oudjda :

le reste se rend à Marseille ou à Gibraltar, pour être ensuite dirigé vers l'Égypte ou le Sénégal.

Les négociants Fasis n'ont pas attendu que l'Europe vînt chez eux. Les principaux sont en relations directes avec les grandes maisons européennes ; ils ont même établi des comptoirs à Marseille et à Gênes. Pour l'achat des cotonnades, ils ont, à Manchester, une douzaine de comptoirs. De même, les maisons de Fez ont cherché le contact avec la clientèle. Elles ont plus de trente comptoirs au Sénégal, à Dakar et sur la ligne du chemin de fer jusqu'à Saint-Louis : quelques marchands ont même sollicité la naturalisation française, pour commercer au delà de Kayes. En Algérie, la province d'Oran est inondée de boutiques marocaines, et il y en a jusqu'à Alger. En Égypte, un petit groupe marocain vit sous l'autorité d'une sorte de consul officieux, que l'on nomme *Oukil el-Mgharba* (le mandataire des Marocains).

Sauf les tisserands, dont bon nombre possèdent des boutiques dans la kaïsariya, les fabricants ne font point eux-mêmes le commerce; ils se contentent de fournir leurs produits aux principaux marchands ou de faire vendre à la criée. Tous les métiers sont organisés par corporations, qui se choisissent un amin et le font agréer par le makhzen ; ce syndic est le juge naturel des contestations entre les membres. Les litiges avec les gens du dehors, sur la qualité des objets vendus, relèvent de la compétence de deux experts, nommés *chioukh ennedhar* et désignés par le makhzen lui-même. La liberté du travail est absolue. Faute d'écoles professionnelles, l'apprentissage peut commencer dès sept ou huit

ans, et, pour les artisans, l'atelier du patron succède le plus souvent à l'école coranique.

Comme il est naturel, les principales corporations sont celles qui fabriquent les spécialités de Fez. Il y a une quinzaine d'années, les fabricants de soieries trouvaient, dans le pays même, la soie nécessaire; aujourd'hui il en vient bien encore du Djébel, mais la majeure partie est importée de Marseille ou de Gênes. Les tisserands confectionnent, sur de vieux métiers, des burnous et des haïks; ils emploient des fils de coton, venus d'Angleterre, et des fils de laine, dont les plus fins sont de provenance française; les fils grossiers sont préparés à Sfrou ou dans le Djébel. Fils de soie, de coton et de laine sont colorés par les teinturiers de la ville. Quatre tanneries manipulent le cuir de Fez. Ce cuir est ensuite transformé en babouches, qui sont faites de peau de chèvre, doublée de peau de mouton, sur une semelle en cuir de bœuf. Tout un groupe de corporations vit de la terre à potier, recueillie dans le vallon de l'oued ez-Zitoun; les briquetiers y ont leurs fours; les potiers, au nombre d'une dizaine, réunis autour de Bab Fetouh, confectionnent ces faïences à dessins bleus, un peu grossières, mais jolies, qui servent dans les maisons à tous les usages domestiques. Il faut citer encore les corporations des plâtriers, des ajusteurs de mosaïques, des menuisiers, enfin des peintres, tous artisans qui forment, avec les maçons, l'industrie complète du bâtiment.

Les métiers les plus délicats sont presque tous exercés par les gens de Fez; quelques Tlemçanis sont cependant tisserands et fabricants de babouches. Quant aux métiers vulgaires, ils sont abandonnés

aux étrangers, qui affluent pour gagner leur vie dans la capitale. La plupart des épiciers viennent du Sous, les maçons de Figuig, les savetiers du Tafilelt; les jardiniers sont Djébala, les portefaix Ouled-el-Hadj, de la Moulouya, ou Béni-Hayoun, — petite tribu berbère, sise à trois jours de Fez, entre les Aït-Youssi et les Béni-Ouaraïn. Les gardiens et les portefaix des fondaks sont pris parmi les gens du Touat. Une corporation fort importante est celle des meuniers. Une succession de moulins est étagée à travers la ville, le long des branches et dérivations de l'oued Fez. Les particuliers ont l'habitude de faire pétrir leur pain chez eux, et de l'envoyer cuire au four le plus voisin. Il y a quarante-quatre fours consacrés à cet usage; quatre seulement sont réservés au service des boulangers; un autre est affecté à la cuisson des têtes de mouton, qui sont considérées, dans tous les pays arabes, comme un mets fort appétissant.

Les habous sont propriétaires des vingt et un bains maures de la ville. Ces bains, affermés à des tenanciers, admettent les hommes le matin et les femmes l'après-midi. Le soir, il arrive que le local entier soit loué par une famille, qui désire, moyennant la faible redevance de deux pesetas, se livrer en commun à une petite débauche de propreté. On s'est peu préoccupé, à Fez, du sort des étrangers. Faute de maisons amies pour les héberger, les plus aisés peuvent louer quelques chambres dans les fondaks des négociants, les autres doivent vivre dans les caravansérails affectés aux bêtes de charge. De rares restaurateurs débitent des tripes ou des déchets de mouton cuits; des cuisines en plein vent, établies dans quelques souks, préparent du *kefta*, boulettes

de viande hachée, agglomérée autour d'une tige de fer. Des vendeurs d'eau, *guerraba,* vendent, par les rues, l'eau tirée d'une outre en peau de chèvre et appellent l'attention des passants par une sonnette constamment agitée. Pour distraction, les étrangers n'auront que les cafés et les bains maures.

Les produits de la campagne sont concentrés dans des marchés spéciaux. Il existe quatre marchés aux grains, aux quatre extrémités de la ville. Les locaux en ont été concédés par les habous aux oulémas de Fez, qui perçoivent, à leur profit, le prix des locations; le tenancier reçoit, en nature, tant pour cent sur les grains vendus, touche un droit par chaque bête de charge franchissant sa porte, et achète à bas prix la petite quantité restée invendue à la fin du jour. Un de ces marchés, le *Souk el-Gh'zal,* est affecté à des usages divers : le matin, les femmes des environs viennent y vendre de la laine filée; entre onze heures et midi, le blé y est offert à la criée sur échantillons. Un adel note soigneusement la hausse et la baisse, et c'est ainsi que fonctionne la bourse des grains. De l'aser au maghreb, il n'est plus question de blé ni de laine filée; c'est le tour des esclaves. Dans un coin, un magasin appartenant au makhzen sert à la vente du soufre, dont l'État a le monopole.

Les huiles ont leur marché, la *qaât ezzit.* Le tenancier y perçoit un droit par chaque bête de charge, des adoul enregistrent les transactions et des portefaix, qui sont gens du Touat, transportent l'huile au domicile des acheteurs. Sur les ventes, le makhzen perçoit, à titre de droit, un dixième en nature. L'huile du Djébel est seule apportée au marché; les fruits, recueillis dans les olivettes voisines de Fez et appar-

tenant aux Fasis, sont pressés dans une quarantaine de pressoirs, installés dans la ville même, et l'huile ainsi fabriquée est aussitôt achetée par les bakkals. Pour ne point frustrer le trésor public, le propriétaire, avant de presser ses olives, doit solliciter une autorisation préalable et faire évaluer le droit à acquitter.

Le beurre, le miel et le savon sont réunis dans un même marché, dont le tenancier est autorisé à percevoir 0 p. 40 par quintal vendu. Le savon est fourni par une quinzaine de fabriques, établies dans la ville. On apporte, en outre, à ce marché, les viandes de conserve, *khaliâ*; ce sont des lanières de bœuf séchées et cuites dans l'huile avec du suif; la population pauvre s'en nourrit pendant l'hiver. Le charbon de bois, que les gens de la campagne amènent chaque jour sur leurs petits ânes, arrive au *fondak el-fakher*, loué par des Touatis, qui l'exploitent, à la fois comme entrepreneurs, comme portefaix et comme adjudicataires du droit de marché. Le tenancier du *fondak ech-chemaïn*, où se vendent les fruits secs (raisins secs, noix, noisettes, dattes, olives conservées) est également adjudicataire du *meks* : le premier étage de son local est loué par lui à des ouvriers en babouches. La terre savonneuse — *ghassoul* — arrive au *fondak el-attarîn;* le bois pour les constructions et les meubles au *Zribet el-Khecheb,* près de Bab el-Guissa, où se trouvent dans le sous-sol des silos qui emmagasinent le blé des gens de Fez. Il y a un souk, où se vend le henné, qui vient du Haouz, et le khol; un fondak est réservé aux légumes et aux fruits des jardins de Fez ou du Djébel; les derniers seuls ont à supporter les taxes. Ce marché

ne fonctionne que cinq mois de l'année, depuis les fèves du printemps jusqu'aux melons et aux pastèques de l'automne. Le raisin, les grenades, les citrons et les oranges se vendent, toute l'année, au *Rahbat ezzebib*. Les œufs, les poules, les pigeons, le couscous tout préparé, les pâtes et la semoule sont apportés par les gens de la campagne dans un marché — *essagha* — qui fonctionne du matin au soir. Il en est de même du marché — *el-houtiya* — où se débitent les poissons frais et séchés, les mulets ou les aloses, pêchés dans le Sebou et dans l'Innaouen; sur ce marché se tiennent, en quête d'engagement, les joueurs de tambourins et de musettes.

Chaque quartier a ses étals de bouchers; ceux-ci achètent le bétail au marché du jeudi, en dehors de Bab el-Mahrouq. Bœufs et moutons sont abattus dans quatre abattoirs, loués à des entrepreneurs par les habous; les déchets des animaux leur sont abandonnés en rémunération de leurs services. Une taxe d'abatage, *guerdjouma*, récemment établie, dont le produit doit assurer le balayage des rues, est acquittée par les bouchers entre les mains d'un amin spécial. C'est une première tentative, faite par le makhzen, en vue de créer à Fez des ressources propres. Le percepteur des taxes d'abatage en transmet le revenu à l'*amin el-mostafad*, chef des services financiers de toute cité marocaine, receveur des contributions indirectes. Cette fonction est une quasi-sinécure; car cet amin est un simple agent de recettes pour le droit des portes, qui est affermé, la taxe de marché, qui l'est aussi dans la plupart des cas, et le droit de sortie perçu au fondak en-nejjarin. L'amin el-mostafad actuel, el-Hadj Omar et-Tazi, est le propre frère du ministre des

finances; il est fort en faveur auprès du sultan, dont il est l'ami et le complaisant. Sa principale affaire est de pourvoir aux constructions du makhzen avec les revenus qu'il encaisse. De plus, Fez est dotée d'une institution spéciale, chargée d'assurer le paiement des dépenses de l'État. Le *Dar Adeyyel* présente des états mensuels, et obtient les fonds nécessaires du Trésor; son administration est composée de trois oumana, dont deux sont gens de Fez et le troisième de Tétouan.

Toute la vie économique, à Fez, ainsi que dans les autres villes du Maroc, est contrôlée par un fonctionnaire particulier, le *mohtaseb*, qui est le plus important après le gouverneur et les cadis; seul avec ces hautes autorités, il possède le privilège de faire emprisonner ses administrés. C'est un personnage bizarre, aux attributions élastiques. La voix populaire l'appelle *el-fdouli* (l'intrus), car il peut, à son gré, intervenir en toutes choses, et, comme il ne perçoit point de traitement fixe, il est à souhaiter, pour la sécurité des transactions, qu'il soit un homme parfaitement intègre. Du fond de sa beniqa qui se trouve au souk au henné, ce potentat fixe à son gré la valeur marchande des principales denrées, grains et huiles, en prenant pour base les cours des ventes à la criée. Parfois, ces fixations sont maintenues pour un temps assez long, parfois aussi elles se modifient jusqu'à deux fois par jour. Le mohtaseb fixe encore le prix de la farine, du beurre, du savon, du miel, de la viande, du charbon, du lait et même des friandises locales. Il surveille les bains maures, s'insinue dans la gestion des corporations, contrôle la qualité des marchandises, et sa juridiction supérieure

pèse sur toutes les contestations commerciales, qu'il renvoie au jugement des experts, choisis par les divers souks. On voit quelles perturbations pourraient amener les fantaisies du mohtaseb, pour peu que ce personnage multiforme prît goût aux spéculations ou aux exactions. Le mohtaseb actuel s'appelle Si Driss ben Zâkour.

Administrativement, la ville de Fez est divisée en trois parties distinctes (*qesma* ou *ferqa*), qui correspondent exactement aux trois branches de l'oued Fez au travers de Fez-el-Bali ; ce sont l'Adoua, sur la rive droite de la rivière, les Andalous et les Lemtiyin, sur la rive gauche. Cette division n'a d'importance que pour la répartition du service de garde, que chacune des qesmas doit aux bastions extérieurs Nord et Sud et au bordj de la kasbah de Bou Jeloud. En fait, Fez est découpée en dix-huit quartiers — *hôma* — : six par chaque qesma[1]. Les quartiers qui forment le centre de la ville, les mieux habités, se trouvent tous sur la rive gauche de l'oued Fez. Ce sont : El-Qalqaliyin, Guerniz et Qattanin, où se groupent les bazars, les grands magasins, les services publics, les principaux *fondaks* et les tombeaux des saints les plus illustres. Au-dessus s'étendent les deux quartiers d'El-Oyoun et de Ras el-Djenan, avec tous les jardins de la ville.

Tous les quartiers de Fez sont traversés de rues[2]

1. Voici les noms des dix-huit quartiers de Fez : Dans l'*Adoua* : El-Keddan, Lagouas, El-Gézira, El-Adoua, El-Mokhfiya, Sid el-Oued. Dans les *Andalous* : El-Qalqaliyin. Ras el-Djenan, El-Oyoun, Guerniz, El-Kattaniyin, Souiqet ben Safi. Dans les *Lemitiyin* : Talaâ, Aïn, Azliten, Zqaq Ezzoman, Fondak el-Yehoudi, Blida, Essagha.

2. Les Fasis ne se sont pas mis en frais d'imagination pour donner des noms aux rues de leur ville ; il leur a suffi d'un

très étroites; les hautes maisons projettent en avant leurs encorbellements. Comme le terrain est accidenté, la plupart de ces rues sont en pente; au milieu, les pieds des mules ont creusé un sillon. En temps de pluie, faute de pavés, elles se transforment en marécages, et les Fasis, pour y marcher, attachent, sous leur babouches, des planchettes de bois, montées sur des supports. Sur les rues, s'embranchent des impasses où les piétons seuls peuvent pénétrer.

Les dix-huit quartiers de Fez el-Bali sont administrés par autant de *moqaddems-el-hôma*, que les habitants choisissent parmi eux et font agréer par le makhzen. Les moqaddems et leurs remplaçants sont généralement gens de peu et médiocrement payés des attributions multiples dont ils sont chargés : police et maintien de l'ordre, justice de paix et contrôle des eaux. Par leurs soins, les portes intérieures, qui barrent toutes les voies d'accès, doivent être closes pendant la nuit; en pratique, les portes sont fermées par le noctambule le plus notoire et ouvertes par les individus les plus matinaux du quartier. La fermeture n'est vraiment assurée que si un propriétaire, voisin d'une porte, se charge du service. En outre, le moqaddem a sous sa juridiction les femmes de mauvaise vie, qui lui fournissent bon gré mal gré le plus clair de leurs revenus. Enfin, en cas de harka[1], c'est lui qui, prévenu par le makhzen

nom propre ou d'un qualificatif indifférent. On rencontre *Aqba-ezzerqa*, la montée bleue ; *Sebaà louyat*, les sept tournants ; *Aqbet el-firan* la montée des souris. A peine quelques rues rappellent-elles, par leurs noms, des souvenirs historiques, comme le *Derb-Erroum*, rue des Roumis, où habitèrent jadis des captifs chrétiens.

1. C'est aux moqaddems qu'il appartient d'arrêter les voleurs

et assisté de quatre notables, préside aux opérations du recrutement et de l'impôt. Pour prix de tant de peines, les moqaddems ont le privilège de déjeuner, tous les vendredis, dans la grande mosquée de Fez el-Djedid, après avoir assisté à la prière du sultan.

Deux oumana, nommés par le makhzen, vaquent au service de la voirie; ils disposent d'employés pour faire procéder au balayage et à l'enlèvement des ordures. Quant au service des eaux, c'est une organisation particulière, qui n'est pas la moins curieuse des institutions de Fez. L'eau est la vie et le charme de la ville; les cascades de l'oued Fez la font circuler en tous sens, à travers les maisons et les jardins; il n'est point d'orangerie qui ne soit sillonnée d'eaux courantes, point de patio qui ne possède sa fontaine ou son jet d'eau. Les fontaines publiques se multiplient dans les rues et, dans chaque quartier, des jours sont ouverts sur les canalisations pour recevoir les ordures ménagères, constamment entraînées par la rivière. Après avoir ainsi vivifié et purifié la ville, l'oued Fez devient un vulgaire égout collecteur, et ses eaux sales sont distribuées hors des murs, dans les jardins, qu'elles arrosent et fertilisent[1].

dans toute l'étendue de leur arrondissement. Ceux-ci, une fois pris, sont incarcérés dans l'une des deux grandes prisons qui se font vis-à-vis au centre de la ville et dont la garde est héréditairement confiée à un membre de la famille des Ouled-el-Ouali.

1. L'oued Fez entre tout entier dans Fez el-Djedid, puis il détache sur la droite une série de branches qui vont tomber en cascades dans le vallon de l'oued ez-Zitoun, pour rentrer en ville, avec le nom d'oued el-Kébir, sous l'arcade de Bab el-Djédid ; de là, un canal, creusé de main d'homme, le canal de Masmouda, crée une dérivation très abondante, destinée à

Cette abondance des eaux est l'un des charmes de Fez. Du dehors, les habitations ont un déplorable aspect, avec leurs murs nus et rigides, décrépits le plus souvent et sans la moindre fenêtre. L'entrée est fermée par une porte de bois, ferrée de gros clous; puis un corridor conduit le visiteur dans le patio central, sur les côtés duquel s'ouvrent des chambres, au rez-de-chaussée et au premier étage. Chez les gens peu fortunés, la cour est exiguë, fermée en haut par une grille, sur laquelle, les jours de grand soleil, on peut étendre une toile protectrice, et les chambres sont très petites. Chez les riches, une colonnade circulaire, d'où pendent des étoffes, ou bien encore une avancée très prononcée du toit, protège la cour contre l'excès de la chaleur; de beaux bains sont aménagés dans un angle du logis; les chambres sont

desservir la rive des Andalous et les jardins qui la prolongent. A sa sortie de Fez el-Djedid, l'oued Fez se partage en deux bras, à droite celui des Andalous, à gauche celui des Lemtiyin. Chacun de ces bras, descendant en torrent, l'un par le quartier des jardins, l'autre par la Talaà, se ramifie de plus en plus, disparaît sous les maisons et les moulins et distribue l'eau dans tous les immeubles de la rive de Karaouiyin. L'eau court en tous sens, apportée par les tuyaux consacrés à l'eau pure, emportée par les tuyaux destinés aux eaux sales et réalisant, depuis des siècles, grâce au concours de la rivière, le système du tout à l'égout. Après avoir desservi une partie de la ville, les ramifications de la branche des Andalous, grossies des sources prochaines, réunissent leurs eaux, désormais salies, pour se précipiter dans l'oued el-Kébir, qui, passant à l'état d'égout collecteur, prend le nom de Bou el-Khrareb. A cet endroit a été construit sur la rivière, le pont de Bin el-Medoun (entre les villes) d'où l'on a une vue fort pittoresque sur les torrents divers se rejoignant à travers la ville, avant de descendre vers le Sebou. Les ramifications de la branche des Lemtiyîn se réunissent, à leur tour, dans la ville même et y forment l'oued Ezzihoun, qui sort des murailles pour se jeter, un peu en dessous, dans le Bou el-Khrareb, sur un point

vastes; des *mesriyas* isolées forment de petits appartements indépendants pour les fils ou les hôtes de la maison. Quand le propriétaire est un homme d'affaires, son habitation familiale est flanquée d'une maison plus petite — *douiriya* — qui a son entrée propre et sert de bureau ou de chancellerie. Que la maison soit riche ou pauvre, la décoration ne varie que par le luxe des détails : mêmes boiseries peintes, mêmes motifs évidés dans le plâtre et mêmes revêtements en mosaïque de faïence. Sur un côté du patio, se trouve la fontaine en céramique, dont les robinets coulent incessamment, et souvent un jet d'eau au centre de la cour donne une sensation constante d'humidité et de fraîcheur.

Toutes les industries du bâtiment sont réparties

dénommé Addour. Les eaux sales, ainsi rejetées par la ville, sont distribuées dans les jardins contigus à l'enceinte des murs. Fez possède ainsi un merveilleux régime d'eaux, desservant la ville presque entière, sauf une petite fraction du quartier d'El-Blida, où il n'a pas été possible de faire remonter les canalisations.

Un pareil système exige forcément des réparations et peut prêter à de fréquentes contestations entre voisins. Les réparations sont effectuées, aux frais des intéressés, par les deux corporations des poseurs de tuyaux, *qouadsiya*, et des égoutiers, *moualin el-âffâra*, qui veillent aux canalisations, les uns pour l'eau pure et les autres pour l'eau sale. Si quelque tuyau se trouve endommagé, c'est au propriétaire qu'il appartient d'appeler les ouvriers spéciaux ; néglige-t-il de le faire, le mal est promptement signalé, de façon ou d'autre, à l'un des deux mokhaznis, qui parcourent sans cesse la ville, avec mission de signaler aux moqaddems el-hôma les points défectueux des services publics ; et le moqaddem oblige aussitôt à s'exécuter le propriétaire récalcitrant. En cas de litiges entre voisins sur ces objets délicats, le procès est tranché par deux experts institués dans chaque corporation ; en l'absence de règlements écrits, ces gens jugent, à la satisfaction générale, d'après les coutumes et usages traditionnels.

entre six corporations : maçons, mosaïstes, dessinateurs en céramique, plâtriers, menuisiers et peintres. Le plan de la construction est dressé et exécuté par les maçons, puis les dessinateurs de mosaïques découpent et ajustent sur le sol, sur les fontaines et jusqu'à mi-hauteur des murs, les briques vernissées et multicolores — *zellij* — fournies par les mosaïstes. Au-dessus, les décorations en plâtre évidé et colorié soutiennent les plafonds, soit droits, soit voûtés et creusés de niches. Aux grandes portes des chambres, des boiseries délicates sont coloriées par des peintres qui, depuis plusieurs générations, appartiennent à la famille des Ouled-el-Qabbadj. Tous ces dessins sont exécutés sur de vieux modèles, vulgarisés par des découpures en papier, et il est rare que les artistes y apportent des innovations[1].

Les murs des chambres sont tendus de *haïtis* d'étoffes, sur lesquels sont appliqués des broderies ou des tissus découpés. Des matelas et des tapis, des coussins en soie de Lyon ou des broderies, spéciales à Fez, exécutées en fil de soie sur toile blanche, jonchent le sol. Les portes sont fermées de rideaux — *khâmiya* — jaunes, aux raies multicolores, également fabriqués à Fez. Une coutume bizarre veut que, dans les grandes maisons, il y ait, aux extrémités de

1. Les arts du bâtiment sont une des gloires de Fez et plusieurs *maâllems* de leurs corporations jouissent d'une grande renommée. Parmi les dessinateurs de mosaïques, les plus célèbres sont actuellement El-Hadj Kaddour ben Makhlouf et Si Ahmed ben Chérif ; deux chorfa Oudghiri de Figuig sont surtout recherchés comme ajusteurs. Dans la corporation des plâtriers, le plus connu est El-Hadj el-Hassan el-Guebbas ; dans la corporation des menuisiers, Ghaz, el-Hadj Mohammed Essahraoui et Mâallem Driss el-Assouli.

chaque chambre, deux lits, en fer doré, à baldaquin, surmontés d'une couronne ; ces fâcheux produits de l'industrie anglaise sont importés de Birmingham.

Au centre de Fez-el-Bali, les maisons sont trop serrées les unes contre les autres pour avoir des jardins. Par contre, les quartiers excentriques, — El-Oyoun et Ras el-Djenan, dans la haute ville, El-Keddan, sur la rive droite de l'oued Fez, et Zqaq Erromman sur la rive gauche, — forment des agglomérations de verdure. Habitations et pavillons y sont réunis par des allées en maçonnerie, où courent les rigoles, sous les peupliers et les ormes, parmi les rosiers, les jasmins jaunes et les arbres fruitiers, orangers, citronniers, grenadiers, abricotiers, mûriers, amandiers et figuiers. Dès février, les amandiers commencent à fleurir, puis les autres arbres se succèdent jusqu'au milieu de juillet, où persistent encore les fleurs rouges des grenadiers; dès juin, sont mûrs les abricots, les prunes et les figues. Autrefois déserts, ces jardins ne servaient qu'au divertissement des Fasis; aujourd'hui, nombre de gens de la ville y ont transporté leur habitation, pour jouir de la verdure, des eaux courantes et de la vue magnifique sur Fez et ses environs. Enclos de gros murs très élevés, ces jardins étalent leurs sévères alignements de murailles dans ces quartiers, qui sont pourtant les plus agréables de la ville.

CHAPITRE XV

FEZ. — LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ

La vie de famille. — Distractions et superstitions féminines. — Le costume. — La polygamie et l'esclavage. — Le sentiment religieux ; affiliation aux confréries, dévotion aux marabouts. — L'exercice de la médecine. — Les fêtes de famille : mariages, naissances, baptêmes et circoncisions. — L'enterrement des morts. — La vie sociale ; la nzâha. — Hospitalité des Fasis ; le jeu. — Constitution de la société maure. — Les familles chérifiennes : leur situation et leurs privilèges. — Les noms patronymiques. — Les repas. — La musique : *âla* et *griha*. — Les chansons andalouses du *Haïq*. — La poésie populaire : poètes, *cheikhs* et *cheikhas*. — La colonie européenne. — Les gens de Tlemcen. — Résistance des Fasis à la pénétration des étrangers.

Fez.

La vie des Maures de Fez s'écoule, monotone et raffinée, dans ces maisons et dans ces jardins ; depuis sa naissance jusqu'à sa mort, le Fasi y laisse doucement couler les jours, tristes ou gais, que lui verse la volonté divine. Les familles sont nombreuses et se groupent autour de leur chef ; les fils introduisent leurs jeunes épouses au foyer paternel, et les petits-enfants grandissent aux côtés des aïeules. Hommes et femmes vivent ensemble ; les gens de Fez ne con-

naissent point le harem ; aussi est-il d'usage, avant de faire une visite, d'attendre un instant, dans le corridor d'entrée, pour que les femmes aient le temps de quitter la cour. Autant que possible, chaque membre de la famille a sa chambre. Les ablutions se font dans la cour, auprès de la fontaine et dans l'indispensable bain dont le Coran prescrit l'usage, après tout contact féminin. Le matin, les hommes se lèvent de très bonne heure pour la prière de l'aube et font, aussitôt après, un premier déjeuner de harira ; au dohr, est servi le principal repas de la journée ; le soir, on prend le thé accompagné d'une collation très légère. Dans les grandes familles, les hommes mangent ensemble, les femmes et les domestiques de leur côté. Dans les familles plus modestes, tout le monde se réunit. Chez tous, le thé du soir groupe la famille entière, et c'est le seul moment de pleine vie familiale dans un intérieur maure. Le reste du temps, les hommes s'occupent, au dehors, de leurs intérêts ou de leurs plaisirs, et les femmes restent seules au logis.

Il paraît que les Mauresques sont encore peu cultivées ; à peine quelques-unes savent-elles lire et écrire. Bon nombre, par ignorance, s'abstiennent même de faire leurs prières ; leur principale affaire est de tenir leur ménage, à moins qu'elles ne soient assez riches pour posséder une négresse. Leurs distractions consistent en de vagues broderies ou de nonchalantes musiques, en parties de cartes et en séjours prolongés sur les terrasses, lesquelles sont réservées aux femmes. Elles y montent, vers le maghreb, s'installent dans les petits manzahs, causent avec les voisines, et se transmettent les nouvelles

du jour. Elles échangent peu de visites, surtout dans les classes élevées. La réclusion de leur vie rend très difficile toute aventure amoureuse. Les fêtes de famille, mariages, naissances, baptêmes et circoncisions, amènent seules quelque gaieté grâce aux chanteuses et au concours de parentes ou d'amies. Le reste du temps, elles vivent, ternes et délaissées, attendant sans impatience la fin du jour, qui ramène l'époux.

Superstitieuses, elles sont toujours prêtes à rechercher la bénédiction du moindre marabout : Sidi Abd-eddaïm leur assurera la docilité de leurs maris ; Sidi Hanin Elfasi calmera les cris d'un bébé que l'on sèvre ; Sidi el-Mehdi corrigera les enfants volontaires ; Sidi el Basri leur affinera l'intelligence ; et Lella Yeddouna leur donnera le goût du travail. Pour se rassurer sur la vie d'un malade ou d'un absent, connaître le sort futur d'une jeune fille en quête d'époux ou d'une nouvelle mariée, on a recours à la science d'un taleb ou d'un diseur de bonne aventure. Parfois, aussi, on recoure à l'*achat-el-fal* (le dîner du sort). Le jeudi est le jour réservé à ces sortes d'exercices. Une des plus jeunes femmes de la famille farde de rouge et de khol le côté gauche de sa figure, puis prépare de la main gauche, un énorme plat de couscous. Cela fait, elle se rend successivement autour de la ville dans sept bains, sept fours, sept moulins et au bord de sept rivières, pour inviter à souper les génies. Vers minuit, toute la gent féminine de la maison attend les génies convoqués ; les lumières sont éteintes ; à la porte, la femme, qui s'est chargée des invitations, multiplie à ses invisibles hôtes les formules de bienvenue. Puis, quand un temps raisonnable a été laissé pour le repas, on monte sur la

terrasse; des feux sont allumés et les assistants y jettent des boulettes de drogues diverses qui représentent les personnes pour lesquelles on veut interroger l'oracle. Ce sont les formes et les crépitements de la flamme qui révèlent la destinée.

Les revendeuses, juives et musulmanes, qui fréquentent les maisons pour offrir aux femmes les bijoux et les objets de toilette, trouvent des clientes faciles à séduire, car les Mauresques sont coquettes et se plaisent aux raffinements du costume. Leur vêtement uniforme se compose d'un caftan de drap ou de soie, qui descend jusqu'aux pieds et forme à la fois jupe et corsage; par-dessus, une *mansouriya*, en toile très fine, en laisse transparaître la couleur. Ce costume, fort seyant, est ajusté à la taille par une étroite ceinture de cuir ou par une large bande de soie brochée d'or. Aux pieds nus, des babouches ornées de glands et de passementeries; sur la tête, un foulard de couleur vive, d'où pendent deux nattes, entourées de fils de laine. Le foulard recouvre, d'ordinaire, une sorte de tiare en carton, le *hantouz*, qui devient le principal ornement des jours de fête. On y fixe plusieurs rangs de perles et de pierres précieuses; deux mouchoirs de soie s'en détachent pour retomber en arrière sur les cheveux, ainsi que deux rubans de soie noire, où l'on fixe des pièces découpées dans une lamelle d'or. Lourdes boucles d'oreilles, bracelets aux mains, anneaux aux pieds, colliers de perles descendant sur la poitrine, surchargent les femmes de Fez. Elles allongent volontiers leurs cils avec du khol, se mettent du rouge aux lèvres et sur les joues, parfois aussi une mouche légère, mais elles évitent les tatouages chers aux Bédouines.

Les hommes ne sont pas moins raffinés dans leur costume, et la mode de Fez est réputée dans tout le Maroc. Sur le caftan de couleur, dont les manches serrent le bras, et sur le vêtement de toile fine qui le recouvre, ils revêtent une *djellaba,* dont ils portent sans cesse le capuchon relevé; un burnous ou bien un *haïk,* en gaze délicate, enveloppe la tête et s'enroule gracieusement tout autour du corps. Sous le capuchon, la tête complètement rasée est coiffée d'une *chéchiya* rouge, que fixent les multiples plis de la blanche *rezza.* Ils portent une bande de barbe tout autour de la figure et ne laissent pousser de leurs moustaches qu'une ligne très amincie. La superposition des vêtements forme un ensemble d'une extrême blancheur, et il est visible que la propreté et la finesse des étoffes sont considérées comme le plus grand luxe. Dès leur plus jeune âge, filles et garçons portent ce costume; toutefois, on épargne aux petits garçons le poids des burnous et des haïks; ils n'ont que des djellabas aux couleurs vives, dont l'éclat se modère avec les années.

Il semble qu'au Maroc, comme d'ailleurs dans le reste de l'Islam, la polygamie tende à disparaître; elle persiste surtout dans les campagnes et diminue dans les villes, où elle n'existe plus dans les meilleures familles. Contre le divorce, dont la facilité est extrême, de réelles préventions commenceraient à s'établir. Peut-être faut-il moins attribuer ces progrès au développement de la moralité publique qu'à l'économie chez les gens peu aisés et à l'abus des négresses chez les riches.

Dans toutes les maisons, les esclaves noirs sont employés comme domestiques, nègres rasés, sur la

tête desquels subsiste une petite boucle crépue, ou mieux négresses, dont le nombre et le costume révèlent de prime abord le train de la maison. Cette population noire était naguère importée du Soudan par le Touat et le Tafilelt ; notre installation à Tombouctou a supprimé ce commerce : mais, aujourd'hui, Marrakech envoie des nègres du Sous, butin de guerres incessantes entre les tribus sahariennes. Le marché d'esclaves se tient chaque jour au Souk el-Ghzal ; il passe pour mal achalandé ; les produits de choix sont entreposés chez des marchands spéciaux et vendus par l'intermédiaire de trois courtiers connus, qui centralisent les offres et les demandes. Parmi les négociants qui s'occupent occasionnellement de ce genre de commerce, le plus populaire est un certain El-Hadj Abderrahman el-Kasri. C'est un homme déjà âgé, fin de visage et d'excellentes manières. Comme il a beaucoup voyagé, il a un peu retenu, notamment quelques mots de notre langue ; il a visité tout l'Orient pour ses affaires et Paris pour ses plaisirs. El-Hadj Abderrahman habite, auprès du bazar, une petite maison, dont la cour est joliment peinturlurée ; deux chambres contiennent les étoffes et autres produits européens ; une troisième héberge sa marchandise humaine. Là, se trouve un groupe de jeunes personnes fort gentilles, arrivant directement du sud. Le patron est si jovial que tout ce petit monde est en gaieté, et il semble que ces négresses familières soient les véritables maîtresses de la maison. Le prix des négresses est très variable, de vingt à mille douros. La simple bonne à tout faire n'a, comme de juste, qu'une faible valeur ; les prix s'élèvent, dès qu'il s'agit d'une cuisinière ou d'une musicienne : ils

atteignent leur maximum pour une future concubine.

Les Maures sont, en effet, très friands des négresses ; chez un grand nombre d'entre eux, la couleur foncée trahit les goûts paternels. L'esclavage de ces concubines ou de ces servantes paraît, d'ailleurs, chose assez douce. La maternité les affranchit de droit; leurs enfants naissent légitimes. Le plus souvent, un Maure considère comme une action méritoire, au moment de mourir, d'affranchir quelques-uns de ses esclaves. Dans la vie journalière, les négresses sont beaucoup plus libres que les femmes blanches ; elles peuvent sortir à leur gré, mener au dehors la vie la plus irrégulière, et elles ne risquent, au retour, qu'une raclée ou une décision radicale du maître, qui les fait mettre en vente, pour se débarrasser de leur inconduite. Du reste, cette mise en vente peut être exigée par toute négresse, qui aurait des motifs de plainte. Pour y contraindre son propriétaire, il lui suffit de se réfugier dans une koubba ; la protection du saint lui garantit la possibilité de tenter une meilleure fortune dans une maison nouvelle.

Les Maures ont un vif sentiment religieux, il y a parmi eux quelques indifférents par négligence : il n'y a certes pas d'incroyants. Chaque Fasi fait régulièrement ses prières, le plus souvent dans l'oratoire voisin, et, le vendredi, il ne manque pas la mosquée. Presque tous sont affiliés à l'une de ces confréries qui fournissent à leurs adeptes préceptes de vie et formules de prières. Les plus recherchées sont les confréries purement marocaines ; tout le menu peuple se laisse séduire par les jongleries des Aïssaoua et des

Hamadcha, dont les zaouïas-mères sont à Mékinez et au Zerhoun, mais qui possèdent, chacune, des zaouïas à Fez. Les gens cultivés, et parmi eux la plupart des oulémas, sont Derqaoua, ou affiliés aux diverses branches de cet ordre (Sqalliyin, Kettaniyin...); le principal cheikh Derqaoui réside dans le Djébel, chez les Béni-Zéroual, et un seul moqaddem administre, pour son compte, les cinq zaouïas de Fez. Les Taïbiyin, qui relèvent des chorfa d'Ouazzan, comptent également bon nombre d'adeptes parmi les négociants et les propriétaires; ils absorbent presque toute la colonie des gens de Tlemcen, du Touat et du Tafilelt, établie dans la capitale, et leurs zaouïas comportent quatre moqaddems, groupant autour d'eux les affiliés de même origine. Les confréries algériennes ont fait également de nombreuses recrues : on peut dire que les personnages les mieux placés de Fez sont Tidjaniya, et leur moqaddem actuel est un Algérien, Sidi el-Bachir; on trouve aussi quelques membres de la confrérie des Yousfiyin, dont la zaouïa-mère est à Milianah. Il y a même quelques Qadriya qui relèvent de la zaouïa fondée à Bagdad, auprès du tombeau fameux de Sidi Abdelkader ed-Djilani.

Il ne suffit pas aux Fasis de rechercher l'initiation de ces diverses confréries; ils se font, en outre, les serviteurs des saints illustres, dont la multiplicité est une des gloires de la ville. Chacun, sur la tombe de son saint de prédilection, aux jours habituels de visite, porte des offrandes en argent ou en nature, qui reviennent de droit aux descendants du marabout ou à la confrérie dont il fut le fondateur : Sidi bou Ghaleb et Sidi bou Djida sont visités le mercredi;

Sidi Ahmed ech-Chaoui et Sidi Boubekr ben el-Arbi le jeudi ; Sidi Ali ben Harazem le samedi ; quelques saints particulièrement recherchés, comme Moulay Edriss, Sidi Ahmed el-Tidjani ou Sidi Abdelkader el Fasi ont leurs réceptions tous les jours. Le vendredi est réservé aux tombes des parents et aux koubbas. Chaque année, surtout à l'automne, de grands pèlerinages réunissent toute la population de la ville autour de ces illustres patrons ; presque tous doivent se contenter d'un seul de ces moussems ; seuls, Moulay Edriss et Sidi Ahmed el-Bernousi sont assez populaires pour en obtenir deux.

La médecine, bien entendu, a d'étroits rapports avec la religion. Les malades ont recours à certains tolba, qui font mine de fouiller dans leurs grimoires, fabriquent un talisman et l'appliquent sur la partie souffrante. Ces mêmes tolba se prêtent aux vengeances féminines en provoquant, par leurs conjurations, l'impuissance d'un homme, en empêchant un mariage ou la naissance d'un enfant. La koubba de Sidi Ali bou Ghaleb passe pour le meilleur refuge en cas de maladie ; les patients vont s'y installer quelquefois pour plusieurs semaines, dans deux maisons qui leur sont affectées, l'une réservée aux hommes et l'autre aux femmes. En dehors de la koubba, les branches d'un jujubier sont toutes couvertes de touffes de cheveux suspendues ; ce sont les femmes menacées de calvitie qui demandent au saint de retarder le désastre. La guérison de la lèpre, du ver solitaire et de la rage sont une spécialité miraculeuse de la maison d'Ouazzan ; l'on s'adresse, en ce cas, aux chorfa Ouazzanis résidant à Fez et connus pour posséder cette précieuse bénédiction. Une famille de mara-

bouts, celle des Ouled Sidi Amar el Qadmiri possède l'art héréditaire d'appliquer les pointes de feu ; les descendants du saint s'installent sous une tente, au marché du jeudi, pour y attendre la pratique. La guérison des maladies nerveuses est confiée aux *gnaoua*, trois corporations de nègres, venues du Sud et organisées en confréries avec des moqaddems. Ils accourent dans les maisons avec des drapeaux et des tambourins, vêtus d'oripeaux et de colliers en coquillages ; leurs chants et leurs danses exorcisent les démons. Leur fatiha est fréquemment sollicitée par les femmes stériles ; ils disent aussi la bonne aventure et prédisent l'avenir.

Les médecins de la Mecque, qui sont le plus souvent des Tunisiens et n'ont jamais vu l'Arabie, sont recherchés pour leurs remèdes sanctifiés, dattes de la Mecque, eau du puits Zemzem ou sable recueilli près du tombeau du Prophète. Plus haut dans l'échelle médicale, les rebouteurs Béraber ont une certaine pratique des opérations chirurgicales ; il y a des sages-femmes assez expérimentées et des droguistes, dans leurs petites boutiques en ville ou sous leurs tentes à la kasbah de Bou Jeloud, débitent des drogues traditionnelles. Nous avons même un de nos compatriotes, arrivé d'Algérie par le Tafilelt, qui est devenu renégat et vit aujourd'hui de ce métier lucratif de rebouteur. Enfin, les gens les plus cultivés de Fez forment la clientèle d'un unique médecin syrien, qui a fait à Constantinople quelques études médicales.

Les fêtes de famille apportent, seules, du mouvement et de la gaieté dans les vies féminines, recluses par l'ignorance et la superstition. L'occasion la plus solennelle est naturellement le mariage, avec ses

cérémonies longues et compliquées. D'ordinaire, les jeunes filles se marient vers quinze ou seize ans, les garçons entre vingt et vingt-cinq ans. Jusque-là, les familles aisées ont coutume d'installer leurs fils dans une petite mesriya et de leur fournir une négresse de confiance, afin de les préserver de la galanterie vulgaire, qu'offrent à tout venant, dans les divers quartiers de la ville, une foule de prostituées, accourues de tous les coins de l'Empire. Ce sont les parents qui arrangent les mariages de leurs enfants, et c'est pourquoi les unions sont si nombreuses entre gens d'une même famille. Une fois l'accord établi, les deux pères marquent la fin des pourparlers, en procédant ensemble aux « petites fiançailles », et ils en avisent la fiancée par l'envoi d'un cadeau.

Quelques semaines après, on procède au contrat; l'acte est dressé et signé dans une mosquée par deux adoul. En règle générale, la jeune fille n'a point de dot, mais elle en exige une de son fiancé, qui est assez faible et doit être employée en vêtements et en bijoux. Le domicile du jeune ménage est établi dans l'une des deux familles, presque toujours dans celle de l'homme; la femme ne saurait être contrainte à quitter la ville, et le mari, si les affaires l'entraînent au loin, devra partir seul; quelquefois même, on lui défend toute velléité d'absence et de polygamie; enfin on fixe strictement le nombre de négresses qui devront servir la jeune épousée, et celui des visites qu'elle pourra recevoir de sa mère. La rédaction de cet acte compliqué marque l'engagement définitif; le fiancé envoie une négresse chez sa promise pour y porter des cierges, des dattes et du lait, et l'on met du henné aux mains et aux pieds de la jeune fille, en

témoignage public de fiançailles. Encore quelques semaines, et les parents des deux côtés convoquent leurs amis à Moulay Edriss pour appeler sur les futurs époux la bénédiction du patron de Fez. Cette cérémonie, qui équivaut, en droit, à la publication du mariage, a lieu, à la porte de la koubba, un vendredi, après la prière de l'aser. Les fiancés n'y assistent point ; les deux pères se mettent à droite et à gauche de l'entrée du tombeau ; leurs amis et leurs proches s'alignent derrière eux. Alors le barbier du fiancé s'avance et demande pour les deux jeunes gens la fatiha de Moulay Edriss ; les assistants joignent aussitôt leurs deux mains, en psalmodiant quelques prières pour le bonheur du futur ménage.

Ce barbier que nous venons de voir apparaître est mêlé à tous les événements de la famille. C'est lui qui rase les premiers cheveux de l'enfant, qui, plus tard, procède à sa circoncision. Il continue gratuitement son office jusqu'au jour du mariage ; il appelle sur les fiancés la bénédiction de Moulay Edriss ; il rase le jeune mari, le soir de ses noces, au moment même où celui-ci va pénétrer dans la chambre nuptiale. Dès lors, il sera rétribué pour son office, qui est de raser la tête de l'époux et de lui arranger, chaque semaine, les bandes compliquées de sa rezza.

La publication du mariage est suivie d'une grande fête dans la maison de la fiancée ; les parentes du fiancé s'y rendent avec une mouna par lui offerte ; il y a des chants et des danses ; on met à la jeune fille le henné, qui est à la fois, pour les Mauresques, un signe de joie et un procédé de séduction. La teinture achevée, la mère du fiancé place dans la main de sa future belle-fille une monnaie ou un bijou d'or. Le len-

demain, c'est au tour de la fiancée à remercier par l'envoi d'un repas à l'adresse de son fiancé ; celui-ci mange les plats avec ses amis et les renvoie vides, accompagnés de quelque cadeau. Puis un certain temps s'écoule, plus ou moins long selon les circonstances, jusqu'à ce que le fiancé soit devenu assez riche pour s'établir, fournir la dot et payer les fêtes du mariage. En attendant, à chaque fête religieuse, son souvenir va vers sa promise, sous la forme d'un cadeau.

Quand toutes choses sont prêtes, le fiancé prévient ses futurs beaux-parents qu'il peut d'ores et déjà payer la dot. Il réunit alors ses amis, leur donne une petite fête et délègue deux ou trois d'entre eux pour porter la somme fixée. Dès lors, rien ne s'oppose plus au mariage. Les apprêts de la cérémonie sont confiés à certaines négresses, *neggafas,* dont c'est le métier spécial et qui appartiennent aux sept ou huit corporations reconnues à Fez ; chacune de ces corporations comprend de dix à vingt négresses. Les neggafas prennent possession de la maison du fiancé pour préparer la chambre nuptiale. Elles la garnissent d'haïtis et de rideaux tissés d'or, de tapis et de coussins brodés ; dans un coin de la pièce, dissimulée derrière un amoncellement de matelas, elles installent la *dekhchoucha,* où se passeront les premières nuits du ménage. Tous les objets sont loués pour la circonstance, et le prix de la location varie, selon la classe, entre dix et trente douros. Alors le mariage peut être célébré le lundi ou le jeudi suivant, qui sont les deux jours propices réservés à ces fêtes.

Tandis que s'organise l'appartement conjugal, la fiancée se prépare, de son côté, au grand acte qu'elle

va accomplir : elle se baigne tous les jours ; la coutume veut qu'elle prenne sept bains, avant d'être introduite au domicile de l'époux. L'avant-veille du mariage, commence une période de fêtes : les jeunes amies ont été conviées à tenir compagnie à la fiancée ; on lui teint les pieds au henné. La veille du grand jour, de très bonne heure, les négresses la portent sur leurs épaules tout autour de la maison, en disant : « Nous te plaçons sous la protection du Prophète ! » et, quand elles la replacent à terre : « Voici la beauté sans parfum ! » Pour la rendre plus appétissante aux désirs de l'époux, on lui met alors le grand henné. C'est une besogne fort délicate, exécutée par des femmes qui appartiennent à la corporation des *hennayas ;* avec un henné spécial, venu du Touat, que l'on pile en le mélangeant de jus decitron, les artistes font, au pinceau, un ensemble de dessins, sur les mains et sur les pieds, jusqu'au coude et jusqu'au mollet. Ces dessins se maintiennent fort longtemps, et les Maures estiment qu'ils prêtent à leurs femmes un charme particulier. La fête dure toute la nuit, mais, le jour même de son mariage, la fiancée se repose.

Tard dans la soirée, une délégation des parents du mari vient la chercher, et le cortège se forme pour la conduire à sa nouvelle demeure. Il n'est pas d'usage que les parents de la jeune fille prennent place dans ce cortège. Si la mariée est chérifa, tous les chorfa sont invités à accompagner sa chaise à porteurs ; elle vient d'abord à Moulay Edriss, pour solliciter, sans toutefois entrer dans la mosquée, la bénédiction du saint ; la chaise est entourée de négresses ; les coups de fusil retentissent. Les jeunes

filles de caste ordinaire font le trajet à pied, et elles ne doivent arriver que peu de temps avant l'aube.

Au seuil de l'époux, la mariée reçoit d'une femme, sa parente, les symboles du ménage, une clef, une datte et un morceau de levain ; puis elle est introduite dans la chambre nuptiale, où on lui farde la figure, et la revêt de ses plus beaux vêtements. Vient le mari : son barbier le rase, puis les neggafas lui présentent sa femme : « Voici la beauté douce, voici la datte délicate, voici l'ambre fin !... » Les deux époux s'assoient côte à côte ; après un instant, le marié se lève, place la main sur la tête de sa femme et prononce quelques prières pour demander à Dieu la prospérité de la famille qu'il va fonder. Tout le monde s'est déjà retiré ; l'aube est venue, et le mari, après quelques instants passés avec sa femme, la laisse reposer seule. Car il est d'usage que la maison du nouveau marié soit abandonnée aux femmes, et lui-même avec ses amis se rend dans une maison voisine, louée ou prêtée, qui se nomme le *Dar-Islan*, et où il passera en fêtes, avec de la musique et des chanteurs, les sept premiers jours de son mariage.

Les six jours suivants sont jours de fête : chaque soir, le mari quitte ses invités à l'heure de l'acha et reste toute la nuit dans la chambre nuptiale. Chaque jour, la jeune femme change de costume ; mais elle garde toujours les cheveux noués et ne porte pas encore de ceinture. Le septième jour, qui termine les cérémonies du mariage, le marié dénoue les cheveux de sa femme, qui, après avoir été solennellement conduite au bain, met la ceinture et la hantouz, signes distinctifs des femmes mariées.

Pendant la première année du mariage, il est

d'usage de procurer au ménage quelques revenez-y de l'enthousiasme des premiers jours. Une fois encore, les neggafas sont engagées pour installer la dekhchoucha, les hennayat font le grand henné et c'est une fête de trois jours, où la femme trône dans ses plus beaux atours, au milieu de ses invités.

Puis viennent les choses graves de la vie. Quand naît le premier enfant, — et les parents ont coutume de souhaiter, comme un heureux présage, que ce soit une fille, — la mère de l'accouchée envoie dans une corbeille la layette du nouveau-né, avec du henné, des œufs et des pigeons. L'enfant est teint de henné des pieds à la tête, son petit corps est oint de beurre, enveloppé de flanelles. Le septième jour est celui du baptême. Le matin, à la première heure, les amis sont conviés au repas de la *aqiqa*. Vers neuf heures, un taleb, ou mieux encore un chérif, sacrifie un mouton à l'intention de l'enfant et prononce, en égorgeant l'animal, les paroles sacramentelles : « Au nom de Dieu, c'est le baptême d'un tel, fils d'une telle. » Alors, l'enfant est lavé pour la première fois, on lui met du henné aux pieds et aux mains, du khol sous les yeux, on le revêt de ses plus beaux vêtements, et on le couche auprès de sa mère, en plaçant à la tête du lit des bougies allumées. Pendant quarante jours, il est admis que le nouveau-né ne doit pas sortir de la maison paternelle ; ce délai passé, on va le présenter à Moulay Edriss, auquel il apporte une offrande et des cierges.

Un an au plus tard après la naissance, le barbier rase la tête de l'enfant, ne laissant aux garçons que quelques mèches d'une disposition bizarre, et aux filles qu'une touffe au sommet de la tête ; la touffe

s'élargira peu à peu, jusqu'à devenir la chevelure complète. A partir de sept ou huit ans, la petite fille garde tous ses cheveux ; un peu après, elle se coiffe avec deux nattes nouées ensemble, et le moment est venu où il lui faudra prendre le voile. Entre deux et sept ans, selon les convenances, il est procédé à la circoncision des garçons. L'enfant est revêtu de riches costumes de soie et d'or, souvent loués ou prêtés pour la circonstance; l'opération est faite, par le barbier de la famille, dans un coin de la mosquée de Moulay Edriss. Suit une fête qui dure plusieurs jours. Cette cérémonie s'accomplit dans la semaine du Mouloud ou bien encore à l'automne, à l'époque du moussem de Sidi Ali bou Ghaleb.

Quand le garçon est devenu assez grand pour fréquenter l'école, les moments où il achève la lecture de la moitié, puis de la totalité du Coran — *tekhridja* — sont célébrés par de grandes réjouissances dans les familles. Chez les gens aisés, de nombreuses invitations sont faites par les parents; de son côté, le professeur de l'enfant a convié à la fête de la *habibna* ses collègues des autres *msids*. Il y a repas et musique ; des chanteurs psalmodient des versets du Coran ou des poèmes à la louange du Prophète. Après le repas, on étend dans la cour un grand drap blanc, on y place la planchette de Moulay Edriss, empruntée à la mosquée, et les invités y jettent des pièces de monnaie, qui seront le bénéfice du professeur.

La famille célèbre aussi le jour où les enfants commencent à pratiquer le jeûne du Ramadan. En fait, le jeûne ne devient obligatoire qu'à l'âge de dix-huit ans ; mais on ne l'applique pas d'abord

dans toute sa sévérité ; on le proportionne à la constitution physique des jeunes gens.

Enfin, la famille se réunit encore dans la suprême circonstance, la mort. Quand l'agonie a commencé, tous les parents sont convoqués pour faire leurs adieux au mourant, et échanger avec lui le pardon suprême. Les assistants répètent la formule de la profession de foi musulmane : « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est son prophète », qui est la seule prière des agonisants. L'enterrement doit avoir lieu le soir ou, au plus tard, le lendemain de la mort. Le corps est lavé et enveloppé dans un linceul. Quatre confréries spéciales, les Aïssaoua, les Derqaoua, les Sadqiyin et les Taïbiyin, viennent réciter les prières qu'elles ont coutume de faire auprès des morts ; en même temps, des tolba lisent le Coran. Le curateur aux successions vacantes — *Bou Mouaret* — est le seul fonctionnaire avisé du décès ; après avoir constaté que les biens du défunt ne relèvent point de sa juridiction, il délivre un permis, destiné à l'administration de Sidi Fradj, qui a le monopole des inhumations. Les chorfa et les gens riches sont souvent enterrés dans des zaouïas, au centre de la ville ; le commun des morts va reposer dans le cimetière voisin. Après la levée du corps, les confréries accompagnent le cortège en continuant leurs prières : la civière portant le corps est conduite à la mosquée la plus proche du cimetière, aux heures du dohr ou de l'aser, pour que la prière soit faite sur lui. Il n'est guère de famille qui ne possède la concession d'une tombe, et le fossoyeur fait rapidement son office, en plaçant le mort à côté de ses ascendants. Pour les étrangers ou les gens sans

famille, il existe, dans chaque cimetière un coin réservé, aménagé par l'administration des habous [1].

Pas plus que les naissances et les mariages, les morts n'exigent d'écritures ; il n'y a pas d'état civil, et, seuls, les gens lettrés tiennent des registres de famille. L'héritage se règle à l'amiable par un acte d'adoul, sinon, par un jugement du cadi. Et la vie des générations successives se poursuit ainsi, enveloppée dans les mêmes rites, hérités des glorieuses époques de la civilisation maure.

Toute la vie sociale des femmes se passe dans les fêtes de famille ; du moins, il est assez rare qu'une fête sans objet précis soit donnée dans les milieux féminins. Il est rare aussi de rencontrer dans la rue une femme de rang élevé : parfois passe, à califourchon sur une mule, une forme enveloppée dans un burnous de fine étoffe : c'est une dame de haut parage qui va rendre visite à une amie ou distraire les loisirs de son seigneur et maître, installé dans quelque jardin. Les femmes du commun paraissent être plus libres dans leurs courses et dans leurs visites ; elles vont à pied par les rues, le bas de la figure voilé, la tête et le corps tout enveloppés d'un grand drap blanc, fixé à la taille par une ganse de couleur verte.

Quant aux hommes, ils sont en continuel mouvement, soit à pied, soit à mule. Les Maures préfèrent la mule, dont l'allure ne dérange ni l'ordonnance de leur vêtement ni l'équilibre de leur esprit ; ils abandonnent dédaigneusement le cheval à la grossière

1. Une corporation spéciale, celle des *Sahhafa*, se charge de porter les corps au cimetière ; les hommes sont enterrés à même la terre ; les femmes et les enfants dans des cercueils.

milice des tribus bédouines. Les secousses discrètes de la mule sont encore atténuées par la selle rouge rembourrée — *serija* — avec point d'appui par devant et par derrière, qui fixe sur la monture la nonchalance des Fasis. Les grands personnages sont accompagnés de serviteurs qui courent derrière. Tous, puissants ou chétifs, se couvrent, pour sortir, d'une pèlerine bleue ou blanche — *selham* — et portent sous le bras, plié en quatre, un tapis de feutre, qui leur sert à s'asseoir et à faire la prière. La nuit, comme la ville n'est pas éclairée, chaque promeneur est signalé par une lanterne.

Les Maures sont hospitaliers et reçoivent fréquemment. En dehors des grandes fêtes — *oulima* — provoquées par les événements de famille, les maisons s'ouvrent volontiers; beaucoup ont coutume de recevoir à déjeuner les jeudis et les vendredis, qui sont jours de repos; dans quelques familles, en vertu d'une fondation, faite par un ancêtre, les principaux savants de Fez doivent être conviés le vendredi. Comme les négociants ont l'habitude de chômer aussi le samedi, ils profitent de ce jour pour se réunir dans leurs maisons et dans leurs jardins.

On appelle *nzâha* la réunion d'un certain nombre d'hommes qui se rencontrent pour jouir ensemble d'une rêverie douce, interrompue par des conversations tranquilles, d'un bon repas, de la musique, du chant et de la danse. Parfois aussi on se met à jouer aux cartes, mais sans risquer d'argent, conformément au Chraa. La loi religieuse défend aux musulmans les jeux d'argent. Les joueurs se servent de cartes espagnoles et font alterner la *ronda*, la

chkamba et le *tris*, qui correspondent assez à la bataille, à l'écarté et à la manille, mais avec quelques complications.

Les invitations se font la veille ou le matin même. On n'invite pas ses hôtes à dîner, mais bien à passer la nuit : ils arrivent, le soir, avant la fermeture des portes de quartier, soupent à une ou deux heures du matin, puis rentrent chez eux à l'aube, quand les portes se sont rouvertes.

Bien que toute société musulmane ait une certaine apparence démocratique, la religion confondant les croyants dans l'unité d'une même foi, la société maure présente des distinctions très marquées, créées par la naissance, la fortune ou la fonction. Au sommet se trouvent les chorfa, les gens makhzen, les principaux oulémas et les plus riches parmi les propriétaires ou les négociants. Les personnages makhzen et les gens très riches affectent volontiers une certaine morgue à l'égard des familles plus modestes. Au contraire, les chorfa et oulémas, à cause du caractère religieux de leur institution, ont plus d'humanité, et se mêlent volontiers aux groupes sociaux plus humbles. Il va sans dire que, chez les grands, surtout chez les chorfa, se développe toute une clientèle d'amis, d'intendants, de complaisants et de parasites, le plus souvent d'origine inférieure.

Comme les chorfa descendent du Prophète, ils appartiennent à la plus pure noblesse musulmane, et leur illustre ascendance, par un usage spécial au Maghreb, leur vaut les plus extraordinaires avantages. Selon leur origine, ils sont groupés en corporations : on compte à Fez, comme dans le reste du

Maroc, deux principaux groupes de chorfa, les Alaouites, qui se rattachent à la dynastie régnante, et les Edrissites, qui descendent de la première dynastie marocaine ; ces groupes sont divisés en plusieurs branches[1]. On trouve également à Fez des chorfa étrangers, Skalli et Iraki, venus de Sicile ou de Mésopotamie, et d'autres, venus de Tlemcen, de Mascara et de Figuig.

Les corporations de chorfa ont chacune pour chef, un prévôt — *mézouar,* — choisi par elles avec l'agrément du makhzen, et chargé d'être leur intermédiaire auprès des autorités. A Fez, le moqaddem de Moulay Edriss sert de mézouar à tous les chorfa Edrissites : cette fonction se trouve ainsi remplie par un non-chérif, le gouvernement ayant jugé plus prudent de ne pas désigner dans la capitale un descendant de Moulay Edriss. De leur côté, les Alaouites possèdent une organisation spéciale, et la plupart des chorfa étrangers sont réunis sous l'autorité du chérif El-Bagraoui, qui appartient à la branche Oudghiri, de Figuig. Les chorfa, originaires de Tlemcen et de Mascara, possèdent également leurs mézouars particuliers.

La piété publique se charge d'enrichir les chorfa Edrissites, qui exploitent la mosquée de Moulay Edriss : ils pourraient, au besoin, se passer de toute subvention du makhzen. Celui-ci tient toutefois à en pensionner bon nombre ou tout au moins à leur faire parvenir une sila par les soins des mézouars respectifs. Parfois, il leur donne la concession de

1. Les branches de chorfa les plus connues à Fez sont : Mrani, Fdili, Belghiti, Abdallaoui, Esmaïli, parmi les Alaouites, Ouazzani, Amrani, Talbi, Tahri, Alami, parmi les Edrissites.

koubbas en déshérence, et c'est ainsi que des familles chérifiennes vivent du produit des tombeaux les mieux achalandés de Fez[1]. Il va sans dire que la gent chérifienne est exemptée de tout impôt : les produits des chorfa propriétaires sont même dispensés des taxes de marché. Le caractère religieux, qui s'attache à leur personne, est leur seule distinction apparente et leur fait attribuer le titre de *moulay* (maître) ou de *sidi* (seigneur) ; autrement, ils se perdent dans la foule, portent le même costume, mènent la même vie, et, sauf les chorfa Alaouites, surveillés par le makhzen, se marient comme il leur plaît. Ils peuvent être négociants ou remplir les métiers les plus humbles ; mais l'usage ne leur permet pas d'occuper de fonctions publiques, excepté celles d'adouls ou de secrétaires du makhzen. Les principaux d'entre eux sont employés par le makhzen comme négociateurs avec les tribus.

Dans les villes hadhariya, les meilleures familles portent des noms patronymiques qui, peu à peu, ont émergé de la masse anonyme, uniquement désignée par la filiation paternelle. Les chorfa portent le nom de leur branche propre. Les juifs islamisés ont prospéré à travers les âges, et leurs descendants, les Ben-Chkroun, les Barrada, les Guennoun, les Bennis, les Couhen, les Guessous,

1. C'est ainsi que Sidi Ali bou Ghaleb travaille pour les chorfa Talbiyîn, Sidi bou Djida pour les Knelbiyin, Sidi Ali ben Harazem pour les Fdiliyin, Sidi Ahmed ech-Chaoui, qui est un des saints les plus lucratifs de la ville, a été attribué aux Qadriyin. Le produit de la koubba de Sidi Ahmed el-Bernousi a été partagé, du fait d'héritage, entre plusieurs branches Edrissites ; il y a même une famille de chorfa sahariens, qui est admise à y prendre sa part.

sont devenus les plus riches d'entre les Fasis. Les émigrations des Maures d'Espagne ont amené quelques familles considérables dont les noms mêmes révèlent quelquefois l'origine espagnole : les Ouled-Ronda, venus de la ville de ce nom ; les Echcherfi et les Esserradj (Abencérage), de Séville ; les Echchedid, de Malaga ; les Ouled-el-Goumi (Gomez) ; les Ouled-er-Rami et les Ouled-et-Taci.

Notre séjour à Fez a été assez long pour nous permettre de trouver accueil dans la société maure. Je ne saurais dire le plaisir que j'ai éprouvé à vivre au milieu d'une civilisation certainement dégénérée, mais naguère si glorieuse, et toujours si différente de la nôtre, indemne de toute influence européenne. J'ai passé là les heures les plus agréables dans de fort belles maisons, convié à un dîner excellent et à une curieuse musique. J'ai participé au raffinement de l'existence des Fasis. Je me suis initié au détail de leurs coutumes, parmi des gens réservés et bien élevés, chez lesquels l'ampleur du vêtement ajoute à la dignité des manières, qui jouissent sans bruit de la musique et de la bonne chère, sont empressés et polis, laissent leurs babouches à la porte pour ne point apporter sur les tapis la souillure de la rue, entrent discrètement, échangent avec leur hôte quelque formule de politesse ou bien le baisent à l'épaule et s'appliquent même à parler tout bas, s'ils ont quelque chose à dire, afin de ne pas troubler la quiétude générale. C'est ainsi que, dans une des pièces donnant sur le patio, une société silencieuse se laisse aller à la joie de goûter en bonne compagnie des sensations agréables et prend soin d'éviter la moindre secousse : aucun excès de lumière ; la cour est simplement

éclairée par quelques lanternes posées sur le sol ; dans la salle du fond, des bougies allumées indiquent dans l'obscurité la profondeur de la maison ; la musique arrive atténuée d'une chambre voisine, et se mêle au clapotement des eaux qui tombent de la fontaine ou jaillissent du bassin central. Dans les meilleures maisons, la table est servie par de jeunes négresses, gentilles et bien habillées. Tout est calculé pour procurer aux convives le plus grand nombre possibles d'impressions délicates et flatter leur sensualité.

S'agit-il ici de simples invitations à déjeuner ou à dîner, les complications variées de la nzâha disparaissent. On se réunit autour d'une table basse ; les esclaves n'on point à intervenir, et c'est un fils ou quelque proche qui se charge de servir les hôtes. Que l'on soit reçu chez les principaux de la ville ou chez des gens simplement aisés, le luxe des installations diffère, mais les coutumes sont identiques et l'accueil est le même ; on retrouve les mêmes empressements et le même raffinement de manières. S'il était permis de relever quelque défaut dans une société aussi ancienne et aussi policée, ce seraient les aspirations bruyantes en buvant le thé, et — il faut le dire — les rots multiples, auxquels ils paraissent prendre un certain plaisir : ajoutez la peu ragoûtante habitude de manger avec les doigts. Mais le Hadith a dit : « La bénédiction de Dieu est sur la nourriture prise avec les doigts » ; il n'y a rien à faire contre la parole attribuée au Prophète.

Dans Fez, on ne connaît qu'une seule vieille maison encore debout ; elle appartient à l'une des premières familles de la ville, celle des Bennis. Les

Maures ne se préoccupent pas de chronologie; tout au plus calculent-ils le temps d'après les règnes des souverains récents, ou, si l'on remonte plus avant, d'après la durée des dynasties. Les Bennis ignorent donc l'âge exact de leur maison familiale; ils savent seulement qu'elle fut réparée, il y a environ un siècle, par un Si Abdennebi Bennis : désireux de maintenir intacte la demeure de ses ancêtres, il prit soin de la rendre intangible en la « haboussant » à ses petits-enfants et en la préservant ainsi par une série de substitutions successives. Cette sage précaution a conservé ce spécimen unique des constructions anciennes ; elle a empêché les Bennis de sacrifier au goût du jour et de faire construire sur leur terrain une maison neuve, comme en possèdent les autres Fasis. Il est vrai que la maison Bennis est plus intéressante pour ses visiteurs que pour ses habitants, car elle est triste et sombre, sent le renfermé et le moisi. Elle n'est pas éclairée par les zellijs des murs ; ses hautes colonnades montent, toutes blanches, dans une cour étroite et son principal ornement réside dans les superbes boiseries, qui forment le soubassement et les balcons des étages.

Quant aux maisons de la ville, leur nouveauté éclate dans la complication des plâtres évidés et la couleur, souvent trop voyante, des plafonds. Elles sont toutes de date récente. Les ministres des Affaires étrangères, de la Guerre et des Finances sont très luxueusement logés, tandis que le grand vizir se contente d'un modeste jardin. Parmi les particuliers, la plus belle maison de Fez appartient à el-Hadj Abdesselam el-Moqri. C'est un vieillard, qui a rempli naguère d'importantes fonctions, en

qualité d'amin du Dar Adeyyel ; il est originaire de Tlemcen, d'où il vint, tout enfant, avec l'émigration de Tlemçanis, qui fuyaient la conquête française ; il est devenu, par sa situation et sa fortune, le plus considérable d'entre eux. L'un de ses fils habite, au quartier d'el-Oyoun, une maison parmi les jardins, sur une crête de collines, si bien que la vue y embrasse à la fois le creux de Fez el-Bali et le vallon de l'oued ez-Zitoun. Un peu plus haut, s'épanouit la propriété d'el-Hadj el-Madani Bennis, où les eaux ruissellent dans un fouillis de verdure : le makhzen l'affectait jadis à la résidence des missions européennes.

De l'autre côté de l'oued Fez, au quartier d'el-Keddan, s'est établi, dans un jardin touffu, un riche négociant Fasi, el-Hadj el-Madani et-Tazi. Il a quitté le Maroc, il y a trente-trois ans de cela, s'est établi d'abord en Algérie, puis à Manchester. Il vient de rentrer, fortune faite, et achève sa maison, dont la colonnade aux plâtres fouillés et aux boiseries peintes donne sur toute la rive de Karaouiyîn et sur les montagnes au Nord de la ville. Son long séjour en Angleterre lui a donné, dans le teint et le trait, quelque chose de britannique : il a à peine retenu quelques mots d'anglais ; il en sait, du moins, assez pour expliquer son cas et exprimer son intime satisfaction : *Before, no money* ; *now, plenty of money !* Je ne veux point oublier un aimable homme, qui a été notre compatriote, mais qui, revenu depuis plusieurs années au Maroc, y a perdu, par l'effet de la convention de Madrid, le bénéfice de notre nationalité. Moulay Ali el-Ktiri a fait le commerce au Sénégal, où son long séjour lui a valu la naturalisation

française. C'est un Maure fin et distingué, dont la maison est jolie, la table excellente ; il a rapporté de ses voyages toute une compagnie de chats, de chiens et de perroquets, très anormale chez un Fasi ; elle pullule dans son jardin, à côté de négresses fort bien choisies.

Il va de soi que les repas forment le principal prétexte des réunions. Les invités prennent d'abord le thé, s'accroupissent autour d'une table basse et se lavent les mains. Pendant ce temps, les serviteurs ont aligné, devant la porte, de nombreuses terrines en terre rouge, recouvertes de chapeaux en osier. Ce sont les plats nombreux, qui défileront à tour de rôle. La cuisine est excellente, mais se compose presque exclusivement de viandes de mouton, de poulets et de pigeons, préparés au beurre, à l'huile, ou en ragoût. Ces mets sont relevés d'olives, d'amandes, d'écorces de citrons ou d'amandes, de fèves, de pommes cuites, et, au printemps, de fonds d'artichauts sauvages, que l'on recueille dans la campagne : comme rôti, le mouton cuit entier devant le feu ou à la vapeur. Les Fasis ont coutume d'assaisonner ces plats avec des quartiers d'orange, des carottes confites dans le vinaigre, ou une salade coupée menue, laitues et radis. Vient le couscous, que l'on prend parfois avec du lait, puis un dessert de fruits et de gâteaux de miel. Pour boisson, de l'eau pure, parfumée de bois de santal ; à la fin, une tasse de café. On se lave encore les mains, cette fois avec du savon, pour enlever la graisse, qu'a laissée le contact des mets ; comme les Maures n'ont point coutume de fumer, ils prennent une légère prise de tabac, puis chacun parfume longuement ses habits sur une cassolette,

où brûlent des bois odorants, et tout le monde, silencieux, s'abandonne au plaisir du murmure des eaux dans la maison, de la verdure dans les jardins, et, le plus souvent aussi, de la musique.

La musique paraît, en effet, l'indispensable ornement de la vie : sans musiciens et sans chanteurs, il n'y a point de fête dans la famille, ni de nzâha dans la société. Cette musique est de deux sortes : la musique légère, *griha*, qui comporte des airs faciles, des poésies populaires et une vague instrumentation ; la musique sérieuse, *âla*, qui exige des airs compliqués, des poésies littéraires et de véritables artistes jouant d'instruments difficiles. Ces deux espèces de musique sont fort en honneur ; mais la seconde paraît surtout appréciée et recherchée ; la première est regardée comme un passe-temps frivole, bon pour l'ignorance des femmes ou la débauche des hommes. Aussi Fez peut-il être considéré comme la capitale de l'âla, tandis que le véritable centre de la griha serait Marrakech.

Au Maghreb, les artistes sont à la fois musiciens et chanteurs. Ils s'accroupissent sur des matelas alignés et leur musique, monotone et un peu criarde, se poursuit indéfiniment pendant des heures. L'âla doit être exécutée par des hommes, sur quatre instruments, violon, luth, rebec et tambour de basque ; elle est venue d'Andalousie. Après l'expulsion des Maures, un musicien, nommé Haïq, recueillit, comme dernier souvenir, les différents airs andalous, en nota la musique et les paroles ; son livre, qui garde son nom, est resté le fondement de l'art musical, dans toutes les villes maures du Maghreb. On comptait, en Andalousie, vingt-quatre *noubas* différentes,

dont chacune marquait, sur cinq rythmes successifs, de plus en plus accentués, le développement du thème principal. Haïq les réduisit à onze noubas, et celles-ci sont si longues et si compliquées, avec leurs vingt-cinq ou trente versets par période rythmique, qu'il faudrait sept ou huit heures aux musiciens, pour exécuter une seule série dans son ensemble. Une collection de poésies est affectée à chaque nouba, selon que l'air paraît plus ou moins conforme à leur sens ou à leur versification. La poésie littéraire est toujours en honneur au maghreb. Il y a des feqihs, instruits dans la prosodie, qui continuent à chanter, en vers savants, les sultans et les marabouts ; mais leurs pièces ne sont faites que pour être déclamées et recueillies ensuite par les historiens de l'époque. Il est d'usage que l'âla se borne au vieux recueil des poésies andalouses. Aux heures de loisir, les Maures se trouvent ainsi excités, au son d'une musique favorite, par le regret du passé, la souvenance de l'Andalousie, où se développèrent leur puissance et leur civilisation, — et par la rancune contre les Espagnols ravisseurs. L'une des pièces du Haïq est particulièrement célèbre :

Ya asafi (REGRETS)

Combien je regrette le passé qui déjà s'enfuit. O mon Dieu ! les jours de joie et de plaisir, les soirées si douces ! O demeures de l'Andalousie que nous avons quittées, combien cela est pénible ! je ne vous oublierai jamais.

Nous n'avons plus les belles nuits de Grenade, ville de délices. O mon Dieu ! C'est là que j'ai connu les femmes qui m'ont appris l'amour. O demeures de l'Andalousie, que nous avons quittées, je ne vous oublierai jamais !

O mon Dieu ! Je désire que, par ta bonté, tu me permettes de revoir cet heureux séjour. O mon Dieu ! reunis-moi avec ce que j'aime et fais-m'y jouir de la tranquillité. O demeures de l'Andalousie, que nous avons quittées, je ne vous oublierai jamais !

O toi, que les yeux ne voient point et qui n'a jamais déçu l'espoir de personne, ô toi, dont les ordres sont sans réplique, tes jugements sont insondables ! O demeures de l'Andalousie, que nous avons quittées, je ne vous oublierai jamais !

La griha est exécutée par des hommes ou par des femmes, auxquels on a étendu le nom de poètes (*cheikhs* et *cheikhas*), bien qu'ils se bornent à réciter les poésies d'autrui. L'accompagnement des voix d'hommes est toujours donné par des tambourins ; les cheikhas indiquent la mesure sur un petit cube en peau très fine, qu'elles tiennent entre leurs doigts, et leur voix est soutenue par deux tambourins, tandis que d'autres femmes les accompagnent en battant des mains. Ce n'est qu'à une date relativement récente que la poésie populaire a été mise en musique. Il y a deux siècles environ, un certain el-Masmoudi nota les principaux airs, que le peuple avait peu à peu adaptés à ses chansons, et il devint ainsi le créateur de la griha. Son œuvre fut si appréciée qu'on y voulut voir une intervention surnaturelle ; la tradition affirme que Masmoudi reçu l'inspiration dans une maison hantée par les génies. La chanson, musique et paroles, prit un rapide essor depuis Masmoudi, soit que l'on ait développé ses propres airs, soit que l'on en ait inventé de nouveaux. Mais tous se partagent désormais en trois modes principaux : le *mchergui,* qui est propre aux régions orientales de l'Empire et à l'Algérie, le *meqsour el-djenah,* qui

est usité dans la masse des pays marocains, enfin, le *mezloug*, qui vient du Sous.

La chanson — *qacida* — est composée en langue vulgaire et admet, par conséquent, le dialecte de chaque province. C'est l'œuvre d'un poète, qui, lui-même, n'est pas musicien et qui se contente de fournir ses compositions aux professionnels, chargés de les colporter de maison en maison. Ces derniers apprennent par cœur la chanson nouvelle et l'appliquent à un air connu, qui paraît lui convenir. S'agit-il d'une invocation religieuse au Prophète ou à quelque marabout, d'une sentimentale apostrophe aux beautés de la nature, il faut recourir au monotone et plaintif mchergui ; les chansons amoureuses, remplies de soupirs et de plaintes, adoptent le meqsour el-djenah ; enfin, les chansons humoristiques s'adaptent au mezloug méridional. On choisit indifféremment dans les trois modes pour ces chansons éphémères, que font naître les incidents politiques ou le désir de plaire au sultan et au makhzen.

Depuis l'invention de la griha, quelques poètes ont laissé un nom illustre et leur renommée grandit avec le temps, car le goût public paraît préférer les poésies anciennes aux nouvelles qacidas. Dès le début, Si Abdelaziz el-Maghraoui fut un grand chansonnier ; mais la véritable floraison de la qacida se produisit, au commencement du XIX[e] siècle, sous le règne de Moulay Sliman, avec Sidi Mohammed ben Ali, el-Hadj Mohammed Ennejjar, Si Mohammed ben Sliman et Sidi Abdelouahab el-Fnari. Le sultan Sidi Mohammed avait un goût particulier pour la poésie ; le plus célèbre des poètes de son temps, Si

Touhami el-Mdaghri, vécut dans son intimité particulière, et l'on croit que beaucoup de qacidas du souverain lui-même parurent sous le nom de Si Touhami. Il y a quelques années, est mort, à Fez, un chansonnier fort renommé, el-Hadj Driss ben Ali, surnommé el-Hounch (le serpent), qui passa sa vie à rimer doucement dans la clientèle d'un chérif protecteur des lettres. Parmi les poètes actuels, on cite surtout Moulay Hachem es-Saadani, Hadj Ahmed el-Gherabbli, Si Mohammed el-Qandousi (originaire des Qenadsa) et Djilali el-Haqiqi (de Tlemcen).

Ces chansonniers ont consacré leurs vers aux choses amoureuses ou aux incidents de chaque jour. Les qacidas humoristiques sont presque toutes l'œuvre de Si el-Madani et Tourkmani, qui florissait à Marrakech, sous les règnes de Sidi Mohammed et de Moulay el-Hassan ; quant aux qacidas édifiantes, elles sont venues pour la plupart de Sidi Kaddour el-Alami, qui, pendant la première moitié du dernier siècle, s'employa à versifier la gloire des marabouts et dont les restes vénérés reposent aujourd'hui à Mékinez. Comme, au Maroc, la poésie ne saurait faire vivre son homme, ceux des poètes qui n'ont pas de fortune doivent exercer des métiers : parmi les poètes actuels, Moulay Hachem et el-Haqiqi vendent des babouches, el-Gherabbli est tisserand et el-Qandousi forgeron. Ils obtiennent quelques petites rémunérations pour une pièce dédiée, soit au sultan, soit à quelque grand personnage.

Ces chansons sont également chantées par des hommes et par des femmes. Il y a, à Fez, une cinquantaine de cheikhs qui s'occupent à promener de maison en maison la poésie populaire ; les plus con-

nus parviennent à vivre de leur art, les autres doivent chercher leur subsistance dans un métier manuel. Deux d'entre eux, deux frères, el-Fathi Barrada, sont des comiques fort recherchés ; ils chantent des choses bouffonnes, et l'un d'eux a même pour spécialité d'exécuter des danses féminines, tout en révélant, de temps à autre, sa véritable identité, par un mouvement rapide du caftan relevé, qui fait la joie du public. Les cheikhs savent d'ordinaire beaucoup plus de chansons que les cheikhas, et c'est pour cette raison que les vrais amateurs de musique les préfèrent. Pourtant, la faveur générale se porte davantage vers les femmes ; leur sexe leur assure l'entrée dans les familles, et c'est ainsi qu'elles accaparent tout le succès de la poésie populaire.

Les bonnes cheikhas sont rares à Fez. De nombreuses *ghennaiats* composent quelques petits vers pour les fêtes de famille et viennent les chanter en s'accompagnant de tambourins. Mais il n'y a pas plus de quatre ou cinq cheikhas recherchées : encore n'écrivent-elles aucune chanson, mais se bornent, avec leurs troupes spéciales, à exécuter les compositions des poètes. Naguère, deux cheikhas se disputaient la vogue : Khaddoudj es-Sebtiya et Brika bent ben Allal. La première, d'une famille originaire de Ceuta, avait fait une première fugue en suivant en Algérie un négociant marocain, établi à Tiaret. Pendant les quelques années qu'elle resta avec cet homme, elle apprit un peu de français et bon nombre de chansons algériennes ; quand elle se décida à revenir, elle les introduisit à Fez, où elles obtinrent grand succès. Mais Khaddoudj se fatigua, une fois

encore, de la carrière artistique et, l'an passé, elle rentra, en se mariant, dans la vie sentimentale. On attend patiemment qu'un divorce la rende aux enthousiasmes des Fasis. Elle a laissé le champ libre à sa rivale Brika, qui, elle, est une enfant de la balle. Originaire des Chéraga, elle vint à Fez avec son père, qui était un cheikh distingué et lui apprit son métier. Elle fait aujourd'hui la joie de la ville, bien qu'elle soit très commune et ait la voix éraillée; il est juste de reconnaître qu'elle paraît dire avec finesse et que ses auditeurs prennent à son art le plus visible plaisir. Parfois, le public se met lui-même à battre des mains pour accompagner ses chansons légèrement chantées du nez, et, quand elle achève, on s'incline poliment en lui disant merci : *Bârak Allahou fîk.* Si l'on fermait les yeux, à certains de ses chants, on s'imaginerait le plus aisément du monde entendre des airs espagnols, bien que d'un rythme un peu ralenti.

En dehors de la cheikha Brika, dont la faveur est sans rivale, il n'y a guère à citer que la cheikha Zineb, la chanteuse attitrée du Dar el-makhzen. Pour ma part, celle qui me plut davantage était une modeste cheikha, nommée Hanina. On l'appréciait peu, parce qu'elle était bédouine, portait, comme telle, des tatouages sur la figure et parlait un dialecte campagnard. C'est une pauvre fille, née aux environs de Casablanca, dont le père avait été emprisonné à la suite d'une révolte, et, comme d'habitude, la famille était venue s'établir auprès de la prison. La jeune fille avait mal tourné; mais douée de quelque talent, elle avait réussi à faire son petit chemin de cheikha. Elle est jolie, mince, l'air un peu

triste, et elle ne m'a paru chanter ou danser ni mieux ni plus mal que les autres.

Les cheikhas sont appelées pour les fêtes de famille, mariages et autres, ou pour de simples nzâhas; parfois, elles restent dans la même maison plusieurs jours; elles reçoivent pour salaire une *gherama*, une collecte faite parmi les invités; le maître de la maison leur donne cinq ou six douros, et il est d'usage que chacun des conviés place une pièce de monnaie sur le front de la cheikha, qui fait quelques gestes de la danse du ventre et vient successivement s'agenouiller devant chacun. Dans une bonne soirée, une cheikha peut gagner de quatre-vingts à cent douros; le bénéfice annuel de la cheikha Brika doit s'élever à trois ou quatre mille douros. Malgré cette fortune, considérable pour le pays, les cheikhas vivent pauvres et mal habillées; elles boivent, gaspillent l'argent et mènent la vie la plus désordonnée.

Voici une des chansons les plus connues de la poésie marocaine; elle se nomme *el-Harres*, le gardien (le mari), et c'est l'œuvre de Sidi Mohammed ben Ali.

Voyez le gardien de Yamna, qui, craignant mes ruses, enferme ma bien-aimée dans sa maison. Il met à ses portes verrous et cadenas; il a installé chez lui tout ce dont elle a besoin; il lui a arrangé un petit jardin pour réjouir ses yeux et y a planté toutes sortes de fleurs; il lui a fait construire un bain pour les jours froids; il lui a interdit la vue de tous, hommes ou femmes. Il a pris ses précautions pour déjouer toutes les ruses; mais il ne connait pas encore celles dont je suis capable...

J'ai trompé le gardien de Yamna et j'ai eu la gazelle. Vous autres, amoureux, il s'imaginait que je ne l'aurais jamais...

Pour la première fois, je me présentai à lui sous la forme d'une fille, vierge encore, jolie et bien mise : une taille, un regard et une joue, qui surpassaient l'éclat de la lune et du soleil. « O mon amoureux, c'est vers toi que je viens et je m'offre à toi ; je suis sans famille et te prie de m'accueillir. — Je n'ai nul besoin de toi ; va chercher un garçon ou un veuf qui te prenne, car un époux légitime peut seul te convenir. — Considère-moi donc comme ta femme légitime et prends-moi. — J'ai déjà une femme et ne veux pas la changer pour toi. — Alors prends-moi comme servante de ta femme. — Elle n'a besoin ni de toi ni d'aucune servante ; je la sers moi-même. » J'insistai auprès de lui en le suppliant de me rendre service pour l'amour de Dieu ; mais il me jeta un regard foudroyant et me chassa... Je partis, en réfléchissant à quelque autre ruse, qui me permît d'atteindre ma gazelle.

Je retournai vers lui, déguisé en vieille femme, avec toutes les apparences de l'austérité et de la dévotion. Je portais un chapelet de la main droite et un bâton de la main gauche. J'étais vêtue d'une robe verte et un peu négligée dans ma tenue. « O ami, lui dis-je doucement, veux-tu m'introduire auprès de ta femme pour que je la bénisse ; et elle te donnera un jour un jeune garçon ; car tu connais la puissance divine ! — Sors d'ici, je n'ai pas besoin de ta bénédiction ; c'est Dieu qui est le dispensateur de toutes choses. Quant à ma maison, tu n'y entreras jamais ; elle est impénétrable à tous ».

Une troisième fois, je revins sous la forme d'une vieille bédouine, ayant erré par toutes les villes et sachant à merveille dire la bonne aventure. A m'entendre parler, on eût juré que rien ne m'était caché : je possédais l'art d'endormir un enfant dans le sein de sa mère et de le réveiller, après un sommeil prolongé. Je me présentai ainsi et fis connaître mes talents. Il me répondit : « Ce que tu viens de me dire n'a point de sens. Je ne veux pas écouter tes paroles, qui, pour moi, sont absurdes, car les gens de bon sens ont dit : « Celui qui croit à la véracité d'une « diseuse de bonne aventure offense les prophètes et les « envoyés de Dieu ». Va retrouver les gens de ton espèce ».

me dit-il en me chassant, et je partis, en pleurant, à la recherche d'autres stratagèmes.

Je me présentai pour la quatrième fois, comme un nègre, après avoir teint mon visage et mes mains... Ceux qui me voyaient me prenaient pour un véritable gnaoui, et je parlais un mauvais arabe. En abordant le gardien de Yamna, je lui baisai la main ; il se retourna vers moi et me dit : « Que me veux-tu ? — Je viens me mettre à ta disposition, si tu as besoin de moi, car je commande aux génies et je guéris certaines maladies. — Dans ma famille, les visages noirs n'ont pas porté bonheur, et je n'ai jamais employé de nègres dans ma maison ». Sur ce, il me tourna le dos et rentra chez lui...

En retournant vers lui, la cinquième fois, j'étais devenu un riche négociant, arrivant des Indes avec des marchandises précieuses, avec une nombreuse caravane de chameaux, entouré de serviteurs et de portefaix. J'avais préparé un beau présent pour le gardien de Yamna, et je lui dis, en arrivant : « Je suis un riche négociant étranger, qui ne connaît personne en cette ville. Accepte de moi ce présent et considère-moi comme ton ami. — Je ne puis accepter de cadeau et tu n'as pas besoin de mon amitié. Va-t'en au fondak, où tes marchandises seront mises en sûreté ; car on a prévu ton cas. C'est un conseil amical que je te donne. Quant à moi, de ma vie, je n'ai voulu d'ami. »

Je vins encore, pour la sixième fois, comme un bon cavalier, souvent victorieux au combat. Je montais un cheval blanc, encore jeune, et je portais un sabre au côté. Auprès de moi, deux nègres conduisaient en main deux sloughis ; sur le devant de ma selle, étaient placés deux faucons bien dressés. En me présentant à lui, je lui offris une gazelle avec les faucons et les lévriers pour qu'il pût aller à la chasse. « Je te remercie, me dit-il, j'ai des gazelles dans mon jardin. Quant aux faucons et aux lévriers, je n'en ai nul besoin, car, pour être chasseur, il faut habiter la campagne ». Le subterfuge ne réussissant point, je lui dis : « Accepte-moi pour hôte pendant trois jours ; je passerai mes journées à la chasse et les nuits chez toi. — Va-t'en, me répondit-il, j'ai l'impression que

tu es un farceur, et peut-être même un amoureux ». Ce disant, il rentra dans sa maison et ferma la porte sur moi. En le voyant tout troublé, sa femme lui dit : « Qu'as-tu donc ? — Ce sont, depuis quelques jours, des visiteurs qui se multiplient dans ma maison ; d'abord trois hommes, qui se sont présentés à moi sous différents costumes, ensuite, trois femmes ayant chacune un métier différent ». Ma bien-aimée comprit que c'étaient là les ruses de son ami, et elle feignit aussitôt d'être possédée du diable et de se tordre dans les plus vives douleurs.

Je revins alors vers lui, pour la septième fois ; j'étais un taleb, possédant l'art de guérir toutes les maladies. Je le trouvai à la porte de sa maison, l'air égaré, et cherchant des yeux un médecin, capable de reconnaître le mal dont souffrait sa gazelle. « C'est moi, lui dis-je en allant à lui, qui connais la maladie de ta femme ; ce sont les tourments que tu lui infliges et la façon dont tu la traites, qui l'ont rendue malade. La crise a dû commencer le jour où tu lui as parlé de visiteurs, car tu lui avais rappelé ses parents et ses amis. — Tu es, me dit-il, un véritable docteur ; viens visiter la prunelle de mes yeux. » J'entrai avec lui dans la maison et j'y trouvai ma belle évanouie sur son lit. « Prépare-moi vite du feu et va me chercher les parfums, qui peuvent chasser les génies. » Il sortit à la hâte pour faire ma commission, et, au retour, il trouva la maison vide. Je pris ma gazelle et l'emmenai chez moi ; je m'enfermai seul avec elle, et nous nous mîmes à nous réjouir. Nous récitâmes des poésies, nous jouâmes de la guitare, et nous allumâmes autant de bougies qu'il y a d'étoiles au ciel. J'ai agi de la sorte pour me venger de mon ennemi et pour apprendre au gardien à être plus prudent à l'avenir.

O toi, qui apprends par cœur une poésie, et le rythme pour la chanter, défie-toi des gens qui la critiquent ; ce sont des ignorants. J'en demande pardon à Dieu, mais ce que je viens de raconter n'est pas une réalité ; c'est une fiction, dont les poètes et les gens sensés comprendront seuls la valeur. Quant à moi, je suis un humble serviteur du Prophète, créé pour chanter ses louanges et pour demander, par son intercession, le pardon de mes péchés.

Ma pensée est pure et je mets mon espoir dans le Dieu clément, qui, j'en suis certain, comblera mes vœux. Je salue respectueusement tous les poètes de notre temps, sans en excepter les plus jeunes. Mon nom est Mohammed, et je tire mon origine d'une incontestable noblesse.

La colonie européenne de Fez est trop restreinte et son établissement trop récent pour avoir pu affecter toute cette civilisation maure. Les Européens, qui y vivent et qui ne complètent pas, à eux tous, deux douzaines d'individus, demeurent isolés, imperceptibles dans la masse des Fasis. Il y a une quinzaine d'années, les gens de Fez ne connaissaient, en fait de chrétiens, que les officiers instructeurs, français et anglais, qui suivaient le makhzen. Puis vint s'établir la mission militaire italienne; peu après, un poste de la *North Africa Mission*, et, à sa suite, un vice-consul anglais; en 1894, nous en établîmes un, à notre tour; au commencement de 1902, le petit corps consulaire de Fez s'enrichit d'un consul allemand. En fait de commerçants, il n'existe à Fez qu'une seule maison européenne, et c'est une maison allemande; une maison française de Tanger y entretient un comptoir; les autres maisons de la côte se bornent à des représentants ou à des voyageurs. La protection européenne s'étend sur les agents indigènes de ces maisons; de plus, quelques Fasis, ayant fait le commerce à Manchester, à Gênes ou même en Espagne, en ont rapporté la naturalisation anglaise, italienne et espagnole; plusieurs sont revenus du Sénégal avec la qualité de Français.

La mission militaire italienne est arrivée en 1888, et a fondé la fabrique d'armes deux ans plus tard. C'est un fort bel établissement, confié à un colonel

d'artillerie, assisté de deux mécaniciens ; on y fabrique des fusils, on y répare des armes et des canons, et le bâtiment sert en même temps d'arsenal. Le seul malheur est que la nonchalance maure n'apprécie pas à sa juste valeur l'activité italienne. Du reste, elle est également rebelle aux efforts des missionnaires protestants. La *North Africa Mission* anglaise est venue la première et a installé à Fez quatre dames missionnaires ; l'an passé, l'essai de leur adjoindre un missionnaire n'a pas été heureux ; car le pauvre homme a été assassiné. Ces dames ne se livrent pas au prosélytisme ; elles se contentent de faire de la médecine pratique, de donnner quelques petits conseils, de chanter de pieux cantiques devant leurs malades et de chercher à les intéresser à notre Sauveur, *Sidna Aïssa*. Il va sans dire que les *toubibat* (les femmes médecins) n'ont jamais converti personne ; mais elles sont charitables et bien vues dans Fez ; depuis quatre ans, elles ont coutume de détacher deux d'entre elles à la ville voisine de Sfrou. Après la mission anglaise est venue la mission américaine, dépendant de la *Gospel Union*, de Kansas City : cinq personnes, dont deux ménages ; mais toujours quelqu'un d'entre eux s'éloigne de la capitale pour travailler à Larache ou à Mékinez. Tous ces gens se déguisent en Arabes et sont beaucoup moins considérés que les dames anglaises. Ils avaient pris, au début, la fâcheuse habitude de discourir dans les rues et dans les souks ; il a fallu les supplier de se tenir tranquilles, pour ne point compromettre les autres Européens ; ils se sont alors transportés à la campagne et promènent désormais dans les villages leurs efforts infructueux. . . . . .

Une nombreuse colonie algérienne est venue s'établir de la province d'Oran, surtout de Mascara et de Tlemcen. Les uns ont quitté leur pays après la conquête turque et sont déjà perdus dans la masse marocaine ; les autres ont émigré après la conquête française ; ils ont adopté le costume morocain, mais ils ont soigneusement maintenu leur individualité, en se mariant entre eux et en conservant le dialecte et les habitudes de Tlemcen, avec le fierté d'être Tlemçanis. Quand les Français arrivèrent devant la ville, les habitants s'enfuirent en grand nombre ; ils se réfugièrent par bandes au Maroc, où ils furent aussitôt pillés par les tribus de la frontière ; quelques-uns revinrent chez eux, d'autres demeurèrent sur place; les derniers poussèrent jusqu'à Fez. Là, les émigrés furent mal reçus par la population, bafoués, traités de *nasranis* et cantonnés dans un fondak auprès de la porte de Bab Fetouh. La défaite de l'armée marocaine à Isly adoucit à leur égard les sentiments des Fasis, et on leur permit de s'établir dans les trois quartiers d'el-Oyoun, de Ras el-Djenan et d'el-Qalqaliyin.

C'est dans ces quartiers qu'ils vivent encore. Ils ont prospéré, car ils sont environ 2.500 ; les plus vieux d'entre eux se rappellent encore les tristes circonstances dans lesquelles ils ont quitté Tlemcen. Celui qui fit la plus brillante carrière est l'Amin el-Moqri, aujourd'hui l'un des notables de Fez. Les Tlemçanis comptent parmi eux bon nombre d'artisans, tisserands, marchands de babouches et surtout de *qahouadjis ;* quelques-uns sont devenus de gros négociants, trafiquant avec l'Algérie, ou de riches propriétaires. Comme Tlemcen est aussi ville hadha-

riya, presque tous portent un nom patronymique, et les familles les plus connues parmi eux sont les Moqri, Qessi, Oudjdi, Ben Hallal, Ben Harbit et Ben Djebbour.

Ceux qui sont chorfa se maintiennent jalousement groupés, sans accepter de fusion avec les chorfa marocains ; naguère ces chorfa algériens étaient tous réunis sous l'autorité d'un seul mézouar, qui appartient actuellement à la famille de Ben Mansour ; depuis trois ans, les chorfa, originaires de Mascara, ont désiré se séparer des chorfa de Tlemcen et ils ont obtenu un mézouar particulier. Malgré les angoisses de son émigration, la colonie algérienne de Fez s'est toujours souvenue de ses origines, et, revenue des terreurs paternelles, elle admet volontiers l'intimité du lien qui unit l'Algérie à la France ; parmi eux, une vingtaine de familles possèdent des intérêts agricoles dans les tribus voisines, chez les Ouled-Aïssa, les Ouled-el-Hadj et les Béni-Sadden, et elles se sont réclamées de la protection française.

La population de Fez, qui tient à maintenir intacts son caractère purement musulman et sa civilisation maure, n'a cessé de se montrer revêche à l'égard des Européens. Dans les premiers temps de leur installation, ils étaient, paraît-il, l'objet d'une curiosité gênante et de constantes insultes ; on crachait sur leur passage, on leur criait des choses pénibles sur le compte de leurs ascendants ou des femmes de leur famille. L'accoutumance a atténué l'hostilité de ces sentiments. Quand le makhzen vint s'installer à Fez, en mars 1902, le gouverneur de Fez el-Bali, reçut des ordres sévères et menaça d'imposer des amendes collectives aux quartiers récalcitrants. Mais on dit

que la défiance persiste, les injures continuent à être proférées, d'une voix peut-être moins intelligible, et, sauf des exceptions très rares, les maisons maures restent encore closes à la pénétration des étrangers.

Cheikh Ennsara fis sennara ;
Cheikh el Yehoud fis sefoud ;
Cheikhna fi eljenna ;
Ouhna âlih chehoud.

« Le maître des chrétiens à l'hameçon ; le maître des juifs à la broche; notre maître au paradis, et nous témoignerons en sa faveur. » C'est un refrain populaire que les enfants fredonnent dans les rues, et les femmes sur les terrasses, à l'apparition d'un roumi.

CHAPITRE XVI

LES JUIFS MAROCAINS

Situation des israélites au Maroc ; leur nombre et leur répartition. — Langue, costume, état social. — Tendances extrêmes du judaïsme marocain ; son étroit contact avec l'islamisme spécial au Maghreb. — Etat misérable de la population israélite. — Organisation autonome des mellahs. — Les mellahs de Mogador, de Marrakech et de Fez. — La *sechina*. — La Pâque juive. — L'œuvre de l'Alliance Israélite Universelle au Maroc.

Fez.

Avec sa population purement arabe ou berbère, le Maroc garde une empreinte si profondément musulmane que les juifs, le seul élément ethnique vivant en dehors de l'Islam, y mènent, par la force des choses, une existence entièrement séparée.

En droit musulman, un non-musulman ne peut vivre en terre d'Islam que s'il paye une taxe de capitation, un tribut nommé *djeziya*. C'est ce régime de droit commun, sous lequel les juifs ont vécu et vivent au Maghreb. Mais, pour eux, le principe islamique de l'impôt imposé aux non-musulmans s'est compliqué d'une idée spéciale au pays, du fait du système féodal, qui s'y est maintenu jusqu'à ce jour, en mettant la population juive dans la dépen-

dance et sous la protection des seigneurs territoriaux.

Les sultans, ayant à peu près réussi à détruire la féodalité dans les régions soumises, ont été amenés à substituer, pour les juifs du blad el-makhzen, leur protection souveraine à l'ancienne protection seigneuriale : il en résulte que les juifs marocains sont considérés comme étant placés sous la *demma*, c'est-à-dire sous la protection, la garantie du sultan. Ils sont supposés avoir conclu avec le souverain un pacte de demma, grâce auquel, en échange de certaines obligations dont le principe est le payement de la djezia, ils sont garantis dans leur liberté et dans leurs biens.

Les obligations imposées aux juifs marocains ont été successives. Leur concentration dans des quartiers spéciaux, ou *mellahs*, fut une mesure de sauvegarde, adoptée au XIIIe siècle, afin de les soustraire au mauvais traitements de la populace. Au XVIe siècle, lors de la renaissance islamique, qui amena au pouvoir les dynasties chérifiennes, ils furent naturellement les premiers exposés au contre-coup de l'ardeur religieuse provoquée par le progrès des établissements portugais et espagnols. On les soumit alors à tout un ensemble de mesures restrictives et de dispositions vexatoires. Ils durent notamment porter des vêtements et des chaussures noirs, aller à pied dans les rues des villes et ôter leurs babouches en passant devant les mosquées.

Le juif marocain revêt donc un double caractère. Il est à la fois un tributaire en vertu du droit musulman et un protégé selon les principes féodaux usités au Maghreb. Il vit dans un quartier qui est complè-

tement séparé de la médina et se trouve accolé aux murs de la kasbah. Dans ce quartier, que le mépris public désigne sous le nom de mellah (endroit salé), les maisons sont souvent propriété du makhzen ou même biens habous ; — dans les villes impériales, ce n'est point le gouverneur de la ville, mais bien le pacha de guich, qui y est responsable de la sécurité. Cette sécurité est, d'ailleurs, entière, tant que demeure intacte l'autorité du sultan, mais elle est soumise à toutes les oscillations du pouvoir central, si bien que les mellahs sont les premiers à souffrir dans les agitations marocaines : il devient alors fréquent que des juifs isolés soient assassinés dans la campagne et parfois même certains mellahs sont pillés.

Le Maroc ne connaît pas encore les statistiques et il est impossible de fixer le nombre des juifs marocains : il paraît pourtant considérable. En pays arabe ou arabisé, c'est-à-dire dans le gros du pays makhzen, les juifs sont installés, par colonies compactes, dans les ports de la côte et dans les villes de l'intérieur ; dans les campagnes, on rencontre quelques juifs, isolés comme artisans dans les gros villages au comme courtiers ambulants dans les marchés. En pays berbère, il y a des régions entières, qui n'ont point de juifs ; mais, ailleurs, et surtout dans le grand Atlas, ils sont disséminés dans les plus petits endroits, où ils exercent les métiers manuels, se font muletiers et colporteurs. Un calcul assez précis a pu être établi pour déterminer le nombre des juifs résidant dans les principales villes du Maroc[1] : on en compte 14.000 à Marrakech, 10.000 à Mogador et à

1. *Bulletin de l'Alliance Israélite Universelle.*

Tanger, 8.000 à Fez, 6.500 à Tétouan, 6.000 à Mékinez, 5.000 à Casablanca. En y ajoutant les communautés de Larache, Rabat, Mazagan, Saffi, el-Ksar, Ouazzan, Sfrou, Taza, Sidi Rehal, Demnat, et celles des autres petites villes, on doit arriver à une population urbaine de 90 à 100.000 juifs; ce chiffre devrait être probablement doublé. si l'on y joignait les juifs du grand Atlas et ceux du blad es-Siba.

L'installation des juifs est fort ancienne au Maghreb. Au VII[e] siècle, les conquérants arabes trouvèrent déjà des juifs nombreux établis au Maroc, et une communauté juive fut autorisée à habiter Fez, dès la fondation de la ville. Au commencement du XVI[e] siècle, une forte proportion de juifs, expulsés d'Espagne, reflua en Afrique ; et, dès lors, la communauté juive marocaine se divisa en deux groupes, que séparent encore quelques différences de rite et qui possèdent chacun des synagogues distinctes : les juifs autochtones et les juifs espagnols. Les premiers occupent aujourd'hui les régions montagneuses et le Haouz ; les seconds ont envahi le Gharb et pénètrent jusqu'à Marrakech.

Ce n'est point seulement l'origine et le rite religieux qui diversifient entre eux les juifs marocains : tous ne se servent pas de la même langue. Ceux du Nord, jusqu'à Casablanca sur la côte, et jusqu'à el-Ksar dans l'intérieur, parlent un jargon espagnol, mélangé d'hébreu et d'arabe ; les autres juifs des pays arabes se servent d'un arabe vaguement hébraïsé ; enfin, dans les régions berbères, les juifs parlent les divers dialectes usités par les tribus au milieu desquelles ils vivent. Leur état social est également différent. Dans le blad el-Makhzen, ils

vivent dans les villes, en hommes libres, sous la sauvegarde spéciale des autorités chérifiennes. Pour eux, l'obligation, jadis salutaire, d'habiter un mellah n'existe plus guère que dans l'intérieur ; elle a déjà disparu à el-Ksar et dans la plupart des villes de la côte. Dans les tribus berbères, au contraire, les juifs se répandent par toute la campagne ; mais ils sont groupés dans de petits mellahs, soit auprès des grandes kasbahs, soit au milieu des agglomérations berbères, et ils demeurent dans un état de réel servage à l'égard des cheikhs qui les protègent.

Au Maroc, la population juive est uniformément très misérable. Chez les Berbères, où son sort est réglé par d'implacables nécessités, elle est réduite aux petits métiers et aux petits emplois, que lui imposent les seigneurs dont elle relève ; en pays arabe, elle a eu plus de chance de développement, et, de tout temps, certaines individualités ont réussi à s'élever de la misère des mellahs pour parvenir à la richesse et même à la puissance. Néanmoins, la grande masse israélite continue à vivre dans la pauvreté et dans l'ordure ; les mellahs sont surpeuplés et dévastés par de constantes épidémies ; la plupart des juifs gagnent péniblement leur vie. Mais le nombre des commerçants aisés, correspondants des maisons de la côte, augmente de jour en jour ; dans certaines villes, comme Marrakech et Mékinez, les postes européennes ont leurs bureaux au mellah ; plusieurs gros capitalistes sont déjà susceptibles d'entrer en relations d'affaires avec le makhzen et il n'y a point de caïd de tribu qui n'ait à la ville prochaine un juif, qu'il nomme sa *chkara* (sacoche), pour remplir les fonc-

tions multiples de banquier, de commissionnaire et d'agent de renseignements.

Le degré de prospérité et de culture dans les communautés juives du Maroc diminue, en général, à mesure que l'on s'éloigne de la mer. Sur la côte, la protection européenne a été largement distribuée parmi les juifs. Ils ne sont presque plus soumis à aucune des mesures restrictives d'antan, la jeunesse s'habille de vêtements européens, s'occupe de plus en plus d'affaires commerciales et tend à émigrer vers l'Amérique du Sud. Sous ce rapport, les Juifs de Tétouan, de Tanger et de Larache sont devenus particulièrement expansifs : les principaux de Mogador se dirigent vers l'Angleterre, quelques-uns de Fez commencent à prendre la route du Sénégal ou de l'Algérie ; les autres restent encore sédentaires. Il en résulte que l'on relève maintenant, chez les juifs de la côte, des traces assez répandues de bien-être européen ; dans les grandes villes de l'intérieur, on rencontre, chez les plus riches, certains raffinements indigènes, avec bon nombre de commodités européennes ; mais, dans les localités écartées, c'est encore, même chez les mieux placés, l'abjection et la misère d'autrefois.

Certains traits communs réunissent, toutefois, le judaïsme, si divisé au Maghreb. Tout d'abord, le costume est uniforme dans tous les pays arabes ; pour les hommes, un fez noir sur la tête, une djellaba noire, qui, les jours de fête, recouvre parfois un caftan de couleur, et des babouches noires ; pour les femmes, un corsage, surchargé de broderies d'or chez les plus riches, une guimpe aux longues manches flottant en arrière, une large ceinture et les

cheveux recouverts d'un foulard de soie. Dans le Haouz, les hommes d'un certain âge portent tous sur la tête un mouchoir bleu à pois blancs, qui se noue sous le menton ; c'est là un ornement bizarre, qui n'est plus usité à Fez que par les vieillards et qui est tombé en désuétude dans le Gharb. Dans les pays berbères, le fez noir et les longues boucles, tombant le long des oreilles masculines, — coutume qui disparaît de plus en plus chez les juifs de la plaine, — restent les seuls signes distinctifs de la race ; par ailleurs, hommes et femmes portent les mêmes vêtements blancs que les Berbères.

Mais ce qui unifie surtout et particularise, en même temps, le judaïsme marocain, c'est l'empreinte profonde qu'a marquée sur lui un étroit contact avec les tendances musulmanes spéciales au Maghreb. On sait, que, dans le Nord-Ouest africain, les Berbères ont constamment cherché, dans la forme la plus farouche de l'islamisme, le symbole et la garantie de leur indépendance, qu'ils ont déformé, d'autre part, les pures théories de l'Islam, en les imprégnant de leurs superstitions nationales.

Les juifs marocains se sont volontiers laissés aller à la même pente : le judaïsme s'est pénétré des usages et des superstitions berbères ; de plus, il s'est volontiers porté aux idées extrêmes et figé dans l'intransigeance religieuse. De même que les tolba du Maroc puisent leur science dans les commentateurs les plus stricts du Hadith, tout l'enseignement israélite repose sur le Talmud : les lamentables *sellahs* [1] juives ont

1. On donne à ces petites écoles le nom de *sellahs* parce qu'elles sont souvent installées dans le local des synagogues.

la même apparence que les écoles coraniques et, dans les *Talmud-thoras*, les étudiants imitent, pour ânonner le Talmud, le ton et les attitudes de leurs camarades musulmans. Le culte des saints, si particulier à l'Islam, au Maghreb, a également pénétré le judaïsme : il y a, dans la plupart des cimetières israélites de l'intérieur, des rabbins et des saints dont les tombes sont considérées comme miraculeuses. Les dévots israélites y viennent en ziara, ainsi que font les musulmans auprès des koubbas, et ils y apportent leurs malades. Un jour par an, le *lagh laomer*, qui est le trente-troisième après le lendemain de Pâques, est consacré à un pèlerinage général, à un moussem auprès des tombeaux vénérés ; le mellah entier vient alors camper au cimetière, et les plus ardents partent au loin, pour se rendre auprès des marabouts juifs les plus illustres, dont les restes sanctifient Ouazzan et le Sous. Il y a même à Taroudant, dans le Sous, une famille juive maraboutique qui administre une véritable zaouîa, et dont le chef, considéré comme l'héritier de la baraka ancestrale, fait de lucratives tournées au Nord et au Sud du grand Atlas. Il va sans dire que les tendances rêveuses et la crédulité coutumière au Maghreb, quant aux choses surnaturelles, se sont largement développées dans les mellahs.

L'enthousiasme y est aussi prompt que la panique et les nouvelles les plus extraordinaires y prennent corps avec une excessive rapidité. C'est ce qui rend les communautés juives du Maroc toujours prêtes aux démonstrations les plus variées. Bou Hamara vient-il de marquer un mouvement offensif, ou bien encore la sécheresse menace-t-elle les récoltes, les rabbins

prescrivent aussitôt des prières et des jeûnes, pendant deux jours de la semaine, les lundis et les jeudis; les boutiques se ferment, la population se réunit dans la rue ou à la porte du mellah, tout le monde a la tête encapuchonnée en signe de deuil, et l'on se rend pieds nus au cimetière, en procession au tombeau des saints. S'agit-il, au contraire, d'une bonne nouvelle ou d'un succès du makhzen, ce sont les juifs qui sont les premiers à pousser des cris de joie, et, dans les villes impériales, à en faire parvenir l'expression au Dar el-makhzen.

Au Maghreb, l'orthodoxie juive est aussi stricte et aussi revêche que l'orthodoxie musulmane. Les formes religieuses y sont observées avec la plus âpre ardeur ; aucun juif marocain ne manquerait le service du sabbat, ni les trois prières prescrites chaque jour, — celle du matin, *chahrith;* celle de l'après-midi, à trois heures, *minha,* et celle du soir, au coucher du soleil, *arvith.* — Les rites du sabbat, les fêtes de Pâque et des Tabernacles, toutes les traditions minutieuses léguées par le judaïsme le plus étroit continuent à être scrupuleusement suivis dans les mellahs. Cette raideur religieuse met les juifs marocains en défiance aussi bien contre les chrétiens que contre les juifs venus d'autres pays. L'étranger est vu d'un aussi mauvais œil au mellah que dans la médina et relégué à la porte des synagogues comme à celle des mosquées.

Au Maroc, l'hospitalité israélite ne se manifeste volontiers que pour les rabbins venus de la Palestine. On reconnaît les *chalihim* à leur longue lévite noire, au foulard qu'ils portent autour du cou et à leur bonnet rond, entouré d'une bande de soie noire. Les

chalihim sont de simples mendiants qui viennent solliciter pour leur propre compte, ou, plus souvent, des envoyés, chargés de recueillir des fonds pour certaines communautés de la Judée. Ces derniers sont assurés du meilleur accueil dans les mellahs, qui, tous, leur affectent annuellement des fonds spéciaux sur leurs budgets. Il n'est pas rare que, dans les grands mellahs, ces quêteurs patentés emportent jusqu'à 1.000 douros dans une seule tournés, et leur bénéfice personnel est de 35 p. 100 de la recette.

La vie familiale a été également affectée par le contact des populations avoisinantes. En pays berbère, les juifs paraissent aussi berbérisés qu'il est possible; en pays arabe, ils se sont naturellement arabisés, bien qu'avec plus de discrétion. Dans les mellahs de l'intérieur, les plus riches maisons sont décorées à la mode arabe, selon la coutume locale de Fez ou de Marrakech ; toutes les maisons sont construites sur le même modèle que celles de la médina, sauf que l'excès de population a obligé les juifs à multiplier les étages.

Les costumes féminins se ressentent beaucoup de la mode ambiante ; qu'elles soient juives ou musulmanes, toutes les femmes du Maroc portent à peu près les mêmes ornements ou les mêmes bijoux : le foulard coloré sur la tête est, dans la plus grande partie du pays, commun aux diverses races, tandis qu'à Fez ce même foulard, noué sur une sorte de tiare — *hantouz* — avec un filet pour contenir les cheveux, se retrouve au mellah comme sur les terrasses de Fez el-Bali. Dans certaines villes, à Mogador par exemple, les femmes juives s'enveloppent, pour sortir, du même drap blanc que les musulmanes.

Les musiciens juifs se servent des mêmes instruments et jouent les mêmes airs que les musiciens arabes.

La famille est aussi précaire chez les juifs que chez les musulmans ; les divorces sont également fréquents dans les deux communautés, et bon nombre d'israélites aisés, dont le bon cœur répugne à répudier leurs épouses défraîchies, préfèrent se constituer un harem par une honnête polygamie. J'ai même vu, dans une maison juive de Mogador, une petite négresse, venue du Sud, qui y grandissait pour les mêmes offices serviles que les esclaves achetées par les familles musulmanes.

Il y a, cependant, parmi les juifs marocains, certains usages déplorables, dont le contact avec les Berbères et les Arabes ne saurait porter la responsabilité. La plus fâcheuse coutume est assurément celle des mariages précoces : les petites juives sont mariées entre cinq et huit ans, et une enfant qui, passé cet âge, n'aurait point de mari, serait envisagée d'un mauvais œil par toute la communauté. On rencontre constamment de minuscules petites filles qui ont les mains et les pieds teints de henné, en signe de fiançailles, ou la tête déjà coiffée du foulard conjugal, à un âge où chez nous, elles n'auraient en tête que de jouer à la poupée... Aussi trouve-t-on, dans les meilleures maisons juives, des femmes de quatorze ans, qui sont déjà mères, et dont la vie s'engraisse dans l'immobilité et l'ignorance.

A côté de femmes, dont l'effort de séduction ne peut être que très limité, l'alcoolisme prospère chez les hommes : la *mahia* est la plaie du mellah ; c'est une eau-de-vie distillée sur place, avec des figues, des dattes et divers autres fruits, et qui forme la

principale ressource de l'existence, en l'absence de toute distraction sociale ou intellectuelle. Ce sont là des conditions favorables pour qu'une population s'abandonne au laisser-aller le plus complet; aussi la saleté et la puanteur des mellahs en font-elles les foyers de fréquentes épidémies : la petite vérole, la fièvre typhoïde et la malaria déciment les communautés juives, tandis que les maladies de peau et les ophtalmies les abîment. Pendant l'été de 1899, la petite vérole enleva, à Marrakech, 2.500 enfants ; en 1901, à Fez, une épidémie de typhus causa, en quatre mois, 3.000 décès.

L'abjection matérielle conduit aisément à l'abaissement des caractères. Les marques de servilité abondent chez les juifs marocains, surtout dans les petites villes du Haouz, où leur existence même est livrée à l'arbitraire des caïds locaux. Il est agaçant de voir, sur les grands chemins, les passants juifs s'incliner profondément et baiser la main de vos domestiques en leur prodiguant des « *ya Sidi!* ô mon Seigneur ! » et les formules les plus obséquieuses. Voilà autant de raisons pour justifier l'extraordinaire mépris marqué à l'égard des juifs par les musulmans du Maghreb et les critiques sévères formulées par tous les représentants de l'Alliance Israélite, qui aspirent unanimement à la « conversion » du judaïsme marocain.

Dans l'intérieur du mellah, la communauté juive jouit d'une complète autonomie. Elle est administrée par le *maamad* ou conseil de la communauté. Ce conseil dont le pouvoir est absolu, comprend le plus souvent le chiffre fatidique de sept membres, soit trois rabbins ou *dayyanim* et quatre laïcs, choisis

parmi les plus riches. A Fez, ce conseil, qui se recrute lui-même, impose au mellah l'autorité d'une petite oligarchie ; à Marrakech, la prépondérance de l'un de ses membres a installé une sévère autocratie ; sur la côte, grâce au progrès des temps, la forme est devenue plus démocratique ; en général, c'est la communauté elle-même qui élit le conseil, et c'est le conseil, à son tour, qui choisit son chef, le grand rabbin ; dans les petites villes de l'intérieur, le conseil se réduit à un chef de la communauté, qui doit sa situation à son entente avec l'autorité locale.

Le maamad administre les biens de la communauté provenant de donations ou de legs ; il perçoit les revenus, qui sont fournis par la taxe sur la viande kacher ; il prend soin de l'édilité publique, veille à l'éclairage et au nettoyage des rues, et, ces dépenses une fois payées, il consacre le surplus des fonds à des œuvres de scolarité ou de bienfaisance. Naguère, le chef de la communauté était chargé de porter la djézia au gouverneur, selon un cérémonial fort humiliant. Cette formalité est tombée en désuétude depuis plusieurs années ; le tribut lui-même a cessé d'être payé dans nombre de villes, et les juifs, désormais exemptés d'impôts, se bornent à offrir au sultan de modestes cadeaux, à l'occasion de certaines fêtes déterminées...

La communauté est soumise à la juridiction des trois dayyanim, qui forment le *beit-ed-din*, le tribunal rabbinique, chargé de juger en toutes matières, avec appel facultatif au gouverneur marocain. Ces juges sont assistés de notaires, *sofferim*, pour les actes et la procédure. La police est confiée à un israélite, le *Cheikh el-Yehoud*, qui représente au

mellah l'autorité makhzénienne, et peut requérir, en cas de besoin, les mokhaznis nécessaires au maintien de l'ordre. Il partage avec le maamad le droit de faire emprisonner les gens dans la prison du mellah.

Une intruction rudimentaire est donnée par les rabbins dans de multiples sellahs ; quant aux études talmudiques, elles sont poursuivies dans les Talmud-thoras, et, parfois aussi, chez des rabbins qui ouvrent un enseignement particulier. Devient rabbin qui veut, sans avoir besoin de diplôme, pourvu que l'on en ait acquis la situation, soit par hérédité, soit par des connaissances suffisantes. Un capuchon rouge devient le signe distinctif des grands rabbins. Un diplôme, *semecha*, est toutefois exigé pour les égorgeurs rituels, *chohetim*, et il leur est délivré par le maamad, après examen.

Dans l'enceinte même du mellah, comme à Fez et à Marrakech, ou bien à proximité, se trouve toujours un cimetière spécial pour les israélites, où s'aligne la blanche maçonnerie des tombes. Les gens appartenant à la caste religieuse des *cohanim* y sont enterrés à part ; à part également les rabbins et les saints, puis les hommes, les femmes et les enfants. Il y a dans chaque mellah, des Sociétés instituées pour l'enterrement des morts. Il est d'usage que, pour les obsèques d'un savant rabbin, les boutiques se ferment et que toute la communauté accompagne le corps au cimetière, en psalmodiant des psaumes et en sonnant du cor. Au moment d'un décès, les femmes de la famille se répandent au dehors, en poussant des cris déchirants ; et quand l'enterrement s'achève, la foule se groupe autour du plus proche

parent du défunt, qui fait, en pleine rue, la prière des morts — *kadich*.

Il va sans dire que le samedi est jour de chômage ; le commerce est interrompu ; si grande est l'intolérance qu'aucune besogne n'est permise ; on ne peut ni écrire, ni même ouvrir une lettre, et la population oisive, traîne languissamment, à travers les rues et sur les terrasses, ses loisirs religieux.

Les mellahs de Marrakech, de Mogador et de Fez, sont les plus importants du Maroc. Celui de Mogador est le mieux fait pour donner l'impression de l'extraordinaire grouillement humain qui caractérise ces quartiers malsains et surpeuplés dans les cités marocaines. Les rues y sont particulièrement étroites ; la foule d'une surprenante intensité ; le commerce est installé dans de misérables échoppes enfoncées aux murs des maisons. Le patio central est si étroit dans ces maisons trop élevées, qu'il laisse à peine pénétrer l'air et la lumière ; y entre-t-on, on voit parfois jusqu'à une cinquantaine d'êtres humains apparaissant aux balcons circulaires des divers étages. Le plus souvent, chaque famille ne dispose que d'un étage, ou même d'une seule pièce. J'ai cependant visité quelques maisons d'apparence meilleure, et de véritables appartements avec un mobilier européen ; mais un tel progrès est encore rare dans le mellah ; à mesure qu'ils s'enrichissent, les négociants israélites s'empressent de l'abandonner pour émigrer dans la kasbah ; il s'est ainsi créé dans la ville musulmane une colonie juive fort bien placée, dont les principaux membres sont MM. Jacob Afriat et Akan Corcos.

Dans ces conditions, le mellah tend à rester la résidence des pauvres ; il est sale et misérable, on

n'y respire à l'aise que sur les terrasses, où s'ébat tout un peuple de femmes et d'enfants. Il contient une quarantaine de synagogues, qui empruntent une grande pièce dans une maison quelconque. Leur mobilier est sommaire comme celui de toutes les synagogues marocaines ; des lampes en verre, suspendues au plafond par des mains ouvertes de métal, destinées à conjurer le mauvais œil, quelques bancs, les rouleaux de la loi enfermés dans une armoire — *hékhal* — et, au milieu de la chambre, une estrade — *téba* — pour les déposer aux jours rituels. Des sellahs ou des Talmud-thoras fonctionnent dans une dizaine de ces synagogues.

Avec ses 14.000 habitants, le mellah de Marrakech est le plus considérable du Maroc. Il est contigu à la kasbah et précédé d'une grande place circulaire, qui réunit les boutiques des bijoutiers et des ferblantiers ; le bazar occupe la porte formant l'unique accès, du mellah, et se prolonge dans les rues avoisinantes, recouvertes de treillis de roseaux. Ces rues sont un peu plus larges qu'à Mogador, et l'on y ressent une moindre impression de misère. L'amoncellement des ordures du mellah, la *zebbala*, sépare le quartier du cimetière israélite, dans un coin duquel se trouve la tombe vénérée du rabbin Hanania Cohen, le patron et le saint du mellah ; la dévotion publique y apporte en offrandes des bougies et des huiles, dont la vente est affermée au profit des œuvres de la communauté.

Il y a, à Marrakech, des juifs autochtones et des juifs espagnols ; chaque groupe possède des synagogues et une Talmud-thora particulières ; trente-cinq petites sellahs, tenues par des rabbins, servent d'écoles. A défaut d'un nombre appréciable de gros commerçants

musulmans dans la médina, le commerce et la représentation des maisons de la côte se trouvent presque entièrement entre des mains israélites. Néanmoins, la communauté est pauvre. Sur les six cents maisons du mellah, on calcule qu'une centaine seulement sont habitées par une seule famille ; chaque maison contient, en moyenne, de huit à dix familles, soit une soixantaine d'habitants ; une famille de dix personnes vit parfois dans la même chambre, pour un loyer mensuel d'un douro. Sur les 14.000 Israélites de Marrakech, 4.000 au plus peuvent être considérés comme suffisamment aisés ; les autres sont des ouvriers et des hommes de peine, qui gagnent environ 0 p. 75 par jour ; beaucoup de femmes font métier de couturières, pour le compte de gens de la médina et gagnent ainsi 0 p. 50 par jour. Avec des salaires aussi minces, tout ce monde vit dans la dernière misère, se nourrissant de pain et d'olives. Au mellah de Marrakech, les seuls éléments de culture sont les écoles de l'Alliance Israélite, ouvertes en 1901 ; un médecin israélite, d'origine allemande, mais né à Jérusalem, le Dr Holzmann, venu au Maroc dans le but d'y poursuivre ses études arabes, consacre ses soins à ses coreligionnaires marocains.

La communauté de Marrakech est gouvernée par le potentat du mellah, M. Josua Corcos, qui remplit les fonctions de *gisbar* ou de chef de la communauté. Il est à lui-même le conseil tout entier ; les membres laïcs sont ses parents ou ses créatures, et, quant aux dayyanim, nommés par les rabbins, ils se renferment prudemment dans leurs fonctions judiciaires. M. Corcos doit cette autorité à sa grande fortune et à la multiplicité de ses relations ; en affaires avec le

makhzen, il est le véritable banquier de la cour, quand celle-ci réside à Marrakech ; il est, en outre, le correspondant et l'agent de tous les grands caïds du voisinage. C'est un vieillard pauvrement vêtu, la tête couverte du mouchoir bleu à pois blancs, et son corps mince est enveloppé des vêtements noirs imposés à sa race. L'accès de sa maison a le misérable aspect de toutes les demeures marocaines. M. Corcos reçoit ses hôtes dans une *mesriya*, ornée des sculptures en plâtre et des plafonds peinturlurés, usités chez les riches musulmans. Les chambres d'habitation, remplies de meubles européens, s'ouvrent toutes sur un grand patio intérieur.

Un samedi à midi, j'ai pris, chez M. Josua Corcos, la *sechina*, qui est le premier repas du jour du Sabbat. Après que le père a accompli la bénédiction du vin (*kiddouch*), les divers membres de la famille viennent à tour de rôle baiser la main de leur chef ; après avoir procédé aux ablutions, le père poursuit les rites en faisant la prière du pain ; il le trempe dans le sel, le rompt et en répartit les morceaux entre les convives.

Les mets sont ensuite servis. Ce sont des plats très simples, mis tous ensemble au four la veille, avant le coucher du soleil, de façon à ne point violer le repos prescrit ; ils y sont restés jusqu'au moment du repas : aussi les viandes sont-elles desséchées et le goût de la nourriture très fade. On sert ainsi la *harissa*, composée de blé concassé avec de la viande et de la moelle, ou le plus souvent la *dfina*, qui tire, dit-on, son origine du puchero espagnol et réunit, en un mélange peu savoureux, du riz, des pois chiches, des pommes de terre, des œufs et de la

viande. Le vin, consommé au mellah de Marrakech, provient des vignes du grand Atlas : ce vin est cuit et son goût rappellerait assez celui du Malaga ; il est fabriqué dans les petites communautés juives, qui se succèdent au pied de la chaîne, et le plus renommé vient de Demnat. Le repas s'achève par une prière d'actions de grâce — *birkat-ha-mazon*. — Chez M. Josua Corcos, les femmes de sa famille, fidèles à l'ancienne coutume, n'assistaient point au repas ; seule, sa plus jeune fille, élevée à l'école de l'Alliance Israélite, et vêtue à l'européenne, inaugurait, en y prenant place, les usages de la génération nouvelle...

En visitant le mellah de Marrakech, j'ai rencontré le *hakham* de la zaouïa juive de Taroudant. Le rabbin Pinhas Cohen était venu du Sous, pour recueillir des aumônes dans la capitale du Sud, et sa tournée fut lucrative, car il en emporta, m'a-t-on dit, plus de 7.000 douros. Cet illustre rabbin est un homme jeune encore, qui a à peine atteint la quarantaine, mince, la figure émaciée, timide et modeste. Les revenus de sa zaouïa sont employés à des œuvres d'hospitalisation ou de bienfaisance, et les musulmans, émus de la charité judaïque, le traitent, paraît-il, avec le plus grand respect.

Le mellah de Fez a beau appartenir à la ville la plus peuplée et la plus considérable de l'empire, il est loin d'être le plus important du Maroc. Sa population de 8.000 habitants est relativement restreinte, et les Maures de Fez el-Bali sont à ce point les maîtres du commerce qu'ils ont laissé peu de place à leurs concurrents israélites. Les juifs de Fez sont donc, pour la plupart, de petits artisans ; il y a bien

aussi parmi eux quelques négociants, agents des maisons de la côte, qui s'occupent d'importation ; en outre, bon nombre d'usuriers, exploitant la ville et les régions avoisinantes, en association avec les caïds. La communauté est plutôt à son aise, mais il n'y a aucune famille vraiment riche. On m'a cité, parmi les mieux placés, les frères Aflalo, les Bensimhon, et les Benchammas, qui travaillent avec le makhzen ; les premiers administrent la régie du kif et du tabac à priser.

Le mellah est contigu aux murailles de Fez el-Djedid, et ses maisons teintées de bleu descendent la pente vers le vallon verdoyant de l'oued ez-Zitoun. Il est traversé, dans toute sa longueur, par une assez large rue, où s'ouvrent des ruelles latérales, que recouvrent presque complètement les encorbellements des maisons. La rue principale est le centre de la vie juive à Fez ; elle contient les échoppes des boutiquiers, et la foule y flâne du matin au soir ; la nuit, elle est timidement éclairée par quelques lampes à pétrole. Les fenêtres des maisons sont entourées d'une couche incertaine de badigeon bleu, et leurs cadres en bois sont peints de couleurs violentes ; à côté des portes, une main, grossièrement marquée sur le mur, a pour effet de préserver du mauvais œil. Il y a bien à Fez quelques jolis intérieurs israélites ; mais, la manie des couleurs vives sévit aussi bien chez les riches que chez les pauvres, pour gâter les boiseries et les reliefs en plâtre. Les terrasses doivent former le principal agrément de la vie pour une communauté, qui sort le moins possible de son mellah ; c'est là que l'on voit s'ébattre, aux jours de fête, la jeunesse dorée d'Israël, en caftans

de soie aux teintes les plus tendres et en djellabas de fantaisie.

Deux médecins juifs, d'origine allemande, et un médecin espagnol assurent les soins médicaux. Avec leur bibliothèque et leurs sociétés annexes, les deux écoles de l'Alliance Israélite sont les seuls éléments de culture du mellah. Bien que la première école ait déjà vingt ans d'existence, les idées sont encore farouches, les rabbins intransigeants. Le rite autochtone a à peu près disparu devant le rite espagnol, et il ne reste plus guère au premier qu'une très vieille synagogue, que l'on nomme la synagogue des Fasis, où se réfugient quelques débris récalcitrants. Le cimetière, qui est un amoncellement de tombes blanches, reste le foyer de la superstition du mellah. Il possède, en effet, deux saints illustres, le rabbin Abner, dont les fils vivent encore, et une femme, Solica Hachuel, qui, il y a trois quarts de siècle, préféra, dit-on, le martyre, à une conversion musulmane, destinée à lui assurer l'accès du harem impérial. Les tombes de ces saints sont creusées de niches, où la dévotion publique fait constamment brûler les huiles et les cires ; et, tout auprès on a construit, en plein cimetière, de petites maisons destinées à recevoir les malades qui désirent passer plusieurs jours, en contact immédiat avec les saints, dans l'espoir d'obtenir de leur intercession une guérison miraculeuse.

J'ai assisté à la célébration de la Pâque juive dans une maison française du mellah, qui est une des six ou sept de son espèce, parmi les juifs de Fez. Le père Boutbol, mort aujourd'hui, était venu s'établir en Algérie, à Mascara, où il acquit la naturalisation

française. Il se trouve qu'avec la famille Boutbol, nous ayons fait une bonne acquisition. Ce sont de braves gens, suffisamment aisés et fort estimés dans le mellah ; l'un des frères a récemment achevé son service au 1er zouaves, à Fort-National ; un autre est employé à la poste française. Pour célébrer la Pâque, toute la famille s'était réunie dans la petite maison de l'aîné, et la table pascale était dressée dans la meilleure chambre, à la porte de laquelle se trouvait fixée la *mezouza* coutumière, le rouleau de parchemin placé sous verre, contenant le Schema Israël, l'acte de foi israélite, que l'on doit pieusement baiser, en entrant ou en sortant de la maison.

La célébration de la Pâque dure huit jours dans les mellahs ; elle commence, à certain jour, après la prière du soir et se termine la semaine suivante par une nuit de réjouissances, *leth Mimouna ;* pendant la sainte semaine, les boutiques sont fermées, et la population se livre à la flânerie des jours de fête. Les deux premiers soirs, a lieu la cérémonie pascale ; elle se nomme *séder*, et le même nom est appliqué à la table préparée pour le repas.

Cette table est ornée de fleurs et de fruits ; la famille entière, y compris les serviteurs, se réunit pour y prendre place. La cérémonie, au milieu de laquelle le dîner forme un simple incident, se prolonge durant quatre ou cinq heures ; c'est, en réalité, une scène très animée, à laquelle participent tous les membres, grands et petits, de la famille, sous la direction de leur chef, en vue d'écouter le récit des malheurs d'Israël en Égypte, avec les circonstances de l'exode, et de se réjouir de la délivrance.

Après avoir procédé à la bénédiction du vin, le père se met à lire, en psalmodiant, le petit livre traditionnel [1], contenant la *haggada*, c'est-à-dire les anecdotes relatives à l'exode, qui ont été recueillies par un groupe de rabbins, dans les premiers temps du Talmud. La lecture se poursuit, d'abord en hébreu, puis en arabe ; chacun des enfants lit un passage ; au milieu des questions qui se croisent, de la gaieté des assistants, rétrospectivement satisfaits de la délivrance d'Israël, et même de plaisanteries naïves qui se sont transmises d'âge en âge. La joie est entretenue par quatre grands verres de vin pur, qui coupent la cérémonie à des endroits déterminés et que l'on boit d'un trait, après y avoir versé, pour le purifier, quelques gouttes d'une eau très pure — *mezigha*.

Quant à la cérémonie elle-même, elle tourne autour d'un ensemble de symboles, réunis sur un plateau, que l'on place, dès le début, recouvert d'une étoffe, devant le père de famille. Ce plateau contient plusieurs pains sans levain, de ceux dont on devra manger toute la semaine, en souvenir de la précipitation mise par les ancêtres à s'enfuir de l'Égypte ; trois pains azymes — *chemoura* — destinés à la bénédiction du pain ; des laitues en signe d'amertume ; des céleris, pour indiquer la souffrance ; un œuf qui porte bonheur ; un morceau de viande pour rappeler les sacrifices d'autrefois ; enfin des boulettes — *harosseth* — faites de pâte de dattes, de noisettes et d'amandes, et chargées de symboliser le

1. Les livres hébraïques, employés dans les mellahs, proviennent presque tous d'une grande maison d'édition israélite de Vienne.

ciment, avec lequel les Israélites construisirent naguère les monuments égyptiens. Les pains azymes et les boulettes sont confectionnés par les rabbins et distribués dans toutes les maisons. Au moment de commencer le séder proprement dit, on fait passer le plateau symbolique sur la tête de tous les convives, tandis que le père prononce la formule : « Jadis nous étions en Egypte... » ; il entame alors la haggada, en montrant le pain sans levain et en disant : « Voici le pain de la souffrance... » ; puis les anecdotes se succèdent, et, chaque fois qu'une idée se présente, le père fait un geste sur le plateau, pour en indiquer le symbole. Il raconte ainsi les malheurs d'Israël et les plaies d'Égypte ; successivement il partage le céleri trempé dans du vinaigre, la laitue et les pains entre tous les convives, qui, pour manger ces mets symboliques, doivent faire le geste de s'incliner sur le côté.

Au récit du passage de la mer Rouge, le père coupe un pain en deux, pour indiquer la miraculeuse séparation des flots ; et, quand Israël a disparu devant les poursuites du Pharaon, l'un des fils fait mine d'entrer dans la pièce, un bâton à la main, s'informe « où est Israël ? » et les enfants goguenards lui répondent, en l'envoyant chercher dans tous les coins le peuple maintenant délivré. Les anecdotes une fois terminées, on se lave les mains, on dit une prière, et le repas commence, après que le père a béni les pains azymes, en prononçant le *Barroukh atta Adonaï*. « Béni soit Dieu, qui nous fait manger ce pain ! »

Le dîner achevé, il n'est plus question des souffrances d'Israël. La famille est tout à la joie ; elle

chante des *pizmonim*, c'est-à-dire des chansons amusantes, comme la fable du chat Pharaon et de la souris Israël, ou des poèmes enthousiastes qui exaltent la grandeur du peuple choisi. Puis on boit les deux derniers verres de vin, et la famille entière se lève de table, en se donnant rendez-vous « l'année prochaine à Jérusalem ».

L'Alliance Israélite Universelle s'est donne pour tâche d'introduire les premiers éléments de culture européenne dans ces milieux si disgraciés. C'est en créant une école juive à Tétouan, qu'en 1862, immédiatement après sa fondation, elle a inauguré son œuvre scolaire. Depuis lors, d'autres écoles se sont ouvertes, et, dans ces dernières années, elles se sont même multipliées. Il existe, à l'heure actuelle, des écoles juives à Tanger, Tétouan, Larache, Rabat, Casablanca, Mogador, Fez et Marrakech, avec une population scolaire de 2.503 enfants, dont 1.699 garçons et 804 filles.

Les écoles de l'Alliance sont dirigées par des professeurs et des institutrices, venus de tous les points du judaïsme méditerranéen et formés par l'École normale israélite d'Auteuil. Ces gens sont, en général, parfaits de tenue et de bon vouloir. Ceux qui se trouvent être les seuls juifs européanisés, isolés dans les mellahs de l'intérieur, y remplissent, avec un extrême dévouement, leur rôle de *Kulturtraeger;* ils s'arrangent pour supporter avec patience les intrigues des rabbins jaloux de cette concurrence scolaire et les résistances de l'orthodoxie locale contre le libéralisme importé d'Europe. Au reste, afin de ne point brusquer les sentiments des communautés, l'Alliance prend soin de n'ouvrir d'écoles que dans les villes

où le maamad a témoigné au préalable de ses bonnes dispositions, en s'engageant à fournir une allocation convenable. Mais cette précaution même paraît insuffisante, car l'école de Mékinez, ouverte il y a d ux ans, chôme aujourd'hui, devant l'attitude récalcitrante du mellah.

Malgré tout, les efforts de l'Alliance Israélite nt déjà donné des résultats appréciables ; à la côte, la transformation est en bonne voie de s'accomplir. Les juifs indigènes commencent à y prendre une allure tout à fait européenne, dont l'expression la plus heureuse n'est peut-être pas l'adoption de plus en plus fréquente de nos vêtements et de nos modes. Le changement de costume paraît, d'ailleurs, être le symbole de l'évolution dans les esprits ; et, dans les mellahs de l'intérieur, les enfants des meilleures familles se mettent peu à peu à s'habiller comme les enfants de nos pays. Il est juste de reconnaître que ces modifications ne sont point seulement extérieures; elles entraînent, avec elles, des tendances meilleures dans les coutumes, dans le genre de vie, et même, jusqu'à un certaint point, dans le caractère.

Un Français ne saurait visiter sans plaisir et sans gratitude les écoles de l'Alliance Israélite au Maroc. On y consacre assurément une grande part à l'étude de l'hébreu, qui est usité comme langue liturgique dans les communautés juives ; on y apprend aussi l'espagnol, qui est la langue maternelle d'une bonne partie des juifs du Gharb et qui est utilisée par les commerçants israélites dans le nord du pays, pour leur correspondance commerciale, avec des caractères hébraïques ; enfin, l'anglais est enseigné

comme langue vivante pour concilier les faveurs de *l'Anglo-Jewish Association*, branche purement britannique de l'Alliance, qui met à ce prix ses subventions aux écoles du Maroc.

Mais la langue d'enseignement général est le français, et cela suffit à faire de ces écoles de véritables écoles françaises ; les cartes murales proviennent de France ; on a choisi pour livres scolaires des livres français, publiés à Constantinople à l'usage des écoles du Levant ; dans toutes les classes sont affichés, en gros caractères, les dix commandements en langue française ; enfin, les bibliothèques ne contiennent guère que des ouvrages français. Ce sont donc notre langue et nos idées, que les jeunes Israélites du Maroc acquièrent de préférence dans les écoles de l'Alliance.

Grâce à elles, le français se répand déjà d'une façon fort appréciable dans tous les ports de la côte, et même un peu à l'intérieur ; sous l'influence des anciens élèves de l'Alliance établis comme négociants, la correspondance commerciale, commence à se faire en français. Si bien que, toutes proportions gardées, l'Alliance Israélite paraît en voie de nous rendre, à défaut d'écoles catholiques, qui sont espagnoles, et d'écoles franco-arabes, dont l'œuvre débute à peine, des services analogues à ceux que nous devons en Orient, aux missions catholiques.

CHAPITRE XVII

LES ENVIRONS DE FEZ

L'insécurité. — Le Zalagh et le Tghât. — Le district du Lemta et les Ouled-Djamaâ. — La vallée du Sebou. — Les jardins de l'oued Fez. — Les Mtafi. — La palmeraie de Sidi Harazem. — Sfrou et les B'halil. — La tribu des Aït-Youssi. — La plaine du Saïs : le Dar Debibagh, Ras el-Ma.

Fez, mai 1903.

Pour un Européen résidant à Fez, la principale joie est de parcourir à cheval le superbe domaine d'excursions qu'offrent les environs. A peine sorti des murailles d'enceinte, il suffit de gravir l'une quelconque des pentes bordant, au nord et au sud, la vallée de l'oued Fez, pour saisir le charme de cette délicieuse ville, qui est la merveille du Nord-Ouest africain.

Aucun peuple ne paraît avoir mieux compris que les Maures l'art de choisir l'emplacement des villes, de les construire sur des déclivités propices, de façon que chaque terrasse y puisse également jouir du grand air et du paysage, de les nicher dans la verdure et d'en faire un amas de maisons blanches dévalant, les unes par dessus les autres, vers la mer ou vers la vallée. Placé au nœud d'une série de vallons

qui convergent vers la rivière et la grossissent un peu au-dessus de son confluent avec le Sebou, Fez el-Bali, de quelque côté qu'on le regarde, apparaît comme une masse grise, plus ou moins réduite selon l'éloignement, qui se blottit dans un creux tout entouré de jardins et où pointent de multiples minarets aux revêtements de faïence.

Au hasard des promenades, on aperçoit parfois la ville entière, ou l'on en distingue seulement un coin déterminé, encadré par l'ouverture des collines prochaines ; mais le minaret et le toit en tuiles vertes de la mosquée, de Moulay Edriss, forment toujours le centre du tableau. Le tombeau du saint fondateur est la gloire et la sauvegarde de Fez. C'est le premier objet qui y frappe les regards ; et, sur toutes les routes, quand les gens, se rendant à la capitale, commencent à apercevoir le sanctuaire, ils ont coutume de se recueillir, de porter la main droite, d'abord au front, puis à la bouche, et de prononcer une formule d'invocation : « *Chaï lillah, ya Moulay Edriss!* — (Demande pour moi) — quelque chose à Dieu, ô Moulay Edriss ! » ou bien : « *Mtaà allah lillah, ya Moulay Edriss!* Ce qui est à Dieu appartient à Dieu, ô Moulay Edriss ! »

Malheureusement, l'époque actuelle n'est pas favorable aux longues courses autour de Fez. En temps normal, les tribus berbères de la montagne provoquent parfois, dans un rayon assez proche de la ville une certaine insécurité ; car, si le besoin ou la fantaisie les y poussent, elles opèrent des descentes en vue de razzier le plat pays. Mais les temps actuels sont particulièrement troublés ; la présence à faible distance de l'insaisissable Bou Hamara, les mauvais

bruits qui circulent sur Moulay Abdelaziz excitent les esprits et étendent l'agitation jusqu'aux portes mêmes de la capitale.

Pendant les six semaines où la mahalla de Si el-Mehdi el-Ménehbi parvint à s'avancer jusqu'au cœur du Djébel, et à marquer ainsi une reprise de l'autorité chérifienne, on put librement parcourir les environs de Fez. Mais, quand l'Aïd el Kébir eut ramené les troupes impuissantes et groupé autour de la ville un ramassis d'individus, épuisés par la campagne, tout prêts à la désertion ou au chapardage, le makhzen invita les Européens à la prudence. Aux portes mêmes, les jardins étaient envahis et dévalisés par les askar; les cavaliers nouaïb répandaient leurs chevaux dans toute la campagne pour les nourrir avec le vert des champs de blé ou d'orge, et des gens armés arrêtaient constamment les paysans, qui, des douars voisins, apportaient, sur leurs petits ânes, les denrées à la ville. Un juif fut assassiné dans le Lemta; le contingent Zemmour, campé sous les murs de Fez el-Djedid pénétrait de force au Dar el-makhzen, y réclamait des fusils, pillait plusieurs boutiques du bazar et prodiguait les injures aux Européens, qui entraient ou sortaient par Bab es-Segma. Un jour même, quelques Berbères plus excités s'amusèrent à saisir leurs fusils et à faire mine de nous coucher en joue, quand nous passions à cheval sur les bords de l'oued Fez.

Vers le Nord, Fez est adossée à la région montagneuse qui s'élève de la plaine des Béni-Hasen, commence au piton des Chérarda et remonte la rive gauche du Sebou. Ce sont des chaînons en éventail, réunis au massif du Zerhoun et, de là, se rattachant,

par un seuil peu élevé, à tout le système du moyen Atlas. Le dernier de ces chaînons atteint 850 mètres d'altitude au djebel Zalagh, qui surplombe Fez el-Bali. Du Tghât, qui précède Fez el-Djedid, jusqu'au Zalagh s'arrondit une vallée profonde et ravinée, dont les eaux vont rejoindre l'oued Fez, un peu au-dessous de la ville. Que l'on sorte par Bab el-Mahrouq ou par Bab el-Guissa, le terrain s'élève rapidement des deux côtés de l'éperon rocheux, où se trouvent les ruines des tombeaux mérinides. Les pentes sont recouvertes de plantations d'oliviers, entourées de haies d'aloès : sous les arbres clairsemés, s'alignent les ceps de vigne, et le printemps a fait pousser sur la terre argileuse un semis de petites fleurs multicolores. Les villages aux maisons en pierres blanches, recouvertes de chaume, se succèdent à mi-hauteur, et, tout au fond, sur la ligne de faîte du djebel Guebgueb, se montre dans la verdure la koubba de Sidi Ahmed el-Bernousi. Sidi Ahmed, de la tribu djébalienne des Branes, était un savant fameux, qui étudia à Fez. Il vivait au XII[e] siècle, et fut l'élève et le compagnon de Sidi Bou Medien, le célèbre patron de Tlemcen. Tous deux avaient coutume de prier sur la montagne ; quand son maître l'eut quitté pour aller en Algérie, Sidi Ahmed transporta son ermitage à l'endroit même où l'on vénère aujourd'hui sa tombe miraculeuse.

La crête rocheuse et allongée du Zalagh ou le sommet arrondi du Tghât offrent indifféremment les plus beaux points de vue sur la campagne de Fez. Il faut deux heures pour atteindre l'une quelconque des deux montagnes. D'en haut se développe un immense panorama. Au premier plan, la masse grise et main-

tenant indistincte de la ville, enchâssée dans la verdure de ses jardins et des oliviers qui l'entourent ; la grande plaine du Saïs, sombre et nue, au travers de laquelle serpente l'oued Fez, brillant au soleil ; juste au milieu de la plaine, la vieille kasbah de Ras el-Ma forme un bloc noirâtre, et, au pied même du Tghât, les deux étangs salés de Douïets mettent des taches blanches et arrondies. Au Nord-Est, descend la vallée du Sebou, étroite et verdoyante, où le fleuve prolonge son cours indécis entre deux rangées de collines. De l'autre côté, s'épanouit le chaos montagneux du djebel, aux pentes grises et ravinées, dans lequel les affluents du Sebou, l'oued Innaouen, l'oued Leben et l'oued Ouargha, ont creusé trois lignes parallèles ; au fond, la muraille du Rif, plus haute, derrière laquelle se trouve la Méditerranée.

Vers l'Est, une dépression profonde entre le djebel et la montagne effilée des Riata marque le couloir de Taza, qui, en séparant les tribus djébaliennes des tribus Beraber, forme le passage naturel vers le Maroc oriental et l'Algérie ; puis la chaîne neigeuse des Béni-Ouaraïn, et, s'arrondissant jusqu'à rejoindre la plaine du Saïs, le massif des Aït-Youssi, derrière lequel pointent les montagnes plus élevées des Béni-Mguild et la cime chargée de neiges du djebel Ayan, au cœur même du moyen Atlas. Le seuil abaissé des Béni-M'tir contourne le Saïs pour réunir les Aït-Youssi aux escarpements du Zerhoun, dont la crête dentelée barre l'horizon occidental.

De quelque côté qu'on se retourne, c'est un immense horizon de montagnes, qui va de la chaîne côtière du Rif aux sources de la Moulouya et aux extrémités du moyen Atlas, embrassant ainsi la

majeure partie du Maroc septentrional. Le terrain est partout accidenté, sauf dans le Saïs. Les teintes sont uniformément grises, coupées d'ombres et de hachures, selon la lumière ou le relief du sol. La verdure grisâtre des oliviers s'harmonise pleinement avec la couleur dominante en ces argileuses contrées, et, quand le Maroc sera en mesure d'attirer vers sa capitale du Nord l'afflux des touristes, il est probable que les sommets du Zalagh et du Tghât deviendront les points de vue favoris de tout le Nord-Ouest africain.

Les pentes septentrionales du Zalagh descendent rapidement vers le Sebou par des vallons tout remplis d'une forêt d'oliviers très dense... C'est une région favorisée où, grâce à l'abondance des eaux, poussent dru le gazon et les fleurs; les chemins creux s'y ramifient entre les haies d'aloès, les églantiers et les aubépines. On se croirait dans l'une des régions les plus riches et les mieux cultivées du Midi de l'Europe. A mi-hauteur se trouvent les constructions blanches qui forment l'azib d'un négociant de Fez, Ben Chkroun. C'est un délicieux endroit de campement : les tentes sont placées sur un terre-plein, dans les oliviers, et, à travers le menu feuillage des arbres, on aperçoit les contours un peu indécis du grisâtre Djébel et la montagne isolée qui porte la zaouïa illustre de Moulay Bou Cheta.

Le district accidenté, qui s'étend au Nord-Ouest de Fez, du Zalagh au Tghât, porte le nom de Lemta. Il n'est attribué à aucune tribu spéciale et est, en majeure partie, peuplé de Djebala et de Riffains; ceux-ci sont venus s'établir dans les petits groupes de maisons, disséminés sur les pentes et s'emploient

dans les azibs, qui appartiennent à des gens de Fez. Le Lemta est ainsi rattaché à la ville par des liens si multiples que le makhzen en a confié l'administration au gouverneur de Fez el-Bali. Minuscule comme territoire, il forme une bande étroite, et, dès que l'on est sorti des vallons adjacents au Tghât et au Zalagh, les premières ondulations de terrain relèvent déjà de la tribu des Ouled-Djamaâ.

C'est une fort jolie promenade que de descendre, au travers des oliviers du Lemta, pour atteindre, en trois heures de route, les pentes dénudées qui bordent le cours du Sebou. On arrive ainsi à un douar de pauvres noualas, entouré d'une haie en branchages épineux. L'endroit se nomme Mersiya, et est un azib du makhzen ; sa population appartient à la tribu des Ouled-Djamaâ. Le village est construit sur une légère élévation, non loin du fleuve ; et, de l'autre côté, se dresse une colline allongée, creusée de ravins parallèles, dont la teinte, particulièrement grisâtre, parvient à se détacher encore sur le gris uniforme du paysage. Derrière cette colline, se trouve le confluent de l'oued Innaouen ; le bossellement du sommet lui a fait donner le nom de *Chouachi* — (les petits bonnets) — et elle est, dans tout le pays, un point de repère très net indiquant le commencement de la vallée de l'Innaouen. Pour revenir de Mersia à Fez, il y a plus de deux heures de chemin, en remontant le cours du Sebou. Le fleuve serpente entre deux berges peu élevées, dans le creux verdoyant, qui s'est formé au travers des collines grises ; les fonds sont couverts d'ajoncs et de tamarins, parmi lesquels des troupeaux de chevaux et de bœufs trouvent des pâturages ; au bas des pentes, sont

groupés des douars nombreux, appartenant aux Ouled Djamaâ, sur la rive gauche, et aux Ouled-el-Hadj, sur la rive droite. Sur cette dernière rive, un grands bloc de rochers noirâtres, le *Hadjra el-Kéhêla* marque la moitié du chemin jusqu'à la capitale.....

Puis s'ouvre la vallée de l'oued Fez, qui, de la ville, se précipite vers le Sebou en étages rapides. Avant d'atteindre la plaine, la rivière contourne des collines plantées d'oliviers ; partout où les irrigation ont pu apporter leur humidité bienfaisante, se développent, dans une végétation pressée, des jardins d'orangers, de citronniers, de grenadiers et d'amandiers, que séparent des clôtures en roseaux et en branchages desséchés. Quelques palmiers mettent leurs panaches isolés sur toute cette masse d'une verdure sombre, qui vient finir au pied même des murailles orientales de Fez. Au-dessus des jardins qui occupent les fonds, la culture maraîchère s'est établie sur les déclivités des collines, où s'étendent des champs de tomates et de fèves. La route franchit le ravin de l'oued Fez sur un pont d'une seule arche, le pont de Ben Tato, et gagne, par une montée rapide, l'unique porte orientale de la ville, Bab Sidi Bou Djida, qui reçoit son nom d'une koubba voisine. Les jardins de l'oued Fez appartiennent aux gens de la ville et fournissent la plus grande part des fruits et légumes consommés par la population. Les jardiniers qui les cultivent, sont presque tous Djébala. Quant à la distribution des eaux et au régime des cultures, ils exigent une réglementation et une autorité spéciales : toute la vie des jardins est contrôlée par une demi-douzaine de fonctionnaires spéciaux,

nommés par le makhzen, les *Chioukh el-Fellaha* (cheikhs des cultivateurs). Ces gens sont juges de toutes les contestations et ont à leur tête un caïd, qui est le chef du département des jardins. Ce caïd désigne, à son tour, un employé, le *Moul el-Oued* (maître de la rivière), chargé de distribuer l'eau entre les diverses parcelles, selon les règlements traditionnels. En général, chaque jardin reçoit l'eau une fois par quinzaine.

La véritable route de l'Est, part de la porte méridionale de Bab Fetouh. Dès sa sortie de la ville, elle longe les murailles, descend au travers des olivettes et atteint, en trois quarts d'heure, le bord du Sebou, au point même où s'est établi, pendant l'agitation présente, le campement de la principale mahalla chérifienne. Après avoir franchi le fleuve sur un pont de huit arches massives, on remonte aussitôt sur les collines allongées qui barrent l'horizon oriental de Fez. Il faut deux heures pour en atteindre le point culminant, les Mtafi, qui dominent toute la région et commandent les communications avec le Maroc oriental et l'Algérie. C'est le point stratégique le plus important des environs de Fez, et voici pourquoi le makhzen y maintient encore, comme poste avancé, une petite mahalla d'observation. Les Mtafi sont à la limite du territoire des Ouled-el-Hadj et de celui des Hayaïna; la vue est loin d'en être aussi belle que du Zalagh ou du Tghât. Elle s'étend sur la succession de collines pelées et monotones qui descendent vers l'Innaouen, et, de là, s'enchevêtrent pour enserrer le cours de la rivière jusqu'au couloir de Taza. Toutefois, comme les Mtafi se trouvent à pic sur le Sebou, c'est le meilleur point de vue qui

permette de saisir, en son ensemble, le cours supérieur du fleuve, dont les méandres remontent une vallée élargie, au travers des champs de fèves, avant de s'engager, à quelque six heures de Fez, dans une étroite coupure, qui aboutit à sa source même.

La gorge du Sebou est, paraît-il, une fort belle excursion ; mais le malheur des temps veut qu'elle soit, en ce moment, impraticable... Le territoire où elle se trouve, appartient, il est vrai, à la tribu des Béni-Sadden, et la source du fleuve à la tribu également soumise des Béni-Yazgha, mais ces tribus sont installées sur la lisière même du blad es-Siba ; l'agitation actuelle y rend la sécurité précaire et redoutable le voisinage des Berbères insoumis. Les deux rives du Haut-Sebou sont partagées entre les trois tribus des Ouled-el-Hadj, des Béni-Sadden et des Béni-Yazgha. Les Ouled-el-Hadj sont une tribu arabe et naïba ; ils forment une fraction de la grande tribu du même nom installée sur la Moulouya et ont dû être transplantés dans leur domaine actuel, au commencement du dernier siècle. Ils ont pour caïd le gouverneur de Fez el-Bali. Quant aux Béni-Sadden et aux Béni-Yazgha, ce sont tribus berbères et naïba ; elles forment un coin enfoncé, dans la haute vallée du Sebou, entre les deux grandes tribus des Béni-Ouaraïn et des Aït-Youssi ; elles sont, sans doute, des fractions détachées de tribus anciennes, et possèdent chacune, des caïds particuliers.

A deux heures de Fez, un vallon très profond se creuse sur la rive gauche du Sebou ; il apporte au fleuve le tribut d'un cours d'eau minuscule, l'oued Harazem, qui vient de la lisière du Saïs, à quelques kilomètres plus loin. A l'endroit même où le vallon

est le plus étroit, l'oued Harazem se grossit d'une source chaude et sulfureuse, qui sourd au travers d'un ressaut de terrain. La chaleur des eaux y a favorisé le développement d'une petite oasis de dattiers, unique dans la région de Fez et qui ombrage les constructions et les cultures d'un azib. L'oasis et son azib forment la zaouïa de Sidi Harazem et ne sont point accessibles aux chrétiens ; il faut donc se contenter d'en admirer la palmeraie du haut des collines qui l'entourent.

Au Midi, les murailles de Fez donnent sur les jardins de l'oued ez-Zitoun, qui est une des branches de l'oued Fez, et sur une succession de vallons, remontant doucement vers l'extrémité orientale de la plaine du Saïs. Les pentes en sont recouvertes de plantations d'oliviers et de vignes, encloses de haies d'aloès, et, sur le dernier mamelon, dominant la vallée du Sebou, se trouve un vieux fortin, le Dar ben Amar.

Il faut cinq heures, en sortant de Bab Fetouh, pour atteindre la petite ville de Sfrou, qui est à une trentaine de kilomètres au Sud de Fez. Cette courte promenade est rendue malaisée par le voisinage des tribus Béraber, et, par suite de l'agitation actuelle, elle nécessite une véritable expédition. Avant de nous laisser partir, le 17 février, le makhzen a tenu à faire venir de Sfrou deux cavaliers du caïd El-Youssi et une douzaine de paysans armés, chargés de nous servir d'escorte ; il envoie en outre, avec nous, un petit détachement du tabor des Chérarda, pour veiller à la sécurité du campement. Tant de précautions sont peut-être illusoires, car rien d'inquiétant n'apparaît sur la route, où les convois de

mulets se succèdent paisiblement. C'est, un des grands chemin du pays, menant au Tafilelt par la haute vallée de la Moulouya.

La piste se poursuit au milieu des palmiers nains et des asphodèles, avec des buissons de jujubiers et de genêts épineux, qui sont en train d'épanouir leur floraison jaune. Elle coupe le seuil qui sépare le Saïs de la vallée du Sebou et, sur la gauche, commencent à se marquer les ondulations de terrain, dirigeant leurs eaux vers le fleuve. Les douars espacés sur la route appartiennent à la tribu des Chérarda, et leurs habitants ont été transportés sur ce point, en vue d'assurer la sécurité du parcours ; ils se trouvent ainsi limitrophes des Ouled-el-Hadj, dont les villages s'étendent jusqu'aux premières collines, bordant la rive gauche du Sebou. Peu à peu, se rapproche le groupe montagneux des Aït-Youssi, qui projette vers la plaine la pointe avancée du djebel Kandar ; on en gravit les première pentes pour descendre aussitôt dans la vallée de l'oued Sfrou, qui s'en va vers le Sebou et où la ville se cache, à la sortie des montagnes, dans une vaste étendue de jardins irrigués. Les cerisiers qui sont l'orgueil de la région, y poussent abondamment à côté des oliviers, des grenadiers et des orangers.

Nous trouvons à la porte de Sfrou, les deux seuls habitants de la ville, relevant de la protection française : un Algérien, Si Benaïssa ben Djilali, qui est un propriétaire aisé, et un juif marocain, naturalisé français, Ichoah Sabah. Ce dernier a exercé, pendant quelques années, la profession de bijoutier à Sainte-Barbe du Tlélat, dans la province d'Oran, et, comme tant d'autres, il a acquis la nationalité française.

Notre campement est établi dans un grand jardin d'orangers contigu aux murailles, mais situé dans l'intérieur de la ville et propriété d'un chérif, Moulay Abdesselam ben Driss. Sfrou forme un groupe allongé de maisons blanches, qui descendent des deux côtés de la rivière, au milieu de la verdure des jardins. Auprès de la porte septentrionale, s'ouvre un grand fondak, qui marque, de ce côté, une avancée des murailles. La ville est dominée par les minarets de ses cinq mosquées, par la masse du mellah, qui en occupe le centre, et par la maison très élevée du caïd el-Youssi, dont la terrasse surveille toute la contrée. L'enceinte est hermétiquement close; il a même été jugé nécessaire de barrer la rivière en amont par un pont fortifié; en aval, l'oued Sfrou se précipite en cascades dans un ravin profond, si bien que de ce côtés les défenses sont naturelles.

L'aspect de Sfrou ne donne guère l'impression de la sécurité. La nuit, même en temps normal, des sentinelles doivent veiller aux portes, et les gens de la campagne sont désarmés, avant d'entrer en ville. On se trouve, en effet, dans une zone dangereuse, placée à la limite de tribus multiples et au pied même des montagnes berbères. C'est à peine à quelques centaines de mètres au-dessus de Sfrou que la rivière sort d'une gorge étroite, après avoir ainsi traversé le haut plateau précédant le massif des Aït-Youssi. La coupure, fort pittoresque, est commandée, d'un côté, par la koubba de Sidi bou Serrin, de l'autre, par le mur fortifié d'un groupe de silos — *mers* — appartenant au caïd el-Youssi. A la sortie même de la gorge se trouve le petit village fortifié de la Qalaâ, dont les maisons, réunies les unes aux

autres, forment extérieurement un seul bloc défensif.

La Qalaâ est considérée comme faisant partie de Sfrou et constitue un des cinq quartiers de la ville. La population comprend environ 6.000 habitants, dont un peu moins de la moitié sont juifs. Les gens de Sfrou sont de provenance variée, berbères issus de tribus diverses ou petits négociants maures, venus de Fez. Le groupe le plus compact est formé par les Aït-Youssi, qui occupent un quartier spécial, groupés autour de la maison de leur caïd. Le bazar de Sfrou est important et les boutiques y sont nombreuses; bon nombre de commerçants portent le turban vert des Derqaoua et relèvent de la branche de cette confrérie, installée dans la zaouia de Mdaghra, au nord du Tafilelt. Le principal commerce de la ville est celui des laines, qui s'expédient par Fez ; l'industrie locale comprend toute une série de moulins étagés le long de la rivière, de pressoirs à huile et de fabriques de savons. C'est à Sfrou que viennent s'approvisionner les tribus berbères du voisinage, et, surtout les Aït-Youssi ; les juifs du mellah s'en vont jusqu'à la Moulouya visiter, comme colporteurs, les marchés locaux.

La ville de Sfrou relevait, jusqu'à ces derniers temps, du gouverneur de Fez el-Djedid, qui y était représenté par un khalifa. En récompense des services rendus par le caïd Omar el-Youssi dans l'expédition contre bou Hamara, le makhzen vient de lui attribuer le gouvernement de Sfrou. Omar el-Youssi est maintenant le seul caïd de sa tribu, qui naguère en comptait trois. Il est ainsi devenu un très puissant seigneur, chef unique de l'une des plus grandes tribus béraber et c'est lui qui, à la tête des contin-

gents berbères, a, cet hiver, sauvé le makhzen. Les Aït-Youssi se divisent en deux fractions principales, les Aït-Halli et les Aït-Messaoud-Ouali, dont les rivalités ont été maintes fois sanglantes. Le caïd el-Hosein el-Hallioui n'avait cessé de se poser en rival du caïd Omar : il y a dix-huit mois, il vint s'établir à Sfrou, et la ville se divisa aussitôt en deux camps, tenant pour chacun des deux adversaires ; on se fusilla, pendant trois mois, du haut des minarets et des terrasses des maisons, dont beaucoup portent encore les traces de la bataille... Omar el-Youssi sortit vainqueur de la bagarre ; il poursuivit son rival dont il détruisit la kasbah et resta dès lors seul maître de toute la tribu ; quant à Hossein el-Hallioui, il vit réfugié à Fez dans la zaouïa de Moulay Edriss.

La maison du caïd el-Youssi contient un grand riad, de construction récente, où l'on est en train d'achever les revêtements de faïence et les plantations. L'un des fils du caïd, qui fait fonction de khalifa, Si Mohammed ben Omar, nous y a reçus à déjeuner ; c'est encore un tout jeune homme, dont l'éducation s'est faite à la campagne, comme celle de la plupart des Béraber ; aussi est-il très timide et il reste un peu à l'écart, entouré du petit groupe de feqihs et de tolba, habituel auprès des grands caïds. Le déjeuner et la musique étaient purement arabes ; mais les tapis, sur lesquels on avait placé la table, étaient ornés de franges, qui s'en détachaient en lignes régulières, selon un modèle spécial aux Aït-Youssi, et l'on servit, comme premier plat, du lait et des dattes, ainsi qu'il est d'usage dans toute cette région de l'Atlas.

Si Mohammed nous reconduisit, avec ses cavaliers,

jusque fort avant dans le Saïs, là où la route de Fez cesse d'être menacée par les *djéïch* (raids de cavalerie) des Béni-Ouaraïn, des Béni-M'tir, et même des Ouled-el-Hadj, qui l'interceptent périodiquement. En revenant, nous passâmes par les B'halil, gros village à une heure de Sfrou, sur les dernières pentes du djebel Kandar. Une population de 5 ou 6.000 habitants y vit dans de pauvres maisons en pierres ou dans les cavernes creusées dans un sol très friable ; ces habitations primitives épousent le relief du terrain, disparaissent dans les creux de rocher, et c'est seulement en descendant vers le Saïs, au travers des oliviers, que l'on aperçoit, dans son ensemble, le village remontant en amphithéâtre, des deux côtés d'un vallon escarpé. Les B'halil forment, à eux seuls, un territoire distinct ; ils sont Berbères arabisés et proviennent d'une fraction, empruntée naguère au Zerhoun, en vue d'assurer, au-dessus de la route de Sfrou, une sécurité qui laisse tellement à désirer encore. Bien que ne dépendant en aucune façon de la tribu, les B'halil relèvent actuellement du caïd el-Youssi. Il n'y a plus que quatre petites heures de voyage pour descendre des B'halil à Fez.

Au delà du mur de Fez el-Djédid, qui limite la ville vers l'Ouest et barre toute la vallée de l'oued Fez, s'étend la plaine du Saïs ; dans le lointain, la masse sombre du Zerhoun en marque l'extrémité. Le Saïs est une plaine fertile, où les irrigations portent, en tous sens, une fécondante humidité. Elle bénéficie des sources multiples et des ruisseaux venus des collines des Béni-M'tir, dont la réunion forme l'oued Fez; plus loin, elle est arrosée par le réseau des petits affluents de l'oued Mekkes, qui traverse les collines

des Chéraga, avant de se jeter dans le Sebou. Le Saïs est cultivé en blé et en orge ; les troupeaux paissent au bord de l'oued Fez, dont le cours profond serpente au ras des prairies, comme une rivière de nos pays ; dans les parties incultes, le sol est recouvert de palmiers nains, de tiges d'asphodèles, de jujubiers et de fenouils, où les moutons trouvent un pâturage. C'est le terrain de chasse des gens de Fez : quelques perdrix rouges, et, dans les coins marécageux, beaucoup de canards et de poules d'eau.

La population du Saïs n'est pas autochtone et ne relève d'aucune tribu spéciale. Les douars sont composés de familles, importées des différents points de l'empire, et prises, soit dans les tribus makhzen, en vue d'assurer la sécurité des routes, soit dans les tribus orientales du Maroc, dont il s'agissait de régulariser les migrations. C'est ainsi que des villages Chérarda occupent la route de Sfrou, quelques douars Chéraga sont disséminés dans la plaine ; on y rencontre de petites fractions détachées des tribus de l'Est, des Méhaïa, des Doui-Ménia, et même des Ouled-Sidi-Cheikh.

Le makhzen a jugé inutile d'attribuer à un seul caïd cette mosaïque de tribus : les douars, occupés par des fractions makhzen, relèvent de leurs pachas de guich respectifs ; quant aux autres, ils sont arbitrairement répartis entre les gouverneurs de Fez ou les caïds du voisinage ; le gouverneur de Fez el-Bali administre bon nombre d'entre eux. Semblable confusion n'est point faite pour assurer la sécurité du Saïs, puisqu'elle y disperse les responsabilités. Il en résulte que c'est une région fort mal famée, considérée à juste titre comme incertaine, et les voyageurs,

qui partent de Fez, prennent toujours grand soin d'avoir quitté la ville d'assez bonne heure afin de dépasser la zone, réputée dangereuse, de la plaine, avant le coucher du soleil.

A la faveur des irrigations, quelques jardins d'oliviers, d'orangers et de grenadiers, entourés de rideaux de peupliers et clos par des haies de roseaux, ont pu être créés aux environs de Fez. Le plus grand est celui du Dar Debibagh, qui est à 3 kilomètres environ au Sud-Ouest de la ville ; on s'y rend en franchissant les marécages de l'oued Fez sur le *Kantara Touila* — le long pont — qui longe les murs de l'Aguedal. Le *Dar Debibagh* — la maison du petit tanneur — se compose d'un jardin rectangulaire, adossé à une kasbah, dont les quatre coins sont flanqués de tours massives ; au pied des murailles vivent, dans des noualas, les *azaïbiya* (travailleurs agricoles) du domaine qui appartient au sultan. Le Dar Debibagh fut créé, en 1729, par le sultan Moulay Abdallah ; ce prince dut faire, à plusieurs reprises, le siège de la capitale, au cours des bouleversements prolongés qui marquèrent la succession du grand Moulay Ismaïl ; il en profita pour se créer un séjour agréable à proximité de la ville assiégée, et c'est ainsi que le Dar Debibagh doit son origine à un siège de Fez, qui n'en voulait point finir, comme Santa-Fé devant Grenade et Mansourah, aux portes de Tlemcen.

A une douzaine de kilomètres à l'Ouest de Fez, le sol se creuse brusquement, et, sur deux points différents, sortent de dessous terre de gros ruisseaux tout formés, qui s'épandent aussitôt dans des fonds verdoyants, et se réunissent peu après pour former

l'oued Fez. L'une de ces sources est particulièrement jolie; l'eau sort en cascade d'une petite grotte, pour tomber dans un bassin rempli d'ajoncs; sur la hauteur, au-dessus de la grotte, apparaissent le mur noir d'une vieille kasbah abandonnée, quelques arbres et les tentes d'un douar. L'endroit se nomme *Ras el-Ma* (la tête de l'eau); quand le makhzen quitte Fez ou qu'il y retourne, la mahalla chérifienne a coutume d'y établir son campement, à cause de l'abondance des eaux.

En quittant Ras el-Ma pour se diriger vers les collines des Béni-M'tir, on arrive, en moins d'une heure, à un nouvel affaissement du sol. Enfoncé entre deux murailles de roches poreuses, un vaste marécage, encombré de végétations, remonte vers les territoires béraber. Il semble que ce soit là le véritable réservoir où se recueillent les eaux de la montagne avant de se répandre par la plaine, dont elles font la richesse : une part s'en va par des canaux souterrains pour réapparaître à Ras el-Ma; le reste coule à l'aventure, se partageant en rigoles multiples et ruisselant rapidement sur les pentes pour atteindre le plat pays. A une faible distance du marécage, marquant le centre de cette humide région, se trouvent, dans un petit douar, les ruines d'un minaret isolé. Le minaret s'est écroulé à mi-hauteur, et, sur son faîte, des cigognes ont installé leur nid. Les gens du Saïs l'appellent *Essomaâ Elmeguerredja*, — le minaret ébréché. — Ce serait l'endroit où le prince Edrissite, aurait conçu la première idée de bâtir sa capitale, avant de se décider pour l'emplacement de Fez.

CHAPITRE XVIII

ÉPISODES DE L'AGITATION

L anarchie marocaine. — L'impuissance du makhzen : progres de Bou Hamara. — Littérature politique et religieuse. — La tête du Rogui est mise à prix. — Proclamation d'une nouvelle harka. — Dislocation de la mahalla : aux Mtafi, avec le caïd Omar el-Youssi. — Les exigences des Zemmour. — La sécheresse : prières pour la pluie ; la baraka des gens de Tlemcen. — Arrivée des contingents Béraber : leur mauvaise conduite à Fez. — Les opérations de la mahalla chérifienne, en marche vers Taza.

Fez, le 9 juin 1903.

Depuis plus de deux mois, la situation de tout le Maroc septentrional est devenue infiniment pittoresque. Aux épisodes de guerre s'est substituée une autre forme d'agitation, plus spéciale de sa nature et peut-être aussi plus dangereuse. Bou Hamara gagne du terrain de proche en proche, mais il le fait sans violence et ne menace plus la capitale. En même temps, le makhzen se décompose, son autorité s'effrite ; le peu d'ordre, qui régnait dans le pays, fait place à une anarchie universelle ; les brigands descendent de la montagne pour s'installer sur les grands chemins ; les cavaliers Djébala ou Béraber pillent aux abords des villes ; les temps deviennent

propices pour régler les comptes arriérés entre familles ou tribus. Au lieu de se laisser diviser, comme d'habitude, par la politique du makhzen, les tribus s'entendent tacitement entre elles pour le jouer; les plus nombreuses réclament de l'argent et des fusils; d'autres, le changement d'un caïd déplaisant; quelques-unes, l'abolition d'un impôt qui les gêne. Elles peuvent, au reste, tout demander, car le gouvernement n'est plus en mesure de refuser la moindre chose. Non seulement, il n'est plus assez fort pour percevoir les taxes, mais il doit acheter la tranquillité de ses propres caïds. C'est un soulèvement général contre le pouvoir central; le blad el-makhzen se réduit de plus en plus à l'enceinte des villes et, progressivement, le blad es-Siba envahit le pays entier.

Non point que cet extraordinaire état de choses amène avec lui des troubles démesurés; les communications sont quelque peu interrompues, les caravanes pillées; les rixes suivies de mort deviennent plus fréquentes; mais ce sont là incidents coutumiers de la vie marocaine. La population bédouine n'y attache pas une particulière importance, les gens des villes, qui, plus policés, s'en inquièteraient davantage, prennent volontiers la situation par le côté gai; et l'opposition des Fasis se traduit, à ce propos, par des gorges chaudes sur le compte du makhzen. Le quarteron d'Européens, qui se perd, à l'heure actuelle, dans l'intérieur du Maroc, a pris une telle habitude de ces soubresauts qu'ils sont les premiers à en rire et ne ressentent pas la moindre inquiétude pour leur sécurité. De leur côté, les éléments de désordre marquent une réelle modération;

une fois obtenu l'objet qui leur a fait prendre la campagne, ils ne poursuivent pas d'insistances superflues : est-ce une concession du makhzen, ils remercient poliment avant de rentrer chez eux ; s'agit-il, au contraire, de quelque pillage, ils se prêtent aux négociations en vue d'une restitution, dans les formes accoutumées.

Si toute cette agitation a bien, à sa base, une raison déterminante, il ne faut cependant pas lui attribuer une idée directrice. Chacun s'agite à sa manière, sans se préoccuper du voisin ; et l'on bénéficie le plus possible de ces périodes heureuses, mais intermittentes, où tout individu peut se laisser aller à ses goûts, tuer et voler à son aise, se rendre justice à soi-même, et ressentir l'ivresse d'une indépendance quasi absolue... C'est le débordement du *Faustrecht*, qu'a connu le moyen âge germanique. Aussi les Marocains s'en donnent-ils à cœur joie. — Les tribus se battront pour aussi bien que contre le makhzen, viendront ou s'en iront à leur volonté; la question d'intérêt, ou bien encore leur fantaisie, va seule régler leur attitude.

C'est le retour de la mahalla, commandée par Si el-Mehdi el-Menehbi, qui a donné, dès les premiers jours de mars, le signal de ce nouvel état de choses. On sait, qu'aussitôt après le succès du 29 janvier, Si el-Mehdi avait été lancé à la poursuite de Bou Hamara, dont on escomptait le découragement, à la suite de son échec. L'agitateur fut assez habile pour attirer la mahalla chérifienne dans une vallée du Djébel, chez les Senhadjà, où, pendant cinq semaines, elle fut harcelée par les montagnards; finalement, dénuée de vivres, fatiguée de cette campagne inutile,

il fallut la ramener à Fez, afin d'éviter une désertion générale. La nécessité de célébrer dignement l'Aïd el-Kébir servit à couvrir la retraite; mais cet aveu d'impuissance fut colporté de tribu en tribu, et celles-ci comprirent qu'il s'ouvrait désormais pour elles une de ces époques heureuses où l'on pouvait s'amuser à loisir.

Libre maintenant du côté du makhzen, le Rogui célébra la fête à Taza et multiplia ses appels dans la montagne. Il répandit partout un acte d'adoul, soi-disant signé de tous les oulémas de Fez, et déclarant légitime la guerre sainte contre Moulay Abdelaziz, coupable d'avoir livré l'empire aux Anglais. La légende de Bou Hamara continuait à s'établir. Les gens de Fez vous parlaient sans rire de cet homme extraordinaire, protégé par les démons, et qui avait grandi par la puissance de Moulay Edriss. Un jour était venu, où le saint fondateur de la ville avait jugé bon de le jeter en avant contre l'iniquité du sultan. « Marche, et les hommes te suivront », lui avait-il dit, et tel était le point de départ de sa prodigieuse croissance. Dans la croyance populaire, la couleur de son visage changeait plusieurs fois par jour : vert, le matin, jaune, dans l'après-midi, le soir, il devenait noir. Ses jongleries provoquaient de plus en plus, autour de lui, l'enthousiasme des foules. Il feignait de recevoir de fausses lettres, qu'il communiquait à ses gens, et ces lettres l'assuraient du dévouement des principaux d'entre les Fasis, voire des membres du makhzen. Le sultan lui-même le suppliait d'intervenir et de l'arracher à la tyrannie de ses amuseurs européens.

Les adhérents du Rogui ne doutaient toujours

point qu'il fût Moulay M'hammed, le propre frère du sultan, et, pour se laisser convaincre du contraire, une petite tribu riffaine envoyait à Fez demander la rédaction d'un acte authentique, signé de certains oulémas et négociants de la ville. Les gens du makhzen, employés à traiter le Rogui de farceur et de fripon, ne pouvaient cependant s'empêcher de reconnaître l'habileté avec laquelle il avait su jouer son rôle, et s'admiraient involontairement dans cet homme, sorti de leurs rangs, qui s'était pénétré de leurs procédés au point d'arriver à provoquer contre eux une agitation aussi étendue. De fait, Bou Hamara ne faisait que croître et embellir; il se dirigeait vers l'Est par la kasbah de Messoun et Ayoun Sidi Mellouk, rejetait à Melilla et en Algérie les deux chorfa de la dynastie régnante, que l'on avait essayé de lancer sur ses derrières, et, ainsi assuré, il installait le siège de son agitation à la kasbah de Sélouan, entre Melilla et Oudjda, à l'abri des atteintes du makhzen.

De son côté, le makhzen faisait de son mieux pour résister... Tous les jours, des bœufs et des moutons furent sacrifiés par ses soins dans la koubba de Moulay Edriss, et le bénéfice des chorfa Edrissites, participant aux revenus du sanctuaire, se trouva ainsi augmenté du fait des troubles de l'État. En outre de ces tentatives de propitiation auprès du saint patron de la capitale, on assure que des tolba très savants furent invités à essayer contre Bou Hamara l'efficacité de leurs sortilèges. Pour ne pas être en reste d'habileté avec le Rogui, le gouvernement, lui aussi, pratiqua le jeu des fausses lettres et en fit parvenir aux tribus révoltées, afin de les diviser entre elles et d'ébranler leur confiance dans Bou Hamara.

Au Maroc, il ne se publie pas de journaux susceptibles d'imprimer aux foules la direction officielle. Ce sont les gens du makhzen qui se chargent de répandre les nouvelles propices; les autres, de propager les commentaires fâcheux. Seules, quelques personnes, particulièrement cultivées et résidant dans les grandes villes, sont abonnées aux journaux arabes de Tunisie et d'Égypte. Dans ces conditions, on jugea que la poésie serait de nature à influer sur l'opinion citadine, et l'on commanda à un poète renommé, El-Hadj Ahmed el-Gherabbli, une qacida de circonstance, que cheikhs et cheikhas promenèrent ensuite de nzâha en nzâha.

Il est du devoir de tout homme de louer Dieu et le sultan, le chérif Alaouite, la couronne de notre religion, source de glorification, de bonté et de louange, celui que nous a donné la générosité divine, le sabre de la justice, le vainqueur de la rébellion. Il a hérité du royaume de ses glorieux ancêtres, de leurs heureuses conquêtes et de leur baraka. Nous devons nous réjouir de son bonheur et de la défaite du démon, de celui qui a apporté le trouble dans notre pays, qui a trompé tant de gens, en pratiquant la magie et la débauche... Mais quelle magie peut lutter contre un sultan et quel est le Rogui qui a pu échapper aux conséquences de ses actes ?

O Dieu, bénis les jours de notre maître Abdelaziz, qui est la prunelle de nos yeux !

Bénis sa vie et ses jours, aide-le à détruire les impies !

Bou Hamara, l'homme qui a trompé le peuple, fais-le périr, ô mon Dieu ! Je t'en conjure par le Prophète. Puissé-je voir détruire sous peu tout ce qu'il a construit, lui-même arrêté et exposé aux châtiments les plus atroces ! Il est venu comme un fanfaron vers la demeure des lions ; mais un chacal peut-il se mesurer avec un lion ? Il est entré dans une mer profonde, aux vagues agitées, sans

redouter de s'y noyer. Il a rêvé qu'il avait en mains la force du pouvoir; mais, au réveil, il ne vit que du vent et de la fumée. Il prétend appartenir à une lignée guerrière et disposer du roi des génies. Quelques individus privés de jugement l'ont suivi, mais les gens sensés ont compris la réalité.

O Dieu.....

Aussitôt notre Seigneur prépara une harka, composée du Haouz et de tous les Arabes du pays.

Les cavaliers des Diara [1] sont venus en grand nombre, avec des Haha, des Chtouka et des Chiadma ; du Glaoui, des Mtouga, quelques bons cavaliers ; du Goundafi et d'Amsmiz, gens tenant tête à l'ennemi ; du Tadla, des Haouara, et des Serarna, de la tribu de Demnat, du Haouz et des Zemran, des Ouled-Delim, des Mesfioua et des Rahamna ; des soldats Menahba, braves et vaillants ; les Oudaïa, les Yemmour, nos oncles maternels, les Abda, les Ahmar, tous unis comme des frères. Il est venu, en outre, des Doukkala avec des chevaux de prix, et des Chaouya, résolus à vaincre l'agitateur. Les Béni-Hasen, les Zaïr, sur des chevaux noirs harnachés, les Mejjat, les Zemmour, les Chleuhs et les Ghérouan, les Ouled-Aïssa, les Hjaoua, les Zrahna, les gens du Gharb avec les Chérarda, leurs camarades [2].

. . . .

Il a ordonné que Berbères et Arabes campent sur tous les chemins.

Les Ouled-el-Hadj, les Aït-Youssi, voisins de notre ville, les Chéraga, les Ouled-Djamaâ, ces sabres conquérants ; les Béni-Sadden, les Béni-M'tir, héros de notre temps ; les Schajiâ et les Hamian, les Béni-Yazgha, les Aït-Halli, qui veillent à notre porte ; les R'omari, les Aït-Tser'rouchen, qui forcent la victoire ; les artilleurs avec leurs canons, qui frappent au but ; les askar, qui sont de purs faucons; tous forts et bien armés, les cavaliers montés sur des

1. Tribus installées sur les pentes septentrionales du grand Atlas.

2. C'est l'énumération des tribus soumises et même de quelques-unes qui ne le sont pas.

chevaux solides. Il (le sultan) a envoyé une souga dans le pays des Hayaïna, car il n'a pas eu confiance en eux. Ceux-ci, qui avaient la main des deux côtés, ressemblaient à des chauves-souris, ayant à la fois des ailes et des dents. Bou Hamara avait cherché à les protéger, mais ses forces les ont dispersés en tous sens. Il est venu d'innombrables têtes, des prisonniers et du butin.

. . . .

Il est venu une bonne nouvelle. Le sultan s'est réjoui et, avec lui, tous les musulmans.

La ville s'est mise en réjouissance ; chorfa, veuves, orphelins, hommes et femmes. La *bahja*[1] s'est pavoisée; les souks aussi, nuit et jour. Les notables de Fez sont montés (au Dar el-makhzen) pour féliciter; le chagrin est donc dissipé, il ne reste plus aucune peine dans les cœurs. La victoire de l'émir est aujourd'hui notoire et la défaite des ennemis ne fait plus aucun doute. Partout où ira Bou Hamara, il trouvera le malheur ; il n'échappera pas, même s'il s'envolait vers le ciel. Tous ceux qui cherchent à acquérir des mérites doivent sans cesse prier pour l'émir. L'aimer est la richesse des richesses, puisque, dans le Coran, Dieu nous a recommandé de lui obéir. Il est le meilleur des souverains de l'univers ; il est Hosséinite, Koreichite, chérif de la maison du Prophète. Si l'on compare les rois aux astres, c'est lui qu'au ciel représente la lune pleine.

. . . .

C'est toi que j'invoque, ô Dieu clément, ô toi si puissant !

Je t'en conjure par le Prophète, qui nous dirige et intercède en notre faveur, par les femmes et par les membres de sa famille, par Moulay Edriss, notre patron, par les vivants et par ceux qui se sont endormis[2] sur tous les points de l'univers ! Seconde notre maître, arrange nos affaires en faisant les siennes, mets-nous sous sa protec-

1. « L'éclatante ; » le nom que les Fasis donnent à leur ville.

2. C'est une invocation aux saints, qui ne meurent pas, mais s'endorment...

tion, afin que nous ne soyons pas molestés ; envoie-nous de la pluie en signe de clémence, permets-nous de vivre paisiblement, termine la crise et rends la prospérité au commerce ! J'achève ma qacida, en saluant les chorfa, mes seigneurs, et Sa haute Majesté, refuge de sécurité. Je demande à mon Seigneur de me venir en aide ; ce que donnent les souverains désaltère toujours. Votre serviteur, el-Hadj el-Ahmed Gherabbli, s'est approché de votre porte, en implorant votre approbation. Voici la date ou fut terminée cette qacida (suivent trois lettres arabes, dont la valeur indique 1320), dont les gens intelligents comprennent le sens.

Gherabbli reçut huit douros pour sa peine, et la platitude de sa poésie ne méritait pas davantage. Mais le malheur voulut qu'il fût légèrement souffrant ce jour-là, et l'on y vit un signe de la vengeance céleste contre le soutien d'une cause mauvaise.

Il est d'usage, à travers les crises de l'histoire marocaine, que les sultans ou les agitateurs présentent aux suffrages des gens éclairés de leur temps, des consultations savantes, où les textes du Coran sont invoqués à l'appui des prétentions rivales. Aucun bouleversement ne s'est produit, au Maghreb, sans faire éclore de semblables documents, qui ont été pieusement transmis à la postérité par les annalistes arabes. L'insurrection de Bou Hamara était chose assez grave pour exiger une contribution nouvelle à cette littérature historique : il fallait, du reste, répondre aux proclamations enflammées du Rogui. Le 22 mars, les principaux oulémas de Fez avaient été invités par le makhzen à venir à Fez el-Djedid prier, dans la mosquée de Moulay Abdallah, sur les tombeaux des chorfa Alaouites, afin d'obtenir, par leur intercession, la fin de la sécheresse qui, au com-

mencement de ce printemps, menaçait les récoltes.

Cet office une fois rempli, ils furent introduits au Dar el-makhzen, en présence des vizirs, qui, après une discrète allusion à leurs sentiments bien connus d'opposition, leur demandèrent de signer une consultation destinée, grâce à des textes du Coran, du Hadith et de nombreux commentateurs, à l'écrasement religieux de Bou Hamara. Ce chef-d'œuvre avait été rédigé par le feqih Ben el-Maouaz, premier secrétaire du grand vizir. Les oulémas présents, c'est-à-dire les trois cadis de Fez et sept des professeurs de Karaouiyin signèrent sans difficulté et reçurent en récompense un millier de douros à se partager entre eux. Le document s'enrichit encore de quelques signatures d'oulémas, soit dix-neuf en tout, et il fut expédié aux villes et tribus, pour être communiqué au peuple, selon la procédure réservée aux lettres chérifiennes. Peu après parut dans le Djébel, une réfutation du dit document, affirmant que les textes cités avaient donné lieu à des interprétations erronées, et l'on croit que plusieurs des signataires de la consultation avaient inspiré cette critique.

Après avoir ainsi flatté les sentiments religieux, le Makhzen s'adressa à l'intérêt et mit à prix la tête du malencontreux agitateur.

« Louange à Dieu seul ». Il est avéré de tous que l'agitateur Djilali el-Zerhouni, qui se donne le nom de Moulay M'hammed, a troublé le pays, soulevé musulmans et musulmanes ; il a ainsi causé la perte d'un grand nombre de croyants ; il s'est mis en rébellion. Or Dieu (qu'il soit exalté !), a dit : « Le châtiment réservé à ceux qui déclarent la guerre à Dieu ou à ses prophètes et qui sèment la discorde sur cette terre, est la mort, la crucifixion, l'ampu-

tation des pieds et des mains, ou bien l'exil. » Le Prophète (que la bénédiction de Dieu soit sur lui !) a dit : « L'émeute est assoupie ; que la malédiction de Dieu, de ses anges et de tout le peuple soit sur celui qui la réveillera ! » Dans le Hadith, il est dit : « Tout homme qui se déclare prétendant ou agit au nom d'un tiers, alors que le peuple possède un imam, mérite la malédiction de Dieu, des anges et de tout le peuple. Il doit être mis à mort ». Il est dit aussi dans le Hadith : « A celui qui prend un autre nom que celui de son père, la porte du paradis est interdite ».

Sachez donc que notre Seigneur, élevé par Dieu, a ordonné que cet hérétique, s'il continue dans ses agissements, et s'il est pris les armes à la main, soit crucifié conformément à la loi du Chraa. S'il est arrêté par les Kabyles et amené vivant, notre Seigneur, le Commandeur des Croyants, leur donnera une récompense de 50,000 douros ; si l'on apporte sa tête coupée, il leur sera attribué 2,000 douros. Il a été reconnu nécessaire d'informer de cette décision toutes les tribus de l'Islam et le peuple musulman tout entier, afin qu'il s'empresse de rendre ce service et d'accomplir une mission aussi élevée ; ils se seront ainsi rendus dignes des faveurs divines. Le présent avis est répandu sur l'initiative de quelqu'un qui peut en garantir l'authenticité et qui tient à lui donner la publicité nécessaire, convaincu qu'il s'attirera, par ce moyen la rétribution divine et le pardon de ses péchés. Ceci à été imprimé à Fez, vu l'intérêt général qui s'y rattache, et pour donner une indication à ceux qui mettront la main sur cet homme.

Fait au milieu du mois de Moharrem, 1321.

Cette proclamation, visiblement émanée du makhzen, ne portait aucune signature.

Tant d'efforts accomplis en vue de désagréger les adhérents du Rogui constituaient la besogne spéciale du grand vizir; le soin de préparer une nouvelle harka et de réduire par la force l'insurrection préa-

lablement décomposée revenait au ministre de la Guerre.

La mahalla, ramenée à Fez, fut divisée en trois fractions ; l'une, formée avec les tribus makhzen, resta chez les Ouled-Djamaâ, à l'embouchure de l'Innaouen, pour garder la boucle du Sebou ; elle fut placée sous les ordres du pacha des Chéraga, Ould Ba Mohammed ech-Chergui.

Le gros des forces chérifiennes se concentra au pont du Sebou ; mais un fort détachement fut mis en observation de l'autre côté du fleuve, sur les hauteurs des Mtafi ; — il comprenait les contingents des Aït-Youssi, avec ceux des Mtouga et des gens de Demnat, venus de l'Atlas ; il avait pour chef le caïd Omar el-Youssi. Le sultan reçut tous les caïds venus à la harka, leur recommanda d'écrire à leurs khalifas en vue de provoquer l'envoi de contingents nouveaux et proclama une seconde harka pour la fin du mois de Moharrem, qui correspondait aux premiers jours de mai. On laissa aux caïds du Gharb la liberté de revenir dans leurs tribus, liberté d'autant plus naturelle que leurs contingents avaient unanimement déserté. On ne retint que les caïds du Haouz, plus éloignés de leurs résidences et dont les hommes étaient, pour la plupart, restés fidèles au poste ; non point par goût, mais par nécessité, car, pour eux, la route du retour passait par le territoire de tribus insoumises ou sous les murs de Rabat, et, dans les deux cas, la désertion eût comporté trop de risques.

La mahalla principale présentait, au bord du Sebou, un aspect fort pittoresque. Les askar de l'armée régulière formaient un grand amas de tentes au-dessus des berges du fleuve ; dans la plaine, des

ronds de tentes, séparés les uns des autres, très petits pour la plupart, contenaient les nouaïb de Haouz, qui se répartissaient par tribus; et leurs campements remontaient les premières pentes sur la colline du Dar ben Amar. Il y avait, tout autour, les accessoires accoutumés des camps marocains, les étals des mercanti, les trépieds servant aux bouchers pour débiter la viande, les tentes des cafetiers maures et des filles de joie, enfin l'éparpillement des charognes pourissant au grand soleil.

Le 26 mars, nous allâmes visiter la mahalla d'observation installée aux Mtafi, et son chef, le caïd el-Youssi, voulut bien nous y conduire. Le caïd Omar est un homme qui a mené la rude vide berbère; son père fut massacré et coupé en morceaux par la tribu voisine des Aït-Yzdeg; lui-même ne doit pas avoir de beaucoup depassé la quarantaine, mais toute son existence n'a été qu'une longue lutte avec les uns ou les autres, et il est considéré comme le meilleur appui du makhzen dans la région de Fez. Ce chef de guerre, tout couvert de blessures et dont l'énergie a sauvé le sultan, après la déroute du 22 décembre, a pris de l'embonpoint, et sa figure pleine, encadrée d'une barbe rousse, lui donne un air très pacifique. Le caïd Omar nous accompagna à mule au camp des Mtafi; il en revint sur un superbe cheval isabelle à crinière noire. Sa selle à fauteuil, coutumière au pays, était recouverte d'une housse de couleur claire et fixée sur une superposition de couvertures en feutre; les harnachements, dont les glands retombaient sur les yeux du cheval et qui lui formaient des bourrelets autour du cou, étaient de même teinte que la housse de selle; les boucles qui les attachaient

étaient en or émaillé et les larges étriers tout en or.

Nous avons déjeuné dans la tente du Youssi, dressée, un peu au-dessus du camp, sur les escarpements d'où la mahalla contrôle la haute vallée de l'oued Innaouen. Il fallut attendre pour repartir que le caïd Omar eût achevé la prière de l'aser; et, au moment du retour, suivant l'habitude des grands caïds marocains, il fit amener deux chevaux originaires de sa tribu, l'un bai et l'autre gris, pour les offrir à ses hôtes. Le petit cheval berbri ne paie point de mine, mais il est recherché pour la route, car son pas est rapide et toujours sûr dans les sentiers montagneux.

A la fin de mars, les Zemmour, qui campaient sur l'oued Fez et marquaient, depuis deux mois, au makhzen une adhésion inaccoutumée, de la part d'une tribu aussi insoumise, manifestèrent l'intention de retourner temporairement chez eux, en emportant les armes qui leur avaient été confiées pour la durée de la campagne. Le makhzen fit mine de résister, les Zemmour menaçèrent de ne point revenir pour la prochaine harka; finalement, ils s'en allèrent avec un peu d'argent comptant et 4,000 fusils Gras. Avec leur départ courut, dans toutes les tribus Béraber, la nouvelle que le Makhzen n'était plus en mesure de refuser ni l'argent ni les armes, et que le moment était venu d'accourir à Fez.

Du coup, les Beni-Hasen, limitrophes des Zemmour, qui ont sans cesse à batailler avec eux, firent entendre quelques plaintes et reçurent en compensation 1,600 fusils. Ainsi mises en goût, les tribus présentèrent des observations sévères sur la conduite de Moulay Abdelaziz et sur l'inconvenance de ses fréquentations européennes. Aussitôt, tous les ingé-

nieurs, mécaniciens, électriciens, jardiniers, photographes et palefreniers furent acheminés vers la côte; le tennis et le polo cessèrent au palais et les amuseurs habituels des journées chérifiennes se virent invités à ne plus se présenter au Dar el-makhzen. Au milieu d'avril, l'afrag fut dressé au pont du Sebou, dans la direction de Taza, en geste de menace contre les tribus révoltées de l'Oued Innaouen.

Au milieu de ces circonstances critiques, il se produisit un événement heureux. L'inquiétante sécheresse des mois passés cessa brusquement, et il se mit à pleuvoir en abondance, assez à temps pour sauver les récoltes. La piété publique s'était, d'ailleurs, ingéniée à obtenir un tel résultat par les prières spéciales à ces sortes de calamités. Les enfants des msids, les confréries religieuses, les négociants des souks, avaient déjà fait des processions soit à la koubba la plus voisine, soit à leur marabout de prédilection.

Ce faisant, ils se livraient à des invocations traditionnelles : « Les épis ont soif, ô mon Dieu ! donne leur à boire ! O toi, qui est au-dessus de nous et de nos actions, ne tiens pas compte de nos méfaits ! O Dieu, donne-nous de la pluie jusqu'à ce qu'elle vienne ruisseler dans nos chambres ! La pluie t'appartient, ô mon Dieu, envoie-nous-la en signe de clémence ! Les tiges de blé sont desséchées, porte-leur secours, ô toi qui les a créées! O Notre Seigneur, ô toi qui entends les prières de tes créatures, envoie-nous le secours céleste ! O toi de qui dépend le salut, ô mon Dieu, viens à notre aide et ne nous juge pas d'après nos actions ! » — Ces prières retentirent pendant de longues semaines, et l'on ne rencontrait sur les chemins que gens de la campagne, occupés à les réciter

en chœur. Dans les mosquées, aux heures de prière, l'imam faisait une invocation spéciale en vue d'obtenir la pluie.

Quand tant d'instances n'ont point abouti et que la situation devient particulièrement grave, il est d'usage de procéder, sur la convocation des oulémas, à la *Salat el-Istisqa.* C'est une cérémonie décisive qui réunit toute la ville devant la msalla du gouverneur de Fez el-Bali. Hommes, femmes et enfants s'y rendent, les vêtements défaits en signe de pénitence, et le khatib leur fait un sermon de circonstance en les invitant à faire amende honorable et à ne plus s'attirer par d'aussi grands péchés la colère céleste.

Cette année, il ne fut pas nécessaire de recourir à de telles extrémités, car la baraka des gens de Tlemcen suffit pour amener la pluie... La communauté des Tlemçanis, émigrée à Fez, est, en effet, connue dans toute la ville pour posséder un moyen efficace de conjurer les sécheresses. Le procédé consiste à réunir 70.000 petits cailloux, et à les grouper dans 70 sacs. Le soir venu, les Tlemçanis se rendent en corps à la koubba de Sidi Ali ben Harazem, en dehors de Bab Fetouh ; ils y passent la nuit, mangent du couscous, et, entre temps, récitent sur chacun des cailloux, tirés des sacs ouverts, le verset suivant du Coran : « C'est lui — Dieu — qui envoie le secours, après qu'on eut perdu l'espoir ; c'est lui qui distribue sa clémence, c'est lui le bienfaiteur que l'on doit louer ! »

Quand cette invocation a été 70,000 fois répétée, les sacs sont récousus, portés au bord du Sebou et jetés dans le fleuve ; mais, comme il s'agit d'attirer une pluie bienfaisante, sans pour cela provoquer un

déluge, les sacs sont maintenus par des cordes, attachés à la rive, de façon que l'on puisse les retirer dès que la terre desséchée aura reçu une suffisante humidité. La sècheresse actuelle amena les Fasis à recourir, une fois de plus, à l'intervention des gens de Tlemcen. A la demande générale, ceux-ci exécutèrent leur opération et il va sans dire que, dès le lendemain, il se mit à pleuvoir. Seulement, la situation paraissait à ce point désespérée que les Tlemçanis négligèrent de fixer les sacs et les cailloux allèrent se répandre dans le Sebou.

Cette pluie opportune qui préservait le pays d'un désastre agricole, fut la seule consolation du makhzen ; les pires nouvelles lui arrivaient de tous les points du Gharb. L'anarchie déchaînée venait battre les murs des villes et s'installer sur les grands chemins. Les Zemmour, qui avaient, à propos d'un meurtre, un vieux compte à régler avec les habitants de Salé, vinrent y piller le marché ; leurs voisins, les Zaïr enlevèrent les caravanes aux portes mêmes de Rabat. A Mékinez, un chérif alaouite, Moulay Abdesselam el-Mrani, envoyé pour proclamer la harka, voulut remplir son office au moussem d'un marabout local ; la chose déplut aux Berbères du voisinage, qui provoquèrent une panique en ville et dévalisèrent les souks. Depuis lors, les convois sont régulièrement pillés sur la route de Fez à Mékinez, et l'on n'y peut plus voyager sans zettat ; la plaine du Saïs est devenue blad es-Siba. Une caravane à destination du Tafilelt est enlevée sur le territoire des Aït-Youssi ; le caïd Omar se rend aussitôt dans sa tribu pour contenir ses gens ; il en profite pour ne plus revenir et fausser campagnie au makhzen. Plus au Nord, la grande tribu

des Khlot, qui en a par-dessus la tête de son caïd, l'assiège dans sa kasbah, envoie une délégation à Fez, qui se réfugie à Moulay Edriss et demande au sultan un nouveau gouverneur ; les Khlot obtiennent satisfaction immédiate, le makhzen leur attribue même deux caïds au lieu d'un seul, et le caïd disgracié ne conserve plus que le gouvernement de Larache.

Entre el-Ksar et Tanger, un brigand notoire, un chérif Erraïsouli, juge le moment venu pour descendre du Djébel et travailler dans le plat pays ; il interrompt les communications entre Tanger et l'intérieur, rançonne la ville d'Arzila et pille les azibs des propriétaires qui lui déplaisent. Enfin les tribus djébaliennes, voisines de Tétouan, effectuent une descente sur la ville et exigent la suppression du droit des portes, qui grevait leurs denrées à leur entrée en ville.

Toutes ces fantaisies revêtaient à l'égard du maghzen un certain caractère agressif. Les tribus Beraber, au contraire, averties par l'exemple des Zemmour, trouvèrent plus simple de descendre de leurs montagnes et d'exploiter, dans la capitale même, la faiblesse avérée du pouvoir central. Ce n'était plus la peine de batailler inutilement sous la bannière de Bou Hamara, du moment que le makhzen ouvrait Fez à l'enthousiasme des Beraber et leur distribuait de son plein gré, en échange d'un simulacre d'adhésion, autant d'armes et d'argent qu'eût pu leur procurer le pillage le plus lucratif. Dès le début d'avril, les Riata, qui avaient été les premiers à soutenir le Rogui, envoyèrent un petit groupe des leurs sonder les dispositions du makhzen ; celui-ci marqua des tendances suffisamment généreuses et se hâta

de publier la soumission de cette importante tribu.

Alléchés par les résultats obtenus, les Riata vinrent en plus grand nombre, puis la montagne s'ébranla tout entière ; accoururent les Béni-Ouaraïn, les Aït-Tser'rouchen, les Béni-Mguild, les Béni-M'tir, les Zemmour et les Gherouan, répartis sur l'immense arc de cercle qui va du Zerhoun au couloir de Taza ; leurs contingents arrivaient en longues lignes de cavaliers, armés de fusils à pierre, vêtus de burnous salis et le chef coiffé de loques jadis blanches ; à leur tête, le caïd venait à mule, et, à côté de lui, un chérif, généralement Ouazzani, chargé d'appuyer de son autorité et de sa science les négociations à entreprendre en vue d'assurer à la tribu une part suffisante des libéralités gouvernementales.

Aussitôt entrés en ville, caïds et chorfa se présentaient au makhzen, et, en échange d'une vague promesse de concours contre Bou Hamara, touchaient des oumana une certaine somme à distribuer entre leurs gens ; puis ils passaient à la fabrique d'armes, pour y recevoir des fusils en quantité convenue. Cette fabrique, que des officiers italiens ont construite et administrent avec beaucoup de soin, sert, en même temps d'arsenal. En temps normal, et, quand elle n'est pas employée à des usages variés, selon les fantaisies chérifiennes, elle peut fournir cinq fusils par jour ; mais il va sans dire que la présente agitation a de bien autres exigences, et, dans les derniers mois, il a fallu commander à l'étranger plus de 40.000 fusils. Autant de dépenses extraordinaires, pour lesquelles le makhzen a dû emprunter : deux petits emprunts de 7 millions et demi ont déjà été conclus à Paris et à Londres : il

s'en négocie à Madrid un troisième de même valeur.

Les Beraber n'eurent point à regretter leur déplacement; ils obtinrent d'abondantes dépouilles du Trésor et de l'arsenal. Bien plus, de leurs campements installés tout autour de la ville, ils traitèrent Fez en ville conquise, saccageant les jardins, faisant paître leurs chevaux dans les champs et dévalisant à la fois les convois et les passants... Le makhzen dut prier les Européens de ne plus se risquer en dehors des murs. En effet, ce n'était plus seulement l'insécurité coutumière qui régnait dans la campagne; on se battait aux portes de Fez. Tantôt, les Riata s'entre-tuaient pour le partage du butin ; tantôt on faisait un mauvais parti à quelque maladroit acharné à défendre son bien; le sultan n'échappa pas plus que ses sujets à l'activité des Beraber, qui faillirent donner l'assaut au Dar Debibagh, et tuèrent six nègres du palais. Quand ces gens venaient en ville, avec leurs vêtements en loques et leurs fusils neufs, et s'ils recontraient un Européen, ils lui témoignaient une curiosité flatteuse; car leurs montagnes sont encore inexplorées, et ils n'avaient jamais vu une humanité de cette espèce. Ils regardaient avec étonnement, montraient le roumi du doigt, et quelques-uns, manifestaient, paraît-il, des sentiments fâcheux : « Il faut abattre ce chrétien, fils de chien ! Que Dieu maudisse ton père !... », etc...

Vers les souks se dirigeait quotidiennement le flot des Beraber pour dépenser en achats variés l'argent soutiré au makhzen. Avec eux, les négociants fasis trouvèrent une compensation appréciable à leurs déboires des premiers mois de l'année; l'agitation avait paralysé le commerce et rendu déplorable la

situation économique de la ville. Tout l'Est du pays était coupé de Fez et ne pouvait plus s'y approvisionner; les communications avec la côte étaient fréquemment interrompues, le prix des bougies et du sucre avait augmenté de ce fait: les denrées alimentaires étaient devenues hors de prix; l'orge et la paille s'étaient raréfiées au point que le *moudd* d'orge coûtait 12 pes. 50 au lieu de 2, prix normal. Le pain avait renchéri des deux tiers.

Néanmoins, si les Beraber étaient de bons clients, ils n'étaient pas toujours commodes. Parfois ils arrivaient en bande avec l'idée bien arrêtée de piller quelques boutiques. Aussitôt les souks s'agitaient, les marchands fermaient leurs échoppes et se hâtaient de quitter le bazar, en laissant le commerçant assailli se débrouiller tout seul avec ses agresseurs. Le bruit de l'incident arrivait promptement au mellah, dont les issues étaient, par mesure de précaution, gardées par un poste d'askar. Il s'y produisait, sans le moindre motif, une panique immédiate, susceptible de durer plusieurs heures : les femmes se lamentaient et se tordaient les mains, les hommes couraient affolés dans tous les sens, offrant le triste spectacle d'une population qui s'est fait une habitude de la terreur.

Les Beraber avaient, d'ailleurs, raison de s'en donner à cœur joie, car le makhzen n'osait leur adresser le moindre reproche; bien plus, les gardiens des jardins et des champs étaient invités à ne point tirer sur les « hôtes du sultan », s'il leur prenait envie de voler des fruits ou du fourrage. Les négociants pillés, les muletiers dévalisés, les propriétaires dévastés, étaient priés de se tenir tran-

quilles et de garder pour plus tard leurs réclamations. Un individu, qui avait eu le malheur d'arrêter un Berbère en flagrant délit de vol, fut jeté en prison. Les Fasis, qui sont gens frondeurs, prétendaient que le makhzen les livrait aux Beraber, pour les punir de leur oppositton. Ce fut bien pis quand, à leur tour, les Zemmour arrivèrent encore une fois du fond du Saïs pour camper sur les bords de l'oued Fès. Dès leur retour, ils « cassèrent » le marché de bétail, qui se tient, chaque jeudi, en dehors de Bab el-Mahrouq, enlevant bœufs, moutons, vêtements et argent. On dit que, du haut des terrasses du Dar el-makhzen, Moulay Abdelaziz contemplait avec une lorgnette ces effets inattendus de sa politique. Le jeudi suivant, les Béni M'tir ne voulurent pas rester en arrière des Zemmour, leurs voisins, et ils pillèrent, à leur tour, le *Souk el-Khemis*. Depuis lors, pour assurer la sécurité du marché, il fallut y installer, la veille et le jour même, le feqih du gouverneur de Fez el-Bali, avec une dizaine de cavaliers et cinquante askar.

Vers le milieu de mai, le makhzen se décida à ordonner le départ prochain de la mahalla dans la direction de Taza, et l'on procéda, au camp du pont du Sebou, à la formalité du *tesrat*, c'est-à-dire à la revue d'effectifs, qui, d'habitude, précède la mise en route. Or, les Zemmour préférèrent rentrer chez eux, avec argent et fusils, que d'aller batailler dans le Djébel. Un beau matin, ils plièrent leurs tentes, firent mine de pénétrer en ville afin d'y piller quelques boutiques; mais s'étant heurtés aux portes, que les gardiens leurs fermèrent au nez, ils se répandirent dans le Saïs et dévalisèrent, en chemin, les con-

vois qui, ce jour-là, arrivaient à Fez. Le makhzen fut consterné d'un tel événement; c'était la défection d'une tribu très importante, de celle qui avait provoqué l'adhésion générale des Beraber; il vit déjà toutes les autres suivre le même exemple et frémit en pensant à la quantité d'argent et d'armes, qui allaient ainsi gagner inutilement la montagne rebelle pour revenir un jour à l'assaut du pouvoir central. Par bonheur, les Zemmour, en partant, avaient oublié, à Fez, leur chérif Moulay et-Tayeb el-Ouazzani; on lui adjoignit un chérif Kettani, bien vu par la tribu, et on les expédia tous deux à la recherche des fugitifs. De plus, pour ne point laisser mûrir chez les autres Beraber d'aussi fâcheuses idées de départ et mettre les Fasis à l'abri de leurs déprédations, on résolut de faire partir aussitôt la mahalla, sans attendre la venue des nouveaux contingents des tribus soumises, qui n'étaient encore représentées que par les seuls Béni-Hasen.

Quand les deux chorfa atteignirent les Zemmour, ils les trouvèrent aux prises avec un gros de Béni-M'tir. Ceux-ci qui accouraient, à leur tour, à l'exploitation du makhzen, trouvèrent naturel de piller un peu leurs voisins, qui revenaient de Fez gorgés de butin. Dans la bagarre, les Zemmour perdirent 30 hommes, 20 chevaux et 70 fusils; après quoi, le plus grand nombre poursuivit sa route, en abandonnant définitivement le makhzen. Quelques-uns se laissèrent cependant persuader par les chorfa et consentirent à revenir à Fez, où leur premier soin fut de porter plainte contre l'agression des Béni-M'tir. Or, les Zemmour sont une tribu beaucoup plus puissante que les Béni-M'tir; ces derniers se virent donc

accabler de reproches et condamner à payer aux parents des morts 500 douros comme prix du sang, plus la restitution des chevaux et des fusils conquis.

Trop avisés pour résister aux ordres du makhzen, les Béni-M'tir acceptèrent l'arrêt qui les frappait; mais, pendant plusieurs jours, une véritable terreur se mit à régner dans la campagne et jusqu'aux portes de Fez. C'étaient les cavaliers Béni-M'tir, qui prétendaient tirer des Fasis l'indemnité due par eux aux Zemmour. Moins que jamais, l'on osa sortir des murs, sous peine d'y revenir tout nu; néanmoins le principal bénéfice des Béni-M'tir provint de la saisie des *doulas*. Ce sont troupeaux de vaches laitières, chargées de fournir le lait à la ville; il y en a, en tout, une quinzaine à Fez, dont les vaches appartiennent à de multiples propriétaires, soit marchands de lait, soit particuliers. Ces doulas passent la nuit dans des *zéribas*, situées au dedans des portes, et sortent chaque matin, sous la conduite d'un vacher, pour pâturer dans la campagne; chaque porte voit ainsi passer journellement une ou plusieurs doulas. Pendant une bonne semaine, les Béni-M'tir enlevèrent successivement les diverses doulas de Fez, un jour à Bab el-Djedid, le lendemain à Bab Fetouh ou à Bab el-Guissa; les vaches même du sultan, qui sortent par Bab es-Segma, ne furent pas épargnées. Mais les Beraber se prêtaient aussitôt avec les propriétaires à des négociations, qui aboutissaient à la restitution des doulas enlevés, moyennant payement du droit de *bechara* (bonne nouvelle), qui s'élève d'habitude à la moitié ou au quart des objets volés. Quand la somme voulue se trouva ainsi

réunie, les Béni-M'tir cessèrent d'inquiéter les doulas et rejoignirent la mahalla; les autres retardataires en avaient fait de même et l'on ne rencontrait plus en ville de Beraber. Fez a maintenant repris son aspect accoutumé; mais les environs restent infestés de cavaliers et de nomades, et il n'est pas encore prudent de s'éloigner des murs.

La mahalla, qui doit porter vers Taza la manifestation de la puissance chérifienne, se trouve en route depuis trois semaines. Elle a remonté le Sebou, puis s'est engagée dans l'oued Ouargha, pour y recueillir la soumission des Béni-Zéroual et des Béni-Mezguilda. Elle a fait quelques prisonniers, expédié des têtes qui ont été plantées aux créneaux de Bab el-Mahrouq, négocié la livraison de mules, qui peut-être ne seront point amenées, et le payement d'amendes, que l'on n'acquittera jamais. La colonne campe aujourd'hui sur le territoire des Senhadja et s'avance péniblement dans la direction de l'Est. Les Riata l'ont abandonnée presque au départ; les Béni Ouaraïn ont fait de même quelques jours après; et l'on vient de renvoyer ce qui restait des Zemmour, car leurs habitudes invétérées de pillage les rendaient plus compromettants qu'utiles. C'est ainsi que, peu à peu, disparaît, de lui-même, le concours si chèrement acheté des Béraber.

Le mauvais temps a beaucoup gêné la marche de la mahalla. S'il n'a pas assez plu cet hiver, il pleut trop en ce moment, et cet excès d'humidité inquiète le makhzen. Le grand vizir a convoqué, l'autre jour, le chef de la communauté Tlemçanie, et lui a demandé d'enlever d'urgence les sacs de cailloux, qui avaient été jetés dans le Sebou. Si Feddoul

Gharnit apprit avec désespoir que l'on n'avait pas pris la précaution de les fixer à la berge, et cette négligence fut presque envisagée par le makhzen comme une calamité nationale. Heureusement que des askar, envoyés pour râcler le fond du fleuve, en ont pu retirer une bonne proportion de cailloux ; et le temps s'est remis au beau.

CHAPITRE XIX

LE MAKHZEN EN CAMPAGNE

La célébration du Mouloud. — Le moussem des Aïssaoua et des Hamadcha. — Sidi ben Aïssa ; sa descendance et l'exploitation de sa koubba. — L'organisation des Aïssaoua à Fez. — La fête de l'Ansra. — L'entrée du makhzen à Taza. — Le sultan quitte la capitale. — Le campement du makhzen ; l'installation sous la tente du gouvernement marocain.

Fez, le 29 juillet 1903.

Cette année, la fête du Mouloud tombait le 9 juin ; elle a lieu le douzième jour du mois de Rébia Ier et a pour but de commémorer la naissance du Prophète. Ce n'est point, à proprement parler, une fête religieuse comme les deux Aïds, mais bien une période de réjouissances, destinées à célébrer le plus grand événement de l'histoire musulmane ; et, dans cet extrême occident de l'Islam, où le moindre marabout est l'objet d'une dévotion particulière, il est naturel que l'on accorde une importance extrême au moussem de Mahomet. D'après le Roudh el-Qartas, ce fut l'émir Mérinide Yacoub ben Abdelhaq « (que Dieu lui fasse miséricorde pour cette innovation qu'on lui doit!) », qui décréta dans tous ses États la célébration solennelle du Mouloud, et, depuis lors,

cette fête a pris dans la vie marocaine la place considérable qu'elle occupe aujourd'hui. Les oulémas s'y prennent à l'avance pour la préparer dignement. Deux mois auparavant commence, dans la mosquée de Karaouiyîn, en vertu d'un habou spécial, et dans les diverses mosquées de Fez, le commentaire de la Hamzia, qui est un poème classique en l'honneur du Prophète, écrit par le cheikh el-Bousiri. La veille de la fête, on lit, dans toutes les grandes zaouïas, la Borda, poésie du même auteur. Pendant toute la nuit, les mosquées restent ouvertes et éclairées ; les chanteurs y psalmodient des vers édifiants ; on y prend le thé et le couscous. Dans la mosquée de Lalla Mina, au Dar el-Makhzen, le sultan réunit autour de lui ses vizirs et sa cour. Les maisons particulières sont illuminées et parfumées ; femmes et enfants se mettent le henné des grands jours, et c'est une nuit de veille pour les familles. A l'aube, heure à laquelle serait né le Prophète, les hommes tirent des coups de fusil, les femmes poussent des you-yous d'enthousiasme, et une journée de réjouissances succède aux prières de la nuit. Le Mouloud est l'occasion de grands repas, où doivent figurer deux plats traditionnels : la *âsida,* composée de semoule et de mil, et le *sellou,* mets préparé avec de la farine, des amandes, de la cannelle et du sucre.

Le matin, le sultan se rend à la msalla, comme pour les deux Aïds, mais il n'y a aucun service religieux. La cérémonie est courte et se borne à la présentation des tribus. Elle fut, cette année, partilièrement terne ; car les troupes étaient peu nombreuses à Fez ; la mahalla continuait sa marche pénible vers Taza, et il fallut en détacher quelques

petits contingents, chargés d'apporter à Sa Majesté Chérifienne les hommages de leurs tribus respectives.

La fête continue pendant la semaine qui suit le Mouloud. Les trois premiers jours, le sultan reçoit la hédia dans le nouveau méchouar, et, vers la fin de la journée, les mchaouris du palais se livrent au *Lâb el-Baroud* devant la porte de Bab es-Segma. A tour de rôle, les cavaliers makhzen partent en ligne, une douzaine de front ; d'abord, à une petite allure, puis le galop s'accentue, les fusils tournoient autour des têtes ; enfin, tout s'achève, au pied même des murs, dans une décharge générale et dans une volte rapide pour revenir au point de départ. C'est la fantasia, le « jeu de la poudre » ; il y a toujours un nombreux public pour admirer cette charge furieuse et désordonnée, qui est toute l'image de la guerre marocaine.

La semaine entière, qui est strictement chômée, est consacrée à de religieuses occupations : c'est une période envisagée comme propice pour la circoncision des enfants. Le septième jour, le *Sebaâ Mouloud*, toutes les zaouïas réunissent leurs affiliés, afin de célébrer la fin de la fête, et, au coucher du soleil, les femmes, dans leurs plus beaux costumes, garnissent les terrasses de la ville. Cette fois, le soir de l'octave du Mouloud, les gens du makhzen jugèrent à propos de reprendre un vieil usage et de se rendre, en grand apparat, à la mosquée de Moulay Edriss. Le sultan fit offrir un lustre à la koubba du saint, et, quelques jours plus tard, huit taureaux, envoyés par le souverain, y furent solennellement conduits en sacrifice, accompagnés de soldats et de musiciens. C'est ainsi

que Sa Majesté Chérifienne sentait le besoin de se concilier l'appui de Moulay Edriss dans sa lutte contre Bou Hamara et de rassurer sur l'orthodoxie de ses croyances les Fasis effarouchés.

L'époque du Mouloud est également celle du moussem, que deux des plus importantes confréries religieuses du Maroc, les Aïssaoua et les Hamadcha, célèbrent au tombeau de leurs fondateurs. La koubba de Sidi M'hammed ben Aïssa se trouve à Mékinez; celle de Sidi Ali ben Hamdouch dans le Zerhoun, donc à une distance relativement faible de Fez; c'est dire que leurs serviteurs Fasis se rendent en grand nombre au pèlerinage annuel, établi en l'honneur des deux marabouts, pour le premier, le jour même du Mouloud, pour le second, l'octave de la fête. — De l'enseignement de ces saints sont issues deux de ces répugnantes confréries, qui réunissent presque tout le bas peuple marocain en groupes, — *taïfas,* — de forcénés et d'énervés s'excitant par un ensemble, — *hadhra* — de chants, de danses et de cris religieux jusqu'à un paroxysme d'ardeur mystique, qui permet aux Aïssaoua de manger toutes sortes d'horreurs, aux Hamadcha de recevoir sur la tête des poids fort lourds et aux Droughiyin de se taillader le crâne à coups de hache. Comme on sait, les Aïssaoua sont les plus nombreux parmi cette canaille extatique, et ils ont même débordé le Maroc pour se répandre dans tout le Nord-Ouest africain.

Il faut rendre cette justice à leur fondateur que sa doctrine ne paraissait point de nature à diriger ses disciples dans la voie de leurs jongleries actuelles. Sidi ben Aïssa était un excellent homme de chérif Edrissite, originaire de la tribu des Seffian, dans le

Gharb, qui avait reçu la baraka de maîtres renommés et fondé une zaouïa, à Mékinez, au début du XVIe siècle. — Ses habitudes étaient pieuses et douces ; il lisait constamment le Coran, priait beaucoup, se mortifiait au point de s'être laissé pousser sur le sommet de la tête une longue tresse de cheveux, avec laquelle il s'attachait au mur pour ne point s'endormir au milieu de ses méditations nocturnes, et les Aïssaoua portent encore, en sa mémoire, une semblable coiffure. Sidi ben Aïssa recommandait l'humanité, la politesse, la charité, l'amour de Dieu et du prochain, et l'admiration publique lui avait décerné le surnom de *Cheikh el-Kamel* (le cheikh parfait). Ses miracles et ses « générosités » témoignent de l'infinie bonté de son caractère. — La tradition veut qu'une femme des environs de Tanger (la ville était alors possession portugaise) se rendit un jour auprès du marabout pour lui demander de délivrer son fils, qui venait d'être enlevé par les chrétiens. — Le cheikh la consola de son mieux et la congédia en lui disant qu'elle retrouverait le jeune homme à la maison. — En effet, dès son retour, son fils se jeta dans ses bras et lui raconta sa libération miraculeuse, due à l'intervention d'un inconnu, qui avait pénétré dans la prison et détaché ses chaînes. — La mère et l'enfant se rendirent incontinent à Mékinez pour remercier le marabout, et dans Sidi ben Aïssa, le fils reconnut son libérateur. Il va sans dire que, de ce jour, la confrérie naissante compta deux adeptes de plus, et cette mère favorisée aurait même été la première femme introduite parmi les Aïssaoua. — Une autre fois, un groupe de gens de Fez se rendait en pèlerinage à la zaouïa ; sur le che-

min, un juif se joignit à eux, pour faire avec plus de sécurité le voyage de Mékinez, et, une fois arrivé, on le laissa, gardant les bêtes à la porte du saint. Sidi ben Aïssa s'informa de la raison pour laquelle ses serviteurs n'avaient pas fait entrer leur compagnon et, malgré qu'on lui répondit que c'était un juif, il donna l'ordre de l'introduire. Or, voici qu'à peine admis dans la présence du marabout, l'israélite prononçait par une impulsion subite, la profession de foi musulmane et devenait un nouvel Aïssaoui. — Du reste, la confrérie paraît avoir conquis, dès le début, une expansion extraordinaire; les ziaras devinrent si riches et les adhérents si nombreux que le sultan d'alors résolut d'expulser Sidi ben Aïssa de Mékinez ; car la population prenait la mauvaise habitude d'y vivre, aux dépens des pèlerins, dans une religieuse paresse. Il fallut un nouveau miracle pour retenir le marabout, qui s'apprêtait à quitter sa zaouïa devant les colères impériales. Un thaumaturge fort connu dans la ville, Sidi Saïd bou Othman, voulut venir en aide à son confrère et lui apporta une outre, en l'invitant à souffler dedans. Or, au gonflement de l'outre se mit à correspondre une retoutable enflure dans le ventre du souverain ; il n'en fallut pas davantage pour amener le sultan à résipiscence, et c'est à cette circonstance que Sidi ben Aïssa dut de ne point quitter son séjour de Mékinez.

Si des disciples dégénérés ont déformé la doctrine du maître, il importe assez peu aux descendants actuels de Sidi ben Aïssa, qui forment une de ces familles privilégiées, comme on en trouve tant au Maghreb, où la crédulité publique permet à d'indignes rejetons

de chorfa et de marabouts d'exploiter imprudemment la baraka de leur auteur et de vivre, sans rien faire, des aumônes apportées par le menu peuple à la koubba de l'ancêtre. La zaouïa-mère est à Mékinez, ainsi que le tombeau du maître, et c'est dans cette ville que se trouve, en conséquence, le centre de l'exploitation des Ouled-Cheikh. L'administration en est confiée à un grand moqaddem, qui était choisi naguère parmi les descendants du marabout et qui n'est plus maintenant qu'un simple feqih, nommé par les participants. Le grand moqaddem actuel se nomme Sidi el-Abbès ben el-Hadj el-Aïssaoui, et son père remplissait déjà les mêmes fonctions d'intendant du fonds religieux pour le compte de la famille. Sa charge consiste à administrer les biens « haboussés » à la zaouïa et d'assurer le service religieux dans la koubba, où les taïfas d'Aïssaoua, instituées à Mékinez, au nombre d'une douzaine, viennent, chaque vendredi, faire leurs contorsions.

Comme Sidi ben Aïssa était un chérif, sa descendance a reçu la même organisation que les autres groupes de chorfa, c'est-à-dire qu'elle est réunie autour d'un mézouâr choisi dans son sein et agréé par le makhzen. Ce mézouar est naturellement le président du conseil d'administration de la zaouïa, et son autorité s'étend sur tous les membres de la famille ; le plus grand nombre d'entre eux vit à Mékinez, mais on en compte deux à Fez, deux à Rabat et à Tanger, huit à Arzila et un au Sous.

Ne sont actionnaires que les Ouled-Cheikh établis à Mékinez ou à Fez ; ceux qui habitent ailleurs ne participent pas à la répartition des revenus du tronc de la koubba, dont le mézouar détient la clef. Cette

caisse — *rbia* — est ouverte chaque mois, et son contenu divisé en autant de parts que de participants, soit 47, — dont une revient au grand moqaddem. Le bénéfice du tronc constitue, d'ailleurs, un faible appoint dans les recettes de la famille, la part mensuelle atteint à peine quelques douros, et ce n'est qu'à l'époque du moussem, où elle peut s'élever, par exception, jusqu'à 40 et 50 douros. Le revenu principal résulte de l'argent recueilli par les diverses taïfas de tout le Nord-Ouest africain, qui se choisissent chacune le cheikh qu'elles préfèrent parmi les descendants du marabout, travaillent pour son compte et lui font directement parvenir leurs ziaras. Cela fait que certains membres de la famille, mieux achalandés que les autres, doivent à la mémoire de leur ancêtre une rente fort appréciable.

C'est à l'époque du Mouloud que les Aïssaoua accourent à Mékinez de tous les points du pays et même d'au delà les frontières de l'empire, afin d'assister au moussem de Sidi ben Aïssa. Les nouveaux affiliés y viennent recevoir l'initiation, qui leur est donnée par un Ould Cheikh quelconque ou bien encore par le moqaddem des Aïssaoua pour la fraction des Mokhtar dans les Béni-Hasen. Les gens de cette fraction avaient fourni, de son vivant, les serviteurs les plus dévoués du maître ; quarante d'entre eux s'étaient déclarés prêts à se laisser sacrifier, en place des moutons, pour l'Aïd el-Kébir, un jour que Sidi ben Aïssa en fit la demande, afin d'éprouver ses disciples, et ils sont considérés depuis lors comme les dépositaires favorisés de la baraka du Cheikh. L'initiation est une cérémonie peu agréable pour le novice qui en est l'objet : le personnage vénérable, qui y

procède, lui crache tout d'abord dans la bouche, puis l'affuble, en certains cas, d'un nom d'animal, jugé conforme à ses aptitudes physiques. Ce sont les lions, les tigres, les panthères et les chacals, qui seront chargés de justifier la faculté des Aïssaoua de manger des moutons crus ; les chameaux absorberont de l'orge ou des feuilles piquantes de figuiers de Barbarie. Les autres se contenteront d'être de modestes *gzouliyin*, dont les contorsions et les hurlements s'exécutent au son des tambourins, des grosses caisses et des musettes, ou, mieux encore, de simples *hartiyin*, qui sont tout au bas de l'échelle de la confrérie et dont les prétentions ne s'élèvent point au-dessus des gestes très mesurés.

Les Aïssaoua n'ont, à Fez, qu'une seule zaouïa, où descendent les Ouled-Cheikh, de passage dans la capitale ; elle est dirigée par un *moqaddem el-moqaddemim,* que la famille s'efforce de choisir parmi les Aïssaoua de distinction ; c'est aujourd'hui un chérif, d'une branche fort connue, Sidi Ahmed el-Alami. Autour de la zaouïa se groupent une vingtaine de taïfas, d'environ cinquante membres chacune, qui ont leur moqaddem spécial, nommé par les *fokhra,* et confirmé par celui des descendants de Sidi ben Aïssa, dont relève la corporation. C'est ce moqaddem qui fait travailler les siens et recueille l'argent pour le compte de son commettant. Or les groupes d'Aïssaoua sont fréquemment appelés dans les maisons particulières ; s'agit-il d'un enterrement, d'une grâce à demander au ciel, d'un vœu réalisé, les gens s'adressent au moqaddem de la corporation la plus proche, qui convoque son petit monde par l'intermédiaire de l'un d'entre eux, nommé le *raqqas* de la

taïfa. Celle-ci envahit la maison à l'heure indiquée, se livre à ses contorsions, en repétant, sans se lasser, le *hézeb* de la confrérie : *Sobhana Eddaim !* Gloire à l'Éternel ! jusqu'à ce que les plus ardents d'entre les fokhra, arrivés au paroxysme de l'ardeur religieuse, tombent d'épuisement ou bien se répandent en prophéties désordonnées. Le salaire est partagé entre le moqaddem et le cheikh, protecteur du groupe, avec une petite part abandonnée au raqqas.

Quand vient la fête du Mouloud, et, partant, l'époque du double pèlerinage des Aïssaoua et des Hamadcha, leurs taïfas se répandent par les rues, se livrent à une agitation publique et sollicitent les aumônes de la foule. C'est un moment de déchaînement religieux. Trois jours avant le Mouloud a lieu le départ général des Aïssaoua pour Mékinez. Toutes les corporations de la ville se succèdent, en remontant la Talaâ afin de gagner la plaine du Saïs ; elles passent lentement en procession, les unes succédant aux autres ; et c'est un grand spectacle annuel, favori des Fasis, qui se pressent dans les rues sur le passage des fokhra, tandis que les femmes garnissent les terrasses. — Des cris et le son des musiques annoncent l'approche de chaque taïfa ; puis apparaissent les étendards de la corporation ; le moqaddem moqadmim passe à cheval, enveloppé d'un haïk, et la dévotion publique vient lui baiser le genou ou l'étrier. — Des affiliés portent un drap, sur lequel les pièces de monnaie tombent des maisons ; d'autres ont mission de recueillir les grands cierges de cire brune, destinés à être déposés dans la koubba des marabouts ; quelques-uns portent, sur des châssis de

bois, les *haïtis* d'étoffes, envoyés en offrande, à l'occasion du moussem, pour décorer le tombeau de Sidi ben Aïssa. — Derrière les quêteurs suit le gros des Aïssaoua, qui font halte de temps à autre, en exécutant leurs contorsions et leurs jongleries : au premier rang, les gens farouches de la taïfa, ceux que l'initiation a décorés de noms d'animaux et qui se livrent à tous les débordements de leur emploi. Il est répugnant de les voir dévorer un mouton crû, qui leur est jeté, à peine égorgé, d'une maison voisine : les voici qui se ruent sur la bête pantelante, déchirent violemment la peau, en arrachent les entrailles, et cette meute humaine se partage les lambeaux de viande, sous les coups de bâton du moqaddem. Ces forcenés précèdent la masse des fokhra, qui forment une ronde, en hurlant et en dansant ; leurs musiciens les accompagnent, pour les exciter au bruit de leurs instruments grossiers ; un autre affilié porte un brasier, sur lequel brûle du benjoin ; et le petit groupe de femmes Aïssaoua, qui s'agitent, échevelées et lamentables, clôt le défilé de la corporation. La procession se termine à la porte de Bab es-Segma, où a lieu le rendez-vous général ; les étendards sont alignés le long des murailles de la ville ; les taïfas s'attendent les unes les autres, jusqu'à ce que toutes aient effectué la traversée de Fez ; puis, vers le tard, quand s'est réunie la multitude des Aïssaoua, les pèlerins partent d'un même mouvement à travers la plaine. Les étendards sont repliés et portés sur l'épaule ; tout le monde voyage à pied, sauf les femmes et les vieillards qui vont à mule, et ce peuple d'extasiés passe la nuit à belle étoile, au beau milieu du Saïs. Ce n'est que le lendemain de leur départ qu'ils pour-

ront arriver à Mékinez, dont les séparent 60 kilomètres de chemin.

Cette année, on eut, jusqu'au dernier moment, des doutes quant à la possibilité d'exécuter le pèlerinage; le Saïs n'était point sûr, infesté de cavaliers berbères, et, pendant de longues semaines, les communications avaient été interrompues entre la capitale et Mékinez. L'intervention du grand moqaddem leva les hésitations; il ne voulut point priver les Ouled-Cheikh des revenus du moussem, et il eut un rêve propice, dans lequel Sidi ben Aïssa lui-même apparut pour encourager ses serviteurs et les rassurer quant à l'issue de leur voyage. De fait, tout se passa le mieux du monde, et les Béraber négligèrent le flot méprisable, qui coulait vers Mékinez, sous la protection du Cheikh Parfait. Les Hamadcha furent moins hardis; ils firent bien leur procession annuelle à travers la ville, mais ils la terminèrent au Dar el-makhzen, où le gouvernement les invita à exécuter leurs jongleries ; si bien que la koubba de leur fondateur dut se passer de leurs hommages et de leurs ziaras. De façon à bien voir les processions, qui sont un des plus pittoresques aspects de la vie de Fez, le makhzen avait eu la bonté de me faire installer dans une petite maison sur la Talaâ. De là, j'ai vu défiler les taïfas successives ; et, au milieu de l'une d'elles, j'aperçus mon propre domestique, qui se livrait à des contorsions de sauvage : Ahmed est, pourtant, un garçon doux et paisible, élevé dans le scepticisme cosmopolite de Tanger ; mais l'événement m'apprit qu'il était Aïssaoui et qu'il avait même reçu l'initiation en qualité de chacal ; il revint à la maison beaucoup plus tard, épuisé de ses exercices, et sa rezza, couverte de taches de

sang, témoignait du mouton crû, dont il avait mangé.

Le 7 juillet, tombait la fête de l'Ansra. Elle ne commémore aucun souvenir religieux, elle n'est point chômée, mais on a l'habitude de la célébrer dans les familles marocaines, et l'usage veut qu'on la signale par de multiples aspersions d'eau. Dans les maisons, on se jette de l'eau les uns aux autres ; on en répand sur les passants du haut des terrasses, et, dans la rue, les enfants sont tous munis de petites seringues en fer-blanc, pour en diriger un jet sur les promeneurs inattentifs. Naguère, cet arrosage réciproque était licite; de l'aube jusqu'à midi, on pouvait jeter de l'eau en liberté, et le gouverneur de Fez el-Bali ne manquait jamais de parcourir les rues, afin de recevoir de ses administrés une douche annuelle. Aujourd'hui, les règlements sont plus sévères, les amusements de l'Ansra sont simplement tolérés, et les Fasis ne doivent plus jeter d'eau à leur prochain que si celui-ci se montre prêt à prendre la plaisanterie par le bon côté. Il paraît que l'Ansra n'est ni d'institution musulmane, ni d'origine arabe ; elle serait venue aux Marocains des chrétiens ou des Juifs. En fait, c'est la fête de l'été, et elle correspond à notre Saint-Jean. Mais elle dérive plus probablement de la Pentecôte hébraïque, qui tombe dans le mois de mai, et où les aspersions d'eau sont également coutumières dans les mellahs, en souvenir de la remise de la Loi, que la Bible compare à une source d'eau vive.

Tandis que les Fasis vaquaient ainsi à l'accomplissement de leurs traditions annuelles, la mahalla de Si el-Mehdi el-Ménehbi, envoyée dans la direction de Taza, poursuivait sa marche à travers le Djébel. En cours de route, sa composition s'était constamment

modifiée; d'aucuns étaient partis, tels les Béraber, qui l'avaient presque tous quittée, et la désertion, qui est l'habitude inhérente à toute troupe marocaine, avait affaibli ses effectifs primitifs; mais d'autres étaient venus, notamment les contingents successivement arrivés du Haouz, et le caïd el-Youssi s'était décidé à redescendre de sa montagne pour joindre le camp du makhzen. Si bien que la mahalla comptait une douzaine de mille hommes, c'est-à-dire une force suffisante pour passer au travers des tribus djébaliennes, dont l'hostilité restait persistante. A peine l'armée impériale se présentait-elle à l'entrée du territoire d'une tribu, que celle-ci apparaissait en armes sur les côtés, engageait tout d'abord un combat rapide et lui infligeait quelques pertes; puis, selon l'invariable coutume, les Djebala procédaient à la *taârguiba* et venaient à la mahalla couper les jarrets de malheureux moutons, afin d'indiquer qu'ils ne répugnaient point à entrer en négociations; leurs chorfa s'abouchaient avec les gens du makhzen, qui achetaient le passage à prix débattu et la mahalla se remettait en marche, sans cesse harcelée, avançant par le seul fait de sa masse, menacée à chaque instant de quelque surprise, obligée de laisser l'insurrection se reformer derrière elle et ne parvenant à établir l'autorité du makhzen que sur le lieu même de son campement. De mémoire de Marocain, jamais agitation ne s'était montrée aussi tenace, et cette ténacité même indiquait assez à quel point l'idée de réprobation contre les allures anormales du chérif couronné s'était implantée dans l'esprit mobile des tribus.

Ce fut ainsi que, dans la première quinzaine de

juillet, le makhzen, après deux mois de campagne, réussit à avancer d'une centaine de kilomètres vers l'Est et à pénétrer dans Taza. L'affaire ne fut pas bien chaude; on se tira de loin quelques coups de fusil inoffensifs; les troupes profitèrent de leur entrée en ville pour piller et violer à loisir; des femmes furent vendues comme butin; une douzaine de juifs périrent dans la bagarre et l'armée chérifienne put s'installer dans les murs de Taza, que vint aussitôt battre l'irréductible hostilité des tribus, provoquant le renchérissement des vivres, coupant les adductions d'eau et interceptant de son mieux les communications avec Fez.

Le succès du makhzen fut célébré sans grand enthousiasme dans la capitale. Quelques coups de canon, des félicitations rapides, une semaine de nzâha discrète, tel fut le bilan des réjouissances officielles. Les Fasis sont trop frondeurs de nature pour se réjouir volontiers des avantages du makhzen et le makhzen lui-même ne montre plus grande envie de célébrer des succès précaires qui relèvent à peine son prestige; car c'est, non point la force, mais l'argent qui les lui donne, et chacun d'entre eux fournit une preuve nouvelle de la persistance de l'agitation, en montrant qu'elle n'a pas pour base la personnalité du Rogui, mais bien un mouvement unanime de réprobation contre les erreurs du souverain. Cependant, comme la présence de la mahalla à Taza permettait désormais d'acheminer en sécurité une force suffisante par la vallée de l'oued Innaouen, on résolut de procéder à une tentative suprême afin de s'imposer aux revêches populations de l'Est, et le départ du gouvernement impérial fut aussitôt décidé

En installant à Taza le sultan et son makhzen, il restait une dernière chance d'ébranler les résistances des montagnards berbères, en leur manifestant la Majesté Chérifienne, la grandeur de ses traditions musulmanes et son indépendance absolue à l'égard de toute influence étrangère.

Par une impulsion rapide, tout fut prêt en quelques jours : le Tesrat, réalisé sur l'esplanade du méchouar, donna, pour le départ, un effectif de 6.500 hommes dont le personnel de la cour formait la plus grande part ; le lendemain, le sultan descendit solennellement à Fez el-Bali, pour y prendre congé de la koubba de Moulay Edriss. Enfin, le 21 juillet, le makhzen sortait de Fez pour aller camper au pont du Sebou. C'était son premier mouvement dans la direction de l'Est, où il allait tenter de rétablir par sa présence un prestige très avarié. Il va sans dire que le petit noyau d'amuseurs européens, qui restait encore cramponné autour du Dar el-Makhzen, attendant anxieusement un revirement du souverain et la reprise de l'exploitation antérieure des fantaisies chérifiennes, fut invité à rester à Fez et à ne point compromettre, par sa venue, le succès du voyage. Et c'est ainsi que, pour la première fois depuis plus de deux ans, Moulay Abdelaziz se trouva coupé de tout contact avec les aventuriers, qui avaient vécu de son inexpérience et provoqué par leurs imprudences la crise actuelle.

Le campement constitue l'un des aspects normaux de la vie du makhzen. On sait que le gouvernement du Maroc est mobile par essence, qu'il se transporte régulièrement du Nord au Sud, entre Fez et Marrakech, suivant une voie déterminée, en utilisant les deux

étapes de Mékinez et de Rabat. C'est la fantaisie chérifienne, où plutôt la nécessité d'affirmer l'autorité de l'Etat par la présence souveraine, qui règlent les déplacements du sultan : si quelque incident sérieux survient dans un coin quelconque de l'Empire, si l'agitation périodique des tribus devient d'une gravité exceptionnelle, alors le makhzen se voit obligé de s'écarter de sa route traditionnelle et de faire manifestation d'existence sur le point menacé. L'histoire marocaine n'a jamais connu de sultan sédentaire : il leur a fallu à tous se rendre successivement dans les différentes villes impériales, quel que fût leur goût spécial pour l'une d'entre elles, faire campagne contre des prétendants issus de la dynastie régnante ou pourchasser des imposteurs exploitant contre le régime établi l'extraordinaire crédulité des foules et leur penchant au surnaturel. Les plus grands souverains du Maroc ont été les plus voyageurs. Moulay Ismaïl, qui fut contemporain de la seconde moitié du règne de Louis XIV, vécut vingt-quatre ans de suite sous la tente et réussit, par cet effort, à établir un pouvoir effectif d'Oudjda jusqu'à l'oued Noun. Ce fut, d'ailleurs, la plus glorieuse époque des chorfa Alaouites, et aucun de ses successeurs n'a pu se flatter de détenir pareille autorité. Le dernier sultan, Moulay el-Hassan, qui fut, à sa manière, un des meilleurs souverains de ce pays, prit la peine d'apparaître, de sa personne, à toutes les extrémités de l'empire, et ce fut au Tadla, en plein blad es-Siba, qu'il fut surpris par la mort. Ce fut donc en campement que Moulay Abdelaziz fut proclamé par le makhzen et son nom proposé à l'adhésion des villes et des tribus.

Aussi le fait de quitter l'un quelconque des Dars el-makhzen pour s'installer sous la tente est-il un événement assez courant dans le fonctionnement du gouvernement impérial, pour qu'il soit l'objet d'une *qaïda* très stricte et de traditions scrupuleusement suivies ; si bien que le départ et le voyage de cette puissance nomade s'effectuent avec cet ordre réel, sous les apparences d'une prodigieuse anarchie, qui caractérise toutes les manifestations de l'État marocain. Le 21 juillet, jour fixé pour le départ, grande animation en ville ; dès le matin, les mules, chargées de bagages et de matériel de campement, dévalent par les rues en pente de Fez el-Bali pour gagner l'issue de Bab Fetouh ; aux portes des vizirs, des gens de la cour et des secrétaires du makhzen, désignés pour être du voyage, les muletiers chargent leurs bêtes et les visiteurs se pressent, afin de prendre congé des partants. Ceux-ci doivent être en effet rendus de bonne heure au Dar el-makhzen, où a lieu le rendez-vous général en vue de la formation du cortège chérifien. A onze heures précises, on se met en route, et Moulay Abdelaziz sort de Fez, avec son makhzen, laissant derrière lui, comme khalifa, son oncle Moulay Arafa, assisté d'un petit personnel de cour et d'État.

Suivant l'usage, une délégation de la communauté juive attendait le souverain dans le méchouar. Que le sultan arrive ou parte de sa capitale, qu'il s'agisse d'une fête dans la famille régnante, ou d'un succès du makhzen, le mellah ne manque jamais d'envoyer quelques-uns des siens pour apporter au palais les hommages de tous ; — les juifs sont toujours les premiers à apparaître devant le chérif couronné, prêts

à manifester leur joie du moindre bonheur qui lui advient, et constamment empressés à faire preuve d'un loyalisme déchaîné. — Leur délégation se compose de plusieurs membres du conseil de la communauté, suivis de la foule oisive du mellah ; des musiciens les accompagnent au bruit de leurs instruments; de solides gaillards font flotter au bout de longues perches, en guise d'étendards, des ceintures dorées de femmes et des foulards de soie ; tout ce monde est pieds-nus, et ce sont les seules circonstances dans lesquelles il soit loisible aux juifs de pénétrer au Dar el-makhzen. — Une fois introduits dans l'enceinte gouvernementale, les musiciens redoublent d'ardeur, les étendards s'agitent et la délégation se met à pousser des cris enthousiastes en l'honneur du prince ; après quoi, les juifs sont d'habitude reçus et congédiés par un vizir... Cette fois, le sultan prit la peine de les accueillir en personne ; il daigna leur adresser, sans mot dire, un geste de remerciement, et fit remettre à la musique du mellah une gratification de trente douros. La foule musulmane avait témoigné d'une moindre ardeur ; et ce fut au travers de passages muets et vides que le cortège impérial sortit de Fez el-Djedid par la porte de Bab es-Segma, afin de contourner les murs de l'Aguedal et de redescendre, par la vallée de l'oued ez-Zitoun, dans la direction du pont du Sebou.

Je m'étais placé, pour assister au défilé du Makhzen, parmi les oliviers, au pied du bastion Sud : de là, la vue embrassait un fouillis de verdure, remplissant les fonds et les pentes de la vallée ; derrière, apparaissaient les murailles et les maisons des deux Fez ; l'eau courait en tous sens pour irri-

guer les jardins, et la route, assez étroite, où devait se développer la pompe chérifienne, montait et descendait entre des haies de cactus, toute ombragée de grenadiers et d'oliviers. Depuis le matin, le chemin était parcouru par les muletiers du makhzen, qui se rendaient au campement, avec leurs bêtes chargées, afin d'y rejoindre l'ensemble du convoi. Brusquement, une foule nombreuse se montra au sommet du Dar el-Maharez, descendit d'un pas rapide dans le creux de l'oued ez-Zitoun, passa au pied même de la colline où je me trouvais et disparut vers l'Est, en longeant les murs de Fez el-Bali. C'était le makhzen partant en campagne et accomplissant la brève étape du premier jour.

En tête venait une ligne de cavaliers, portant les étendards, puis une fanfare à cheval, dont les musiciens, vêtus de longs caftans, s'évertuaient sur leurs instruments de cuivre; suivaient, en groupes confus, les msakhrin, formant la garde impériale, pêle-mêle avec des canons de campagne chargés sur des mules, derrière lesquelles couraient les artilleurs. Autour du sultan s'observait un ordre relatif. Le caïd el-méchouar précédait le corps des officiers de la couronne, qui portaient chacun, dans un étui de voyage, l'insigne de sa fonction ; — le parasol, qui doit recouvrir la personne souveraine, était enveloppé dans sa gaine, les lances, qui l'encadrent, entourées d'étoffes; les armes, que l'on porte derrière le sultan, restaient dans un fourreau protecteur. Moulay Abdelaziz, tout couvert d'un long vêtement de drap crème, monté sur un cheval blanc, harnaché de vert, venait ensuite d'un amble très vif ; auprès de lui, les esclaves noirs, chasseurs de mouches,

faisaient, de temps à autre, des gestes rapides avec leurs pièces de mousseline ; cinq chevaux, conduits en main, se cabraient au devant du souverain, et une vaste litière rouge, portée par deux mules, se trouvait là toute prête pour recueillir, en cas de besoin, la lassitude impériale. Derrière le sultan, la cohue se pressait, désordonnée et impulsive, uniquement arrêtée par la nécessité de ne point fouler l'entourage chérifien ; vizirs et secrétaires du makhzen, montés sur des mules, artilleurs à pied, cavaliers à cheval, tout ce monde allait dans un nuage de poussière, se hâtant vers le lieu désigné du campement. Parfois, un groupe s'élançait en une fantasia subite, brandissait ses armes, puis marquait un court temps d'arrêt pour reprendre un peu d'espace en vue de cet exercice favori. C'était une débandade universelle, à laquelle le chérif couronné fournissait un point de ralliement, et il paraît que cet aspect incohérent a été, de tous temps, revêtu par les expéditions des sultans du Maroc.

Du 21 au 26 juillet, le makhzen campa au pont du Sebou ; avant de mettre en route une masse aussi considérable d'hommes, de bêtes et de charges, il est nécessaire de disposer de quelques jours, afin de réunir et d'ajuster le convoi. Le camp s'étendait dans la plaine, sur la rive gauche du Sebou, à faible distance de la berge du fleuve ; il affectait la forme spéciale aux campements impériaux, d'un rectangle dont les angles s'arrondissent ; et, comme on avait pris soin d'en interdire l'accès aux Européens, il fallut se contenter d'observer, de la colline prochaine du Dar ben Amar, la disposition de la ville de tentes, où le gouvernement de l'empire, dans sa marche

vers l'Est, allait fonctionner pour une durée indéterminée. L'enceinte du camp est formée par une ligne extérieure de tentes, occupées par les msakhrin : c'est la garde impériale qui veille à la sécurité du sultan et forme autour de lui une forteresse vivante ; elle assure la garde de nuit et fournit des sentinelles qui se relèvent, à tour de rôle, en poussant de perpétuels cris d'appel. Ces cavaliers sont recrutés parmi les quatre grandes tribus makhzen, et les cinq tribus quasi-makhzen du Haouz ; une place traditionnelle est affectée au contingent de chacune de ces tribus, et, en avant, dans l'intérieur du camp, sont installées les tentes de leurs caïds. Le coin sud-ouest est occupé par les Abda et les Ahmar ; sur la bande occidentale, les Oudaïa, puis les Chéraga ; sur le front septentrional, les Bouakhar et les Chérarda ; à l'Est, les Rahamna, les Menahba et les Hârbil ; enfin, dans le coin sud-est, l'artillerie, avec les canons alignés. Tel est le rempart, qui, dans le camp comme dans l'État, a été créé pour servir de défense et de point d'appui à l'autorité chérifienne.

Au milieu du large espace ainsi circonscrit, se trouve planté l'*afrag,* c'est-à-dire une toile circulaire de 2 mètres environ de hauteur, fixée sur des piquets ; dans cet enclos, se dressent les tentes formant l'habitation du souverain et, comme telles, impénétrables à tous, excepté aux eunuques et aux femmes désignées pour le voyage. Comme lieu de réception ou d'audience, un abri en toile, de forme carrée, le *siouan,* est élevé en bordure de l'afrag. Juste en face de cet endroit spécial, réservé aux communications du prince avec le monde extérieur, est placée la tente du caïd el-méchouar, le grand

maître de la cour ; un peu plus loin, s'alignent trois autres tentes, *khima,* réservées aux travaux des vizirs et dont la principale sert éventuellement de mosquée pour la prière. Ainsi se forme le Dar el-makhzen pendant les périodes de voyage. Autour de l'afrag, se succèdent les tentes des vizirs et des secrétaires, les locaux affectés aux cuisines, puis, en longues lignes, entravés par les pieds, les chevaux et les mulets du convoi, avec les deux corporations des écuries impériales et des muletiers du makhzen. L'aspect de ce campement est fort pittoresque ; ces groupes d'hommes et d'animaux se mêlent au milieu de cette ville de tentes, dont le vent gonfle les toiles ; au lieu de simples tentes arrondies, comme celles du menu peuple, les grands personnages disposent de tentes allongées, portant des applications d'étoffe bleue et surmontées d'une boule de métal — *jamor* — de dimensions variées, et dorée ou argentée, selon le rang de celui qui y habite.

Le 26 juillet, au matin, fut décidé le départ définitif. Si el-Mehdi el-Menehbi, accourant au devant de son souverain avec une troupe de cavalerie, était signalé à faible distance dans la vallée de l'oued Innaouen. Donc, le makhzen se trouvait désormais en force suffisante pour imposer son passage au travers des tribus récalcitrantes, et l'heure était venue de partir. Pendant la prière de l'aube, les tambourins résonnèrent, et la petite fanfare de Bouakhar, chargée de jouer de la musette, sous la direction héréditaire d'un descendant du marabout Sidi Ali el-Goumi, fit entendre le son grêle des ghaïtas pour annoncer la mise en route. Aussitôt, les tentes furent abattues, les bêtes chargées et le

petit corps de cavaliers, formant l'avant-garde, le *gouad,* partit en vue d'éclairer la route, de fixer la direction et la longueur de l'étape ; celle-ci est ordinairement de trois heures et il est de règle que, sur les dix heures du matin, tout le monde soit déjà installé dans le campement du jour. Derrière le gouad, bêtes et gens suivent à leur gré, les uns par groupes sympathiques, les autres à la débandade, tous se poussant et se bousculant afin d'arriver le plus tôt possible et d'aménager leur campement à la place connue d'avance, par rapport à la tente impériale, dont le piquet central, surmonté d'une boule d'or, est planté, dès l'arrivée, pour indiquer la halte choisie. Le sultan et sa suite immédiate sont les derniers à partir ; car, en arrivant à l'étape, le souverain doit entrer dans un camp complètement dressé. Il laisse donc s'écouler devant lui le désordre de sa mahalla ; puis, quand le moment est venu de se mettre en marche à son tour, la musique commence à jouer, et continue de le faire pendant tout le chemin. Autour du souverain se trouve la seule formation qui maintienne quelque apparence d'ordre, au cours de la route ; en dehors des vizirs et des officiers de la couronne, Sa Majesté Chérifienne se trouve précédée et suivie d'un escadron de msakhrin, pris dans les quatre tribus makhzen. Il est de tradition que les Chéraga et les Oudaïa fournissent le groupe de tête, les Cherarda et les Bouakhar celui d'arrière. Avec ces derniers, voyage, tenu en mains, un cheval isabelle à crinière noire ; son rôle consiste à porter l'exemplaire du pieux ouvrage de Sidi el-Bokhari, qui, est le palladium de la tribu.

Une fois l'étape franchie et l'installation faite

dans les conditions accoutumées, le makhzen reprend sa vie normale. Les vizirs se rendent aux tentes du Dar el-makhzen ; les secrétaires travaillent dans les archives, qu'ils ont pris soin d'emporter avec eux ; le sultan donne des audiences dans le siouan. On observe en campagne les mêmes règles que dans les villes impériales et c'est le même personnel qui est chargé de l'exécuter. Rien n'a changé dans le fonctionnement du makhzen, sinon que les obligations religieuses sont moins strictes ; la prière est légitimement écourtée à cause du voyage ; l'office du vendredi n'a pas lieu. En temps de Ramadan, le jeûne est rompu, et il n'y a de prière collective que celle du soir, pour laquelle on se réunit dans les tentes du Dar el-makhzen. C'est le canon qui se substitue à la voix du muezzin pour annoncer les heures de l'aube, du maghreb et de l'acha.

Ainsi se mit en route la mahalla chérifienne, dès le matin du 26 juillet ; ses bandes désordonnées franchirent le Sebou pour gravir, sur la rive droite, les hauteurs de l'Onq el-Djémel ; le sultan partit à son tour, et, quelques heures plus tard, on apercevait les tentes du campement impérial, garnissant, à une dizaine de kilomètres plus à l'Est, la crête des Mtafi.

Voir Opinion 1.8.25 l'importance des chorfas d'Ouezzan et l'intérêt qu'aurait eu Abd el Krim à s'en emparer. 11.1.25 Dossier Maroc : c'était ouverte la porte du Gharb aux riches moissons.

CHAPITRE XX

OUAZZAN

Départ de Fez. — De Fez à Ouazzan. — A travers les Ouled-Djamaâ et le Gharb. — Les travaux agricoles. — L'azib de Mazariya. — Ouazzan. — Moulay Abdallah ech-Chérif et la « maison de la garantie ». — Ses successeurs : Moulay et-Touhami et Moulay et-Tayeb ; l'expansion de la confrérie des Touhama (Taibiyin). — Le caractère de la zaouïa d'Ouazzan et ses rapports avec le makhzen. — Puissance des chorfa ouazzanis : organisation de la confrérie et pèlerinages. — L'administration de la ville et de la zaouïa : *chérif el-baraka*, mézouar et autorités du makhzen. — Moulay el-Arbi. — Autonomie de fait de l'état théocratique d'Ouazzan. — La communauté israélite : le tombeau du saint juif, Rabbi Amran Bendiouan. — Le Djebel Bou Helâl. — La tribu des Masmouda. — D'Ouazzan à el-Ksar et à Tanger.

Tanger, août 1903.

Nous sommes restés six mois à Fez et c'est un séjour vraiment bien prolongé ; la vie y devient à la longue un peu sévère pour un Européen, surtout dans les circonstances que traverse actuellement le Maroc... L'agitation dont Bou Hamara est le chef nominal est un de ces mouvements de nature religieuse, coutumiers au Maghreb, soulevant le pays entier contre les tendances novatrices de son souverain, devenu l'objet d'une universelle répro-

bation. Comme au XVI[e] siècle, lors de l'avènement des chorfa Saadiens, il tend à refermer l'Empire, à peine entr'ouvert, pour rejeter le chrétien sur les côtes. Assurément, les Fasis sont pacifiques et vous ne vous sentez pas, de leur part, l'objet d'une malveillance particulière ; mais l'état d'esprit actuel vous fait saisir, plus nettement encore qu'en temps ordinaire, combien l'Européen, qui se hasarde dans l'intérieur de ce pays, s'y constitue le prisonnier des Marocains, à peine toléré dans un pays farouche d'indépendance et totalement étranger à nos idées ou à nos croyances. A vrai dire, le makhzen est plein d'égards pour ses hôtes ; mais il leur fait, à chaque instant, sentir la réserve que leur impose le malheur des temps ; ils les invite à s'abstenir de fréquenter certains endroits, à ne point sortir des murs de la ville pendant plusieurs semaines, ou même à ne pas s'écarter du quartier des jardins ; il pèse à son gré sur toute leur existence, les retient ou les congédie selon ses convenances. Si bien, qu'à la longue, vous finissez par vous sentir légèrement inconfortable, gêné dans les entournures, empêtré par une civilisation qui se refuse encore à tout contact avec la nôtre et dominé par un gouvernement qui, vivant de la désunion des puissances, a eu une diplomatie assez habile pour échapper jusqu'à ce jour à toute prise européenne appréciable. Aussi est-ce toujours une redoutable épreuve que d'aborder le makhzen, et les gens assez rares, qui ont eu la bonne fortune de se tirer heureusement de l'aventure, n'y ont pu réussir qu'à force de souplesse et de patience.

Il était dit que la volonté du makhzen nous pour-

suivrait même après notre départ de Fez et pèserait sur tout notre itinéraire de retour. Nous désirions, comme de juste, en quittant la capitale, visiter Mékinez et traverser le Zerhoun, avant de reprendre la direction de Tanger. Par malheur, nous nous heurtâmes, sur ce point, à une formelle opposition. Les tribus Beraber, qui infestent les environs de Mékinez, — Ghérouan et Zemmour — continuaient d'être en mauvais termes avec le makhzen, et celui-ci les jugeait capables des pires procédés à son égard. Or, comme le correspondant du *Times* venait précisément de se laisser enlever par les Djebala, voisins de Tanger, le Makhzen redoutait, que, par esprit d'imitation, l'idée de s'emparer d'Européens ne vînt aussi à germer dans le cerveau des Beraber; c'est pourquoi il se refusait à autoriser notre voyage dans une ville devenue, depuis un an, un centre d'agitation.

Donc, nous partîmes dans l'après-midi du 26 juillet. Le sultan nous avait fait parvenir, la veille, les cadeaux qu'il a coutume d'offrir aux hôtes du makhzen : un joli cheval noir avec une selle et un harnachement de parade, vert et or, des tapis de Rabat, des poignards, et, pour nos gens, des pièces d'étoffes... Notre caravane était peu nombreuse : une vingtaine de mules et cinq mokhaznis ; mais la présence d'un caïd er-raha, appartenant au guich des Chérarda, et d'un amin, chargé d'assurer la mouna, lui donnait, en chemin, une fort prestigieuse apparence. L'occasion avait également tenté toute une famille musulsulmane, qui, hermétiquement voilée, fit route avec nous, ainsi que deux négresses, en détresse à Fez, qui devaient rejoindre leur propriétaire à Tanger.

De Fez à Ouazzan, on compte un peu plus de 100 kilomètres et une vingtaine d'heures de voyage. Dès la sortie de la capitale par la porte de Bab es-Segma, on remonte les pentes du Tghât, pour prendre celui des trois chemins de Tanger, appelé le « chemin d'en haut », qui cherche le plus court en longeant le pied du Djébel, mais n'est praticable que dans la saison sèche, à cause des nombreux passages de gué qu'il comporte.

Nous sommes maintenant à une époque de l'année où les voyages commencent à devenir pénibles au Maroc. La chaleur n'est pas extrêmement forte ; à peine, pendant quelques jours, à Fez, le thermomètre s'est-il approché de 40 degrés. Néanmoins, il n'est plus possible de marcher au milieu du jour : il faut lever le campement dès l'aube, couper la journée par une longue halte dans quelque endroit ombragé et achever l'étape vers le soir. La campagne elle-même a perdu la plus grande partie de son charme ; les fleurs, qui sont la joie du pays et le recouvrent depuis les premières pluies de l'automne jusqu'à la fin du printemps, ont tout à fait disparu. Il ne reste plus que les lauriers-roses, qui encombrent le lit de tous les cours d'eau du Gharb, et sont en fleurs au milieu de l'été. La récolte est déjà faite et la moisson rentrée ; les chaumes jaunissent dans les champs ; les chardons envahissent les parcelles restées en friche ; la terre est nue et triste ; seul, le nombreux bétail, venu au pâturage — chevaux, mules, bœufs, moutons et chèvres — apporte quelque animation dans la campagne. Il n'y a plus de verdure sur le sol que là où ont été plantés les maïs et les sorghos. C'est le moment le plus actif pour les tra-

vaux agricoles. Dans les clôtures de nopals et de branchages épineux qui entourent les villages, s'amoncelle la paille que l'on hache menu pour le bétail, et le blé, une fois battu, est chargé sur de petits ânes qui vont le conduire aux silos prochains. A l'inverse de ce qui se passe dans le reste du Maroc, la récolte actuelle a été favorable dans le Gharb. Bonne en blé, elle a été un peu moindre en orge, à cause de la sécheresse de l'hiver.

Les cultivateurs du Gharb font leurs semailles, en blé et en orge, à deux époques différentes, selon la nature du grain : ils distinguent le *bekri* et le *mazouzi*. Le premier est ensemencé dès la fin d'octobre, le second au *hagouz* (1er/14 janvier), c'est-à-dire dans les premiers jours de l'année julienne, qui est adoptée, au Maroc, en concurrence avec le calendrier musulman. La moisson commence avec le mois de juin; le maïs a été planté en mars et le sorgho en mai. Les préoccupations agricoles sont choses trop graves pour ne point s'imposer à l'anarchie marocaine : par un accord tacite entre les tribus, la période de la moisson constitue une trêve de Dieu, et le makhzen est assuré d'avance que, jusqu'à ce que la récolte soit complètement ensilotée, il n'a pas à redouter un excès d'agitation.

Il faut huit heures pour aller de Fez au Sebou, en coupant la boucle du fleuve, à travers le territoire des Ouled-Djamaâ. C'est une contrée fortement ondulée, où les collines monotones se succèdent aux collines, sans autres arbres que quelques bouquets d'oliviers ou de figuiers et des haies d'aloès, dont les grandes tiges ont poussé, depuis deux mois, en épanouissant leurs panaches. Le pays est bien cultivé;

il a été soigneusement défriché, si bien qu'il ne reste plus guère sur le sol ni jujubier ni palmier nain. Le bétail est beau; les villages nombreux; les maisons de briques sont recouvertes de toitures de chaume et encloses de branchages épineux. A mesure que l'on avance dans le Gharb, les maisons deviennent moins fréquentes, pour faire place aux tentes, et les haies de nopals se multiplient; les figues de Barbarie commencent à mûrir sur les grosses feuilles en forme de raquettes; leur fleur jaune est déjà tombée; elles prennent une teinte cuivrée; et les paysans se mettent à cueillir les fruits mûrs avec une longue tige de roseau, terminée par une petite corbeille. Parfois, l'on passe devant un grand enclos en pisé; c'est un azib, autour duquel se groupent khammès et azaïbiya et dont le propriétaire habite Fez. Tel est l'azib de Ben Itto, à trois heures de la capitale, où nous avons campé le premier soir de notre voyage. Un peu auparavant, le chemin avait traversé les plissements d'un terrain rougeâtre, à l'endroit nommé *El-Mghîrat el-Homar* (les petites cavernes rouges); dans le lit desséché des ruisseaux, y persistait un dépôt salin, et le sel, employé à Fez, est recueilli là dans des bassins établis pour l'évaporation des eaux.

En descendant vers le Sebou, la plaine s'élargit et l'on atteint, sur le fleuve, les terres des Oudaïa, qui se prolongent depuis l'oued Mekkes. La vue devient très étendue : à gauche, la ligne du Zerhoun; à droite, le Djébel; en face, le piton des Chérarda. Nous passons le Sebou au gué de Sbéyit, qui doit son nom à un petit marché du samedi. Le fleuve y a une cinquantaine de mètres de largeur entre ses berges peu profondes; il est, pour le moment, très bas, et

nos chevaux n'ont jamais d'eau jusqu'au poitrail. Sur les rives, les douars sont nombreux, les vergers de figuiers et d'oliviers se multiplient, et, tout au bord, des norias élèvent l'eau pour arroser des cultures de melons, de courges, de potirons et de pastèques, dont la saison actuelle est précisément celle de la maturité.

Il nous faut deux heures, depuis le gué de Sbéyit, pour atteindre l'azib de Mazariya. Nous sommes maintenant sur le territoire des Hejjâoua, qui occupent, le long du fleuve, une bande de terrain étroite et allongée. C'est une petite tribu, arabe et naïba, qui se rattache, avec les Seffian et les Béni-Mâlek, à la région du Gharb proprement dit. Jusqu'à l'an passé, le makhzen lui avait avait donné pour caïd le pacha des Chéraga; elle relève aujourd'hui du caïd el-Gueddari, des Béni-Hasen.

L'azib de Mazariya est une longue construction en pisé, adossée à la ligne de collines, qui domine la berge du Sebou; aux deux côtés de l'habitation sont groupées les huttes ou les tentes des travailleurs, et, sur la pente qui va vers le fleuve, s'accumulent la paille et les grains. L'azib appartient aux chorfa d'Ouazzan; c'est un important domaine, comptant une centaine de cultivateurs et l'on y laboure avec vingt-cinq charrues. L'un des chorfa réside en ce moment à Mazariya. Moulay Ahmed est un jeune homme, un peu court de taille et déjà très fort; il est le personnage entendu et le véritable homme d'affaires de la maison d'Ouazzan. Comme la récolte des azibs constitue le plus fort appoint des revenus de la zaouïa, les chorfa se sont partagés la besogne, en se répandant dans tout le pays pour surveiller leurs travaux

agricoles. Moulay Ahmed a donc laissé sa famille en ville et est venu s'installer à Mazariya, avec deux esclaves pour toute distraction. Il va sans dire que, sur son passage, les paysans multiplient les marques de respect à un seigneur religieux, muni d'une aussi puissante baraka; mais le chérif ne prend point la prestigieuse attitude des tournées de ziaras; quand il vient au campement pour nous souhaiter la bienvenue, il est vêtu d'une vulgaire djellaba noire, et il apparaît comme le plus gros propriétaire rural du district, qui vient surveiller son moqaddem dans la gestion de ses intérêts. A l'heure du maghreb, il nous conduit dans la grande cour de l'azib, où ses gens viennent chercher le repas du soir, tandis que les bêtes s'alignent entravées pour la nuit et que les dernières charges de grains achèvent de disparaître dans l'énorme silo béant.

De Mazariya jusqu'à Ouazzan, les azibs des chorfa se multiplient de telle sorte que, pendant deux journées de voyage, ce pourrait toujours être sur leurs domaines que nous ferions la halte du milieu du jour et celle de la nuit. A peine la caravane s'arrête-t-elle quelque part, que se présente aussitôt une théorie d'azaïbiya, apportant la mouna accoutumée, les œufs, le beurre, les poulets, le sucre, les bougies et les plats de couscous. Nous nous écartons, d'ailleurs, de la route makhzen; tout le long du Djébel, nous voyageons sous la protection des chorfa, et Moulay Ahmed nous fait accompagner par une petite troupe de Djébala, au service de la famille chérifienne, gens vêtus d'une courte djellaba brune, armés d'un vieux fusil à piston et portant en sautoir le récipient pour la poudre, en bois couvert de clous dorés.

En quittant Mazariya et la plaine du Sebou, la route traverse, pendant quatre heures, un plateau ondulé et médiocrement peuplé, le plateau de Bou Djemmàna, pour redescendre dans la vallée de la rivière Ouargha, qui est presque aussi large que le fleuve dans lequel elle se jette un peu plus bas. Ce sont les mêmes bouquets d'arbres sur les rives, la même accumulation de douars, les mêmes norias, les mêmes cultures de melons et de pastèques. La vallée de l'oued Ouargha ouvre une large échancrure dans le Djébel, où elle s'enfonce profondément; on n'aperçoit que dans le lointain le rétrécissement des grandes montagnes, avec, en avant, le morne isolé qui porte la zaouïa de Moulay Bou Cheta. Quatre heures encore, à travers le plateau de Bougdour, et nous arrivons au campement, établi dans le douar d'Aouf, sur la rive gauche d'un autre affluent du Sebou, l'oued Redat, que nous remonterons désormais jusqu'à Ouazzan. Nos tentes y ont été dressées à côté de la grande maison d'un ancien caïd de la tribu des Seffian, sur le territoire desquels nous voyageons depuis l'Ouargha. Si el-Hosein ould el-Aaoufiya vint à nous, son bâton de chef à la main, en riche propriétaire, retiré des honneurs administratifs, et son hospitalité se traduit par la mouna coutumière en pays marocain.

D'Aouf à Ouazzan, sur cinq heures de route, le chemin suit presque constamment l'oued Redat. Le pays devient plus joli; la vallée se rétrécit; la rivière coule dans un fossé profond, encombré de lauriers-roses; à l'est viennent mourir les derniers contreforts du Djébel; la campagne est dénudée; les cultures rares; le sol est recouvert de jujubiers, d'ajoncs et de palmiers nains; quelques vergers verdoyants plantés

d'orangers, de grenadiers, de figuiers, d'oliviers et de caroubiers. A mesure que l'on avance, le Djébel Bou Helâl, la montagne dominant Ouazzan, dont nous apercevions dans le lointain la crête allongée depuis le départ de Mazariya, se marque de façon plus nette. La situation même de la haute vallée de l'oued Redat en rend la sécurité précaire; elle n'appartient plus à aucune tribu déterminée; les douars y relèvent, tantôt des Seffian et tantôt des Béni-Mâlek; la plupart des azibs sont la propriété des chorfa d'Ouazzan et soumis à leur juridiction : un tel émiettement d'autorité rend la responsabilité indécise, si bien que la région est constamment exposée aux incursions des Béni-Mestara, dont les limites touchent la vallée et qui sont les plus incorrigibles pillards du Djébel.

Avant d'arriver à Ouazzan, le chemin s'engage dans la petite vallée latérale de l'oued Beyt, qui conduit au pied même du Bou Helâl, puis il contourne la montagne entre des haies d'aloès, au milieu d'une végétation très abondante d'oliviers, de figuiers et de lentisques; une vue superbe s'étend sur le Djébel, puis, brusquement, au passage d'une dernière crête, on aperçoit la masse allongée des maisons de la ville, où l'on entre presque immédiatement par la porte de Bab Fatha.

Voici plusieurs années que le chérif d'Ouazzan, Moulay el-Arbi, gravement malade, vit confiné dans sa maison ; et, à son défaut, les véritables chefs de la zaouïa sont, son fils Moulay et-Tayeb et ses deux neveux, Moulay Ali et Moulay Ahmed. Or, ces trois chorfa sont, en ce moment, absents de la ville ; Moulay et-Tayeb se trouve en Algérie, en tournée de

ziaras; Moulay Ali et Moulay Ahmed président à la moisson dans leurs azibs. C'est ainsi que nous avions rencontré Moulay Ahmed à Mazariya; quant à Moulay Ali, il remplit, sur l'Ouargha, les mêmes devoirs de propriétaire. En leur absence, nous sommes accueillis par le feqih de la zaouïa, Si Abdesselam ben Hammo, un ouazzani, qui, ayant fait ses études à Fez, y a pris les manières plus affinées des Maures de la capitale et est deveuu l'intendant des chorfa. Il nous installe au bas de la ville, dans l'*Arsat es-Sultan* (le jardin du Sultan), où ont été hébergés tous les visiteurs qui se sont succédé à Ouazzan. C'est un vaste enclos, un véritable Aguedal, planté d'oliviers et d'arbres fruitiers, avec des parterres de fleurs et des carrés de légumes. Il s'y trouve, pour l'habitation, une maison carrée, à laquelle on accède par une allée, recouverte d'une treille de vignes; à côté, a été ménagé un bassin plein d'eau, sur lequel s'ouvre un vaste manzah; ces constructions sont séparées des jardins par un mur assez bas, au-dessus duquel s'épanouit, en pleine floraison, un superbe laurier-cerise. Nous restâmes ainsi trois jours les hôtes des chorfa; notre matériel de campement fut installé dans les chambres, et à chaque heure du jour, depuis l'aube jusqu'à l'acha, des nègres apportaient les plats les plus variés dans des réceptacles de bois, recouverts du traditionnel chapeau d'osier. C'était, à la première heure, la *chadriya*, soupe de vermicelle, au lait et au beurre ; puis, à chaque instant, de ces galettes spongieuses, faites de semoule et de farine, avec du beurre, de l'huile ou du miel, qui se nomment des *baghrirs* ou des *rghaïfs ;* et, aux heures des repas, des ragouts de poulet et de mouton.

Du haut de la terrasse d'Arsat es-Sultan, le regard embrasse Ouazzan, avec le cercle de ses environs : tout auprès, séparée par l'esplanade du souk, une longue bande de maisons étagées, à mi-hauteur sur les plantes verdoyantes du Bou Helâl, dont la ville épouse les mouvements successifs, plongeant dans les ravins et ressortant sur les arêtes. De la masse des habitations, où les demeures basses aux toits de chaume, habituelles à la montagne berbère, se mêlent aux cubes de maçonnerie, usités dans les villes marocaines, pointent le minaret et les voûtes blanches de la zaouïa de Moulay Abdallah ech-Cherif, qui est le principal sanctuaire de la ville et la résidence du cherif-baraka de la famille ouazzanie. Cette zaouïa est sa gloire et l'attraction d'Ouazzan ; elle lui fait une auréole de sainteté, analogue à celle que prête à Fez le tombeau de Moulay Edriss. Un peu plus loin, se détache le minaret octogone de la mosquée de Moulay el-Arbi ; puis, sur le Djébel-Boumeleh, qu'occupe un faubourg de la ville et derrière lequel se blottit le gros village de Qachriyin, s'éparpillent les tombeaux illustres, où reposent, soit dans de blanches koubbas, soit sous des toits de tuiles vertes, la succession des saints personnages, qui se sont transmis la baraka de l'ancêtre. Au-dessous, des jardins prolongent la ville ; puis se creuse le vallon de l'oued Zas qui s'en va rejoindre le Loukkos par l'oued er-Reha ; au loin, se dresse le Djébel, par delà l'enchevêtrement de ses contreforts, qui viennent mourir dans la plaine du Gharb.

Ouazzan forme une agglomération assez importante et contient quelque 20.000 habitants; sa population est composée de gens du Gharb et surtout de

Djebala des tribus voisines, Masmouda, Ghzaoua, Rehouna et Beni-Mestara, qui se sont fondus ensemble pour former les Ouazzanis ; il s'y est joint quelques individus de tribus plus éloignées, notamment des Lakhmas et des Beni-Gorfat et même des gens du Riff, avec un léger appoint de juifs venus pour le commerce. Par un phénomène spécial au Maghreb, la renommée d'un marabout glorieux et le prestige de son tombeau suffirent à provoquer et à maintenir, sur les pentes du Bou Helâl, une ville aussi considérable que Ouazzan ; et le fait est d'autant plus remarquable que des villes de cette dimension sont d'une extrême rareté dans l'intérieur du Maroc.

Le fondateur de la maison d'Ouazzan, Moulay Abdallah ech-Chérif, est né en 1596. C'était un chérif Edrissite, de la plus illustre origine ; il descendait en ligne directe de Moulay Abdesselam ben Mchich, qui se fit, au XIIIe siècle, le propagateur, au Maghreb, des doctrines mystiques de l'école chadélienne et dont l'enseignement domine la plupart des confréries religieuses, répandues au Maroc. Sa zaouïa de Tazrout, dans le Djébel Alam, continue à sanctifier tout le Djébel septentrional, dont il est le patron le plus vénéré. Or, les traditions d'Ouazzan veulent que Moulay Abdesselam ait eu une fille, qu'il désirait marier à son neveu, Moulay Mohammed, fils de Moulay Yemleh. La jeune fille, qui était fort orgueilleuse, refusa d'épouser son cousin, jusqu'à ce qu'elle eût la garantie que les enfants à naître du mariage fourniraient à l'avenir le chérif-baraka de la famille, celui sur lequel descendrait la bénédiction ancestrale et qui serait appelé à en retirer les avantages temporels correspondants ; elle exigea, en outre, qu'on

leur reconnût par avance la prééminence sur tous les autres chorfa du Maroc. Le père dut promettre ; mais la jeune fille ne voulut point se contenter de la simple promesse paternelle, et il fallut que le Prophète, désireux d'obliger l'un des siens, apparût en personne, afin de lui garantir l'héritage spirituel qu'elle prétendait assurer à sa descendance. Après quoi le mariage fut conclu ; la filialion de Moulay Abdallah ech-Chérif le rattache à cette prévoyante aïeule, et c'est ainsi que la maison d'Ouazzan fut à même de recevoir le titre, sous lequel on la désigne toujours, de *dar ed-demana* (la maison de la garantie).

Moulay Abdallah, fils de Moulay Brahim, naquit et grandit à Tazrout, parmi les chorfa, qui vivaient de la koubba de Moulay Abdesselam et dont les tombeaux devaient enrichir, à leur tour, le patrimoine de la famille. Quand il fut en âge de quitter la montagne familiale, il suivit la « voie » du cheikh Sidi Ali ben Ahmed, le patron du Djébel Sarsar, au-dessus d'el-Ksar, et il se fit son serviteur jusqu'à ce qu'il en eut obtenu la baraka ; puis il alla étudier à Tétouan et à Fez ; enfin, il se décida à s'établir pour son propre compte en qualité de marabout, et fixa sa khaloua sur la pente orientale du Bou Helâl, dans une déchra nommée Mitkal. Par malheur, les habitants du village firent mauvais ménage avec l'ermite, à tel point que les Djébala finirent, un jour, par lui tuer sa vache. Moulay Abdallah, furieux, se résolut à un éclat ; il lui suffit naturellement de quelques prières pour ressusciter l'animal, puis il quitta Mitkal, maudissant ses habitants et déclarant que jamais plus le lait de leurs vaches ne produirait de beurre.

Alors, le marabout marcha vers le Nord, et contourna la montagne, pour s'arrêter un peu plus loin sur le territoire des Masmouda, dans le lieu qui devint Ouazzan. Il épousa une femme de la tribu ; et, tandis que sa malédiction suprême amenait peu à peu la disparition de Mitkal, l'évidente baraka du marabout groupait autour de lui un nombre grandissant de disciples ; de nouveaux villages sortaient de terre autour de son ermitage ; des gens y affluaient de tous les points du Djébel, et c'est ainsi que, par une croissance rapide, se forma la ville d'Ouazzan.

Moulay Abdallah ech-Chérif vécut très vieux et mourut en 1679. — Par sa sainteté, il avait jeté les bases de la grandeur future de sa maison ; mais c'était un homme pieux, auquel il suffisait de vivre dans les extases, les miracles, les prophéties ou les rêves, qui s'occupait peu des choses de ce monde, et était incapable d'organiser lui-même l'exploitation de ses propres vertus. A sa mort, son influence était purement locale, il n'avait fait aucun voyage pour se rattacher de nouveaux serviteurs, et sa confrérie naissante ne comptait alors que cinq cents disciples « arrivés », c'est-à-dire parvenus au degré de science et de perfection, que se propose tout musulman, en s'affiliant à une confrérie. Moulay Abdallah eut deux fils ; et de l'aîné, Sidi Mohammed, qui lui succéda dans l'administration de la zaouïa, jusqu'en 1709, naquirent huit fils, dont les deux premiers, Moulay et-Touhami et Moulay et-Tayeb détinrent successivement la dignité de chérif-baraka. Ce furent ces deux chorfa, dont le second mourut en 1768, qui assurèrent l'expansion de la maison d'Ouazzan, parcoururent tout le Nord-Ouest africain, pour propager les

enseignements de leur grand-père, et donnèrent à la confrérie son développement actuel. Dans leur apostolat, les deux frères se partagèrent les contrées à conquérir. Moulay et-Touhami parcourut le Djébel et le Maroc entier; il pénétra dans le Sahara et atteignit le Touat; à Moulay et-Tayeb échut l'Orient; c'est-à-dire l'Algérie et la Tunisie. Partout où ils passèrent, de nombreux adeptes se joignirent à la confrérie, dont la zaouïa-mère était à Ouazzan; et les affiliés de cette confrérie unique se distinguent encore sous l'appellation de Touhama, au Maroc, et de Taibiyin, en Algérie, en adoptant le nom de celui des deux frères, qui se fit leur initiateur. Depuis lors, il est dans les traditions des chorfa d'Ouazzan d'être des chorfa voyageurs; et, sans dédaigner le côté surnaturel de leur mission, qui se manifeste par des prophéties et par des rêves, ils se donnent la peine d'apparaître périodiquement dans tout leur domaine spirituel, afin d'y recueillir des ziaras et d'y entretenir l'enthousiasme de leurs affiliés.

Moulay et-Touhami passait pour le petit-fils préféré de Moulay Abdallah ech-Chérif, et c'est pourquoi sa tombe demeure, à Ouazzan, l'objet d'une vénération particulière. On raconte que l'enfant marquait à son grand-père une extrême dévotion; chaque matin, il l'accompagnait à la mosquée pour la prière de l'aube, et, le soir, il le ramenait à la maison, après celle de l'acha. Un jour que Moulay Abdallah avait oublié, en rentrant, de congédier Moulay et-Touhami, celui-ci passa la nuit à la porte de son aïeul, qui, le retrouvant ainsi le lendemain dès l'aurore, se mit à appeler sur lui la bénédiction céleste, en s'écriant: « O mon Dieu! fais bénéficier mon petit-fils Touhami de

ma baraka, comme tu as fais bénéficier la terre de ta pluie. » Malgré une transmission aussi insigne, la baraka de la maison d'Ouazzan ne resta pas dans la branche de Moulay et-Touhami; son frère, Moulay et-Tayeb, qui lui succéda, l'exploita pendant cinquante ans ; puis elle passa au fils aîné de Moulay et-Tayeb, Moulay Ahmed, et à son petit-fils Moulay Ali, qui mourut en 1811. Le titulaire actuel de la zaouïa est l'arrière-petit-fils de ce Moulay Ali.

Moulay et-Touhami avait eu dix-huit fils, et c'était autant de chorfa que l'avènement de la branche cadette reléguait au second plan dans la zaouïa. Or, il se trouva que les tribus du Riff et du Djébel, ainsi que nombre de tribus Beraber du moyen Atlas, éprouvèrent le désir d'installer sur leur propre territoire des chorfa Ouazzanis qui leur apporteraient. par leur présence, une parcelle de la baraka de Moulay Abdallah ech-Chérif.

C'est ainsi que commença la dispersion de la descendance de Moulay et-Touhami, qui fournit aujourd'hui des chorfa influents à tout le Riff, à quelques tribus djébaliennes, telles que les Beni-Mestara, les Ghzaoua, les Tsoul et les Branes; enfin, aux Riata, aux Haouara, aux Beni-Ouaraïn, aux Beni-Mtir, aux Ghérouan et aux Zemmour. Au milieu du XIXe siècle, Moulay Ali ayant eu quinze fils, ceux-ci se trouvèrent à leur tour trop à l'étroit dans Ouazzan, et tout un groupe, que l'on nomma les Ouled Moulay Abdeldjelil, du nom de son auteur, prit le parti d'émigrer pour se fixer chez les Hayaïna et dans les tribus voisines de Fez.

C'est ainsi que, par l'origine de la famille chérifienne, par la sainteté du mar out fondateur, par

l'expansion de sa confrérie, et par la dispersion des chorfa Ouazzanis dans presque toutes les tribus du Nord de l'empire, Ouazzan est devenue la plus importante zaouïa du pays et la seule qui garde une réelle autonomie, en formant au beau milieu du Maroc actuel, un véritable état théocratique.

Non point qu'Ouazzan n'ait jamais connu de zaouïa rivale. On sait que l'anarchie politique, provoquée, à partir du xve siècle, par la décomposition de l'empire Mérinide, favorisa, au Maghreb, sous la forme qui lui est restée spéciale jusqu'à ce jour, un immense mouvement de renaissance islamique; les marabouts se mirent à pulluler ; les confréries religieuses, venues d'Orient, propagèrent leurs doctrines ; de nouvelles se développèrent sur un terrain aussi propice. Ce fut alors, dans tous les coins du pays, l'éclosion de zaouïas, dont quelques-unes prirent une autorité considérable, et de leur collectivité se dégagea peu à peu une influence morale, qui se substitua au pouvoir précaire des dynasties expirantes. L'avènement au trône des familles chérifiennes marqua leur complet triomphe. Ces familles, devenues dynasties à leur tour, montrèrent peu de gratitude à l'égard des influences qui avaient déterminé leur grandeur ; et l'histoire moderne du Maroc est remplie par la lutte des Saadiens et des Alaouites contre tout ce qui émergeait du chaos marocain, notamment contre les zaouïas. Quelques-unes d'entre elles eurent, en effet, une extraordinaire fortune, suivie d'une chute retentissante. Vers le milieu du xviie siècle, la célèbre zaouïa de Dila se développa au point de former un royaume éphémère ; Fez, Mékinez, le Tadla et la vallée de la Mou-

louya reconnurent son autorité ; et ses troupes battirent à plate couture le sultan Saadien. Les chorfa du Tafilelt durent négocier, puis lutter avec les gens de Dila, afin de se frayer le chemin du trône ; et ce fut sur leurs ruines que s'éleva la dynastie Alaouite. La zaouïa fut détruite par Moulay er-Rechid, en 1668. Les habitants se virent dispersés et la famille maraboutique expulsée. Un siècle plus tard poussa, à faible distance de Marrakech, la zaouïa ech-Cherradi. Pendant plus de soixante-quinze ans, la zaouïa déborda tout le Haouz à la barbe des sultans, qui multiplièrent contre elles d'infructueuses expéditions. Ce fut Moulay Abderrahman qui parvint à la réduire : la zaouïa fut détruite, le marabout s'enfuit au Sahara et les Chérarda, transportés dans la vallée du Sebou, y formèrent la dernière des tribus makhzen. La poussière de zaouïas, qui subsistent encore dans tout le Maroc, n'ont plus de prétentions aussi arrogantes ; leurs ressources sont le plus souvent modestes, leur influence localisée et, seule, la maison d'Ouazzan, par sa puissance et l'étendue de son action, rappelle encore le souvenir des zaouïas historiques, qui ont influé naguère sur les destinées du Maghreb.

C'est, du reste, chose curieuse que les chorfa Ouazzanis aient pu se développer d'une façon ininterrompue, pendant deux siècles, sans attirer sur eux les foudres d'un makhzen, acharné à lutter contre la prépondérance des zaouïas. Ils doivent cette rare fortune à un ensemble de circonstances favorables et à l'habileté de leur politique. La situation même d'Ouazzan était particulièrement heureuse : son territoire, qui, vers le Sud, ne communique avec le

Gharb que par une étroite vallée, forme enclave au milieu de tribus djébaliennes insoumises. La disparition de la zaouïa marquerait donc un accroissement inévitable du blad es-siba, et il vaut mieux pour le makhzen supporter sur ce point une institution, dont l'autonomie serait partout ailleurs considérée comme gênante. Or la politique de la maison d'Ouazzan a été assez sage pour éviter soigneusement tout ce qui pouvait inquiéter le makhzen.

Le zaouïa naquit presque en même temps que la dynastie Alaouite et se développa parallèlement à elle ; Moulay Abdallah ech-Chérif fut le contemporain de Moulay er-Rechid et vit les débuts du grand Moulay Ismaïl... Il paraît que le premier chérif d'Ouazzan se fit volontiers l'agent de Moulay er-Rechid dans le Gharb, en vue d'y faire reconnaître l'autorité des Alaouites. Une tradition très accréditée veut que le marabout du Djébel Sarsar, Sidi Ali ben Ahmed, ayant un jour réuni auprès de lui le sultan et le saint, ait dit à Moulay er-Rechid : « A toi je donne l'étrier » et à Moulay Abdallah : « A toi je donne le bâton », indiquant ainsi qu'il voulait départager le pouvoir entre les deux principales familles du Maroc, attribuer aux Alaouites le temporel et aux Ouazzanis le spirituel. D'ailleurs, les allures de Moulay Abdallah ech-Chérif n'avaient rien d'inquiétant : c'était un mystique qui vivait dans les extases et qui ne pensait à prêcher à ses disciples ni la doctrine de l'activité, ni la recherche des biens de ce monde ; les rêveurs de cette espèce ne peuvent qu'être bien vus du pouvoir.

Cependant, quand l'expansion de la zaouïa commença à se produire sous les auspices de Moulay

et-Touhami, le sultan Moulay Ismaïl, qui n aimait pas la concurrence des chorfa et des zaouïas, prit ombrage du rapide développement des Touhama et il fit défense à ses sujets de s'affilier désormais à la confrérie. Une correspondance aigre-douce s'échangea à ce propos entre la zaouïa et le makhzen ; et, finalement, Moulay et-Touhami fut cité à comparaître à Mékinez.

Là, le sultan chargea son vizir et son caïd el-méchouar de l'interroger et de lui faire des observations sévères sur les tendances nouvelles de sa maison. Les légendes d'Ouazzan racontent avec orgueil que, devant ces récriminations injustes, le ventre de Moulay et-Touhami se gonfla d'indignation, menaçant d'envahir la chambre entière ; et les deux grands personnages, épouvantés de cette prodigieuse baraka, s'enfuirent auprès du sultan, en le suppliant d'abandonner toutes poursuites contre ce chérif, favorisé du ciel. Moulay Ismaïl ressentit, lui aussi, la plus vive impression de ce miracle, et il vint aussitôt rendre visite à Moulay et-Touhami. Dès qu'il aperçut le marabout, sortant de sa maison pour venir au-devant de son souverain, il s'empressa de descendre de cheval, mais Moulay et-Touhami le pria de remonter en selle et lui tint l'étrier. « Ce n'est qu'à partir de ce moment, se serait écrié Moulay Ismaïl, que je suis un véritable sultan. » De là vient l'usage que le chérif d'Ouazzan donne à chaque sultan une sorte de consécration, en lui tenant une fois l'étrier. Au début de chaque règne, quand le nouveau souverain arrive dans le Gharb, il ne manque jamais de convoquer auprès de lui le chef de la maison d'Ouazzan, et celui-ci tient l'étrier, tandis que le

prince monte solennellement à cheval. Cet office traditionnel a été rempli par Moulay el-Arbi, lors de l'avènement de Moulay Abdelziz. La cérémonie doit se passer auprès de la koubba de Sidi Kassem, au fond de la plaine des Beni-Hasen, — ce marabout célèbre étant considéré comme le véritable auteur de la coutume de l'étrier, qu'il aurait tenu pour les premiers sultans de la dynastie régnante.

Par ailleurs, les relations des chorfa d'Ouazzan sont toujours restées très étroites avec les chorfa Alaouites ; à diverses reprises, des cherifas ouazzanies sont entrées, comme femmes légitimes, dans le harem impérial. Le sultan Moulay Sliman épousa une fille de Moulay et-Tayeb, et ce fut une occasion nouvelle, dit la chronique d'Ouazzan, où se manifesta la vertu surnaturelle, apanage de la famille. Quand le sultan pénétra dans la chambre nuptiale, il vit la jeune chérifa transformée en une lionne farouche, et il trouva plus sage de la renvoyer séance tenante à ses parents, comblée des plus riches présents ; il déclara, qu'à chaque campement, les terres environnantes deviendraient la propriété de cette récalcitrante personne et que la faculté d'asile de la zaouïa s'étendrait sur tout le parcours de sa dernière étape. Et c'est ainsi, affirment les feqihs d'Ouazzan, que la baraka des Ouazzanis se révéla supérieure à celle des Alaouites. Pour témoigner de l'intimité de leurs relations avec la maison d'Ouazzan et reconnaître ses services, les sultans successifs lui servaient une pension annuelle; en vertu d'une série de dahirs chérifiens, cette pension se trouva peu à peu remplacée par la concession d'azibs dont les chorfa Ouazzanis obtinrent l'administration et sur lesquels ils

furent autorisés à percevoir à leur profit les impôts coraniques.

Après la conquête française, les chorfa, qui possèdent en Algérie d'importants intérêts, se virent naturellement rapprochés de nous. Sidi el-hadj Addesselam, qui régit la zaouïa de 1851 à 1892, se mit à rêver des destinées françaises au Maghreb et à multiplier les prophéties en notre faveur. Ces inspirations célestes l'amenèrent à solliciter, il y a une vingtaine d'années, la protection française, qui s'étend depuis lors sur les chefs de la famille d'Ouazzan.

Le domaine actuel de la zaouïa d'Ouazzan a pour centre la ville de ce nom. Le *horm*, c'est-à-dire l'étendue consacrée à l'exercice du droit d'asile, n'a plus les dimensions que lui avait valu naguère la rébellion conjugale de la femme de Moulay Sliman ; il se limite à l'enceinte de la ville. Les chorfa administrent, en outre, les nombreux azibs, qui leur ont été concédés par dahirs chérifiens : ces azibs sont répartis entre Fez et Tanger, la plupart situés dans les vallées du Sebou et de l'Ouargha, dans les Chérarda et les Beni-Hasen, dans le Zerhoun et dans le Gharb, quelques-uns dans le Khlot et dans la Gharbiya : ce qui fait de la famille d'Ouazzan les plus grands propriétaires du Maroc septentrional. Dans le Haouz, le grand Atlas et jusqu'au Sous, il existe des biens « haboussés » à la zaouïa dont les chorfa n'ont pas reçu l'administration, mais dont ils perçoivent les revenus par l'intermédiaire de leurs moqaddems. Les chorfa Ouazzanis, dispersés dans le Riff chez les Djèbala et les Béraber tiennent à se rattacher au glorieux berceau de leur famille, en

gardant un contact avec leurs cousins de la branche exploitante ; si bien que ceux-ci se trouvent avoir des correspondants et des agents naturels dans nombre de tribus du blad es-Siba.

Enfin, le chérif d'Ouazzan dispose d'une clientèle, qui se compose de tous les affiliés de sa confrérie, Touhama au Maroc, Taïbiyin ailleurs. Ces affiliés se trouvent groupés autour de nombreuses zaouïas locales, dont ils nomment les moqaddems, avec l'agrément du chef de l'ordre. Les zaouïas, relevant de la maison d'Ouazzan, se multiplient dans tout le Maroc et débordent dans le Sahara vers le Sous, l'oued Noun et le Draa. Il y en a au Tafilelt et au Touat, en Algérie, en Tunisie et jusqu'en Tripolitaine ; enfin, à la Mecque même, il existe une zaouïa des Taïbiyin. A Fez, les Touhama comptent de nombreux adeptes : leur doctrines mystiques sont trop raffinées pour le peuple, qui préfère les jongleries des Aïssaoua et des Hamadcha; d'autre part, leur philosophie est trop simple pour satisfaire les gens très cultivés, qui se rattachent plutôt à l'ordre des Tidjaniya ; les serviteurs de la maison d'Ouazzan se recrutent donc dans la classe moyenne. Ils se divisent en quatre corporations — *taïfas* — d'après l'origine des affiliés, gens de Fez, de Tlemcen, du Tafilelt et du Touat, qui disposent, pour leurs exercices, de trois zaouïas distinctes. Les Fasis se groupent autour de la koubba d'un ancien moqaddem, Sidi Kassem ben Rahmoun, mort en odeur de sainteté et qui transforma sa maison en zaouïa. Les Filalis et et les Touatis profitent d'une aubaine analogue auprès du tombeau de Sidi el-Kiat; quant aux Tlemçanis, ils font bande à part dans la zaouïa de Sidi bou Medien, qui a pris le nom de

l'illustre patron de leur ville. Quand l'un des grands chefs de la confrérie arrive à Fez, venant d'Ouazzan, les moqaddems réunissent les quatre corporations, qui sortent des murailles avec étendards et instruments de musique, si bien que les chorfa Ouazzanis, accompagnés d'une garde de Djébala armés et de la masse de leurs affiliés, se présentent toujours au siège du makhzen dans l'appareil de très puissants seigneurs.

L'automne, après la récolte, les affiliés ont coutume de faire un pèlerinage annuel aux koubbas de Moulay Abdallah ech-Chérif et de ses descendants. Toutes les corporations marocaines de Touhama ne manquent jamais d'apporter ainsi leurs ziaras à Ouazzan; celles de l'étranger sont plus intermittentes. La distance est si courte que les Touhama de Fez sont parmi les mieux placés pour accomplir aisément ce devoir religieux; chacune des quatre corporations de la ville s'y rend individuellement et à des époques successives; il est même habituel que la taïfa des Touatis soit la dernière à faire le voyage. Les pèlerins, une fois arrivés à Ouazzan, sont hébergés dans la zaouïa et déposent leurs ziaras, en espèces et en nature, dont la composition est déterminée par d'anciennes traditions. Les Fasis apportent une certaine somme d'argent, des babouches, des bougies, du bois d'aloès, des gâteaux et des plats préparés; en outre d'une paire de babouches pour chaque chérif et de babouches de femmes pour les cherifas, les Tlemçanis doivent fournir une contribution, qui n'excède jamais 50 douros; les gens du Tafilelt et du Touat offrent, avec un peu d'argent, de la semoule et des balais; de plus, les Touatis, qui

font, à Fez, métier de portefaix, ont coutume d'effectuer, pendant leur séjour à Ouazzan, le nettoyage annuel de la ville. Quelques taïfas ne se contentent pas de la visite d'Ouazzan; elles poussent leur pèlerinage jusqu'à la montagne de Moulay Abdesselam et reviennent par Tétouan et Tanger. Ces pèlerinages, qui contribuent puissamment à maintenir l'influence de la maison d'Ouazzan et la prospérité de la confrérie, ne sont pas, paraît-il, aussi lucratifs qu'on pourrait le croire; les frais de l'hospitalité absorberaient le produit presque entier des ziaras, si bien que les revenus considérables des chorfa proviendraient surtout de la rente de leurs terres et des bénéfices de leurs tournées à travers tout le Maghreb.

Comme on le voit, Ouazzan se trouve être, en même temps, une des grandes villes du Maroc, la zaouïa-mère d'une importante confrérie, le siège d'une illustre famille chérifienne et le centre de l'exploitation de ses tombeaux. En outre, elle fait incontestablement partie du blad el-makhzen, mais elle est pourtant la capitale d'un état théocratique, dont l'autonomie est quasi absolue. Son administration est donc chose fort curieuse, et les complications en valent la peine d'être étudiées.

Ouazzan vit surtout de la baraka de sa famille chérifienne. Les koubbas de ses chorfa font son orgueil et sa fortune. On vénère, dans la grande mosquée, qui appartient à la zaouïa-mère de l'ordre des Touhama, ou Taïbiyin, le tombeau du fondateur, Moulay Abdallah ech-Chérif, avec celui de son second fils, Moulay Ibrahim, enterré à ses côtés. Au-dessous de la ville, et sur les pentes du Djébel Boumeleh,

reposent, dans des koubbas séparées, les principaux chorfa, qui se succédèrent à la tête de la maison d'Ouazzan : Sidi Mohammed ben Abdallah, ses deux fils Moulay et-Tayeb, puis Moulay Ahmed ben Tayeb et les chorfa plus récents. La koubba de Moulay et-Touhami, qui fut l'apôtre du Maghreb, est, de toutes, la plus recherchée; à la suite de vœux, la piété publique y vient encore égorger des bœufs et des moutons, qui sont le bénéfice des seuls rejetons du marabout; et c'est là que, tous les vendredis, est exécuté le dikr spécial à la confrérie. Les chorfa Ouazzanis pullulent dans la ville, où ils vivent du culte rendu à leurs ancêtres. Malgré leur dispersion dans les tribus, la majorité est restée fixée au berceau de la famille, et l'on peut imaginer leur grand nombre, si l'on songe que Sidi Mohammed, qui vécut au commencement du dix-huitième siècle, eut huit enfants mâles, son fils Moulay et-Touhami dix-huit, et son arrière petit-fils Moulay Ali quinze.

Les chorfa constituent naturellement l'aristocratie de la ville; ils y tiennent le haut du pavé et s'y permettent toutes les exigences; le peu d'eau, qui vient de la montagne, aboutit à leurs maisons, et le commun des mortels qui n'a rien à voir avec Moulay Abdallah ech-Chérif, ni avec le Prophète, doit se contenter de l'eau des puits. Il va sans dire que, par destination, les gens d'Ouazzan sont Touhama et que les autres confréries n'y comptent guère d'affiliés; on y signale pourtant quelques Derqaoua, et même certains Qadriya égarés. Quand au bas peuple, il ne saurait se soustraire, là comme ailleurs, à la séduction des Aïssaoua et des Hamadcha ; mais ces forcenés ne disposent d'aucune zaouïa, car les chorfa du

cru n'ont pas voulu tolérer de concurrence, et c'est en plein air qu'ils doivent exécuter leurs jongleries. Ouazzan est une cité trop confite en dévotion pour s'occuper beaucoup de commerce : elle possède néanmoins une kaïsariya et un souk, divisé par corporations. Les marchandises arrivent aux négociants de la ville par muletiers de Tanger et de Fez ; ces négociants sont le plus souvent des gens de Fez ou des juifs; ils revendent aux Djébala du voisinage, qui se réunissent deux fois par semaine, le mercredi et le jeudi, devant la ville, sur la grande esplanade du marché, et y apportent les produits de la montagne, bétail, bois et fruits. Il existe également quelques industries. Ouazzan fabrique des haïks et des djellabas blanches à gros grains, qui sont répandus, comme articles à bon marché, dans tout le Nord du Maroc. Elle fait aussi concurrence à Chéchaouen pour les djellabas d'étoffe brune, avec des effilochures de soies colorées, qu'affectionnent les tribus du Djébel, et pour les *mkebbs*, qui sont des chapeaux en osier, destinés à recouvrir les plats.

Le makhzen installe à Ouazzan les mêmes fonctionnaires que dans toute autre ville ; il y nomme un gouverneur pour l'administrer, un cadi pour y rendre la justice et un mohtaseb pour y contrôler les transactions commerciales. Mais, comme le gouverneur d'Ouazzan se trouve attribué au gouverneur d'el-Ksar, celui-ci s'y fait représenter par un simple khalifa. Le tout est appuyé, en temps ordinaire, par une petite garnison d'askar, qui se trouve actuellement absente, ayant été dirigée vers le Nord, afin de parer aux nécessités de la présente agitation. De plus, la famille d'Ouazzan subit la même organisa-

tion que toutes les autres familles chérifiennes de l'Empire : elle est groupée autour d'un mézouar, agréé par le makhzen, qui est chargé de la représenter et d'administrer ses intérêts. Du mézouar relèvent tous les chorfa habitant la ville; ceux des tribus sont indépendants et vivent des ziaras, qui leur sont fournies par leurs serviteurs respectifs. C'est le mézouar qui nomme le grand moqaddem de la zaouïa et les moqaddems des diverses koubbas ; c'est lui qui perçoit les revenus des biens habous (bains maures et boutiques du souk); c'est lui qui, une fois par mois, ouvre la caisse des troncs, recueille les offrandes et les cierges. Le produit, trop faible pour payer un dividende appréciable à des participants trop nombreux, est affecté par lui aux dépenses d'entretien, consacré à nourrir une clientèle de pauvres et de dépendants, ou à donner des secours aux chorfa nécessiteux.

Théoriquement, l'administration de la ville appartient donc au makhzen, et celle de la zaouïa au mézouar. Et pourtant, toute autorité réelle leur échappe pour se concentrer effectivement entre les mains du chérif el-baraka, qui est le chef spirituel des chorfa Ouazzanis : tant il est vrai qu'au Maroc il n'y a pas de force susceptible de prévaloir contre cette onction surnaturelle, que l'on nomme la baraka, surtout quand cette baraka provient de toute une lignée de marabouts jouissant d'une universelle renommée. La puissance de la maison d'Ouazzan vient de ce que sa baraka soit envisagée comme de qualité supérieure, ayant passé, depuis le Prophète, par des gens aussi distingués que Moulay Abdesselam, Moulay Abdallah ech-Chérif et Moulay et-Touhami. Le chérif

el-baraka, qui, à chaque génération, incorpore, par la désignation de son prédécesseur, le trésor de bénédiction céleste, attribué à la famille, n'est point un chef religieux, dans le sens propre du mot. C'est simplement un homme, placé au-dessus des autres par la faveur divine et chargé de répandre sur ceux qui l'approchent la bénédiction, dont il est, sa vie durant, le détenteur. Il s'y joint, pour le chérif d'Ouazzan, le respect dû par les affiliés de sa confrérie, à l'héritier direct du pieux docteur, dont ils tiennent la méthode de prières et la règle de vie qui doit les conduire à la perfection musulmane. Imaginez saint François d'Assise ressuscitant dans un pays de foi grossière, pour être exposé à l'adoration de son Ordre et aux importunités d'un peuple, espérant obtenir par son contact une parcelle de la divine indulgence ; ajoutez-y l'origine chérifienne, qui le fait descendre du Prophète, c'est-à-dire de celui des humains qui a été le plus rapproché de Dieu, et vous aurez une idée à peu près exacte de ce que représente un chérif-baraka, dans une famille aussi illustre que celle d'Ouazzan. C'est un saint, reconnu de tous, qui marche à travers la vie, qui est l'incarnation temporaire de la sainteté ancestrale, pour qu'il la réincarne à son tour dans son successeur.

Au Maghreb, où le peuple entier aime à se saturer de surnaturel, un tel personnage ne peut manquer de représenter une grande force d'attraction et d'influence, qui diminue sans doute avec l'éloignement, mais qui est localement irrésistible. Comme il vaut mieux s'adresser aux vivants qu'aux morts, c'est à sa personne et non aux koubbas, que sont offertes la presque totalité des ziaras, apportées par les pèle-

rins; comme c'est sa baraka propre qu'il importe de concilier, c'est à lui que vont les grosses pensions et les concessions du makhzen. Il en résulte que son auréole de sainteté est faite pour accumuler la plénitude des biens de ce monde autour du chérif-el-baraka et de ses enfants ; à eux appartiennent la plupart des maisons d'Ouazzan, les jardins et les olivettes qui les entourent, les azibs inviolables, qui forment, au milieu des tribus, le prolongement de l'État théocratique, dont Ouazzan est la capitale. Cette capitale même est un lieu de refuge, et la majesté de la zaouïa protège contre toutes poursuites les gens qui viennent y chercher asile.

Devant cette puissance, les autorités constituées s'effacent. Le khalifa de la ville, El-hadj Ali el-Areichi, le cadi et le mohtaseb sont là de toute éternité et s'endorment dans leurs sinécures. Le mézouar Moulay et-Tayeb ben et-Touhami se cantonne dans ses modestes fonctions administratives et s'occupe surtout à exploiter la petite baraka, que veulent bien lui reconnaître quelques fractions des Zemmour. En réalité, le chérif d'Ouazzan fait administrer sa ville par un moqaddem, qui est un nègre nommé Abdelhadi, ancien esclave de la famille ; et cet homme est le véritable gouverneur.

Il contrôle toutes les institutions urbaines : les trois mosquées de khotba, les souks, les deux bains maures ; il surveille les moquaddems el-homa, qui font la police des treize quartiers de la ville, plus son annexe Qachriyin ; enfin, il rend la justice dans les affaires, qui ne sont point évoquées par le chérif lui-même. Avec l'instruction publique, il n'a pas grand'-chose à faire : car Ouazzan ne possède que de vul-

gaires écoles coraniques, et à peine quelques feqihs délaissés y donnent-ils, dans les mosquées, un enseignement plus relevé.

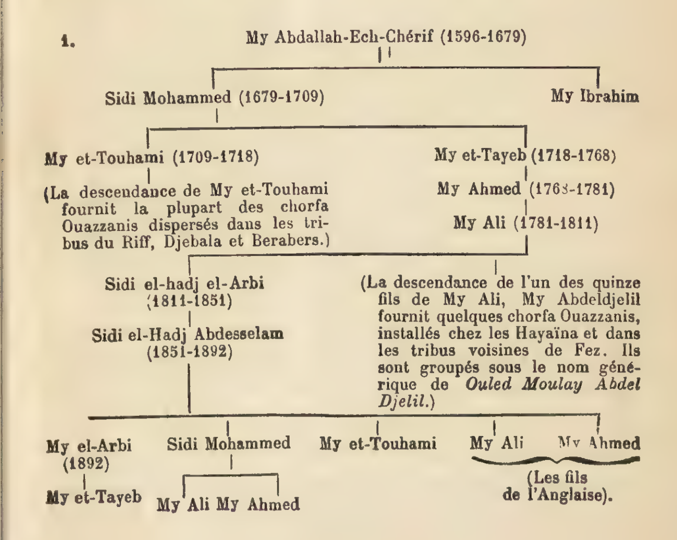
Cette administration fort délicate de la ville d'Ouazzan a été réorganisée par Sidi Mohammed, le frère du chérif-baraka actuel ; et c'est à lui qu'on doit le système assurant la protection d'Ouazzan contre les tribus djébaliennes du voisinage. La ville est, en effet, placée sur la limite de quatre tribus, inégalement insoumises : Masmouda, Ghzaoua, Rehouna et Beni-Mestara. Les trois premières ne sont pas particulièrement agressives, mais tous leurs mauvais sujets avaient pris l'habitude de fréquenter Ouazzan et d'y régler leurs comptes entre eux les jours de marché. A la suite de négociations avec ces montagnards, on finit par obtenir d'eux qu'ils se laisseraient désarmer en entrant en ville ou, du moins, qu'ils dévisseraient le chien de leurs fusils. Quant aux Beni-Mestara, ce sont d'incorrigibles pillards et ils constituent, pour Ouazzan, une permanente menace ; ils sont en bon terme avec les chorfa, qu'ils accueillent volontiers sur leur territoire en tournée de ziaras ; parfois aussi, ils viennent égorger des moutons au tombeau des marabouts. Puis, brusquement, leurs instincts de pillage les reprennent et ils se précipitent en masse pour attaquer Ouazzan. Mais, jusqu'ici, la ville a toujours réussi à les repousser. Ce n'est pas que ses moyens de défense soient bien formidables ; elle n'a point de murailles et ses portes d'accès sont de simples arcades en maçonnerie. Mais les habitants peuvent mettre en ligne 4.000 fusils et ils ont été organisés en milice, susceptible d'être, au premier appel, réquisitionnés par les chorfa. Ceux-ci ont, en

outre, recruté, parmi les Ouazzanis, une petite garde permanente de gens armés, qui n'ont pas l'aspect bien militaire, mais leurs fusils à pierre suffisent à assurer la police locale et à appuyer le prestige chérifien.

Depuis 1892, la dignité de chérif el-baraka appartient à Moulay el-Arbi, qui est seulement le huitième successeur de Moulay Abdallah ech-Chérif[1], et cela montre combien la baraka de la maison d'Ouazzan a été, pour la plupart de ceux qui en ont été revêtus, une garantie de longévité.

Le précédent chérif el-baraka, Sidi Hadj Abdesselam, avait eu cinq fils ; l'aîné, Moulay el-Arbi, lui succéda dans ses fonctions spirituelles ; le second, Sidi Mohammed, l'admistrateur qui mit un peu d'ordre dans l'état théocratique d'Ouazzan, est mort;

1.



le troisième vit à Marseille, dans une maison de santé; enfin, les deux derniers, nés d'une Anglaise, que leur père avait épousée à Tanger, Moulay Ali et Moulay Ahmed, résident dans cette dernière ville, un peu à l'écart de la zaouïa.

Moulay el-Arbi peut avoir quarante-cinq ans ; il est atteint d'une maladie cérébrale, qui a ajouté à son renom de sainteté, mais qui le rend désormais incapable de toute activité ; voici deux ans bientôt qu'il reste enfermé dans sa maison, presque invisible à tous et n'admettant plus que de rares visiteurs... Il m'a reçu dans une *douiriya*, enclavée au milieu des constructions de la zaouïa : de vieilles négresses m'introduisirent dans une cour minuscule, sur laquelle s'ouvraient de petites chambres. Et je me trouvai en présence d'un homme fort distingué, mince, la figure amaigrie, le nez proéminent, la barbe commençant à blanchir. Il était couché sur un matelas et soutenu par de nombreux coussins ; ses mains et ses pieds, d'une extrême finesse, sortaient, nus, des vêtements blancs qui l'enveloppaient. Il ne fit aucun geste, et la maladie lui donnait une attitude très hiératique. Les Algériens qui m'accompagnaient se prosternèrent devant le saint marabout et lui baisèrent successivement les deux mains. Aux compliments que je lui fis et aux remerciements que je lui adressai pour son hospitalité, il ne donna point de réponse ; à peine son regard vague se fixa-t-il un instant sur son visiteur. Si Abdesselam, le feqih de la zaouïa, accroupi au pied de son maître, interpréta sa pensée, en me disant tout d'abord : « Il vous souhaite la bienvenue » ; puis, en ajoutant, quelques moments plus tard : « Il vous donne sa bénédiction ».

Sur quoi, nous prîmes congé de Moulay el-Arbi, pour lequel une visite trop prolongée eût constitué un surcroît de fatigue.

L'état précaire de la santé de Moulay el-Arbi a fait passer la gestion effective de la zaouïa dans les mains de son fils unique, Moulay et-Tayeb, et de ses deux neveux, Moulay Ali et Moulay Ahmed, fils de Sidi Mohammed. Ce sont trois jeunes gens, dont l'aîné n'a pas trente ans, sur lesquels pèse aujourd'hui la responsabilité des affaires compliquées de la maison d'Ouazzan. Moulay et-Tayeb, le plus jeune de tous, est né d'une négresse et foncé de couleur; il est gentil et bien élevé, et se prépare à revêtir un jour la dignité paternelle. De ses deux cousins, Moulay Ali a l'ardeur d'un apôtre, Moulay Ahmed le bon sens d'un administrateur. Il est à souhaiter que cette trinité reste unie pour maintenir la prospérité de la famille Ouazzanie et le prestige de sa baraka. Ce sont, du reste, les trois chorfa destinés à rester les seuls participants à l'héritage de Sidi el-Hadj Abdesselam. La succession des avantages temporels attachés à une baraka se liquide comme un héritage ordinaire. Lors du règlement des comptes, les deux chorfa résidant à Tanger renoncèrent spontanément à leur part dans le bénéfice des ziaras et se trouvèrent ainsi déchargés des frais très lourds de l'hospitalité dans la zaouïa. Si bien que les revenus et les dépenses, afférents à l'exploitation de la baraka, sont aujourd'hui divisés par moitié entre la famille de Moulay el-Arbi et celle de ses deux neveux.

Il existe, à Ouazzan, une communauté israélite, comprenant, 150 familles, soit 1,000 ou 1,200 individus; ces gens sont groupés, au-dessus de l'espla-

nade du marché, dans quelques fondaks appartenant aux chorfa et que leurs locataires ont badigeonné de bleu, selon la coutume des juifs marocains. Les juifs d'Ouazzan sont originaires de Tétouan, de Larache, d'el-Ksar et de Mékinez ; d'autres ont immigré d'une ville aujourd'hui détruite, qui existait sur le Djébel Asjen, à deux heures au Nord d'Ouazzan ; ils échappent déjà à la sphère d'expansion de la langue espagnole et parlent arabe. Leur installation date du chérif Moulay Ali, qui les appela en vue de développer le commerce de la ville. De fait, sur une dizaine de maisons de commerce qui existent à Ouazzan, il y en a bien sept qui sont juives, et cellesci, qui achètent par commissionnaires à Fez et à Mékinez, sont le plus souvent associées avec des maisons de Tanger. C'est surtout par leur intermédiaire que s'effectue l'exportation des produits de la région : les peaux, qui vont à Tanger, les fèves, les laines et les alpistes, qui se dirigent vers Larache. Les chorfa font peser sur leurs administrés juifs le même régime patriarcal que sur le reste de la ville. Il ne les ont point organisés en communauté ; mais les principaux notables représentent auprès de la zaouïa les intérêts de tous. Quatre petites écoles talmudiques donnent aux enfants une instruction rudimentaire, le rabbin le moins ignorant fait métier de juge ; s'il se produit un litige de quelque importance, on le soumet au tribunal rabbinique de Fez ou de Mékinez.

Les juifs d'Ouazzan ne paraissent avoir, aucun motif de plainte contre les chorfa ; la seule vexation qui leur reste imposée est l'obligation d'enterrer leurs morts au Djébel Asjen, dans le cimetière israélite de l'ancienne ville, qui est trop éloigné et

constamment exposé aux incursions des Djébala. Il faut reconnaître que des raisons puissantes ont empêché la concession d'un cimetière juif sur le territoire d'Ouazzan. La demande en avait été faite à Moulay Ali, le même chérif qui appela les juifs dans sa ville ; et c'était un savant fort estimé dans la région, le feqih er-Rehouni, qui s'était chargé d'introduire leur requête. Trois tentatives successives faites par le feqih ne purent déterminer une réponse ; sur une nouvelle insistance, Moulay Ali s'écria : « Veux-tu donc que les juifs entrent, malgré tout, dans le Paradis? » Et comme son interlocuteur ne paraissait point comprendre le sens de ses paroles, il ajouta : « Tu ne sais donc pas que tout homme enterré dans l'enceinte d'Ouazzan est garanti de l'enfer? » Devant un argument aussi irrésistible le feqih se retira, les juifs continuèrent à porter leurs morts au Djébel Asjen et les Ouazzanis connurent l'inappréciable avantage que le voisinage de la zaouïa leur procurerait dans l'autre vie.

Il est, du reste, flatteur pour les intéressés d'être enterrés au Djébel Asjen ; car c'est l'un des plus illustres parmi les cimetières juifs du Maroc, étant sanctifié par le tombeau du saint rabbin Amran Bendiouan, qui n'occupe pas dans le judaïsme marocain une position moindre que Moulay Abdallah ech-Chérif, aux yeux des musulmans. Rabbi Bendiouan était un de ces *chalihim*, qui viennent périodiquement au Maghreb pour y quêter parmi les juifs au profit des communautés de la Palestine ; il voyageait avec son fils, et celui-ci étant tombé gravement malade, il pria Dieu d'accepter le sacrifice de sa vie pour sauver celle de son enfant. L'enfant guérit, le père

mourut; on l'enterra au Djébel Asjen, et les circonstances même de sa mort entourèrent son tombeau d'une auréole de sainteté. Depuis lors, la mémoire de Rabbi Bendiouan est vénérée dans tous les mellahs du Maroc, et il a été partout placé un tronc à son nom. A l'époque du lagh-laomer, des pèlerins accourent auprès de son tombeau des extrémités du pays; on y apporte des ziaras de même qu'aux koubbas musulmanes; des malades, surtout des estropiés, viennent y chercher une guérison miraculeuse; et l'on affirme que, l'an passé, une jeune fille de Tanger en est revenue complètement guérie. L'exploitation du saint appartient à la communauté de Jérusalem, qui lui a désigné un moqaddem; c'est un négociant juif d'Ouazzan, nommé Amran Azoulay, dont le père remplissait déjà pareil office. Tous les trois ans, les chalihim, envoyés de Palestine en tournée de ziaras, encaissent les produits du tronc, dont le moqaddem est comptable.

Il faut moins d'une heure pour atteindre la crête, qui s'allonge au-dessus d'Ouazzan et dont les deux extrémités s'appellent le grand et le petit Bou Helâl. J'y suis monté, accompagné d'un piquet de la garde chérifienne, commandé par un moqaddem. On s'élève d'abord sur les pentes, entre des haies de ronces, d'églantiers, d'aubépines et de lentisques, par des chemins creux qui serpentent parmi les vergers de figuiers et de grenadiers. Puis, on sort de l'olivette, qui recouvre toute la montagne, et l'on arrive au sommet, où se développe un taillis, très épais, mais très bas, de palmiers nains, de lentisques, d'arbousiers et de cythises. C'est le terrain de chasse préféré des chorfa d'Ouazzan, car sangliers et perdrix y

abondent. La vue est admirable : elle embrasse toute la ligne du Djébel, qui se prolonge, rigide, au Nord et à l'Est, pour s'abaisser peu à peu, vers l'Ouest, jusqu'à la côte ; au Sud, par delà le Sebou, les montagnes des Ghérouan et le piton des Chérarda.

Pour aller d'Ouazzan à el-Ksar, la route la plus directe emprunte le territoire de ehl-Esserif, jusqu'à la vallée de l'oued Loukkos ; mais il faut traverser des populations fantasques, qui prennent des allures de blad es-Siba et ne sont pas toujours accueillantes aux voyageurs. Bien que la tribu soit actuellement en bons termes avec les chorfa, ceux-ci préfèrent nous voir prendre le chemin ordinaire, qui passe par la montagne des Masmouda et contourne le Djébel Sarsar ; soit quarante bons kilomètres et huit heures de marche. On sort d'Ouazzan par le village de Qachriyin ; les olivettes du Bou Helâl se prolongent longtemps sur les pentes, ombrageant les vignes, qui donnent le *çamet*, un vin cuit, dont les Djébala font usage, malgré les prescriptions islamiques ; plus bas, les cultures de blé ou d'orge sont entrecoupées de palmiers nains ; puis on aborde le massif des Masmouda. Sur ce territoire favorisé, la verdure est partout ; le chemin s'élève au travers des lentisques ; dans les creux, s'abritent des vergers d'oliviers et d'orangers ; de nombreux villages couronnent les hauteurs, et l'on redescend par un étroit vallon planté de vieux oliviers, au bas duquel coule la fontaine de Tcharchiera.

Les Masmouda, comme toutes les autres tribus du Djébel, voisines d'Ouazzan, sont de race berbère, mais de langue arabe, et ils restent à peu près indépendants du makhzen. Ils doivent toutefois user de

certains ménagements à l'égard du pouvoir central; car leur tribu n'a pas la force des Beni-Mestara, ni surtout des Ghzaoua, qui peuvent mettre en ligne 5,000 fusils; de plus, ils sont exposés davantage, à cause de leur situation en bordure de la plaine. En fait, ils ne refusent jamais leur soumission à l'approche d'une mahalla chérifienne, et ils acceptent la nomination d'un caïd; mais, la mahalla une fois partie, le caïd s'évanouit et l'autorité se concentre entre les mains de la *djemmaâ*, composée de délégués des villages, qui réunissent tous les pouvoirs, administrent et rendent la justice, selon les coutumes de la tribu.

A partir de Tcharchiera, la piste se déroule à travers le plat pays du Gharb, le long de l'oued Mda, qui va se perdre plus bas dans la plaine des Beni-Hasen, et sur les flancs du Djébel Sarsar; ce sont terres de culture, dépendant de quelques grands azibs; le bétail y est superbe, peu d'arbres, quelques jardins d'orangers, puis le gué de l'oued Loukkos et nous voici à el-Ksar.

Nous revenons en deux jours et demi d'el-Ksar à Tanger, en remontant toute la vallée de l'oued el-Makhzen qui serre de très près le Djébel; le chemin passe par le douar de Kherrouba, où nous campons, puis par le défilé de Ghodjed, et rejoint, à Berreyan, la route ordinaire du makhzen. Il y a sept mois juste que nous avions quitté Tanger et que nous étions sortis de la civilisation européenne.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

MOGADOR

CHAPITRE II

DE MOGADOR A SAFFI

CHAPITRE III

ABDA

CHAPITRE VII

DE TANGER A FEZ

CHAPITRE VIII

BOU HAMARA

CHAPITRE IX

LE SULTAN MOULAY ABDELAZIZ

CHAPITRE XII

L'ADMINISTRATION MAROCAINE

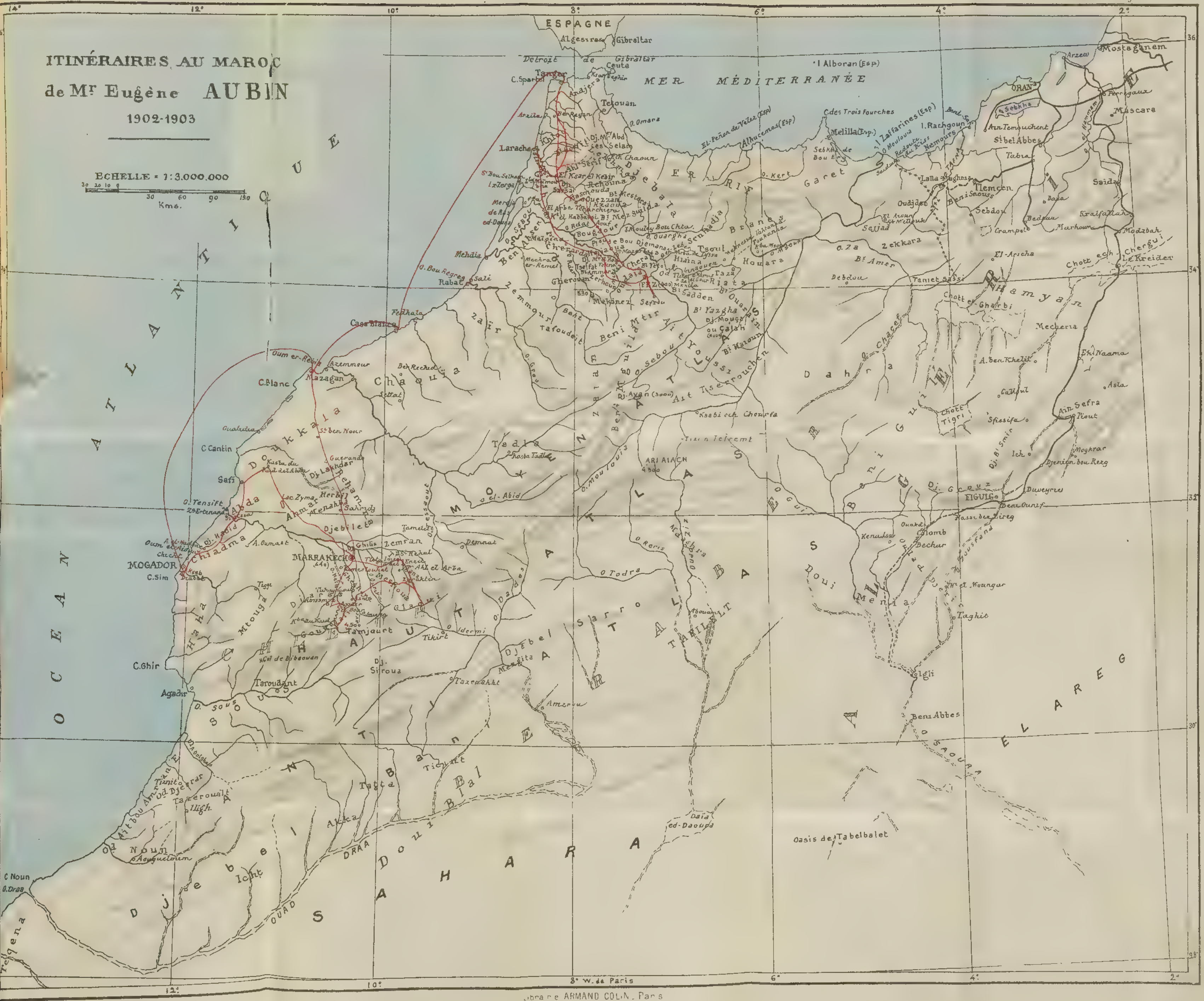
CHAPITRE XIII

FEZ. — LA VIE RELIGIEUSE

Dispensaire français à Fez Illust 27-8-10

CHAPITRE XX

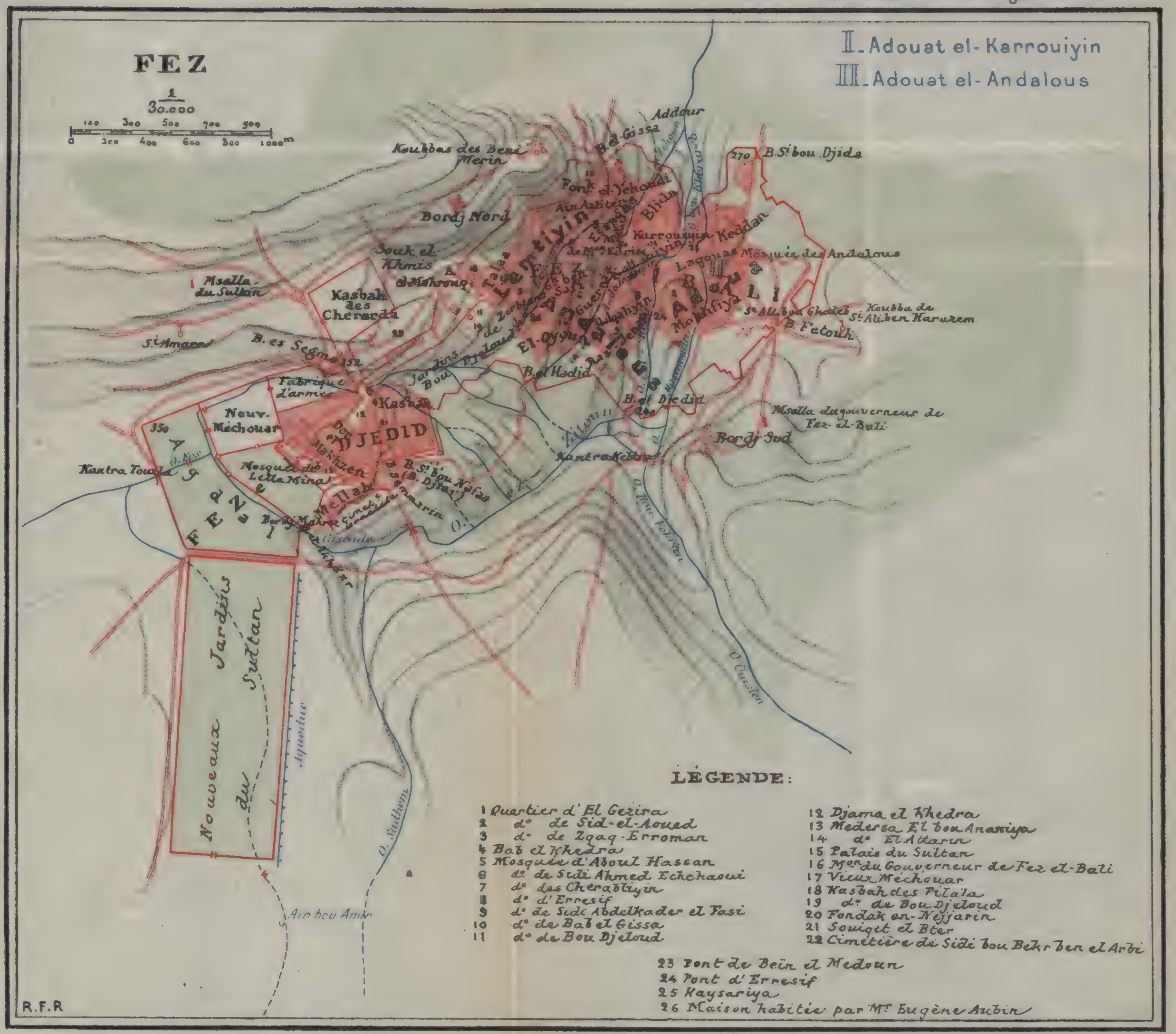
OUAZZAN



Librairie ARMAND COLIN, Paris

R.F.R. 1904.

Back of
Foldout
Not Imaged



Librairie ARMAND COLIN_Paris.

Back of
Foldout
Not Imaged

ENVIRONS DE FEZ



Librairie ARMAND COLIN _ Paris.

Back of
Foldout
Not Imaged



